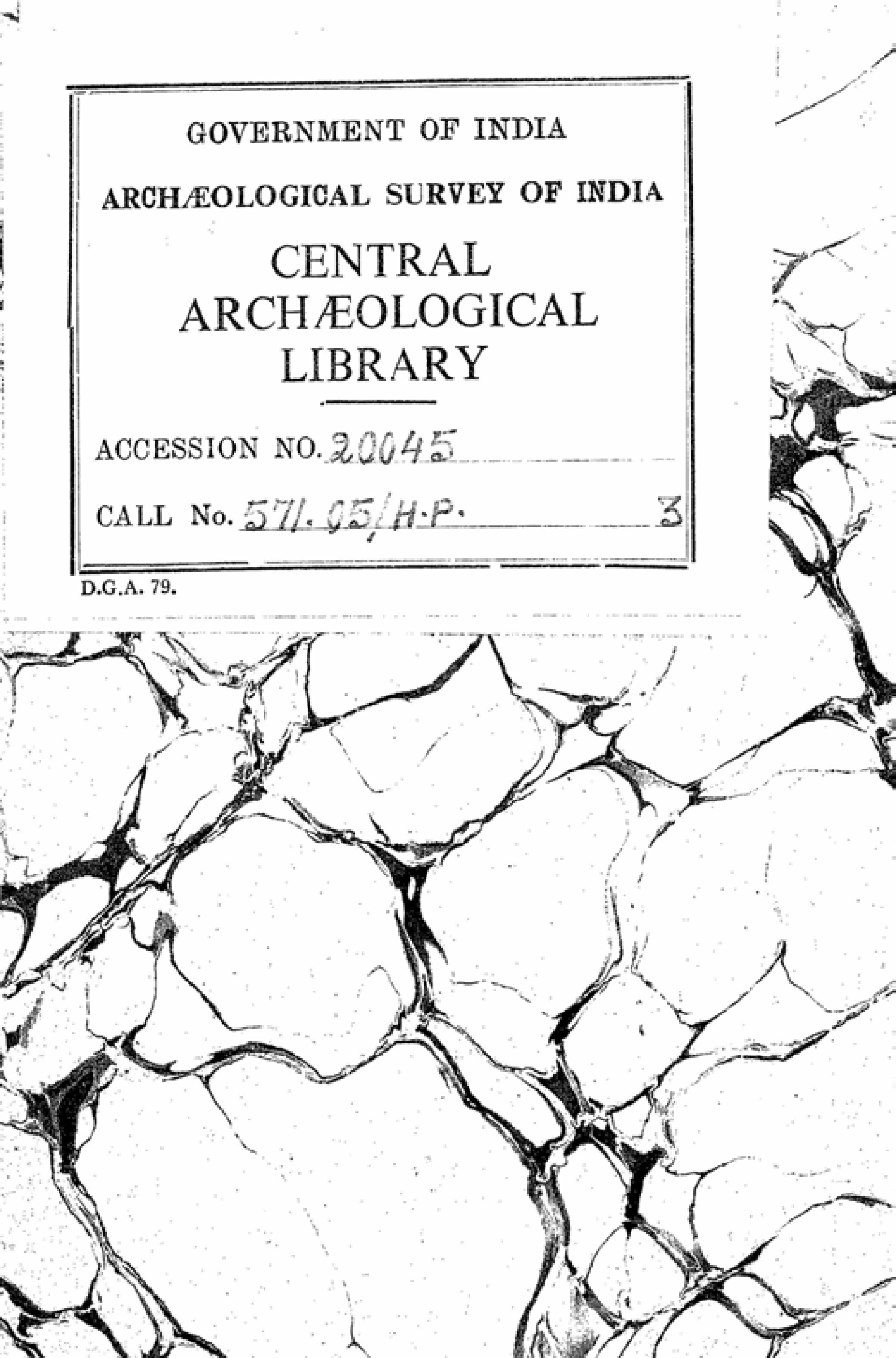
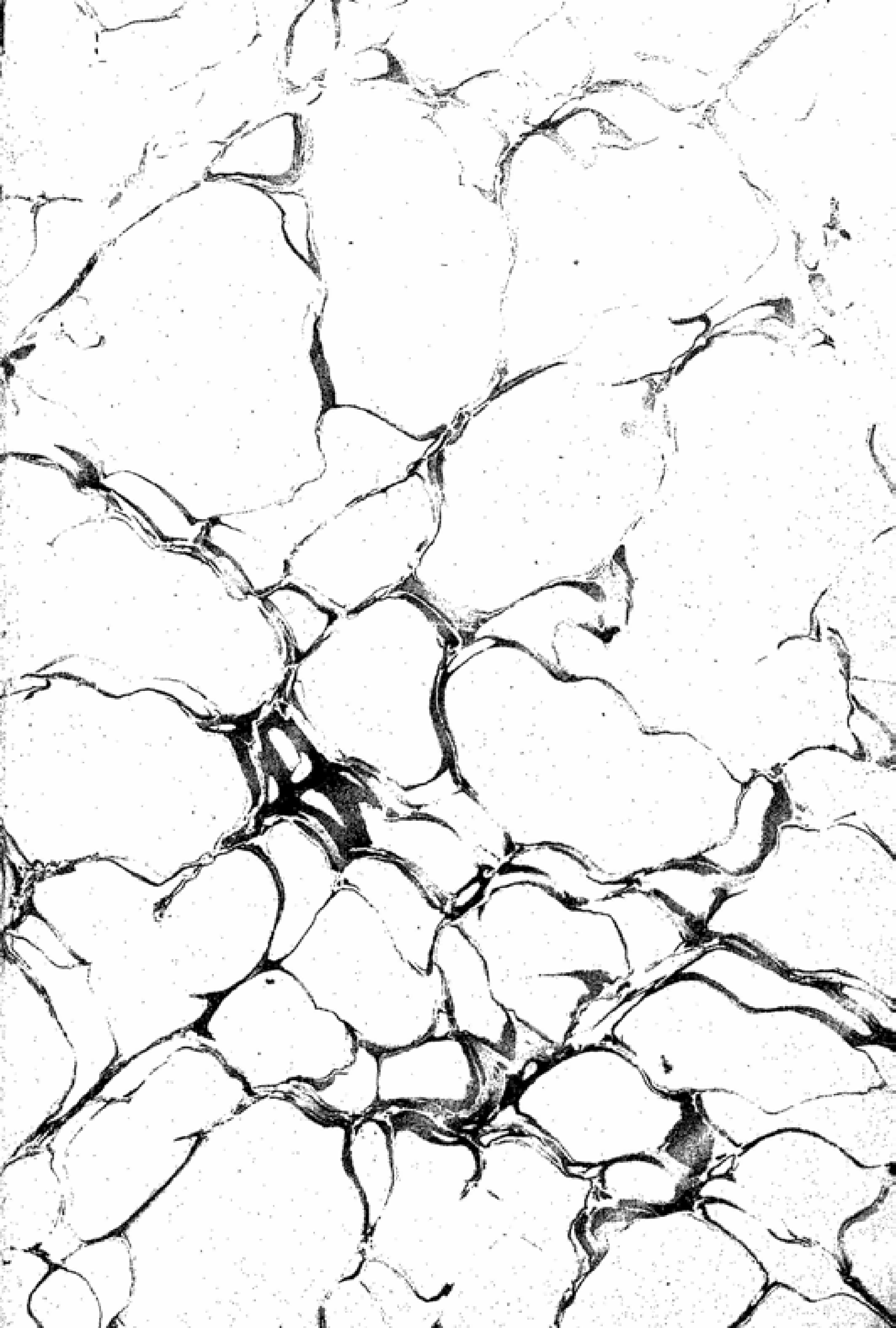




L'Homme préhistorique



L'Homme préhistorique

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

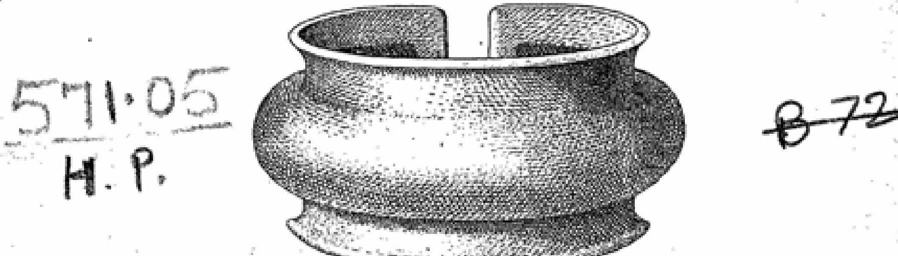
D'ARCHÉOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE PRÉHISTORIQUES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. le Dr CHERVIN & A. de MORTILLET

3E ANNÉE — 1905

Avec 150 figures dans le texte et 1 planche hors texte



PARIS

LIBRAIRIE C. REINWALD

SCHLEICHER FRÈRES, ÉDITEURS

15, RUE DES SAINTS-PÈRES, 15

1905

naissant, il en fit son premier dieu et pour le posséder éternellement, l'avoir sans cesse, malgré ses disparitions régulières, en admirer l'image constante, croyant naïvement qu'elle lui assurerait les mêmes effets constants, l'homme traça d'abord un cercle, imitation simple du soleil-dieu. Plus tard atomes et rayons vinrent compléter cette première image religieuse, cette grossière ébauche de l'art.

Le motif d'ornementation, sujet de cette étude, naquit ensuite. Il est, selon nous, un des innombrables signes d'une cosmoglyphie primive, écriture vivante de l'humanité à sa première aurore, copies naïves de la nature à une époque que la science n'a pu encore déterminer.

Avant tout je dois rendre hommage au grand savant mon maître qui, avec une intuition étonnante, a su démêler du fouillis inextricable des ornements de toute sorte, les débris de la langue mystérieuse de nos premiers pères. En



Fig. 1. — Vase trouvé à Mycènes. — (*La Langue sacrée*, vol. II, p. 229).

de remarquables ouvrages [1] M. Soldi-Colbert nous en donne les formes nombreuses et le sens qui se rattache à chacune d'elles ; une profonde philosophie s'en dégage, elle résout les plus graves, les plus captivants problèmes, éclaire les origines de l'homme et de la civilisation.

1. *La Langue sacrée*, E. Soldi-Colbert, E. Leroux, éditeur.

Bien des études à l'état latent revivront par cette science nouvelle. Dans le domaine du préhistorique une multitude

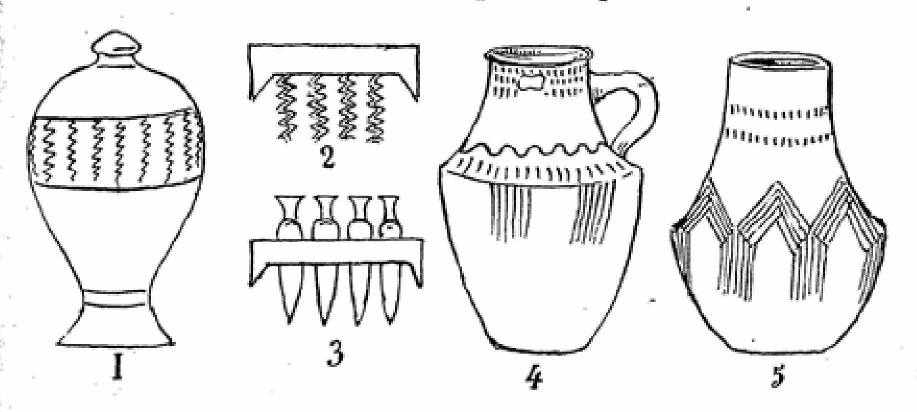


Fig. 2. — Signe de pluie vertical, ondulé et droit. — 1. Vase égyptien. 2 et 3. Hiéroglyphes de l'orage. 4 et 5. Poteries néolithiques du Hanovre. — *La Langue sacrée*, vol. II, p. 179).

d'objets qui, accumulés dans nos musées, sont généralement incompris, deviendront autant de documents précieux pour l'histoire de l'humanité.

Le soleil, disque de feu, est souvent environné de nuages auxquels il donne naissance. Rouges et comme enflammés près de lui, ils se décolorent et passent du blanc au noir en se rapprochant de la terre ; l'éclair apparaît, nuées et feu tombent sur la terre sous deux formes : la pluie et la foudre.

La pluie vient donc du soleil ; en tombant sur le sol elle cause l'inondation féconde, La végétation apparaît ; donnée en nourriture, elle entretiendra la vie des hommes et des animaux ; hommes, animaux, plantes, pluie, sont des émanations du soleil-créateur.

Notre premier ancêtre fit un cercle pour figurer le disque solaire, la ligne ondulée représentera l'eau, les nuages et la pluie. Elle sera tracée principalement sur le vase qui la contiendra et, si les traditions sont conservées, au-dessous du soleil et des spirales-feu (les éclairs) qui produisent les nuées, sur la terre, image du fleuve fécondant.

L'homme crut d'abord les choses identiques à lui-même. La bouche exprime des sons, tout autre son sera produit par un organe analogue. — La foudre sera la voix du dieu ; — le germe donne la vie — l'eau venant de la divinité sera



Fig. 3. — Le hiéroglyphe du ciel et les lignes de pluie sur un bas-relief copte. — (*La Langue sacrée*, vol. II, p. 178).

fécondante et le vase sera sacré. Toute pensée, toute action de l'homme sera appliquée à ses divinités.

« On sait, dit M. Soldi-Colbert, que, pour les anciens, l'homme « microcosme » représentait en petit l'univers « macrocosme », mais la *Langue sacrée* donne à ce fait une extension bien imprévue ; ce n'est pas seulement l'homme, c'est tout ce qui existe dans la nature : les animaux, les plantes ; c'est tout ce que fait l'homme : les temples, les bijoux, les vases, les armes, les vêtements, les tapis qui, par certains signes, forment autant d'univers. Le même esprit qui anime l'homme, les anime, ils ont en petit toutes les facultés que l'univers possède en grand ».

L'analogie trouva partout et dans tout les mêmes phénomènes, les mêmes formes, les mêmes choses. La tête, le

corps, le pied, seront équivalents au soleil, au ciel, à la terre le lever, le milieu, la fin du jour à la jeunesse, la virilité, la vieillesse.

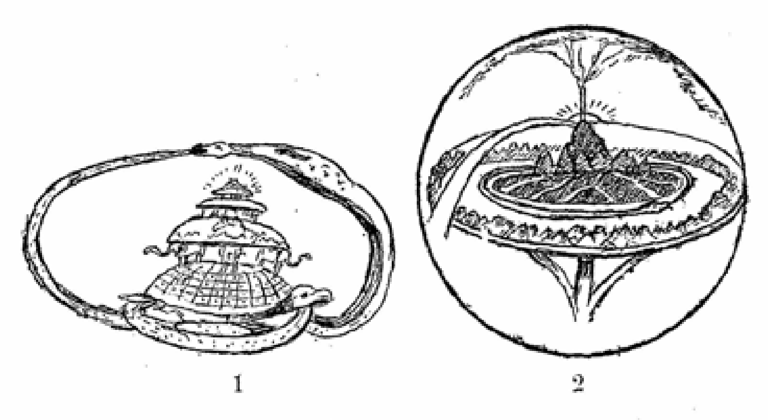


Fig. 4. — Le serpent entourant le monde. 1. Dans l'Inde. 2. En Scandinavie. — (*La Langue sacrée*, vol. IV, p. 36).

Par analogie encore, l'homme était le symbole de la nature ; ses pieds touchent la terre, sa tête s'élève au ciel ; sa tête était la partie divine, le feu, l'intelligence ; sa parole

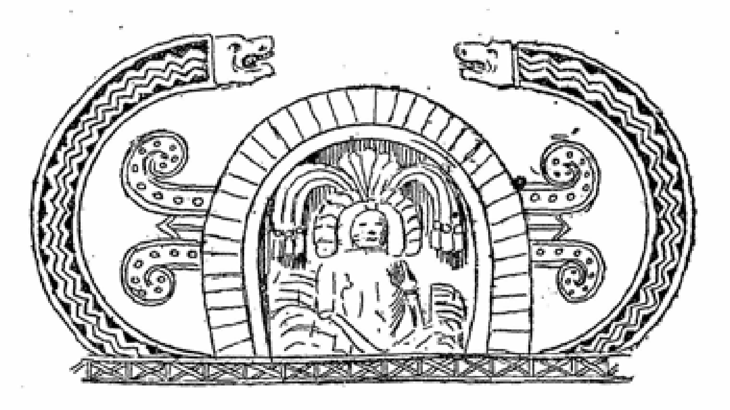


Fig. 5. — Motif solaire sur la façade est du palais de Chichen-Itza (Yucatan). — (*La Langue sacrée*, vol. II, p. 113).

était la lumière. Pris séparément : homme, animal, objet se classaient de même.

La partie supérieure d'un vase sera la tête, la panse, le corps, la partie inférieure, le pied ; l'analogie continuant, la tête représentera le soleil, le col le ciel, le corps les nuages, les pieds la terre et ses végétaux.

Une preuve de la figuration solaire au sommet des vases est celle dont Schliemann rencontra si souvent le type à Mycènes et à Tirynthe. Une particularité inexpliquée jusqu'ici la rend fort intéressante : le col placé à la partie supérieure est bouché (Fig. 1) et un orifice pratiqué un peu plus bas sert à l'écoulement de l'eau. Sur l'ouverture bouchée le céramiste a placé un point entouré de trois, quatre, cinq ou six cercles ; le disque solaire est évident ; il est la tête du vase, le vase lui-même qu'il emplit, et féconde par les phallus pénétrant les cercles nuées.

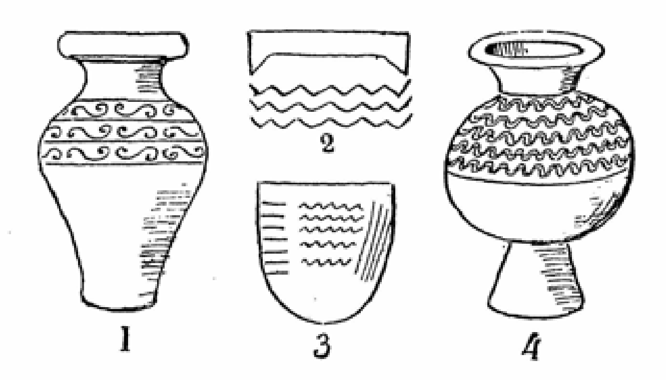


Fig. 6. — La ligne ondulée et spiralée, triple et quintuple. — 1. Vase égyptien. 2. Hiéroglyphe égyptien. 3. Poterie gauloise de la collection du Chatellier. 4. Vase lydien. — (*La Langue sacrée*, vol. II, p. 111).

Les traces des plus anciennes civilisations nous sont fournies par l'Afrique et les contrées occidentales du sud de l'Asie. Dans ces parages les archéologues découvrent chaque jour les ruines de cités autrefois florissantes, de palais admirables, tombeaux d'objets les plus variés et les plus précieux. Là nous porterons premièrement nos regards, en ces lieux — les découvertes récentes le prouvent — fut le berceau de la famille humaine.

La civilisation égyptienne est, sans contredit, la plus ancienne connue aujourd'hui, celle que tous les esprits

cultivés recherchent et étudient avec le plus d'intérêt ; elle fut l'initiatrice par excellence de tout progrès, le fondement sur lequel religions et arts se sont développés.

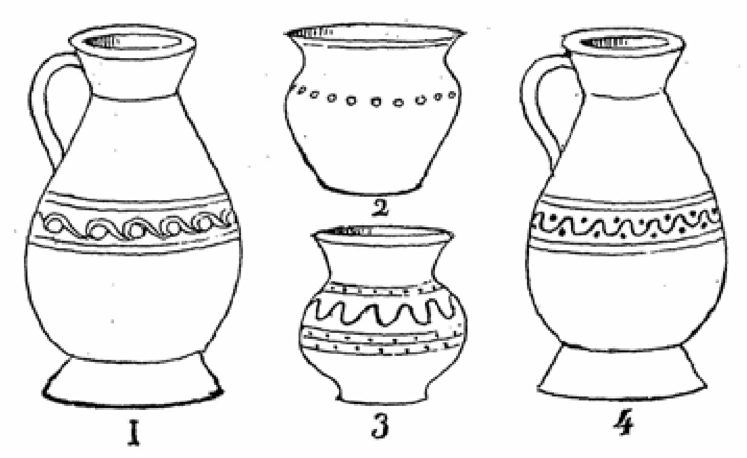


Fig. 7. — La ligne ondulée éclairée par les points étincelles (l'orage). — 1 et 4. Vases du Musée Miln à Carnac, 2 et 3. Vases de l'Espiaux. — (*La Langue sacrée*, vol. II, p. 114).

En Égypte, sur les rives du Nil, où régnaient jadis les puissants Pharaons, où, respectés par les temps, s'élèvent encore les restes de leur splendeur passée, nous chercherons d'abord l'ornement qui nous occupe.

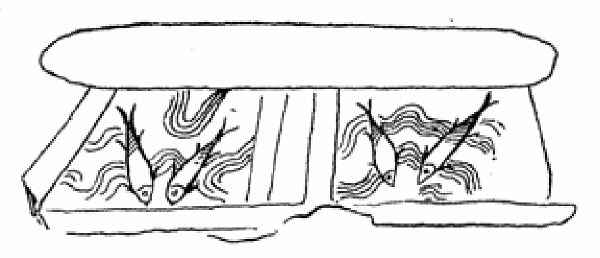


Fig. 8. — Urne funéraire crétoise. — (*La Langue sacrée*, vol. II, p. 138).

Dans l'écriture hiéroglyphique, dérivée directement d'une langue idéographique, créée par les signes cosmiques, l'idéogramme ∿∿∿ mem, répété trois fois (ce chiffre est le même dans le monde antique et dans toutes les anciennes reli-

gions) est la figuration de l'eau. Placés sous la ligne du ciel horizontalement ils signifieront les nuages calmes, les lacs tranquilles, les fleuves sineux; verticalement, les nuées orageuses, la pluie (Fig. 2).

Le ciel, chez les Égyptiens, se divise en deux parties : le ciel supérieur et le ciel inférieur. Ce dernier est un

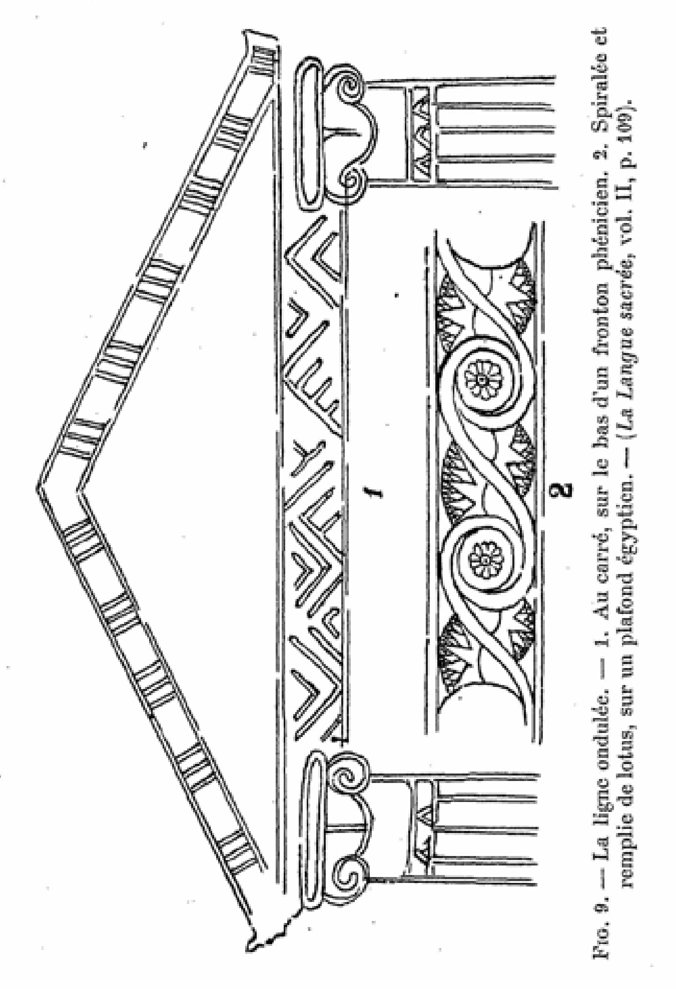


Fig. 9. — La ligne ondulée. — 1. Au carré, sur le bas d'un fronton phénicien. 2. Spiralée et remplie de lotus, sur un plafond égyptien. — (*La Langue sacrée*, vol. II, p. 109).

fleuve, le Nil céleste, qui descend sur l'Egypte au delà des cataractes, causant l'inondation bienfaisante qui fécondera la terre (Fig. 3).

L'eau étant le germe qui forme le sang de tous les êtres, se mêle au souffle, circule dans les artères des dieux comme des hommes.

Le nuage émet l'eau, le ciel sera liquide ; assimilé au fleuve, sur ses flots, dans la barque sacrée, le soleil accomplira son voyage quotidien.

Le Nil est un serpent aux replis multiples. — *Apopi* le serpent du Nil céleste. — Le serpent, fleuve du ciel au corps ondulé, fut accepté par tous les peuples (Fig. 4) ; comme exemple monumental, citons la façade du palais de Chichen-Itza (Yucatan) où il figure au carré pour des raisons techniques de construction (Fig. 5). Le corps du reptile est formé de la triple ligne de l'eau.

Les nuées sont parfois inscrites sous la forme de spirales ; ce sont les cirrus, nuages légers, roses près du soleil qui les créa (Fig. 6 et 7).

Les nimbus s'exprimeront par des ovales formés souvent de sept lignes, quelquefois sectionnées par le millieu (Fig. 5). Ce sont les diverses variations des figures de nuées.

Nous avons vu que l'hiéroglyphe égyptien de la pluie des nuées orageuses est formé de trois lignes ondulées placées verticalement sous la ligne du ciel ; l'orage sera aussi représenté par quatre pointes placées dans le même sens.

Les découvertes récentes faites dans l'île de Crète ont montré, en outre, la véracité des légendes du Minotaure et du Labyrinthe, la ressemblance frappante de la civilisation de cette île avec celle de l'Égypte son aînée.

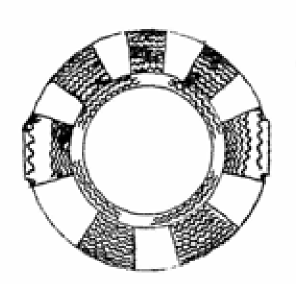


Fig. 10. — Vase préhistorique égyptien. — (De Morgan : *Recherches sur les origines de l'Égypte*, pl. IV).

Une urne funéraire (Fig. 8) nous montre par des lignes ondulées les diverses formes que prennent les nimbus. L'idée de représenter de l'eau est encore ici irréfutable ; elle est certifiée par quatre poissons, divinités égyptiennes, signes de résurrection que le mort, dans son voyage nocturne « contemple avec joie ».

Le fronton phénicien ci-joint (Fig. 9) porte le signe ondulé à la base, indiquant le sol céleste.

Un vase grec du musée de Berlin présente les éléments naturels à la place qui leur est assignée dans l'univers. Le soleil et l'eau inscrits sur le col réapparaissent au sommet de la panse, le soleil par ses doubles, figurés par des losanges, l'eau par la présence d'une file d'oiseaux aquatiques. Un vase préhistorique égyptien figure le disque solaire et les nues qui l'environnent (Fig. 10).

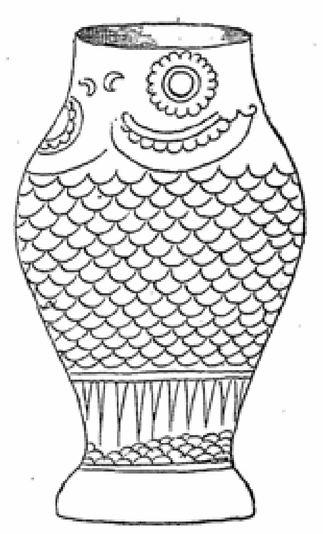


Fig. 11. — Chine. Vase de la collection Grandidier, au Louvre.

Le calembour joua un grand rôle chez les anciens, il faisait partie de leur vie morale, il était partout et sans cesse employé. Tel signe ayant des rapports de formes avec tel autre signe le remplacera souvent.

Un vase chinois, de la collection Grandidier au musée du Louvre (Fig. 11) présente cette particularité. Il représente le monde d'après les idées émises plus haut, au sommet est le soleil, au col le ciel avec les nimbus, les nuées couvrent la panse et tombent en pluie sur la terre créant le fleuve terrestre formé par des nimbus s'élevant en sens contraire. Ce vase représente aussi un poisson, être aquatique, le soleil devient son œil, les nuées, ses écailles, le pied sa queue, etc. Les nimbus peuvent être représentés « au rond » et remplis d'étincelles (Fig. 12), mais aussi « au carré » rempli du signe ondulé de l'eau (Fig. 13).

Une divinité symbolique péruvienne (Fig. 14) est encadrée d'une ligne spiralée variante du signe ondulée.

Les vases grecs (Fig. 12), les poteries de la Gaule, de l'Égypte et de la Lydie, les vases néolithiques du Hanovre (Fig. 22) offrent de même les diverses figurations de l'eau, de la pluie tombant sur la terre.

Dans l'écriture chinoise Ta-tchouan (VIe siècle avant J.-C.), l'eau, le fleuve s'écrit par le signe ondulé. Dans son *Introduction à la chimie des anciens*, Berthelot donne, pour la figuration des eaux marines, le même signe.

Enfin, dans le zodiaque il est le signe du verseau.

Nous avons constaté la présence de l'ornement ondulé dans les différentes parties du globe. Obligés, à notre grand regret, de restreindre cette étude, nous ne donnons que les documents principaux. Mais nous pensons que leur examen suffira pour se convaincre que la ligne ondulée, doublant l'entrelac (Fig. 15), simple ou triple, inscrite sur un vase indique l'eau. Ce vase, par analogie est l'image du monde, les phénomènes naturels : lumière, orage, pluie, végétation, se produisent sur lui.

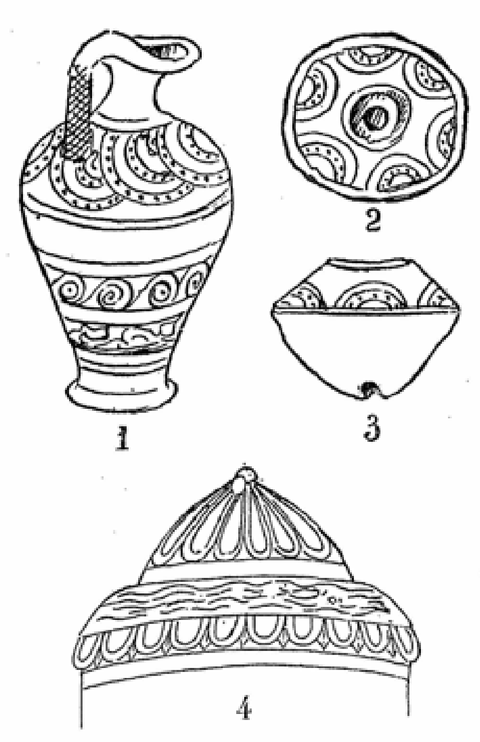


Fig. 12. — Nimbus sectionnés. — 1. Vase mycénien. 2 et 3. Fusaïole troyenne. 4. Urne romaine montrant les rayons solaires, la mer céleste et les nimbus. — (*La Langue sacrée*, vol. II, p. 139).

Partout se retrouvent les mêmes similitudes, le même culte, les mêmes adaptations dans l'art.

Il n'y a pas ressemblance fortuite ni accidentelle entre ces signes mais parenté certaine avec un type primitif dont le spécimen le plus ancien est l'hiéroglyphe égyptien.

De même que tous les autres signes de la Cosmoglyphie, cet ornement ne se rencontre pas seulement sur les vestiges antiques, mais encore sur les objets les plus simples comme les plus riches de notre civilisation. Il est pour nous méconnaissable et dénué de sens parce qu'il fut transformé et sa signification fut perdue dans la longue suite des siècles.

L'homme n'invente jamais rien. Toutes ses pensées, ses actions, sont l'expression répétée d'une imitation première. Tels ornements qui placés sur un vase, sur un monument, sont pour nous mort, sans esprit, décor inconséquent, furent jadis les caractères d'une écriture admirable ! Elle décrivait, par de simples images, les mystères de la terre et du ciel. Copies de la nature, elles furent naïves et grossières d'abord ; la transformation forcée par l'emploi de matériaux nouveaux

1 2 3

FIG. 13. — Les mutules, nuages « au carré ». — 1. Vase de Tirynthe. 2. Vase grec du Louvre. 3. Maison du Sénégal. — (*La Langue sacrée*, vol. II, p. 144).

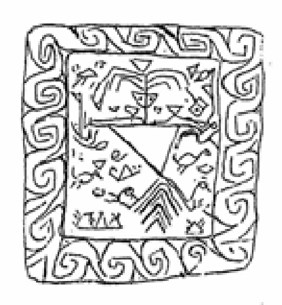


FIG. 14. — Pérou. Divinité entourée de spirales. — (Wiener : *Pérou et Bolivie*, p. 672).

ou des imitations maladroites nous conduit du simple cercle représentant le disque solaire ou la ligne ondulée, figuration

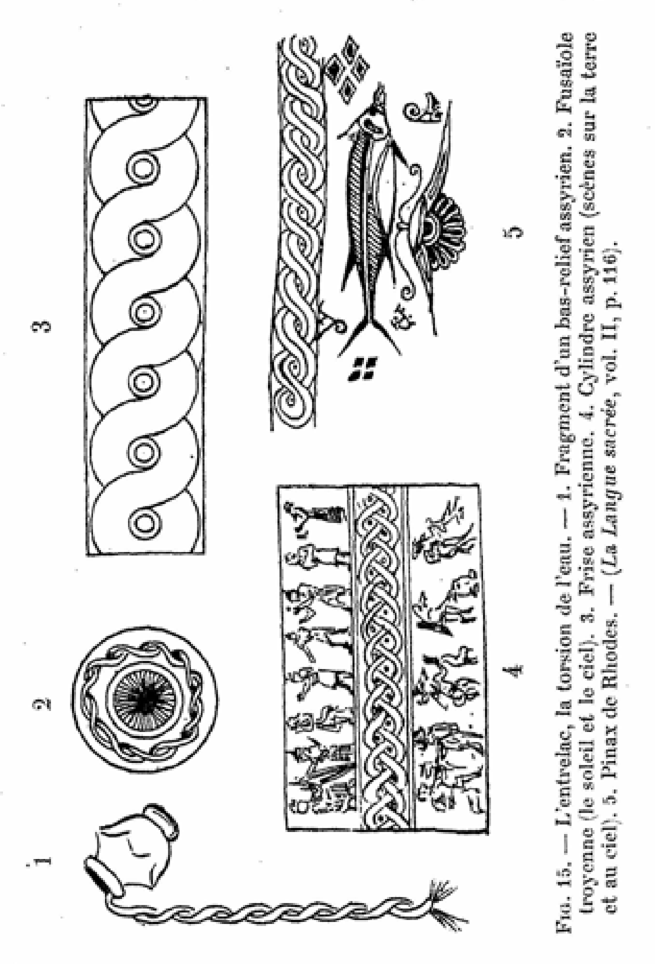


Fig. 15. — L'entrelac, la torsion de l'eau. — 1. Fragment d'un bas-relief assyrien. 2. Fusaïole troyenne (le soleil et le ciel). 3. Frise assyrienne. 4. Cylindre assyrien (scènes sur la terre et au ciel). 5. Pinax de Rhodes. — (*La Langue sacrée*, vol. II, p. 116).

de l'eau, aux plus sublimes manifestations de l'art, au splendide Parthénon.

NOUVELLES

Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques (XIII[e] session. — Monaco, 1906).

Nous recevons la circulaire suivante :

Le dernier Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, qui s'est tenu à Paris en 1900, avait émis le vœu que la XIII[e] session eût lieu à Vienne (Autriche). Conformément à l'article XI du règlement général, le président de cette session et les savants chargés de constituer le Comité d'organisation avaient été désignés par le Congrès de Paris.

A la suite de difficultés imprévues, nos collègues autrichiens se sont vus dans l'obligation de renoncer au mandat qui leur avait été confié et ils en ont avisé officiellement le secrétaire du Conseil permanent.

Sur ces entrefaites, S. A. S. le prince de Monaco offrit spontanément aux anthropologistes et aux archéologues préhistoriens de tenir une session dans la principauté. La proposition a été soumise aux membres du Conseil permanent, qui l'ont acceptée avec enthousiasme.

Un Comité d'organisation s'est constitué sous la présidence de M. le professeur Hamy, de l'Institut; nous avons l'honneur de vous adresser la liste des membres qui le composent. S. A. S. le prince Albert I[er] a bien voulu accepter le titre de protecteur du Congrès.

Le Comité d'organisation estime que le printemps est la saison la plus favorable pour se réunir à Monaco. Mais, en raison du Congrès international d'archéologie qui se tiendra à Athènes en 1905, pendant les vacances de Pâques, et de deux autres Congrès qui se réuniront à Alger à la même époque, il a été décidé que la XIII[e] session du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques serait renvoyée à 1906 et aurait lieu pendant la semaine de Pâques, *du 16 au 21 avril inclusivement.*

Le taux de la cotisation a été fixé, comme précédemment, à 15 francs. Le reçu qui sera délivré par le trésorier donnera droit à la carte de membre et à toutes les publications du Congrès.

Permettez-nous d'espérer que vous voudrez bien nous accorder votre précieux concours en nous donnant votre adhésion personnelle et en usant de votre influence pour assurer le succès d'une session qui s'annonce sous de brillants auspices et qui va sans doute permettre de résoudre d'importantes questions, encore controversées.

Vous n'ignorez pas, en effet, Monsieur, les intéressantes découvertes faites dans ces dernières années aux Baoussé-Roussé, découvertes dont les plus marquantes sont dues au prince lui-même. Ce souverain a fondé, à Monaco, un musée spécial où les précieuses collections qu'il a recueillies seront prochainement classées d'une façon méthodique. D'autres objets, d'un âge moins ancien, ont été récoltés par ses soins et vont prendre place à côté des premiers. Il

sera donc possible aux congressistes d'embrasser, pour ainsi dire, toute la préhistoire de la région et de discuter, avec les documents sous les yeux, les problèmes qui s'y rattachent.

Toutefois, en assignant une place très importante à la discussion de ces problèmes, nous avons pensé que d'autres questions pourraient figurer utilement à l'ordre du jour de la XIII[e] session. Avant d'en arrêter définitivement le programme, nous avons considéré comme un devoir de consulter les savants qui, dans tous les pays, se sont acquis une notoriété spéciale par leurs travaux. C'est pour ce motif que nous nous adressons à vous et que nous vous prions de vouloir bien nous indiquer les grandes questions qui, à votre sens, pourraient être discutées au prochain Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques.

Pour le Comité d'organisation

Le Secrétaire général, Dr R. Verneau.

Le Président, Dr E. T. Hamy.

Prière d'adresser les communications à M. le Dr Verneau, secrétaire général du Comité d'organisation, au *Laboratoire d'anthropologie du Muséum, 61, rue de Buffon, à Paris.*

COMITÉ D'ORGANISATION

Président d'honneur : M. Albert Gaudry.

Président : M. le Dr E. T. Hamy.

Vice-présidents d'honneur : MM. Émile Cartailhac et Édouard Piette.

Vice-présidents ; MM. Marcellin Boule et le Dr L. Capitan.

Secrétaire général : M. le Dr R. Verneau.

Secrétaire général adjoint : M. le Dr G. Papillault.

Secrétaire : M. l'abbé Breuil.

Trésorier : M. Henri Hubert.

MEMBRES DU COMITÉ

MM. G. d'Ault-du-Mesnil.
le baron J. de Baye.
le prince Roland Bonaparte.
P. Cazalis de Fondouce.
E. Chantre.
G. Chauvet.
Fr. Daleau.
J. Déchelette.
J. Deniker.
G. B. M. Flamand.
Yves Guyot.
le Dr G. Hervé.
L. Lejeal.
le Dr L. Manouvrier.

MM. A. de Mortillet.
J. Oppert.
le Dr S. Pozzi.
S. Reinach.
A. Rhoné.
le Dr J. Richard.
Jules Roche.
G. Saige.
P. Sébillot.
le Dr L. Testut.
le Dr H. Thulié.
le Dr P. Topinard.
G. Vasseur.
le chanoine L. de Villeneuve.

Il est de notoriété publique que la principale cause d'avortement du Congrès de Vienne a été l'attitude intransigeante de certains membres du comité permanent à propos de l'emploi exclusif et obligatoire de la langue française.

On sait qu'il n'y a pas de question polititique plus brûlante que celle des langues dans l'Empire Austro-Hongrois. Il fallait donc s'attendre à rencontrer, de ce côté, de sérieuses difficultés qu'avec un peu de tact, de courtoisie et d'esprit de conciliation il eût été possible cependant d'amortir. Malheureusement, on s'est obstiné à vouloir imposer l'obligation de la langue française, et la chose était d'autant plus inopportune que beaucoup de membres du Comité viennois d'organisation ne connaissant que très imparfaitement le français demandaient, tout naturellement, à faire usage de leur langue maternelle, ainsi que cela a été admis, très justement, dans tous les congrès scientifiques internationaux.

Cette question des langues ne sera pas une difficulté à Monaco, à moins qu'on ait la prétention de retirer la parole à un membre étranger voulant se servir de sa langue maternelle.

Espérons qu'on ne commettra pas cette faute qui serait la mort définitive des congrès internationaux d'anthropologie. Mais il est bien certain que l'avenir est incontestablement aux congrès nationaux.

Quoi qu'il en soit, nous souhaitons bon succès à cette 13e réunion internationale des préhistoriens, et nous espérons que le Congrès de Monaco réussira.

Nous remarquerons cependant que, contrairement aux traditions constantes, le secrétaire général n'a pas été choisi parmi les membres résidents dans la ville où se réunira le Congrès. Il y avait là, cependant, un nom qui s'imposait particulièrement, c'est celui du chanoine de Villeneuve, le très dévoué et très zélé Directeur du Musée d'anthropologie de Monaco. Il eût fallu probablement vaincre sa modestie, mais on devait à ce laborieux de ne pas abuser de son désintéressement pour rompre la tradition envers lui.

De même, il eût été bien séant de réserver des vices-présidences au moins à deux autres savants : M. le Dr Richard, directeur du Musée océanographique de Monaco, et M. Saige, correspondant de l'Institut, Conseiller d'État et conservateur des archives de la principauté.

Mais les organisateurs parisiens ont pensé que nul n'avait de l'esprit hors eux et leurs amis, et ils ont tranquillement accaparé toutes les places du bureau.

Nous ne discuterons pas la composition générale du comité d'organisation, bien que nous y soyons un peu incité en constatant l'absence de certaines notabilités du préhistorique. Nous avons malheureusement la preuve que cette absence n'est pas le fait d'un oubli. Le comité s'est volontairement privé du concours et de l'appui moral qu'il eut trouvés dans le personnel de la *Société préhistorique de France*. Mais il paraît que le mot d'ordre est d'ignorer cette Société qui, à peine âgée d'un an, compte déjà près de 200 membres.

Nos amis ont le cœur trop haut et ont trop de philosophie pour s'en

froisser. Mais il est tout de même regrettable que les libéraux, gens de paix, de concorde et de progrès, qui sont en si grand nombre dans le comité, n'aient pas essayé de faire taire les questions de personne pour ne penser qu'à la science qui fournit un admirable terrain d'entente.

Rappelons, en terminant, que la première session du *Congrès préhistorique de France* se tiendra à la fin du mois de septembre, à Périgueux, sous le patronage des autorités locales. Nos amis de l'étranger y trouveront naturellement un accueil empressé et sympathique, comme cela est de tradition.

On peut être certain, d'autre part, que l'esprit de coterie en sera complètement banni. L'amour de la science et la plus cordiale camaraderie seront les seuls sentiments à l'ordre du jour, et cela suffira pour calmer l'ardeur de certains arrivistes qui voient dans tous leurs collègues anthropologistes des concurrents qu'il importe d'écarter avec d'autant plus de soin qu'ils sont plus compétents.

A. C.

Congrès préhistorique de France.

A la suite des démarches faites par M. Émile Rivière, il est aujourd'hui à peu près certain que le premier Congrès préhistorique de France aura lieu à Périgueux dans la seconde quinzaine de septembre 1905. Sa durée sera de six jours et il comprendra deux grandes excursions archéologiques dans le département de la Dordogne : l'une à Raymonden, Bourdeilles et Brantôme; l'autre aux Eyzies, à la Madeleine et au Moustiers.

Les circulaires et lettres d'adhésion seront prochainement envoyées.

Société préhistorique de France.

La Société préhistorique de France a renouvelé, le 7 décembre dernier, son bureau, qui se trouve ainsi composé pour l'année 1905 :

Président, M. L. Bonnemère. Vice-président, M. A. de Mortillet. Secrétaire général, M. Paul Raymond. Secrétaire, M. Henri Martin. Trésorier, M. Marcel Baudouin.

Société d'anthropologie de Paris.

Dans sa séance du 1er décembre 1904, la Société a procédé à l'élection des membres qui doivent composer son bureau pour l'année 1905. Ont été nommés : Président, M. P. Sébillot. 1er vice-président, M. Daveluy. 2e vice-président, M. Girard de Rialle (décédé). Secrétaire général adjoint, M. Papillault. Secrétaires annuels, MM. Anthony et Paul Boncour. Conservateurs des collections, MM. A. de Mortillet et Ed. Cuyer. Bibliothécaire-archiviste, M. Zaborowski. Trésorier, M. Huguet.

Cours d'antiquités américaines.

Ce cours, fondé par le duc de Loubat, a été ouvert au Collège de France le 14 décembre 1904. Les leçons ont lieu les mercredis et samedis à 5 heures.

Le professeur, M. Léon Lejeal, s'occupera des sujets suivants :

I. *Le Pérou ancien d'après les chroniqueurs espagnols et les travaux de l'exploration contemporaine.* Le Pérou précolombien, géographie et monuments. La conquête européenne. Les sources historiques. L'histoire traditionnelle et l'histoire critique. Les peuples de l'ancien Pérou et leurs origines : Aymaras et Quichuas. Civilisation primitive : Tiahuanaco. Migrations et révolutions. Royautés locales : le grand Chimu ; Cuzco et Quito. Histoire et extension du royaume de Cuzco ; Pirrhuas, Amantas, Incas. Tableau de la civilisation péruvienne à l'époque de Pizarre. Le communisme incasique.

II. *Historiens monastiques de l'ancien Mexique.* Missionnaires espagnols et vie monastique. La conversion des indigènes. L'œuvre historique des Padres et leurs moyens d'information. Olmos, Motolinia, Mendieta, Sahagun, Duran, etc. ; leur biographie et leur témoignage sur les peuples, l'histoire et la civilisation de l'antiquité mexicaine. Étude de textes.

Un musée américain.

Sous ce titre, *L'Éclair*, du 21 novembre 1904, a publié un très intéressant article que nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier.

Après avoir rappelé les résultats importants obtenus par la Mission scientifique accomplie sur les hauts plateaux boliviens par MM. Georges Courty, J. Guillaume, le docteur Neveu-Lemaire et A. de Mortillet sous la direction de MM. Georges de Créqui Montfort et Sénéchal de la Grange, l'auteur annonce que les belles collections réunies au cours de cette Mission viennent d'être offertes à l'État. « C'est, dit-il, une donation princière, autour de laquelle les donateurs voudraient que le silence le plus discret se fit, mais qu'il est de notre patriotique devoir de signaler au public.

« M. de Créqui Montfort, en cédant ses collections en toute propriété à l'État, a prié le Ministre de l'instruction publique d'accepter la réserve suivante : les collections données pour être momentanément placées dans les musées spéciaux retourneront au « Musée américain », si, dans un délai de trois années, M. de Créqui Montfort et ses amis ont réussi à constituer ce musée.

« On ne sait peut-être pas, ou on le sait mal, que l'« Américanisme », en d'autres termes : l'étude scientifique de l'Amérique, est une science bien française, qui tend, comme un grand nombre des acquisitions de notre peuple, à nous échapper de plus en plus. Cherchez un peu dans les livres et dans les faits, et vous constaterez que les grands noms de l'exploration américaine sont français. Or, que

manque-t-il à la France pour qu'elle continue à occuper la place qu'elle avait conquise à ce point de vue ?

« Un « Musée américain ». Mais il importe, et ceci n'est pas le caractère de nos musées d'Etat, en général, que ce musée soit assez doté pour continuer à vivre en s'enrichissant, pour être le foyer de la science américaine française et non son tombeau somptueux. C'est seulement lorsque M. de Créqui Montfort aura les capitaux nécessaires, qu'il réalisera son projet. Il ne veut faire courir aucun risque aux collections qu'il a réunies et qu'il réunira.

« Et il a cent fois raison. L'entreprise est à coup sûr audacieuse. Est-elle impossible ? Ce qui, en Amérique du Nord, se réalise tous les jours comme sous le coup d'une baguette de fée, serait-il donc, en France, tout à fait irréalisable ?

« Puissent ces lignes frapper des Mécènes français ou attirer l'attention d'un Carnégie, d'un Mackay, qui faciliteraient l'éclosion de l'institution en projet et si désirable ?

« Au Congrès des Américanistes tenu cette année à Stuttgart, la France était représentée par des délégués de la Société de géographie. M. de Créqui Montfort exposa, entre autres résultats de sa belle mission, ceux que lui avaient donnés les fouilles effectuées à Tiahuanaco. Le président de la Société de géographie de Londres, sir Clements Markham, qui dirigeait les débats ; M. Von den Steinen, président du Congrès, tous les deux fort jaloux de placer l'Angleterre et l'Allemagne à la tête des nations qui justifient de leur compétence en matière d'américanisme, furent d'accord pour déclarer, en ces assises internationales, que la science américaine devait une reconnaissance exceptionnelle à la Mission de Créqui Montfort « dont les travaux, à Tiahuanaco et ailleurs, constituaient l'un des efforts les plus intéressants et les plus fructueux qui se soient jamais produits ».

Cet hommage ne saurait surprendre ceux qui ont vu les nombreuses collections rapportées par la Mission.

« Des publications spéciales montreront prochainement ce que peut faire, pour la science et pour la gloire du pays, une mission scientifique, méthodiquement préparée, bien dirigée et n'ayant pas coûté un centime à l'État.

« Souhaitons énergiquement qu'au lieu de voir se disperser, dans tous les musées de France et de Navarre, ces collections si diverses, si variées et pourtant si homogènes, qui s'expliquent et se complètent les unes par les autres, le Service des missions du Ministère de l'instruction publique puisse en constituer l'amorce du Musée américain, à la création duquel se dévoue M. de Créqui Montfort. Nous souhaitons aussi que les fervents de l'américanisme facilitent par quelque initiative trébuchante et sonnante une œuvre dont la République ne pourrait que s'enorgueillir. »

SOCIÉTÉS ET ACADÉMIES

ACADÉMIE DES SCIENCES

Séance du 7 novembre 1904.

M. Albert Gaudry fait une communication intitulée : « Fossiles de Patagonie, dentition de quelques mammifères ». On sait que M. André Tournouër a entrepris d'importantes fouilles en Patagonie. Il a déjà fait cinq explorations, et il va repartir pour en faire une sixième. Il a rapporté au Muséum de Paris des morceaux de fossiles qui mettent dans l'embarras les savants chargés de les classer dans la galerie de paléontologie ; d'abord parce qu'étant énormes, ils sont difficiles à loger. Pyrotherium, Astropotherium, etc., sont gros comme des mastodontes. Puis la galerie du Muséum est classée géologiquement, suivant les âges du monde, de manière à montrer l'histoire des changements des êtres, la marche de l'évolution. Mais en Patagonie, la marche de l'évolution n'a pas été la même que dans l'hémisphère boréal ; ainsi le Miocène de Patagonie est dans le même état d'évolution que l'Eocène de nos pays et dans un état différent de celui de notre Miocène. Les fossiles, si on les intercalait dans la galerie du Muséum, y formeraient d'étranges contrastes.

Si ces fossiles s'éloignent de ceux de nos pays, ils se rapprochent tant les uns des autres que leurs distinctions sont très difficiles. Dans le Mémoire qu'il présente, M. A. Gaudry, après une étude minutieuse des fossiles, a groupé une multitude de figures destinées à faire comprendre à la fois leurs différences et leurs enchaînements. C'est un travail considérable.

LIVRES ET REVUES

H. Rollet. — **Note sur l'érection des monuments mégalithiques** (*Annales. Ass. Natur. Levallois-Perret*, 9e année, 1903, p. 44-50).

Ce travail est l'étude d'une brochure du docteur Bonnejoy, intitulée : *De l'érection par les anciens Gaulois des menhirs et des pierres de dolmens sans machines.* C'est un assemblage de vues bizarres sur la façon dont les préhistoriques pouvaient ériger les monuments mégalithiques. Aucune découverte sérieuse n'autorise ces hypothèses, que M. H. Rollet a eu grand tort de vouloir tirer de l'oubli salutaire où elles étaient tombées.

E. L.

L. Pigorini. — **Pani di rame provenienti dall' Egeo scoperti a Serra Ilixi in provincia di Cagliari.** (Extrait du *Bullettino di paletnologia italiana*, année XXX, 1904).

Intéressant travail sur de très anciens pains de cuivre découverts sur divers points du bassin de la Méditerranée.

La plus ancienne trouvaille, antérieure à 1857, a été faite en Sardaigne, à Serra Ilixi (province de Cagliari). Elle comprenait cinq pains, dont deux ont été détruits et les trois autres sont conservés au musée des antiquités de Cagliari.

Ces pains ont la forme d'un rectangle à côtés rentrants, se terminant aux quatre angles par des appendices plus ou moins longs (Fig. 16). Le tableau qui suit donne leurs dimensions et leur poids :

	1.	2.	3.
Longueur maximum	0m 720	0m 645	0m 525
Largeur maximum	0. 350	0. 340	0. 330
Longueur minimum	0. 470	0. 450	0. 475
Largeur minimum	0. 170	0. 180	0. 275
Epaisseur au milieu	0. 055	0. 045	—
Poids	33k 300	33k 300	27k 100

Un pain de forme à peu près semblable a été trouvé en 1896 dans une antique fonderie à Enkomi, dans l'île de Chypre. Son poids est de 37 kg. 094.

En 1903, la Mission archéologique italienne rencontra dans les ruines de Haghia Triada, dans l'île de Crète, dix-neuf pains du même genre, empilés les uns sur les autres, formant cinq colonnes : une de

cinq pains, trois de quatre pains et une de deux pains. Il y avait en plus deux fragments, l'un de un demi, l'autre de un quart. Leur forme est plus ramassée (Fig. 17). Voici les dimensions et le poids des échantillons entiers :

	Longueur.	Largeur.	Epaisseur.	Poids.
1.............	M. 0. 520	M. 0. 375	M. 0. 050	K. 29. 400
2.............	0. 370	0. 320	0. 060	29. 500
3.............	0. 390	0. 330	0. 060	29. 400
4.............	0. 450	0. 380	0. 055	29. 400
5.............	0. 480	0. 380	0. 050	29. 900
6.............	0. 380	0. 340	0. 055	30. 700
7.............	0. 440	0. 370	0. 055	27. 900
8.............	0. 400	0. 330	0. 070	29. 400
9.............	0. 420	0. 370	0. 055	30. 000
10.............	0. 450	0. 350	0. 050	30. 900
11.............	0. 450	0. 390	0. 040	27. 300
12.............	0. 350	0. 340	0. 055	29. 500
13.............	0. 370	0. 350	0. 060	27. 000
14.............	0. 460	0. 360	0. 055	29. 300
15.............	0. 510	0. 340	0. 050	32. 000
16.............	0. 430	0. 390	0. 060	29. 200
17.............	0. 400	0. 370	0. 060	29. 000
18.............	0. 420	0. 380	0. 045	29. 000
19.............	0. 365	0. 340	0. 060	27. 600

Le musée archéologique d'Athènes possède dix-sept pains semblables aux précédents et deux fragments, retirés de la mer, à Calcide, dans l'île d'Eubée. Ils ont, comme dimensions et poids :

	Longueur.	Largeur.	Epaisseur.	Poids.
1.............	M. 0. 360	M. 0. 270	M. 0. 040	K. 13. 230
2.............	0. 390	0. 250	0. 040	13. 860
3.............	0. 420	0. 230	0. 040	17. 000
4.............	0. 360	0. 220	0. 045	17. 000
5.............	0. 360	0. 240	0. 040	11. 970
6.............	0. 390	0. 230	0. 050	13. 230
7.............	0. 400	0. 200	0. 040	13. 860
8.............	0. 370	0. 240	0. 040	12. 600
9.............	0. 380	0, 250	0. 035	11. 340
10.............	0. 390	0. 230	0. 045	13. 230
11.............	0. 410	0. 290	0. 040	17. 640
12.............	0. 360	0. 200	0. 025	5. 350
13.............	0. 360	0. 230	0. 045	11. 650
14.............	0. 340	0. 220	0. 030	6. 930
15.............	0. 350	0. 190	0. 040	9. 450
16.............	0. 370	0. 220	0. 052	12. 900
17.............	0. 350	0. 230	0. 040	10. 080

Il existe encore au Musée archéologique d'Athènes un autre exemplaire, se rapprochant comme forme de ceux de Sardaigne et provenant des fouilles de Mycènes. Sa longueur est de 0m 600, sa largeur de 0m 340 et son poids de 23 k. 625.

Bien que recueillies dans cinq localités différentes, assez éloignées les unes des autres, les quarante-une pièces citées par Pigorini appartiennent toutes au même type. Les appendices que l'on observe sur celles de Sardaigne et de Chypre, qui figurent parmi les plus lourdes, étaient sans doute destinés à faciliter leur transport.

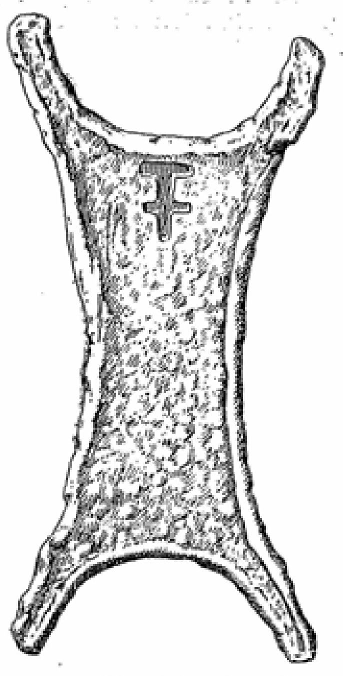


Fig. 16. — Lingot de cuivre. Serra Ilixi (Sardaigne). N° 1. Environ 1/8 gr. nature.

Ces pains ont été moulés. Leurs bords latéraux et leur face inférieure sont toujours assez lisses, tandis que leur face supérieure présente des boursouflures formées pendant le refroidissement du métal.

Tous sont en cuivre plus ou moins pur. L'analyse a montré que le métal dont sont faits ceux de Sardaigne est du cuivre ne contenant que quelques impuretés (soufre et fer). Celui de Chypre a donné les résultats suivants :

Cuivre	98. 05
Zinc	0. 95
Plomb	0. 31
Argent, Bismuth, Soufre	*Traces*

Et le métal de ceux d'Eubée renferme :

Cuivre	98. 66
Impuretés et oxydation	1. 34

Ce sont évidemment là des lingots destinés à la fonte et qui ont dû avoir dans les échanges une valeur monétaire. La présence de fragments de un demi et un quart, ainsi que les marques que portent un certain nombre d'entre eux tendraient à le prouver. Ces marques ont été obtenues de deux façons différentes. Les unes ont été imprimées sur le métal encore mou, les autres exécutées à coups de ciseaux après le durcissement du métal. Selon Pigorini, les premières seraient des

marques de fabrique ou de provenance et les secondes des marques de série. Crespi pensait que ce pourrait être des chiffres indiquant le poids ou la valeur des blocs.

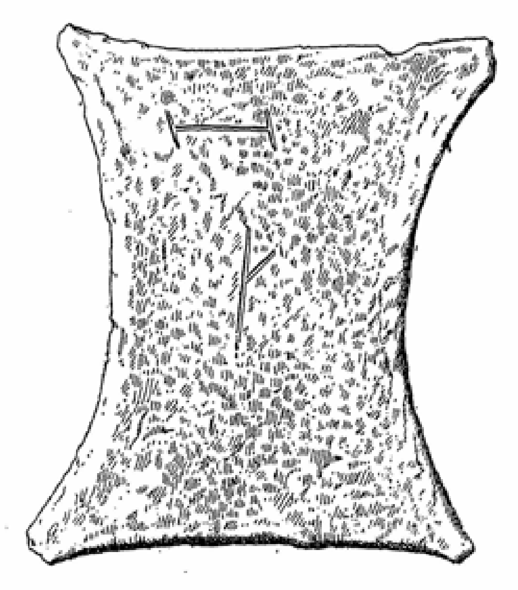


Fig. 17. — Lingot de cuivre. Haghia Triada (Crète). N° 11. Environ 1/6 gr. nature.

Parmi les lingots de Serra Ilixi : le n° 1 porte, imprimé sur la face supérieure, le signe représenté figure 19, et, gravé sur la face

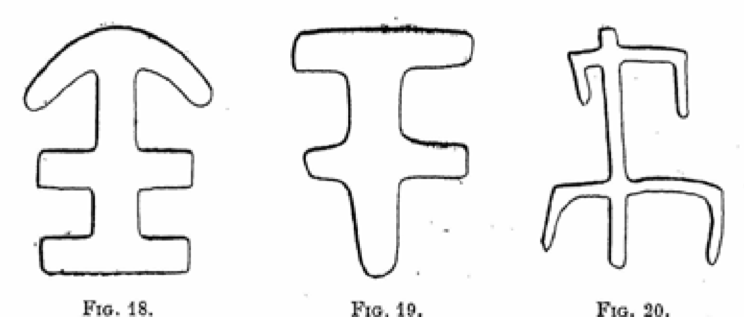


Fig. 18. Fig. 19. Fig. 20.
Marques imprimées sur des lingots de cuivre.

inférieure, le signe figure 21 D; le n° 2, gravés sur la face supérieure, les signes figures 21 B et C; le n° 3, imprimé sur la face supérieure, le signe figure 20.

L'exemplaire d'Enkomi présente aussi un signe imprimé (Fig. 18).

Sur les dix-neuf pains de Haghia Triada, cinq (nos 11, 12, 13, 14 et 15) ont des signes gravés. On peut voir ceux du no 11 sur la figure 17, et la figure 21 A représente celui relevé sur le no 13.

On remarque sur l'exemplaire de Mycènes un signe analogue à un de ceux qui se voient sur le no 1 de Serra Ilixi (Fig. 19).

Quant aux pains de Calcide, ils sont, par suite de leur long séjour dans la mer, en trop mauvais état pour qu'il soit possible de reconnaître s'ils avaient des marques.

Les divers signes que nous venons d'examiner se rencontrent en Crète sur les pierres du Palais de Phaestos et sur les inscriptions des tablettes d'argile de Haghia Triada.

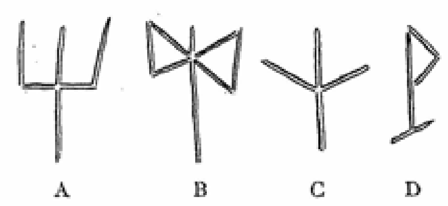


Fig. 21. — Marques gravées sur des lingots de cuivre.

En ce qui concerne l'âge de ces lingots, nous avons, dit Pigorini, tous les éléments nécessaires pour le déterminer. Ils appartiennent à la civilisation mycénienne et datent du milieu environ du 2e millénaire avant notre ère.



Fig. 22. Fig. 23.

Porteurs de lingots de cuivre. Peintures du tombeau de Rekhmara (Égypte).

Pigorini rappelle à ce propos les peintures du Tombeau de Rekhmara à Thèbes, remontant au xviiie siècle avant notre ère. Dans un

brillant défilé de représentants de nations diverses apportant des tributs à Thoutmès III, on voit des hommes de races différentes tenant à la main des vases en métal de formes élégantes et portant sur l'épaule d'énormes lingots du même modèle que ceux ci-dessus décrits. Sur un des registres sont figurés des personnages barbus à peau claire et à cheveux blonds, habillés de longues robes blanches (Fig. 22), dans lesquels les égyptologues croient voir des Syriens. Sur un autre, ce sont des personnages imberbes, à peau un peu plus foncée, vêtus d'un simple pagne (Fig. 23), que l'on considère comme des habitants de la Phénicie et des Iles de la Méditerranée.

Où ont été fabriqués ces gros lingots retrouvés épars depuis la Sardaigne jusque vers les côtes de Syrie? Pigorini croit que ceux rencontrés en Italie ont été importés de quelqu'île de la mer Egée. On a également supposé qu'ils devaient venir de Chypre, qui produisait dans l'antiquité du cuivre estimé. Pour notre part, nous ne serions pas éloignés d'admettre qu'ils ont été fondus en Sardaigne. Il existe dans la province de Cagliari même des minerais de cuivre qui ont très bien pu être utilisés dès une époque reculée. Quoique ces lingots aient entre eux un incontestable air de famille, il n'est pas pour cela nécessaire de les faire tous venir des mêmes mines. Si nous en voyons, sur les peintures égyptiennes de la XVIII[e] dynastie entre les mains de peuples différents, c'est qu'il y avait vraisemblablement, alors, plusieurs centres de production.

A. DE MORTILLET.

GEORGES COURTY. — **Examen chimique de deux matières colorantes trouvées dans des stations préhistoriques du Périgord**. (Extrait des *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 18 décembre 1902).

Il s'agit, dans cette note, de deux fragments de matières minérales utilisés comme colorants aux temps paléolithiques. Ils portent tous les deux des traces de râclage.

Le premier, trouvé sous l'abri solutréen de Langerie-Haute (Dordogne), est un colorant noir, rentrant dans la catégorie des psilomélanes. Sa cassure est mate, son aspect noir-bleu, sa teneur en manganèse est riche. Il a donné à l'analyse :

Manganèse...........................	0 gr. 97
Fer..................................	0 gr. 03
Sulfate de baryte ou barytine..........	*traces.*

Cette matière pourrait être originaire de la Dordogne, car on a signalé des mines de manganèse à Périgueux.

Le second colorant est rouge. Il provient des déblais de la grotte des Eyzies (Dordogne). C'est un sesquioxyde de fer contenant quelques particules de carbonate de chaux, plus des matières insolubles telles que de la silice.

Il est très probable que les fresques de la grotte de Font-de-Gaume ont été peintes avec des colorants similaires.

Georges Poulain. — **Les âges de la pierre dans la vallée de la Seine, à Vernon et aux environs**. (Extrait du *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, t. XI). Louviers, 1904.

Après avoir donné un aperçu géologique de la région, l'auteur signale les découvertes d'instruments en silex des temps paléolithiques qui y ont été faites. Les sablières et les briqueteries, dont il a soigneusement relevé des coupes, sont en général pauvres en objets d'industrie et en débris paléontologiques, mais des coups de poing d'un aspect assez primitif ont été recueillis à une altitude très élevée (120, 130 et 132 mètres).

Un chapitre particulièrement intéressant du travail de M. G. Poulain est consacré aux fouilles qu'il a exécutées aux abris sous roche de Métreville. Des recherches pratiquées en 1902, au milieu des rochers situés dans les bois dépendant de ce hameau, avaient révélé l'existence d'une grotte sépulcrale de l'époque néolithique, qui contenait les débris de trois squelettes humains accompagnés d'éclats de silex, de fragments de poterie et de restes osseux de bœuf, de cerf et de lièvre.

A une quarantaine de mètres de là, sous un autre abri, les fouilles ont donné des résultats encore plus importants; cet abri se trouve à environ 30 mètres au-dessus de la Seine. Il est formé par une muraille rocheuse, longue de 7 mètres sur 5 de hauteur, dont le sommet s'avance en surplomb. La pierre, comme dans toutes les roches de Métreville, est un calcaire fortement pénétré de silex, appartenant à l'étage sénonien.

M. G. Poulain fit ouvrir une tranchée de 2 mètres de large le long de la paroi inférieure de l'abri, dans toute sa longueur. On enleva d'abord 0 m 80 d'éboulis, terre végétale mélangée de gros silex et de calcaires détachés du plafond. Dans ce terrain, les ouvriers ne rencontrèrent que des os très modernes de blaireau et de renard.

Sous ces éboulis le sol était plus compact et fortement imprégné de carbonate de chaux. Au niveau supérieur de cette couche, furent trouvés deux silex taillés néolithiques, dont un gros et épais grattoir semi-discoïde, un os de chien et un de chevreuil.

A 1 mètre de profondeur, le sol devenait de plus en plus compact et difficile à piocher ; à 1 m 30 on découvrit une belle lame de silex. Toujours au même niveau, mais disséminés un peu partout, furent trouvés une dizaine d'autres lames, mesurant de 6 à 12 centimètres de longueur, un grattoir et de nombreux éclats de silex. Toutes ces pièces sont en silex de la craie sénonienne et ont été taillées dans les rognons dont le calcaire de l'abri est pénétré. Elles sont couvertes d'inscrutations très tenaces.

Il n'a été rencontré dans cette couche aucun débris de poterie, mais elle contenait des ossements, qui, d'après les déterminations de M. Raoul Fortin, appartiennent au renne.

Comme la couche néolithique surmonte immédiatement le terrain compact qui a livré les débris d'os et de corne de renne, M. Poulain pense avec raison que l'on peut classer ce dépôt dans l'époque de la Madeleine.

C'est le premier gisement magdalénien signalé dans la vallée même de la Seine. L'industrie de cette époque a d'ailleurs été fort rarement constatée dans le bassin de ce fleuve.

M. Poulain examine ensuite les trouvailles se rapportant à la période néolithique. Il résulte de ses observations que les hommes de la pierre polie se groupaient surtout de deux manières : 1° sur les rives de la rivière, 2° sur les coteaux à proximité des sources.

Les rares monuments mégalithiques des environs de Vernon sont aussi l'objet d'une rapide description.

C'est principalement le *Tombeau de Sainte-Radegonde*, dans le cimetière de Giverny. Suivant la tradition, la sainte épouse de Clotaire Ier, qui est la patronne du pays, aurait été enterrée sous ce dolmen, aujourd'hui fort délabré. La table seule subsiste ; elle est en calcaire sénonien imprégné de silex, très résistant aux intempéries, et a comme dimensions : 2m 50 de long sur 2 mètres de large et 0m 50 d'épaisseur. Les supports ont été dispersés ; l'un d'eux gît à 2 mètres de la table, un autre sert de soubassement à la croix du cimetière. Autrefois, chacun voulait placer les restes des siens le plus près possible des reliques de la sainte et, en creusant la terre pour ces inhumations, on finit par amener l'écroulement des piliers.

Un autre dolmen de la même contrée, le *Tombeau de Saint Elbin*, à Port-Mort, a été détruit, il y a une vingtaine d'années, et remplacé par une pierre tombale parfaitement équarrie du plus pitoyable effet.

NÉCROLOGIE

PAUL NICOLE

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro la mort de Paul Nicole.

Homme d'une puissante activité et d'un savoir étendu, Paul Nicole a conçu dans sa vie de beaux et généreux projets, qui ne virent, malheureusement, pas tous leur réalisation. Après avoir organisé avec succès de brillantes expositions, telles que l'Exposition maritime de 1868, au Havre, l'Exposition des sciences appliquées à l'industrie de 1879, à Paris, et bien d'autres, il rêva mieux encore. Une idée grandiose l'avait séduit. Il s'agissait de la création d'un Palais de Cristal, laissant loin derrière lui celui de Sydenham. Ce palais, con-

sacré aux sciences, aux arts et à l'industrie, devait, dans sa pensée, abriter des expositions permanentes et temporaires, ainsi que des musées variés. Une large place y devait être réservée aux collections anthropologiques. On y aurait vu des reconstitutions de paysages des diverses périodes géologiques et de scènes des divers âges préhistoriques.

C'est en mûrissant ce projet que Paul Nicole prit goût aux études anthropologiques. L'histoire des religions attira plus spécialement son attention. Durant les vingt dernières années, il a rassemblé un nombre considérable de matériaux destinés à la publication d'un dictionnaire des croyances religieuses, des cultes et des dieux de tous les temps et de tous les pays.

Mais il s'intéressait aussi à la science préhistorique, qu'il contribua à vulgariser en des conférences charmantes. Lorsque fut fondée, au commencement de l'année 1904, la Société préhistorique de France, il compta parmi les premiers adhérents, et la jeune société se fit un honneur de le choisir comme vice-président.

Sous le titre de : *L'Homme il y a deux cent mille ans*, Paul Nicole a publié, en 1885, un très attachant petit volume, dont la lecture est aussi agréable qu'instructive.

A. de Mortillet.

ANDRÉ LEFÈVRE

André Lefèvre, décédé à Paris le 16 novembre 1904, était né à Provins en 1834. Tout à la fois poète, écrivain et érudit, depuis 1857 jusqu'à sa dernière heure, sa plume et son cerveau ne furent jamais inactifs. Parmi les nombreux ouvrages qu'il laisse, nous nous contenterons de citer un livre intéressant pour les préhistoriens : *L'Homme à travers les âges*, édité en 1880 par Reinwald.

L'École d'anthropologie perd en Lefèvre un de ses meilleurs professeurs. Il occupait à cette école la chaire d'ethnographie et linguistique, créée pour Abel Hovelacque, auquel il succéda en 1888.

Nul ne combattit avec plus d'énergie et plus de conviction que notre regretté collègue pour l'émancipation de la pensée humaine, et c'est à ce titre, surtout, que son nom restera parmi ceux dont la mort ne saurait effacer le souvenir.

A. de Mortillet

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

GERS

Auch. — Bibliothèque, à l'Hôtel de Ville (Cons. Ardit). Quelques antiquités, statuette gallo-romaine en marbre blanc représentant le poète Ausone.

— Musée de la Société archéologique de Gascogne, à l'ancien palais archiépiscopal, fondé en 1887 (Cons. : Tierny et Calcat). Antiquités préhistoriques, gallo-romaines et franques, en parties locales, Numismatique.

— Archives départementales : Herbier de la Société botanique et entomologique du Gers.

Condom. — Musée.

Mirande. — Musée.

GIRONDE

Bordeaux. — Muséum d'histoire naturelle, à l'ancien hôtel Lisleferme, au jardin public, fondé en 1802-1804 (Cons. : Kunstler, ass. : Brascassat). Le Muséum renferme des collections générales, régionales et spéciales.

I. Coll. générales importantes. A citer : Mammifères (Primates et Marsupiaux). Oiseaux. Reptiles (type du Crocodilus Journei). Poissons (série de salmonides, très remarquable, formée par M. Kunstler). Mollusques (série d'Helix). Crustacés (nombreuses pièces de la Nouvelle Calédonie). Anatomie comparée (l'ostéographie des cétacés est absolument remarquable : squelettes de dugong, lamantin, superbe exemplaire du Mesoplodon Sowerbyensis). Minéralogie.

II. Coll. régionales, complètes. Mammifères, oiseaux, reptiles, poissons, mollusques, réunis par le docteur Souverbie et classés par Gassies et Fischer. Géologie. Paléontologie : les vertébrés fossiles de la région sont très bien représentés, grâce à l'achat de la collection Delfortrie, renfermant de nombreux types de cet auteur.

III. Coll. spéciales, 1) Coll. conchyliologique de la Nouvelle-Calédonie, envoyée par les R. P. Lambert et Montrouzier, classée par le docteur Souverbie, renfermant de nombreux types de ce dernier. 2) Coll. de coléoptères de M. Perroud. 3) Coll. d'œufs des oiseaux d'Europe, de M. Mayrand. 4) Coll. paléontologique de Ch. Desmoulins, renfermant de nombreux types de cet auteur. 5) Coll. géologique de M. de Benoist, très riche pour les terrains tertiaires d'Aquitaine.

— Musée ethnographique et préhistorique, même local (Cons. : de Mensignac). Anthropologie (crânes africains et océaniens). Ethnographie. Préhistorique (très belle série de pièces du Périgord).

— Musée d'armes, à la Bibliothèque publique, rue Mably, fondé en 1855 (Cons. : de Mensignac). Antiquités gauloises, étrusques, mérovingiennes ; riche série égyptienne (Coffret en bois couvert d'hiéroglyphes). Armes océaniennes.

— Cabinet des médailles, même local (Cons. : de Mensignac).

— Musée lapidaire ou des antiques, même local (Cons. : de Mensignac). Antiquités égyptiennes (Coll. Godard) gallo-romaines, ces dernières importantes ; la plupart proviennent de la région : sculptures, mosaïques, cippes, sarcophages ; 240 inscriptions ; verreries, céramiques, bronzes (fouilles du cimetière de la Terre-Nègre, à Bordeaux).

— Musée Bonie, 30, rue d'Albret, fondé en 1896. Ethnographie arabe et orientale.

— Faculté des lettres. Moulages.

— Faculté des sciences. Coll. d'étude : Zoologie (Prof. : Perez et Kunstler). Botanique (Prof. : Millardet). Les coll. de géologie sont importantes (Prof. : Fallot) : 1) coll. d'étude ; 2) coll. régionales : *a*) paléontologie des Charentes (coll. Croizier), *b*) paléontologie des terrains tertiaires du sud-ouest (coll. Wattebled, Croisier, Fallot), *c*) géologie pyrénéenne.

— Faculté de médecine. Coll. d'histoire naturelle (surtout parasitologie). Coll. d'anatomie humaine. Musée d'ethnographie et d'études coloniales (Dir. : Coyne ; cons. :

Lemaire). Ce musée, déjà important, est actuellement en pleine réorganisation. Il doit s'enrichir de toutes les pièces asiatiques du Musée du Trocadéro et de tous les objets du Musée Guimet qui ne se rapportent pas à l'histoire des religions. Ethnographie, anthropologie, matière médicale (Coll. Brau de Saint-Pol Lias, Bonvalot, Capus, Sandret, Rabot, H. d'Orléans, Lefèvre-Pontalis, de Barthélemy, Laurent, Matignon, etc.).

— Jardin botanique de la Faculté de médecine, à Talence (fondation Godard). Herbiers.

— Jardin botanique de la ville, au jardin public (Cons. : docteur Beille). Herbiers.

— Société d'Océanographie. Collections.

Libourne. — Musée de la ville, à l'Hôtel de Ville (Cons. : Giron). Histoire naturelle et archéologie régionales ; numismatique.

— Musée cantonal.

Arcachon. — Musée à la station zoologique, fondée en 1863 par la Société scientifique (Cons. honor. : Fillioux ; Cons. : docteur Hameau). Les collections sont surtout locales. Géologie et paléontologie (miocène par Fischer ; formation des landes par M. Linder). Botanique : herbier des Landes de Lafont ; algues de la Méditerranée par M. Cosse. Zoologie, très importante. Animaux inférieurs. Conchyliologie, très importante (nombreux types de Fischer et de A. Lafont, provenant des dragages de ce dernier). Poissons. Reptiles. Oiseaux. Mammifères : belle série de cétacés (crâne de Ziphius cavirostris, seule capture océanique connue, trouvé dans le bassin). Préhistorique de la région. Ethnographie exotique. Histoire de l'ostréiculture et de la pêche, dans le bassin d'Arcachon ; histoire de l'industrie résinière de la région.

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

CARACTÈRES GÉNÉRAUX
DES INDUSTRIES DE LA PIERRE
DANS L'ALGÉRIE OCCIDENTALE

Par **M. Paul PALLARY.**

Les plus anciens restes de l'industrie humaine dont nous ayons constaté la présence dans le département d'Oran se rapportent à l'époque chelléenne. A Palikao, l'industrie comprend en majorité des outils en grès dur ou quartzite éclatés sur les deux faces correspondant exactement au coup de poing de Chelles [1]. Avec ce coup de poing, on trouve parfois de gros galets dont le pourtour a été retaillé [2] et d'autres outils de la forme d'un trapèze dont le bord supérieur forme biseau.

Ce qui caractérise l'industrie de Palikao, c'est la grossièreté du travail des outils et le peu de variété des matériaux utilisés. Des éclats de silex plus ou moins retouchés, mais toujours de petites dimensions, accompagnent cette industrie [3]. La faune de ce gisement comprend des grands vertébrés (Éléphant, Hippopotame, Rhinocéros, Zèbre, Girafe, Chameau, etc.), dont l'énumération a été déjà faite plusieurs fois et qui indiquent pour cette période un climat chaud analogue à celui du Zambèze [4]. Il est naturel de la

1. *Matér. pour l'hist. prim. de l'homme*, mai 1888, p. 221.
2. Type de Fonsorbes près de Toulouse (AFAS, 1887, I, p. 297).
3. Cette même association a été constatée à San Isidro, près Madrid, par notre ami Louis Siret.
4. *L'Anthropologie*, X, pp. 564-571. — B. S. G. F., XXVII, pp. 536 et 542. — *L'Anthropologie*, XI, p. 14.

synchroniser avec la faune marine à *Strombus mediterraneus* et autres espèces équatoriales des premières plages soulevées du pléistocène Nord-Africain. J'ai désigné cette époque sous le nom d'âge de l'*Elephas atlanticus* [1].

La faune de Palikao se retrouve autour de la source de Kârar près de Remchi (Montagnac) [2], mais l'industrie présente de légères différences avec celle de Palikao : les outils sont éclatés plus finement et correspondent mieux au type de Saint-Acheul qu'à celui de Chelles ; la matière première des outils est également plus variée, ce qui n'est sans doute qu'un effet des conditions locales. On y trouve aussi la même association de petits silex. Une autre différence c'est que la majeure partie des ossements indique des jeunes animaux, au lieu qu'à Palikao ce sont, au contraire, les adultes qui ont fourni la plus grande partie des ossements. Cette observation prouve, à notre sens, que la faune était déjà moins dense qu'à l'époque de Palikao, puisque les gens de Kârar ne pouvaient plus guère capturer que de jeunes animaux.

La même faune a encore été découverte à Aboukir près de Mostaganem, mais, jusqu'à ce jour, on n'y a pas encore trouvé de gros outils, mais seulement des éclats de silex superficiels.

Dans le dépôt travertineux d'Ouzidan et dans les alluvions de la bordure nord de la plaine d'Eghris, on trouve des outils en calcaire très finement retaillés qui correspondent aux plus beaux types dits « en amande » de Saint-Acheul. Le passage à l'industrie moustérienne (chelléo-moustérien) est établi par des pointes retouchées sur une seule face et ayant la forme classique des pointes du Moustier [3]. Malheureusement, dans ces deux gisements, aucun débris de vertébrés n'accompagne les pierres taillées.

Les découvertes de coups de poing à la surface du sol sont assez nombreuses mais presque toujours à l'état sporadique. Parmi celles-ci, il convient de citer la trouvaille

1. *Mém. Soc. géolog. France*, IX, I, p. 203.
2. *L'Anthropologie*, XI, 1900, n° 1.
3. A.F.A.S., 1893, II, pp. 659-661, et *Bull. Soc. Anthrop. Paris*, févr. 1895, p. 92. — Une de ces pointes fait actuellement partie des collections de la Galerie de Paléontologie du Muséum de Paris.

d'un instrument du type Saint-Acheul, en calcaire jurassique, trouvé près de Mascara et mesurant 275 millimètres de long : c'est le plus grand exemplaire connu jusqu'à ce jour du Nord de l'Afrique [1].

Des agglomérations importantes de ces outils ont été signalées par MM. Doumergue et Poirier sur les Hauts Plateaux, à Aïn el Hadjar et Marhoum. Cette industrie s'étend dans tout le Sud, comme le prouvent les trouvailles de MM. Flamand et Doumergue.

La période moustérienne succède sans transition à cette première époque, comme l'atteste la trouvaille de la grande pointe en calcaire recueillie dans le dépôt d'Ouzidan. A Kârar, M. Boulé a signalé les tendances de l'industrie à passer à des formes plus légères, triangulaires, taillées sur une seule face.

Tandis que les outils de la première période ne se trouvent que dans les alluvions ou à la surface du sol, les types du moustérien sont répartis soit dans les alluvions, soit dans les cavernes.

On peut citer, comme caractéristiques de cette époque, les stations d'Aïn el Hadjar, Saïda (graviers), de l'oued Temda et de Géryville, qui sont en place dans les alluvions : l'industrie comprend la pointe, le racloir, le disque et parfois de grandes lames, le plus généralement en silex et toujours bien taillés. Sauf à l'oued Temda, où nous avons trouvé une molaire de Phacochère, la faune manque dans ces alluvions.

Dans les cavernes, la même industrie se rencontre dans l'abri d'Aïn el Turk et dans la couche inférieure de presque toutes les cavernes de l'Oranie : Oran, Retaïmia, Saïda. La faune comprend le Rhinocéros, l'Hippopotame, le Zèbre, de grands Bovidés et quelques Antilopes.

Dans l'abri d'Aïn el Turk, la couche archéologique est un conglomérat rougeâtre dans lequel sont empâtés les outils en quartzite de taille grossière et les ossements. La

1. Dans la 3e édition du *Préhistorique* (1900), MM. de Mortillet signalent (p. 134) comme le plus grand instrument connu celui de la collection Christy qui mesure 30 centimètres de longueur. Le nôtre est donc l'un des plus grands exemplaires signalés jusqu'à ce jour.

mer envahit parfois l'abri et désorganise la brèche osseuse [1].

Dans les cavernes, la couche inférieure est formée de terres rouges ou blanches avec des cailloux anguleux et des outils en quartzite, en calcaire ou en silex. Les ossements y sont assez rares. Cette couche est en général peu épaisse et manque même parfois souvent, parce qu'elle a été enlevée par les habitants des époques suivantes [2].

On trouve bien à la surface, en bon nombre de localités, (Aïn Sefra [3], environs de Mascara, Canastel, dj. Mezaïta, etc.), des pointes, disques et racloirs dont la facture est identique à celle des silex moustériens, mais leur mélange avec des outils plus récents ne permet pas d'être très affirmatif à leur égard.

Il serait intéressant, à plus d'un titre, de revoir la station de Karouba, près de Mostaganem, où nous avons trouvé des quartzites taillés empâtés dans une plage soulevée.

C'est à l'industrie moustérienne que nous rapportons les pointes, racloirs et disques en calcaire vermiculé d'Aïn Sefra, Tiout [4], Arba Tahtani et de El Abiod Sidi Cheikh [5]. La vermiculation de ces calcaires est un phénomène d'érosion dû au frottement du sable : lorsque l'érosion a été trop prolongée, la taille n'est plus reconnaissable.

Malgré tout le soin apporté aux fouilles des grottes, tant à Oran que dans le reste du département, nous n'avons pu constater l'existence d'une période pouvant nettement être assimilée au solutréen et au magdalénien français. On trouve bien occasionnellement, soit dans les grottes (Troglodytes, Polygone, O. Saïda), soit dans les stations en plein air (Ras el Mâ de Mascara, El Kreider, Aïn Sefra, Aïn Harça, etc.), des pointes en silex ou en quartzite en forme de feuille de laurier, retaillées sur les deux faces, mais ces formes sont *toujours associées* à une industrie néolithique dont elles font partie intégrante. Plusieurs observateurs [6] trompés par la similitude des formes, n'ont pas hésité à

1. *Bull. Soc. Anthr. Lyon*, 1892, pp. 13-15.
2. A.F.A.S., 1894, II, p. 744.
3. *L'Homme préhistorique*, 1904, n° 4, p. 103.
4. id. 1904, n° 5, p. 160.
5. A.F.A.S., 1898, II, p. 582.
6. *L'Homme préhistorique*, 1904, n° 4, p. 104.

rapporter ces lames à l'industrie de Solutré, malgré l'absence des pointes à cran, qui, plus encore peut-être que les feuilles de laurier, caractérisent cette industrie.

Déjà, dans le Sud-Est de l'Espagne, M. Siret n'a pu que très difficilement trouver quelques vestiges pouvant être rapportés à ces deux phases de l'industrie de la pierre. Dans l'Ouest de l'Algérie, nous passons, d'un seul coup, du moustérien à une industrie certainement comparable au magdalénien mais que nous considérons comme plus récente à cause de l'apparition de la poterie :

« Dans la grotte du Polygone, il y a deux parties juxtaposées, l'une à droite, l'autre à gauche, toutes deux séparées par un banc de rochers éboulés pendant l'habitation de la grotte. Dans la portion de droite, nous avons observé une industrie qui est presque le magdalénien classique : pointes en os poli ornées de stries (manquant absolument dans les autres cavernes) ; abondance excessive de matières colorantes (hématites, fer oligiste écailleux, ocres de diverses nuances et argiles colorées) ; rareté, pour ne pas dire absence, de la poterie ; absence de haches polies et fréquence de petits silex à dos retaillé ; mais nous n'avons pas un seul de ces trapèzes si caractéristiques. On ne peut pas trouver plus d'analogies avec le magdalénien en tenant compte des différences de faune et de latitude[1] ».

M. Louis Siret n'hésite pas à considérer comme du magdalénien, c'est-à-dire comme quaternaire, un outillage absolument identique comme forme et dimensions des silex, quoiqu'il n'ait trouvé aucune trace de l'emploi de l'os. Nous sommes tenus à plus de réserve pour les grottes d'Oran par la constatation d'une faune qui ne diffère en rien du néolithique plus récent, par l'apparition de la poterie et des pointes de flèches pédonculées, taillées dans des lames. Nous admettrions plutôt que cette industrie appartient au néolithique ancien et qu'elle constitue une première phase correspondant assez exactement à l'ancien hiatus.

Le premier niveau du néolithique que nous venons de déterminer se rencontre très rarement à cause de l'habitude

1. A.F.A.S., 1894, II, pp. 742-743.

qu'avaient les autochtones de vider les grottes lorsque la masse des détritus les gênait. Dans son épanouissement, le néolithique oranais est caractérisé par la petitesse de l'outillage, l'abondance des lames brutes, à dos retaillé ou pédonculées, des lames à encoches, des petits silex à formes géométriques (triangles et trapèzes), de l'os poli, de la poterie très ornementée à fond courbe, des petites haches plates ou cylindriqnes toujours rares, des pendeloques en coquilles ou en carapace de tortue et des matières colorantes (ocres, hématite, oligiste)[1]. Les grottes des Troglodytes, du Polygone, la grande caverne de Noiseux et de la Tranchée sont les types les plus parfaits de cette période.

La faune est très riche et comprend des mollusques marins et terrestres qui ne diffèrent pas sensiblement des types actuels, mais la faune des vertébrés est au contraire fort différente de l'actuelle : on y trouve des animaux qui sont éteints ou ont émigré dans le Sud, tels que le cheval, l'âne, des dorcas, l'oryx, des bœufs. On constate l'extrême rareté du cheval et l'absence du chien; le grand bœuf à cornes recourbées en avant (*Bos opisthonomus* Pomel) et l'autruche sont caractéristiques de cette faune.

Nous considérons comme synchroniques de cette période les stations de pêche sur plein air ou faiblement enterrées que l'on trouve sur tout le littoral; l'industrie de la pierre ne diffère en rien de celle que nous venons d'énumérer. Les stations de la Batterie espagnole, de Roseville, d'Aïn Ferranine et de Lapasset sont typiques. A Roseville, on trouve dans la couche de terreau les squelettes humains dans les mêmes conditions que dans les cavernes d'Eckmuhl.

« L'industrie que nous avons trouvée dans les grottes de Noiseux, du Polygone et des Troglodytes marque l'apogée du travail de la pierre et de l'os, car les armes en pierre que nous trouvons dans les stations en plein air d'Eckmuhl, de Gambetta et de Canastel dénotent une période de décadence correspondant, il faut bien le remarquer, à l'abandon des cavernes comme lieux d'habitation et de sépulture.

1. On trouve une description détaillée de cet outillage in AFAS, 1891, II, pp. 637-644.

Cependant le passage de l'industrie si raffinée des grottes aux grossiers outils des ateliers en plein air n'a pas dû se faire d'une façon subite, et ce sont, sans aucun doute, les stations de pêche, que l'on observe en si grand nombre sur toute la côte (Aïn Ferranine, Batterie espagnole, Roseville), qui ont dû marquer cette transition, car les lames en silex ont la même facture que celles des grottes. Mais si l'industrie est à peu près semblable, les conditions d'habitation ne sont plus les mêmes, puisque ces stations sont placées sur des falaises, au bord de la mer, dans des endroits où les excavations manquent ou sont très rares. Forcément donc, l'homme de cette époque devait se construire des huttes pour s'abriter, non contre le froid, mais plutôt contre la chaleur[1] ».

Nous pensons que c'est à cette même époque qu'il faut rapporter l'industrie des petits silex si commune dans les Hauts plateaux et le Sud oranais et dont les stations les plus pures sont Tiaret, El Kreider, Taerziza, Aïn Mrirès, Arba Tahtani. Ce qui caractérise cette industrie, de même d'ailleurs que celle des grottes dont nous venons de parler, c'est l'extrême rareté des pointes de flèches. Mais quand on en trouve, elles sont toujours de petite taille, d'un travail soigné et *toujours taillées sur les deux faces*[2] ; par contre, il convient de signaler l'abondance des racloirs, dont certains sont de belle taille, des petits disques, des lames retaillées, des tranchets. Dans les stations du Sud, le silex est calcédonieux et fournit des instruments très remarquables comme facture ; la poterie n'est pas très rare et les ornements en forme de perles (grains de collier en test d'œufs d'autruche) se rencontrent assez souvent dans ces stations, associés parfois à des coquilles exotiques dont la présence dans le petit Sahara avait été invoquée comme un argument en faveur de la mer saharienne[3].

Les couches supérieures des grottes du Polygone, du Cuartel et du Ciel ouvert marquent le dernier terme de l'occupation des cavernes : la poterie y est plus grossière

1. *Bull. Soc. Archéol. Sousse*, 1903, n° 2, p. 155.
2. *L'Homme préhistorique*, 1904, n° 4, pp. 112-113, et n° 5, p. 159.
3. A. F. A. S., 1878, pp. 615-621.

que dans les couches sous-jacentes, elle est peu et mal ornementée et on constate de plus la fréquence de l'âne, du cheval et du chien qui sont si rares ou manquent dans les couches inférieures. Enfin, la présence de quelques débris de poterie à pâte très fine et d'une ornementation très artistique, ainsi que quelques fragments de cuivre ou bronze, permettent de supposer qu'à cette époque, les navigateurs grecs ou phéniciens étaient déjà en contact avec les aborigènes. La chose n'a pas lieu de nous surprendre d'ailleurs, puisque M. Louis Siret a trouvé sur la côte sud-est de l'Espagne (qui fait face à la nôtre) de nombreux vestiges qui témoignent de ces relations[1].

A cette industrie si avancée, a succédé une industrie plus fruste que l'on trouve en abondance dans tout le Tell et le Sud et caractérisée par les dimensions plus considérables de l'outillage, sa diversité plus grande et surtout par la présence de pointes de trait pédonculées, grosses, massives, irrégulières, très rarement symétriques[2]; quand l'extrémité se brisait, on retouchait la cassure pour transformer la pointe en un racloir pédonculé. *Toujours cet outillage est façonné sur une seule face.* Des broyeurs, des haches plates semblables à celles du néolithique ancien mais très rares et surtout des haches cylindriques complètent souvent cet outillage que l'on observe communément dans toute la province. Il convient de signaler à ce propos les grandes dimensions de ces haches « en boudin » qui atteignent jusqu'à 30 centimètres de longueur. On peut prendre comme types des stations de cette époque : Aïn Harça, le plateau de Ras el Mâ et le Champ de manœuvre, près de Mascara, celles du polygone d'Eckmuhl et de Canastel, près d'Oran : toutes ces stations sont toujours en plein air; nous n'avons jamais trouvé d'industrie similaire dans les grottes.

A notre avis, c'est de cette époque que datent presque tous les rochers gravés du Sud; car, à leur base, on trouve toujours un outillage semblable à celui que nous venons d'énumérer. A Tiout le procédé d'exécution du trait est par-

1. *L'Anthropologie*, 1892, 4, p. 402.
2. *L'Homme préhistorique*, 1904, n° 4, p. 111.

faitement reconnaissable : le dessin était d'abord piqueté — sans doute avec une hache polie — puis le trait était approfondi et poli.

Nous avons la preuve que les habitants de cette époque qui vivaient sur le littoral ne craignaient pas de s'aventurer en mer, car toutes les îles de la côte : Habilas, Rachsgounet, les Zaffarines ont été habitées par eux, ainsi que le témoignent les nombreux outils en silex que l'on trouve dans ces îles. Or, comme ces îles sont dépourvues d'eau, il faut bien admettre que les naturels avaient des moyens de transporter le précieux liquide dans ces endroits.

« Aux temps néolithiques succède en Algérie la période numide ou berbère, et c'est sans doute le contact des étrangers qui, introduisant dans notre pays les métaux, a dû amener cette décadence de la pierre que nous avons constatée dans les ateliers en plein air.

« Mais l'introduction des métaux ne dut se faire que lentement et difficilement, car l'emploi des armes en silex et des grosses haches en boudin se maintint jusque et pendant la domination romaine[1] ».

Dans la plupart des ruines berbères, on trouve encore des silex taillés : M. de la Blanchère avait déjà remarqué cette coïncidence[2]. De plus, il n'est pas rare de trouver des haches polies dans les ruines romaines (Lamoricière, Tiaret). La constatation que nous avons faite nous-mêmes dans une bourgade berbère du Dahra (Benia Djouhala) est très édifiante sous ce rapport[3].

Nous terminons cette étude par quelques considérations sur l'origine des matériaux utilisés dans l'Ouest de l'Algérie et l'emplacement des stations.

On peut remarquer que, dans le Tell et le Sud oranais, on ne connaît qu'un ou deux coups de poing et haches en silex, tandis que ceux qui proviennent des Hauts Plateaux sont tous, au contraire, en silex. Il y a là une relation évidente entre la nature de la matière première et la grosseur des outils.

1. *Bull. Soc. Archéol. Sousse*, 1904, n° 2, p. 156.

2. René de la Blanchère. *Voy. d'étude dans... la Maurétanie césarienne*, 1883, p. 41.

3. A.F.A.S., 1896, II, p. 42.

Bien que, dans le Tell, les gisements de silex de l'époque tertiaire ne soient pas rares, les autochtones n'ont cependant pas voulu utiliser le silex de cette origine qui est trop tendre. Ils ont préféré se servir des galets de silex très durs provenant soit des plages, soit des alluvions, soit des poudingues : il en est ainsi résulté d'abord une grande variété dans la nature du silex, puis, comme dans le Tell on ne trouve, en général, que des galets de faibles dimensions, tous les outils en silex sont forcément de petite taille. Aussi, lorsqu'il s'est agi de façonner des outils de grandes dimensions comme les coups de poing et haches polies, nos primitifs ont dû avoir recours à d'autres roches, telles que le quartzite, grès dur, calcaire, basalte et ophite que l'on trouve en bancs épais dans la région, et c'est ce qui explique pourquoi les outils chelléens et les haches polies que l'on trouve dans le Tell et dans le Sud sont en roches autres que le silex. Dans les Hauts Plateaux, au contraire, où l'on trouve le silex en gros blocs erratiques, les coups de poing sont tous en silex.

En résumé, c'est la nature de la matière première qui a réglé le choix des matériaux et imposé la taille des instruments.

Quant au choix des stations, il a été fixé par deux considérations : 1° le voisinage de l'eau, 2° la facilité de la défense.

Il est certain que la proximité d'une source ou d'un cours d'eau devait être un point capital pour les indigènes préhistoriques. Sauf des cas très rares (comme les stations insulaires par exemple) ils s'établissaient autour d'une source ou non loin d'un cours d'eau. Au premier avantage, ils ajoutaient celui de la défense.

« A l'âge de la pierre, les habitants du pays recherchaient surtout les promontoires ou langues de terrain formant un éperon, taillés à pic sur presque tous les bords et accessibles d'un côté seulement : les autres côtés étaient protégés soit par un cours d'eau, soit par la mer.

« Cette préoccupation de la défense apparait dès le quaternaire. A Ouzidan, elle est bien apparente. Au Champ de manœuvre de Mascara, à Saïda, à Mécherasfa, Frenda, Tiaret, des stations plus récentes sont situées sur de pareils

endroits. Sur le littoral (Canastel, Krichtel, Karouba) les hommes de l'âge de la pierre se retranchaient sur des plateaux culminants bordés du côté de la mer par des falaises très élevées (232 et 251 mètres à pic) : on ne pouvait accéder au campement que par un seul endroit. Des points où ils se plaçaient, on pouvait surveiller la côte sur une vaste étendue.

« Cette stratégie préhistorique est même si constante qu'elle nous sert de règle pour la recherche des stations[1] ».

En terminant ce court exposé de nos connaissances sur le préhistorique oranais, nous ferons remarquer que bien des points restent encore à élucider et que, malgré l'abondance des matériaux[2] dont nous disposons, il reste encore beaucoup à faire[3]. Nous ne pouvons donc que former le vœu que ces recherches soient poursuivies avant que la colonisation ou l'industrie n'aient effacé les premiers vestiges de la civilisation des âges de la pierre dans le Nord-Ouest de l'Afrique.

1. A.F.A.S., 1891, II, p. 602.

2. On trouvera dans les volumes de l'AFAS, 1891, 1893, 1896, 1900, l'énumération de 607 stations préhistoriques de l'Ouest algérien avec une bibliographie très détaillée relative aux travaux déjà publiés sur ces stations.

3. On remarquera notamment qu'en dehors des cavernes, nous ne savons rien des sépultures de l'âge de la pierre en Oranie.

PALAFITTES

DU LAC DE CLAIRVAUX (JURA)

Par **A. de MORTILLET.**

La première station lacustre de l'âge de la pierre, dont l'existence a été dûment constatée en France se trouve dans le Jura, tout près de Clairvaux, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Lons-le-Saunier. Elle a été découverte en 1870 par Jules Le Mire, qui lui a consacré une notice[1], devenue rare aujourd'hui, à laquelle nous allons faire d'utiles emprunts.

Au sud de Clairvaux, dans la partie orientale de la Combe-d'Ain, sur le premier plateau du Jura, au pied des contreforts qui le séparent du second plateau, sont deux lacs, désignés sous les noms du Grand Lac et du Petit Lac. Séparés par une plaine basse, souvent submergée pendant la mauvaise saison, ils devaient autrefois n'en former qu'un.

C'est dans le Grand Lac, belle pièce d'eau d'environ 80 hectares, dont le trop-plein se déverse dans l'Ain par le Drouvenant et la Syrène, qu'a été reconnue la présence d'habitations sur pilotis. A son extrémité nord, vers la partie qui se rapproche le plus du bourg de Clairvaux, se trouve une sorte de presqu'île, une langue de terre, qui s'avance dans le lac et qu'on appelle dans le pays la Motte-au-Magnin ou Motte-aux-Magnins. Ce tertre, dit Le Mire, a dû être autrefois une île, car la partie qui le rattache à la terre ferme est peu élevée. Peut-être même, dans les temps préhistoriques, n'était-ce qu'un bas-fond toujours recouvert par les eaux.

Le sol de cette éminence de terrain est, en effet, formé de la même dolomie qui constitue celui des blancs bords

1. Jules Le Mire : *Découverte d'une station lacustre de l'âge de la pierre polie dans le lac de Clairvaux.* (Extrait du *Recueil de l'Académie de Besançon.* 1872, 52 pages et 6 planches).

et tout le fond du lac. Dans les grandes eaux, elle est en partie recouverte et le sommet reste isolé du rivage.

Des instruments néolithiques, des haches en bronze, des objets de parure et des monnaies gauloises et romaines ont été découverts à diverses époques sur la butte même et dans la partie comprise entre elle et la ville. Ces trouvailles accidentelles, faites en creusant des fossés d'assainissement, montrent que ce point a été souvent occupé.

L'été de 1870 ayant été particulièrement chaud et sec, les eaux du lac baissèrent considérablement. Elles abandonnèrent les blancs bords presque en totalité et laissèrent à sec des parties, qui, de mémoire d'homme, avaient toujours été recouvertes jusqu'à une profondeur d'un mètre ou d'un mètre et demi.

C'est alors que Le Mire aperçut de nombreux pilotis, dont le sommet dépassait le sol asséché. Il explora attentivement tout le pourtour du lac et reconnut l'existence de plusieurs groupes de pieux au sud et à l'ouest de ses bords, mais il n'y rencontra point de couche archéologique, point de traces d'incendie. C'est, ainsi qu'il le fait très justement observer, dans les endroits où les habitations ont été incendiées que se font les trouvailles les plus fructueuses.

Au nord du lac les pilotis sont encore plus nombreux (Fig. 24.) Des fouilles furent d'abord entreprises à 100 mètres environ à l'ouest de la Motte-aux-Magnins, non loin du canal servant de déversoir aux eaux du lac. Elles ne donnèrent pas grand résultat.

De nouvelles fouilles exécutées plus près du bord, à 4 mètres seulement de la berge sud de la Motte-aux-Magnins, furent plus heureuses. Là, Le Mire rencontra une couche de 15 à 20 centimètres de limon blanc amoncelé par les vagues, puis au-dessous un dépôt tourbeux, assez semblable à du fumier, composé de fibres de végétaux divers, de racines de joncs, de roseaux, de nénuphars et autres plantes aquatiques.

Cette dernière couche, sorte de tourbe dans un état incomplet de formation, contenait, en outre, des débris de bois à moitié brûlés, des charbons, des rejets de cuisine et de nombreux objets d'industrie. Son épaisseur variait de $0^{m},80$ à $1^{m},20$.

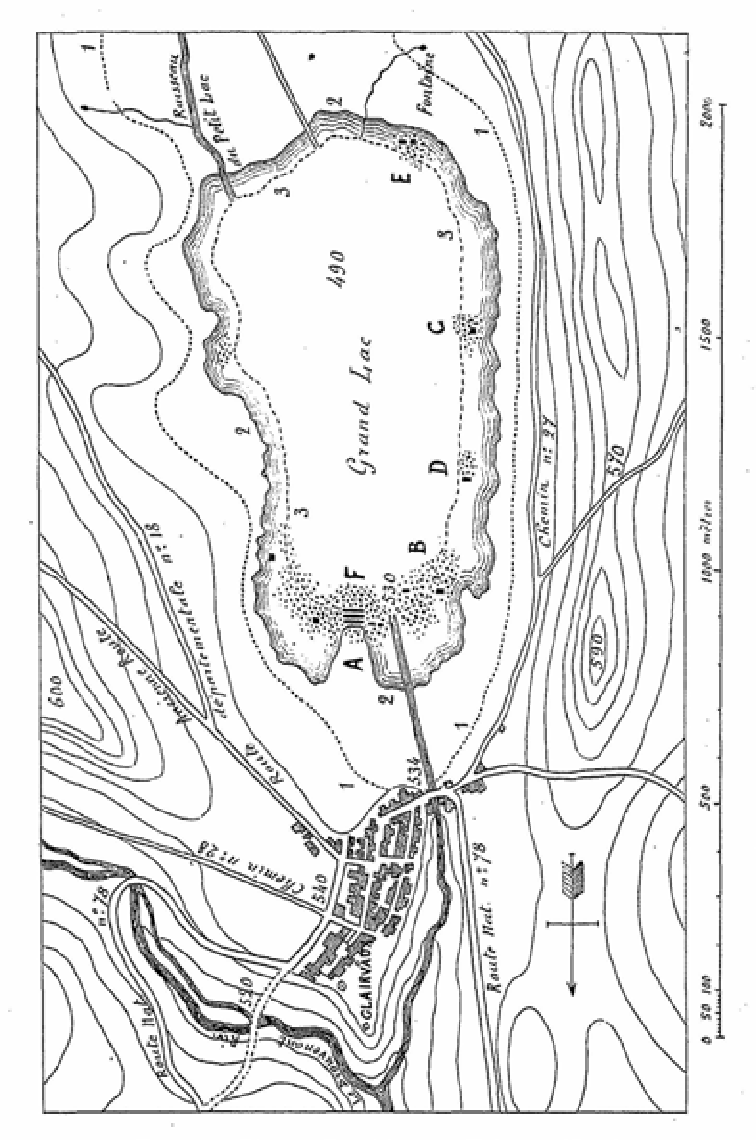


Fig. 24. — Plan du Grand Lac de Clairvaux (Jura).

1. Ancien rivage du lac. — 2. Rivage actuel. — 3. Bord de l'eau en juillet 1870. — A. Motte au Magnin. — B. C. Nombreux pilotis enfoncés dans le sol et visibles à la surface. — D. E. Fouilles improductives sur des emplacements de pilotis. — F. Emplacement des fouilles ayant donné des débris d'industrie. — Les chiffres indiquent, en mètres, l'élévation du terrain au-dessus du niveau de la mer.

Les restes de nourrirure étaient habituellement dans la partie supérieure de la couche tourbeuse et les objets d'industrie, plus lourds, le plus souvent à la base, près du sol naturel du lac, dans lequel on ne retrouve plus rien.

Voici, d'après Le Mire, l'inventaire sommaire des pièces recueillies en cet endroit :

Éclats de silex	218
Pointes de flèches en silex	11
Pointe de lance en silex	1
Grès à aiguiser	3
Haches en pierre polie, non emmanchées	9
— — — emmanchées	4
Gaines de haches en corne de cerf	49
Haches-marteaux en corne de cerf	14
Fragments divers de corne de cerf	250
Poinçons en os	23
Ciseaux en os	3
Poignards en cubitus de bœuf	3
Fragments de poterie	140
Vases en bois	15
Fragments d'arcs	3
Essieu de char	1
Maillet en bois	1
Plaquettes de nacre	3

Examinons séparément ces diverses catégories d'objets.

Objets en pierre. — En fait de silex taillés, il y a surtout de nombreux éclats. Ils sont, pour la plupart, recouverts d'une patine blanche ou jaunâtre. Les pointes de flèches affectent ou général une forme en losange. Une pointe de lance, ou lame de poignard, mesurant environ 20 centimètres de longueur, rappelle les grandes pièces en feuille de laurier de l'époque solutréenne.

Les haches en pierre polie sont relativement rares et n'atteignent pas de grandes dimensions. Elles sont en roches variées, étrangères à la région, parmi lesquelles on peut citer des serpentines et des jadéites. Sur 13 exemplaires récoltés par Le Mire, 4 sont encore fixés dans des gaines ou dans des poignées en corne de cerf.

A signaler enfin quelques polissoirs en grès, qui semblent avoir été plutôt destinés à aiguiser les pièces en os ou en corne que les haches en pierre,

Objets en corne de cerf. — Les fragments de corne de cerf sont extrêmement abondants. Tous portent des traces de travail. Parmi les objets fabriqués avec cette matière, on distingue principalement des gaines de haches. Le type à soie carrée entrant dans le manche en bois [1] est le plus commun, mais on voit aussi quelques gaines à trou transversal [2].

Viennent ensuite des haches à trou transversal taillées dans des bases de merrains. Un côté, conservant encore la couronne ou meule, formait marteau, l'autre aiguisé en taillant faisait l'office de hache et pouvait servir soit à entamer du bois soit aux travaux agricoles. Une de ces haches était encore munie de son manche en bois qui mesurait 40 centimètres de longueur.

Puis des pics ou pioches, composés du merrain et de l'andouiller basilaire. Dans une pièce un peu différente, un andouiller tient lieu de manche et un autre est aiguisé en manière de hache.

Plusieurs dagues de cerf, longues de 40 à 45 centimètres et bien affilées, constituent d'excellents poignards.

Il nous faut encore signaler une curieuse pièce : c'est une plaque de corne de cerf soigneusement amincie et polie, formant une sorte de coude ou crochet, avec un bord aiguisé comme pour servir à couper. Cet ustensile, dont l'usage nous échappe, n'est pas sans analogie avec quelques objets provenant des cités lacustres suisses. Le Musée de Lausanne, entre autres, en possède deux spécimens trouvés dans la station néolithique de Concise, sur le lac de Neuchâtel. Ils ne diffèrent guère de celui de Clairvaux que par l'étroitesse plus grande des branches et la présence d'un trou de suspension au bout de la plus longue.

Il n'a été trouvé qu'une seule corne de chevreuil.

Objets en os. — Ces objets, presque tous faits avec des os longs de mammifères refendus et aiguisés, consistent en

1. *Musée préhistorique*, 2e édition, 1903, pl. LI, fig. 549 et 550.
2. *Id.*, pl. LI, fig. 546 et 548.

poinçons de dimensions très variables et en ciseaux. Sur les trois ciseaux rencontrés, deux sont encore emmanchés dans des poignées en andouillers de cerf. Trois poignards sont confectionnés avec des cubitus de bœuf, os qui est bien en main et se prête admirablement à cette destination.

Poterie. — Les tessons de poterie sont nombreux. Généralement épais, la terre en est grossière, parsemée de grains de quartz et imparfaitement cuite. Ils appartiennent presque tous à des vases de formes arrondies, dont quelques-uns, de grandes dimensions, pouvaient contenir de dix à douze litres. Leur ornementation, très rudimentaire, consiste en lignes horizontales, en creux ou en relief, en impressions obtenues au moyen de coups d'ongle et en fines raies croisées. Ils ne présentent parfois qu'un simple cordon en relief à la partie supérieure. Ces bourrelets devaient avoir principalement pour objet de donner plus de solidité aux poteries. Des mamelons ou boutons saillants percés d'un trou servaient à les suspendre.

On voit aussi, ajoute Le Mire, des débris de vases d'une pâte beaucoup plus fine et plus pure, à parois plus minces, à formes plus élégantes, à ornementation plus délicate. Une semblable association de poteries de facture tout à fait différente a été maintes fois constatée dans les gisements néolithiques.

Objets en bois. — Les vases en bois ne sont pas rares. Il en a été rencontré une quinzaine. Ils ont, comme dimensions moyennes, de 12 à 20 centimètres de diamètre et sont tous à fond arrondi. Leur épaisseur est de 15 millimètres au fond et de 5 à 6 millimètres vers les bords. Ce sont en général des écuelles, parfois munies d'un appendice ou d'une anse. D'après Le Mire, ils seraient en bois de hêtre.

Plusieurs blocs de bois, de forme sphérique, semblent être des ébauches de vases.

Trois fragments d'arcs, dont le plus important mesure 48 centimètres de longueur, ont également été retirés de la couche archéologique. Deux d'entre eux conservent encore à une de leurs extrémités la partie destinée à recevoir la corde, grossièrement entaillée.

Une boule de 7 à 8 centimètres de diamètre, paraissant être une loupe de hêtre, est percée d'un trou dans lequel

est passé un manche en bois de noisetier. Ce devait être soit une massue, soit un maillet.

Un fragment de grande pièce en bois, long de 66 centimètres, a tout l'air d'être un essieu de char, portant, au bout de la fusée, le trou destiné à recevoir la cheville qui retenait la roue, et à l'autre extrémité, représentant à peu près le milieu de la pièce, des traces du trou qui servait à la rattacher au train.

Notons encore un certain nombre de planches ou plateaux de sapin de 6 à 8 centimètres d'épaisseur, sans doute fendus au moyen de coins. Il a, du reste, été recueilli une douzaine de coins en chêne, semblables à ceux dont on se sert actuellement pour refendre le bois de chauffage, qui ont très bien pu être employés à la fabrication de ces planchettes.

Les pieux ou pilotis, qui mesurent de 10 à 15 centimètres de diamètre, sont faits de différentes essences : chêne, sapin, if, tremble, bouleau et noisetier.

Quelques brins de clématite gisant dans la couche tourbeuse ont pu, comme le pense Le Mire, jouer le rôle de liens pour relier entre elles les pièces de bois.

Parure. — En fait d'objets de parure, il n'y a que quelques plaquettes de forme symétrique, taillées dans des coquilles nacrées d'*Unios* ou moules d'eau douce et percées de trous de suspension.

Aliments. — Le Mire a noté la présence de très nombreuses coquilles de noisettes, parmi lesquelles il s'en trouvait quelques-unes d'entières ; d'amas de petites graines paraissant être des pépins de framboises ou de mûres sauvages, qui ont très vraisemblablement servi à fabriquer une boisson fermentée, une sorte de vin ; enfin, mais en petite quantité, de noyaux de prunelles, d'écorces de glands et de grains de blé.

La chair de divers animaux sauvages et domestiques fournissait à l'alimentation un important appoint. Il n'a pas été retiré des fouilles moins de 150 kilogrammes d'ossements bruts, appartenant pour la plupart au cerf, au chevreuil, au sanglier, au cochon domestique et au bœuf. Les os à moelle sont tous brisés. Parmi ces ossements se trouvent deux crânes de chiens.

Arrêté dans ses recherches par le retour des eaux, Le Mire estimait qu'il n'avait pas exploré la vingtième partie du terrain dans lequel on pouvait espérer faire des découvertes.

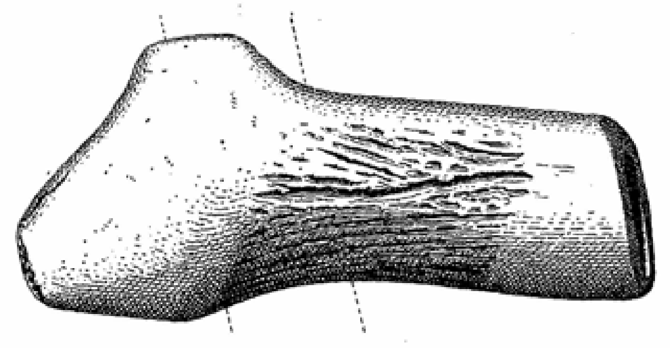


Fig. 25. — Gaine de hache à trou transversal, en bois de cerf. Clairvaux (Jura). Musée de l'École d'Anthropologie. 1/2 gr. nature.

Les fouilles entreprises depuis n'ont pas été poursuivies avec une persévérance suffisante pour pouvoir donner des résultats importants.

Au cours de celles exécutées en 1897, pour le compte de l'École d'anthropologie, par G. d'Ault du Mesnil et Louis Capitan, il a été recueilli des cornes de cerf travaillées, des débris de vases en bois, des meules et des molettes, quelques silex taillés, une hachette en pierre polie et des tessons de poterie.

La seule pièce, qui, dans cet ensemble, présente un réel intérêt est une belle gaine de hache, en bois de cerf, du type à trou transversal (Fig. 25), type peu commun dans les stations lacustres. Sa longueur totale est de 165 millimètres. L'œil, dans lequel était encore engagé un morceau du manche en bois, est de forme ovale et mesure 33 millimètres de long sur 21 de large. Cet instrument a longtemps servi. Il est parfaitement poli sur une grande partie de sa surface. Les rugosités de la corne ne sont visibles que sur une faible portion du fût et leur relief y est même fort atténué par le frottement. On remarque à l'extrémité du talon des traces de percussion.

Ce n'est que tout récemment, en 1904, que l'exploration

du lac de Clairvaux a été reprise d'une façon plus complète.

S'étant rendu acquéreur du point du rivage où se rencontrent les restes d'industrie, Alexandre Stuer y fit pra-

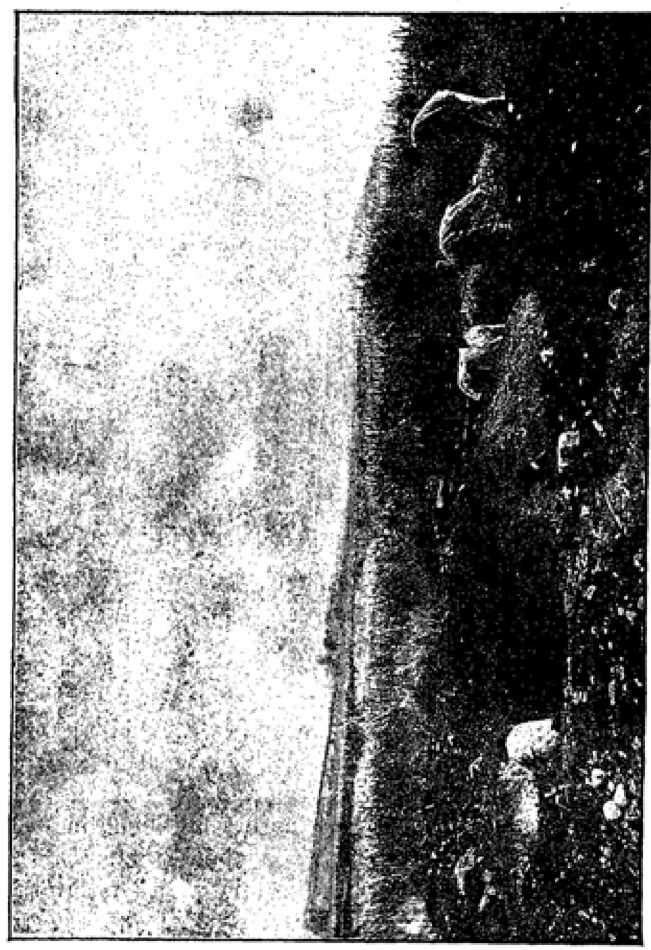


Fig. 26. — Vue du Lac de Clairvaux (Jura). Au premier plan sont les tranchées creusées par A. Stuer.

tiquer, avec le concours de Grosjean, des fouilles assez considérables, que contribua puissamment à faciliter la sécheresse exceptionnelle de l'été dernier. Des tranchées furent ouvertes dans le sol mis à découvert par le retrait des eaux

(Fig. 26). Elles atteignirent une profondeur de 1 m. 50. C'est à ce niveau que se trouvait la bonne couche, celle qui livra la plupart des objets recueillis, sauf pourtant les pointes de flèches en silex, qui gisaient à un niveau supérieur, à 60 centimètres seulement de profondeur. On a constaté dans la couche archéologique la présence d'une épaisse litière de mousse, dont quelques échantillons ont été conservés pour les déterminer.



Fig. 27. — Grattoir en silex. Clairvaux (Jura). Coll. Bourdot. 2/3 gr. nature.

Il a été fait, durant ces travaux, d'abondantes récoltes, qu'Alexandre Stuer a eu l'obligance de nous communiquer. Les renseignements qu'elles nous fournissent viennent utilement compléter ceux enregistrés par Le Mire.

Nous allons donc rapidement résumer les observations que nous avons pu faire à leur sujet, en suivant l'ordre adopté précédemment.

Objets en pierre. — Les silex taillés sont assez nombreux. Outre des éclats sans formes bien définies, nous rencontrons un certain nombre d'instruments de formes connues : des retouchoirs à extrémités polies par l'usage, des grattoirs semblables à ceux si abondants dans nos ateliers néolithiques (Fig. 27), et des scies, dont les unes sont de forme lancéolée, tandis que d'autres présentent d'un côté un coupant plus ou moins rugueux et de l'autre un dos plus ou moins épais pour ne pas blesser la main.

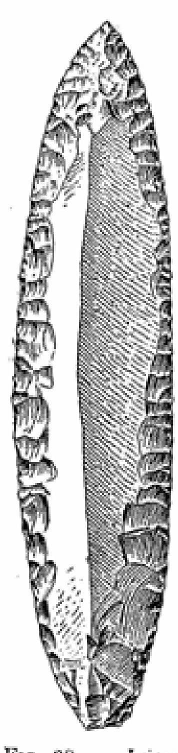


Fig. 28. — Lame de silex retouchée. Clairvaux (Jura). Coll. Bourdot. 2/3 gr. nature.

Une très jolie lame de silex finement retouchée sur une de ses faces et terminée en pointe (Fig. 28) mesure près de 14 centimètres de long. Elle est fortement cacholonnée. D'autres lames encore plus grandes et à peu près dépourvues de patine sont en silex du Grand-Pressigny.

Les pointes de flèches, récoltées, ainsi que nous l'avons déjà dit, au-dessus de la couche archéologique proprement dite, affectent la forme de triangles, d'amandes et de losanges. Chez quelques-unes, la base est légèrement concave.



Fig. 29. — Hache, ou ciseau, en pierre polie fixée dans une poignée en corne de cerf. Clairvaux (Jura). Coll. L. Giraux. 1/2 gr. nat.

Parmi les roches qui ont servi à la fabrication des haches polies, on peut citer la diorite, l'éclogite, la jadéite, la chloromélanite et la saussurite. Ces pièces, dont quelques-unes sont restées encastrées dans des manches ou dans des gaines en corne de cerf (Fig. 29), n'atteignent pas les dimensions des grandes haches des palafittes de la Suisse. Leur longueur varie de 2 à 12 centimètres.

Ajoutons encore en fait d'objets en pierre : un disque aplati avec trou central, peut-être utilisé comme sommet de casse-tête ; des meules en mollasse, une molette en granite, des percuteurs et des broyeurs en calcaire siliceux local du jurassique supérieur, sous-étage purbeckien.

Plus deux pyrites, qui ont très probablement servi à produire du feu.

Objets en corne de cerf. — Particulièrement abondants sont les fragments travaillés de cette matière. On remarque parmi eux des manches d'outils comme celui représenté figure 29, et de très nombreuses gaines de haches, les unes seulement ébauchées, les autres finies, appartenant en très grande majorité aux types à grosse soie carrée et à talon que nous avons déjà indiqués.

Il s'en trouve également une du type à trou transversal, avec surface polie, assez semblable à celle que possède le musée de l'École d'anthropologie (Fig. 25).

De beaux échantillons de haches en corne de cerf à trou transversal ont également été recueillis. L'un d'eux était encore, comme celui trouvé par Le Mire dont il a été question plus haut, muni de son manche entier (Fig. 30). La tête, taillée dans la base d'une corne de cerf, est aiguisée en

biseau. Le manche est en bois souple et résistant de coudrier ou *noisetier*. Il a 49 centimètres de longueur ; sa largeur

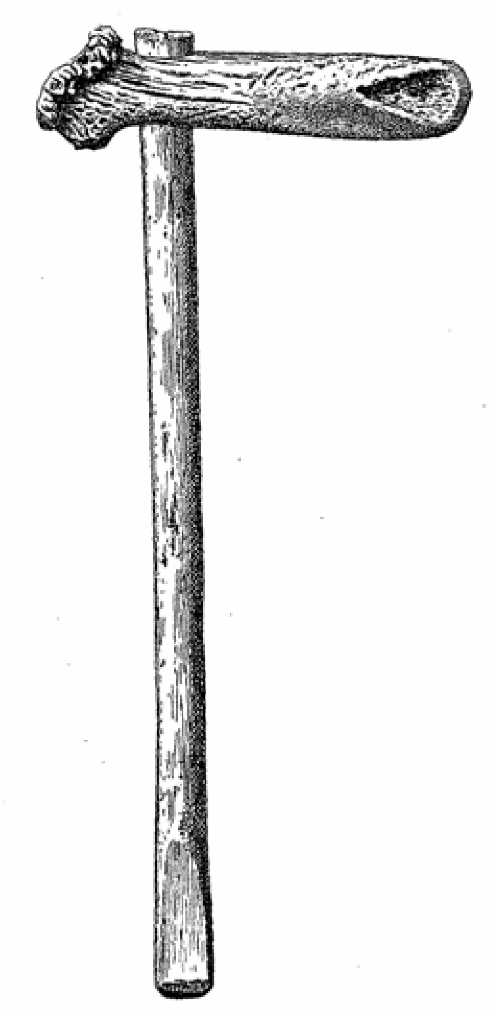


Fig. 30. — Hache en corne de cerf avec son manche en bois. Clairvaux (Jura). Coll. Olivier Costa de Beauregard. 1/4 gr. nature.

actuelle est de 20 millimètres au milieu et de 25 à la base, qui est plus large et plus aplatie ; son épaisseur actuelle est de 14 à 15 millimètres. Mais le bois ayant subi un fort retrait

en se desséchant, ces dimensions devaient être primitivement plus considérables. Autant qu'on en peut juger par celles de l'œil dans lequel il était engagé, elles devaient être au moins de 28 sur 17 millimètres.

Notons encore des pics ou pioches, des andouillers dont la pointe a été aiguisée, et un certain nombre d'exemplaires d'un très curieux ustensile que l'on a rencontré dans presque toutes les stations lacustres, mais dont la véritable destination nous échappe complètement. Ordinairement désignés sous le nom de navettes, ces objets consistent en une épaisse et étroite plaquette, conservant sur une de ses faces les rugosités naturelles de la corne et échancrée à la partie supérieure de deux entailles latérales qui paraissent destinées à recevoir un lien[1].

Plusieurs des spécimens provenant des fouilles de Stuer sont conformes à la description qui précède. Ils mesurent de 10 à 13 centimètres 1/2 de longueur. D'autres, plus grands et dépourvus d'encoches latérales, semblent être des ébauches de pièces du même genre. Leur longuenr varie de 20 à 24 centimètres.

Enfin, deux cornes de chevreuil, dont les andouillers ont été détachés et dont les aspérités ont été légèrement polies, ont leur extrémité finement appointie. Ce devaient être des armes dangereuses. L'une d'elles, longue de 23 centimètres, est représentée figure 31.

A en juger par la grande quantité de cornes extraites du lac de Clairvaux, le cerf devait être très commun dans les forêts du voisinage à l'époque robenhausienne. Il semble fort douteux que les nombreux instruments fabriqués avec cette matière, et particulièrement les gaines de haches, dont le nombre n'est guère en rapport avec celui des haches elles-mêmes, aient tous été destinés à la consommation locale. La disproportion que l'on observe entre deux parties d'un même ustensile ne pouvant être employées l'une sans l'autre, porterait plutôt à croire qu'il y avait alors, dans ce coin du Jura, une importante fabrication d'objets en corne, dont les produits devaient être exportés au loin, dans des régions mieux partagées en fait de roches propres

1. *Musée préhistorique*, 2e éd., 1903, pl. LXVIII, fig. 755.

à la confection des haches polies, mais où le cerf était plus rare.

Objets en os. — L'os est surtout représenté par des ciseaux et des poinçons. Parmi ces derniers, les plus petits n'ont que quelques centimètres de longueur, tandis que les plus grands atteignent jusqu'à 18 centimètres. Il y a aussi des côtes de bœuf aiguisées. En en groupant un certain nombre on obtenait des peignes, qui servaient probablement à carder les matières textiles. Quelques incisives de castor, dont le coupant a été poli, ont dû être utilisées comme gouges.

Poterie. — Nombreux tessons d'une pâte en général grossière. Quelques-uns portent des mamelons; un d'eux, aplati dans le sens de sa largeur, est percé de plusieurs trous de suspension. Les fonds sont le plus souvent arrondis. Quelques fragments indiquent cependant, par leur courbure, l'existence de grands vases cylindriques, dont le fond devait être plat et dont le haut était garni d'anses aplaties parallèles au bord. Ils devaient avoir, à l'ouverture, un diamètre intérieur d'environ 26 centimètres. L'épaisseur des parois était de 8 à 12 millimètres.

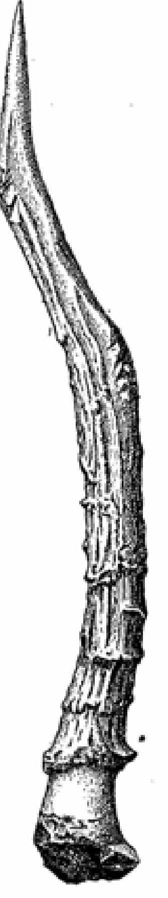


Fig. 31. — Poignard en corne de chevreuil. Clairvaux (Jura). Coll. Louis Giraux. 1/2 gr. nature.

Objets en bois. — Outre les manches d'outils, dont il a été récolté plusieurs exemplaires, il y a des vases en bois, analogues à ceux déjà signalés, et d'énormes loupes, qui ont absolument l'air d'être des ébauches d'écuelles dont l'intérieur n'aurait pas encore été creusé. La partie extérieure, grossièrement taillée, est d'une forme à peu près hémisphérique et des protubérances, ménagées sur un des côtés, occupent exactement la place où se trouvent d'ordinaire les anses.

La pièce en bois la plus curieuse des récoltes de Stuer

est un petit arc ou archet en coudrier, avec entailles aux deux extrémités (Fig. 32). Ses dimensions actuelles, c'est-à-dire après dessèchement du bois, sont : longueur, 435 millimètres ; largeur maximum, 21 millimètres ; épaisseur maximum, 9 millimètres ; flèche de l'arc non tendu, 32 millimètres. Au milieu, dans la partie qui devait être tenue en main, il est un peu moins large et comme usé. Ce n'est évidemment pas un arc à lancer des flèches, comme ceux dont les fragments ont été recueillis par Le Mire. Ses faibles dimensions ne laissent aucun doute à cet égard. Il est très vraisemblable que c'est l'archet ou arçon à l'aide duquel on communiquait un mouvement de rotation à un foret semblable à ceux dont se servaient les anciens Égyptiens et dont se servent encore certains Indiens de l'Amérique du Nord, soit pour percer des trous, soit pour produire du feu par friction. On pourrait aussi y voir, bien que cette hypothèse nous semble moins satisfaisante, le ressort d'un piège à arbalète du genre de ceux qu'emploient la plupart des habitants de l'extrême Nord de l'Asie pour prendre les petits animaux à fourrure.



Fig. 32. — Archet en coudrier. Clairvaux (Jura). Coll. Olivier Costa de Beauregard. 1/4 gr. nature.

Au milieu de nombre d'autres objets en bois, dont beaucoup sont indéterminables, on remarque encore quelques agitateurs, faits d'un tronçon de tige médiane de jeune sapin au bas duquel rayonnent les branches latérales coupées à une distance égale du centre[1]. Identiques à ceux encore en usage dans divers pays pour battre la crème, ces appareils devaient avoir dans les temps préhistoriques la même destination.

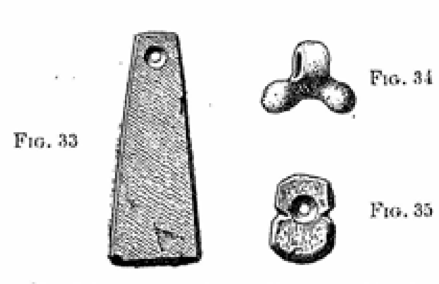
Des plaques d'écorce de bouleau qui gisaient au niveau de la couche archéologique ont pu servir à fabriquer des boîtes ou des seaux.

Un pilotientier, que les ouvriers travaillant sous la direc-

1. *Musée préhistorique*, 2e éd., 1903, pl. LXVI, fig. 721.

tion de Stuer sont parvenus à arracher du fond du lac, mesurait 2m 50 de longueur.

Objets de parure. — Sans être très nombreuses, ni très luxueuses, les pièces pouvant rentrer dans cette catégorie, recoltées pendant les dernières fouilles, sont pourtant plus variées que celles rencontrées précédemment. Elles consistent en un boutoir supérieur de sanglier, percé de deux trous, des canines d'ours avec trou de suspension et quelques pendeloques en pierre. Nous donnons le dessin de trois pendants de collier particulièrement intéressants parce qu'ils appartiennent à des types qui se montrent communément dans les dolmens du Midi de la France, mais qui n'avaient pas encore été signalés dans les habitations lacustres. Le premier (Fig. 33) est une mince plaquette de pierre schisteuse grise, découpée en forme de trapèze et percée d'un petit trou dans sa partie la plus étroite. Le second (Fig. 34), taillé dans un carbonate de chaux, a une forme assez bizarre. Il représente une sorte de perle au bas de laquelle sont deux petits appendices ovoïdes [1]. Le troisième (Fig. 35) est une perle aplatie, avec coches sur les côtés [2]. La matière dont elle est faite est également un carbonate de chaux, mais d'une variété différente.



Pendeloques en pierre. Clairvaux (Jura). Coll. Bourdot. Gr. nature.

D'après des renseignements communiqués à Stuer, on aurait aussi trouvé à Clairvaux un collier de perles en callaïs.

Signalons en passant un fait qui peut paraître étrange. Il n'a été rencontré, dans le gisement qui nous occupe, aucune trace d'étoffes, alors que les restes carbonisés de tissus divers sont assez communs à Robenhausen, ainsi que

1. *Musée préhistorique*, 2e édit., 1903, pl. LXIX, fig. 771
2. *Id.*, pl. LXIX, figure 770.

dans les dépôts néolithiques de plusieurs autres points des lacs de la Suisse.

Aliments. — Aux fruits et aux graines indiqués par Le Mire, il faut ajouter des pommes sèches coupées en deux.

La palafitte de Clairvaux appartient sans conteste à l'époque robenhausienne, mais l'industrie qu'elle recèle n'a pas absolument le même aspect que celle de Robenhausen. Ce ne sont peut-être là que de simples différences régionales de civilisations appartenant à un même âge.

L'intérêt qu'offre la station de Clairvaux réside non seulement dans les données nouvelles qu'elle apporte sur l'époque de la pierre polie, mais aussi dans la rareté des palafittes de cet âge en France. En dehors d'elle, nous n'en connaissons jusqu'à présent que deux : une en Haute-Savoie, découverte en 1884, dans le lac d'Annecy, à l'entrée du port de cette ville ; et l'autre dans le Jura, révélée l'été dernier par une baisse considérable des eaux du petit lac de Chalain, situé au nord de celui de Clairvaux, dont il n'est éloigné que d'une douzaine de kilomètres.

NOUVELLES

Société normande d'études préhistoriques.

Cette Société a tenu, le dimanche 18 décembre dernier, à 2 heures de l'après-midi, une réunion générale à Rouen.

Parmi les communications inscrites à l'ordre du jour nous relevons les suivantes :

Découverte d'une sépulture à incinération, près de Vernon (Eure), par M. G. Poulain.

Présentation d'un silex taillé à figuration humaine, par M. Gallerand.

Les tout-petits silex néolithiques des environs de Bernay et principalement de Beaumont (section de Vieilles), par M. l'abbé A. Dubois.

Note sur les objets recueillis à Saint-Aquilin-de-Pacy et à Orgeville, par M. l'abbé J. Philippe.

Compte rendu des fouilles de Métreville, par M. G. Poulain.

Études sur la préhension des silex taillés, par M. G. Morel,

Compte rendu de l'excursion du 24 avril à Bueil, Boisset-les-Prévanches et Orgeville, par M. l'abbé J. Philippe.

Compte rendu de la réunion à Gournay et de l'excursion à Champignolles, par M. Brasseur.

La matinée a été employée à la visite du Musée des antiquités et des collections ethnographiques du Muséum d'histoire naturelle.

Vente Rambert.

Dans cette réunion intéressante d'antiquités presque toutes locales, qui ont été vendues à Cusset (Allier), figuraient un certain nombre de haches polies en silex, fibrolite, jadéite, néphrite, grès, etc., des marteaux-haches provenant de la région, une quantité d'instruments en silex, des pointes de flèches, des nucléeus, des polissoirs.

L'antiquité romaine était largement représentée par des centaines de vases, des moules de statuettes en terre blanche avec signatures, des moules de vases, des statuettes et des instruments en bronze, des torques, des bracelets en bossage, enfin par plus de 2.000 médailles en or, argent et bronze.

La curieuse statuette en terre blanche connue sous le nom du « Guignol gaulois » n'a pas été adjugée. Elle est restée entre les mains de l'expert, M. F. Pérot, 44, rue du Jeu-de-Paume, à Moulins, auquel peuvent s'adresser ceux qui désireraient en faire l'acquisition.

A signaler encore une centaine de pièces d'ethnographie d'Auvergne : jouets, coffrets, fuseaux, quenouilles, passettes, etc.

Société d'excursions scientifiques.

Le renouvellement du bureau de la Société a eu lieu le vendredi 23 décembre 1904. Ont été nommés : Président, M. A. de Mortillet. Vice-présidents, MM. G. Fouju et H. Chapelet. Secrétaires, MM. G. Courty et Paul de Mortillet. Trésorier, M. Louis Giraux. Membres du Comité, MM. Bogisic, A. Bonnet, E. Collin, H. Marot, O. Schmidt et E. Taté.

La Société a ensuite décerné le titre de membre honoraire à MM. La Penne et Clément-Rubbens.

Distinctions.

Deux des membres de la Mission scientifique de Créqui-Montfort et Sénéchal de la Grange dans l'Amérique du Sud, M. Georges Courty, notre excellent collaborateur, et M. le docteur Maurice Neveu-Lemaire, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon, viennent d'être nommés officiers d'Académie.

Nous leur adressons à cette occasion nos bien sincères félicitations.

Conférences anthropologiques.

La Société des Conférences anthropologiques, entrée dans sa 4e année d'existence, a repris la série des conférences intéressantes et variées qu'elle organise tous les hivers. Les conférences de 1905 ont lieu à 8 heures 1/2 du soir, 49, rue des Saints-Pères, dans le local et avec le bienveillant concours de l'Alliance Française.

La première, ayant pour titre : *De l'influence française dans l'Amérique du Sud*, a été faite par M. le Dr A. Loir, le mardi 17 janvier.

Dans la seconde, le mardi 31 janvier, le conférencier, M. Ed. Fourdrignier, étudiera : *L'âge du fer et son industrie céramique*.

Le mardi 7 février, M. Martial Imbert : *Des moyens de défense du sol chez nos ancêtres*.

Le mardi 14 février, M. le Dr Charrin, professeur au Collège de France : *L'hérédité*.

Nous donnerons ultérieurement le programme des conférences qui doivent suivre.

Nécrologie.

Des vides nombreux se sont produits ces temps derniers dans les rangs de ceux qui s'intéressent aux sciences préhistoriques. Nous avons appris, presque coup sur coup, la mort de Girard de Rialle, Anatole Roujou, Ernest d'Acy, A. Collineau, Auguste Baudon et Adrien Arcelin.

Faute de place, nous sommes obligés de renvoyer au prochain numéro les notes biographiques que nous aurions voulu, dès aujourd'hui, consacrer à ces distingués et regrettés collègues.

LIVRES ET REVUES

Deprat. — **Note pour servir à l'histoire de la période du fer dans le département de l'Allier** (*Bulletin de la Société d'Émulation de l'Allier*, nov. 1904, p. 359 et suiv., fig., 2 planches).

Sous ce titre, M. Deprat expose très clairement le résultat des fouilles qu'il a faites récemment, dans un tumulus, à la Feuillée, commune de Neuvy, à 3 kilomètres ouest de Moulins.

Depuis plusieurs années déjà, nous avions examiné ce remarquable tumulus de forme ovale, entouré de fossés, circonscrit en partie par le ruisseau de la Queune, et dans une position admirablement choisie. Ne connaissant pas le propriétaire du pré au milieu duquel il s'élève, nous nous étions contenté de le constater et d'en relever les dimensions.

M. Deprat a eu la bonne fortune de pouvoir le fouiller en partie, et il se réserve, l'an prochain, d'en continuer l'exploration. Ce tumulus est d'une forme ovalaire très régulière ; il mesure 42 mètres dans son grand axe, et 20 mètres dans le petit ; sa hauteur est encore de 3 m 20 ; le fossé n'a que 0 m 40 de profondeur.

Ce tumulus était couvert de cabanes gauloises en clayonnage ; ni sépultures, ni bronzes n'y ont été découverts. Dans une terre noire extrêmement riche en dégagements d'hydrogène sulfuré et recouvrant la plus grande surface du tumulus, il a été trouvé :

1° Des ossements d'animaux en très grande abondance, tels que le cerf, le sanglier, le bœuf ; un tibia humain gisait parmi les débris de cabanes.

2° De nombreux fragments de poterie grossière, mate ; les anses sont formées de mamelons saillants ; quelques rares ornements faits au pouce décoraient les cordons en relief de plusieurs d'entre eux.

3° Des meules en arkose et en microgranulite.

4° Deux fragments aplatis d'ornements en lignite.

5° Beaucoup d'objets en fer, la plupart détériorés ; plusieurs cependant étaient mieux conservés, entre autres :

Une pointe de lance à douille, en forme de feuille, avec arête médiane sur une seule face, longue, de 0 m 220.

Un javelot losangique entier, à douille, long de 0 m 155.

Un poignard avec poignée faisant corps avec la lame, à antennes étroites ; longueur 0 m 370.

Une pointe d'arme de jet, ayant 0 m 100 de longueur, tige ronde et très renflée.

Une pointe en fer, brisée.

Des débris de toute nature en fer, tels que fibules, rivets, armes, anneaux, et enfin des scories volumineuses.

Le résultat de ces fouilles constitue un véritable document de l'époque hallstattienne pour le Bourbonnais, et il est bien le seul authentiquement constaté pour cette province.

Francis Pérot.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

Additions et corrections

EURE-ET-LOIR

Chartres. — Le Musée municipal n'a plus d'annexe à la Porte-Guillaume. Les conservateurs sont MM. Philippe Bellier de la Chavignerie, A. Hoyau, Maintrieu, Oury, Roger Durand et Henri Mouton [1].

1. Voir 2e année, 1904 nº 10, page 334.

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

3e ANNÉE. N° 3 MARS 1905.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

LA PARURE DANS L'EXTRÊME SUD
SUR LES HAUTS PLATEAUX DE L'ATLAS
ET SUR LE LITTORAL ALGÉRIEN
A L'ÉPOQUE PRÉHISTORIQUE

Par **A. DEBRUGE**, à Bougie.

Depuis tantôt neuf années que nous sommes à même de nous occuper fort sérieusement de préhistorique en Algérie, il nous a été donné de recueillir, entre autres objets, une importante série de pendeloques et de perles, et nous nous proposons aujourd'hui de les passer en revue, avec l'espoir d'intéresser nos collègues dans cette branche scientifique

En Algérie comme en France, et comme partout du reste où on se livre avec passion à ces sortes de recherches sur ce passé si attrayant et si captivant, il a été constaté que, même aux époques les plus reculées, l'homme avait toujours eu un faible pour la parure.

La chose n'a fait que se perpétuer depuis, et à côté des merveilles actuelles, que ne doit-on pas penser à la rencontre de ces vestiges si anciens de l'homme, premières manifestations chez nos grands ancêtres du désir de paraître, de plaire en un mot.

Que de difficultés ne rencontraient-ils pas, en l'absence d'outils perfectionnés, pour se confectionner ces différents ornements, lesquels aujourd'hui, dans leur grande simplicité même, excitent cependant au plus haut point notre attention. Et il convient de se rendre à l'évidence la plus élémentaire, tous les dérivés d'à présent ne sont que des copies des parures d'autrefois.

Nous parlerons d'abord de l'industrie de l'extrême Sud de la province d'Alger. Pendant notre séjour de cinq années à Aumale, l'ancienne Auzia des Romains, Sour-el-Rozlane (*les remparts des gazelles*) des Arabes, aux confins de la région des hauts plateaux et point terminus des transactions commerciales régulières, il nous a été possible de recueillir une collection assez importante d'objets de diverses époques préhistoriques, tant par nos soins que dans des fouilles faites à notre instigation à Fort-Mac-Mahon à 150 kilomètres au sud-ouest d'El-Goléa.

Par excellence, la coquille de l'œuf d'autruche a été la matière première utilisée pour la confection de différents objets, et principalement pour faire ces jolies petites perles répandues et connues un peu partout à présent.

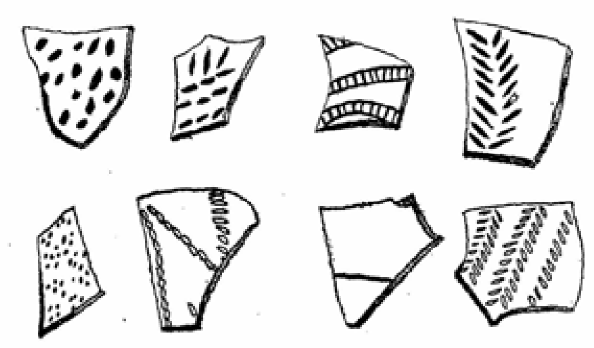


Fig. 36. — Dessins relevés sur des débris de coquille d'œuf d'autruche. 4/5 gr. nature.

Sur quelques très rares perles, et sur une vingtaine de fragments de coquille retenus, on relève de curieuses arabesques, dessins bien primitifs et cependant du plus haut intérêt (Fig. 36).

Tantôt, on s'est contenté de racler assez profondément la surface, d'une façon irrégulière, sans aucune symétrie. Tantôt aussi, ce raclage est plus soigné et donne l'impression de petites feuilles lancéolées, assemblées par lignes, soit horizontales, soit obliques. Parfois, ces feuillettes seront disposées à l'effet de palmes d'un aspect même gracieux. Sur un fragment, on relève un véritable dessin au trait : différentes lignes plus ou moins parallèles ont

été tracées sur la périphérie de la coquille, puis, dans le sens vertical, d'autres traits réunissent ces lignes formant une longue série de petits rectangles d'un effet original.

Ailleurs, on s'est contenté de faire, avec une pointe résistante, une succession de minuscules points assez profonds cependant. Enfin, sur un autre débris on ne relèvera qu'une simple ligne régulière et fortement accusée. La patine de tous les fragments en notre possession tire sur le marron, et, sur l'un deux seulement, on constate un reflet métallique très prononcé, comme s'il avait été passé à la plombagine.

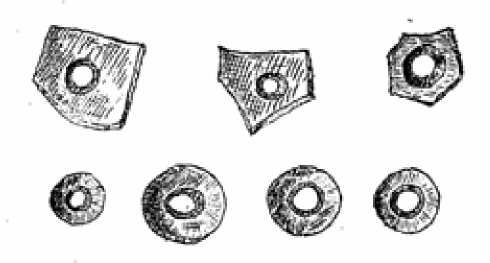


Fig. 37. — Ébauches de perles et perles en coquille d'œuf d'autruche. 4/5 gr. nature.

Les perles de la même composition, qui, paraît-il, étaient assez communes, deviennent rares à présent ; la figure 37 nous en montre une série bien caractéristique, les unes à l'état d'ébauches, les autres terminées. Ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte, la perforation toujours conique était d'abord pratiquée, puis la perle était ensuite découpée à la grosseur voulue. Si notre reproduction n'en montre que de grosses, nous en possédons de beaucoup plus faibles et, par là même, d'un travail plus délicat, car il ne faudrait pas croire que la coquille de l'œuf d'autruche n'offre pas une certaine résistance.

A côté des perles, il a été également recueilli quelques *Cypraea moneta*. Ces jolis petits coquillages des mers chaudes, dont on se sert encore comme monnaie parmi quelques peuplades indiennes, se trouvent perforés par usure systématique (Fig 38) pour être ensuite utilisés

comme pendeloques. Leur patine, acquise par un séjour prolongé dans les sables, est d'un beau jaune d'ivoire vieilli.

Durant notre passage à Aumale et sur les différentes stations reconues et décrites par nos soins, nous avons aussi recueilli quelques rares fragments de coquille d'œuf d'au-

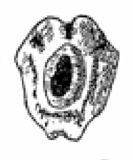
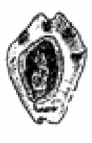



Fig. 38. — Coquillages perforés : *Cypræa moneta*. 4/5 gr. nature.



Fig. 39. — Perle en terre cuite. 4/5 gr. nature.

truche, et sur l'un d'eux seulement on retrouve un travail analogue à ce que nous venons de signaler de l'industrie du Sud. Mais à côté de cela nous devons mentionnèr plusieurs valves de *Pectunculus pilosus*, perforées au sommet ou côté de la charnière, une perle régulière en argile grossièrement cuite et de perforation cylindrique (Fig. 39).

L'objet le plus curieux est un fragment de coquillage ayant conservé sa forme légèrement bombée (Fig. 40), soi-

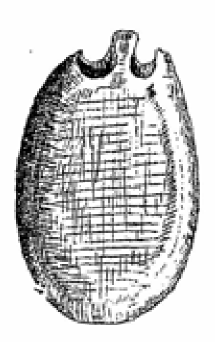


Fig. 40. — Pendeloque en coquillage. à double perforation. 4/5 gr. nature.

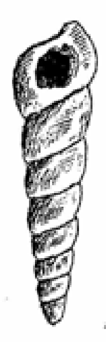


Fig. 41. — Coquillage perforé : *Turritella triplicata*. 4/5 gr. nature.

gneusement poli sur toute la circonférence, presque translucide sur sa partie circulaire intérieure, le côté opposé, au contraire, crayeux et opaque.

Un conglomérat fin, incrusté sur la face interne, permet de supposer une origine fossile. La partie supérieure a été ouverte par une double perforation conique, obtenue en maniant un burin comme une vrille ; le sommet se trouve malheureusement cassé, mais, quoiqu'il en soit, nous sommes là en présence d'une peu commune pendeloque de l'époque néolithique.

Mais, là surtout où nous allons pouvoir envisager la parure, c'est sur le littoral. Depuis quelque trois ans, qu'aidé de plusieurs subventions nous avons pu remuer le sol des grottes, des abris sous roches et des stations en plein air, nous avons eu la bonne fortune de ramener au jour plus d'un millier de perles de diverses catégories, que nous allons présenter dans l'ordre de nos fouilles.

En 1902, au cours du dégagement de la grotte quaternaire « Ali-Bacha », à Bougie, parmi l'inventaire du mobilier recueilli, nous relevons la présence de divers objets de parure : un disque de cardium, une petite perle cylindrique en roche verdâtre, une coquille de *Nassa reticulata*, une de *Pectunculus pilosus*, trois de *Pectunculus violacescens*, dont l'une peinte en rouge, trois de *Cardium tuberculatum*, dont l'une peinte, deux de *Cardium edule*, le tout perforé dans les conditions déjà signalées. L'ornement de prédilection des troglodytes de la grotte Ali-Bacha consistait en *Turritella triplicata* (Fig. 41) ; nous en avons recueilli seize échantillons tous perforés sur le côté opposé et en regard de l'ouverture, l'un possède une double perforation, enfin deux ont reçu une peinture rouge encore facilement reconnaissable.

En 1903, dans les fouilles de plusieurs abris des époques néolithiques, au lieu dit « Les Aiguades », près de Bougie, la quantité des perles recueillies a été beaucoup plus importante encore.

D'une époque d'habitat plus proche de l'histoire, il est facile de se rendre compte de la perfection obtenue.

Dans l'abri néolithique récent[1], autour de la tête d'un squelette presque complet, le tamisage nous a procuré, avec une jolie boucle de cuivre, dont l'ardillon simule un

1. *Bulletin archéologique de la Société de Constantine*, p. 133 à 166 (1903).

poignard, 37 coquillages, *Columbella rustica*, perforés sur la partie opposée à la bouche (Fig. 42); 135 petits cylindres de corail, presque tous décolorés, plus ou moins réguliers

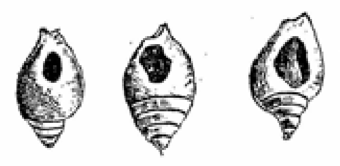


Fig. 42. — Coquillages perforés : *Columbella rustica*. 4/5 gr. nature.

et finement perforés (Fig. 43, I) ; 58 faibles disques de coquille d'œuf d'autruche, à perforation irrégulière et conique (Fig. 43, II) ; enfin trois perles de cornaline, à perforation cylindrique, la plus petite n'a guère que 3 millimètres de diamètre (Fig. 43, III).

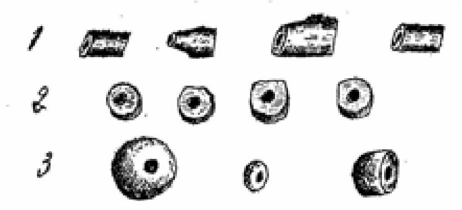


Fig. 43. — Perles en corail (1), en œuf d'autruche (2) et en cornaline (3). 4/5 gr. nature.

Le Grand-Abri, au même lieu dit, nous a procuré 120 disques en os poli (Fig. 44), d'un beau travail, à perforation conique et parfois cylindrique. Presque toutes ces jolies perles sont rondes, à part quelques exceptions carrées et à

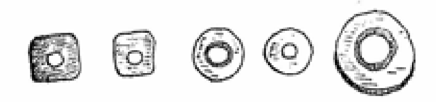


Fig. 44. — Perles discoïdes en os. 4/5 gr. nature.

pans arrondis. Recueilli également, dans cette même fouille, quatre coquillages perforés, *Pectunculus violacescens*, toujours dans les mêmes conditions, et dont deux

avaient encore des traces de peinture rouge (Fig. 45). Tout récemment, au cours de l'année 1904, nous avons pu dégager une fort intéressante station de pêche de l'époque transitoire de la pierre aux métaux, au Pic des Singes et à proximité des abris précédemment signalés. Pour rester dans notre élément, nous ne parlerons ici que des perles recueillies, et la quantité en est si considérable qu'il ne faudra pas être surpris si, dans notre travail à la Société de Constantine nous avons envisagé la quasi certitude d'une fabrique sur place.

Ce sont d'abord des disques en os à peu près du même travail que ceux dont nous avons parlé déjà (Fig. 47, I). Quelques-uns cependant sont d'une finesse remarquable et



Fig. 45. — Valve de *Pectunculus violacescens*. 4/5 gr. nature.

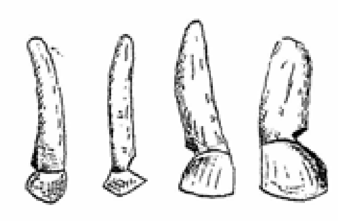


Fig. 46. — Incisives de petits ruminants. 4/5 gr. nature.

sur quelques rares exceptions on constate un reflet métallique comme de plombagine. Mais la véritable perle de fabrication locale est bien loin de ce que nous avons pu envisager jusqu'à présent ; nous n'y pouvons voir qu'une chose : du sable aggloméré par un principe dont il ne subsiste rien aujourd'hui et recouvert d'un émaillage. Au sortir de la fouille et de l'humidité, beaucoup de ces perles (Fig. 47, II et III) tombaient en poussière à la moindre pression entre les doigts.

Il est assez difficile de reconstituer les procédés de leur fabrication ; cependant, d'après les indices recueillis on peut arriver, pensons-nous, bien près de la vérité. La chose a été du reste traitée à sa place dans notre travail pour la Société archéologique de Constantine. Trop friable pour que ce soit un grès, même tendre, on ne peut guère

envisager que le sable, lequel, après avoir été soumis à l'action d'une préparation particulière à base de colle, était malaxé, façonné en petits cylindres allongés, ensuite débités à l'épaisseur voulue (Fig 47, II). Parfois aussi, comprimés sur un corps dur, ils pouvaient prendre d'autres formes (Fig. 47, III); puis le séchage pouvait se faire simplement

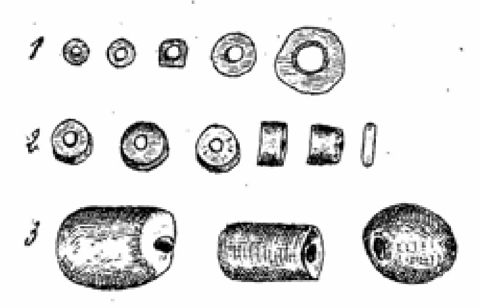


Fig. 47. — Perles en os (1) et en sable aggloméré et émaillé (2 et 3). 4/5 gr. nature.

ou artificiellement par l'exposition en rangs serrés sur une plaque de calcaire ou de schiste. Le travail le plus délicat consistait dans l'émaillage. Nous avons pu recueillir deux fragments de calcaire, sur lesquels on relève des bavures d'émail à côté de plusieurs perles restées cimentées à la plaque.

Sur plus d'une centaine de spécimens, cet émaillage subsiste encore presque à l'état parfait, et la difficulté la plus grande a dû être l'application et le mariage des couleurs, car il faut le dire, toutes les principales colorations se trouvent représentées. Le bleu et le vert dominent, parfois la teinte est comme fondue, enfin, sur plusieurs de ces perles, on rencontre encore un reflet métallique or et argent d'un remarquable effet.

Les oxydes de cuivre ont dû entrer pour une large part dans la préparation de l'émaillage et, à côté du fer oligiste écailleux, de l'ocre rouge, de la turquoise, du bitume même, nous avons recueilli, au cours de la fouille, le cuivre rouge, le cuivre gris, brut ou ayant subi la fusion, puis ses composés, azurite et malachite. La perforation de toutes

ces perles est nettement cylindrique, et on a pu retrouver vaguement une certaine analogie entre les plus grosses et celles de provenance égyptienne.

Pour terminer cette notice nous ajouterons à la liste déjà longue des perles et pendeloques recueillies en Algérie par nos soins, une série de dents incisives de petits ruminants trouvées également dans le tamisage des terres de la station de pêche du Pic des Singes, à Bougie. Sur les bords de la couronne, on a pratiqué une incision assez profonde destinée à recevoir un faible lien. Assemblées entre elles, ces dents (Fig. 46) constituaient des colliers originaux et tels que certaines peuplades sauvages en font encore aujourd'hui.

LA CARIE DENTAIRE

ET L'ALIMENTATION

DANS LA PROVENCE PRÉHISTORIQUE

Par **Ch. COTTE**

Le 9 juillet dernier, M. le Dr P. Raymond a signalé à la Société préhistorique de France la présence de la carie sur deux dents de la Grotte de Meyrannes (Gard), datant de l'âge du bronze. M. Schwartz, dans un rapport sur ces dents, admet que la carie a existé de tout temps, et que sa rareté à l'époque préhistorique s'explique : 1° par l'usure des dents empêchant la formation de la carie sur la couronne; 2° par l'usage d'aliments crus ou peu cuits ne pénétrant pas entre les dents pour occasionner la carie interstitielle.

A la séance suivante (12 octobre) de la même Société, M. le Dr Baudouin a fait diverses remarques. Il a contesté d'abord la validité de la conclusion de M. Schwartz disant que la carie a sévi de tout temps, ce mal n'ayant pas été signalé jusqu'ici avant l'époque robenhausienne. M. Baudouin a constaté la présence de la carie à l'époque du bronze et contredit par suite ceux qui, récemment encore, niaient qu'elle existât avant l'époque romaine. Enfin, remarquant avec M. Schwartz que la rareté de la carie coïncide avec l'extrême usure des dents, il admet que ces deux faits sont dus à l'alimentation bien plus végétale qu'animale et en outre peu cuite, ce qui évitait l'infection des débris interstitiels. Il paraît faire intervenir aussi l'idée d'évolution : la dent disparaît parce qu'elle devient inutile. A la même séance M. le Dr P. Raymond a présenté trois dents de dolmens du Gard (Collections Raymond et Camichel) et une dent cariée d'un dolmen de Saint-Vallier-de-Thiey (Coll. Guébhard); M. Rivière a rappelé l'existence de la carie

dentaire dans la grotte de l'Albaréa (Alpes-Maritimes). Dans ces divers gisements, il y avait du bronze.

Enfin dans la séance du 9 novembre, M. le Dr Ferrier a paru rattacher principalement la rareté de la carie à la rapide extinction des familles préhistoriques souffrant de cette infirmité, à l'absence des méfaits de la civilisation, à l'alimentation, et au fait que les premiers peuples délaissaient les sols granitiques pour les régions fertiles riches en calcaire.

Le long résumé qui précède était nécessaire pour explibuer le but de cette note.

Aucun des membres de la Société préhistorique de France n'a cité de dent cariée néolithique, car c'est peut-être un peu forcer le sens de ce dernier mot que de l'étendre aux dolmens renfermant du bronze, surtout si, comme M. le Dr Raymond, on admet l'existence d'un âge du cuivre. Il me paraît donc utile de citer deux pièces paraissant appartenir au néolithique pur.

La première provient de la grotte ossuaire de La Marane[1]. J'y ai recueilli 400 à 500 dents; malheureusement l'incinération en avait fait éclater un très grand nombre; la décomposition dans le sol en a altéré beaucoup d'autres. Certaines offrent des altérations ressemblant à des trous de carie; mais les travaux scientifiques demandant une précision absolue, je ne retiens qu'une molaire présentant la marque certaine d'une carie latérale.

Dans une sépulture de Carry-le-Rouet[2] à inhumations successives, M. Marin-Tabouret et moi nous avons déjà recueilli quelques débris humains, notamment des dents; parmi ces dernières, deux sont assez fortement altérées; l'une a une forte cavité de la couronne sans doute due à la carie, mais pour laquelle je n'affirme rien; l'autre est une molaire à forte carie latérale très nette.

M. Marin-Tabouret m'a en outre permis de signaler un maxillaire inférieur qu'il a recueilli dans une grotte de

1. Dr A. Cotte et Ch. Cotte. — *La Grotte ossuaire de La Marane*. A. F. A. S. Grenoble, 1904, Séance du 10 août.

2. Ch. Cotte et H. Marin-Tabouret. — *Une nouvelle sépulture néolithique dans les Bouches-du-Rhône* (*L'Homme préhistorique*, novembre 1904).

Cuges ; les fouilles ne sont pas terminées, mais mon collègue et ami pense qu'elle date du néolithique ou plutôt de l'âge du bronze. Ce maxillaire conserve trois molaires ; sur toutes les trois sont des altérations qui me paraissent dues à l'affection qui nous occupe.

Voici, dans les Bouches-du-Rhône, trois sépultures présentant des cas de carie dentaire plus ou moins certaine.

Ces sépultures servent de trait d'union à celles qui ont été signalées dernièrement dans le Gard et les Alpes-Maritimes. Je crois que toutes sont situées sur des terrains calcaires. D'ailleurs les terrains primaires de la région n'ont pas été habités à l'époque préhistorique, et la raison en est ici facile à comprendre, les régions à roches ignées ne renfermant pas de silex et étant entourées de zones où il abonde.

Il est curieux d'observer que, dans une thèse de médecine récente, M. le Dr Léon Mathis cite en première ligne le département des Bouches-du-Rhône pour la fréquence de la carie. Pour des causes diverses, celle-ci paraît d'ailleurs exister surtout dans nos provinces frontières ou littorales.

On est généralement d'accord pour admettre l'influence sur la carie des circonstances climatériques, hydrologiques, héréditaires (diathèse arthritique, syphilis, rachitisme), des perturbations physiologiques ou pathologiques de la nutrition, enfin de l'alimentation. A cette dernière on doit, pour l'époque moderne, rattacher tout aussi bien l'acidité ou le glucose des fruits que les vapeurs respirées par les chimistes et le sucre des pâtisseries. Du reste, l'état basique des liquides buccaux, en favorisant le développement des colonies microbiennes, et l'acidité des fermentations ou des aliments, en décalcifiant l'émail, ont également des résultats pernicieux. Il y aurait lieu d'étudier successivement quelles pouvaient être, à l'époque préhistorique, les circonstances agissant sur la carie ; mais leur complexité est telle que ce problème paraît impossible à résoudre. Tout au plus pourra-t-on émettre quelques vues et écarter quelques théories en contradiction avec les faits.

Nous savons par exemple que le climat de Provence était à peu près analogue à celui de nos jours, peut-être

seulement un peu moins froid à l'époque néolithique[1]. Il faudrait donc écarter le facteur climat pour expliquer la rareté de la carie à cette époque, si cette rareté était prouvée pour notre région.

L'arthritisme serait indiqué, d'après M. le Dr Raymond, par la carie latérale d'une dent du Gard ; certaines déformations de squelettes préhistoriques avaient aussi été expliquées par le rhumatisme ; ces faits méritent une discussion dans laquelle je ne puis intervenir. De même, la syphilis préhistorique est encore très discutée.

Il est un point sur lequel les fouilles archéologiques peuvent jeter plus de jour, c'est l'hygiène et l'alimentation antiques. L'abri de la Font-des-Pigeons, où j'ai fait un certain nombre de journées de fouilles conduites avec la plus extrême minutie, m'a fourni des renseignements intéressants sur les mœurs néolithiques en Provence[2]. Je vais citer ici brièvement ceux qui peuvent concerner notre sujet.

L'hygiène devait être peu en honneur. Comme beaucoup de sauvages modernes, les Provençaux préhistoriques étaient peu délicats au sujet de l'odorat; vivant au milieu de résidus où nous avons pu trouver en place un crâne de chèvre encore entier ; la cervelle avait pourri à son aise ; on juge de l'odeur que devait exhaler ce charnier. Le chien était absent, mais les ovinés venaient se promener dans l'abri, laissant des traces olivaires de leur passage semblables à celles qu'on a recueillies dans les terramares.

L'alimentation était en grande partie carnée. La chasse fournissait des lapins assez nombreux et des oiseaux aquatiques ; à l'étang de Berre, très voisin, on pêchait de gros poissons qui souvent pesaient au moins 1 kg. 1/2 ; on y récoltait aussi des coquillages. La chèvre et le bœuf devaient donner du laitage, mais leur chair était aussi consommée.

1. C. et J. Cotte. — *Note sur l'ancienneté du pin d'Alep en Provence.* C. R. Soc. Biol., t. LV, Réun. Biol. Marseille, 2 mai 1903. — La faune malacologique trouvée par Nicolas et M. le Dr Guébhard dans les monuments mégalithiques de Provence a eu pour cause le voisinage de marais locaux.

2. Je tiens à remercier M. Baudouin, propriétaire du terrain, de l'amabilité avec laquelle il m'a donné l'autorisation de poursuivre mes études dans son vaste domaine de Châteauneuf-lès-Martigues.

Le règne végétal me paraît avoir été peu utilisé pour la nourriture ; parmi les restes végétaux de ma collection, à part les céréales et les fruits, une racine un peu charnue, et deux très petits ognons de monocotylédones pourraient seuls avoir été des comestibles apportés ; mais le blé était assez abondant.

En somme je m'imagine que l'alimentation était analogue à celle de la population urbaine de nos jours. Le régime végétarien n'aurait donc pas pu conserver les dents des antiques Provençaux.

Il me semble, d'autre part, qu'on ne peut attribuer ce privilège à la crudité des aliments.

Nos néolithiques paraissent avoir été assez soucieux de leur cuisine. Tout nous prouve qu'ils avaient des goûts analogues aux nôtres. Comme nous sans doute ils mangeaient les coquillages crus ; ils les brisaient avec des pierres au lieu de les ouvrir sur le feu ou avec une lame métallique, mais leurs couteaux en silex ont laissé sur leurs ossements leurs stries légères (bien distinctes des fortes empreintes des scies et surtout des haches observées aussi fréquemment) ; on voit ces marques principalement près des articulations, aux points d'insertion des tendons sur les os, et sur les surfaces des côtes de chèvres, disons plus exactement des côtelettes, raclées suivant leur longueur. Ces ancêtres avaient soin d'écailler leurs poissons, ainsi que le prouvent les petits amas d'écailles agglutinées que j'ai trouvés en place. Il est à supposer que ces indigènes ne négligeaient pas de faire cuire suffisamment leurs aliments. Leurs poteries présentent à l'extérieur des gouttes desséchées et carbonisées qui prouvent l'ébullition dans les vases de liquides chargés de substances organiques. Beaucoup ont à l'intérieur une couche, parfois assez épaisse, d'aliments carbonisés plus par le temps probablement que par le feu. Enfin j'ai recueilli des grains de blé déformés par l'ébullition et formant même parfois de petites masses agglomérées. Ce blé était cuit comme notre riz moderne. Je n'ai pas recueilli de pain ; il est vrai que mes fouilles, conduites très lentement, n'ont pu comprendre qu'une faible partie des couches archéologiques, presque tout le reste ayant été fouillé par d'autres.

Il est donc prouvé que les aliments étaient cuits ; ce serait une supposition gratuite d'admettre que, par goût, les préhistoriques s'arrêtaient à une cuisson moins avancée que celle de nos jours.

La thèse de l'usage d'une nourriture à peu près crue s'appuie en partie sur l'usure des dents ; celle-ci peut s'expliquer de diverses façons : utilisation de la mâchoire comme outil naturel ; particules pierreuses mêlées aux aliments par suite du manque de propreté, de l'absence d'assiettes, du désagrègement des meules, des modes imparfaits de nettoyage du blé, etc.

En résumé, il me paraît résulter de mon étude que ni les modifications de climat, ni les différences dans le mode d'alimentation ne peuvent expliquer en Provence la rareté de la carie dentaire aux époques préhistoriques, à moins de s'appuyer sur des hypothèses dont aucun indice ne prouve la valeur. J'ajoute que mes observations personnelles ne peuvent pas me permettre d'affirmer la grande rareté de cette affection durant le néolithique provençal, car, dans une foule de cas, pour déceler la carie dentaire, il faut une compétence qui me manque.

STATUETTE EN OR

TROUVÉE EN COLOMBIE

Par **A. de MORTILLET**

La Colombie, où l'on a parfois espéré retrouver le fameux *El Dorado*, ce légendaire pays de l'or si souvent et si ardemment recherché depuis l'arrivée des Européens en Amérique, livre de nombreux et beaux objets en or. C'est principalement dans les anciennes sépultures, désignées dans le pays sous le nom de *Guacas* ou *Huacas*, que se rencontrent ces précieux témoins d'une civilisation aujourd'hui disparue, civilisation assez avancée, qui a droit à une place honorable à côté de celles du Mexique et du Pérou.

Les peuples auxquels appartiennent ces tombes étaient surtout de remarquables orfèvres. Ils savaient fondre, allier et mouler l'or et le cuivre; ils connaissaient les procédés de la fonte à cire perdue. Après avoir exécuté des modèles en matière fusible, ils les enveloppaient d'argile plastique, puis, se débarrassant du noyau intérieur au moyen de la chaleur, ils comblaient le vide avec du métal en fusion. Une fois sorti du moule, l'objet était achevé avec le marteau et le ciseau.

Certains ornements, non rapportés après coup, étaient tout simplement obtenus au moyen de la ciselure et du repoussage, tandis que d'autres, confectionnés à part, étaient ensuite très adroitement soudés à la place qu'ils devaient occuper.

Ces habiles artisans connaissaient parfaitement l'art du tréfileur et savaient obtenir des fils d'or fins et réguliers, à l'aide desquels ils fabriquaient de véritables filigranes.

En appliquant ces fils, accouplés, croisés, enroulés ou tressés, sur de minces plaques de métal, ils les ornaient de dessins en relief extrêmement variés. Sur nombre de figurines humaines, on s'est servi de ces fils pour représen-

ter les membres, les traits du visage, les détails du costume et de l'armement.

Il y avait encore d'autres façons de travailler l'or. Des feuilles de ce métal, très uniformément battues, étaient découpées et ajourées avec une délicatesse telle, qu'elles donnent, dans certains cas, l'impression d'une dentelle.

Parmi les objets en or fort divers extraits des tombes des vieux Colombiens, on peut citer : des représentations humaines et animales, des petits modèles d'instruments et ustensiles, des couronnes, des diadèmes, des ornements d'oreilles et de nez[1], des colliers, des plaques de poitrine, des ceintures, des bracelets et des brassards, des anneaux, des épingles, des sceptres, des vases, des flûtes, des sifflets, des grelots, etc., etc.

Plusieurs musées d'Europe et d'Amérique, et notamment le Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, possèdent des spécimens de ces curieux joyaux.

Une importante collection d'antiquités colombiennes recueillie par Gonzalo Ramos Ruiz, de Bogota, et cédée par lui à W. W. Randall, consul des États-Unis à Sabanilla, ne comprenait pas moins de 300 images d'or et de cuivre.

Non moins intéressantes étaient les séries archéologiques envoyées de Colombie, en 1892, à l'Exposition historique américaine de Madrid. De nombreux et remarquables objets en or, réunis par les soins d'Ernesto Restrepo, y figuraient.

Cette riche orfèvrerie a été pendant longtemps attribuée en bloc aux Indiens Chibchas, désignés aussi sous les noms de Muiscas ou Moscas, bien qu'elle se montre non seulement dans les contrées habitées par ces Indiens au moment de l'invasion européenne, mais encore dans des régions qui n'étaient pas occupées par eux.

Dans un rapport sur les collections exposées à Madrid[2],

1. Ces ornements de nez, pendus à la cloison médiane, étaient d'un usage fréquent chez les anciens Colombiens. Ils atteignaient quelquefois des dimensions considérables. Une figure humaine en terre cuite, trouvée près de Fontibon, porte un de ces étranges bijoux, richement décoré, qui couvre tout le bas du visage. Des exemplaires en or de forme très allongée devaient avoir, une fois en place, l'apparence de moustaches.

2. *Report upon the Collections exhibited at the Columbian Historica Exposition*. Washington, 1895.

Daniel G. Brinton constate que les objets d'industrie provenant des tombes colombiennes présentent entre eux des différences considérables, tant au point de vue du style qu'à celui de la perfection dans l'exécution artistique.

En ce qui concerne spécialement le travail de l'or, il estime qu'on peut établir une division en trois groupes, si complètement distincts qu'on ne saurait confondre les uns avec les autres les produits de chacun d'eux. Ces divisions ont reçu les noms qui suivent : 1° groupe Chibcha, 2° groupe d'Antioquia, 3° groupe Quimbaya.

Les pièces les plus artistiques ne sont pas celles de la région des Chibchas, mais celles de la région des Quimbayas, territoire s'étendant sur la rive droite de la rivière Cauca, entre le 4° et le 6° parallèles de latitude nord. C'est là que se rencontrent les œuvres d'art les plus belles, les formes les plus gracieuses et les plus variées.

Vient ensuite la seconde région, située un peu plus au nord et qui comprend les alentours d'Antioquia. Comme habileté de travail, elle tient le milieu entre les deux autres groupes.

Quant au groupe Chibcha, qui s'étend à l'est du groupe Quimbaya, il n'occupe que le dernier rang.

A ces trois groupes on peut en ajouter un quatrième, le groupe Chiriqui [1], embrassant la baie de ce nom, au delà de l'isthme de Panama, à la limite de Costa-Rica.

Les objets en or abondent dans ces diverses régions, où ils sont recherchés avec avidité. Il en a été recueilli un très grand nombre depuis la conquête européenne, mais ils sont, malheureusement, pour la plupart allés au creuset. On en rencontre encore et cette regrettable destruction se continue de nos jours.

Une maison de commission et d'exportation de Paris, faisant des affaires avec la Colombie, reçoit assez souvent en paiement des objets d'or en plus ou moins bon état, qu'elle livre habituellement à la fonte sans souci de leur valeur archéologique.

Notre actif collègue Charles Blin a fort heureusement

1. W. H. Holmes : *The use of gold and others metals among the ancient inhabitants of Chiriqui, Isthmus of Darien.* Washington, 1887.

obtenu la promesse qu'à l'avenir ces intéressants documents lui seraient soumis avant d'être fondus. Il a déjà pu sauver une très belle statuette humaine en or jaune, qui, grâce à son entremise, a été acquise par Eduard Seler, chargé du départemeut de l'Amérique Centrale au Museum Für Volkerkunde de Berlin, et qu'il a bien voulu nous communiquer.

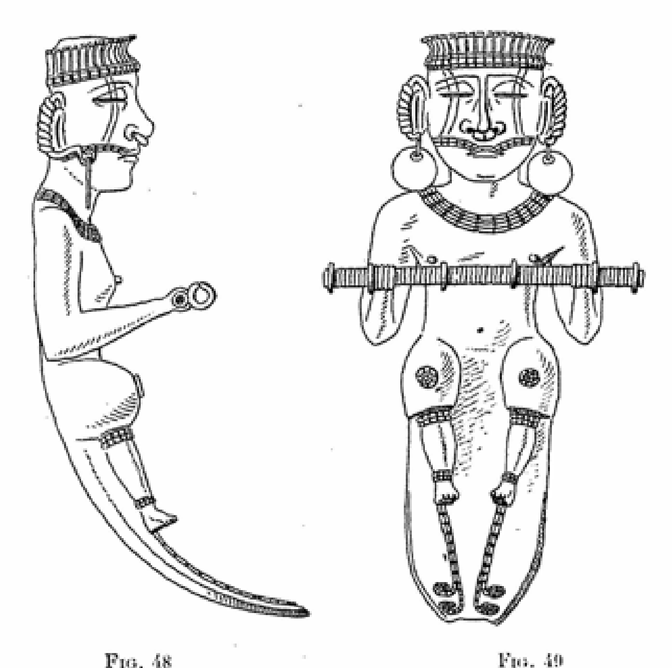


Fig. 48 Fig. 49

Figurine en or trouvée près de Manizalès (Colombie). 2/3 gr. nature.

Elle a été trouvée dans un tombeau aux environs de Manizalès, département d'Antioquia, contrée montagneuse dont les sépultures, déjà connues, renferment de curieuses poteries en forme d'hommes, de lézards, de grenouilles et autres animaux. Son poids est de 62 grammes, ce qui lui donne une valeur intrinsèque de 150 à 200 francs.

Cette pièce (Fig. 48 et 49) représente un homme assis, coiffé d'une couronne de plumes. Les oreilles, très accentuées, ont leur bord extérieur garni de nombreux anneaux ;

de leur lobule part un appendice, projeté en avant, auquel est pendu un petit disque mobile. Les yeux sont fermés. Dans la cloison médiane du nez est passée une épaisse boucle. De chaque côté de la face se voient deux traits parallèles cintrés, partant du front, coupant les paupières et s'étendant jusque sur les joues. Ces traits, gravés au burin, figurent peut-être des tatouages, ou tout simplement des peintures. Au-dessous, sont deux autres ornementations, simulant des moustaches, mais en relief au lieu d'être en creux. Formées de deux fils de métal soudés et coupés de distance en distance par des coups de burin, elles décrivent sur chacune des joues un arc commençant au-dessus de la lèvre supérieure et se terminant au bas des oreilles. Leur relief rappelle les tatouages par bourgeonnement qui ornent la face et le corps de certains noirs d'Afrique. Sur la poitrine repose un collier en relief composé de quatre rangs. Les seins sont très proéminents, bien qu'ils n'aient rien de féminin. Les bras, repliés et ramenés en avant, tiennent à pleines mains une barre, dont la partie antérieure est munie de 6 anneaux qui devaient primitivement supporter des pendeloques aujourd'hui disparues. Le nombril est marqué par un petit trou, mais il n'y a aucune indication d'organes sexuels. Sur la partie la plus saillante des genoux se trouvent des spirales faites d'un fil de métal enroulé. Au-dessus du molet ainsi qu'à la cheville sont des anneaux doubles, en relief, coupés de petites stries transversales. Les pieds, dont la pointe se projette en saillie, ont leurs orteils nettement indiqués. La plaquette sur laquelle ils se détachent est décorée, dans la partie qui se prolonge au-dessous d'eux, de deux doubles traits en relief, coupés à intervalles égaux et se terminant par des enroulements en spirales.

La figurine en or que nous venons de décrire paraît avoir été fondue. Elle est d'un beau fini de retouche et fortement polie par l'usage. La figure, les bras, les seins, ainsi que les jambes, surtout les genoux et les pieds, ont une assez grande épaisseur. Certains ornements en relief, la barre transversale et peut-être même la couronne, ont été rapportés après coup. Le collier et les anneaux de jambe, entre autres, sont formés de fils d'or habilement soudés et ensuite

décorés de petites entailles obtenues à l'aide d'un ciseau ou d'un burin.

Au verso la pièce est creuse. Elle porte à l'intérieur, à la hauteur du cou, deux bélières destinées à la fixer à quelque objet, dont elle devait épouser le contour. C'est ce que semble confirmer la courbure très accentuée qu'elle présente vue de profil.

Les diverses parties du corps n'ont pas été exécutées avec un égal bonheur. Leurs proportions relatives sont parfois défectueuses. Ainsi les jambes ne sont pas assez longues par rapport aux bras ; la tête est trop grosse pour le reste du corps.

La partie de beaucoup la mieux traitée est incontestablement la figure, qui est très soigneusement et très habilement modelée.

En somme, dans son ensemble, cette œuvre d'art est bien supérieure à tous les objets en or de la Colombie que nous connaissons.

NOTE SUR UNE ÉPÉE DE LA TÈNE

TROUVÉE A CHAUSSIN (JURA).

Par **Julien FEUVRIER**
Conservateur du Musée archéologique de Dôle.

La vallée du Doubs, entre Dôle et le confluent de cette rivière avec la Saône, est fertile en découvertes archéologiques. Depuis la lointaine période néolithique jusqu'aux temps historiques, tous les gisements s'y rencontrent, et il se passe peu d'années sans que la main de l'homme rende à la lumière des débris de civilisations disparues.

La voie ferrée, actuellement en construction, de Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or) à Lons-le-Saunier (Jura) traverse cette vallée diagonalement du Nord-Ouest au Sud-Est. Les travaux, commencés à la fin de 1900, mettaient, dès le printemps de 1901, à découvert sur le territoire de Chaussin [1], non loin des sépultures de La Tène du *Moulin-Boudard* et de la villa gallo-romaine d'Asnans, un cimetière de l'époque mérovingienne, dont l'important mobilier est venu enrichir le musée archéologique de Dôle.

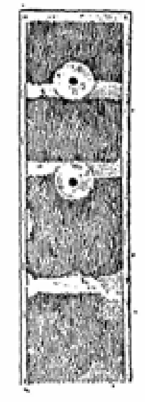
Les matériaux, destinés à édifier le remblai considérable qui doit soustraire la nouvelle ligne aux inondations du Doubs, furent empruntés à des terrains d'alluvion, strates d'argile, de sable fin et de cailloux roulés, situés sur la rive gauche à 700 mètres d'un bras de la rivière, à 2,200 mètres du centre de la commune, près du point portant la cote 196 sur la carte d'État-major (feuille de Besançon). Cette chambre d'emprunt, très vaste, puisque plus de 600.000 mètres cubes de matériaux en ont été enlevés, occupe, sur le plan cadastral de la commune de Chaussin, une partie

1. Chef-lieu de canton, à 19 kilomètres S.-O. de Dôle.

des lieux dits : *Au Pas de la vache*, *à la Grande Bâre*, et *au Cras de Fourche*[1]. Les déblais étaient extraits au moyen d'un excavateur à vapeur et, par des godets, déversés directement dans les wagons. C'est d'un godet de cette machine que fut retirée, en 1902, l'épée dont nous allons donner la description et qui appartient aujourd'hui au musée de Dôle.

La lame, en fer, est encore dans son fourreau de bronze, malgré, pour l'en sortir, nos efforts prudents; mais la détérioration, par l'excavateur, sans aucun doute, des bords de son enveloppe, nous a néanmoins permis d'en faire l'étude.

Le fourreau, en bronze, venons-nous de dire, a une longueur totale de 0m 93; à l'extrémité supérieure, sa largeur est 0m 043 et à la partie supérieure de la bouterolle 0m 038. Il se compose de deux feuilles minces; les bords de celle qui forme la face extérieure, la face extérieure étant celle qui était placée à l'opposé du corps par rapport à la lame, ont été rabattus sur les bords de la face intérieure. Trois brides métalliques, larges de 5 millimètres, maintenues par des rivets, desquels il ne reste que 4, embrassaient les deux faces; deux autres, de largeur moitié moindre, ne dépassaient pas la face intérieure. Toutes ces brides transversales, destinées à consolider l'ensemble, ont disparu; mais leur place et leurs dimensions sont, de part et d'autre, indiquées par des zones rectangulaires dépourvues d'oxyde. La face intérieure est désignée par deux trous de 3 millimètres de diamètre, distants de 4 centimètres, chacun d'eux



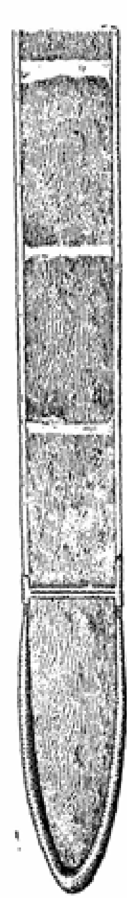


Fig. 30. — Extrémités inférieure et supérieure du fourreau de l'épée de Chaussin (Jura). 1/3 gr. nature.

1. On désigne par *Cras*, dans le pays, une légère éminence au-dessus de la plaine. La station de la Tène du *Moulin-Boadard* est située sur un Cras; le cras Paret est l'emplacement du cimetière burgonde.

occupant le centre de deux cercles de 12 millimètres de diamètre qui marquent la position de deux rondelles fixées par des rivets et dont le rôle était, avec deux bandes transversales, de fixer les extrémités d'une lamelle servant à suspendre l'arme (Fig. 50).

La bouterolle, longue de 12 centimètres, est garnie d'un cordon embrassant les deux bords du fourreau. Les deux parties du cordon déterminées par l'axe de symétrie de la figure géométrique dessinent une courbe de grand rayon qui s'incurve légèrement en dedans en s'approchant du sommet du fourreau, où une autre courbe de petit diamètre vient les raccorder. Une bride, placée transversalement, rayée d'un filet longitudinal et d'une largeur de 2 millimètres et demi, délimite la bouterolle et le reste du fourreau.

Notre lame doit avoir, estimons-nous, une longueur approximative de 0m 89 à 0m 90; elle est très plate, n'ayant que 3 millimétres d'épaisseur, à deux tranchants et droite. Sa largeur maxima, qui est de 4 à 7 centimètres à l'extrémité supérieure, diminue insensiblement, comme l'indique le fourreau. Du côté de la soie, la lame se rétrécit assez brusquement, mais son épaisseur passe de 3 à 7 millimètres. Comment se faisait le passage de la lame à la soie? Notre fourreau étant à coupe carrée, la lame se terminait probablement par une saillie perpendiculaire à sa direction. Nous ne pouvons rien dire au sujet de la soie, ce qui nous reste de l'épée étant entièrement contenu dans le fourreau.

Une faible couche d'oxyde de fer, teintée, par endroits, de quelque peu d'oxyde vert du cuivre du fourreau, recouvre ses deux plats. Elle est peu ébréchée et pourrait facilement être remise en état de remplir son office, malgré sa périlleuse ascension à travers l'excavateur.



Fig. 51. — Marque de fabricant de l'épée de Chaussin. Agrandie au double.

En examinant avec attention le plat intérieur, afin de juger de l'état de conservation de la lame, nous avons distingué dans un médaillon qui paraît ovale un personnage assis, profilé à gauche, le bras gauche tendu, l'avant-bras relevé comme pour frapper à l'aide d'un outil tenu à la main. Un verre grossissant est nécessaire pour saisir les détails, la hauteur du person-

nage n'étant que de 5 millimètres. Il s'agit évidemment là d'une marque de fabricant (Fig. 51).

E. Desor, dans *Les Palafittes du lac de Neuchâtel*, cite plusieurs épées de La Tène et dessine l'une d'elles (page 83 et fig. 74) portant de semblables poinçonnages.

E. Vouga en figure un certain nombre dans *Les Helvètes à La Tène* (planche II, fig. 10).

Dans quelle division de la période de La Tène convient-il de ranger cette arme ?

Malgré la coupe carrée de l'extrémité supérieure du fourreau, nous pensons qu'elle doit être, de par sa bouterolle, attribuée à La Tène II.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Une nouvelle grotte dans les Alpes Maritimes.

Le Petit Journal a reçu de Cannes et publié dans son numéro du 10 février dernier la nouvelle suivante :

Un cultivateur, M. Joseph Ardisson, vient de découvrir dans sa propriété, au-dessus du village de Spéracèdes, une grotte dans laquelle se trouvaient des ossements humains et des fragments de poteries primitives. D'ailleurs, la partie nord de l'arrondissement de Grasse contient quelques grottes de ce genre qui, toutes, paraissent avoir jadis servi de refuge.

NOUVELLES

Conférences du Musée Guimet.

Parmi les conférences organisées par le Musée Guimet, il en est une qui a été particulièrement intéressante. Elle a eu lieu le jeudi 9 février, à 8 heures 1/2 du soir, à la mairie du XVI[e] arrondissement. Le sujet, traité d'une manière très complète par le conférencier, M. Émile Cartailhac, était : *La Sardaigne à l'âge du bronze.*

Société des conférences anthropologiques.

Le mardi 21 février, à 8 heures 1/2 du soir, a eu lieu, au local de la Société, 49, rue des Saints-Pères, une conférence de M. A. de Mortillet sur le sujet suivant : *Recherches archéologiques en Bolivie* (Mission de Créqui-Montfort et Sénéchal de la Grange).

Congrès préhistorique de France.

Nous avons d'excellentes nouvelles de la préparation du Congrès national préhistorique qui se tiendra, comme on sait, dans la seconde quinzaine de septembre, à Périgueux.

Le Périgord est la région classique de la préhistoire. C'est aussi la région la plus riche en gisements quaternaires, en grottes et en abris sous roche, habités par l'homme primitif, et l'une des plus intéressantes, tout au moins par les découvertes faites en ces dernières années de grottes à gravures sur rochers, notamment la grotte de la Mouthe, la première en date, dans la commune de Tayac.

La durée du Congrès sera de trois ou quatre jours à Périgueux. La session sera suivie de deux grandes excursions : la première, très probablement, à Raymonden (grottes de Chancelade), à Bourdeilles et à Brantôme, avec retour à Périgueux ; la seconde aux Eyzies, à Liveyre (Tursac), à la Madeleine et au Moustier, dont les gisements classiques sont de la plus haute importance.

Les adhésions les plus flatteuses sont déjà parvenues aux organisateurs du Congrès. Nous prions tous nos lecteurs de se faire inscrire, sans tarder, en écrivant à M. le D[r] Marcel Baudouin, 93, Boulevard Saint-Germain, Paris, qui leur fournira tous les renseignements désirables.

Distinctions.

Nous sommes heureux de signaler, parmi les récentes nominations d'officiers d'académie, celles de deux de nos collègues de la Société préhistorique de France, M. Georges Stalin, de Beauvais, et M. A. Dubus, du Havre.

Le Musée de Marine.

Il a été souvent question du transfert du Musée de marine, qui se trouve actuellement au Louvre.

Le Journal nous apprend qu'à peine installé aux beaux-arts, M. Dujardin-Beaumetz vient d'approuver la proposition qui lui avait été soumise par le directeur des Musées nationaux et qui consisterait à partager entre les Musées de Saint-Germain et du Trocadéro les collections ethnographiques qui font partie du Musée naval.

Après prélèvements par le Louvre pour sa section extrême-orientale, les meubles et objets chinois seraient réunis au Musée chinois installé au Palais de Fontainebleau.

Ainsi réduite aux seules collections de la marine, la question du transfert du Musée naval serait facilement résolue, et nul ne doute que M. Dujardin-Beaumetz, qui, en qualité de rapporteur du budget des beaux-arts de 1900, demandait ce transfert, ne s'intéresse vivement à la réalisation de ce projet.

Subventions de l'Afas.

L'Association française pour l'avancement des sciences a alloué cette année aux sections d'anthropologie et d'archéologie les subventions suivantes :

M. Cotte (Ch.), à Marseille, pour aider à la continuation de ses *recherches sur les sépultures préhistoriques de Provence* (en collaboration avec M. Marin-Tabouret)........................ 250 fr.

M. Lortet, à Lyon, pour contribuer aux frais de ses *recherches sur la faune momifiée d'Égypte*........................... 400 fr.

M. Ad. de Mortillet, à Paris, pour contribuer aux frais de publication de l'*Inventaire détaillé des monuments mégalithiques de la Lozère*.. 300 fr.

M. Müller, à Grenoble, pour aider à la continuation de ses *fouilles : Oppidum de Saint-Loup, Camp de Rochefort et Grottes de Vercors*.. .... 400 fr.

Musée d'histoire naturelle de Toulouse, pour des *fouilles à faire dans divers gisements préhistoriques*.................... 200 fr.

M. Goby (Paul), à Grasse, pour des *fouilles dans les Alpes-Maritimes*.. 200 fr.

Société archéologique de Sousse, pour aider à la continuation des *fouilles dans les catacombes d'Hadrumète*... .... 250 fr.

SOCIÉTÉS ET ACADÉMIES

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 14 octobre 1904.

M. Maspero rend compte des travaux exécutés sous sa direction par le service des antiquités en Égypte pendant la campagne de 1903-1904. Cette campagne, dit M. Maspero, a été particulièrement heureuse. Dans les régions au sud de Thèbes, on a consolidé, restauré ou réparé les temples d'Edfou, de Kom-Ombo, de Philœ et les tombes d'El-Kab. Des négociations ont été engagées pour le déblaiement du temple d'Esnéh.

Au nord de Thèbes, les portions du temple d'Abydos qui menaçaient ruine ont été maçonnées et maintenues par des poutres en fer ; on a achevé le déblaiement de la pyramide d'Ounas et commencé celui de la pyramide de Téti. Au cours de ces travaux, de beaux bijoux de l'époque saïte ont été découverts. A Zaouiet-el-Anjân, on a ouvert des tombeaux de l'époque thinite contenant des objets marqués au nom du roi *Serpent* dont le Louvre a acquis la belle stèle au printemps dernier. Le plus grand nombre des monuments découverts par Mariette et encore épars sur le sol ont été ramenés au musée.

Le plus gros de l'effort a porté sur Thèbes même. Sur la rive gauche on a nettoyé le tombeau de Menephtah, ouvert l'hypogée de la reine Hatshepsouitou et poussé fort avant le déblaiement du Ramesséum.

A Karnak, la salle hypostyle a été consolidée ainsi que les autres salles et cours. Dans la cour du septième pylône, que M. Maspero avait signalée particulièrement à son attention, M. Legrain, en sondant le terrain, a eu la chance de rencontrer ce qu'il a cru être une cachette obsidionale, mais qui est en réalité une *favissa* où les autorités sacerdotales ensevelirent, vers la fin du IIIe siècle avant notre ère, les vieux *ex-voto* qui encombraient les cours et les salles voisines du septième pylône. L'exploitation de cette réserve n'a pu être achevée avant le retour de la crue ; jusqu'à présent, plus de sept mille statuettes en bronze et cinq cents statues en pierre en sont sorties. Il y en a un petit nombre de l'âge archaïque, des temps memphites et de la première époque thébaine ; la plupart s'échelonnent de la vingtième dynastie à l'époque persane et sont couvertes d'inscriptions qui complètent partout et renouvellent par endroits notre connaissance des prêtres et des prêtresses d'Amon.

En terminant, M. Maspero rend hommage à l'habileté et à l'énergie avec lesquelles M. Legrain, exécutant le programme qui lui avait été tracé, a mené cette fouille, la plus importante qui ait été faite en Égypte depuis longtemps.

Séance du 11 novembre.

M. G. Boissier présente un travail de M. C. Jullien : *Recherches sur la religion gauloise*, d'après les monuments et les inscriptions découverts dans la Gaule.

Séance du 2 décembre.

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire, en remplacement de M. Barthélemy, décédé.

Ont obtenu : au 1er tour : M. Élie Berger, 9 voix ; M. P. Girard, 8 ; M. Haussoullier, 9 ; M. A. Thomas, 8.

Au 2e tour : M. Thomas, 16 voix ; M. Berger, 14 ; M. Girard, 2 et M. Haussoullier, 2.

Au 3e tour, M. Thomas est élu par 20 voix contre 14 à M. Berger.

ACADÉMIE DES SCIENCES

Séance du 16 janvier.

M. Albert Gaudry annonce la découverte d'une dent de mammouth faite par M. le Dr Capitan dans Paris. Les fouilles pratiquées pour la construction du Métropolitain ont permis de constater, dans la rue de Rennes, à 8 mètres sous le pavé et sur une épaisseur de 2 à 3 mètres, l'existence de sables et de graviers quaternaires reposant sur les marnes du gypse. Ces sables et graviers ont leur base à la cote 27 et 28 et leur sommet à la cote 31. La nappe aquifère souterraine est rencontrée à la cote 26.

C'est dans ces alluvions qu'a été trouvée la dent d'éléphant. Il s'agit d'une dernière molaire inférieure droite dont les lames d'émail assez espacées indiquent un animal un peu différent du mammouth type. Dans le même gisement, M. Thieullen a récolté une molaire supérieure de *Rhinoceros tichorinus*. Avec ces ossements, ont été recueillis des silex, mais ils sont beaucoup trop grossiers pour pouvoir être pris en sérieuse considération.

Il n'y a d'ailleurs rien là d'exceptionnel. On rencontre assez fréquemment des ossements quaternaires dans les alluvions de Paris. M. Hippolyte Gosse a signalé, dès 1860, la présence d'ossements de mammouth associés à des silex taillés dans une sablière de la rue de Grenelle. En 1867, M. Gaudry a retrouvé la même association à

Grenelle, sur l'emplacement actuel de l'hôpital Necker. Plus récemment, une dent de mammouth a été trouvée, par M. Guadet, en creusant les fondations du nouvel hôtel des Postes.

En 1897, lors de la construction du pont Caulaincourt, à Montmartre, M. Hénault a découvert un squelette de mammouth dont les dents seules ont été conservées. M. Thieullen a trouvé sur divers points de Paris, surtout à Vaugirard, des restes de mammouth et notamment la mâchoire inférieure qu'il a donnée au Muséum.

Séance du 25 janvier.

M. Berthelot communique de nouvelles recherches sur les altérations séculaires des substances hydrocarbonées d'origine organique Déjà M. Berthelot avait examiné un vin de l'époque gallo-romaine contenu dans une fiole de verre scellée à la lampe trouvée dans un tombeau des champs Aliscans ; des matières grasses renfermées dans un vase antique trouvé près de Reims dans une nécropole gallo-romaine, des blés recueillis à Pompéi, de la manne du Sinaï, etc. Cette fois, il s'agit de l'étude des matières existant encore dans l'intérieur de fioles et vases analogues provenant de l'antiquité. M. Bénédite, le savant conservateur du Musée du Louvre, a examiné à ce point de vue, avec M. Berthelot, divers objets et notamment trois vases provenant de l'ancienne Égypte et des fioles appartenant au mobilier funéraire de tombes de la treizième dynastie (1604 à 1370 avant J.-C.) découvertes dans la nécropole d'Abydos au cours des fouilles de M. Mairves et de M. Mecc. Dans ces objets, reste encore de la matière noirâtre, visqueuse, possédant une odeur de corps gras altéré avec une nuance aromatique et bitumineuse.

M. Berthelot, après examen chimique, en a fixé la composition. Il devait s'agir d'offrandes préparées sans doute par l'association de plusieurs produits naturels tels qu'une huile grasse avec des baumes, racines, bitume. D'après les sels de chaux solubles et cristallisés obtenus, M. Berthelot est porté à croire que l'huile grasse était de l'huile de ricin, très employée dans l'ancienne Égypte.

M. Berthelot fait une autre communication sur quelques métaux trouvés dans les fouilles archéologiques en Egypte. Un échantillon trouvé dans une tombe récemment ouverte par M. Maspéro remonte à l'époque thinite, de la fin de la deuxième ou troisième dynastie. Ce sont des débris de lames minces. Composition : cuivre avec très peu d'étain et traces de zinc. Un autre gros lingot provenant des fouilles de Mariette à Soggareh est constituée par du bronze : cuivre, 87 ; étain, 11, etc.

LIVRES ET REVUES

Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques, tome XI, année 1903.

C'est toujours avec le plus vif intérêt et le plus grand profit que l'on parcourt les publications de cette active société. On est sûr d'y trouver des indications utiles, des inventaires très complets, le tout illustré de nombreuses et belles planches. Quelle mine précieuse de documents l'on possèderait s'il existait des sociétés semblables dans toutes nos provinces.

Le volume de l'année 1903, paru récemment, contient les mémoires suivants :

G. Romain : *Découverte d'un atelier de silex taillés dans la forêt de Mongeon, au lieu dit Les Sapinières.* — L'auteur regarde cet atelier comme appartenant à la fin du paléolithique.

Georges Poulain : *Les âges de la pierre dans la vallée de la Seine, à Vernon et aux environs.* — Voir le compte rendu détaillé de cet intéressant mémoire donné dans le fascicule de janvier de la *Revue*.

L. Quenouille : *Silex néolithiques à figurations.* — M. Quenouille appartient à cette école moderne, dont notre ardent collègue M. Thieullen est le chef incontesté, qui voit des figures dans une foule de silex plus ou moins taillés. Il faut véritablement avoir des yeux spéciaux pour reconnaître dans les pièces de rebut ou dans les éclats naturels qu'il nous présente des formes voulues, intentionnelles, et être doué d'une bonne volonté peu ordinaire pour regarder ces grossières silhouettes comme des œuvres d'art. Si les habiles tailleurs de silex qui nous ont laissé les belles pointes de flèches que l'on recueille dans les stations néolithiques avaient eu des préoccupations artistiques, ils auraient su produire autre chose que les informes caricatures qu'on s'efforce d'imposer à notre admiration.

Gaston Morel : *Etude de la préhension des silex taillés de l'époque néolithique.* — Suite d'études poursuivies depuis déjà plusieurs années avec un soin très minutieux sur la manière dont les instruments robenhausiens devaient être tenus en main et sur l'usage auquel ils pouvaient servir.

Léon de Vesly : *La Grosse Pierre et la station de La Londe (Seine-Inférieure).* — A la suite d'un sondage opéré sous la Grosse-Pierre de La Hérangère, l'auteur a reconnu que ce bloc était tout simplement un grand grès errant et non la table d'un dolmen, comme le croyaient les gens du pays.

Léon de Vesly : *La forêt du Rouvray archéologique.* — Après avoir rappelé les découvertes préhistoriques et protohistoriques faites

dans cette forêt, M. de Vesly décrit les fouilles qu'il a exécutées sur divers points habités à l'époque romaine et notamment à la Mare-du-Puits, où il avait déjà commencé l'année précédente d'importantes et fructueuses explorations.

L. Coutil : *Sépultures et mobilier funéraire des Lexovii, Esuvii, Viducasses et Baiocasses.* — Excellent inventaire des trouvailles gauloises faites dans le Calvados. Les planches qui l'accompagnent offrent des types de bracelets, de torques, d'anneaux, de fibules en bronze et de bracelets en lignite recueillis dans ce département. Ces objets de parure, qui appartiennent aux époques hallstattienne et marnienne, proviennent, pour la plupart, de sépultures.

Victor Quesné : *Etude sur les monnaies romaines impériales.* — Examen des monnaies trouvées par M. de Vesly au cours de ses fouilles sur le plateau de la forêt de Rouvray.

Apel : *Notice sur de nouvelles fouilles exécutées en juin 1903 dans le théâtre romain de Lillebonne (Seine-Inférieure).* — L'auteur a relevé les diverses couches rencontrées pendant les travaux nécessités par la construction d'un mur de clôture dans la partie postérieure du théâtre, et noté tout ce qu'on y a recueilli. Il émet le vœu que de nouvelles fouilles soient exécutées dans la partie non encore explorée, persuadé qu'elles fourniraient au Musée de Lillebonne une abondante moisson d'objets antiques.

NÉCROLOGIE

EUGÈNE DE MORGAN

Eugène de Morgan est mort à Paris le 20 décembre 1904, dans sa 76e année. Nous adressons à ses fils, nos distingués collègues, Jacques de Morgan, délégué général en Perse du Ministère de l'instruction publique, et Henry de Morgan, nos amicales condoléances.

C'est à Eugène de Morgan qu'est due la découverte, faite en avril 1868, des fonds de cabanes du Campigny, qu'il explora en compagnie de son fils Henry. Le résultat de ses recherches a été relaté dans une brochure intitulée : *Notice sur le Campigny, station de l'âge de la pierre polie sise à Blangy-sur-Bresle (Seine-Inférieure)*, par E. et H. de Morgan, Amiens, H. Yvert, 1872.

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

3e ANNÉE. N° 4 AVRIL 1905.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

POLISSOIR

DE LA PLAINE DE LA PICARDE A HÉDOUVILLE

(SEINE-ET-OISE)

Par **DENISE**.

Ce polissoir, qui a été malheureusement détruit il y a une douzaine d'années, par des casseurs de grès, était situé sur le territoire de la commune de Hédouville, canton de L'Isle-Adam (Seine-et-Oise), dans une plaine située sur un plateau à l'est du village et dans un lieu dit connu sous le nom de *La Picarde*.

Il était d'assez grandes dimensions, et c'était certainement le plus beau spécimen de ce genre des environs de Paris, où les polissoirs connus sont fort rares.

C'était un bloc de grès, placé presque verticalement, et ayant toutes les apparences d'un menhir de moyenne dimension; il dépassait le niveau du sol d'environ un mètre dans sa plus grande hauteur, et avait environ $1^{m}50$ de largeur sur à peu près 25 centimètres d'épaisseur; il était orienté du Sud-Ouest au Nord-Est.

On pouvait voir, sur la face qui regardait le Sud-Est, un certain nombre de rainures ou cuvettes. Il était de toute évidence, pour un connaisseur, que ces rainures ou cuvettes, qui étaient au nombre de sept à huit, avaient servi autrefois à polir des instruments en silex, car on pouvait parfaitement remarquer, dans le grain du grès, une couche mince, superficielle, et adhérente de parcelles imperceptibles de silex incrustées dans la roche, et formant à sa surface une sorte de patine.

On remarquait aussi divers endroits où, à une époque

plus ou moins récente, on avait aiguisé des instruments en fer, ce qu'il était facile de reconnaître aux traces d'oxyde de fer, visibles sur la roche et qui, par contraste, rendaient encore plus apparentes les traînées où les silex avaient laissé des traces.

Le bloc de grès, j'allais dire le menhir, était quelque peu incliné en arrière, si l'on considère que la face du côté des cuvettes du polissoir était le devant de la pierre. Cette position devait avoir été voulue pour favoriser le travail des polisseurs.

Ce polissoir qui était situé dans un champ de culture appartenant à M. Jarlet, maire de Hédouville, avait été découvert un an avant sa destruction par M. Clozier fils, décédé depuis, qui était alors instituteur de la commune.

Aussitôt que j'eus appris cette intéressante découverte, je m'empressai d'aller visiter les lieux à diverses reprises, et je pus me convaincre qu'il y avait bien là un véritable polissoir. Il n'y avait pas le moindre doute à concevoir.

Les environs de l'endroit où se trouvait ce vieux reste de l'époque néolithique sont très riches en stations bien caractérisées de cette époque reculée.

Dans la plaine même où cette pierre se trouvait située, on a recueilli quantité d'instruments en silex, parmi lesquels se trouvaient beaucoup de pointes de flèches finement retouchées. Il y a des probabilités qu'une éminence située à moins de 200 mètres de là n'est autre chose qu'un tumulus.

A moins de un kilomètre au Nord-Est, existe une autre station où, il y a à peu près vingt ans, j'ai eu la bonne fortune de recueillir les premiers petits silex à fines retouches, inconnus jusqu'alors, que j'ai signalés à MM. Gabriel et Adrien de Mortillet, qui leur ont donné, depuis, le nom de : *petits silex à contours géométriques*. On a trouvé sur ce point des centaines de ces petits instruments minuscules.

Les allées ou alignements de pierre de la forêt de La Tour du Lay que j'ai eu aussi la chance de découvrir et de signaler aux archéologues, et qui ont été visités le 17 mai 1903 par la Société d'excursions scientifiques, en sont aussi tout proches. L'un d'eux, celui de la Tête à la Souche, n'est qu'à 1.200 mètres à l'Est.

Il y a aussi, à peu de distance de là, dans la forêt, des enceintes de grès debout, dépassant le sol d'environ 60 à 70 centimètres, qui paraissent être des cromlechs.

Chose curieuse, dans les environs où se trouvait ce polissoir, les haches et fragments de haches polies sont très rares. La plupart des instruments que l'on trouve sont : des grattoirs, de très nombreux tranchets de toutes grandeurs, des petits silex à contours géométriques et de très jolies pointes de flèches finement retouchées.

Comme je l'ai déjà dit, ce polissoir a été malheureusement brisé par un casseur de pavés. Le propriétaire du terrain, qui était en même temps maire de la commune, avait promis de le conserver comme souvenir archéologique, et c'est à son insu que cette pierre intéressante a été détruite par un de ses ouvriers.

NOTE

SUR

UNE POINTE DE FLÈCHE EN BRONZE

Par **Francis PÉROT**

Ces armes sont assez rares dans notre région pour qu'on en puisse citer les découvertes.

Une très belle pointe de flèche en bronze vient d'être trouvée à Balayès, sur les bords du Mourgon, commune de Bast, canton de Cusset (Allier). Elle est fondue, avec arête dorsale peu proéminente, formant par sa continuation le pédoncule. Deux ailerons barbelés se raccordent en ligne courbe à ce pédoncule. La pièce est bien patinée. Sa longueur totale est de 54 millimètres, dont 23 pour le pédoncule ; sa largeur est de 18 millimètres.

Nous ne connaissions jusqu'à ce jour aucun objet de ce genre recueilli dans le Bourbonnais.

M. Roger Vallentin a publié les spécimens que possède le Musée Calvet, à Avignon[1]. Ils proviennent de la Vaucluse, du Gard et des Basses-Alpes. Cinq de ces flèches sont à pédoncule et les autres à douille. Celle que nous venons de décrire est assez semblable au n° 4 de la notice de M. Roger Vallentin.

Le même auteur a donné en 1887 une étude spéciale sur les *Pointes de flèches en bronze*[2]. Il en signale cinq trouvées à Sault (Vaucluse). Toutes sont munies de pédoncules ; quatre sont de petites dimensions ; l'une d'elles a été découpée dans une feuille de bronze, les autres sont fondues, comme celle de Bast.

Le Musée de Narbonne en contient plusieurs. Dans la

1. *Les Pointes de flèches en bronze du Musée Calvet*, Avignon, Guigou, 1888, in-8°, p. 8. Planche lithographiée représentant 9 types.
2. Avignon, Seguin frères, in-8°, p. 7. Planche.

collection Roger Vallentin, il s'en trouve un certain nombre, recueillies en grande partie dans le midi de la France. A l'Exposition d'anthropologie organisée à Grenoble, l'année dernière, à l'occasion du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, M. Muller en avait réuni des échantillons variés. Parmi ces dernières, on pouvait voir un très curieux exemplaire de pointe de flèche à douille, taillée dans une feuille de métal et ensuite terminée au moyen du martelage, au lieu d'être moulée, comme le sont d'ordinaire les pièces de ce type. Elle a été trouvée à Chamechaude (Isère).

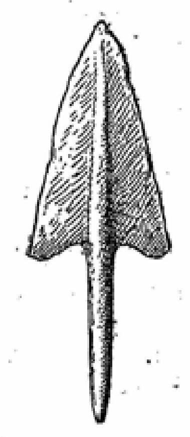


Fig. 52. — Pointe de flèche en bronze. Balayés (Allier). Grand. nat.

Dans son bel ouvrage sur l'âge du bronze, M. Chantre[1] signale 264 pointes de flèches récoltées en France et en Suisse. Il les divise en trois catégories : les pointes plates, les pointes à soie et les pointes à douille. En dehors des trouvailles isolées, une bonne part de ces pointes de flèches viennent de gisements divers : stations lacustres, cachettes de fondeurs et sépultures, soit dans des grottes, soit sous des dolmens ou des tumulus. Les départements indiqués comme ayant fourni des pointes de flèches à soie sont les suivants : Basses-Alpes, Aube, Aude, Aveyron, Côte-d'Or, Gard, Hérault, Indre-et-Loire, Jura, Loiret, Lot, Lozère, Maine-et-Loire, Marne, Puy-de-Dôme, Bas-Rhin, Savoie, Seine-Inférieure, Tarn-et-Garonne et Vaucluse.

Des pointes de flèches plates ont été trouvées dans la Côte-d'Or, le Jura, la Lozère, la Haute-Saône et la Savoie. C'est surtout dans les palafittes du lac du Bourget que ce type a été rencontré en nombre.

Le modèle à douille n'est cité par M. Chantre que du Jura et de la Savoie.

Les habitations lacustres de la Suisse ont livré des pointes de flèches des trois types.

1. Ernest Chantre, *Age du bronze*, Lyon, Pitrat aîné, 1875. 1re partie, p. 136 et suiv.

MM. G. et A. de Mortillet ont donné dans le *Musée préhistorique*[1] des figures des différentes formes de ces pointes de flèches. Le numéro 1087 se rapproche assez de la pièce de Bast.

Plus récemment, au Congrès de l'Association française tenu à Grenoble en 1904, M. H. Muller a signalé des pointes de flèches à douille dans les Hautes-Alpes et dans l'Isère, et une pointe de flèche à soie analogue à la nôtre, recueillie par M. Paul Plat dans le département des Hautes-Alpes.

La variété des formes rencontrées dans une seule et même région, ainsi que la découverte de pièces analogues dans des régions fort éloignées, permettent d'affirmer que les types ne sont point locaux.

1. De Mortillet, *Musée préhistorique*, 2e édit., Paris, Schleicher frères, 1903. pl. LXXXVIII, figures 1083 à 1090.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Fouilles aux environs de Vernon.

M. Georges Poulain, de Saint Pierre-d'Autils (Eure), a pratiqué, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, des fouilles heureuses aux abris sous roches qu'il a découverts auprès de Métreville, hameau de la commune qu'il habite.

Il a rencontré au pied de ces rochers l'industrie de trois époques de l'âge de la pierre : le moustérien, le magdalénien et le néolithique.

Une première exploration avait révélé l'existence d'une grotte avec inhumation de la période de la pierre polie.

Puis, aidé d'une subvention de l'Association française pour l'avancement des sciences, M. Poulain a pu poursuivre ses travaux sur une plus grande échelle. Il a alors rencontré sous un rocher abri des ossements et des fragments de cornes de renne et de mammouth, des silex et des os travaillés appartenant vraisemblablement à l'époque de la Madeleine. C'est la première fois que l'on constate la présence de l'industrie de cette époque dans les grottes de la Normandie.

Un autre abri recélait des restes de foyers préhistoriques contenant des silex taillés ; un squelette humain entier y fut trouvé, reposant au fond de la cavité.

Plusieurs rochers, fouillés à leur base, ont donné, soit des silex taillés d'aspect moustérien, montrant qu'il y eut là des ateliers de taille, soit des fragments de poterie néolithique, grossière et faite à la main.

Enfin, une grotte sépulcrale a fourni des ossements humains associés à des vases intéressants.

Les découvertes faites par M. Poulain aux environs de Vernon sont surtout importantes par la preuve qu'elles nous apportent que cette partie de la vallée de la Seine était habitée par l'homme vers la fin des temps paléolithiques, alors qu'y vivaient le renne et le mammouth.

Une grotte préhistorique à Spéracèdes.

Dans la *Revue de Grasse* du 12 février dernier, notre collaborateur M. Paul Goby donne sur la grotte dont nous avons signalé la récente découverte, dans le dernier numéro de *L'Homme préhistorique*, les renseignements qui suivent :

L'*Éclaireur* de Nice du 8 février et le *Journal de Grasse* du 9 ont annoncé la découverte, faite à Spéracèdes, d'une grotte renfermant des poteries et des ossements.

Cette trouvaille est en effet d'une certaine importance pour l'archéologie du pays et doit être mise en lumière ; mais on ne saurait encore, dès à présent, rien déduire de précis sur son âge jusqu'à l'achèvement complet des fouilles.

La grotte se trouve à Spéracèdes, au quartier du Suquet, c'est-à-dire sur le flanc nord de la colline où s'étage le village. Elle est creusée dans un calcaire dolomitique, dans cette dolomie qui, par sa nature, fournit tant de grottes, cavernes et avencs dans notre pays.

Celle-ci s'étend, en un long boyau rétréci, dans la direction nord et passe sous la route qui conduit de Spéracèdes à Cabris.

Le propriétaire, M. Joseph Ardisson, en connaissait depuis longtemps l'entrée, mais n'y avait jamais fait d'exploration sérieuse. Au commencement du mois, voulant donner à son excavation un accès plus facile et appeler ainsi la visite des étrangers, à l'instar de M. Dozol, de Saint-Cézaire, qui l'avait fait pour sa grotte si remarquable, M. Ardisson enleva du fond du sol une certaine quantité de terre. C'est dans celle-ci que furent trouvées les premières poteries, qui malheureusement furent brisées sans aucune attention.

Le lundi 7 courant, M. Léautaud, président du tribunal de Grasse, accompagné de MM. Destelle, avoué, Lambert, greffier, Salamitte, notaire, revenant de Cabris, s'arrêta à la grotte Ardisson et trouva dans la terre une médaille romaine qui sera à déterminer.

Avisé de la découverte, je me rendis sur les lieux, continuai les fouilles et reconnus dans les poteries extraites deux genres bien distincts :

L'un d'origine romaine, l'autre d'une texture toute particulière, paraissant appartenir à l'âge du bronze, et identique à celle que l'on trouve dans les dolmens, tumuli et grottes préhistoriques du pays. De plus, je recueillis un anneau et un fragment de fibule, tous deux en bronze.

Cette découverte est intéressante et il est probable que les recherches postérieures vont fournir encore des documents précieux pour l'histoire préromaine du pays.

Un rapport détaillé suivra les fouilles définitives.

Notre région, déjà si riche par ses divers monuments préhistoriques, vient donc de s'enrichir d'une découverte nouvelle ; il est certain que ce ne sera pas la dernière.

NOUVELLES

Congrès préhistorique de France (1re session. — Périgueux, 1905).

Le Comité d'organisation du Congrès de Périgueux nous adresse la circulaire suivante :

Paris, le 25 mars 1905.

Monsieur,

Les études préhistoriques prenant chaque jour une importance de plus en plus grande, et le nombre de leurs adeptes (anthropologistes, archéologues, géologues et paléontologistes) augmentant chaque jour aussi, surtout depuis certaines découvertes récentes d'un haut intérêt scientifique, la Société préhistorique de France a décidé, au mois de juin de l'année dernière, sur la proposition de de son Président, M. Émile Rivière, et de son trésorier, M. le Dr Marcel Beaudoin, de réunir chaque année en un congrès qui se tiendrait dans telle ou telle région de la France, non seulement ses membres français et étrangers, mais encore tous ceux qui s'intéressent aux questions de préhistoire.

La Société préhistorique de France a décidé en plus, sur la proposition aussi de son Président et en parfait accord avec la Municipalité de Périgueux, qui a accepté, que sa première session aurait lieu dans le département de la Dordogne, la terre classique par excellence des gisements préhistoriques les plus intéressants, la terre célèbre aussi par la découverte, en ces dernières années, de grottes à gravures et peintures connues aujourd'hui dans le monde entier.

C'est dans ces conditions qu'un Comité d'organisation a été constitué sous la présidence de M. Émile Rivière, directeur-adjoint de laboratoire au Collège de France (École des Hautes-Études), président-fondateur de la Société préhistorique de France, Comité dont nous vous adressons ci-après la liste des membres.

Les assises du Congrès se tiendront du mardi 26 septembre au dimanche 1er octobre 1905 inclusivement. Les trois premières journées (26, 27 et 28 septembre), à Périgueux, seront consacrées aux présentations, communications et discussions scientifiques, ainsi qu'à des visites archéologiques (musées, monuments et autres) ; les trois autres journées (29, 30 septembre et 1er octobre) à des excursions scientifiques, préhistoriques et archéologiques notamment aux Eyzies, à la Madeleine, à Liveyre et au Moustier.

Le Congrès comprend des *membres titulaires et des membres adhérents*.

Les membres titulaires paient une cotisation de *douze francs* ; ils ont *seuls* le droit de prendre part aux travaux du Congrès ; *seuls* aussi ils y ont voix délibérative et ont droit au compte rendu de la session.

Les membres adhérents paient une cotisation de *six francs* seulement ; mais ils ne peuvent qu'assister aux réunions et aux excursions scientifiques, sans prendre part aux travaux ni aux discussions du Congrès. Ils n'ont pas voix délibérative et n'ont pas droit au compte rendu de la session.

Nous espérons, Monsieur, que vous voudrez bien accepter de faire partie du Congrès préhistorique de France, session de Périgueux, et nous vous prions de nous adresser le plus prochainement possible votre adhésion de membre tilulaire et celle des personnes de votre famille qui voudraient, au titre de membres adhérents, participer aux réceptions, visites et excursions du Congrès.

Nous vous serons très reconnaissants aussi de vouloir bien recruter, dans vos relations, le plus possible d'adhésions à notre Congrès.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

POUR LE COMITÉ D'ORGANISATION

Le Secrétaire général,
MARCEL BAUDOUIN.

Le Président,
ÉMILE RIVIÈRE.

Toutes communications ou demandes de renseignements doivent être adressées à M. le Dr Marcel Baudouin, secrétaire général du Comité, à Paris, rue Linné, 21.

COMITÉ D'ORGANISATION

Président : M. Émile Rivière, directeur-adjoint de laboratoire au Collège de France, président-fondateur de la Société préhistorique de France, ancien président de la Société de spéléologie.

Vice-présidents : M. Lionel Bonnemère, président de la Société préhistorique de France.

M. Adrien de Mortillet, professeur à l'École d'anthropologie de Paris, vice-président de la Société préhistorique de France, rédacteur en chef de *L'Homme préhistorique*.

Secrétaire général : M. le Dr Marcel Baudouin, ancien chargé de Missions scientifiques du ministère de l'Instruction publique, secrétaire général de la Société préhistorique de France, rédacteur en chef de la *Gazette médicale de Paris*.

Secrétaire général adjoint : M. le Dr Henri Martin, secrétaire de la Société préhistorique de France.

Secrétaire : M. Edmond Hue, archéologue.

Trésorier : M. Louis Giraux, trésorier de la Société préhistorique de France.

MEMBRES D'HONNEUR

MM. les Sénateurs, les Députés, le Président du Conseil général, le Préfet du département de la Dordogne ;

M. le Maire de Périgueux ;

M. le Président de la Société d'anthropologie de Paris ;

M. le Président de la Commisssion des monuments mégalithiques ;

M. Marcellin Boule, professeur de paléontologie au Muséum d'histoire naturelle de Paris, ancien président de la Société géologique de France, rédacteur en chef de l'*Anthropologie* ;

M. Albert Gaudry, membre de l'Institut, professeur honoraire au Muséum d'histoire naturelle de Paris ;

M. Gabriel Hanotaux, membre de l'Académie française, ancien ministre ;

M. Stanislas Meunier, professeur de géologie au Muséum d'histoire naturelle de Paris ;

M. le Dr Samuel Pozzi, membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de médecine de Paris, ancien président de la Société d'anthropologie de Paris ;

M. Salomon Reinach, membre de l'Institut, professeur à l'Ecole du Louvre, conservateur du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye ;

M. J. de Selves, préfet de la Seine ;

M. le Dr L. Testut, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, correspondant de l'Académie de médecine.

MEMBRES DU COMITÉ

MM. le comte P. Aveneau de la Grancière, archéologue ;
le Dr Ballet, archéologue, ancien médecin de l'armée ;
le baron J. de Baye, correspondant du ministère de l'Instruction publique, vice-président de la Société des antiquaires de France ;
le Comte J. Beaupré, archéologue ;
Emile Cartailhac, correspondant de l'Institut ;
P. Cazalis de Fondouce, correspondant du ministère de l'Instruction publique, vice-président de la Société archéologique de Montpellier ;
Gustave Chauvet, correspondant du ministère de l'Instruction publique, président de la Société historique et archéologique de la Charente ;
le Dr A. Chervin, ancien président de la Société d'anthropologie de Paris, rédacteur en chef de *L'Homme préhistorique* :
Georges Courty, géologue, attaché au Muséum d'histoire naturelle de Paris ;
Léon Coutil, archéologue, correspondant du ministère de l'Instruction publique ;
François Daleau, archéologue ;

MM. J. Déchelette, conservateur du musée de Roanne;
Delort, professeur honoraire de l'Université ;
Paul du Chatellier, correspondant du ministère de l'Instruction publique ;
le comte Robert de Fleurieu, archéologue ;
E. Fourdrignier, correspondant du ministère de l'Instruction publique ;
Lacouloumère, archéologue, sous-préfet de Château-Thierry ;
Philibert Lalande, président de la Société archéologique de Brive ;
E. A. Martel, secrétaire général de la Société de spéléologie, rédacteur en chef de la *Nature* ;
Édouard Piette, correspondant du ministère de l'Instruction publique, président d'honneur de la Société préhistorique de France ;
G. Ramond-Gontaud, assistant de géologie au Muséum d'histoire naturelle de Paris, président de la Société de spéléologie ;
O. Schmidt, archéologue ;
E. Taté, palethnologue;
Armand Viré, docteur ès sciences, attaché au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Société d'excursions scientifiques.

La Société va bientôt reprendre ses excursions. Elle commencera, comme tous les ans, par une promenade à Saint-Germain-en-Laye, avec visite du Musée des antiquités nationales. Cette première excursion aura lieu le dimanche 16 avril.

Une deuxième excursion, dont la date est fixée au dimanche 30 avril, comprendra la visite du musée et de la ville de Pontoise et des gisements fossilifères classiques d'Auvers. Elle sera dirigée par M. G. Ramond-Gontaud, assistant au Muséum, pour la partie géologique, et par M. A. de Mortillet, président de la Société, pour la partie archéologique.

Pour tous renseignements au sujet de ces excursions, on peut s'adresser à M. Louis Giraux, trésorier de la Société, 9 *bis*, avenue Victor-Hugo, à Saint-Mandé (Seine).

Congrès des Sociétés savantes.

Rappelons que le Congrès des sociétés savantes, dont nous avons déjà donné le programme, doit se tenir cette année à Alger. La séance d'ouverture aura lieu le 19 avril à 2 heures dans le grand

amphithéâtre de l'École de médecine et de pharmacie, et la séance de clôture le 26 avril. De nombreuses excursions de un ou de plusieurs jours seront faites pendant et après le Congrès.

Société normande d'études préhistoriques.

La prochaine réunion de la Société normande d'études préhistoriques aura lieu le dimanche 9 avril, à Gisors et dans la vallée de l'Epte. Le programme comprend notamment la visite de la collection préhistorique de M. Chédeville, à Gisors, du dolmen de la Pierre-Trouée à Trie-Château, du dolmen de Boury, dans le Bois de la Bellée et du pseudo-cromlech des Pierres-Tournantes, à Beaujardin. Les excursionnistes pourront recueillir, sur divers points du parcours, des silex taillés.

Conférences anthropologiques.

La Société des conférences anthropologiques a terminé, avec le plus grand succès, sa 4e année par les conférences suivantes :

Mardi 14 mars. — M. Alfred des Cilleuls : *L'Évolution moderne dans la fécondité humaine.*

Mardi 21 mars. — M. Augé de Lassus : *Les fouilles de Schliemann à Troie.*

Mardi 28 mars. — M. le Dr Roux : *Impressions de voyage dans le Haut-Tonkin.*

Société zoologique de France.

M. le Dr Neveu-Lemaire a fait le vendredi 3 mars, à 9 heures du soir, à la séance extraordinaire de la Société zoologique de France, tenue à la Sorbonne, une très intéressante conférence dont le titre était : *Voyage à travers les hauts plateaux boliviens* (Mission de Créqui Montfort et Sénéchal de la Grange).

Distinction.

Nous apprenons avec plaisir que M. Eurico Boman, attaché à la Mission sud-américaine de Créqui-Montfort et Sénéchal de la Grange, vient d'être nommé officier d'Académie et lui adressons nos sincères félicitations.

SOCIÉTÉS ET ACADÉMIES

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 4 février 1905.

M. Clermont-Ganneau fait connaître que, grâce à l'initiative éclairée du prince d'Arenberg, son président, l'administration du canal de Suez a décidé d'entreprendre des fouilles archéologiques dans la région traversée par le canal. La direction de ces recherches a été confiée à M. Clédat, de l'Institut archéologique du Caire.

Le point choisi pour la première campagne est le Tell el Herr, situé entre le canal et Farama. M. Clédat espère découvrir en cet endroit des monuments de l'époque saïte.

M. Hamy donne lecture d'une note sur les résultats archéologiques des explorations sahariennes de M. Foureau. L'explorateur a découvert 223 stations de l'âge de pierre et recueilli plus de 6,000 objets qui se trouvent actuellement déposés au musée ethnographique du Trocadéro.

Séance du 11 février.

M. Heuzey entretient l'Académie des nouvelles découvertes du capitaine Cros, chef de la mission scientifique de Chaldée. Pour la première fois le plan d'ensemble de l'antique cité de Sirpoula a pu être établi avec ses lignes de défense, ses portes, et le tracé d'un bassin relié au fleuve par un canal qui faisait de la ville un véritable port. Pour la première fois aussi une nécropole a été découverte et fouillée.

Parmi les antiquités recueillies se trouve une statuette en pierre noire donnant le nom d'un roi chaldéen jusqu'ici inconnu, Soumoullou, dont le règne peut se placer vers le xxiie siècle avant notre ère. La statuette montre la représentation d'un de ces gros chiens que les rois de Chaldée, comme ceux d'Assyrie, faisaient dresser pour la chasse des grands fauves.

M. Hamy présente, de la part de M. le comte de Créqui-Montfort, un des chefs de la mission scientifique dans l'Amérique du Sud, un album de 59 planches photographiques représentant les fouilles exécutées par M. Courty à Tiahuanaco.

Séance du 24 février.

M. Clermont-Ganneau annonce que M. Clédat a recueilli à Tell el Herr, non loin du canal de Suez, des monnaies juives des années 2, 3 et 4 de l'indépendance de Sion. Il est probable que ce site égyptien

a été à cette époque le centre d'un établissement d'une certaine importance et il y a lieu d'espérer qu'on y trouvera d'autres antiquités juives.

M. Pottier communique une lettre de M. H. Rouzaud, percepteur à Narbonne, sur la découverte d'un vase grec à Montlaurère. Les fragments sont aujourd'hui déposés au musée de Narbonne. Il constitue le plus important spécimen de vase attique à figures noires qui ait encore été recueilli sur le sol de la France.

Le sujet, incomplet, paraît avoir représenté Appollon et Artémis avec un cerf. Ce vase appartiendrait à la catégorie des vases attiques de style encore influencé par les vases corinthiens à zones d'animaux datant du milieu du VIe siècle. C'est un complément aux découvertes faites par MM. Clerc et Arnaud d'Agnel dans les environs de Marseille. La preuve est faite que les Grecs ont de bonne heure expédié leur céramique jusque dans cette région lointaine du bassin méditerranéen.

LIVRES ET REVUES

Ernest Chantre. — **Recherches anthropologiques en Égypte.** Lyon, A. Rey et Cie, 1904.

Ce superbe livre, édité avec grand luxe, est de beaucoup l'ouvrage le meilleur, le plus complet qui ait été publié sur l'ethnologie ancienne et moderne de l'Égypte. Il renferme une quantité considérable d'observations morphologiques, anthropométriques et ethnographiques du plus haut intérêt, recueillies par l'auteur au cours de ses voyages dans la vallée du Nil.

L'étude des diverses populations qui ont habité ce beau pays, depuis les premières dynasties pharaoniques jusqu'à nos jours, a conduit M. Chantre aux conclusions suivantes :

1° Le type des Égyptiens anciens et modernes est empreint d'une unité et d'une individualité remarquables, malgré les vicissitudes nombreuses et les immigrations multiples qu'ils ont dû subir.

2° Tout démontre que dans cette région, plus que partout ailleurs, les invasions pacifiques ou guerrières n'ont eu aucune influence durable sur le type de la population locale ; le sol de la vallée du Nil paraît, en particulier, s'assimiler à peu près toutes les formes étrangères.

3° Les ressemblances que présente la morphologie des Égyptiens avec celle des Bedjah et celle des Berbères prouvent, non pas une filiation des uns aux autres, mais une communauté d'origine.

4° Que cette origine est pour les Égyptiens — comme pour tous les autres habitants de l'Afrique antérieure — l'*autochtonie*, car rien ne prouve qu'ils ont émigré d'aucune part.

5° Qu'ils doivent constituer, pour la plupart, cet ensemble ethnique que les anciens historiens ont appelé *Libyens*.

6° L'antiquité de la civilisation égyptienne remonte, sans aucun doute, au delà des temps historiques. Seuls, toutefois, des vestiges des industries primitives de l'âge de la pierre révèlent la présence de l'homme avant la première dynastie.

7° La civilisation égyptienne est autochtone comme le peuple qui l'a créée et le développement merveilleux qu'elle a atteint si rapidement n'est dû qu'à son génie incomparable.

Dans un premier chapitre se trouve un excellent résumé de l'état actuel de nos connaissances sur le préhistorique égyptien. Notre savant collègue et ami, M. Chantre, a bien voulu nous autoriser à reproduire cette partie de son important ouvrage tout particulièrement intéressante pour les palethnologues :

Les temps préhistoriques en Égypte.

La civilisation éblouissante de l'Égypte, révélée par ses monuments que l'air sec de la vallée du Nil a conservés d'une manière si étonnante et que les égyptologues ont su mettre en lumière avec tant de perspicacité, a tellement captivé les savants que, jusqu'à ces derniers temps, seule l'étude des documents historiques avait attiré leur attention. L'Égypte des Pharaons offrait un champ si vaste aux investigations de toutes sortes, que les vestiges des primitifs habitants du sol n'avaient encore éveillé aucune curiosité. C'est à M. Adrien Arcelin, le géologue mâconnais bien connu, qu'était réservé l'honneur de poser pour la première fois la question d'un âge de la pierre dans la vallée du Nil. Ce fut durant son premier voyage dans la Haute-Égypte, pendant l'hiver 1868-1869, qu'il recueillit la première série d'instruments en silex qui attira réellement l'attention sur les civilisations préhistoriques de l'Égypte. Il reconnut que c'était principalement à la limite du désert et des terres cultivées, sur les plateaux élevés au-dessus des niveaux qu'atteignent les crues du Nil et qui n'ont pas pu être recouverts par des alluvions modernes, que se trouvaient les gisements d'ustensiles en pierre.

M. Arcelin fit surtout ses trouvailles à El-Kab, sur une ancienne terrasse du fleuve ; à Biban-el-Molouk, au milieu de graviers accumulés à l'entrée de la vallée des Rois ; sur les plateaux de Saqqarah et de Gizèh. Il était resté convaincu que des observations isolées, faites au cours d'un voyage rapide, ne suffisaient pas pour démontrer l'existence d'une industrie préhistorique en Égypte, mais il pensa avoir réuni des documents suffisants pour montrer qu'il y avait quelque chose à faire dans ce sens.

« Quand je visitais l'Égypte, dit-il, on ne voyait aucun instrument en silex au musée de Boulaq, ils étaient extrêmement rares dans les musées égyptologiques d'Europe. Le Louvre n'en possédait pas. Rosellini, Passalacqua, Clot-Bey, Lepsius en avaient plusieurs fois rencontrés dans les nécropoles antiques. Mais les égyptologues s'autorisaient de ces découvertes pour refuser à mes trouvailles un

caractère de haute antiquité. Quelques-uns, comme Lepsius, étaient tentés d'attribuer à des causes physiques la plus grande partie des silex éclatés, si abondants à la surface du sol en Égypte. »

Au mois de novembre 1869, MM. Hamy et Lenormant faisaient d'heureuses récoltes d'instruments en pierre dans le voisinage de Biban-el-Molouk et de Déir-el-Bahari. Peu après, le 19 mai 1870, Mariette, que M. Arcelin avait trouvé très incrédule à son passage au Caire, annonçait à l'Institut égyptien que, sortant de la voie habituelle à l'archéologie égyptienne, il allait commencer à Thèbes l'étude des silex taillés. Puis vinrent les trouvailles de M. John Kenst Lord au Sinaï, dans les mines de Wady Magarah (1879), celles de M. l'abbé Richard (1891) aux environs de Thèbes et au Caire, de M. de Lanoue à Cherouanah, près d'Esneh (1872), de M. le Dr Reil à Hélouan, en face de Memphis (1872), de sir John Lubbock (1873), de M. Henry W. Haynes (1877-1878), du général Pitt-Rivers (1881), aux environs de Thèbes.

Plus récemment, MM. Flinders Petrie et Quibell, de Morgan, Legrain et bien d'autres ont signalé de nouveaux gisements de l'âge de la pierre, dont le nombre est considérable.

Les recherches spéciales de M. de Morgan ont montré que les vestiges de l'âge de la pierre se rencontrent dans plus d'une centaine de localités de la vallée moyenne du Nil.

Un tiers à peine présente des stations que l'on peut qualifier provisoirement de paléolithiques ; les autres sont néolithiques ou, du moins, ne renferment pas de types primitifs que l'on appelle en Europe : chelléen, moustérien ou solutréen. Parmi ces stations, il en est qui paraissent appartenir véritablement à la civilisation néolithique; mais il en est d'autres, notamment des nécropoles, qui, bien qu'ayant offert à leurs explorateurs des mobiliers funéraires où les objets en silex sont fort nombreux, pourraient être tout au plus considérées comme d'une époque de transition à l'époque des métaux. Les unes, en effet, renferment non seulement des objets en métal (cuivre ou bronze), mais encore des ustensiles en os, en ivoire ou en pierre, et surtout des poteries qui dénotent un développement artistique bien supérieur à la civilisation néolithique la plus élevée. Les autres, enfin, ont donné des documents qui ne laissent aucun doute sur leur ancienneté, puisqu'ils se rattachent aux temps historiques.

Époque paléolithique. — Bien qu'aucun gisement de la vallée du Nil n'ait encore été daté stratigraphiquement ou paléontologiquement, je réunis, cependant, sous le nom de *paléolithiques*, ceux qui ont donné des instruments en silex dont les formes sont caractéristiques de cette industrie en Europe. On ne les trouve guère qu'à la surface des alluvions caillouteuses ou bien sur les mamelons qui constituent les premiers contreforts de la chaîne arabique et surtout de la chaîne libyque. Ce n'est malheureusement presque jamais, ni dans les sables qui s'étendent de la limite des terres cultivées à la base de la montagne, ni dans les limons du Nil que l'on trouve ces objets. A Gizèh, à Dashour, à Keneh et ailleurs, c'est sur les plateaux

qui dominent la vallée que l'on a rencontré les instruments du type chelléen.

M. Legrain a fait remarquer que c'est au point où aboutissent les sentiers des caravanes (*agabah*) réunissant la vallée au plateau désertique que se présentent, le plus souvent, des gisements paléolithiques. Sur d'autres points, comme aux environs d'Abydos et de Thèbes, par exemple, c'est dans les ravines creusées jadis par les eaux, dans les alluvions caillouteuses que ces objets se trouvent généralement. Il semble qu'ils aient été entraînés, du haut des plateaux, à une époque où les pluies étaient plus fréquentes que de nos jours. Malheureusement, ces silex taillés ne sont pas accompagnés, comme en Occident, d'ossements d'animaux pouvant leur assigner une date. Tout porte à croire que ces ustensiles, qui en Europe sont certainement quaternaires, remontent à cette époque géologique ; mais l'absence de toute trace de faune ne peut permettre encore aucune affirmation à cet égard. Toutes les probabilités pourtant sont en faveur de l'opinion qui reporte l'antiquité de l'homme, dans cette partie de l'Afrique, à l'époque quaternaire, c'est-à-dire à celle qui précéda l'établissement définitif du régime actuel des eaux dans la vallée du Nil. Mais on n'en a pas de preuves absolues.

M. Sayce a cependant trouvé des silex taillés au pied de la chaîne arabique, à El-Kab, au sud des ruines d'Hiéracoupolis. Cette localité est située au sommet d'un ravin creusé dans les alluvions durcies formant le premier plateau de la chaîne. Ces alluvions datent certainement de l'époque qui a précédé les grandes érosions, et après laquelle se déposèrent les masses de graviers qui constituent le grand système alluvial de la vallée.

MM. Daressy, Legrain et moi-même nous avons recueilli de nombreuses hachettes du type chelléen, encore en place, à 3 mètres de profondeur, dans le fond d'un ravin situé au sud-ouest de Médinet-Habou, près d'un ancien couvent copte. Mais on n'y a pas trouvé non plus, avec eux, des fossiles pouvant les dater d'une façon précise. En Europe l'examen des alluvions est bien autrement facile qu'en Égypte : elles sont exploitées pour les besoins des routes. En Égypte on ne peut compter que sur les intempéries, lesquelles sont rares.

En dehors des découvertes d'objets paléolithiques faites par MM. Arcelin, Hamy et Lenormant, ainsi que de celles que j'ai citées plus haut, M. de Morgan en a signalé une vingtaine d'autres dont les plus intéressantes sont celles de Toukh, au nord de la station néolithique ; Maslabat-Haroun, à 10 kilomètres au sud-ouest de Gizèh ; Gournah, dans la vallée des Rois, et Déir-el-Bahari ; Gara'at-el-Hason, près Gebel Bayazid, sur la route de Rizagat ; l'oasis de Karghieh, à Ramnieh ; le désert entre Karghieh et Abydos, etc. Il est probable que de nouvelles observations entreprises dans les *Kjoekkenmoeddings* nombreux de ces régions montreront que l'âge de la pierre s'est développé en Égypte comme dans les autres pays, en suivant les mêmes phases évolutives. Il n'y a pas de raison pour que les industries paléolithiques n'aient pas progressé ici, comme ailleurs, lentement et sans transition brusque, pour arriver à

l'époque néolithique, durant laquelle ont apparu les métaux, puisque le type primitif est partout le même. On sait, en effet, que les formes paléolithiques, dont on a découvert des spécimens dans le monde entier, ont été fréquemment trouvées dans un grand nombre de localités de l'Afrique : en Algérie, en Tunisie, au Congo et dans les régions équatoriales, ainsi qu'au pays des Somalis et des Danakils, au Transvaal, etc. La mission du Bourg de Bozas vient de recueillir en Éthiopie, aux environs de Haron, à Ouorka, de nombreux silex taillés, associés, dans des alluvions, à des ossements d'animaux de type quaternaire.

Époque néolithique. — Un très grand nombre de gisements complètement distincts des précédents ont donné des types variés d'ustensiles en silex que l'on considère, en Europe, comme caractéristiques de l'époque néolithique. M. de Morgan a signalé des stations de cette catégorie sur plusieurs points de la Haute et de la Basse-Égypte. Quelques-unes occupent des espaces considérables, telle, par exemple, celle de Abou-Roach, sans doute un atelier. Les silex s'y trouvent sur une superficie de 200 mètres de largeur et une longueur de plus de 20 kilomètres. A Dimeh, dans le Fayoum, le gisement qui renferme en si grand nombre d'admirables pointes de flèches est immense. On trouve dans ce pays des silex taillés sur un plateau de 4 à 500 hectares, constitué par d'anciens limons lacustres, à 90 mètres d'altitude au-dessus du Birket-el-Karoun. Le lac aurait baissé de 90 mètres depuis l'époque où les limons se déposèrent et, comme on ne trouve pas de silex taillés dans l'espace compris entre la haute terrasse et le lac actuel, on peut présumer que la station néolithique est antérieur à l'abaissement du niveau des eaux, ce qui indiquerait une époque fort ancienne.

A part le matériel néolithique habituel où dominent avec les flèches et les hachettes en roches dures et polies d'innombrables lames de silex plus ou moins finement retaillés, les monuments franchement néolithiques sont rares en Égypte. C'est ainsi que l'on connait à peine une ou deux de ces constructions mégalithiques, si fréquentes en Europe. M. Legrain a dessiné à l'est d'Edfou, dans le Gebel Genamieh, un cercle de pierres et une sorte de dolmen. Et M. Sayce a découvert à 4 milles d'Esneh, dans le désert, d'énormes *cairns* faits de gros blocs bruts apportés de la montagne la plus voisine, encore éloignée de plusieurs milles. D'autres monuments du même genre, mais un peu plus petits, ont été vus par M. Floyer, en face de Gebelein. Les stations néolithiques sans mélange sont rares, et à part les *Kjoekkenmoeddings* d'El-Toukh, de Zawaidah et de Kattarah, ainsi que les stations de Dimeh, de Koumachina et d'Hélouan, on n'en peut guère citer. Il n'en est pas de même de celles qui renferment des mélanges d'objets, les uns d'origine réellement néolithique, les autres appartenant à des civilisations plus récentes. Telles sont particulièrement les nécropoles explorées par MM. Flinders Petrie, Quibell, Amelineau, de Morgan et par moi-même.

Les innombrables monticules qui marquent çà et là, dans la vallée, à la limite du désert et des terres cultivables, des points ancienne-

ment habités, sont des mines inépuisables de documents. Les Fellahins exploitent ces monticules comme engrais riche en matières fertilisantes, auquel ils donnent le nom de *sebah*. Les cultivateurs y trouvent fréquemment des antiquités et, de temps à autre, fournissent de bonnes indications pour entreprendre utilement des fouilles. M. de Morgan a opéré de fructueux sondages dans ces dépôts de détritus de tous genres. A Toukh, localité située près de Negadah, au nord de Thèbes, le *sebah* forme sous le sable une couche de 50 centimètres à 1 mètre d'épaisseur. Au milieu de débris de maisons en briques crues, on trouve des silex taillés en grand nombre, des fragments de poteries, des outils en os, quelques menus objets de cuivre, etc.

A Méidoûm, M. Flinders Petrie a trouvé en 1890, près de la pyramide de Snofroui (IVe dynastie), des sépultures sans cercueil ni sarcophage. Le corps avait été placé à même le sable, couché sur le côté gauche, la tête au nord, la face à l'est, les jambes repliées, le bras droit ramené sur la poitrine, le bras gauche appliqué le long du corps. Le mobilier funéraire se composait de divers ustensiles en silex, d'aiguilles en bronze ou cuivre, de poterie mal cuite, de nombreuses provisions de bouche, pain et dattes, placées à proximité du mort, dans des plats. Le même explorateur, accompagné de M. Quibell, fouillait en 1894 et 1895 les localité de Ballas et de Toukh, au nord de Thèbes, et y rencontrait des nécropoles semblables.

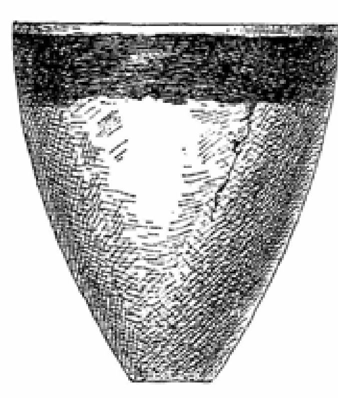


Fig. 53. — Vase en terre rouge avec bord noir. Nécropole de Négadah (Égypte). 1/4 grand. nat.

A cette époque, M. de Morgan explorait avec succès les environs d'Abydos et y constatait des nécropoles identiques, telles que celles d'El-Amrah, d'Om-el-Ga'ab, de Gebel-el-Tarif, de Béit-Alam, etc. De son côté M. Amelineau étudiait, de 1896 à 1898, la nécropole d'Abydos, et M. de Morgan découvrait, en 1897, le célèbre tombeau royal de Negadah. Moi-même, en 1899, je fouillais la nécropole d'El-Khozan, qui me donnait des résultats analogues à ceux de mes prédécesseurs.

La plupart de ces lieux funéraires sont situés à la limite du désert et des terres cultivables. Les tombes sont des fosses ovales ou carrées, parfois rectangulaires. Les corps, non momifiés, étaient déposés nus, tantôt sur le sol, tantôt sur une toison ou bien dans une grande jarre en terre grossière. Le cadavre était placé, le plus souvent, replié un peu sur lui-même, les genoux rapprochés de la poitrine, les mains sur la face ou sur le cou. L'orientation n'est pas constante. Dans certains cas, on a cru reconnaître que la tête avait été détachée du corps et placée

à côté ; les mains, les bras semblaient avoir été mutilés, les côtes brisées et mises à part ; enfin, quelques squelettes se sont présentés complètement désarticulés. Dans une tombe, il y avait, autour de six crânes empilés, des os brisés comme pour en extraire la moelle. M. Petrie en a conclu que les cadavres étaient parfois dépecés, qu'ils avaient servi à des festins de cannibales. Mais on sait que durant l'époque néolithique de l'Europe méridionale les cadavres n'étaient souvent déposés dans le tombeau définitif qu'après avoir été décharnés. Il est donc possible que les faits pris pour les preuves d'anthropophagie ne soient que des restes de cette pratique funéraire. Quant à la momification dont M. Fouquet dit avoir constaté la présence sur les squelettes provenant des fouilles de M. de Morgan à El-Amrah, je crois qu'il y a lieu de faire des réserves. Les cadavres d'El-Amrah, aussi bien que ceux des nécropoles offrant des mobiliers funéraires analogues, ont pu recevoir des préparations conservatrices minérales ou végétales diverses, cela est possible, même probable. Mais je ne pense pas que le bitume ait été employé dès ces temps reculés pour la conservation des corps. Il est surtout très improbable que ceux-ci aient été soumis aux opérations multiples et compliquées que les Égyptiens pharaoniques ont recherchées plus tard pour satisfaire ce mysticisme étrange qui dominait une partie de leur existence. J'ai vu un grand nombre de corps retirés de sépultures non violées de cette époque et je n'ai jamais constaté de traces de bitume. Il y a lieu de croire que les individus sur lesquels M. Fouquet en a observé appartiennent à des sépultures postérieures.

Les peaux de bêtes ont été très employées dans ces nécropoles, On retrouve fréquemment des traces de peaux de gazelle ou de bœuf,

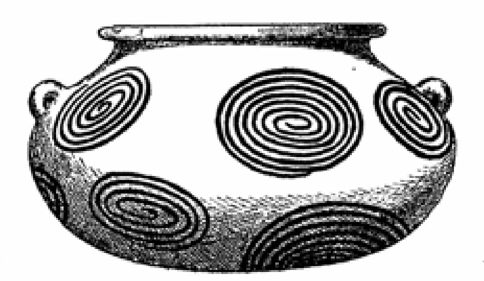


Fig. 54. — Vase en terre jaune avec peintures rouges. Nécropole de Négadah (Égypte). 1/4 grand. nat.

qui avaient peut-être servi de vêtement aux défunts pendant leur vie, Le tout était enveloppé de feuilles de palmier, sans trace d'étoffe. Parmi les objets les plus importants, et surtout les plus nombreux, se place la poterie. On a trouvé dans une seule tombe jusqu'à 80 vases ou plats et jamais moins de 10 à 12. Cette poterie est faite à la main. Elle est de couleur rouge et noire et ses formes rappellent quelquefois celles des époques plus récentes. Des jarres pourvues

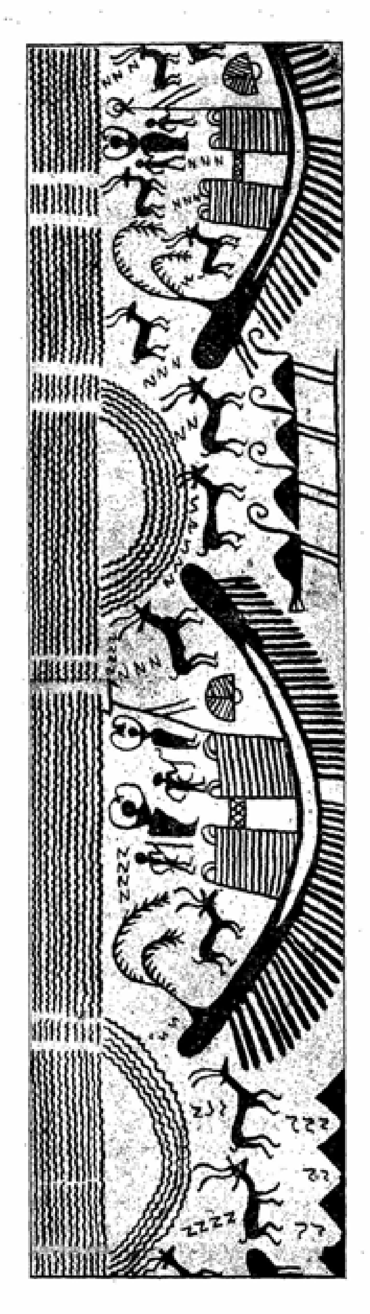


Fig. 55. — Décoration d'un vase de Négadah (Égypte). Peintures rouges sur fond jaune.

d'anses ondulées et renfermant de la graisse parfumée ou du limon du Nil étaient déposées près de la tête. D'autres vases grossiers, en terre brunâtre, terminés en pointe, contenant des cendres et des débris de poissons, étaient placés sur le milieu du corps. Un grand nombre de ces vases portaient encore à leur surface les traces des formes en osier dans lesquelles ils avaient été moulés et cuits. Les poteries rouges sont fort nombreuses : beaucoup ont le bord peint en noir (Fig. 53). Les panses sont parfois ornées de dessins peints en blanc figurant des lignes géométriques, des personnages, des animaux ou des végétaux. Les plus remarquables, parmi ces vases funéraires, sont ceux de couleur jaune, décorés de rouge (Fig. 54). Ils affectent les formes les plus diverses et parfois même, rarement, ils représentent des animaux. Leur décoration, des plus simples, consiste en spirales, lignes brisées, ondulées, losanges, chevrons ; puis des animaux : gazelles, antilopes, éléphants ; des représentations humaines et aussi des bateaux (Fig. 55). Ces motifs décoratifs font songer aux gravures rupestres que M. Legrain a rencontrées sur les rochers de la Haute-Egypte et que M. Flamand a découvertes plus récemment dans le Sud-Oranais.

A côté de la poterie, on doit ranger des vases en pierre de formes assez spéciales et de natures diverses. Jusqu'au moment des fouilles de M. de

Morgan, on ignorait l'ancienneté relative de ces vases. Depuis qu'il en a trouvé un certain nombre dans les nécropoles de Toukh, d'El-Amrah, d'Abydos et de Gebel-el-Tarif, dans des sépultures ne renfermant que des silex taillés, on est certain que, si leur usage a persisté jusqu'aux temps historiques, ils ne datent pas moins, pour lui, de l'époque néolithique. Ces vases sont souvent en albâtre, mais les plus archaïques sont creusés soit dans une brèche jaunâtre venant des côtes de la mer Rouge, vers Cosseir, soit dans une diorite des montagnes arabiques de l'Etbaye, peut-être. Leurs formes affectent celles de certaines poteries; leur fond généralement rond ne leur donne qu'une stabilité imparfaite. La plupart ont des sortes d'anses tubulaires percées horizontalement. Certaines coupes rappellent les vases en pierre ollaire qu'emploient encore les Bischarieh.

Après la céramique, les plus importants objets composant le mobilier funéraire sont les ustensiles en silex. Ce matériel néolithique, au nom duquel on a classé ces nécropoles, est incontestablement considérable comme nombre et comme beauté. En dehors des innombrables éclats taillés en hachettes, couteaux, grattoirs, racloirs, tranchets, scies et perçoirs, se trouvent assez fréquemment de grands coutelas taillés des deux côtés et finement retouchés (Fig. 56). Quelques pièces, incurvées, sont arrondies à l'une des extrémités et avaient été sans doute pourvues d'un manche; d'autres affectent la forme d'une tête de lance, ou de javelot à deux pointes. On trouve également des têtes de flèches et de lances pourvues de dentelures.

Les pointes de flèches, fort nombreuses aussi, constituent des séries aussi riches que variées. Les unes, simplement triangulaires, portent des ailerons ou un pédoncule; les autres sont évidées à la base et portent des encoches symétriques au-dessus des ailerons.

Il faut ajouter à toutes ces pièces des massues discoïdales en pierre dure percées d'un trou d'emmanchement; des grains de collier en cornaline et en coquillage, des bracelets en nacre, en albâtre, en roche schisteuse et en silex. A côté de ces objets de parure, il faut citer encore des figurines ou plaquettes taillées dans la roche schisteuse, représentant des ornements et des animaux : tortues, poissons, oiseaux et autres bêtes dont les yeux sont indiqués par de la nacre; des plaquettes triangulaires, discoïdes ou rectangulaires. On trouve encore certaines petites figurines en pierre, en os et en ivoire, des poinçons en os, des peignes en ivoire décorés de petits animaux, puis des pendeloques en os et en coquille de formes diverses mal définies. Aux séries si variées composant ces mobiliers funéraires, il faut enfin ajouter quelques objets en métal, cuivre ou bronze : vases, coupes, anneaux, hachettes, couteaux, épingles, poinçons, aiguilles, etc.

On remarque enfin que plusieurs des nécropoles dont il vient d'être question renferment des tombeaux offrant l'aspect de véritables constructions. Celles-ci, en brique crue, se composent de plusieurs chambres qui contenaient, comme à Abydos et à Négadah, des sépultures de rois dont les noms sont révélés par des sceaux et des stèles...

M. de Morgan, de même que M. Amelineau, considère pourtant les tombeaux royaux de Négadah et d'Abydos comme appartenant encore aux temps préhistoriques, et d'une époque de transition entre le néolithique et l'arrivée des métaux. « Leur archaïsme, dit-il, est indiscutable; leur origine royale n'est pas moins certaine. Quant à leur âge, il est difficile de le fixer, car on peut tout aussi bien les attribuer à des rois autochtones qu'à des souverains rentrant dans la première ou la deuxième dynastie ». Mais à la manière de voir de MM. de Morgan et Amelineau, les égyptologues les plus autorisés ont fait des objections puissamment motivées. M. Maspero, par exemple, ne croit pas au prétendu archaïsme des tombes royales découvertes par M. Amelineau. Il pense que rien ne justifie une supposition aussi hasardeuse que de faire remonter les sépultures d'Om-el-Ga'ab aux temps préhistoriques. Je suis convaincu, moi aussi, ajoute-t-il, qu'il existe des monuments antérieurs à Ménès. J'ai souvent signalé Abydos comme pouvant en conserver plusieurs, au même titre que les environs du Sphinx. Toutefois avant d'admettre que les trouvailles de M. Amelineau rentrent dans cette catégorie, j'aurais voulu qu'il me fournit une preuve, une seule, qu'on ne peut les attribuer ni aux trois premières dynasties, ni aux VIIe, VIIIe, IXe et X^{e} dynasties ». Mais depuis la question a été tranchée par la lecture des inscriptions archaïques découvertes dans ces nécropoles. A Abydos on reconnait d'abord les noms de quelques rois de la Ire dynastie, et, peut-être, le nom de Ménès sur une plaque en ivoire du tombeau de Negadah. Ces nécropoles ne peuvent donc plus être considérées comme préhistoriques.

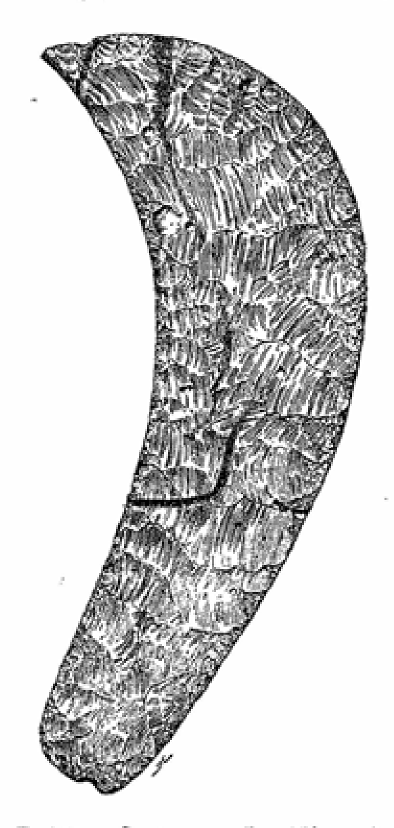


Fig. 56. — Couteau en silex. Nécropole de Négadah (Égypte). 1/2 gr. nat.

Les sépultures d'Abydos, comme celles de Negadah, révèlent un fait de la plus haute importance, bien qu'il ne soit pas isolé, c'est-à-dire la persistance de l'industrie de la pierre au milieu d'une civilisation plus avancée et en possession des métaux.

On voit que M. Flinders Petrie a trouvé dans les ruines de Kahoum qu'ils a fouillées en 1889 et qui sont situées près de la pyramide d'Illahoum construite par un roi de la XIIe dynastie, de nombreux silex taillés semblables à ceux des tombes d'Abydos. Tout semblait démontrer que cet outillage, pareil à celui des néolithiques, se rapportait non à des usages funéraires, mais aux besoins journaliers de la vie. Les mêmes faits ont été constatés par le même archéologue dans les ruines de Gourob, qui datent de Toutmosis III et de Ramsès II.

Le silex est si abondant en Égypte qu'il ne serait pas surprenant que l'on ait continué à l'employer dans toutes les circonstances où il pouvait économiser le métal. A toutes les époques, comme de nos jours, l'Égypte a offert le contraste singulier d'une population possédant encore les usages les plus primitifs à côté de maîtres pourvus d'une civilisation avancée. Il est possible qu'une partie des usages des néolithiques aient persisté chez les paisibles Fellahins de la XIIe ou de la XVIIIe dynastie, de même que les Nubiens Bicharieh de notre époque ont conservé l'usage des vases en pierre. Il en est de même chez tous les riverains du Nil, de l'usage persistant de la *chadouf* que l'on voit déjà représentée sur les murs des tombeaux de l'ancien Empire. Mais il faut reconnaître que ces survivances ne sont que des exceptions localisées se rapportant à des usages spéciaux et non à l'ensemble d'une civilisation.

On a reproché à M. de Morgan d'avoir nié la persistance de l'emploi du silex pour les usages domestiques pendant les temps historiques. C'est qu'en effet, on ne peut considérer les faits présentés en faveur de cette manière de voir que comme des exceptions. « Nous connaissons aujourd'hui, dit-il, bon nomdre de localités renfermant des ruines du moyen Empire. Les principales sont : Dashour, Lisht, Hawara, Kahoum, Gourob, Béni-Hassan, Siout, Gournah, Assouan. Or, de ces points, aucun de ceux où il m'a été possible de suivre les recherches n'a présenté un nombre important de silex taillés appartenant, d'une manière certaine, au moyen Empire, et constituant de véritables gisements ». Si les conclusions de M. Flinders Petrie, au sujet de Gourob et de Kahoum, sont justes, ces localités constituent des exceptions uniques en leur genre. Je suis plutôt porté à croire que les monuments de la XIIe dynastie ont été construits à Kahoum et à Gourob sur l'emplacement d'anciennes stations néolithiques. La nature et le grand nombre des objets qui y ont été trouvés sont en faveur de cette hypothèse.

On a signalé d'autres faits importants tendant à prouver la persistance de l'emploi du silex jusqu'à l'époque de la XIIe dynastie, mais ils ne sont pas concluants. L'un deux est relatif à la découverte que M. J. E. Gautier a faite durant ses fouilles à Lisht, près de Maharraq. Là se trouvent deux pyramides : l'une, celle du sud, construite par le roi Aménemhât Ier (XIIe dynastie) ; l'autre, celle du nord, par son successeur Ousirtasen Ier. Or, sous la pyramide du nord, M. Gautier a trouvé de nombreux silex taillés. Il y en avait jusque dans le

mortier qui reliait les pierres de la pyramide. On ne peut donc douter que sur ce point existait une station de l'âge de la pierre.

Quant à l'assertion de M. Griffith tendant à démontrer que l'emploi du silex a duré jusqu'à la XIIe dynastie, elle repose sur une fausse interprétation de certaines scènes représentées sur l'un des tombeaux de Beni-Hassan. Je suis disposé, aussi bien que M. Griffith, à admettre que l'usage du silex a continué longtemps encore après l'adoption définitive des métaux, mais je ne crois pas qu'il parvienne à faire partager son opinion à quiconque regarde d'un peu près les peintures dans lesquelles il voit des hommes taillant des couteaux. D'ailleurs, M. de Morgan a fait justice déjà des nombreuses affirmations qui ont été présentées en vue de démontrer le peu d'ancienneté relative à laquelle remonte l'âge de la pierre en Egypte.

Un fait positif et indiscutable ne reste pas moins acquis, c'est que l'industrie néolithique arrivée à son apogée a persisté dans la vallée du Nil, alors qu'une civilisation déja fort avancée s'y était développée. Sous des influences dont les origines sont encore peu connues, se sont infiltrés la connaissance des métaux et de nombreux usages, en même temps que s'installaient les premières dynasties royales. Mais ce ne sont plus là des événements préhistoriques : c'est l'aurore de l'histoire qui se montre.

Époque des métaux. — On a vu que le métal avait fait son apparition sous forme de rares petits ustensiles dans des milieux néolithiques. Ce sont tantôt de petits couteaux courbes, rappelant par leurs formes certaines grandes lames de silex, tantôt des poinçons, des épingles, des hachettes, des poignards, ou bien encore des ciseaux, des hameçons, des pincettes, des vases, etc. J'ai rencontré dans mes fouilles de Khozan quelques rares échantillons de ces objets, dont la plupart rappellent ceux que l'on trouve en Europe dans les monuments de l'époque de transition entre l'âge de la pierre et l'âge du bronze. De ces ressemblances, on avait conclu que ces objets étaient en bronze, ainsi que la plupart de ceux trouvés en Égypte et appartenant à des époques moins anciennes. Des analyses chimiques dues à M. Berthelot sont venues trancher la question.

En effet, l'étude de huit échantillons provenant des fouilles d'Abydos a montré que tous étaient en cuivre à peu près pur, renfermant parfois de l'arsenic, mais ne contenant ni étain, ni plomb, ni zinc. Les objets en cuivre découverts dans le grand tombeau d'Om-el-Ga'ab par M. Amelineau se composent de deux vases en forme de jarres, comme ceux d'albâtre, et de deux autres plus petits avec becs ; d'une douzaine de haches, arrondies du côté du tranchant et percées d'un trou pour être fixées à un manche en bois ; d'une série nombreuse d'instruments de toutes formes : hachettes, couteaux, ciseaux, poinçons, épingles, aiguilles, etc.

Toutefois, le bronze n'a pas tardé à se montrer, car on a constaté sa présence certaine au début de la IVe dynastie. L'analyse d'un anneau découvert par M. de Morgan dans le mastaba d'un prêtre de la pyramide de Snofrou, à Dashour (IVe dynastie), a donné 76,71 pour cent de cuivre et 8,2 pour cent d'étain, tandis qu'un autre fragment

daté de la VIe dynastie contenait 86,23 pour cent de cuivre et 5,68 pour cent d'étain.

Parmi les objets en bronze appartenant au moyen Empire et analysés par le savant chimiste on remarque : un fragment de bracelet de la XIIe dynastie composé de 68,39 pour cent de cuivre et de 16,31 d'étain ; un crochet de la même époque contenant 69,23 pour cent de cuivre et 9,82 d'étain. Ces analyses prouvent que l'étain entrait dès cette époque, d'une façon constante, dans les alliages égyptiens. Mais il est certain que le fer était déjà connu et employé concurremment avec le bronze dès l'ancien Empire. On sait que M. Maspero a découvert dans la pyramide d'Ounas, de la Ve dynastie, un instrument en fer. A Dashour, le même savant a recueilli, dans une partie non remaniée de la pyramide appartenant à la XIIe dynastie, un amas considérable d'ustensiles brisés en fer, parmi lesquels se trouvaient des débris d'herminettes, de ciseaux, de couteaux, etc.

Ce fait et bien d'autres cités par maints auteurs prouvent que le fer a été connu des Égytiens presque en même temps que le bronze. Rien n'autorise donc M. Montelius à soutenir que « les Egyptiens pendant tout le temps de l'ancien Empire, et probablement jusqu'à environ quinze cents ans avant J.-C., ne connaissaient pas l'usage du fer et n'employaient que du bronze pour leurs armes et leus instruments ; que l'âge du bronze a continué en Egypte jusqu'à ladite époque, et que le fer, encore vers la fin du deuxième millenaire avant J.-C., n'a pas entièrement remplacé le bronze pour la confection des armes et des instruments tranchants ». Il lui sera bien difficile de faire admettre cette théorie, d'après laquelle la majeure partie du temps qu'embrasse la civilisation égyptienne devrait être considérée comme âge du bronze.

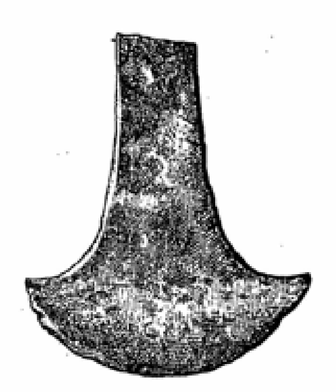


Fig. 57. — Hache plate en bronze. Nécropole d'El Khozan (Égypte). 1/2 gr. nat.

J'ajouterai quelques mots encore à ce qui a été dit au sujet de la rareté des ustensiles ou armes en fer dans les ruines égyptiennes. A l'appui de cette opinion que l'usage exclusif du bronze a duré fort longtemps en Egypte, on a argué de la rareté du fer, mais on a oublié qu'il était rare même dans les monuments de l'époque ptolémaïque. Toutefois, comme il est démontré que le fer était connu aussi bien que le bronze et le cuivre dès l'aurore de la période » emphite, on s'est demandé à quelles causes il fallait attribuer sa disparition. On a songé tout d'abord à la rouille, puis à la refonte des objets hors service. M. Montelius croit que le fer a disparu surtout par la refonte, car il pense qu'elle s'imposait aussi bien pour les objets en fer que pour ceux en bronze. Au reste, suivant lui, les tombeaux de l'Egypte sont si secs que, moins qu'ail-

leurs, le fer pouvait y être altéré par l'oxydation. M. Montelius ignore sans doute que le sol tout entier de la vallée du Nil est imprégné de nitrate de soude, qui est un destructeur, au premier chef, des métaux et du fer en particulier. Même les objets en bronze ou en cuivre sont toujours attaqués par une oxydation profonde ou sont recouverts d'une patine épaisse lorsqu'on les extrait du sol, et cependant ces métaux sont plus résistants que le fer à cette décomposition.

Je n'insisterai pas davantage sur la question des métaux durant la période historique. MM. Chabas, de Morgan, Montelius, Wiedemann et d'autres l'ont traitée sur toutes ses faces.

Quoi qu'il en soit, le cuivre, puis le bronze et peu après le fer, semblent avoir, en Egypte, rapidement succédé à la pierre pour les usages domestiques. Il faut donc renoncer à vouloir trouver dans la vallée du Nil une évolution industrielle semblable à celle dont on constate en Europe les étapes d'une façon d'autant plus régulière qu'on observe les faits en allant du sud au nord.

E. T. Hamy. — **Quelques observations sur les tumulus de la vallée de la Gambie** (Extrait des *C. R. des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1904).

M. Hamy rappelle d'abord que l'existence de tumulus a déjà été signalée à diverses reprises en Sénégambie, notamment par M. A. Rançon près de Gamon, dans le haut de la Gambie, et par M. A. Corre au pays des Sérères, non loin de la mer.

Il passe ensuite à l'examen de nouveaux groupes de tumulus découverts dans le bassin de la Gambie, par M. J. L. Todd et par

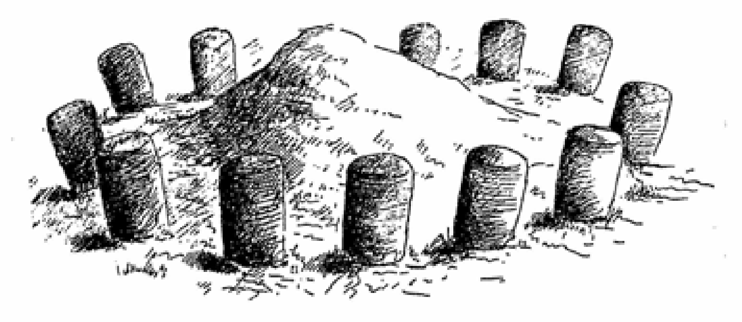


Fig. 58. — Tumulus entouré d'un cromlech. Sénégambie. (D'après un dessin de M. le capitaine Duchemin).

M. le capitaine Duchemin. Ces tumulus présentent cette particularité qu'ils sont entourés d'une enceinte mégalithique d'un caractère tout spécial. On en rencontre sur les deux rives du fleuve. La zône qu'ils occupent englobe la partie saine et fertile de la vallée entre le pays

plat à l'ouest de Malem et de Nioro, et le ruisseau de Touba Coula qui sépare le Sandougou du Ouli. Dans ces limites, M. Duchemin en a reconnu sur 37 points différents.

Ces monuments sont très dispersés. On les découvre soit isolés, soit accolés par deux, soit plus fréquemment par groupes de 5 ou 6, soit enfin, exceptionnellement, en groupes encore plus nombreux.

Ceux qui sont isolés se composent de 10 à 12 monolithes espacés régulièrement sur la circonférence d'un cercle, dont le diamètre est de 8 à 10 mètres et au centre duquel se trouve presque toujours un tertre recouvert de fragments de pierre de petites dimensions.

Les monolithes sont taillés en forme de cylindre d'une régularité presque parfaite. Leurs dimensions atteignent 2m 50 à 3 mètres de hauteur, 70 centimètres à 1 mètre de diamètre. Ils sont enfoncés en terre de 1 mètre à 1m 50 et souvent un peu penché en dehors. Ils ont été pris dans les parties dures et compactes des bancs de *latérite* qui affleurent sur le bords des escarpements voisins.

Les monuments doubles offrent la disposition suivante : les deux cercles qui les composent sont inégaux, le nombre des pierres n'est pas toujours le même et une ligne de 6 à 8 monolithes plus élevés est rangée en avant des deux enceintes.

Mais le plus souvent ce ne sont que des groupes disposés sans ordre apparent.

Un de ces monuments a été fouillé par M. du Laurens. Près du village de Maka sont deux cercles composés chacun de 18 pierres de 2m20 de hauteur et de 50 centimètres de diamètre. Le plus vaste, celui qu'on a fouillé, a 7 mètres de diamètre, l'autre n'en a que 5. Les pierres sont profondément enlisées; on n'en voit sortir que le tiers supérieur de la terre rouge silico-argileuse, dure et compacte, qui forme le sol. A 1m 10 de profondeur on a trouvé des fragments de poterie grossière et sans ornement. A 1m80 gisaient sur le dos deux squelettes. Les os tombaient en poussière; on ne put extraire qu'un crâne, mal conservé, mais dont la longueur et l'étroitesse d'une part, l'extrême prognathisme de l'autre, indiquent manifestement une origine purement nigritique.

Tels sont les seuls renseignements que l'on possède pour le moment sur ces curieuses tombes. Une exploration plus complète nous apprendra peut-être à quelle époque et à quel peuple elles appartiennent.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

HÉRAULT

MONTPELLIER. — Faculté des sciences : 1)Institut de zoologie, au Palais universitaire (Prof. Sabatier). Bonnes collections générales : ostéologie comparée, importante ; squelette de balenoptère, capturé à Cette ; collection Paladilhe, mollusques d'eau douce, renfermant de nombreux types ; collections Dubreuil et Künholtz-Lordat, malacologie ; collections entomologiques d'Amoreux, Brochant de Villers et Fages ; collection ethnographique de la Nouvelle-Zélande, de Vouneau-Bérard. 2) Institut de géologie, même local (Prof. Delage). Séries d'enseignement. 3) Institut de botanique, allée de Candolle (Prof. Flahault). Herbiers ; collections de fruits et de graines.

— Faculté de médecine : Musée d'anatomie ; très riches collections de pièces d'anatomie humaine, d'ethnologie et d'anatomie comparée.

— Faculté des lettres : Moulages.

— École d'agriculture. Zoologie : collections d'études et collections spéciales, conservées à part, très importantes ; collection de Mathan, ornithologie ; collection de Westphal, reptiles, très riche, 550 espèces en 1 500 exemplaires ; collection Daube, mollusques ; collection Perris, entomologie, très remarquable. Zootechnie : collections d'étude. Botanique : herbiers.

— Musée de la Société archéologique, Hôtel Jaumes, 14, rue Eugène-Lisbonne, fondé en 1833 (Cons.: E. Bonnet). Préhistorique local de Puéchablon, Maugino, Brissac, Saint-Jean de la Blaquière, Poussan, Agde, La Boissière. Casque gaulois. Vases grecs et italo-grecs (Collection Chaix et Campana). Gallo-romain local de Substantion, Murviel, Balaruc, Poussan, Saint-Gély du Fesc, etc... Objets mérovingiens. Numismatique. Les monuments lapidaires sont conservés dans la grande cour du Palais universitaire.

BÉZIERS. — Musée de la ville, à l'Hôtel de Ville (Dir. : G. Fayet; cons. : Malaret). Histoire naturelle locale. Pré-

historique local. Série de vases grecs de la coll. Campana. Gallo-romain, local. Antiquités franques de la région. Numismatique.

— Collections de la Société d'études des sciences naturelles, même local (Cons.: Astruc).

— Collections de la Société archéologique, même local (Cons.: Noguier).

— Musée lapidaire, dans le Cloître de la Cathédrale.

Cette. — Musée (Cons.: Toussaint-Roussy).

— Station zoologique : Coll. locales. Coll. de mollusques offerte par M. Roule. Coll. générale de mollusques de l'abbé Cuilleret.

Murviel-les-Montpellier. — Musée, à la Mairie: Archéologie locale.

NÉCROLOGIE

ERNEST D'ACY

Jacques-Louis-Ernest Cadeau d'Acy, décédé à Paris le 1er janvier 1905 dans sa 78e année, est surtout connu par ses recherches dans les alluvions quaternaires de la vallée de la Somme. Il consacra de nombreuses années à la récolte des instruments paléolithiques découverts en Picardie, particulièrement dans les sablières des environs d'Amiens et d'Abbeville, et parvint ainsi à réunir une collection tout à fait remarquable, qu'il donna, de son vivant, au Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye.

Parmi les travaux qu'il laisse, le plus important est : *Le limon des plateaux du Nord de la France et les silex travaillés qu'il renferme*, paru en 1878.

Depuis, de 1884 à 1895, il donna au Congrès scientifique international des catholiques, dans la *Revue des questions scientifiques*, dans les *Annales de philosophie chrétienne* et autres publications périodiques, divers articles un peu trop spécialement rédigés dans le but de combattre la classification préhistorique.

Hâtons-nous de dire qu'à côté du polémiste ardent il y avait toujours chez d'Acy un collègue aimable et que, amis de la libre discussion, nous regrettons vivement et l'un et l'autre.

ADRIEN ARCELIN

Né à Fuissé (Saône-et-Loire) le 30 novembre 1838, Adrien Arcelin est mort à Saint-Sorlin le 21 décembre 1904. Ce savant modeste et distingué a sa place marquée parmi les adeptes de la première heure

de la science préhistorique. Son champ d'étude fut principalement le département de Saône-et-Loire qu'il connaissait à fond et qu'il s'attacha d'une manière toute particulière à faire connaître, tant au point de vue géologique qu'au point de vue palethnologique et archéologique. Il fit de nombreuses communications à l'Académie de Mâcon, dont il fut, durant plus de trente-six ans, un des membres les plus actifs, et publia, dans divers recueils, de nombreux mémoires sur la préhistoire.

Chargé de mission en Orient, il envoya des notes intéressantes sur l'industrie primitive de l'Egypte et de la Syrie, reproduites en 1869 dans les *Matériaux pour l'histoire de l'homme.*

C'est grâce à ses soins que parut en 1870 : *Le Mâconnais préhistorique, mémoire sur les âges de la pierre, du bronze et du fer*, ouvrage posthume de Henry de Ferry auquel il ajouta des observations personnelles et qu'il illustra de nombreuses planches. Citons encore parmi les travaux les plus importants d'Arcelin : *L'âge de la pierre et la classification préhistorique d'après les sources égyptiennes*, 1873; *La chronologie préhistorique d'après l'étude des berges de la Saône*, 1874; *Essai de classification des stations préhistoriques du département de Saône-et-Loire*, 1877.

Outre diverses notices scientifiques sur le gisement classique de Solutré, il a publié, en 1872, sous le pseudonyme anagrammatique d'Adrien Cranile, un roman préhistorique intitulé : *Solutré ou les chasseurs de rennes de la France centrale.*

Nous apprenons que l'Académie de Mâcon, désireuse de rendre hommage à la mémoire de son regretté président, vient d'ouvrir une souscription, dont le produit est destiné à la frappe d'une plaquette reproduisant, d'une part les traits d'Arcelin et, d'autre part, un sujet rappelant ses études préférées : le rocher de Solutré très probablement.

ADOLPHE BASTIAN

Le professeur Bastian, directeur du Musée ethnologique de Berlin, vient de mourir, à l'âge de 78 ans, à Port-of-Spain, dans l'île de la Trinité, où il était en mission.

Né à Brême en 1826, Bastian fit, dans le cours de sa vie, de nombreux et fructueux voyages un peu dans toutes les parties du monde, et publia d'intéressants travaux d'ethnographie. On peut citer, parmi les principaux, son ouvrage sur les *Civilisations de l'ancienne Amérique.*

Il fonda en 1869 et dirigea jusqu'à sa mort l'important recueil : *Die Zeitschrift für Ethnologie*, dans lequel l'archéologie préhistorique occupe une large place.

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

3e ANNÉE. N° 5 MAI 1905.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

SILEX PRÉHISTORIQUES DE TUNISIE

Par **G. COURTY**.

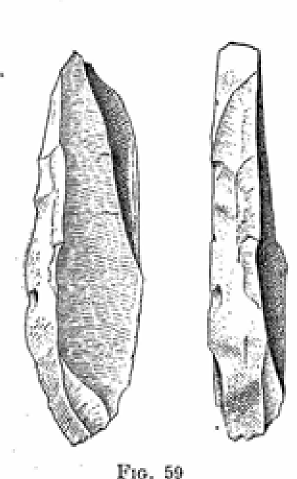
A 20 kilomètres environ au Nord de Gabès, sur la route de Gabès à Gafsa, on rencontre une oasis du nom d'Oudref aux environs de laquelle on peut ramasser facilement, paraît-il, de nombreux silex taillés. Ceux que je vais signaler ici, m'ont été donnés par M. P. Bédé, qui les a recueillis lors de son dernier voyage à travers les régions tunisiennes. M. P. Bédé a rencontré ces silex à 2 kilomètres à l'Ouest d'Oudref. Ces derniers reposaient directement sur le terrain subatlantique de Pomel, tout aux alentours d'Oudref, dans les endroits où des paquets de sable avaient été déplacés par le vent. Les sables qui recouvrent le terrain subatlantique atteignent en certains endroits une épaisseur de 2 à 3 mètres, notamment vers un « oued » situé à proximité d'Oudref. A mesure que les sables sont enlevés par les vents, les silex taillés sont mis en liberté et c'est alors qu'il est aisé de les recueillir.

A défaut de faune, nous sommes réduits à comparer ces silex de Tunisie avec ceux des gisements connus d'Europe.

Tout d'abord, la présence d'un burin très caractéristique (Fig. 59) et de petits silex retouchés en forme de perçoir, semblaient indiquer un travail analogue à celui qui constitue l'industrie eyzienne.

Et, à ce propos, je saisis l'occasion de différencier complètement les petits perçoirs retouchés de ces nombreux silex lilliputiens regardés comme instruments de tatouage (?) et qui ne sont rien moins que des débris fortuits de la taille du silex.

Ce n'est pas tout, le lot des silex d'Oudref comprenait, en outre, une pointe de flèche amygdaloïde sans pédoncule et sans barbelures. Le caractère éminemment archaïque



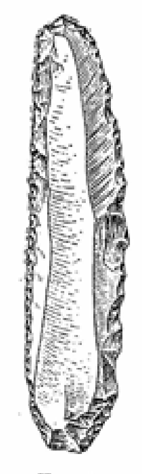


FIG. 59
Burin, face et profil.
Oudref (Tunisie). Récoltes P. Bédé.

FIG. 60.
Lame retouchée.
(Grandeur naturelle).

de cette pièce ne permet point de lui fixer un âge certain. Il n'en serait peut-être pas de même d'une dizaine de silex à formes géométriques intentionnellement voulues.

Ces silex, dont les dimensions en longueur ne dépassent pas un centimètre et demi, se rapprochent en général de la

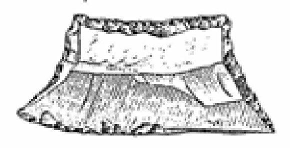






FIG. 61. FIG. 62. FIG. 63.
Petits instruments en silex à formes géométriques. Oudref (Tunisie).
Récoltes P. Bédé. (Grandeur naturelle).

figure d'un trapèze (Fig. 61 à 63). Ils sont indistinctement retouchés sur trois côtés.

De semblables silex, à formes identiques, ont déjà été

rencontrés à la base du néolithique, et leur usage a été diversement expliqué. M. Jukes Browne dit, de ceux rencontrés en Égypte, qu'ils semblent destinés à couper ou inciser. Suivant M. Merejkowski, ceux de Crimée ont dû servir à aiguiser ou refaire l'extrémité des pointes de flèches en bois ou en os. Pour M. G. Bellucci, qui a étudié ceux d'Italie, il y voit des outils, que l'on a pu employer à des travaux divers : racler, couper et percer. Examinant les séries récoltées par lui en Belgique, M. E. de Pierpont s'est demandé s'il ne se trouvait pas en présence d'instruments de chirurgie ou d'instruments comparables à ceux en métal, à l'aide desquels certains noirs d'Afrique exécutent leurs curieux tatouages soit par piqûres, soit par scarification. Pour M. Edmond Vielle, les petites pièces en forme de trapèze, ramassées dans le département de l'Aisne, seraient, les unes, les plus courtes, des flèches à tranchant transversal ; les autres, plus allongées, des pointes placées obliquement de manière à donner une flèche meurtrière à sommet aigu et à barbelure latérale. C'est aussi l'opinion de M. Thomas Wilson, qui estime que les tout petits silex, à formes géométriques, si abondants dans l'Inde, devaient être ainsi fixés à des bambous. L'idée émise par MM. Martinati et Castelfranco est assez originale ; les petits silex retouchés, qui nous occupent, ont, d'après eux, dû servir à armer de piquants des massues

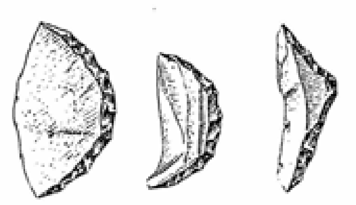


Fig. 64. Fig. 65. Fig. 66.
Petits instruments en silex à formes géométriques. Oudref (Tunisie). Récoltes P. Bédé. (Grandeur naturelle).

en bois. M. Lewis Abbott, de son côté, considère ceux qui ont une forme triangulaire surtout, comme des hameçons à deux pointes, que l'on devait attacher transversalement au bout d'un fil. On a encore supposé que ces petits

instruments, qui se montrent souvent dans les amas de coquilles, ont pu servir à retirer ou détacher de leur enveloppe testacée les mollusques comestibles aux restes desquels ils sont associés. Aux yeux de M. A. de Mortillet, enfin, la diversité des formes qu'ils présentent atteste qu'il ne s'agit pas d'un instrument unique, mais bien d'un ensemble industriel, nettement caractérisé par sa technique et ses minuscules dimensions. Comme M. Jukes Browne, il croit qu'ils ont eu des destinations multiples et variées, qu'il y a parmi eux des armes et des outils.

Quant à la matière première employée pour la fabrication des instruments tunisiens, il s'agit d'un silex pyromaque crétacique (?) d'aspect jaunâtre et jaspoïde dans ses parties non translucides.

Le « cortex » ou la croûte de ces silex s'est transformé en cacholong par hydratation.

En somme, en ce qui concerne l'âge de ces silex tunisiens, deux hypothèses également rationnelles se présentent à l'esprit :

1° La possibilité d'un mélange d'industries magdalénienne et tardenoisienne en raison des phénomènes éoliens.

2° L'existence d'une seule industrie du début du néolithique avec la survivance de quelques formes anciennes. Des récoltes plus nombreuses dans cette même région sont absolument nécessaires pour élucider cette question, car nous n'avons tenu, dans la description de ces silex de Tunisie, qu'à poser un problème, qui pût engager des voyageurs à se livrer à des recherches ultérieures.

LES HACHES POLIES PERCÉES

Par **Paul de MORTILLET**

Les haches polies ont été trouvées en France en grande quantité, toutes les collections préhistoriques en possèdent de nombreuses séries de formes et de roches très variées. Beaucoup plus rares sont les haches polies percées d'un trou de suspension, trou toujours formé par la réunion de deux cônes convergents, creusés sur chacune des faces. Ces objets sont d'ordinaire de petites dimensions, cependant les dolmens de Bretagne en ont fourni quelques rares exemplaires de taille exceptionnelle.

Ces haches devaient être non seulement de précieux ornements, mais aussi des amulettes. La hache, outil le plus utile et le plus répandu à l'époque néolithique, était en cas de besoin une arme excellente. Il est tout naturel qu'elle ait été regardée comme l'emblème de la force, peut-être du commandement, du pouvoir. Ce qui du reste semble le prouver, ce sont les représentations de haches sur les supports de quelques allées couvertes de Bretagne, de Seine-et-Oise et sur les parois de la grotte sépulcrale de Villevenard, dans la Marne.

Les haches percées ont surtout été trouvées dans les sépultures néolithiques. Les dolmens de différentes provinces en ont fourni, excepté ceux si nombreux de l'Aveyron et de la Lozère, dans lesquels les haches polies sont très rares.

Dans les départements de Seine-et-Oise, de l'Oise et de l'Eure, les dolmens ont souvent donné une ou deux hachettes percées. Ce qui avait fait dire au vicomte de Pulligny, dans son ouvrage : *L'Art préhistorique dans l'Ouest et notamment en Haute-Normandie* (p. 58) : « En les retrouvant ainsi dans les sépultures monumentales, on serait tenté de

voir dans ces pierres un emblème réglementaire, obligatoire, impliquant l'idée de commandement ou de respect ; peut-être une croyance superstitieuse attachée à la pierre comme amulette et transmise hiérarchiquement, représente un symbole ou l'article de foi d'une religion inconnue. »

Les roches rares étaient les plus employées pour la fabrication des haches percées. Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous, le jade et la jadéite dominent ; puis viennent, en Bretagne principalement, la fibrolite et la diorite, roches du pays ; enfin la serpentine.

Jade et jadéite............	30
Fibrolite.................	11
Diorite..................	9
Serpentine...............	7
Feldspath................	2
Talc.....................	2
Schiste..................	2
Basalte..................	2
Micaschiste..............	1
Aphanite.................	1
Cristal de roche..........	1
Grès.....................	1
Calcaire grossier.........	1
Silex....................	1
Jaspe....................	1
Total.....	72

Bien que les haches en silex soient extrêmement communes, je n'en connais qu'une seule percée, signalée par M. F. Gaillard. Rien d'étonnant à cela, car le silex se perçant très difficilement, les pièces se seraient presque toujours brisées pendant le forage du trou.

Des soixante-douze haches percées citées, trente-cinq ont été découvertes dans des dolmens, quatre dans des grottes et trente-trois, soit à la surface du sol, soit dans des cachettes avec d'autres haches polies ou à une certaine profondeur dans le sol à la suite de travaux.

Vingt-huit autres haches percées ont été signalées, à ma connaissance, mais sans indication sur la nature de la roche.

Deux proviennent de dolmens, six de diverses sépultures néolithiques, une de grotte, une de tumulus et dix-huit ont été trouvées à la surface du sol.

Voici par départements une liste des haches amulettes percées qui ont été découvertes :

AUBE. — Petite hache en roche verte trouvée au lieu dit *le Murot*, dans un tumulus avec quatre autres haches. Landreville, canton d'Essoyes (collection Arsène Olivier).

Hache en pierre verte polie, trouvée au Jard à une certaine profondeur.

AUDE. — Petite hache polie de 40 millimètres, en serpentine verte, a subi un commencement de perforation. Trouvée dans la grotte du Roc de Buffens près Caunes.

CHARENTE. — Hache polie en schiste talqueux verdâtre, percée d'un trou largement évasé, paraît avoir été utilisée comme aiguisoir. Grotte sépulcrale de Villehonneur fouillée par l'abbé Bourgeois.

CÔTE-D'OR. — Hachette trouvée au lieu dit *Le Torobo*, à Savoisy, canton de Laignes.

Petite herminette en pierre verte, Savoisy (Musée de Saint-Germain).

CÔTES-DU-NORD. — Hache en fibrolite blanchâtre percée d'un trou qui n'est pas dans l'axe de la hache, trouvée à Hénanbihen, canton de Matignon (collection Lemoine).

Hache en jadéite, d'une régularité et d'un poli splendides. A 5 centimètres de l'extrémité pointue se trouve un petit trou circulaire sur l'une des faces, légèrement ovale sur l'autre. Trouvée à Penguilly, canton de Moncontour, par un cultivateur qui enlevait la terre sous une grosse roche. Elle était enfouie dans un terrain noirâtre, en compagnie d'un autre instrument, perdu depuis (collection Lemoine).



Fig. 67.
Hachette en fibrolite, Plédeliac (Côtes-du-Nord). Collection Lemoine. 2/3 gr. nat.

Petit ciseau en diorite, de 55 millimètres de longueur, percé d'un trou de suspension au talon, a été brisé en cet endroit et soigneusement repoli. Sépulture de la Ville Drun à Plestan, canton de Jugon, fouillée par Jules Lemoine.

Petite hache en fibrolite, de 28 millimètres de longueur et 20 millimètres de largeur, avec trou pratiqué très près du talon ; découverte à Plédéliac, canton de Jugon (collection Lemoine). Figure 67.

Jolie hache en jadéite, présente sur chaque face un commencement de perforation, mais à des hauteurs inégales. Trouvée à Maroué, canton de Lamballe (collection J. Lemoine). Figure 68.

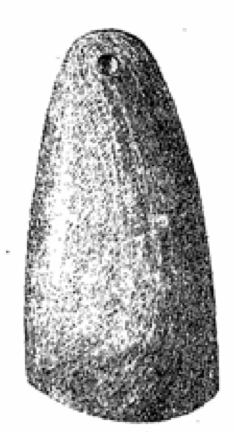


Fig. 68.
Hache en jadéite, Maroué (Côtes-du-Nord). Collection Lemoine. 2/3 gr. nat.

Hache en diorite qui a été brisée au moment du forage, les trous des deux faces n'étant pas dans le même axe (collection J. Lemoine).

Dordogne. — Petite hachette polie, en jade, de forme un peu plate, trouvée sur les plateaux au-dessus du village du Maillol, commune de Thonac (collection Reverdit).

Eure. — Petite hache en schiste verdâtre, de 45 millimètres de longueur, trouvée à Cesseville, canton de Neubourg.

Petite hache en jade, portant sur ses deux faces des traces de perforation, Manneville-sur-Risle, canton de Pont-Audemer (Musée d'Évreux).

Hache en diorite marbrée, de 40 millimètres de longueur et 30 millimètres de largeur, trouvée en 1887 à Nassandres, canton de Beaumont-le-Roger (Musée d'Évreux).

Petite hachette en jadéite, découverte à Lisors (collection Quenouille).

Hache trouvée dans la commune d'Heubécourt.

Petite hachette en roche grise, à deux trous, l'un fissuré anciennement et l'autre fait pour remplacer le premier. Trouvée à Pont-Saint-Pierre (collection Quenouille).

Deux haches en jadéite trouvées dans le dolmen des Vignettes à Léry, fouillé en 1874 par le baron Pichon (Muséum de Paris).

Hache en jade de 85 millimètres de long et 57 millimètres de large, découverte en 1685 dans la sépulture de Cocherel, canton de Vernon.

Finistère. — Hache en fibrolite, trouvée dans le dolmen de Vaguer-Men, commune de Plogoff, en 1890 (collection Paul du Chatellier).

Petite hache en diorite, longueur 55 millimètres, trouvée à Poulguinan (Musée de Quimper).

Hache en fibrolite, dolmen de l'Estridiou (collection Paul du Chatellier).

Hache en fibrolite provenant du dolmen de Kerugou, commune de Plomeur (collection Paul du Chatellier).

Gard. — Petite hache en grès verdâtre, trouvée dans un petit ciste, près du village de Calvisson, fouillé par le Dr Marignan.

Haute-Garonne. — Hache en pierre polie, provenant de Vieille-Toulouse (Musée de Saint-Germain).

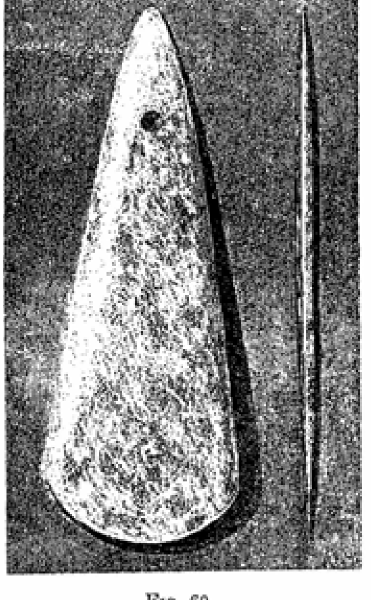


Fig. 69.
Hache en jadéite. Mordelles (Ille-et-Vilaine). Collection Lemoine. 1/2 gr. nat.

Ille-et-Vilaine. — Hache plate en jadéite de 125 millimètres de long et 35 millimètres de large, de forme triangulaire, à talon pointu, découverte sur la commune de Mordelles (collection J. Lemoine). Figure 69.

Landes. — Hache polie, trouvée à Lourguen, canton de Dax, en 1879.

Haute-Loire. — Hachette en fibrolite de 30 millimètres de longueur sur 20 millimètres de largeur, bien polie. Au talon et de chaque côté, on voit la marque d'un essai de perforation. Elle a été trouvée à la surface du sol dans les champs du domaine de Cormail, près du Puy.

Loire-Inférieure. — Hache en roche blanchâtre, trouvée en 1880 à Saint-André-des-Eaux.

Lot-et-Garonne. — Très grande hache en jadéite, trouvée à Puymirol (Musée de Saint-Germain).

Maine-et-Loire. — Très petite hachette en serpentine trouvée au camp de Robrica, canton de Gennes.

Hache en pierre noire de 180 millimètres de long, très large au tranchant, trouvée à Nyoiseau (collection Préaubert).

Petite hache trouvée à Jallais (Musée d'antiquités Saint-Jean à Angers).

Très petite hachette en jade, provenant de la Roche-aux-Moines, à Savennières (Musée d'antiquités Saint-Jean à Angers).

Hache trouvée à Segré, dans l'Oudon (Musée municipal de Saumur).

Manche. — Hache en jade de 48 millimètres de long et 35 millimètres de large, découverte dans une station néolithique, près du village de Saint-Benoist-en-Beuvron, canton de Saint-James.

Marne. — Hache polie en pierre noire, trouvée à l'atelier néolithique de Serzy.

Hache polie en calcaire grossier, même provenance que la précédente.

Petite hache trouvée dans une grotte de la vallée du Petit-Morin (collection Joseph de Baye).

Morbihan. — Grande hache en jadéite verte, avec large trou de suspension, longueur 272 millimètres, largeur 76 millimètres, épaisseur 17 millimètres, forme triangulaire très allongée.

Hache en jadéite, longueur 200 millimètres, largeur 70 millimètres, épaisseur 17 millimètres, forme triangulaire allongée, arêtes vives.

Fragment du côté de la pointe d'une hache en jadéite, percée d'un trou.

Ces trois haches ont été découvertes dans le dolmen du tumulus de Tumiac, à Arzon, fouillé en 1853 (Musée de Vannes).

Hache en jadéite, longueur 225 millimètres, largeur 60 millimètres, épaisseur 14 millimètres, forme triangulaire allongée.

Hache en jadéite, longueur 195 millimètres, largeur

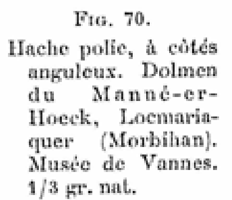
65 millimètres, épaisseur 14 millimètres, forme triangulaire, arêtes vives.

Hache en jadéite, longueur 231 millimètres, largeur 80 millimètres, épaisseur 19 millimètres, porte à 60 millimètres de la pointe la trace d'un trou rendu à moitié d'un côté et simplement commencé de l'autre. Le forage a été abandonné, les deux axes ne correspondant pas.

Ces trois haches ont été trouvées dans la chambre du dolmen du tumulus du Mont-Saint-Michel, à Carnac, dans les fouilles faites par la Société polymathique du Morbihan, en 1862 (Musée de Vannes).

Hache en jadéite blanchâtre, longueur 165 millimètres, largeur 62 millimètres, épaisseur 12 millimètres, forme allongée.

Hache en jadéite, longueur 258 millimètres, largeur 82 millimètres, épaisseur 17 millimètres, forme triangulaire très allongée, brisée en trois morceaux, mais intentionnellement, les fragments se rejoignant exactement. Figure 70.


Fig. 70.
Hache polie, à côtés anguleux. Dolmen du Manné-er-Hoeck, Locmariaquer (Morbihan). Musée de Vannes. 1/3 gr. nat.

Fragment de hache en jadéite, côté de la pointe, percée d'un trou dont il ne reste que la moitié.

Ces trois haches ont été recueillies dans la chambre du dolmen sous tumulus de Manné-er-Hoeck, à Locmariaquer, fouillé en 1863 par René Galles (Musée de Vannes).

Hache plate en silex de 85 millimètres de long sur 25 millimètres de large, épaisseur 6 millimètres, trouvée dans un gisement néolithique près de Castellic-en-Carnac, par F. Gaillard en 1893.

Hache en diorite, longueur 357 millimètres, largeur 100 millimètres, épaisseur 32 millimètres, forme ovale, arêtes mousses, trouvée à Saint-Gildas-de-Rhuys, canton de Sarzeau (Musée de Nantes).

Hache en serpentine de 44 millimètres de long, 35 millimètres de large, épaisseur 6 millimètres. Elle forme un triangle isocèle dont la pointe manque. Elle est très plate. Tumulus du Moustoir-Carnac, fouillé en 1864, par René Galles (Musée de Vannes).

Pierre, diorite, longueur 60 millimètres, aiguisée en hache d'un côté, de l'autre ayant été perforée. La première perforation ayant amené la brisure, une seconde est commencée à côté. Rocher de Beg-er-Goalennec en Quiberon, fouillé par F. Gaillard en 1884.

Hache de 90 millimètres de long, en roche de couleur gris-verdâtre, trouvée dans le dolmen de Kervihan.

Très grande hache plate en fibrolite, Bernon-Arzon (Musée de Saint-Germain).

Grande hache plate, Bernon-Arzon (Musée de Saint-Germain).

Hache en talc, mince et allongée, Bernon-Arzon (Musée de Saint-Germain).

Petite hache en micaschiste, longueur 48 millimètres,

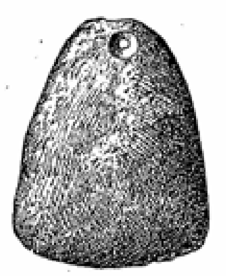


Fig. 71. — Hache en micaschiste, dolmen de Kerlescan, Carnac (Morbihan). 2/3 gr. nat.

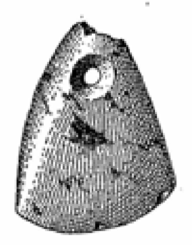


Fig. 72. — Hachette en fibrolite, dolmen de Rogarte (Morbihan). Collection F. Gaillard. 3/4 gr. nat.

largeur 44 millimètres, dolmen de Kerlescan, à Carnac. Figure 71.

Petite hache en feldspath albite, dolmen de Kerlescan, à Carnac, trouvée en 1866.

Deux haches en roche verte, trouvée, à Arzon, canton de Sarzeau (Musée de Vannes).

Petite hache en fibrolite, longueur 35 millimètres, largeur 28 millimètres, de forme triangulaire. Dolmen de Rogarte, près La Madeleine, fouillé par F. Gaillard. Figure 72.

Hache en talc, longueur 40 millimètres, largeur 40 millimètres. Dolmen de Kergo-en-Carnac, fouillé, en 1888, par F. Gaillard.

Hache en jadéite vert pomme. Dolmen du Morbihan (Musée de Vannes).

Deux haches en jadéite, trouvées dans le Morbihan (l'une dans la collection Dagou, l'autre dans celle de J. Lemoine).

Oise. — Petite hache en pierre noire, longueur 58 millimètres, largeur, 47 millimètres. Dolmen de Courtieux, canton d'Attichy.

Petite hache en jade vert, talon en pointe. Dolmen de la Bellehaye, fouillé en 1867, par Édouard Brongniart.

Puy-de-Dome. — Hache en fibrolite, longueur 63 millimètres, largeur 40 millimètres, épaisseur 18 millimètres. Trouvée à Touzel, près Vic-le-Comte.

Savoie. — Petite hachette provenant des palafittes du lac du Bourget.

Seine. — Hachette en pierre de touche, de forme ovale, à tranchant net, largeur 65 millimètres. Trouvée dans la Seine lors de la démolition du pont au Change, en 1859 (Musée de Cluny).

Seine-et-Marne. — Deux petites haches découvertes dans l'ossuaire de Carmes-Écluse, près Montereau, fouillé par Ed. Thomas-Marancourt.

Seine-et-Oise. — Hache en diorite verdâtre, 46 millimètres de long, 36 millimètres de large, épaisseur, 12 millimètres, plate d'un côté. Dolmen d'Argenteuil, fouillé par Louis Leguay en 1867 (Musée de Saint-Germain).

Hache percée sur le côté, en serpentine; longueur 57 millimètres, largeur 35 millimètres, épaisseur 15 millimètres. Dolmen d'Argenteuil (Musée de Saint-Germain).

Hache en fibrolite, longueur 41 millimètres, largeur 28 millimètres, épaisseur 12 millimètres. Dolmen de Vauréal, fouillé par A. de Caix de Saint-Aymour en 1867.

Hache en serpentine; longueur 50 millimètres, largeur 40 millimètres. Dolmen de Conflans-Sainte-Honorine (Musée de Saint-Germain). Figure 73.

Hache en jadéite, trouvée dans un amas d'énormes grès,

connus sous le nom de Grandes-Pierres-de-Jouy, à Jouy-le-Moutier, canton de Pontoise.

Couteau poli en serpentine, d'un vert obscur, parsemé de veines grises rougeâtres, de 108 millimètres de long et de 9 millimètres d'épaisseur, percé d'un trou légèrement ovale à sa partie supérieure. Trouvé dans la sépulture

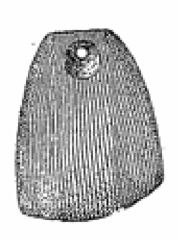


Fig. 73. — Hachette polie en serpentine, dolmen de Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise). Musée de Saint-Germain. 1/2 gr. nat.

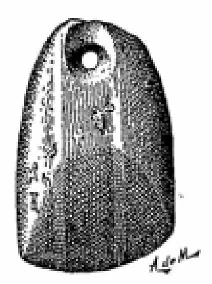


Fig. 74. — Hachette polie en jadéite, dolmen de Coppière-sur-Epte (Seine-et-Oise). Collection de l'École d'Anthropologie de Paris. 3/4 gr. nat.

d'Hérubé, à l'est d'Épone, en 1833, par le baron de Vincent (d'après Cassan).

Petite hache en jadéite, 44 millimètres de long, 28 millimètres de large. Dolmen de Coppière-sur-Epte, fouillé par Emile Collin en 1893 (collection de l'École d'anthropologie de Paris). Figure 74.

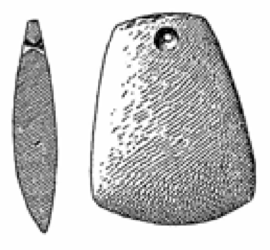


Fig. 75. — Hachette en serpentine, sépulture néolithique de Presles (Seine-et-Oise). Collection Jacquin. 1/2 gr. nat.

Hache en aphanite, longueur 56 millimètres, largeur 47 millimètres. Dolmen de la Justice à Beaumont-sur-Oise.

Hache en serpentine, longueur 55 millimètres, largeur, 45 millimètres ; presque plate. L'une des faces est entièrement recouverte de calcin. Sépulture néolithique de Presles, découverte en juin 1901 et décrite par Gustave Fouju. Figure 75.

Seine-Inférieure. — Petite hache en diorite, trouvée à Aumale en 1895, par Gaston Maréchal.

Deux-Sèvres. — Quatre petites haches trouvées dans une

sépulture rectangulaire au Doignon, près de Sables, par Souché.

SOMME. — Très petite hache en diorite, 47 millimètres de long, 22 millimètres de large. Un éclat, partant du trou, manque à la partie supérieure de la hache. Trouvée à Gauville, par Gaston Maréchal en 1894 (collection Quenouille).

Hache en pierre gris verdâtre, rayant le verre, longueur 50 millimètres, largeur 41 millimètres. Trouvée au Vimeu, territoire voisin d'Abbeville (Musée d'Abbeville).

VENDÉE. — Simulacre de hache en roche feldspathique, trouvée à Saint-Hilaire-le-Vouhis (Musée de Saint-Germain).

VIENNE. — Petite hachette en cristal de roche, 45 millimètres de long, 30 millimètres de large. Trouvée dans la couche supérieure de la première caverne de Chaffaud, commune de Savigné.

Petite hachette en jade, 39 millimètres de long, 27 millimètres de large. Trouvée dans la couche supérieure de la deuxième caverne de Chaffaud.

YONNE. —Très petite hache en jadéite verdâtre, longueur 36 millimètres ; d'un poli remarquable, forme de coin. Du côté du talon se voit un petit creux circulaire. Trouvée aux environs de Seignelay (Musée d'Auxerre).

Petite hache avec un trou de suspension fort usé, trouvée à Vaudeurs.

CORSE. — Deux haches en basalte et une hache en jaspe, trouvées au lieu dit Sonnotoso, sur les bords de la mer, à côté du phare, par Paul Tomasi.

Faudel et Bleicher, décrivant environ 500 haches polies trouvées en Alsace, n'en signalent qu'une de percée. C'est une hachette en grauwacke schisteuse, de forme triangulaire, faces et côtés un peu convexes, tranchant ébréché, talon arrondi. Longueur 56 millimètres, largeur 32 millimètres, épaisseur 10 millimètres. Elle est percée d'un trou circulaire net de 2 millimètres de diamètre. Trouvée aux environs de Haguenau, Alsace.

La collection du duc de Luynes contenait une hache en jade percée, provenant probablement de Bretagne.

Enfin, je dois citer, d'après B. Fillon, dans son ouvrage *L'art de terre*, la découverte dans une sépulture à Évrunes,

canton de Mortagne-sur-Sèvre (Vendée), d'une espèce de tasse ventrue en terre noire. Elle contenait des haches en silex polies, à sommet percé d'un trou de suspension.

Des découvertes de haches percées ont été faites un peu dans toute l'Europe. En Suisse, où l'époque robenhausienne nous a laissé de si nombreux et si précieux objets de son industrie, grâce surtout aux palafittes, nous pouvons signaler : plusieurs hachettes polies en serpentine, percées à la pointe, provenant de la station lacustre de Sutz, lac de Bienne. Deux haches polies en serpentine, percées, découvertes dans le dolmen d'Auvernier, sur les bords du lac de Neuchâtel, en 1876. Un fragment de hache en serpentine, percée, trouvé au lieu dit en Darzel, à Chexbres, canton de Vaud (Musée de Lausanne).

En Italie, les haches percées sont assez nombreuses. La remarquable collection d'amulettes italiennes que G. Bellucci, de Pérouse, avait envoyée à l'Exposition universelle de Paris, en 1889, en contenait vingt-cinq. En voici l'énumération d'après le catalogue publié à cette époque :

Hache polie en jadéite, Nocera, Ombrie.

Hache polie en jadéite, Ripatransone, Ascoli.

Hache polie en jadéite, avec trou et restes d'un trou cassé, Visso, Macerata.

Hache polie en pierre lydienne, Acquasparta, Ombrie.

Hache polie en roche serpentineuse, modifiée par l'action du feu, Avezzano, Aquila.

Hache polie en serpentine ; le tranchant a été émoussé et aplati, en transformant la hache primitive en brunissoir. Cancellara, Ombrie.

Deux haches polies en serpentine, Pérouse, Ombrie.

Hache polie en serpentine, Cortona, Arezzo.

Hache polie en jadéite vert foncé, Torre Quadrana, Ombrie.

Brunissoir poli en jadéite vert clair, avec commencement de deux trous dans les parties terminales.

Hache polie en jadéite, Ajelli, Aquila.

Brunissoir en serpentine, obtenu avec une hache polie, Foligno, Ombrie.

Hache polie en jadéite, Gualdo Cattaneo, Ombrie.

Hache polie en serpentine, Chieti.

Hache polie en jadéite, Gubbio, Ombrie.

Hache polie en jadéite vert foncé, Pérouse, Ombrie..

Hache polie en jadéite, avec trou cassé, Spello, Ombrie.

Hache polie en serpentine avec commencement de trou, Spello, Ombrie.

Hache polie en serpentine, avec commencement de trou, Bovara, Ombrie.

Hache polie en quartzite blanc, avec commencement de trou, Castel delle Forme, Ombrie.

Petite hache polie en jadéite, tranchant émoussé, Ortona, Aquila.

Hache polie en serpentine, avec commencement de trou, Pila, Ombrie.

Hache polie en serpentine, avec commencement de trou, Tignano, Ancone.

Petite hache en argilite compacte, S. Gregorio, Ombrie.

La Pouille, province de Naples, a aussi fourni une petite hachette en granite gris ; une autre, en jadéite de 20 millimètres de longueur et 10 millimètres de largeur, et une petite hache en serpentine, de 23 millimètres de long et 10 millimètres de large.

Plusieurs trouvailles ont été faites en Grèce. On a signalé, entre autres, quatre hachettes en jade, de 25 millimètres de long en moyenne, polies avec le plus grand soin.

Une hachette en pierre verte polie, percée d'un trou à l'extrémité opposée au tranchant, a été trouvée à l'Ile de Malte, dans un tombeau phénicien.

Une hache de grande dimension, trouvée à Constantinople, faisait partie de la collection Finlay.

Un fragment de ciseau en pierre polie, muni d'un trou de suspension, a été découvert dans une cavité funéraire, au sud de la ville de Lobositz, Bohême septentrionale.

Les pays du Nord de l'Europe n'ont donné que quelques rares objets percés. Le Musée des antiquités du Nord, à Copenhague, possède une hachette en grès de 120 millimètres de long, trouvée en Danemark. Une hache en trapp, à petit trou, a été découverte dans le district de Vemmenhoog, Suède.

Si, quittant l'Europe, nous jettons un coup d'œil sur les autres parties du monde, nous retrouvons encore des haches

percées. Plusieurs petites hachettes polies en jadéite, serpentine et diorite, de 20 à 30 millimètres de longueur, ont été trouvées en Syrie.

La collection de Vibraye contenait plusieurs hachettes, la plupart en jade, percées d'un trou dans le sens de la largeur, recueillies au Japon. Ces pièces sont les seules, parmi celles citées, qui diffèrent par le mode de suspension.

Damour a décrit une hache en aphanite gris, marbré de noir et jaune, perforée à une extrémité, trouvée au Chili.

M. le baron Joseph de Baye nous a fait connaître, dans les *Matériaux*, 1886, les résultats des fouilles du Dr Flint, dans les sépultures du Nicaragua et du Costa Rica. Une belle série de haches et d'ornements en jadéite fut découverte. Parmi ces objets se trouvaient huit haches perforées et une moitié de hache en jadéite, percée d'un trou primitivement, et qui a été ensuite divisée en deux. Les deux fragments furent eux-mêmes perforés.

Les haches pourvues d'un trou de suspension étaient vraisemblablement, à l'époque néolithique, des amulettes. Elles ont continué à être recherchées comme telles, non seulement à l'âge du bronze, mais bien plus tard. On a trouvé des haches percées dans des tombes du premier âge du fer, des tombes étrusques et phéniciennes.

De nos jours, les paysans italiens les portent pour se préserver de la foudre. En Grèce, elles sont encore portées dans les campagnes pour protéger du mauvais œil et des maladies.

ÉTUDE

SUR LA

RUPTURE DES SILEX PRÉHISTORIQUES

Par **Clément QUÉNEL.**

Beaucoup de mes collègues ont remarqué, comme moi d'ailleurs, la quantité relativement considérable de haches en silex brisées ou fragmentées par des causes jusqu'à ce jour inconnues, se trouvant sur l'emplacement d'habitations préhistoriques, ou rencontrées accidentellement sur le sol. M. Debruge, entre autres, marquait son étonnement d'avoir rencontré de nombreux débris aux environs de Creil, sur la station de Canneville (*L'Homme préhistorique*, mars 1904).

Qu'il me soit permis de présenter aujourd'hui un essai sur les causes probables des fractures des haches et des outils en silex.

Je suis né, pour ainsi dire, dans la culture que j'ai exercée, avec mon père et après lui, jusqu'à l'âge de 40 ans. Depuis je ne me suis jamais désintéressé des choses agricoles et suis constamment resté en rapport dans mes recherches préhistoriques avec des cultivateurs et des ouvriers agricoles.

Je suis donc, plus que tout autre, bien placé pour soumettre à mes collègues, avec l'esprit d'observation dont j'ai toujours été animé, mes appréciations relativement à cette question.

Du choc des cailloux jaillira peut-être la lumière.

Au lieu dit le *Maubon*, terroir de Choisy-au-Bac, sur les bords de l'Oise, à cinq cents mètres de la halte de Choisy,

grande ligne du Nord, se trouve la station préhistorique déjà signalée par moi dans l'*Homme préhistorique*.

Elle est traversée par une grande voie gauloise, à l'intersection de deux autres voies venant de la forêt et de Choisy aboutir à la rivière d'Oise. Son emplacement n'occupe que quelques hectares seulement d'un terrain sablonneux.

La quantité de fragments de haches que j'ai recueillie est incalculable. Tous ces débris sont en silex étranger à la localité ; je n'ai jamais rencontré qu'une petite hache en diorite.

A mon humble avis, la charrue, aujourd'hui nommée *brabant*, ne peut rompre une hache de 3, 4 et 5 centimètres d'épaisseur ; à peine le soc en pourrait-il effriter le tranchant qui, lui-même, entaillerait le fer de ce soc. C'est ce qui produit les traces d'oxydation parfois apparentes à l'angle des arêtes et même sur la surface du plus parfait polissage.

Dans les terrains meubles, les chevaux sur le tirage et par leur poids ne peuvent causer de fracture à une hache en silex, car, pour en enlever un éclat, il faudrait un choc violent comme, par exemple, le ferait le pied ferré d'un cheval allant au trot ou au galop.

Dernièrement, j'ai recueilli deux moitiés de haches en silex opaque : l'une de 7 centimètres et l'autre de 8. A cette dernière moitié, de nuance blanc sale, il apparaît clairement qu'on a essayé d'enlever des lames sur le pourtour ; l'intention paraît évidente par les conchoïdes de percussion en creux et une certaine longueur d'éclatement qui y figurent ; mais le silex n'ayant plus son eau de carrière n'a pas permis d'en détacher des lames utilisables. L'autre moitié de hache a été retouchée pour en refaire le tranchant ; elle est en silex gris à pâte grenue, d'une grande ténacité, donnant un poli terne.

Sur ces deux pièces, si les éclats avaient été le fait d'un brabant, il n'existerait pas de conchoïde, les éclats ne seraient pas allongés ; les parties anguleuses se trouveraient simplement effritées et émoussées par écrasement. C'est ce qui n'existe pas.

Les herses en fer et les rouleaux ou cylindres en fonte pour tasser le sol ne sont pas non plus la cause des ruptures ; la preuve en est bien simple à concevoir.

Lorsqu'on se sert d'un rouleau, c'est que la terre est trop légère, trop creuse, comme l'on dit en matière de culture, par conséquent les haches et autres objets en silex s'enfoncent dans le sol sans éprouver de chocs capables de les rompre, ce qui pourrait arriver s'ils se trouvaient interposés entre le cylindre et un sol compact et dur.

Il est un facteur dont, jusqu'à ce jour, on n'a pas assez tenu compte : C'est l'hiver, avec les gelées persistantes, qui rend la terre aussi dure qu'un banc de grès.

Vous n'ignorez sans doute pas, chers collègues, que c'est par les grands froids que l'agriculteur charrie fumier, bois et matériaux de toutes sortes, et qu'il profite de ce moment pour faire, loin des chemins d'accès, le transport des engrais et autres matières qu'il n'aurait pas la possibilité de faire sans le secours de l'hiver. Alors on évite les chemins et on traverse la plaine dans toutes les directions.

Eh bien ! les roues, qui sursautent sur la moindre motte de terre gelée, et surtout quand il commence à dégeler, donnent des secousses énormes à tout ce qu'elles rencontrent ; c'est ce qu'on appelle, en terme de culture : *fringaler*[1].

Les secousses produites par ce fringalement, par ces bonds, occasionnent bien souvent, le froid aidant, la rupture d'un essieu de voiture.

Vous pensez bien que si une hache émerge du sol et qu'une des roues vienne la heurter alors qu'elle donne un choc percutant de plusieurs milliers de kilogrammes, il est presque impossible qu'elle puisse résister à une telle violence.

Voilà le grand briseur de haches, de flèches et de tous nos instruments préhistoriques ! voilà le destructeur, désespoir du palethnologue, du collectionneur !

Dans notre région agricole, depuis plus de cinquante ans qu'existe la fabrication du sucre de betteraves, les travaux préparatoires du sol pour la culture de cette plante ont donné des travaux de binage et de charroi qui ont troublé toutes les recherches préhistoriques à faire sur les lieux où se trouvaient des traces de l'habitat de l'homme aux époques lointaines, en même temps qu'ils détruisaient malheureusement son nombreux outillage.

1. Du mot *fringuer* : danser, sautiller.

Les bineuses polysocs et les semoirs que l'on emploie d'une manière générale depuis une dizaine d'années dans toute exploitation agricole, petite ou grande, sont d'un effet désastreux pour les petites pièces, lames et pointes de flèches, ce qui fait que sur vingt, à peine en trouve-t-on une qui ne soit pas estropiée.

C'est de ces causes que provient le plus grand élément de destruction. Cela n'exclut pas complètement la possibilité que des éclats aient pu se produire par le fait des instruments agricoles, quand des haches se sont trouvées dans une position capable de permettre l'enlèvement de morceaux, qui peuvent alors présenter l'apparence d'un travail intentionnel.

C'est là une exception dont on devrait à peine tenir compte tant elle est rare, mais qui, dans tous les cas, ne prouverait absolument rien.

A Choisy comme à Royallieu, Margny, etc., j'ai eu souvent l'occasion de ramasser des haches polies ayant servi de percuteurs : le bris vient-il de luttes, d'accidents, ou de l'emploi industriel aux temps préhistoriques ? Je laisse à d'autres plus autorisés la satisfaction de nous en expliquer les causes.

Quoi qu'il en soit, les hypothèses que j'expose, loin de diminuer l'intérêt que présentent les études préhistoriques ne peuvent au contraire que l'augmenter.

Je me permets aussi de signaler à mes collègues, je veux dire à ceux qui sont des chercheurs ne se contentant pas de faire de la préhistoire dans leur chambre au coin du feu, l'attention qu'il faut porter à un de nos plus grands auxiliaires, qui, sans s'en douter, peut servir de guide dans nos recherches.

Je veux parler de la *taupe*.

Là où se trouvent des foyers, il est important d'examiner avec soin les taupinières que l'on peut rencontrer.

Il m'est arrivé très souvent de reconnaître la présence de foyers par le travail de ce petit animal ; car il choisit de préférence les endroits où il s'en trouve pour y élever les petites huttes dans lequelles il fait son nid et élève sa famille.

Les éléments constitutifs de ces restes d'habitations

incendiées, leur offrent une assez grande sécurité, parce qu'ils leur permettent d'établir des couloirs qui ne s'effondrent pas, par suite de la compacité des cendres noires qu'ils soulèvent, surtout dans les endroits sablonneux.

C'est un point digne de remarque et d'un intérêt capital.

Les collectionneurs doivent donc ménager l'existence de ces utiles animaux et observer avec attention leurs construtions souterraines.

NOUVELLES

Monument G. de Mortillet.

Le Conseil Municipal de Paris, saisi d'une demande d'emplacement pour le monument de G. de Mortillet, a, dans sa séance du 19 avril dernier, entendu le rapport que M. Paul Escudier a présenté à ce sujet, au nom de la 3e commission, et en a adopté les conclusions.

Il est dit dans ce rapport : « Le Comité constitué en vue d'ériger un monument à M. de Mortillet, l'un des créateurs d'une science d'origine toute française, l'archéologie préhistorique, avait sollicité un emplacement situé au Square Monge. Pour des raisons d'esthétique, la 3e commission n'a pas pu accorder cet emplacement. Mais le Comité nous a soumis d'autres endroits et la 3e commission vous propose d'autoriser l'érection du monument dans le Square des Arènes de Lutèce. »

Société d'excursions scientifiques.

La Société a fait dans le cours du mois d'avril deux excursions.

Une première, le dimanche 16, a été, comme de coutume, consacrée à la visite du Musée des antiquités nationales, à Saint-Germain-en-Laye.

Dans la seconde, qui a eu lieu le dimanche 30, le programme comprenait une partie préhistorique sous la direction de M. A. de Mortillet, président de la Société, et une partie géologique sous la

direction de M. G. Ramond, assistant de géologie au Muséum. Les excursionnistes ont vu dans la matinée les monuments et le musée de Pontoise ainsi que le dolmen de Dampont transféré dans le jardin du musée, et dans l'après-midi le gisement classique des sables moyens d'Auvers-sur-Oise.

Congrès des Sociétés Savantes.

De nombreuses et intéressantes communications sont inscrites à l'ordre du jour des séances du Congrès d'Alger. Nous relevons, parmi celles qui sont de nature à intéresser les préhistoriens, les suivantes :

Lieutenant Bernard : Le Cheval dans l'Afrique romaine.

Léon Coutil : Le Cimetière franc et carolingien de Criel (Seine-Inférieure).

De Vesly : Villa gallo-romaine du Thuit de Celloville (Seine-Inférieure).

Dr Chassaigne et Levistre : Résultats des fouilles entreprises aux dolmens du Nado et de l'Oued-Frara.

A. Debruge : Époque transitoire de la pierre aux métaux dans l'Afrique septentrionale.

Dr Deyrolle : Stations néolithiques dans la région du cap Bon. — Liste des monuments mégalithiques de la région du cap Bon.

Ulysse Dumas : Recherches sur les tumulus hallstattiens des environs de Belvezet (Gard).

René Lemoine : Découverte d'une fosse à char gauloise.

Félix Sorgues : Recherches archéologiques dans la commune de Vitry-en-Charollais (Saône-et-Loire).

G.-B. Flamand : Sur quelques stations nouvelles ou peu connues de *Pierres Ecrites* du Sahara. — Nouvelles recherches sur le préhistorique dans le Sahara.

Robert : Études palethnologiques dans la commune mixte des Maadid.

Expositions à Alger.

A l'occasion du Congrès des Sociétés Savantes, qui s'est ouvert dernièrement à Alger, M. le lieutenant-colonel Laquière, des affaires indigènes, et M. G.-B.-M. Flamand, professeur à l'école supérieure des sciences, ont organisé, avec la collaboration de M. le capitaine de vaisseau A. Martin, une exposition de préhistorique et d'inscriptions rupestres du Sahara dans l'une des salles (salle Berbrugger) du Musée des Antiquités algériennes, à Mustapha, mise gracieusement à leur disposition par M. Steph. Gsell, directeur du Musée.

Cette exposition comprend une magnifique collection d'outils et

d'instruments recueillis, depuis plusieurs années, sous la direction ou par les soins de MM. E. Laquière et G.-B.-M. Flamand. C'est la première fois qu'une collection de cette importance, concernant les régions des Hauts-Plateaux et du Sahara, est réunie et soumise au public savant. En effet, depuis les publications de Rabourdin et de Weisgerber, des missions Flatters, Choisy-Rolland et Foureau, rien n'avait été tenté de nouveau en ce sens, et l'on conçoit que notre pénétration active dans les territoires du sud ait amené peu à peu d'intéressantes découvertes touchant la connaissance de leurs primitifs habitants.

Une série importante d'estampages, de copies, de photographies et de dessins, des gravures et des inscriptions rupestres appartenant aux périodes préhistorique et libyco-berbère complètent cette première section de l'exposition ; parmi ceux-ci, figurent en bonne place les remarquables copies de la gare des Chorfa, relevées par M. le commandant Deleuze et étudiées par M. Flamand.

L'ouverture de cette exposition a eu lieu le 15 avril.

Deux autres expositions, une d'art musulman et une de photographies rétrospectives, ont également été organisées pour la même époque.

Association française.

C'est à Cherbourg que doit se réunir cette année, du 3 au 10 août, l'Association française pour l'avancement des sciences. La session se terminera par une excursion de deux jours qui comprendra probablement la visite des îles normandes. Le 8e section (Géologie et Minéralogie) sera présidée par M. Bigot, professeur à la Faculté des sciences de Caen, et la 11e section (Anthropologie), par M. le Dr Collignon, médecin-major à Cherbourg.

Congrès d'archéologie à Athènes.

Le 7 avril dernier a été ouvert à Athènes le Congrès international d'archéologie, sous la présidence du Prince Royal des Hellènes.

Ses travaux comprennent des séances tenues à Athènes et des excursions archéologiques dans la Grèce continentale, les Iles, l'Asie-Mineure et la Crète.

Le Congrès est divisé en sept sections : I. Archéologie classique ; II. Archéologie préhistorique et orientale ; III. Fouilles et Musées, conservation des monuments ; IV. Épigraphie et Numismatique ; V. Géographie et Topographie ; VI. Archéologie byzantine ; VII. Enseignement de l'archéologie.

La langue officielle du Congrès est le français, mais les membres peuvent se servir aussi du grec, de l'allemand, de l'anglais ou de l'italien.

SOCIÉTÉS ET ACADÉMIES

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 3 mars.

M. Hamy fait une communication sur les découvertes récentes faites dans le Sahara.

L'un des plus distingués entre les officiers, qui poursuivent avec tant de mérite la pacification et l'exploration du Sahara depuis plusieurs années, M. le commandant Deleuze, a fait parvenir par M. Flamand, chargé de cours à l'école supérieure des sciences d'Alger, les relevés tout à fait remarquables qu'il a exécutés au cours d'une inspection dans le Sud oranais. M. Hamy présente, en son nom, quatorze grandes planches dans lesquelles il a relevé avec un soin minutieux et une laborieuse exactitude les inscriptions rupestres qu'il a recueillies à la gara des Cherfa ou Chourfa, dans le district de l'Aoulef.

Ces inscriptions, entremêlées de figures d'hommes d'un aspect enfantin gravées au pointillé, rentrent dans le type qui a été décrit par M. Hamy devant l'Académie, en 1882, mais avec des formes relativement archaïques qui autorisent à placer cet ensemble en tête du second des groupes qu'on a distingués dans les inscriptions sahariennes.

M. Flamand a étudié spécialement les dessins de la gara des Cherfa dans une notice que M. Hamy offre à l'Académie.

ACADÉMIE DES SCIENCES

Séance du 6 mars.

M. de Lapparent transmet une note de M. Paul Lemoine sur la structure de l'Atlas marocain. Contrairement à une opinion professée par quelques géologues, ce dernier regarde l'Atlas comme une chaîne de plissements où la direction des plis diffère sensiblement de celle des dislocations beaucoup plus anciennes dont se montrent affectées au Maroc les couches paléozoïques.

M. de Lapparent communique ensuite une note dans laquelle M. Mansuy fait connaître le résultat des récoltes fossiles opérées dans le Yuman, à l'occasion des études du chemin de fer.

Ces fossiles, appartenant aux étages les plus anciens, depuis le cambrien jusqu'au trias, prouvent, par leurs affinités avec les espèces de l'Asie centrale et de l'Europe, que dès les premières époques de l'histoire sédimentaire, il y a eu communication marine entre l'Europe et le Pacifique par un bras de mer situé sur l'emplacement des chaînes himalayennes.

Séance du 13 mars.

M. de Lapparent présente un travail de M. S. Chautard sur les dépôts de l'éocène moyen du Sénégal. Les diverses faunes rencontrées ont des caractères qui doivent nous faire rattacher à l'éocène moyen les terrains où elles ont été rencontrées. En outre les remarquables affinités qu'elles offrent avec les faunes éocènes de l'Algérie, de la Tunisie, de l'Égypte et de l'Inde d'une part, avec celles correspondantes du Cameroun d'autre part, sont particulièrement intéressantes. La mer éocène couvrait une grande partie de l'Afrique du Nord et, communiquant vraisemblablement avec l'Inde par l'Égypte et la Perse, devait dès lors contourner le massif du Fouta-Djalon, soit par l'Est, soit par l'Ouest pour atteindre le Cameroun.

LIVRES ET REVUES

Dr Lortet et C. Gaillard. — **La faune momifiée de l'ancienne Égypte**, 1re série. Lyon, 1903. In-4°, VIII et 200 pages, avec 8 planches et 82 figures dans le texte.

Les momies humaines ne sont pas les seules que l'on rencontre en Égypte, on y trouve également des momies d'animaux. Les anciens Égyptiens ont momifié, avec les mêmes soins pour ainsi dire et avec des procédés presque aussi parfaits que ceux employés pour conserver les membres de leur famille, non seulement certains animaux considérés comme sacrés, mais presque toutes les bêtes qui vivaient autour d'eux : c'est par milliards que les momies animales ont été entassées dans les puits et les hypogées ou cachées dans les sables des nécropoles.

Et cependant, malgré cette source merveilleuse d'information, nous n'avons eu jusqu'à ce jour sur la faune de l'Égypte au temps des Pharaons que des données très incomplètes, tirées surtout de l'examen des représentations figurées. Au lieu d'utilser les précieux élé-

ments d'étude que pouvaient fournir les momies, on préférait les laisser détruire ou les laisser transformer en engrais par des industriels.

En réagissant contre cette déplorable négligence, le Dr Lortet a rendu à l'égyptologie un éminent service. A la suite de multiples et pressantes démarches, il est parvenu à obtenir des matériaux nombreux, dont il a entrepris l'étude avec l'actif concours de C. Gaillard, chef des travaux au Muséum de Lyon. Des squelettes entiers ont pu être montés. Ils figureront bientôt dans une salle spéciale du nouveau Musée Égyptien du Caire.

L'ouvrage que nous signalons ici ne contient qu'une première partie des recherches que poursuivent notre savant et distingué collègue et son zélé collaborateur. Le très vif intérêt que présentent les résultats acquis font ardemment désirer la publication prochaine de la suite de ces travaux.

Nous ne pouvons que donner une rapide énumération des diverses espèces décrites et figurées par les auteurs.

Les Chiens de l'Égypte ancienne, comme ceux de l'Égypte actuelle, offrent des types absolument différents les uns des autres, depuis le Chien fauve des bazars d'Orient, qu'on rencontre partout, jusqu'au singulier Lévrier à queue en trompette décrivant une circonférence et demie sur elle-même, animal fréquemment représenté en peinture et en sculpture et que Lortet a retrouvé encore vivant dans les ruelles de Louqsor. On reconnait parmi eux les trois formes suivantes :

1° Le *Chien errant d'Égypte*, de taille moyenne, dont le crâne est caractérisé par un angle orbitaire très faible, caractère qui le rapproche des chacals et des loups.

2° *Le Chien égyptien*, différant du précédent par une taille un peu plus élevée et surtout par un angle orbitaire plus grand.

3° *Le Lévrier de l'ancienne Égypte*, de forte taille, haut sur pattes, à crâne allongé.

Bien que distinctes, ces variétés appartiennent cependant toutes les trois à la même race, celle des *Chiens parias* de Studer qui comprend tous les chiens des régions méridionales : Turquie, Sud de l'Asie, Afrique et Océanie.

Un autre canidé, le Chacal (*Canis aureus*) est représenté par deux momies.

Les chats étudiés se rapportent tous au Chat ganté (*Felis maniculata*). Ils sont divisés en deux séries, comprenant : 1° Les grands individus tout à fait semblables au chat ganté sauvage de Tunisie ; 2° les individus plus petits, voisins par leur taille des chats domestiques de l'Égypte actuelle ou de l'Europe. Ces deux variétés, qui dérivent sans doute l'une de l'autre, n'étaient pas aussi distinctes dans l'antiquité qu'elles le sont de nos jours. On trouve, en effet, des individus momifiés offrant des caractères nettement intermédiaires entre les premiers et les seconds. Ces derniers, désignés sous le nom de F. *maniculata*, variété *domestica*, sont considérés par Lortet et Gaillard comme les Chats domestiques proprement dits des anciens Égyptiens. La grande espèce devait être élevée en très grand nombre dans les villes et les campagnes, non seulement

pour faire la chasse aux rats, mais aussi en l'honneur de la déesse Sekhet, ou Best, à laquelle elle était consacrée. Ses momies, très soigneusement entourées de bandelettes élégamment entre-croisées, remplissent en quantités prodigieuses d'interminables galeries. On y rencontre des individus de tous les âges; des myriades de fœtus sont aussi attachés en paquets, emmaillotés de bandelettes et placés les uns à côté des autres.

Des Musaraignes de différentes espèces : la Musaraigne géante (*Crocidura gigantea*) et la petite Musaraigne égyptienne (*Crocidura religiosa*), qu'on retrouve vivantes dans le pays, sont quelquefois momifiées isolément, surtout à Thèbes. Après avoir été trempées dans le bitume, elles ont été entourées de fines bandelettes et dorées avec soin, puis enfermées dans de petits sarcophages creusés dans une pièce de bois de sycomore. La face supérieure de cette boîte porte toujours une représentation de grandeur naturelle d'un de ces insectivores, admirablement sculptée en plein bois et dorée avec soin. Parfois ces sarcophages sont en bronze, ainsi que la musaraigne dorée qu'ils supportent.

Les rongeurs sont rares. On n'a reconnu jusqu'à présent que les deux espèces suivantes : *Acomys cahirinus*, sorte de souris appartenant à un genre particulier à la faune africaine et *Mus rattus*, variété *alexandrinus*, rat, trouvé exclusivement dans les viscères des oiseaux de proie momifiés.

Les squelettes de Bœufs exhumés en très grand nombre des nécropoles de Sakkara et d'Abousir et les débris retrouvés dans certains hypogées de Gournah appartiennent tous au *Bos africanus*, espèce originaire d'Afrique et vivant encore en abondance dans les plaines au Haut-Nil. C'est, suivant Lortet, cette race à grandes cornes disposées en croissant qui devait fournir les animaux vénérés dans les temples sous les noms d'*Apis* et de *Mneris*.

La famille des Antilopidés est représentée par des Bubales et des Gazelles. C'est d'abord le *Bubalis Buselaphus*, que les anciens Égyptiens devaient élever en captivité; puis deux espèces de gazelles : *Gazella dorcas* et *Gazella isabella*, avec des exemplaires présentant des particularités intermédiaires à ces deux formes qui ne permettent pas toujours de les attribuer sans hésitation à l'une ou à l'autre.

Des milliers de ces gracieuses bêtes ont été enduites de bitume ou trempées dans des solutions de natron et entourées de bandelettes pour être ensuite déposées dans certaines galeries annexées aux temples. L'examen de leur dentition prouverait avec évidence que la plupart d'entre elles ont dû vivre apprivoisées dans les enclos sacrés.

Parmi les animaux figurés sur les vieux monuments égyptiens, on distingue deux formes bien différentes de Moutons : l'une avec les cornes spiralées transversalement, l'autre avec les cornes recourbées en demi-cercle, les pointes tournées en avant. La première : *Ovis longipes*, race *palæoægypticus*, n'a pas été trouvée momifiée, mais quelques fragments de crâne ont été recueillis par J. de Morgan dans les amas de coquilles de Toukh, gisement datant de la période néolithique.

La seconde : *Ovis platyura*, race *ægyptiaca*, est représentée par des débris paraissant coupés à la scie et ne remontant peut-être qu'à l'époque grecque ou même à l'époque romaine.

En fait d'Ovidés, on rencontre encore, à l'état de momie, le Mouflon à manchettes (*Ammotragus tragelaphus*).

Lortet et Gaillard citent deux Capridés : la Chèvre de Syrie (*Hircus mambricus*) momifiée, et la Chèvre de la Haute-Égypte (*Hircus thebaicus*), dont quelques ossements ont été trouvés à Khozan dans un tombeau des premières dynasties et dans le gisement préhistorique de Toukh.

Très nombreuses sont les momies d'oiseaux. Elles forment deux catégories d'aspect distinct : celle des Rapaces et celle des Ibis. Les oiseaux de proie ont été momifiés tantôt séparément, tantôt par masse de vingt à quarante individus de toutes espèces. Ils sont alors entassés les uns contre les autres, solidement collés par une sauce bitumineuse appliquée à chaud et disposés en gros fuseaux longs d'un mètre et demi environ. Les plumes, quoique tachées par le bitume, sont ordinairement bien conservées. Les Ibis, momifiés en nombre immense, sont entourés de fines bandelettes croisées avec élégance. Dans certaines localités, le corps de ces oiseaux, simplement trempé dans une solution concentrée de natron et entouré de toiles, a été enfermé dans de grandes jarres en terre rougeâtre, grossièrement tournées et fermées par une couche de plâtre appliquée sur l'ouverture. A Sakkara, ces pots formant de nombreuses couches superposées remplissent par milliers de longues galeries. Ils renferment parfois des œufs parfaitement conservés.

Sur 38 espèces d'oiseaux constatées, 31 appartiennent à l'ordre des rapaces (26 diurnes et 5 nocturnes).

Les espèces diurnes sont : le Milan d'Égypte (*Milvus Ægyptius*), le Milan commun (*Milvus regalis*), la Bondrée (*Pernis apivorus*), l'Elane bleu (*Elanus cœruleus*), le Pyrargue (*Haliaëtus albicillus*), la Buse du désert (*Buteo desertorum*), la Buse féroce (*Buteo ferox*), la Buse vulgaire (*Buteo vulgaris*), le Jean-le-Blanc (*Circaëtus gallicus*), l'Aigle du Thèbes (*Aquila imperialis*), l'Aigle moucheté (*Aquila maculata*), l'Aigle botté (*Aquila pennata*), trois espèces de Faucons (*Falco Feldeggii*, *Falco babylonicus* et *Falco barbarus*), le Hobereau (*Falco subbuteo*), le Saker (*Hierofalco sacer*), deux Crécerelles (*Cerchneis tinnunculus* et *Cerchneis cenchris*), l'Épervier (*Accipiter nisus*), le Gabar (*Melierax gabar*), le Busard des marais (*Circus æruginosus*), le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), le Busard blafard (*Circus macrourus*), le Busard montagu (*Circus pygargus*) et le Balbuzard (*Pandion haliaëtus*).

Comme rapaces nocturnes, il y a : le Hibou d'Égypte (*Bubo ascalaphus*), le Petit-Duc (*Scops Aldrovandi*), le Moyen-Duc (*Asio otus*), le Hibou des marais (*Asio brachyotus*), et la Chouette effraie (*Strix flammea*).

Les espèces les plus communes sont par ordre d'importance : la Crécerelle, les Buses, l'Épervier, l'Aigle moucheté et le Milan d'Égypte.

En dehors des oiseaux de proie, il ne reste que 7 espèces à citer : deux Ibis et cinq oiseaux divers.

Les premiers appartiennent aux deux espèces suivantes : l'Ibis blanc (*Ibis æthiopica*) et l'Ibis noir (*Plegadis falcinellus*).

Quant aux autres oiseaux, ils n'ont pas été trouvés momifiés séparément, mais disséminés dans les paquets de rapaces. Ce sont : le Coucou (*Cuculus canorus*), le Rollier (*Coracias garrula*), l'Hirondelle de cheminée (*Hirundo rustica*), l'Œdicnème criard (*Œdicnemus œdicnemus*) et le *Pteroclurus senegallus*.

Parmi les Reptiles, on peut citer :

1° Le Crocodile, fréquemment momifié ; malgré les variations individuelles d'après lesquelles Geoffroy Saint-Hilaire a fait plusieurs espèces ; tous les exemplaires de ce saurien, parvenus jusqu'à nous, peuvent être ramenés à une seule et même espèce, le Crocodile vulgaire (*Crocodilus niloticus*).

A côté des grands et gros animaux, on trouve des quantités de paquets, maintenus par des roseaux, renfermant vingt-cinq petits crocodiles collés ensemble par le bitume, souvent placés sur de petites corbeilles d'écorces avec des œufs de crocodile, dans l'intérieur desquels on voit encore quelquefois des embryons bien conservés.

2° Quelques lézards (*Mabuia quinquetæniata*) rencontrés dans le jabot des oiseaux de proie momifiés.

3° Une momie de serpent, l'*Uræus* ou Naja (*Naja Haje*).

Les Égyptiens avaient en grande vénération un superbe poisson de la famille des Serranides, le *Lates niloticus*, qui habite encore en quantités innombrables les eaux du Nil dans la haute et moyenne Égypte. Il existe de très nombreuses momies de ce poisson, souvent admirablement conservées.

Des coquilles provenant des fouilles exécutées par Legrain, à Karnak, ont été étudiées par A. Locard, qui a reconnu les espèces suivantes : *Murex brandaris*, de la Méditerranée ; *Murex anguliferus*, *Fasciolaria trapezium*, *Strombus tricornis*, *Pterocera Lambis*, *Cypræa pantherina*, *Cypræa melanostoma*, *Cypræa histrio*, *Cypræa caput-serpentis*, qui vivent dans la Mer Rouge ; *Cassis glauca*, de la Mer des Indes ; *Meladomus boltenianus*, *Vivipara unicolor*, qui ne sont pas rares dans les eaux du Nil ; *Tridacna gigas*, connue seulement dans l'Océan Indien ; *Tridacna elongata*, *Pectunculus pectiniformis*, *Meleagrina margaritifera* (coquille perlière), rencontrées dans la Mer Rouge ; *Ostrea plicata*, de l'Océan Indien.

Les mollusques qui composent cette faunule, qui comprend dix Gastropodes marins, deux d'eau douce et cinq Lamellibranches marins, ont perdu leurs riches colorations et sont dans un état de demi-fossilisation. Ils ont pour la plupart une origine locale. Sauf quatre espèces, tous vivent actuellement soit dans le Nil, soit dans la Mer Rouge. Un seul, le *Murex brandaris*, fait partie de la faune méditerranéenne ; trois, les *Cassis glauca*, *Tridacna gigas* et *Ostrea plicata*, appartiennent à la grande famille malacologique de l'Océan Indien.

Nous venons de voir quelles quantités fabuleuses d'animaux des espèces les plus diverses ont été momifiés par les anciens Égyptiens.

On peut se demander dans quel but un peuple intelligent s'est livré à une pratique aussi extraordinaire ; quelles sont les idées philosophiques ou religieuses qui lui ont fait trouver les moyens les plus ingénieux pour empêcher la décomposition et la disparition des cadavres ? Cette question n'a encore reçu aucune solution satisfaisante.

Lortet pense que c'est la croyance à la transmigration de l'âme humaine dans le corps des animaux qui a donné naissance à l'idée de préserver ces derniers de la destruction. Les Égyptiens, dit-il, devaient s'attacher à ne pas laisser disparaître les corps de ces animaux habités par les âmes de leurs parents, de leurs amis, de leurs concitoyens. Telle serait, selon lui, la raison pour laquelle ils embaumaient tous les animaux qui vivaient autour d'eux, excepté ceux destinés à l'alimentation, les oies, les canards, la plupart des poissons du Nil, par exemple, ou ceux qui leur servaient de bêtes de somme comme les ânes, les chevaux et les chameaux.

Des longues et patientes études auxquelles se sont livrés Lortet et Gaillard, se dégage une constatation de la plus haute importance au point de vue des origines de la civilisation égyptienne : c'est que les animaux momifiés qu'ils ont eu l'occasion d'examiner appartiennent tous à des espèces essentiellement africaines.

Ces animaux présentent, en outre, la similitude de formes la plus complète avec les espèces contemporaines. De minutieuses comparaisons ont permis de s'assurer que la morphologie du système osseux des vertébrés est restée la même depuis des milliers d'années dans la vallée du Nil, région dont la climatologie paraît n'avoir elle-même subi aucun changement.

Un seul animal, l'Ibis, fait exception à cette règle. L'*Ibis æthiopica* des antiques hypogées a une taille sensiblement plus forte que l'Ibis blanc qui vit de nos jours dans le sud de la Nubie. Il ne s'agit point pourtant de formes différentes, mais bien d'une même espèce ayant tout simplement subi une diminution des membres postérieurs, sans doute par suite de modifications dans les conditions d'habitat.

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

3e ANNÉE. N° 6 JUIN 1905.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

NOTICE
SUR
LES SILEX TAILLÉS NÉOLITHIQUES
DE LA VALLÉE DE LA SEINE
A SAMOREAU (S.-ET-M.)

Par le Dr LÈNEZ
Médecin-major de 2e classe.

Dès les âges les plus reculés de l'humanité, les rives de la Seine, comme celles d'un grand nombre de cours d'eau en France, au moins depuis le point où elle mérite le nom de rivière, jusqu'à son embouchure, ont été fréquentées par nos sauvages ancêtres.

Les peuplades paléolithiques et néolithiques s'y sont succédé, attirées par le fleuve où elles trouvaient à la fois l'eau nécessaire à leurs besoins, des poissons dans ces eaux, du gibier sur ces rives, enfin la matière première elle-même de leurs armes et de leurs outils, le précieux silex, soit en blocs volumineux affleurant le sol, comme à Montereau, soit en galets roulés comme aux confins de la forêt de Fontainebleau.

Aussi leurs traces sont-elles nombreuses tout le long des berges et des coteaux de la Seine, sous forme de silex taillés, tantôt clairsemés, tantôt au contraire rassemblés et pressés sur un espace restreint, lieu de groupement important ou de stationnement prolongé, où passe aujourd'hui indifférent le laboureur qui, du soc de sa charrue, enfouit tour à tour ou ramène au jour ces humbles mais indestruc-

tibles témoins des âges disparus, que le penseur et le philosophe ne sauraient considérer sans émotion.

Y a-t-il en effet plus belle matière à réflexions que ces pauvres cailloux qui, pendant tant de siècles, ont constitué la seule richesse de l'homme, auxquels il a demandé si longtemps les armes nécessaires à sa nourriture et à sa sûreté, les outils qui accroissaient sa puissance et son bien-être, sur lesquels enfin il a, pendant des milliers d'années, exercé son génie inventif et qui contenaient en germe toutes les découvertes futures dont s'enorgueillit aujourd'hui notre humanité, un peu trop oublieuse de ses origines et de ce qu'elle doit à ces lointains ancêtres?

J'explore depuis environ deux ans un de ces lieux de stationnement que signale à l'attention du chercheur le grand nombre de silex bruts ou taillés semés à la surface du sol, et c'est le résultat de ces recherches que je vais exposer ici.

A l'Est de la forêt de Fontainebleau, entre le pont de Valvins et la ferme dite des Pressoirs du Roi, en face de Thomery, la Seine décrit une courbe très prononcée dont la concavité s'ouvre vers le Nord-Est.

Là, sur la rive droite, entre le fleuve d'une part, la route, le village de Samoreau et ladite ferme des Pressoirs, s'étendent des champs cultivés qui descendent en pente douce des coteaux boisés du Haut-Samoreau vers la Seine, où ils sont limités par le chemin de halage des bateaux.

La voie ferrée d'Héricy-Corbeil passe au pied du coteau en décrivant une courbe parallèle à celle du fleuve qu'elle vient côtoyer immédiatement à hauteur de la ferme des Pressoirs du Roi.

La voie ferrée, la route de Valvins à Samoreau et le cours d'eau circonscrivent ainsi un espace en demi-croissant de 2.500 mètres environ de longueur sur 450 mètres de largeur moyenne qui constitue le champ d'exploration. On trouve non loin de là, notamment vers Vulaines et Héricy, des silex taillés, mais il semble qu'ils soient plus nombreux et plus groupés dans l'aire ci-dessus délimitée. J'ajouterai même que, sur la pente du coteau qui domine la station, les silex taillés deviennent tout à fait rares.

Quant à la rive gauche, presque entièrement boisée, il est difficile de se rendre compte de ce qu'on pourrait y trouver.

Le sol de la station est constitué par les alluvions de la Seine dont le lit est couvert de galets de silex. Ce sont ces galets qui se retrouvent dans les alluvions de la rive, soit sous forme de nodules allongés, cylindriques, aux aspects les plus bizarres, souvent ramifiés comme des branches d'arbres, soit en rognons arrondis plus ou moins volumineux.

Bien peu de ces galets sont intacts : les uns ont été brisés accidentellement par les instruments aratoires modernes, les autres ont été taillés et ont fourni les pièces ouvrées que l'on trouve aujourd'hui parmi les nombreux éclats qui parsèment le sol.

La plupart de ces pièces appartiennent à l'époque néolithique, mais on trouve au milieu d'elles des silex taillés que leur patine très différente et l'altération profonde qu'ils ont subie, au point de les rendre poreux, semblent désigner comme appartenant aux époques antérieures. Malheureusement il est très difficile de déterminer leur forme primitive tant ils sont usés et corrodés par les eaux et les agents atmosphériques.

Beaucoup d'entre eux d'ailleurs ont été utilisés par les hommes du néolithique et l'on trouve souvent des objets de cette dernière époque taillés dans des silex ouvrés d'une période beaucoup plus ancienne, ce que l'on reconnaît facilement à l'usure des retouches et des angles, profondément patinés sur un bord, tandis que sur l'autre ils ont encore toute la fraîcheur de leurs arêtes et peu ou point de patine.

Nos néolithiques allaient à l'économie et profitaient en partie du travail de leurs devanciers dont ils adaptaient ainsi les œuvres à leurs nouveaux besoins.

On peut cependant reconnaître quelques râcloirs et quelques fragments de lames de type moustérien et, quoique le magdalénien soit considéré par quelques préhistoriens comme exceptionnel dans la vallée même de la Seine (*L'Homme préhistorique*, 1905, n° 1, p. 28), j'ai recueilli à Samoreau un grattoir mince, étroit, allongé, à extrémité arrondie finement retouchée, deux becs de perroquet, une petite lame à dos abattu et un petit perçoir double qui sont de facture tout à fait magdalénienne. Pourquoi d'ailleurs les hommes de cette époque qui s'étaient établis à peu de

distance de là, en amont, dans la vallée du Loing, à Montigny (Thomas Marancourt, A. de Mortillet, A. Doigneau), au Beauregard près Nemours (E. Doigneau, A. de Mortillet), c'est-à-dire à 10 et à 20 kilomètres seulement de Samoreau, n'auraient-ils pas poussé leurs incursions jusque-là ? Mais cette question se trouve en dehors du sujet auquel je me suis limité dans ce travail, et je reviens aux silex taillés néolithiques qui en font l'objet exclusif, de même qu'ils constituent presque seuls l'industrie de la station étudiée ici.

Cette industrie est assez variée dans ses formes ainsi que nous le verrons plus loin, mais elle présente un cachet tout spécial de rusticité.

A l'exception de rares pièces finement taillées, toutes les autres sont frustes et grossières.

La plupart du temps l'ouvrier s'est borné à tailler avec assez de soin la partie utile, pointe, biseau, tranchant, etc., laissant le reste de la pièce à peu près brut, se contentant d'abattre une saillie qui le gênait ou de déterminer un plan, un creux ou une encoche qui devaient faciliter la préhension ou l'emmanchement de l'outil.

Cette négligence, ce peu de souci de la forme et de l'esthétique indiquent-ils un degré moins avancé dans l'évolution ? je ne le crois pas, car on remarque qu'au contraire l'ouvrier a su profiter habilement d'une forme naturelle ou accidentelle du silex pour en tirer le meilleur parti avec le moins de peine. Je crois que la grossièreté des pièces est plutôt due à la mauvaise qualité du silex que les hommes de la station avaient à leur disposition, silex en rognons arrondis, souvent grumeleux et caverneux, rarement à pâte fine, compacte et homogène.

Étudions maintenant ces formes qui, bien que grossières, présentent, comme je l'ai dit, une assez grande variété et témoignent par là d'un état déjà avancé de l'industrie.

I. Burins. — Les burins sont peu nombreux. Ils affectent quant au manche, les formes les plus capricieuses, car celui-ci est généralement constitué par le rognon à l'état brut ; mais le biseau est toujours taillé avec soin.

La figure ci-contre représente un burin taillé dans un

nodule allongé de silex. La face inférieure est plane et offre un léger conchoïde à sa base. La face supérieure est entièrement recouverte de gangue (fig. 76).

Ce burin rappelle par son aspect général certains burins magdaléniens : mais il est plus épais et plus large.

II. Grattoirs. — On retrouve cette sorte de réminiscence des formes magdaléniennes dans un grattoir. Taillé, lui aussi, dans un nodule oblong de silex, il est très mince. Sa face inférieure est plane, sans conchoïde et sans retouches. La face supérieure, recouverte de cortex, a été soigneusement retouchée sur tout son pourtour, excepté à la base. Cette forme est unique jusqu'ici dans les pièces que j'ai recueillies à Samoreau et pourrait, il me semble, être rattachée, ainsi que le burin décrit ci-dessus, au début du néolithique, à cette période où une grande ressemblance existe encore avec les instruments de la dernière époque paléolithique, sans en avoir en général la minceur et la finesse (A. Doigneau : *Nos ancêtres primitifs*, 1905, p. 140).

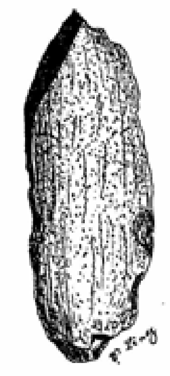


Fig. 76.
Burin. Samoreau (S.-et-M.).
2/3 gr. nat.

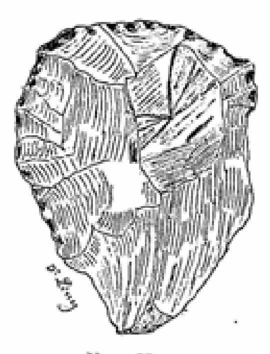
Les autres grattoirs trouvés à Samoreau ne diffèrent en rien des grattoirs discoïdes ou semi-discoïdes, courts, épais, trapus, en forme de castagnettes ou d'écailles d'huîtres que l'on rencontre dans tous les gisements néolithiques. Ils sont assez nombreux, mais taillés grossièrement comme presque tous les objets de notre station.

Leurs dimensions moyennes sont comprises entre 4 et 6 centimètres de diamètre transversal ; elles peuvent être beaucoup plus petites ; ainsi je possède deux grattoirs discoïdes qui ne mesurent que 33 et 25 millimètres de diamètre transversal sur 28 et 30 millimètres de diamètre longitudinal. Ils sont donc presque aussi petits que celui qui est figuré sous le n° 403 de la pl. XLI du *Musée préhistorique* et qui provient de la Côte-d'Or.

A côté de la forme classique en castagnettes, on trouve d'autres silex que l'analogie de forme a fait comprendre

dans le genre grattoir, mais « qui ne pouvaient être employés de la même façon, sinon au même usage. Ils sont bien taillés en rond par un bout, mais comme ils sont aussi épais et quelquefois plus épais que larges, la partie retaillée à petits coups, en demi-circonférence, au lieu de présenter comme dans les autres grattoirs, un biseau plus ou moins aigu, se dresse à peu près à angle droit, disposition différente, évidemment choisie, car le grattoir est un des outils de silex le plus faciles à tailler [1] ».

E. Doigneau, à qui j'emprunte ce passage, considère ces silex comme plus anciens que le grattoir néolithique ordi-



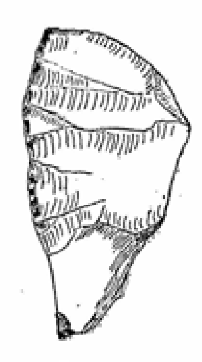


Fig. 77. Fig. 78.

Grattoir. Samoreau (S.-et-M.). 2/3 grandeur naturelle.

naire. Il me semble qu'il n'y a là qu'une variété de forme répondant à un usage spécial et que ces silex sont de la même époque.

J'ai esquissé ci-dessus (Fig. 77 et 78) l'un de ces grattoirs vu de dos et de profil.

III. Coches-grattoirs. — Très nombreuses, les coches-grattoirs présentent toutes les dispositions et toutes les grandeurs. Souvent l'ouvrier a utilisé une encoche, une dépression naturelle ou accidentelle du silex à laquelle il a donné du taillant au moyen d'une série de retouches.

1. E. Doigneau, *Nemours. Temps préhistoriques*, 1884, p. 122 et fig. 2, pl. xi.

D'autres fois, la coche-grattoir a été taillée dans un silex à bord droit, elle est alors façonnée avec un certain soin.

La plus grande de nos coches, provenant de Samoreau, mesure 57 millimètres de corde sous-tendant un arc de 15 millimètres de flèche ; la plus petite ne mesure que 11 millimètres de corde avec 4 millimètres de flèche.

Si la plupart de nos coches-grattoirs sont néolithiques, il y en a quelques-unes à patine profonde, à angles émoussés qui appartiennent certainement à d'autres époques, car, comme le dit A. de Mortillet « la coche-grattoir traverse tout le paléolithique et vient jusque dans le néolithique » (*Le Préhistorique*, p. 176).

IV. Perçoirs et alésoirs ou poinçons. — Les instruments de cette catégorie sont peut-être encore plus nombreux à Samoreau que les grattoirs et coches-grattoirs.

« On appelle communément perçoir un outil en pierre contenant une pointe plus ou moins aiguë saillant d'un silex assez plat ou d'une moyenne épaisseur » (Gaston Morel, *Préhension des outils en pierre des époques préhistoriques*, 4e fascicule, p. 215).

La première partie de cette définition est juste et s'applique à tous les cas ; mais ces mots « saillant *d'un silex assez plat* ou d'une *moyenne épaisseur* » ne concernent qu'une catégorie de perçoirs et ne conviennent nullement à ces instruments à gros manche épais, prismatique ou de forme indéterminée, si nombreux dans certaines stations (Nemours) et en particulier dans la nôtre. Aussi, pour la clarté de la description et pour rentrer dans la réalité des faits, je distinguerai : 1° les perçoirs à gros manche ou poignée large, épaisse, plus ou moins longue, de forme quelconque, mais placée dans l'axe de la pointe ; 2° les perçoirs à manche transversal ou horizontal ; 3° les perçoirs à poignée latérale ; 4° enfin les perçoirs plats formés d'un éclat de silex et munis d'une ou de plusieurs pointes.

Lorsque la pointe de l'instrument est aiguë, nous avons le perçoir proprement dit ; lorsque la pointe est mousse naturellement ou artificiellement, c'est le poinçon ou l'alésoir, instrument destiné non à percer, mais à élargir un trou. Mais ces variétés de forme, très voisines l'une de

l'autre, sont ordinairement comprises sous la dénomination générique de *perçoirs*; c'est celle que j'emploierai pour ne pas multiplier les subdivisions.

1° *Perçoirs à gros manche placé dans l'axe de la pointe.* — Ils sont généralement de la forme et des dimensions du n° 413 de la pl. XLII du *Musée préhistorique*. La pointe est prismatique, à 3, 4 ou 5 pans, plus ou moins aiguë. Sa longueur ne dépasse guère 2 1/2 à 3 centimètres pour une épaisseur variant de 8 à 15 millimètres à la partie moyenne.

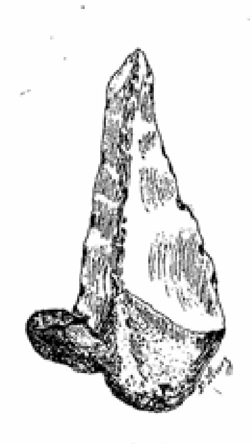


Fig. 79.
Perçoir avec aileron latéral.

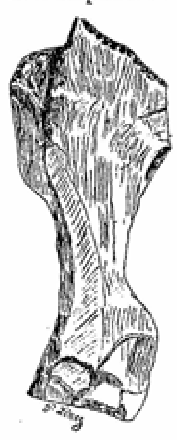


Fig. 80.
Perçoir à manche longitudinal.

Samoreau (S.-et-M.). 2/3 gr. nat.

En revanche, le manche a toujours des dimensions relativement considérables; ainsi le manche d'une de nos pièces a 48 millimètres de large, 59 millimètres de long et 25 millimètres d'épaisseur.

Ce manche ou poignée est généralement bien en main et, sur certaines pièces, l'ouvrier semble avoir abattu une saillie ou ménagé une dépression pour faciliter la préhension de l'outil.

Ce fait d'adaptation à la main, étudié avec détail dans l'ouvrage de G. Morel, cité au début de ce chapitre, ne semble devoir être l'objet d'aucun doute lorsqu'on manie l'un de ces instruments. Les doigts se placent d'eux-mêmes sur les saillies ou dans les dépressions ménagées à cet effet.

On observe à ce propos dans la disposition du manche de

certains perçoirs de Samoreau une particularité assez curieuse. C'est une saillie ou aileron placée sur l'un des côtés du manche, tantôt à la base de celui-ci (Fig. 79), tantôt à la base de la pointe.

J'ai recueilli plusieurs exemplaires de chacune de ces dispositions, ce qui prouve que cette saillie ou aileron, qu'un simple coup de percuteur pouvait faire sauter, a été laissée ou même produite à dessein car elle est toujours retouchée. Quel en est le but ? C'est, je pense, de donner plus de force à la main dans le mouvement de vrille, en donnant plus de longueur au bras du levier sur lequel elle agit.

Nous retrouverons cette disposition plus accentuée encore dans les perçoirs à manche horizontal ou transversal auxquels ceux-ci semblent être un acheminement.

Parmi les perçoirs à manche longitudinal, je signalerai deux pièces remarquables par la disposition de leur extrémité. Le manche, plat et recouvert de gangue, ou prismatique et retaillé sur toutes ses faces (Fig. 80), se termine par un biseau soigneusement retouché, sur le milieu duquel s'élève une pointe courte taillée comme une pointe de burin, en sorte que cette extrémité rappelle tout à fait l'aspect d'une mèche de vilbrequin à foret médian, dite mèche américaine.

Cet instrument, dont je n'ai trouvé que deux exemplaires, paraît avoir été destiné à percer des trous très larges, et la disposition des lèvres du biseau est admirablement adaptée au but que l'on se proposait : creuser et élargir la voie tracée par la pointe médiane.

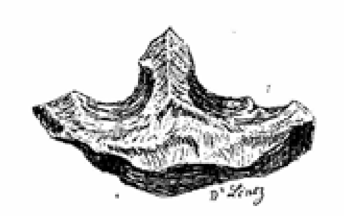
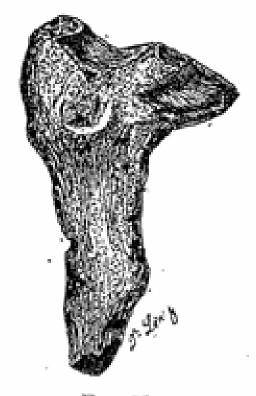
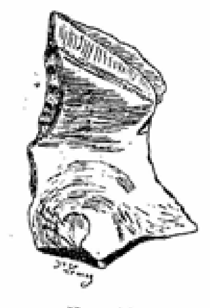


Fig. 81.
Perçoir à manche transversal. Samoreau (S.-et-M.). 2/3 gr. nat.

2° *Perçoirs à manche transversal ou horizontal.* — Ce genre d'outils est beaucoup moins fréquent que le perçoir à manche longitudinal. J'ai pu cependant en recueillir deux spécimens absolument identiques au n° 414 de la pl. XLII du *Musée préhistorique* et un troisième type, représenté ci-contre (Fig. 81), dont le manche, taillé avec soin, bien symétrique et perpendiculaire

à l'axe de la pointe ressembles ingulièrement à la poignée d'une vrille ou d'un tire-bouchon. Ce n'est que l'accentuation de la disposition que j'ai signalée plus haut dans les perçoirs à ailerons.





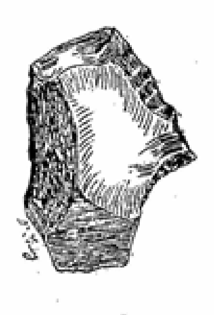


Fig. 82. Perçoir à manche latéral. Fig. 83. Perçoir à deux pointes. Fig. 84. Perçoir-tranchet.
Samoreau (S.-et-M.). 2/3 gr. nat.

3° *Perçoirs à manche latéral.* — Outre les types ordinaires figurés sous les n°s 412 et 416 de la pl. XLII du *Musée préhistorique*, Samoreau nous a fourni un genre d'outils dans lesquels la pointe est complètement rejetée sur le côté du manche et fait avec lui un angle droit. De plus cette pointe, en forme de courte pyramide à trois faces, présente toujours un bord inférieur coupant comme si l'on se servait de cet instrument en l'enfonçant, puis en tirant à soi.

Cette pointe prismatique s'aplatit quelquefois en véritable lame et l'instrument prend la forme de la lancette ou *flamme* des vétérinaires (Fig. 82). Ce dernier outil, taillé dans un nodule de silex, a sa face supérieure presque entièrement recouverte de cortex, sauf quelques retouches au sommet. La pointe a été dégagée sur cette face par l'enlèvement d'un seul éclat et une petite retouche à l'extrémité. La face inférieure est occupée presque entièrement par deux plans de départ dans l'un desquels se trouve comprise la pointe qui a été ensuite affûtée par quatre fines retouches.

Quelle était la destination de ce singulier instrument? Est-ce une simple modification du perçoir à manche laté-

ral? n'a-t-il au contraire de commun avec lui que sa forme générale? Je ne saurais le dire.

4° *Perçoirs plats à une ou plusieurs pointes.* — Ces perçoirs, d'aspect assez grossier au premier abord, sont de simples éclats dont un ou plusieurs angles ont été finement retouchés de façon à obtenir une pointe souvent très aiguë.

Ils peuvent donc affecter une forme quelconque, et le nombre de leurs pointes est également variable.

Je n'en ai pas trouvé à Samoreau ayant plus de 3 pointes, encore sont-ils peu nombreux, mais ceux à deux et surtout à une seule pointe sont très abondants. Ils sont généralement de faibles dimensions et quelquefois même extrêmement petits. J'en ai recueilli un à deux pointes qui n'a que 22 millimètres de long sur 15 millimètres de large. Le plus grand mesure 78 millimètres de longueur sur 42 millimètres de largeur. Leur épaisseur varie entre 4 et 12 millimètres.

La face inférieure est plane, généralement munie du conchoïde de percussion. La face supérieure est à facettes multiples et quelquefois en partie couverte de gangue (Fig. 83 et 84). Les bords, irréguliers, ne sont retouchés qu'au voisinage des pointes. Ces perçoirs à pointes multiples ont été étudiés particulièrement par MM. E. Rivière et Eugène Foucault qui en ont fait l'objet d'une communication à la Société préhistorique de France (*Bull.* du 6 janvier 1904, p. 26).

Ces auteurs ne connaissaient à cette époque, disent-ils, qu'une seule localité, à part la station de la Brèche au Diable (Calvados), étudiée par eux, où l'on ait trouvé des perçoirs en silex à pointes multiples, c'est le camp du Peu-Richard dans la Charente-Inférieure.

Cependant en 1884, E. Doigneau dans son ouvrage sur *Nemours* (p. 126), parlant des perçoirs, écrivait ceci : « Quelques-uns portent plusieurs pointes réservées aux bords du même éclat et patiemment martelées à petits coups vers la base pour les rendre plus aiguës ». Il donne le dessin d'un perçoir à deux pointes dans sa planche X, fig. 6.

J'en ai moi-même trouvé dans le Sud algérien à deux, trois et quatre pointes, tout à fait identiques à ceux de MM. E. Rivière et Foucault et ai figuré l'un d'eux dans ma Notice sur la Station préhistorique d'Aïn-Sefra (*L'Homme préhistorique*, 1904, n° 4, p. 110).

Gaston Morel en figure également un à deux pointes provenant du département de l'Orne dans son 4e fascicule de la *Préhension des outils en pierre des époques préhistoriques*, 1903 (Pl. XVI et p. 221, fig. 6). A. Doigneau, dans son ouvrage récent intitulé : *Nos ancêtres primitifs*, 1905, en a représenté un à deux pointes provenant de Lizines, Seine-et-Marne (p. 143, Fig. 53-54).

Ces perçoirs ne sont donc pas aussi rares qu'on le croyait naguère encore : il est probable qu'on ne savait pas les voir. Mais aujourd'hui que l'attention a été attirée sur eux, on en trouvera sans doute dans presque toutes les stations néolithiques.

L'un des nôtres (Fig. 84) est un remarquable exemple de ces outils à double emploi, étudiés par Gaston Morel dans l'ouvrage précité. Son bord inférieur est en effet constitué par un biseau très bien amené qui en fait à la fois un perçoir et un tranchet.

La figure 83 représente un perçoir dont les pointes sont à direction inverse et symétrique, disposition tout à fait remarquable que j'ai retrouvée sur deux autres pièces, ce



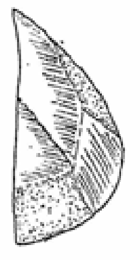


Fig. 85. Fig. 86.

Pointe épaisse et courte. Samoreau (S.-et-M.). 2/3 gr. nat.

qui semble indiquer qu'elle n'est pas due seulement au hasard.

Pour terminer ce chapitre, il me reste à mentionner un outil dont j'ai recueilli plusieurs exemplaires identiques et qui est représenté de face et de profil (Fig. 85 et 86). C'est une sorte de pointe courte, à talon épais, arrondi. L'outil a, dans son ensemble, l'aspect d'une moitié de cône sectionné suivant son axe, en sorte qu'on a une face supérieure con-

vexe, recouverte en partie de cortex, retaillée vers la pointe et une face inférieure plane, sans retouches, présentant le conchoïde de percussion. Deux de ces outils, opposés par leur face plane, forment un cône parfait à base convexe.

Cet instrument paraît être un gros poinçon court. Mais on ne peut que faire des suppositions sur son mode d'emploi. Il n'est pas particulier à la station de Samoreau, car j'en possède un exemplaire provenant du département de l'Eure.

V. Ciseaux. — Le genre d'outils que je désigne ici sous le nom de ciseaux, et dont notre station m'a fourni plusieurs spécimens, ne ressemble que de fort loin aux magnifiques ciseaux en pierre ou en os figurés à la planche LVI du *Musée préhistorique*. Ils en ont tous cependant la partie essentielle, la lame, et c'est pour cela que je les nomme ciseaux, bien qu'ils soient de forme un peu insolite.

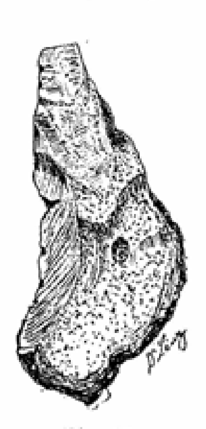


Fig. 87.
Ciseau. Samoreau (S.-et-M.). 2/3 gr. nat.

Pour trouver leurs analogues, il faut ouvrir le premier fascicule de l'ouvrage déjà cité de Gaston Morel et parcourir les planches et dessins qu'il consacre à ces instruments.

Sur un de ceux que j'ai recueillis à Samoreau (Fig. 87), on voit que le biseau a été obtenu très habilement par deux retouches longitudinales à la face supérieure et par deux retouches transversales à la face inférieure. Le manche est d'une forme quelconque, en partie recouvert de gangue sur sa face supérieure. Un éclat longitudinal a été détaché sur le bord gauche de cette face et a laissé une dépression dans laquelle s'applique exactement le pouce dans la préhension de l'outil par la main droite.

La face inférieure, ou face d'éclatement, est plane et unie. La longueur de la lame de ces sortes de ciseaux est variable quoique toujours fort courte ; elle se réduit quelquefois à la longueur du biseau lui-même ; mais la largeur en est assez fixe et comprise entre 10 et 13 millimètres.

Le manche ou poignée affecte toutes les formes.

Ce genre d'outils est assez commun à Samoreau, mais il faut les chercher, car leur aspect fruste et le peu de longueur de la lame n'attirent guère l'attention.

VI. Tranchets. — Ces instruments ne se rencontrent qu'en petit nombre. Ils ne diffèrent pas des instruments similaires des autres stations néolithiques, sauf qu'ils sont taillés plus grossièrement. La longueur de ceux que j'ai recueillis varie de 4 à 7 centimètres. Les plus petits pourraient être appelés pointes de flèches à tranchant transversal par les partisans de cette dénomination.

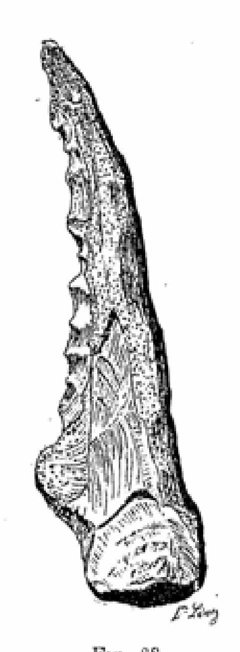
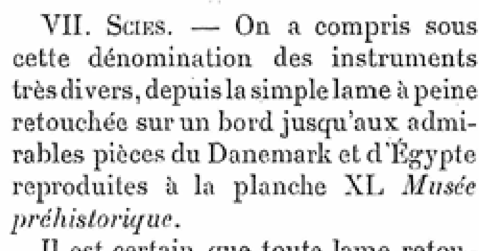
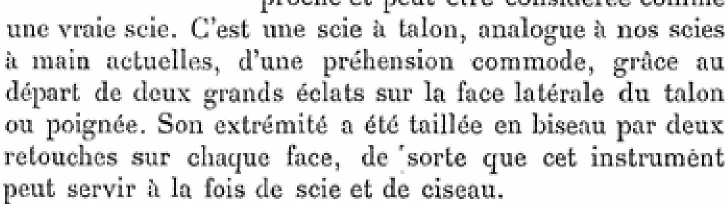


Fig. 88.
Scie. Samoreau (S.-et-M.). 2/3 gr. nat.



VII. Scies. — On a compris sous cette dénomination des instruments très divers, depuis la simple lame à peine retouchée sur un bord jusqu'aux admirables pièces du Danemark et d'Égypte reproduites à la planche XL *Musée préhistorique*.

Il est certain que toute lame retouchée sur son bord peut faire office de scie, et c'est là sans doute la première forme de cet outil dans le paléolithique. Mais on a confondu sous le nom de scies des lames à dents saillantes, séparées par des encoches profondes qui étaient plutôt un obstacle à tout sciage. La pièce que je reproduis (Fig. 88) n'encourra pas, je crois, ce reproche et peut être considérée comme



une vraie scie. C'est une scie à talon, analogue à nos scies à main actuelles, d'une préhension commode, grâce au départ de deux grands éclats sur la face latérale du talon ou poignée. Son extrémité a été taillée en biseau par deux retouches sur chaque face, de sorte que cet instrument peut servir à la fois de scie et de ciseau.

Il existe un autre modèle plus petit sans doute destiné à

être emmanché, comme semble l'indiquer l'amincissement et la retaille d'une de ses extrémités. Cette pièce est fortement érodée et émoussée par un long séjour dans l'eau.

Ce genre d'outils est rare à Samoreau ; je n'ai pu en recueillir que trois exemplaires bien caractérisés.

VIII. Pics. — Je comprends avec A. Doigneau (*Nos ancêtres primitifs*, 1905, p. 146), sous le nom de pic, un silex allongé, de forme prismatique irrégulière, terminé à ses extrémités en pointe grossière ou par un biseau très obtus.

E. Doigneau, en 1884, dénommait *casse-tête* ce genre d'instruments assez commun à Nemours, vallée du Loing, et à Montereau, vallée de la Seine (*Nemours*, pl. V et p. 113).

Mais cette dénomination ne me paraît pas exacte et je préfère celle de pic qui semble mieux convenir à la forme et aux dimensions de ces instruments. Un de ces pics, recueillis à Samoreau au nombre de trois, se termine à son extrémité supérieure par une pointe oblique taillée avec assez de soin, et à son extrémité inférieure par un biseau obtus.

IX. Pointes de javelots et de flèches. — Je n'ai guère rencontré que des ébauches ou des pièces mal venues, d'un travail grossier.

Une pointe de lance ou de javelot, à pédoncule, grossièrement retaillée sur sa face supérieure qui est presque entièrement recouverte de cortex, est lisse et sans retouches à sa face inférieure, qui présente un gros conchoïde de percussion. Les bords sont retaillés à angle droit ; l'épaisseur moyenne est de 10 millimètres.

Diverses pièces semblent être des pointes ou plutôt des ébauches de pointes de flèches. Dans une, le pédoncule et les ailerons sont à peine esquissés ; ils sont un peu plus apparents dans une autre et enfin complètement dégagés dans une troisième.

La face inférieure de ces trois pièces est plane, sans aucune retouche.

Elles ont beaucoup d'analogie avec certaines pointes de

javelots et de flèches de l'Afrique du Nord, d'un travail aussi rudimentaire, et dont j'ai représenté quelques spécimens dans le n° 4 de *L'Homme préhistorique* (Année 1904, Fig. 81 à 83).

X. Nuclei et percuteurs. — Les nuclei sont très nombreux, de forme et de volume quelconque. On en trouve quelques-uns en forme de pyramides à base plane, déjà signalés par E. Doigneau en 1884 (*loc. cit.*).

En revanche, je n'ai pas trouvé un seul exemplaire bien caractérisé de l'instrument qui a donné ces nombreux nuclei, le percuteur. Il est à croire que les tailleurs de silex de Samoreau utilisaient le premier caillou roulé qu'ils trouvaient (et ils sont abondants en ce point) et le rejetaient après avoir taillé l'outil cherché.

XI. Compresseur ou retouchoir. — A défaut de percuteurs, j'ai pu recueillir un instrument que je considère comme un compresseur ou un retouchoir (Fig. 89). Il est

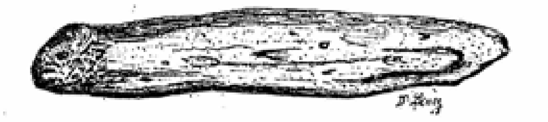


Fig. 89.
Retouchoir. Samoreau (S.-et-M.). 2/3 gr. nat.

constitué par un nodule de silex allongé en cylindre aplati, dont la grosse extrémité, dépouillée de gangue, est comme mâchée et couverte d'étoilures dues vraisemblablement à de nombreux chocs ou pressions exercés en ce point.

XII. Disques en silex. — J'en ai recueilli quatre dont un seulement, le plus petit (22 millimètres de diamètre) est taillé sur ses deux faces. Dans les trois autres, qui ont respectivement 41 et 34 millimètres de diamètre, les deux faces sont planes, sans conchoïde de percussion. Leur forme est régulièrement circulaire, les bords seuls sont rètouchés et perpendiculaires aux faces avec lesquelles ils forment un angle droit. On dirait des rondelles découpées dans une

plaque de silex. Il me paraît difficile de déterminer leur emploi.

Je signalerai encore un objet bizarre, sorte de crochet en silex qui, par les retailles qu'il présente sur toutes ses faces, ne peut pas être pris pour un simple déchet de fabrication.

La concavité du crochet est en partie naturelle. Mais la convexité, ainsi que toutes les autres faces ont été l'objet de retailles nombreuses qui paraissent avoir eu pour but, les unes d'amincir le crochet lui-même, les autres de façonner la base sur laquelle il s'insère. Je ne saurais dire à quel usage était destiné cet étrange instrument.

A côté de ces objets à formes et à usages plus ou moins définis, on trouve à Samoreau une quantité de silex taillés de formes inusitées et dont le but nous échappe. Un certain nombre d'entre eux paraissent être de gros coins, d'autres ressemblent à de grands grattoirs, beaucoup enfin ne sont assimilables à aucune forme connue.

On remarquera que je n'ai fait mention dans ce travail ni de la hache, ni de la lame. C'est que je n'ai pas trouvé l'une et que l'autre n'est représentée que par de courts tronçons, de grossière facture, sans aucune retouche. Mais ceci s'explique par la mauvaise qualité du silex. Je ne saurais expliquer de même cette absence de haches et même de fragments de haches. Je ne puis croire que les gens de la station de Samoreau n'aient pas fait usage de la hache, alors universellement connue, et cela d'autant moins que M. A. Doigneau donne, dans *Nos ancêtres primitifs*, le dessin d'une hache polie, de grandes dimensions (188 millimètres), trouvée à Vulaines-en-Brie, c'est-à-dire à quelques centaines de mètres de notre gisement.

Je pourrais, il est vrai, présenter deux silex taillés dans lesquels on peut, à la rigueur, voir deux ébauches de haches, mais ils ne sont pas assez caractérisés pour entrer en ligne de compte.

LES HACHES POLIES PERCÉES
DE VENDÉE

Par **Marcel BAUDOUIN**

Dans sa dernière étude sur les haches polies percées, M. P. de Mortillet n'a signalé, pour la Vendée, que deux spécimens : l'un trouvé à Saint-Hilaire-de-Vouhis, près Chantonnay ; l'autre à Evrunes, canton de Mortagne-sur-Sèvre.

Mais, en réalité, le Bas-Poitou a fourni déjà un nombre bien plus considérable de ces objets. Et je voudrais montrer, par l'énumération qui va suivre, que le département de la Vendée est presque aussi riche, à ce point de vue, que celui du Morbihan ! Encore les collectionneurs sont-ils tout à fait rares dans ce coin de France et les Préhistoriens presque inconnus...

C'est en 1864 que, pour la première fois, le célèbre archéologue vendéen, B. Fillon [1] signala la trouvaille en Bas-Poitou de haches, présentant des trous « dont le diamètre, au lieu d'être uniforme, se trouvait comme étranglé à sa partie moyenne ».

Et, à partir de ce moment, on mentionna les trouvailles suivantes, en dehors de celles citées par M. P. de Mortillet [2].

A. *Documents publiés.*

1° *Hache de Saint-Hilaire de Vouhis.* — Nous n'avons rien à ajouter à ce qui a été publié ici même.

2° *Haches d'Evrunes.* — Voici exactement ce qu'a écrit B. Fillon [3], au sujet des *haches polies percées* d'Evrunes,

1. *Congrès Archéol. de France*, Session de Fontenay-le-Comte, 1864, p. 52.

2. *Homme Préhistorique*, 1905, p. 144 et 145.

3. B. Fillon. *Coup d'œil sur l'ensemble des produits de la céramique poitevine*, etc. [Extrait de *Poitou et Vendée*]. Fontenay-le-Comte, P. Robuchon, 1865, in-4°, p. 2.

Il n'est pas question du tout de cette trouvaille dans *l'Art de la Terre chez les Poitevins*, publié d'ailleurs un an aup ravant, en 1864 ; on n'y cite (p. 8, 2e ligne) que la découverte d'un vase ancien, mais l'auteur ne parle pas de haches.

citées déjà par M. P. de Mortillet. « Une sorte de tasse ventrue, en terre noire, couverte à la partie supérieure de stries demi-circulaires, tracées à l'aide d'une pointe tranchante, a été trouvée dans une sépulture, près d'Evrunes (Vendée), en compagnie de *haches de silex poli* avec soin, et dont le talon a été *percé*, pour donner passage à une courroie (on sait que les haches *percées* appartiennent aux derniers temps de la fabrication des armes de pierre) ».

Ainsi B. Fillon parle de *haches* au pluriel ; mais malheureusement il n'a pas dit combien il y en avait dans cette sépulture. Il est probable qu'il en existait *plusieurs* (mais nous sommes obligé de n'en mentionner qu'une), et qu'il s'agit là d'un *reste de collier*, placé à côté d'une urne funéraire.

En effet, les haches n'ont pas été trouvées *dans la tasse*, mais « en compagnie », c'est-à-dire à côté, et peut-être assez loin d'elle. Cette constatation était importante à souligner en l'espèce, pour éviter toute erreur d'interprétation.

De plus, B. Fillon dit que ces haches étaient en *silex*. Si cette détermination est bien exacte, le fait est fort intéressant, car P. de Mortillet n'a signalé qu'une *seule* hache percée en cette roche, dans son relevé général.

3° Hache percée, trouvée à Nalliers (Vendée) [Abbé Aillery. *Congrès Arch. France*, 1864, p. 296].

4° Hache percée trouvée au Langon (B. Fillon et O. de Rochebrune, *Poitou et Vendée*, t. II, p. 1 : Le Langon).

B. *Documents inédits*.

a). En 1903, la *Collection*, si remarquable, de M. P. du Bois Chevalier, des Sables d'Olonne, renfermait les exemplaires suivants :

5° Une hache percée entière, provenant de Saint-Hilaire-la-Forêt, près Le Bernard (commune où il y a beaucoup de mégalithes à fouiller).

6°, 7°, 8°, 9° et 10° Quatre haches *plates* percées, et un fragment de hache percée *plate*, provenant du Château d'Olonne.

Il est probable que ces pièces viennent d'une sépulture mégalithique, car cette commune présente des mégalithes détruits, sur l'emplacement desquels on n'a jamais cherché sérieusement.

11° Un fragment, provenant de Gros-Breuil.

12° Un fragment, provenant de Saint-Mathurin.

13° Un fragment de Saint-Hilaire-de-Talmont.

14° et 15° Deux fragments de Sainte-Foy.

15° et 16° Deux fragments du Château d'Olonne.

17° Un fragment de la Chapelle-Achard [1].

18° Une hache percée, assez petite, de couleur verte, trouvée en 1902, aux environs des Sables (localité inconnue).

J'insiste sur la trouvaille qui porte les nos 6 à 10. Il s'agit de haches *plates*, en pierre, très curieuses, qui devaient faire évidemment partie d'un même collier. Il nous est malheureusement impossible de décrire pour l'instant ces exemplaires, car nous ne les avons pas sous les yeux.

La collection P. du Bois Chevalier, recueillie de 1883 à 1903, n'est constituée que par des haches provenant des communes voisines des Sables d'Olonne ; c'est dire que si ce chercheur avait eu des imitateurs aux quatre coins du département, on en aurait évidemment recueilli déjà un nombre bien plus considérable !

Nos de la collection Dr Mignen.	Forme	Roche	Longueur	Largeur		Observations	Haches percées de Vendée : Numérotation personnelle
				Grosse extrémité	Petite extrémité		
723	Demi-ovale	Fibrolithe	4 m. 5	4 m. 5	2 m. 1/2	Petite	19
724	Allongée et triangulaire	Fibrolithe	9 m.	4 m. 5	1 m.	Effilée	20
725	Presque rectangulaire, plate	Fibrolithe	9 m.	5 m.	3 m.	Petite extrémité large, presque carrée.	21
726	Rectangulaire plate	Diorite	6 m.	4 m. 5	4 m.	Presque carrée	22
727	Allongée et presque triangulaire	Diorite serpentineuse	4 m. 5	3 m.	1 m.	Remarquablement petite	23

b). La *Collection* du Dr Mignen (de Montaigu) renferme, de son côté, plusieurs haches polies percées, que nous avons étudiées dans un travail, encore inédit, sur les mégalithes de Saint-Martin-de-Brem. Elles ont toutes été trouvées, en effet, dans une sépulture néolithique de cette commune, au

1. Toutes ces communes sont voisines des Sables d'Olonne.

lieu dit le *Morgaillon* [1]. On trouvera quelques détails sur ces belles pièces, que nous cataloguons sous les nos 19, 20, 21, 22 et 23, dans le tableau récapitulatif ci-dessus.

Ces cinq haches percées, dont deux plates, sont, on le voit, de dimensions assez restreintes et en roche rare (fibrolithe) pour le pays. Deux surtout sont très petites (nos 19 et 23).

Dans toutes, l'orifice est situé à environ 5 millimètres du bord de la petite extrémité. Il est pratiqué obliquement pour chacune des faces, de sorte que le trou entier est moins grand que le trou extérieur sur les deux faces.

Il n'y a aucun doute : elles formaient les principaux ornements d'un collier placé autour du cou du mort inhumé, car il paraît — d'après ce qu'on nous a dit — qu'elles ont bien été trouvées à côté de la tête du cadavre.

Comme on le voit, jusqu'à présent [2], la Vendée a donc fourni 23 haches polies percées au moins [3]. Ce département vient donc tout à fait à côté du Morbihan [4]. Ce qui prouve une fois de plus tout l'intérêt des recherches mégalithiques que nous poursuivons depuis plusieurs années dans cette région de la France, trop négligée jusqu'à présent [5], au profit presque exclusif de la Bretagne et de la région de Carnac en particulier.

1. La sépulture du Morgaillon correspondait à un petit *tumulus*, recouvrant une sorte de cromleck ovalaire, à très petites pierres. Il n'en subsiste plus que quatre, celles placées du côté occidental.

2. En n'en comptant qu'*une seule* pour Evrunes, alors qu'il y en avait *plusieurs* en réalité.

3. Les Musées de Nantes et de la Roche-sur-Yon ne renferment pas, à notre connaissance, de haches polies percées, originaires de Vendée.

4. Dans ce département, on a déjà atteint le chiffre de 26.

5. Il y a au Musée de Nantes une hache polie, provenant de Saint-Martin-des-Noyers (Vendée) [n° 115, Musée Dobrée], qui présente une particularité intéressante, à rapprocher des *perforations*. Elle est pourvue en effet d'une première encoche circulaire, puis d'une autre encoche perpendiculaire, au niveau de son sommet. Ces encoches ont évidemment été disposées pour permettre de fixer avec un fil de suspension ladite hache à un support.

Mais il n'est pas probable que cette très belle pièce, ainsi suspendue, ait été une *amulette*, comme la plupart des haches polies percées, d'ordinaire, assez petites. — Peut-être a-t-elle servi de balancier, car, en Vendée, on emploie souvent de grosses pierres pour remplacer les masses de plomb du pendule des grandes horloges de campagne ? — En tout cas, elle a été sûrement fixée par un fil à la manière d'un poids de filet ; et on a fabriqué les encoches d'une façon intentionnelle, pour s'en servir de la sorte, probablement à une époque toute moderne.

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

A ALGER

Parmi les communications faites au Congrès d'Alger qui peuvent intéresser les palethnologues, nous signalerons les suivantes :

M. Ernest Mercier. — Mémoire sur l'histoire de la race Berbère. L'auteur passe en revue et discute tous les textes des auteurs anciens relatifs aux berbères ; il examine les relations que ceux-ci ont eues avec les autres peuples et spécialement avec l'Égypte. Il dresse un tableau de toutes les tribus berbères, discute les diverses théories sur les origines de cette race. Puis il nous montre les Berbères sous la domination romaine : la romanisation ne dépassa pas la surface et ne modifia pas les mœurs ou le caractère de la race. Enfin l'auteur recherche les conditions faites aux Berbères par la conquête arabe. En résumé, les Berbères ont conservé leur civilisation propre aussi bien vis-à-vis des Arabes que des Romains.

M. Louis Poinssot. — Notice sur les stèles de la Ghorfa, fort importantes au point de vue de l'histoire des religions africaines.

M. l'abbé Leynaud. — Historique et résultats de ses fouilles dans les catacombes chrétiennes d'Hadrumète, dont M. le colonel Vincent a découvert la première galerie en 1889. Les galeries sont constituées comme celles de Rome, avec *loculi* étagés dans les parois verticales, le plus souvent sur trois rangées, et fermées ordinairement par trois grandes tuiles ; ce sont les mêmes petites niches où l'on plaçait les lampes de terre et aussi, comme dans les plus anciennes catacombes romaines, les inscriptions tracées en noir sur la tuile ou simplement à la pointe sur la chaux, rarement gravées sur le marbre. L'auteur donne le texte de quelques-unes de ces inscriptions, dont l'une, particulièrement importante, permet de faire remonter l'établissement de ces catacombes jusqu'au IIIe siècle. Il signale en outre un marbre avec une représentation du Bon Pasteur.

M. le lieutenant Bernard. — Le cheval dans l'Afrique romaine. Sur les mosaïques du Nord africain, le cheval, sujet accessoire de scènes décoratives ou de la vie réelle, est reproduit pendant cinq siècles en diverses phases de son utilisation, avec ses formes, couleur, toilette, nom, allures et harnachement. Sa figuration diffère. Elle a naturellement suivi les évolutions de l'art : réaliste à l'époque antoninienne, elle passe peu à peu à des représentations conventionnelles aux époques chrétienne et byzantine. C'est dire que la valeur documen-

taire des silhouettes diminue au fur et à mesure qu'on s'éloigne de l'antiquité. M. le lieutenant Bernard a joint à son mémoire un catalogue des cent dix représentations de cheval qui figurent sur les mosaïques.

M. le Dr Carton. — Rapport sur les fouilles qu'il a faites ou suivies dans une nécropole à Henchir-Zoura, aux bords de la sebkha de Sidi-el-Hani. Ce cimetière, très humble, offre cette caractéristique que les tombes romaines y sont superposées à des tombes de tradition libyque et punique ; il y a aussi des traces de sépulture chrétienne. Cette petite nécropole offre en quelque sorte un résumé de l'évolution de la sépulture en Afrique.

M. Delattre. — Note sur les fouilles faites par lui dans un caveau carthaginois à Carthage, la visite de toutes les chambres successives dudit caveau, la découverte d'un grand sarcophage de marbre blanc peint, et énumère les différents objets qu'il a recueillis.

M. l'abbé Arnaud d'Agnel. — Mémoire sur les relations entre Massalia et Carthage, d'après les récentes découvertes faites à Marseille. Les divers objets d'importation africaine recueillis dans les sous-sols de Marseille n'ont trait qu'à la Carthage de la domination romaine et à celle du christianisme. Il n'y a pas la moindre preuve qu'un courant d'affaires se soit établi entre la Carthage des Phéniciens et la jeune colonie de Phocée. Les données de l'archéologie confirment ici celles de l'histoire qui montrent ces deux cités se livrant à cette époque un duel à mort en vue de la conquête de la Méditerranée. Parmi les innombrables tessons de poteries sigillées provenant des fouilles de Marseille, beaucoup relèvent d'officines africaines ; c'est ainsi que l'on trouve souvent reproduite la marque S M F propre à Carthage. Ce fait et d'autres encore montrent combien étaient fréquentes sous l'empire les relations commerciales entre les deux grands ports méditerranéens. Au IIIe siècle, ces relations d'affaires deviennent rares et font place à des rapports d'un nouvel ordre. Il s'agit de l'influence religieuse qu'exercent les nombreux chrétiens de Carthage et de l'Afrique du Nord sur les quelques fidèles de Marseille, influence attestée par plusieurs séries de découvertes. Ce sont 8 lampes recueillies lors du percement de la rue de la République dans des tombeaux dont le mobilier funéraire se composait uniquement de vases d'importation africaine. Ce sont des fragments de plats et de carreaux d'une céramique rouge à décor chrétien absolument identiques à ceux trouvés en Tunisie. Les documents archéologiques d'importation africaine découverts à Marseille sont d'autant plus importants que l'histoire ne dit rien des rapports entre Massalia et Carthage.

M. Besnier. — Étude des productions naturelles de la Mauritanie Tingitane : minéraux, végétaux, animaux de toute espèce, surtout des éléphants, des singes et des chevaux. L'auteur recherche ensuite quelles relations commerciales les habitants entretenaient avec l'Europe : Italie et péninsule ibérique ; pour cette dernière province, il y a eu depuis les temps les plus reculés jusqu'au moyen âge un échange constant entre l'Espagne et le Maroc.

M. Déchelette. — Sur les antéfixes céramiques de fabrique gallo-romaine. L'auteur dresse un premier inventaire de ces objets conservés dans diverses collections publiques et privées de la France centrale et qui n'avaient pas encore été soumis à une étude d'ensemble. Il donne la liste des marques et s'attache à rechercher les principaux centres de fabrication.

De l'étude des types de l'ornementation, il ressort que les exemplaires d'origine gallo-romaine ne sont que des copies contaminées des modèles gréco-romains. Les masques et les palmettes des tuiles frontales décorant les édifices de Vienne et de Clermont, à l'époque romaine, apparaissent déjà sur les anciens antéfixes des temples grecs archaïques.

M. le Dr Rouquette. — Description d'une lanterne de bronze, trouvée dans une nécropole antique voisine de Thagaste (Souk-Ahras). Cette lanterne, très bien conservée, comprend un corps proprement dit, destiné à contenir la mèche et l'huile, un couvercle en forme de calotte, et un appareil de suspension. La calotte pouvait être soit suspendue en l'air, soit abaissée, de façon à fermer la partie supérieure du corps de la lanterne. Le système de suspension se compose de deux poignées et de trois chaînes. Quant aux parois du corps de la lanterne, aucun débris n'en a été retrouvé.

MM. le Dr Chassaigne et Levistre. — Exposé des résultats des fouilles entreprises aux dolmens du Nador et de l'Oued-Frara. La nécropole du Nador s'étend sur une vaste surface. Elle occupe le flanc de la montagne exposé à l'Est, depuis les environs immédiats de la gare jusqu'à l'extrémité de la gorge, à son débouché dans la plaine de Duvivier.

Les sépultures sont nombreuses et la plupart intactes. A l'origine, les dolmens ont tous été enfouis. On creusait une fosse rectangulaire dont les parois verticales étaient soutenues par quatre dalles dégrossies. Le cadavre était placé accroupi dans ce coffre de pierre, et la sépulture était fermée par une table horizontale. On recouvrait parfois le tout d'un tumulus de terre ou d'un galgal de pierres sèches. Le caveau funéraire ne présente guère en moyenne qu'une surface inférieure à 1 mètre carré. L'auteur présente une série d'hypothèses sur la race des constructeurs de ces tombeaux et sur leur antiquité.

M. Levistre. — Sur les sépultures et stèles libyques des environs de Duvivier. L'auteur insiste surtout sur les différents types de constructions mégalithiques qu'on rencontre dans cette région.

M. Debruge. — Étude sur l'époque de transition de la pierre aux métaux dans l'Afrique septentrionale, d'après l'exploration qu'il a faite à la station de Pèche, au pic des Singes, près de Bougie. M. Debruge présente un certain nombre d'objets provenant de cette station : poterie, os travaillés et particulièrement des dents, ivoire, os polis, perles et rondelles d'os, silex taillés, perles de terre émaillée, tiges de cuivre, etc. M. Debruge donne aussi la description d'un dolmen voisin de la station.

M. le Dr Deyrolle. — Statistique des stations néolithiques et des monuments mégalithiques de la région du Cap Bon.

M. Ulysse Dumas. — Résumé de l'ensemble des recherches qu'il a faites dans plus de onze cents tumulus des environs de Belvezet (Gard). Ces tumulus sont d'époques très différentes. Les premiers recouvrent des dolmens avec beau mobilier néolithique et quelques traces de métal. Les seconds sont de l'époque du bronze. Enfin les derniers se rapportent à l'époque hallstattienne et même gauloise et ont fourni de belles séries de bracelets de bronze, d'armes de fer et de très belles poteries avec ornements géométriques profondément incisés. L'auteur insiste sur la très grande variété de construction de ces monuments : tantôt dolmens, tantôt caissons, tantôt simples tas de pierres ou encore amas d'os brûlés sur place.

M. René Lemoine. — Étude d'une sépulture à char, qu'il a découverte l'an dernier. Au cours des fouilles qu'il pratique depuis 1901 dans un cimetière gaulois, à Châlons-sur-Marne, avenue de Strasbourg, M. René Lemoine a découvert, le 7 mars 1904, une sépulture à char, analogue à celles qui ont été précédemment reconnues dans le département de la Marne, et particulièrement semblable à celle de la Gorge-Meillet.

La fosse où reposait le guerrier mesurait 3 mètres de long sur 1 m 65 de large et 65 centimètres de profondeur; celle où avaient été déposés les mors de brides, 75 centimètres de largeur sur 50 centimètres de longueur et 40 centimètres de profondeur; la rigole qui reliait ces deux fosses avait 50 centimètres de longueur sur 10 centimètres de largeur. Deux tranchées de 40 centimètres de profondeur avaient été pratiquées le long des parois à la hauteur de la tête de l'inhumé pour recevoir les roues du char, de façon que l'essieu portât sur le sol de la fosse. La sépulture était remplie de terre noire.

L'auteur du mémoire, après avoir indiqué soigneusement la place qu'occupait dans la sépulture chacun des objets qui en constituaient le mobilier, décrit une à une les pièces de ce mobilier. Du char on n'a retrouvé que les débris des cercles des roues, les frettes des moyeux, les crochets d'attelage, les mors des chevaux, c'est-à-dire les parties qui étaient de fer, le reste étant de bois. L'épée à bouterolle appartient au type de la *Tène I*. Le casque de bronze était de forme conique. Le guerrier portait un bracelet d'or. Quatre anneaux de bronze étaient alignés aux pieds. La céramique était représentée par quinze vases qui garnissaient le côté droit de l'inhumé. On a recueilli un couteau d'une longueur de 37 centimètres, et aussi les restes des aliments destinés au mort. Enfin à 1 mètre de la sépulture, à hauteur de la tête, se trouvait une fosse contenant le squelette d'un sanglier.

M. Félix Sorgues. — Catalogue des objets préhistoriques recueillis par l'auteur et ses élèves sur le sol de la commune de Vitry-en-Charolais. Une carte jointe au mémoire indique le point précis où les diverses pièces ont été recueillies. Ce sont des silex des époques acheuléenne, moustérienne, solutréenne, néolithique. Le nombre des nucléus et des éclats de toute sorte trouvés au lieu dit la Croisette semblent indiquer qu'il y a eu là un atelier.

M. Achille Robert. — Étude palethnologique sur la commune mixte des Maadid. L'auteur, après avoir donné la géographie de la com-

mune et présenté certaines considérations sur la préhistoire, signale trente stations où il a trouvé, à côté de silex taillés, des fragments de calcaire dont quelques-uns portent des gravures représentant des chasseurs et divers animaux.

La station d'Oulaoul, dans le douar Sidi-Embarek, lui a fourni huit pierres gravées; celle de Bir-Si-Mebarek, trois pierres également gravées. Trénte-six planches sont jointes au mémoire de M. Robert. Les diverses pièces recueillies par M. Robert ont été offertes au musée des antiquités africaines d'Alger.

SOCIÉTÉS ET ACADÉMIES

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 17 mars.

M. Maspero adresse un travail de M. Léon Barry sur un papyrus de la collection A. Cattaoui, du Caire.

M. Philippe Berthelot, secrétaire d'ambassade, lit un mémoire sur une série de documents entièrement nouveaux qu'il a recueillis dans le centre de la Chine.

Chargé de mission par le ministre des affaires étrangères, il a rapporté un grand nombre d'inscriptions inédites, parmi lesquelles il convient de citer des inscriptions arabes, persanes, chinoises du Chen-si, du Ho-nan et du Chan-toung, d'un grand intérêt pour l'histoire du mahométisme dans la Chine du Nord et à Si-ngan-fou. Ces documents fournissent aussi des renseignements précieux sur la communauté juive du xe siècle établie à Kaï-fong-fou.

M. Ph. Berthelot a remis à l'Académie, pour le musée du Louvre, une pierre sculptée datant de l'an 660 et provenant des grottes bouddhiques du défilé de Long-Man.

Séance du 24 mars.

M. Seymour de Ricci, chargé de mission en Égypte, annonce qu'il a pu faire l'acquisition de quatre lots importants de papyrus en écriture démotique, en copte et en grec.

M. Viollet présente un ouvrage de M. P. Vinogradoff, intitulé *The growth of the mador*, dans lequel l'auteur retrace les traits caractéristiques des sociétés qui se sont succédé sur le sol de la Grande-Bretagne depuis l'époque celtique jusqu'au moyen âge.

Séance du 31 mars.

M. S. Reinach montre que quatre statues de la colonne Trajane, dans la scène de l'embarquement des Romains à Ancone, doivent être considérées, l'une comme la réplique de la Vénus Genitrix, sculptée par Arcésilas pour le temple de Vénus à Rome, les trois autres comme représentant Neptune, Hercule et Palémon Portunus.

La réplique de la Vénus Genitrix est particulièrement importante parce qu'elle confirme l'emploi de l'original à Rome comme statue de culte; M. S. Reinach pense que la Vénus Genitrix conservée au Louvre ne peut avoir été, comme on le dit, découverte à Fréjus, mais qu'elle a été exhumée probablement près de Naples en 1530 et offerte par le condottiere Renzo da Ceri à François Ier.

M. Clermont-Ganneau rappelle que le fameux temple d'Osiris à Abydos, a reçu pendant des siècles des milliers de pèlerins venus de tous les points du monde antique. Nombre de ces pèlerins y ont laissé la trace écrite de leur passage sous la forme de proscynèmes gravés sur les parois du sanctuaire, en phénicien, en arménien, en grec, etc.

Un de ces proscynèmes, récemment découvert, contient le nom d'un personnage originaire de la ville phénicienne d'Arvad (Aradus) déclarant avoir vu et admiré les merveilles du sanctuaire égyptien.

M. Revillout continue la lecture de son mémoire intitulé « Études sur les inscriptions d'Amten et les origines du droit égyptien ».

Suivant M. Revillout, l'Égypte a formé dès l'antiquité la plus reculée une nation dont le monarque était le directeur, l'ingénieur et le seul propriétaire éminent du sol, avec la corvée obligatoire pour tous, tant pour le régime des eaux que pour la culture et la distribution des produits. La propriété individuelle n'a été qu'une exception, une faveur du roi. Ce régime a duré pendant des milliers d'années. Il a cessé depuis peu; les inscriptions d'Amten montrent qu'il était en vigueur dès la troisième dynastie.

NOUVELLES

Société d'excursions scientifiques.

Le dimanche 21 mai, la Société d'Excursions scientifiques a fait, sous la direction de son président, M. A. de Mortillet, une excursion à Corbeil et à Malesherbes.

A Corbeil, elle a visité, sous la conduite de M. Dufour, conservateur de la bibliothèque de la ville, le musée installé en 1898 par les soins de la Société historique et archéologique de Corbeil-Etampes dans l'Église Saint-Jean-en-l'Ile.

Puis elle s'est rendue à la *Pierre de l'Ormail*, beau dolmen situé sur le territoire de Rumont (Seine-et-Marne), à près de 3 kilomètres de la gare d'Herbauvilliers.

A l'occasion de la Fête nationale, la Société fera en Belgique une excursion de 3 jours (14, 15 et 16 juillet), qui comprendra la visite de l'Exposition et des Musées de Liège, et celle des collections de Bruxelles. Nous en publierons prochainement le programme.

École d'anthropologie.

L'École d'anthropologie organise pour les fêtes de la Pentecôte, à Bourges et dans la vallée du Cher, une excursion qui sera dirigée par M. A. de Mortillet. En voici le programme :

Dimanche 11 juin. — *Selles-sur-Cher*. Visite de la ville. — *Meusnes*. Ateliers de taille de pierres à fusil et de pierres à briquet des hameaux de Porcherioux, du Musa et des Collardières. — *Billy*. Station néolithique du Theil.

Lundi 12 juin. — *Bourges*. Visite de la ville et des musées.

Exposition au Petit Palais.

Une exposition organisée par la Société française des fouilles archéologiques doit s'ouvrir dans les premiers jours de juin, au Petit Palais des Champs-Élysées. On y verra les résultats de fouilles exécutées avec le concours de cette Société en France, en Espagne, en Égypte et en Extrême-Orient. Une reconstitution de la sépulture gauloise à char, récemment découverte à Châlons-sur-Marne, doit y figurer.

LES
CARTES POSTALES ILLUSTRÉES

Dans le dernier fascicule de *L'Anthropologie*, notre savant collègue, M. E. Cartailhac, appelle l'attention des préhistoriens sur les cartes postales illustrées.

« La formidable production de cartes postales, dit-il, aura singulièrement contribué à faire connaître tous les coins de notre pays, tous les monuments, toutes les ruines pittoresques. Les grottes, les dolmens, les menhirs, n'ont pas été oubliés, et il y aurait même intérêt à publier la liste des cartes pouvant nous intéresser. En somme, ce sont des documents qu'il est utile de colliger ou tout au moins d'enregistrer ».

Depuis quelque temps déjà nous avions l'intention de signaler à nos lecteurs ces intéressantes images, dont quelques-unes représentent des monuments ou des sites fort peu connus, et même complètement inédits. La chose est d'autant plus facile qu'un certain nombre de nos correspondants, qui recueillent ces cartes dont ils possèdent d'importantes collections, ont obligeamment mis à notre disposition tous les renseignements qu'ils ont réunis.

Nous pouvons donc donner, dès aujourd'hui, une première liste, que nous continuerons dans les prochains numéros.

Les représentations des monuments mégalithiques de France formant pour l'instant la série la plus importante, la plus nombreuse, et celle sur laquelle nous sommes le mieux documentés, c'est par elle que nous débuterons. Viendront ensuite les pierres branlantes, dont il existe une belle série ; les pierres à légende, souvent confondues avec les mégalithes ; les polissoirs ; les vues de grottes et d'abris sous roche ; enfin les monuments étrangers de nature à intéresser à un titre quelconque le préhistorien : tombeaux, gravures sur rocher, etc.

La liste dont nous commençons ci-dessous la publication concerne les monuments mégalithiques des diverses parties de notre pays, sauf la Bretagne, que nous donnerons à part.

On y trouvera tous les renseignements contenus sur les cartes, sans aucune modification, bien qu'ils ne soient malheureusement pas toujours exacts. Parfois, cependant, nous avons ajouté entre parenthèses quelques indications indispensables.

Le classement adopté, celui qui nous a semblé le plus pratique, le plus commode pour les collectionneurs, consiste tout simplement dans la disposition par ordre alphabétique des noms des éditeurs ou, à défaut, des imprimeurs.

Nous devons informer nos lecteurs que quelques-unes des cartes indiquées sont épuisées et ne se trouvent plus dans le commerce.

Les listes publiées seront complétées et, au besoin, corrigées au fur et à mesure que de nouvelles indications parviendront à notre connaissance. Nous recevrons avec reconnaissance tous les renseignements que l'on voudra bien nous adresser.

Monuments mégalithiques de France.

J. Alleaume-Morel, à Flers (Orne) :

61 — Ménil-Jean (Orne). Pierre près la ferme des Naudières (Menhir).

62 — Environs de Flers. Craménil. L'Affiloir de Gargantua (Menhir).
63 — Neuvi-au-Houlme (Orne). La Pierre des Bigues. Dolmen, hameau de Fresnay-le-Buffard.
64 — Giel, près Putanges. La Longue-Roche, près le moulin de la Villette.

A. B. et Cie (A. Bergeret et Cie), à Nancy :
— Livernon (Le Boyme). La Pierre-Martine. 7 m 50 de long, 3 m 50 de large, 70 centimètres d'épaisseur.

A. D. (De Seauve, 35, boulevard des Capucines), à Paris :
13 — Bois de Chaville. Dolmens et menhirs modernes. Ancien chêne Notre-Dame des Missions.
17 — Bois de Meudon. Menhirs anciens dits Pierres-aux-Moines.

A. Bardel, à Gisors (Eure) :
7 — Tric-Château. Dolmen.

E. Bardel, à Évreux (Eure) :
32 — Évreux. La Pierre-Courcoulée (Dolmen).

F. Barnaud, à Laon (Aisne) :
189 — Menhir de Doingt (Somme). Dit Pierre-Fiche ou de Gargantua. Énorme bloc de grès de 3 m 20 de hauteur, rongé par le temps. Se trouve près de la route de Saint-Quentin à Péronne. (D'après une ancienne lithographie).

Achille Beaufils, à Blois (Loir-et-Cher):
— Environs de Blois. Dolmen de la Chapelle-Vendômoise.

Eugène Béchu, photo-amateur :
— Environs de Vatan. Dolmen de Liniez.

Billard, à Toury (Eure-et-Loir). Cliché E. Ch. :
— Toury. Pierre druidique (Dolmen).

Bion-Pépin, à Vatan (Indre) :
— Environs de Vatan. La Pierre-Levée.

Boucheron et Vessely, à Issoire (Puy-de-Dôme) :
— Auvergne. Saint-Nectaire-le-Bas. Le dolmen.

Bougé-Beal, 21, rue de l'Écu, à Clermont-Ferrand (P.-de-D.) :
339 — Auvergne. Le dolmen de Saint-Nectaire.
471 — Le dolmen de Murols (P.-de-D.).

Bourgeix, à Gisors (Eure) :
— Dolmen de Tric-Château (Oise).

A. Breger frères, phototypie, 9, rue Thénard, à Paris :
— Presles. Forêt de Carnelle. Pierre-Turquoise.
— Presles. Sépulture néolithique trouvée dans le Parc du Château de Presles.
— Janville-sur-Juine. Pierre-Levée. Dolmen.

Brigeaud Ve, à Fère (Aisne) :
— Arcy-Sainte-Restitue. Dolmen.

Baudel, à Saint-Céré (Lot) :
— Livernon. La Pierre-Martine.

Carrière, à Rodez (Aveyron) :
304 — Menhir de Mazeyrac, canton de Malzieu (Lozère).

Chauvet-Marion, à Issoire (Puy-de-Dôme) :
— Saint-Nectaire. Le dolmen.

Chesnot, à Breteuil (Eure) :

— Pierre de Laghour ou de Gargantua, près Breteuil (Eure). Menhir de 4 mètres de hauteur.

La C. P. A. (E. Brocherioux, 23, quai Voltaire), Paris. La Normandie :

2 — Environs de Vire. Le dolmen de Talvende. (Cliché Leclerc).

Dando Berry, à Loudun (Vienne) :

— Loudun. Menhir de Ternay.

— Saint-Léger (Vienne). Dolmen de la Fontaine.

Desvignes, à Clamecy (Nièvre) :

— En Morvan. Le dolmen de Chevreuse.

Doizelet, à Nogent-sur-Seine (Aube) :

2566 — Dolmen de Marcilly-le-Hayer (Aube).

C. Drouard, à Pouancé (Maine-et-Loire) :

29 — Pouancé. Pierre-frite. Menhir.

J. Frémont, à Beaumont-sur-Oise (Seine-et-Oise :

1 — Forêt de Carnelle. Pierre-Turquoise.

2 — — —

J. F. (J. Frémont) :

2 — Pierre-Turquaise. 10.

— Forêt de Carnelle. Pierre-Turquaise.

Henry Guillier, à Libourne (Gironde) :

234 — Nérigean, près Libourne. Menhir du vallon de la Fée. Château de Fouréns.

444 — Brantôme, près Périgueux. Dolmen de la Pierre-Levée (Mon. hist.).

1343 — Brantôme, près Périgueux. Dolmen de la Pierre-Levée (Mon. hist.).

2340 — Brantôme, près Périgueux. Dolmen de la Pierre-Levée (Mon. hist.). Château de Puy-Marteau.

2006 — Montguyon (Charente-Inférieure). Dolmen de la Pierre-folle (Mon. hist.). Côté sud.

2958 — Montguyon (Charente-Inférieure). Dolmen de la Pierre-folle (Mon. hist). Côté sud.

2041 — Saint-Sulpice-de-Faleyrens, près Libourne. Dolmen de Pierrefitte (Menhir). 2 clichés.

3850 — Le Bugue (Dordogne). Dolmen de la Grande-Roche, sur les coteaux de la Doux.

Hamard, à Flers (Orne) :

— Saint-Cyr-la-Rosière (Orne). La Pierre-Procureuse (Dolmen).

Hamel Jallier et Cie :

— Dolmen de la Pierre en Hercé (Mayenne).

Ve Hamelin, à Milly (S.-et-O.) :

25 — Dolmen de Rumont (Seine-et-Marne). Classé comme monument historique.

H. d'Hyvory, à Sézanne (Marne) :

— Bois de Mont-Aiguillon. Les Dolmens. (Paraissent n'être que des rochers naturels.)

P. Juliot, G. Delaunay successeur, à Clermont-Ferrand (P.-de-D.) :

135 — Auvergne. Le dolmen de Saint-Nectaire.

Juniet Rasse, à Ham (Somme):

— Ham. La Pierre-qui-pousse ou Pierre-tournante. Menhir près de Ham. Cette pierre, en grès dur, mesure 2 m 80 au-dessus du sol, 1 m 50 de largeur et 50 centimètres environ d'épaisseur.

Klem, éditeur :

— Epône. Le dolmen.

Kunzli (13, rue du Sentier), à Paris :

— Saint-Germain-de-Confolens. Monument druidique de l'Ile (Charente).

— Dolmen du Cist-Vean, à Bretteville.

Labouche frères, phototypie, à Toulouse (Haute-Garonne) :

238 — Le Tarn. Vaour. Le Dolmen.

Lajujie, à Livernon (Lot) :

— La Pierre-Levée de Belinac, près Livernon.

Lamaury, à Gisors (Eure) :

— Boury (Oise). Dolmen de la Bellée.

— Tric-Château. Le Dolmen.

Laussedat, à Châteaudun (Eure-et-Loir) :

— Pierre druidique de Beaumont, près Bonneval.

E. Le Deley, héliotypie (73, rue Claude-Bernard), à Paris :

— Environs de Châteaudun. Mémillon. Le Dolmen.

Lebigre, à Évreux (Eure) :

— Environs d'Évreux. Le Dolmen des Ventes.

Lecrique Dominé, à Dun-sur-Meuse (Meuse) :

— Milly-devant-Dun. La Côte Saint-Germain et la Hotte du Diable. Monument druidique (Menhir).

C. L'Hopital et Cie (127, boulevard Sébastopol), à Paris :

1 — Meudon. Notre-Dame des Missions. Ensemble.

2 — — — Détail.

6 — — Dolmen trouvé dans le bois.

Loyson, à Péronne (Somme) :

— Pierre de Doingt, près Péronne.

L. L. (Lévy et ses fils, 44, rue Letellier, à Paris) :

52 — Poitiers. Dolmen de la Pierre-Levée.

P. Marmuse (98 bis, rue du Cherche-Midi), à Paris :

19 — Terrasse de Meudon. Le Menhir (Dolmen).

35 — Forêt de Meudon. Bois de Clamart. La Pierre-aux-Moines.

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

UNE FOUILLE AU MOUSTIER

(DORDOGNE)

PAR **Maurice BOURLON.**
Lieutenant au 131e Régiment d'Infanterie.

Sur la première terrasse du Moustier, immédiatement au-dessus du village et juste au-dessous de la grotte, j'ai eu la chance, au mois de mai dernier, de découvrir un gisement intact. Deux Messieurs de Sarlat étaient venus quelques jours auparavant et avaient ouvert une tranchée, que je n'eus qu'à prolonger et approfondir pour dégager la série des couches que je vais décrire (Fig. 90).

COUCHE N° 1. — La couche supérieure, d'une épaisseur de 1 mètre environ, se compose de sable et d'éboulis, éboulis provenant de la terrasse supérieure, ainsi que l'indiqueraient assez logiquement les énormes blocs qu'ils renferment.

La faune ne comprend uniquement que du renne, dont 32 dents et l'extrémité d'un bois ont été recueillies.

L'outillage est franchement magdalénien : lames longues et étroites, souvent terminées en grattoirs, grattoirs doubles, burins, burins-grattoir, lames à dos abattu, perçoir. Toutes ces pièces, au nombre de 73, ont pris, par suite de leur séjour dans le sable, une patine blanche, jaune clair ou gris clair.

COUCHE N° 2. — Au sable jaune clair succède un foyer gris cendré, tacheté de noir, d'une épaisseur de 30 centimètres, et qui, fortement mélangé de sable, se désagrège facilement.

Le cheval et le renne, dont il a été respectivement recueilli

34 et 12 dents, représentent seuls la faune. Il faut y ajouter quelques os brisés longs et minces semblant appartenir au dernier de ces deux animaux.

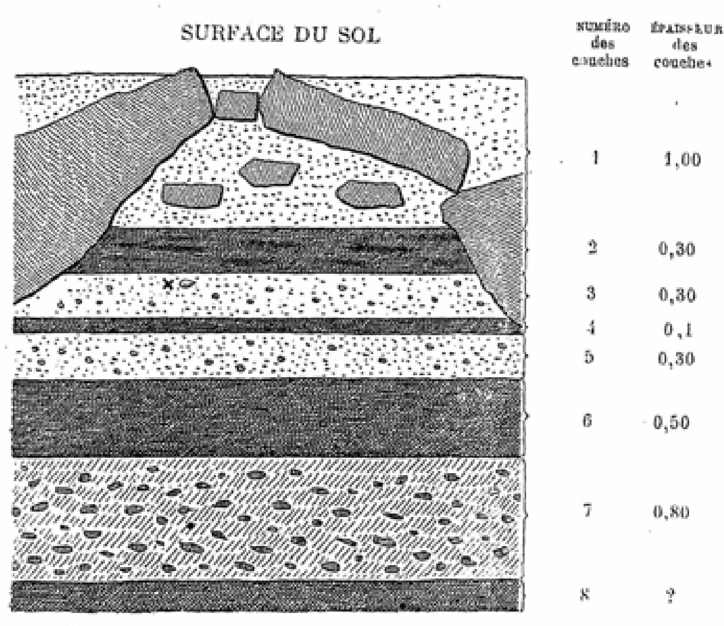


Fig. 90. — Coupe de la fouille exécutée par M. Bourlon, au Moustier (Dordogne). Échelle 1/50.

Nature des couches :

1. — Éboulis et sable jaune clair.
2. — Foyer gris cendré tacheté de noir.
3. — Sable jaune clair avec cailloux roulés.
4. — Foyer gris foncé.
5. — Sable jaune clair avec cailloux roulés.
6. — Foyer très noir.
7. — Fragment de silex roulés pris dans un ciment compact.
8. — Foyer.

L'outillage, peu nombreux mais très intéressant, comprend : d'abord, mais en petite quantité, les pointes et racloirs types du Moustier, tous de petites dimensions (Fig. 91, nos 5 et 8). Plus abondantes viennent ensuite des pointes plus allongées et plus étroites (Fig. 91, n° 4) ; certaines de ces dernières (Fig. 91, n° 2), taillées aux deux extrémités, ont conservé leur conchoïde ; d'autres, au contraire, l'ont perdu.

Une d'elles représente une grossière pointe à cran. Il s'en trouve enfin qui ont été retouchées légèrement sur la face postérieure (Fig. 91, n° 9); une même (Fig. 91, n° 7); taillée à larges éclats sur les deux faces, est une grossière ébauche de feuille de laurier [1].

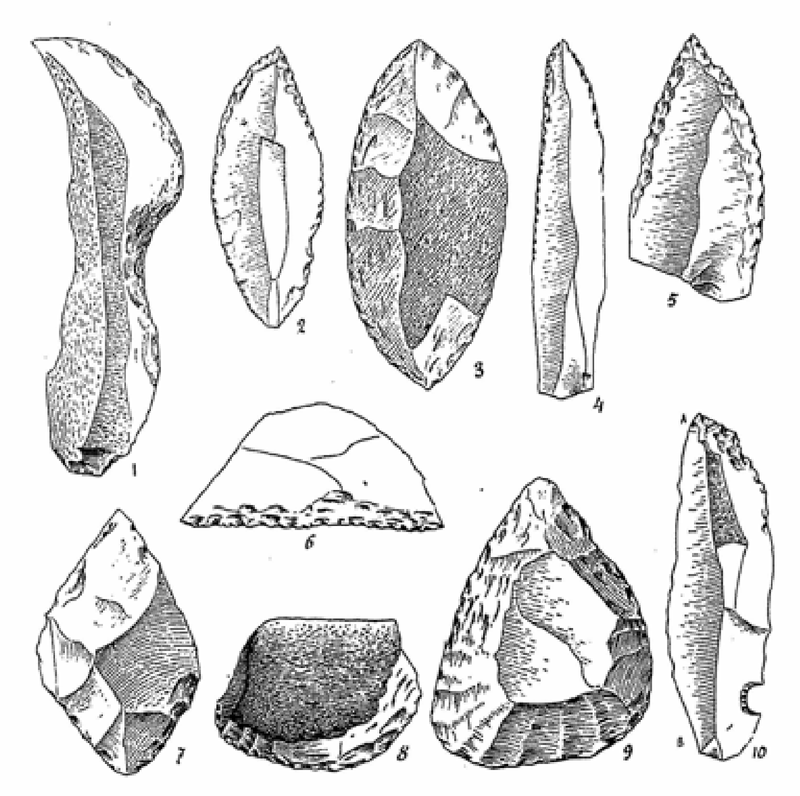


Fig. 91. — Silex taillés recueillis dans la couche n° 2. Le Moustier (Dordogne). 1/2 gr. nat.

La transition entre le racloir et le grattoir est bien marquée par un grattoir ou racloir étroit et allongé, et la lame retouchée en forme de racloir concave (Fig. 91, n° 1).

La pièce en croissant (Fig. 91, n° 6) à base mince et très finement retouchée est certainement une scie.

1. J'en possède d'identiquement semblables provenant du gisement solutréen de Laugerie-Haute.

J'attirerai enfin l'attention sur deux pièces assez curieuses, en forme de pointe, présentant une coche *voulue* à la base (Fig. 91, nº 10). La pièce figurée a le côté AB retouché sur la face postérieure.

Le total des objets recueillis est de 177; leur patine est noire, sauf pour quelques-uns, qui sont jaune ou gris clair.

En résumé, l'ensemble de cet outillage semblerait indiquer que ce foyer appartient à l'époque de transition qui relie le quartenaire moyen au quartenaire supérieur.

COUCHE Nº 3. — De nouveau, et sur une profondeur de 30 centimètres, du sable d'un jaune très clair mêlé à de rares cailloux roulés de petites dimensions, en quartzite pour la plupart.

A part 3 dents de renne, aucune indication sur la faune.

L'outillage par contre, magnifique tant par ses dimensions que par sa finesse de taille, comprend :

1º De larges lames retaillées et usagées (Fig. 92, nº 8) ;

2º De superbes pointes-type, larges ou allongées et d'une très grande finesse de taille (Fig. 92, nºs 6 et 7).

3º D'énormes racloirs, finement retouchés et tous obtenus par le dégrossissement d'un caillou roulé, dont ils ont conservé une grande partie de la croûte naturelle (Fig. 92, nºs 4 et 5). Un est en silex calcédonieux ; un autre présente un bord légèrement concave. Fait bizarre, tous ces racloirs (à part les deux dont il vient d'être parlé en dernier lieu ont été trouvés, au nombre de 14, dans un espace de 0m 40 de rayon et à la partie supérieure de la couche. Était-ce une cachette? Leur ressemblance frappante, comme dimensions et surtout comme travail pourrait le laisser supposer. Oui, mais alors comment admettre ce qui va suivre ?

Et voici : Entre mes deux voyages au Moustier, M. Raymond Peyrille, chercheur bien connu aux Eyzies, m'avait envoyé six instruments acheuléens (Fig. 92, nºs 1 et 2) trouvés, m'affirmait-il, dans la couche supérieure de la tranchée que nous avons explorée ensemble au Moustier ; un seul, sorte de grand racloir, avait été trouvé un peu au-dessous des autres, à côté d'un énorme percuteur de 11 centimètres de diamètre. Ma curiosité était piquée au vif. Je m'attendais, j'espérais du moins, trouver de l'acheuléen,

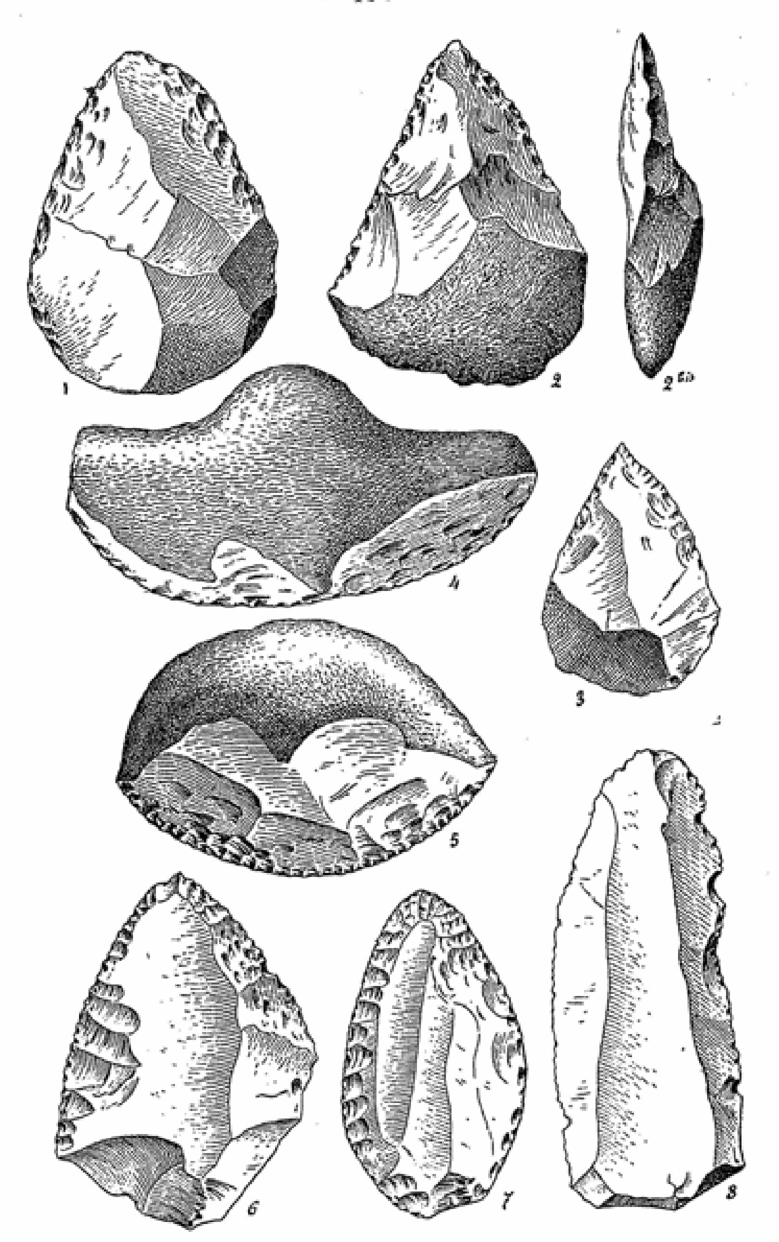


FIG. 92. — Silex taillés recueillis dans la couche n° 3.
Le Moustier (Dordogne). 1/2 gr. nat.

mais pas à cette place. Aussi lors de mon deuxième voyage, je recommandai à M. Peyrille, qui travaillait à mes côtés, de me prévenir aussitôt qu'il ferait une découverte de ce genre. Elle ne se fit pas attendre et j'eus le bonheur de retirer moi-même, du sable où il était fortement engagé[1], un coup de poing dont mon compagnon avait seulement dégagé la pointe. Peu après, Mme Bourlon en trouvait elle-même deux autres au même niveau, ce qui porte à 9 le nombre des pièces acheuléennes recueillies. Et j'insiste encore sur ce fait : tous les échantillons rencontrés ont été trouvés au même niveau, c'est-à-dire dans les 10 premiers centimètres de la couche n° 3. Ne sachant que conclure, je me permettrai d'émettre la simple supposition suivante : tout a été amené pêle-mêle par le torrent qui déposa le sable et les cailloux roulés. Oui, mais, ainsi que

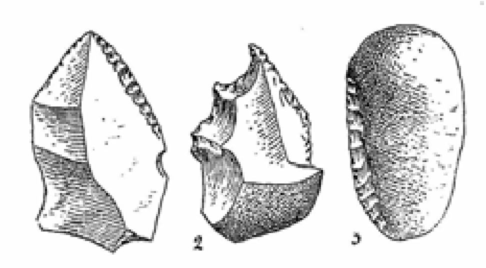


Fig. 93. — Silex taillés recueillis dans la couche n° 4. Le Moustier (Dordogne). 1/2 gr. nat.

je le disais plus haut, comment expliquer alors la réunion des quatorze racloirs?

Nombre des pièces trouvées : 160. Patine jaune, rougeâtre, gris clair.

Couche N° 4. — Encore un foyer, de 10 centimètres d'épaisseur, de composition semblable à celui de la couche n° 2, mais d'une couleur plus foncée.

Faune : renne, une demi-mâchoire ; cheval, 10 dents ; bœuf, 1 dent.

L'outillage, très pauvre, consiste en de très petites pièces à peine retouchées (Fig. 93, nos 1 à 3).

1. L'endroit est marqué sur la coupe par une croix.

La plupart, d'une patine brillante noire, ont conservé une notable partie de croûte naturelle.

Total des pièces recueillies : 146.

Couche N° 5. — Même composition et même profondeur que la couche n° 3.

Faune : 2 dents de renne.

Les instruments en silex y sont rares mais beaux. Tous ont été trouvés entre 1 m. 90 et 2 mètres, c'est-à-dire à la limite du sable et du foyer subjacent.

Les pièces intéressantes, outre des pointes, racloirs et larges éclats genre Levallois, comprennent surtout un superbe racloir (Fig. 94, n° 2) d'une teinte violacée, et un autre plus petit avec coche voulue. Ce type se rencontrera d'ailleurs assez communément dans la couche suivante.

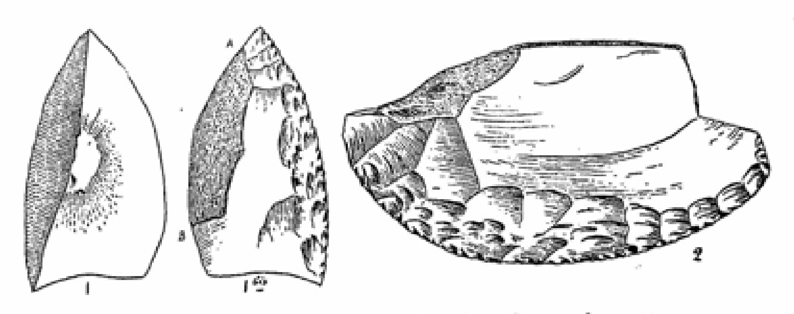


Fig. 94. — Silex taillés recueillis dans la couche n° 5.
Le Moustier (Dordogne). 1/2 gr. nat.

Un instrument assez curieux est le n° 1 (Fig. 94). C'est un éclat dont le dessus a été retouché près du bord limitant le plan de frappe. Peut-être est-ce un coupoir, quoique la partie AB en croûte naturelle le rende peu apte à cet emploi.

Total des pièces recueillies : 19

Couche N° 6. — C'est le foyer le plus riche, celui qui a fourni les pièces les plus nombreuses, les plus variées et aussi les plus belles. Il se compose d'un conglomérat très noir, très-tenace, formé de cendres, charbons, os brisés et éclats de silex. Il a environ 50 centimètres d'épaisseur, mais seuls les 10 premiers centimètres ont donné de jolies choses.

Tous les instruments recueillis sont cotés de 2m,00 à 2m,10; plus bas il n'y avait que des débris de taille.

Faune : le bœuf domine avec 14 dents et une multitude d'os énormes et tous brisés. Viennent ensuite le renne représenté par un seul fragment de mâchoire, le cheval et le mégacéros avec deux dents chacun.

L'outillage est d'une richesse exceptionnelle.

Comme quantité? En douze heures de fouilles consacrées à cette seule couche et à trois personnes, il a été recueilli 1,455 instruments : 40 pièces par personne et par heure[1] !

Comme qualité? Les dessins de M. A. de Mortillet sont là pour répondre.

Les pointes-type, représentées par des échantillons de toutes tailles et de toutes formes, y sont d'une très grande finesse de taille (Fig. 95, nos 1, 2, 4 et 5); d'autres sont plus allongées et à extrémité plus massive (Fig. 95, no 3); plus rares et au nombre de 8 seulement sont les pointes incurvées (Fig. 95, no 9) vers la gauche, et plus exceptionnellement (2 seulement) vers la droite. Au contraire du no 3 de la figure 95, certaines sont étranglées à leur extrémité et finissent même en véritable perçoir (Fig. 95, no 10). Une pointe (Fig. 96, no 5) possède une coche *voulue* à son extrémité : curieux ancêtre du bec de perroquet. Enfin de nombreuses pointes de formes bizarres.

Les racloirs eux aussi présentent une grande variété. A côté des racloirs type, fort beaux (Fig. 96, nos 1, 2 et 4), il y en a auxquels le conchoïde a été abattu (Fig. 96, no 3); plusieurs, larges et retaillés sur tout le tour, sont du type Levallois (Fig. 96, no 1); d'autres enfin affectent la forme de pointe large ou allongée (Fig. 95, no 8).

Il fut trouvé un seul racloir concave (Fig. 96, no 6), et encore serait-il plus logique de le considérer comme un grattoir concave.

Les scies présentent deux types : les unes seulement avec bord très mince et fines retouches (Fig. 96, no 8), les autres avec dents très accentuées (Fig. 96, no 9).

1. Un seul coup de pioche mit à jour 9 racloirs (dont les pièces nos 2, 7, 8, 14, 13, 17, 18, 16) et pointes et 6 autres furent recueillis immédiatement à côté. Ces 15 pièces trouvées au contact les unes des autres formaient-elles une autre cachette?

Les instruments avec coche sont assez nombreux : la plupart sont des racloirs (Fig. 96, n° 7).

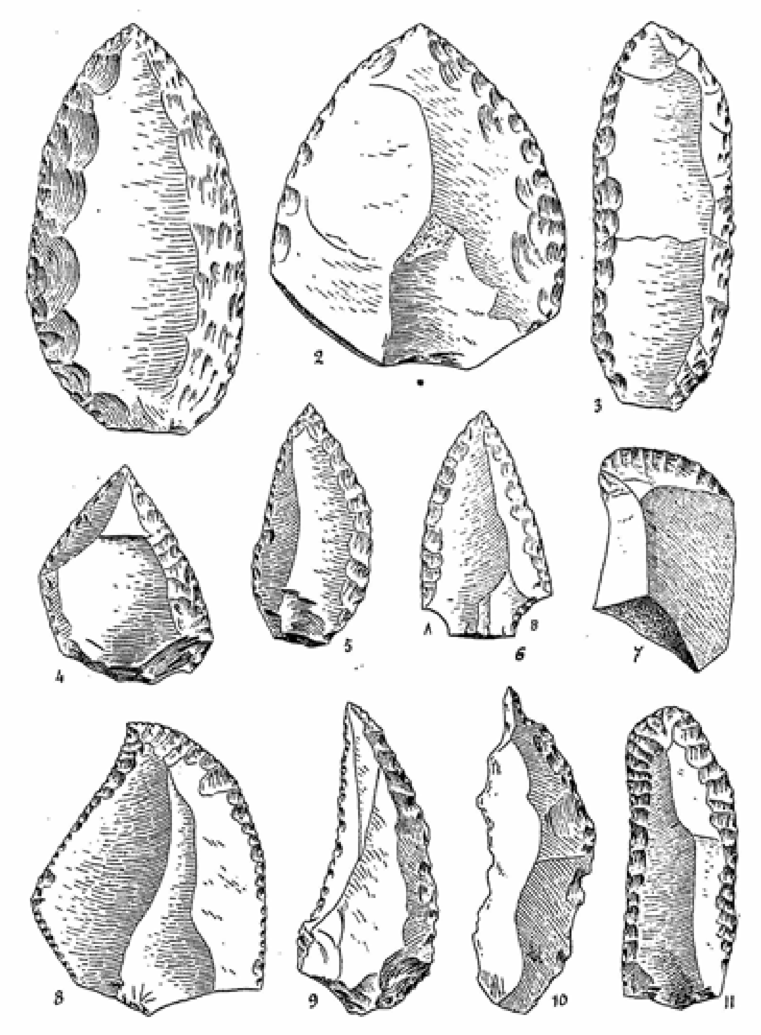


Fig. 95. — Silex taillés recueillis dans la couche n° 6. Le Moustier (Dordogne). 1/2 gr. nat.

Les disques, de toutes dimensions, varient entre 35 et 155 millimètres de diamètre.

Comme instruments vraiment curieux je citerai :

1° Une série de petits instruments quadrangulaires, assez

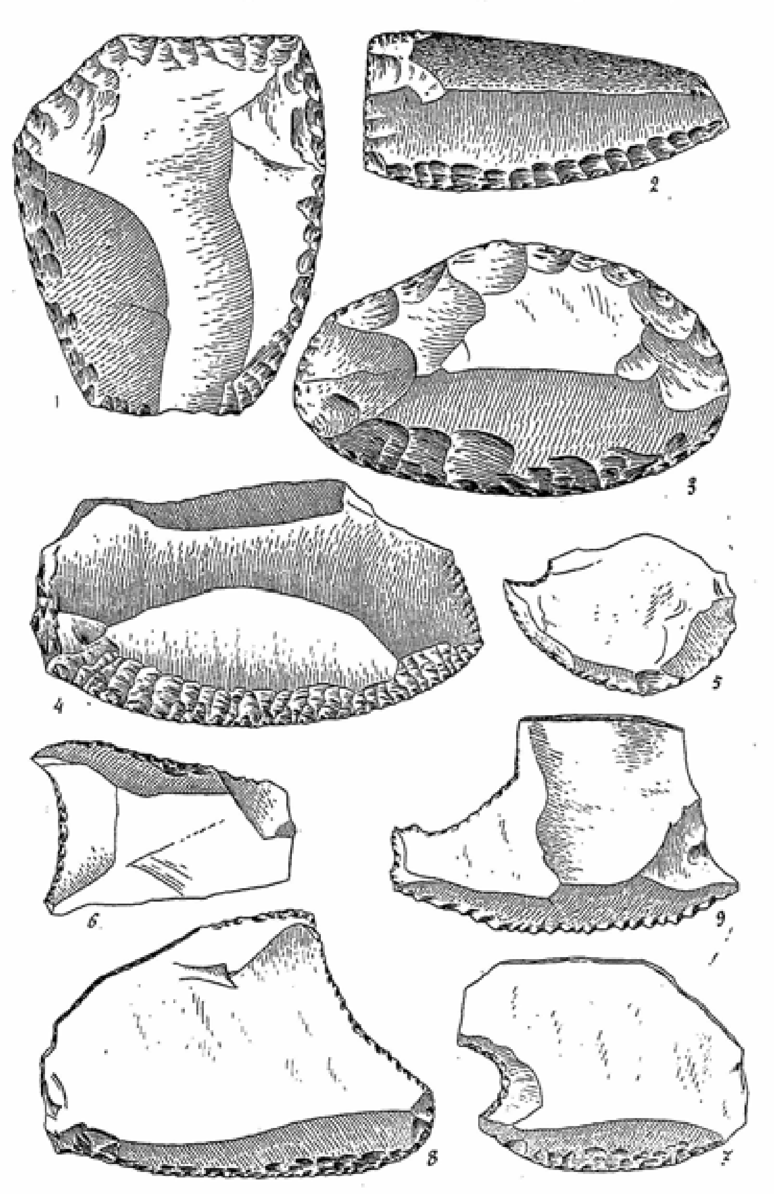


Fig. 96. — Silex taillés recueillis dans la couche n° 6. Le Moustier (Dordogne). 1/2 gr nat.

épais, qui ne sont certainement pas des racloirs et qui ressemblent plutôt à des couperets.

2° Deux grattoirs, dont l'un (Fig. 95, n° 7) est épais, mais dont l'autre (Fig. 95. n° 11) est une lame grattoir finement retouchée sur tout le tour.

3° Une sorte de perçoir, formé d'une longue lame dont la crête supérieure a été taillée sur les deux faces.

4° Enfin une pièce fort intéressante (Fig. 95, n° 6) présentant une pointe losangée avec embryon de pédoncule. Cette pièce, trouvée par Mme Bourlon à 2 ^m^ 05 de profondeur, a la face postérieure lisse avec conchoïde. Le bord est retouché sur la face postérieure en A, et la partie concave B semble avoir été obtenue par écrasement.

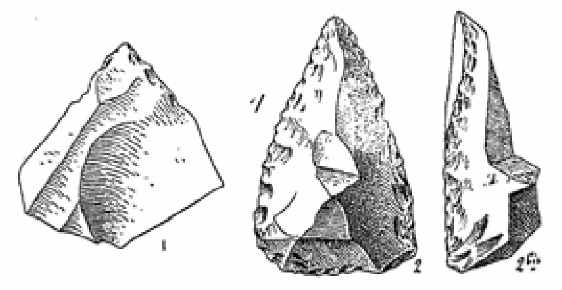


Fig. 97. — Silex taillés recueillis dans la couche n° 8. Le Moustier (Dordogne). 1/2 gr. nat.

A part quatre ou cinq qui sont ou rougeâtres ou jaune clair, toutes les autres pièces sont noires ou gris très foncé.

Enfin une dernière remarque : une quinzaine d'instruments avaient subi l'action du feu.

Couche N° 7. — Au-dessous de ce foyer et pris dans un ciment très serré, se trouve une épaisseur de 80 centimètres de fragments de silex ayant été roulés et dont les traces de taille ou d'usage ne sont que le résultat de causes naturelles. L'aspect gris foncé de cette couche tranche vivement sur le noir du foyer supérieur.

Couche N° 8. — Le temps et surtout la menace des blocs supérieurs m'ont empêché de fouiller cette couche, qui paraît être un foyer d'aspect semblable à celui de la couche n° 6.

Je n'ai fait qu'effleurer la partie supérieure et en ai retiré :

Faune : 1 fragment de mâchoire de bœuf avec deux dents.

Outillage : 1° De petites pointes triangulaires, larges et très peu retouchées (Fig. 97, n° 1).

2° Des pointes en triangle isocèle, très épaisses et grossièrement retouchées (Fig. 97, n° 2).

3° Des pointes grossières plus grandes et amygdaloïdes.

4° Quelques racloirs, dont un est craquelé.

En résumé cet outillage, d'aspect très archaïque, n'est en rien comparable à celui de la couche 6.

Et maintenant une question se pose. Retrouverait-on, plus bas, l'acheuléen, que nous avons vu presqu'à la surface de la couche n° 3? Pourquoi pas, si l'on admet que ce dernier avait été, par l'eau, entraîné de la terrasse supérieure. Je présente l'écheveau sans chercher à le démêler. Il le sera d'ailleurs difficilement, car je songeais à retourner pour la troisième fois au Moustier, quand le propriétaire me fit savoir qu'il était, à l'avenir, décidé à empêcher toute fouille sur sa propriété.

RESTES D'UN DOLMEN A PARMAIN

AU LIEU DIT LE TEMPLE

PAR **DENISE**

Sur le territoire de Parmain (Seine-et-Oise), près de Jouy-le-Comte, à un kilomètre de la gare de Parmain-L'Isle Adam, sur le versant d'un coteau exposé à l'Est, j'ai reconnu autrefois les restes d'un petit dolmen ou allée couverte.

Ces ruines, d'un monument incontestablement d'époque néolithique, se composent d'une rangée de pierres de grès debout d'environ 13 mètres de longueur et d'une dalle de fond également debout.

Le surplus a été détruit il y a près de 80 ans par un des propriétaires du sol nommé Maitre, qui exerçait la profession de paveur et a cassé les pierres debout qui étaient dans son terrain ainsi que les pierres de recouvrement pour en faire des pavés. Ce qui reste était dans la parcelle de terrain voisine.

L'orientation est à peu près exactement du Sud au Nord, la chambre vers le Nord et l'entrée du couloir vers le Midi ; la largeur intérieure est d'environ 1 mètre 20 centimètres ; quant à la hauteur on ne peut en juger, mais elle devait être peu élevée.

Ce monument est à présent enclavé dans la propriété dite Villa Sainte-Marie, qui appartient à M. l'abbé Leclerc, curé d'une des plus importantes paroisses de Paris.

Une partie des pierres debout ont été recouvertes par des déblais, pourtant il reste encore visible la pierre de fond et deux ou trois autres.

Il serait intéressant de faire quelques recherches à cet endroit, quand ce ne serait que pour s'assurer que le fond du monument est pavé, ce qui confirmerait d'une façon indiscutable l'hypothèse à peu près certaine qu'il y a là une sépulture néolithique. Ces fouilles seraient peu dispendieuses et ne causeraient aucun prejudice à la propriété. Il serait même

de l'intérêt du propriétaire de s'assurer de l'existence d'un monument aussi curieux sur ses terres.

Dans les environs, les silex perdus à la surface sont assez rares, mais en défonçant le sol de mon jardin qui est attenant, j'ai trouvé à diverses reprises des haches en silex assez belles et une très grande et très belle lame qui a plus de 20 centimètres de longueur ; ces objets étaient accolés à des grès du sol et paraissaient avoir été cachés là.

Au bas du coteau et à 40 ou 50 mètres du monument, le terrain est composé de cendres, de charbons et de terre cuite au feu ; il y en a jusqu'à plusieurs mètres d'épaisseur.

L'endroit se nomme le *Temple* et a de tout temps été appelé ainsi, sans que l'on sache pourquoi.

Comme toutes les légendes et les traditions des campagnes ont toujours quelque raison d'être et une origine quelconque, il est assez probable qu'il y a eu là autrefois un temple dédié à une divinité oubliée à présent ; mais je n'ose rien affirmer.

Il pourrait bien y avoir en cet endroit deux choses distinctes, toutes deux intéressantes à étudier.

Je laisse à de plus compétents que moi le soin d'élucider la question.

SUR LA RUPTURE
DES SILEX NÉOLITHIQUES

Par **G. B.**

Dans le numéro de mai de *L'Homme préhistorique*, M. Clément Quesnel donnait son opinion sur les causes de rupture des silex néolithiques que l'on rencontre fragmentés en quantités considérables sur le sol de certaines contrées du nord de la capitale.

Il en concluait que le grand coupable était le passage sur le sol gelé des voitures lourdement chargées de fumier ou d'autres engrais.

Cette opinion serait, ma foi, fort acceptable pour nos pays de Beauce, où les mêmes pratiques de culture se rencontrent et où se constate la même fragmentation des silex ; mais ce qui l'infirme c'est que le bris dont se plaignent tous les collectionneurs existe presque absolument le même sur les pièces trouvées sur le sol rocheux et inculte de nos plateaux du Loir-et-Cher où jamais ne passèrent voitures ni charrues.

Je me suis demandé aussi à quoi il fallait attribuer la mutilation des instruments néolithiques de la surface, et j'ai examiné les cassures des instruments les plus répandus, les haches.

Sur 100 pièces ramassées dans les terrains vierges, environ, 60 se trouvaient brisées à 6 ou 7 centimètres du tranchant, c'est-à-dire à peu près au point d'emmanchement. On pouvait, sans s'avancer beaucoup, en conclure que ces pièces avaient été brisées à l'usage, d'autant plus que la brisure à cet endroit ne s'observe jamais sur les petites hachettes qui sont habituellement emmanchées en bout.

Une quinzaine de pièces portaient des traces de retaille. Ébréchées, sans doute, on avait dû essayer de refaire le tranchant. Mais le silex sec se taille mal, et c'est pourquoi, dans presque toute ces haches, le travail est resté incomplet et la pièce a été abandonnée.

Une dizaine des pièces restantes avaient été cassées plus haut que le point d'emmanchement. On a régularisé leur partie supérieure, côté pointe, et on les a retaillées en ciseau.

Le reste, une quinzaine au plus, ont été ramassées fragmentées d'une façon irrégulière, sans qu'on puisse donner à leur rupture d'autre explication que des chocs accidentels ou des défauts dans la matière de fabrication.

Les observations ci-dessus peuvent s'appliquer à tous les instruments néolithiques massifs : percuteurs, nucléus, retouchoirs, gros grattoirs, etc.

La principale cause de leur rupture a été d'abord le service.

Il en est de même des instruments fragiles : lames, petits grattoirs, pointes de flèches, etc., avec cette aggravation que pour ces catégories leur fragilité est venue s'ajouter aux causes de destruction dont nous parlions.

Une belle lame, une pointe de flèche hardiment taillée et finement retouchée n'ont pu être laissées impunément sur le sol pendant la longue suite de siècles qui nous séparent de la période néolithique ; bien rares celles qui sont restées intactes même dans les terrains incultes.

A plus forte raison dans les terres cultivées, et je n'étonnerai personne en disant que, malgré le grand nombre d'ateliers néolithiques existant dans la Beauce loir-et-chérienne, il n'a été trouvé dans cette région de culture intensive qu'un nombre infime de pointes de flèches.

SOCIÉTÉS ET ACADÉMIES

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 7 avril.

M. L. Léger présente un travail de M. le professeur Vasili Modestor sur l'*État actuel de la question étrusque* (en italien). Il annonce que le mémoire en russe du même auteur sur les populations primitives de l'Italie, qui a été présenté antérieurement à l'Académie, paraîtra prochainement en français.

M. Héron de Villefosse offre : 1° au nom de M. Eugène Lefèvre-Pontalis, directeur de la Société française d'archéologie, un volume intitulé : *Congrès archéologique de France, 70e session*, séances générales tenues à Poitiers en 1903, ouvrage précédé d'un guide archéologique de la région visitée par la Société et renfermant de nombreux articles accompagnés d'une très riche illustration ; 2° au nom du P. Delattre, un travail intitulé : la *Nécropole des Rabs, prêtres et prêtresses de Carthage, 2e année des fouilles*. L'auteur expose les résultats de l'exploration de plus de 239 chambres funéraires et fait connaître les plus intéressants des monuments découverts ; 63 figures illustrent le texte.

La société historique et archéologique de Langres fait connaître qu'elle décernera en 1906, le prix fondé par M. Barotte et dont la valeur est de 1.000 fr., à l'auteur du meilleur travail historique ou archéologique sur le département de la Haute-Marne, publié depuis 1901.

Séance du 14 avril.

M. Georges Villain, président de la commission des fouilles, communique, au nom de M. de Selves, préfet de la Seine, président de la commission municipale du vieux Paris, le plan, dressé par M. Ch. Sellier, des fouilles exécutées l'an dernier près du Collège de France.

Ces fouilles ont permis de mettre en évidence les substructions d'un monument gallo-romain comprenant plusieurs salles.

Toutes ces salles reposaient primitivement sur des piliers d'hypocauste dont on a constaté les vestiges avec des amas de cendre et de suie.

Sous la place du Collège de France, on a relevé 23 mètres de petits égouts en parfait état de conservation. Dans les décombres on a trouvé un chapiteau de l'ordre composite.

Ces fouilles, poursuivies de février jusqu'en juillet, indiquent l'existence en cet endroit de grands thermes que les constatations de Th. Vacquer, en 1894, avaient permis de pressentir.

L'Académie invitée par le ministre de l'instruction publique à désigner deux candidats pour la chaire d'antiquités nationales récemment fondée au Collège de France, présente en première ligne : M. Camille Julian, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux ; en deuxième ligne : M. Jules Toutain, maître de conférences à l'école pratique des hautes études.

Séance du mercredi 19 avril.

M. L. Léger communique un travail sur les invasions tartares en Russie aux XIIIe et XIVe siècles, d'après les anciennes chroniques russes.

Séance du 28 avril.

M. Léon Dorez communique divers articles extraits de deux registres des comptes privés du pape Paul III, acquis en Italie par M. F. de Navenne.

Ces comptes, qui concernent les années 1535 à 1538 et 1544-1545, donnent entre autre des détails très précis sur la réfection de l'ancien jardin du Belvédère au Vatican et sur les statues antiques qui y furent alors installées.

M. Gaston Boissier présente à l'Académie un ouvrage intitulé la *Colonisation romaine dans le pays de Dougga*. Dans ce livre, M. le docteur Carton s'appuie sur les découvertes d'inscriptions et de mosaïques faites en Afrique pour décrire d'une manière attrayante ce qu'était l'existence de l'antique colon. Sa lutte contre la broussaille qu'il a fait reculer de toutes parts et qui a, depuis, reconquis presque tout le terrain perdu, les modes de culture employés, l'exploitation des domaines impériaux et privés, le labeur, les souffrances, les divertissements des grands seigneurs et des petits cultivateurs d'autrefois, l'architecture des châteaux, si semblables aux nôtres et celle des métairies, tout cela est exposé en tableaux précis et colorés avec la science et l'amour d'un auteur qui a consacré de longues années à étudier ce sujet.

Séance du 5 mai.

M. Georges Foucart, chargé de cours à l'université d'Aix-Marseille, lit un mémoire sur les vases dits préhistoriques de Neggadeh et sur les peintures qui les décorent.

Après avoir examiné les hypothèses des savants qui ont traité ce sujet, M. Foucart étudie méthodiquement et interprète les diverses figures. Il montre que la représentation, déjà conventionnelle, des objets eux-mêmes, d'où est sortie l'écriture hiéroglyphique, sert à exprimer la même demande que les textes de l'époque classique et à assurer au mort la participation aux fêtes des dieux et la nourriture nécessaire pour la vie d'outre-tombe. Ainsi, dès les origines de l'Égypte, on trouve sur les vases de Neggadeh la même race, les mêmes dieux, les mêmes idées de la vie future que sur les monuments de la période pharaonique.

M. Hamy résume les derniers travaux de M. E.-F. Gautier, chargé d'une mission par l'Académie. Ce voyageur, qui est en route pour le Hoggar, a continué à découvrir dans la Sousfana et la Saoura de nombreux vestiges du passé, *tumuli* de diverses formes et gravures rupestres, dont la plus intéressante, trouvée à Barrabi (Târit), est tout à fait analogue à celles du Sud oranais.

Séance du 19 mai.

M. Ed. Pottier communique une lettre de M. H. Rouzaud, percepteur à Narbonne, sur les recherches dans la nécropole de Montlaurès. Il y a reconnu la présence d'environ 800 sépultures, toutes violées, mais où il a trouvé des fragments de vases peints dont aucun spécimen n'avait encore été signalé en France.

C'est une poterie identique, comme aspect et comme décor, à celle que MM. Paris et Engel ont recueillie en Espagne, et qui paraît représenter une décadence du style curviligne mycénien, sans doute importé par les Grecs doriens et imité par les fabriques locales de la région. M. Rouzaud pense que les fragments de Narbonne sont des importations venues du dehors, car ils ne se confondent pas avec la poterie indigène beaucoup plus barbare. Il est donc probable que nous avons ici le témoignage de relations commerciales, établies à une époque fort ancienne, antérieures au VIe siècle avant Jésus-Christ, entre la Gaule et l'Espagne.

Cette découverte complète d'une façon fort intéressante celle du vase attique à figures noires déjà signalée à l'Académie. Elle prouve qu'il serait très utile d'explorer à fond la nécropole de Montlaurès, et c'est ce que M. Rouzaud se propose de faire.

M. Léon Joulin lit un mémoire sur les recherches archéologiques qu'il a faites à Toulouse et dans les autres stations antiques du bassin supérieur de la Garonne.

Les ruines et les vestiges s'échelonnent du premier âge du fer à la fin de la domination romaine. Cette étude a permis de restituer les établissements des diverses époques et périodes.

M. Cagnat offre, de la part de M. Toutain, un article intitulé *Gallia, Galliæ* qui vient de paraître dans le *Dictionnaire épigraphique* de M. di Ruggiero (en italien). L'auteur y résume toutes nos connaissances sur la Gaule, son histoire et son administration à l'époque impériale, surtout d'après les inscriptions.

ACADÉMIE DES SCIENCES

Séance du 27 mars.

M. Albert Gaudry présente une note de M. Douvillé sur les découvertes paléontologiques de M. de Morgan en Perse. M. de Morgan, qui est bien connu par ses découvertes archéologiques, est aussi un habile géologue. Il a rapporté de Perse des milliers de fossiles dont la plupart ont été étudiés par M. Douvillé. On peut ainsi bien connaître l'histoire de la Perse pendant les temps du carbonifère, des lias, etc., et de la plupart des étages crétacés. Le crétacé supérieur a donné lieu à une remarque importante : ses fossiles ressemblent à s'y méprendre à ceux du tertiaire inférieur. Cela montre une fois de plus que les délimitations des époques faites par les géologues sont conventionnelles ; elles sont vraies sur un point et pas sur un autre.

M. Douvillé s'est occupé aussi de la question de la « Mesogée », cette immense mer qui a séparé la terre en une partie Sud et en une partie Nord, lui donnant une configuration tout opposée à celle qu'elle a maintenant avec ses continents allongés du Nord au Sud. On n'avait pas de preuves de l'existence de la Mésogée en Perse. On sait maintenant que ses terrains marins crétacés ont un grand développement. Les géologues, dit en terminant M. Albert Gaudry, doivent être reconnaissants à M. de Morgan et à M. Douvillé pour la lumière qu'ils jettent sur la géologie peu connue des pays qui lient l'Europe à l'Inde.

Séance du 10 avril.

M. de Lapparent présente une note de M. Sandberg sur les allures du métamorphisme dans la chaîne des Alpes. Le phénomène peu sensible sur les têtes des anticlinaux atteint son maximum dans les charnières synclinales et son allure trahit une action de contact comme celles que produisent les masses éruptives non encore consolidées. M. Sandberg en conclut que le granite des Alpes occidentales et suisses doit être de l'âge des derniers terrains qu'il ait affectés, c'est-à-dire oligocène.

Séance du 29 mai.

M. Albert Gaudry transmet un mémoire de M. Marcellin Boule, intitulé : « L'âge des dernières éruptions volcaniques de la France centrale. » Dans ce travail considérable, M. Boule s'occupe notamment de la dernière éruption, bien étudiée, du Tartaret, entre le mont Dore et Issoire. On voit au Tartaret une coulée de basalte qui

recouvre les couches à *Elephas premigenius* et dans laquelle il y a une excavation de l'âge des rennes. Par conséquent, la dernière éruption a eu lieu entre l'âge des mammouths et l'âge des rennes. On s'accorde assez bien à estimer cette période à environ dix mille ans. De la période du renne à maintenant, il a dû se passer au moins cinq mille ou dix mille ans. La dernière éruption remonterait ainsi aux environs de quinze mille ans. Il n'y aurait donc pas autrement lieu de redouter quelque nouvelle éruption. Toutefois, M. Michel Lévy a fait remarquer que l'augmentation de la chaleur, dans la région de Riom, est de 1 degré par 14 mètres de profondeur, tandis que la moyenne est de 1 degré pour 33 mètres. Le feu n'est donc pas loin dans cette région. Les sources chaudes sont nombreuses et l'acide carbonique sort à Chamaillère, près de Royat, etc. Tout cela fait pressentir que les volcans ne sont pas complètement éteints. Toutefois, les probabilités sont en faveur du repos définitif des anciens volcans de l'Auvergne.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Une nouvelle grotte à gravures.

L'*Avenir de la Dordogne* annonce que M. Bourrinet, instituteur à Teyjat, arrondissement de Nontron (Dordogne), vient de mettre à jour, dans la grotte de la Mairie, un grand nombre de nouvelles gravures encore ignorées. On y distingue des chevaux, des rennes, des cerfs, etc., d'une finesse de trait remarquable. Quelques-unes d'entre elles sont de véritables miniatures, car on y voit des cervidés ne mesurant pas plus de 0 m. 11 de longueur, parmi lesquels un cerf couché, un autre flairant l'air, d'un fini admirable.

Les fouilles opérées par M. Bourrinet, ont donné en outre, de beaux spécimens de l'époque magdalénienne, dont un os à gravures très apparentes.

L'abri Mège, distant de la grotte de la Mairie de 150 mètres, a été découvert et fouillé en partie par M. Bourrinet qui en a déjà retiré cinq os à gravures très fines.

Cimetière mérovingien dans la Marne.

M. Collange-Boucquemont, cultivateur à Vert-la-Gravelle, arrondissement de Châlons-sur-Marne, a découvert ces temps derniers un cimetière mérovingien, en pratiquant des fouilles dans une contrée

de la commune qu'il habite. Il y a rencontré, associés à des ossements humains, des épées, des poignards, des lances, des javelots et des haches, des colliers formés de grains en or et de perles en verroterie, des bracelets en bronze et en verre, des broches en or et pierreries en forme de perroquet, des boucles de ceinturon avec pierres enchâssées, des pinces et des pièces de monnaie.

Atelier préhistorique en Écosse.

Plusieurs journaux ont annoncé la découverte, faite il y a quelques mois, à Culmore, dans le sud de l'Écosse, d'un grand nombre de silex taillés et polis, mis à jour par un fermier qui labourait son champ. Les autorités locales prévenues ont fait procéder à des fouilles en règle et ont constaté la présence en ce lieu d'une véritable manufacture d'armes et d'instruments en pierre datant des temps préhistoriques. Il y avait là des objets à demi achevés et d'autres complètement finis, parmi lesquels des pointes de flèches en forme de feuille, des marteaux et des haches.

NOUVELLES

Les faux du Musée préhistorique de Rome.

On lit dans le numéro du 9 mai 1905 du journal *La Tribuna*, de Rome :

« Nous recevons et publions sans commentaires la lettre qui suit. Rappelons seulement que — s'il y a des faux au Musée préhistorique de Rome — ce n'est ni le premier, ni l'unique cas signalé, outre celui du Louvre que rappelle notre correspondant. Il nous en revient à la mémoire un très curieux :

Il y a une trentaine d'années, le géologue Gastaldi fut trompé par des imitations d'armes préhistoriques (pierres polies) en chloromélanite, amphibolite, jadéite, etc., habilement reproduites par le père Ighina.

De l'officine de ce peu scrupuleux palethnologue, dans l'Apennin ligure, sortirent des paniers de haches et de pointes de flèches allant toujours en dégénérant comme qualité, c'est-à-dire faites en roches moins dures et plus faciles à travailler, mais bien patinées pour dissimuler leur aspect et leur couleur.

La quantité et l'uniformité des armes fournies ayant éveillé ses soupçons, Gastaldi les examina de près et découvrit la fraude du père. Il lui renvoya la marchandise reçue, rompant avec lui toute relation.

Quoi qu'il en soit des collections de notre Musée préhistorique, nous laissons à son directeur le soin de voir le compte qu'il croit devoir tenir de cette lettre :

Honorable Directeur,

Les restes de l'homme primitif, les seuls débris qui restent de ces temps reculés sont conservés à Rome dans une splendide collection installée au dernier étage du Collège Romain, avec le Musée Kirchérien. Permettez-moi d'attirer l'attention du lecteur sur un fait assez étrange se rapportant à ce Musée.

L'archéologie préhistorique a acquis avec les récentes découvertes un nouvel intérêt et une plus grande importance. Actuellement, la collection d'instruments en pierre conservée à Rome serait la plus belle de toute l'Italie, si sa valeur n'était diminuée par le fait qu'elle contient un grand nombre de grotesques falsifications.

Malheureusement c'est le directeur même du Musée qui a été trompé et a accepté les objets comme authentiques, et cela rend pour le moment difficile la possibilité de retirer de la collection toutes les imitations et les contrefaçons qui s'y trouvent. Celles-ci discréditent non seulement la collection entière, mais même la science de l'archéologie préhistorique.

Ces fâcheuses falsifications ont été vues et reconnues par des hommes éminents, mais rien n'a encore été dit publiquement à ce sujet.

M'intéressant au préhistorique et ayant offert des collections d'objets découverts par moi dans l'Inde et en Afrique à presque tous les Musées du monde, y compris ceux d'Italie, cela m'a conduit à m'occuper de la collection Kirchérienne. Beaucoup d'hommes de science éminents, mes amis, et moi-même, avons vu presque toutes les collections publiques et privées d'armes et instruments anciens en pierre, et nous connaissons bien le travail des vieux faussaires d'il y a vingt ans. Dans certains Musées d'Angleterre, leur travail et les outils dont ils se sont servis pour l'exécuter sont exposés comme objets de curiosité. Moi-même j'ai fait faire des instruments étranges à un de ces faussaires en Irlande et leurs méthodes me sont familières.

Les faux qui déparent le Musée du Collège Romain, où ils sont exposés comme objets vrais, n'appartiennent à aucune période et à aucun type spécial, ils ne représentent le travail d'aucune race antique, ils n'ont aucun but. Il n'y a des instruments semblables dans aucun autre Musée du monde (excepté peut-être celui de Reggio d'Emilie — que je n'ai pas vu — qui possèderait des pièces sortant de la même main), parce que jamais audacieux faussaire n'a rencontré un acheteur aussi crédule.

Ces absurdes caricatures viennent des Monts Lessini. Beaucoup d'entre elles n'ont jamais été ni lavées, ni nettoyées. La boue et la saleté dont elles ont été recouvertes pour leur donner un cachet

d'antiquité, n'ont jamais été enlevées. Le directeur du Musée n'a pas osé les nettoyer dans la crainte de leur enlever leur apparence antique et de les montrer dans leur brutale nudité. Elles contrastent avec les objets authentiques des types ordinaires des Monts Lessini, qui, eux, sont propres dans les vitrines du Musée.

Les faussaires — il y en avait probablement deux — ont puisé leurs idées grotesques dans la forme de la croix, de flèches et de lances, qu'ils ont copiée, et ils sont allés jusqu'à fabriquer des pièces de la dimension d'une bêche.

Ceux-ci devaient connaître les instruments curieux de l'Amérique du Sud qu'on voit actuellement au Musée de Salisbury en Angleterre, mais ils se sont servis de ce que les anciens n'employaient jamais, à savoir de la partie externe, tendre, décomposée, sans valeur, du silex. Les anciens ne se servaient au contraire que de la partie interne, bonne et solide.

Ces falsifications ont, comme les objets authentiques, une patine qui couvre toute la pierre. Mais dans les instruments anciens la patine n'est pas seulement superficielle ; elle s'est formée avec le temps, et depuis que l'instrument a été fabriqué, de sorte que si une pièce se casse, la couleur est différente à l'intérieur du silex ou de la pierre.

La patine a pu être imitée en faisant bouillir les objets, en faisant usage d'agents chimiques ou autres.

Quelques pièces ont été frottées et frappées avec du silex blanc décomposé — pour introduire la silice blanche dans les interstices et dans les fentes, comme si l'instrument avait été enterré. Toutes, ou presque toutes, ont été salies et barbouillées pour leur donner une apparence ancienne et, comme je l'ai dit, n'ont jamais été nettoyées.

Le directeur ne sait-il pas combien l'eau et le savon sont efficaces pour découvrir les fraudes?

Mais, en ce qui concerne les faux, il m'a été dit par des personnes compétentes que M. Pigorini n'a pas trouvé ces instruments lui-même, qu'il était dans le voisinage quand ils ont été découverts. S'il en avait retiré de ses propres mains, il y aurait toute raison de croire qu'elles pourraient avoir été enfouies par qui avait intérêt à le faire.

Si cette lettre doit, après tant d'années, tomber sous les yeux de quelqu'un des faussaires, qu'il se fasse connaître et avoue, comme l'a fait l'auteur de la tiare de Saïtapharnès acquise par le Louvre.

Il sera indemne de toute peine.

H. W. Seton Karr.

Le numéro de *La Tribuna* du 10 mai 1905 contient une réponse du directeur du Musée préhistorique de Rome :

« Nous recevons et nous nous empressons de publier la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Dans une lettre publiée par votre estimable journal, M. Seton Karr dit vouloir attirer l'*attention du public* sur un *grand nombre de grotesques falsifications* qui *discréditent* les collections du Musée préhistorique que j'ai l'honneur de diriger. D'après un tel préambule les lecteurs pourraient croire que la moitié du Musée est composée de falsifications, mais M. Seton Karr restreint ses accusations aux antiquités des Monts Lessini. Permettez-moi, Monsieur le Directeur, une brève réponse.

M. Seton Karr dit que *les fâcheuses falsifications ont été vues et reconnues par des hommes éminents, mais que rien n'a encore été dit publiquement à ce sujet*. Or cela n'est pas conforme à la vérité. Depuis 1885 la question de l'authenticité des objets des Monts Lessini a été plus d'une fois l'objet de débats publics, quelques-uns des savants qui s'en sont occupés regardèrent les objets comme vrais, d'autres les considérèrent comme faux. En sorte que, par le simple fait que la question est encore *sub judice*, il est de mon strict devoir, comme directeur du Musée, de continuer à tenir cette collection exposée à l'examen et à l'étude de ceux qui veulent la voir. Mais j'ai cru devoir faire plus, et en 1888 j'ai demandé au Ministère de l'instruction publique d'envoyer sur place une Commission, dont j'ai naturellement fait partie. Une fouille fut exécutée sur le Mont Loffa, dans un endroit soigneusement choisi, comme le mieux couvert d'un épais tapis de gazon, intact depuis de très longues années. On trouva, en place, des objets semblables à ceux déjà acquis par moi, et l'avis de la Commission, à laquelle j'avais exprimé le désir que soient adjointes, pour constater les faits, toutes les personnes les plus autorisées du pays, jusqu'au curé et aux carabiniers, fût favorable à l'opinion de ceux qui regardent ces objets comme authentiques. Le procès-verbal dressé et signé des commissaires et des témoins est publié dans le *Bullettino di Paletnologia*, année 1888, page 142.

M. Seton Karr dit que les formes de ces instruments sont singulières, et qu'il n'y en a de pareilles dans aucun autre Musée du monde. Cela est en général vrai, et c'est précisément pour cette raison que dès le premier jour où ces objets sont entrés au Musée, ils ont été placés sur des rayons séparés avec une étiquette qui avertit les visiteurs qu'il s'agit d'une collection singulière d'instruments fabriqués et employés non par les populations très anciennes de l'âge de la pierre, mais par des montagnards restés presque jusqu'à la fin de la République romaine dans un état d'isolement et de grossière barbarie.

Telle est la réponse que je devais, Monsieur le Directeur, aux lecteurs de votre journal. A M. Seton Karr, je dois dire que je proteste hautement contre les paroles suivantes qui peuvent sembler une insinuation : *le directeur du Musée n'a pas osé les nettoyer* (les objets en question) *dans la crainte de leur enlever leur apparence antique et de les montrer dans leur brutale nudité.*

J'aime à croire qu'il a laissé échapper de telles paroles par suite de son peu d'expérience de notre langue. Je dois encore répéter que les objets ont été et sont toujours à la disposition de tous. Nul plus que moi ne peut désirer que la lumière se fasse entière sur ce sujet, au moyen de nouveaux examens et de nouvelles enquêtes.

J'ai l'honneur, etc.

L. Pigorini.

L'Homme préhistorique aura l'occasion de revenir sur la question des faux des Monts Lessini. Qu'il me suffise pour l'instant, de déclarer que je suis entièrement de l'avis de M. Seton Karr et de rappeler que j'ai, avec G. de Mortillet, nié dès la première heure l'authenticité des silex taillés à formes bizarres provenant des environs de Breonio. Les fouilles que j'ai exécutées durant plus d'un mois dans les environs de cette localité n'ont fait que confirmer mes doutes.

A. de Mortillet.

Congrès préhistorique de France.

Rappelons que c'est du 26 septembre au 1er octobre 1905 que doit avoir lieu à Périgueux le premier Congrès préhistorique de France. Ce Congrès promet d'être très brillant. Le Comité d'organisation a déjà reçu plus de 200 adhésions. De nombreuses communications sont annoncées.

Deux questions fort intéressantes ont été mises à l'ordre du jour :

1° Age des peintures et gravures des grottes paléolithiques.

2° Inventaire et étude des stations et des ateliers néolithiques de la région.

Société d'Excursions scientifiques.

Cette Société organise pour les 14, 15 et 16 juillet une excursion en Belgique, qui comprendra notamment la visite des musées et collections de Bruxelles et de Liège, la visite de l'Exposition actuellement ouverte dans cette dernière ville et une promenade aux ateliers de Spiennes.

Congrès de Monaco.

Questions proposées au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, qui doit se tenir à Monaco en 1906 :

I. — *Le préhistorique dans la région de Monaco.*

1° Grottes des Baoussé-Roussé (stratigraphie et paléogéographie; paléontologie, anthropologie et archéologie). Le type humain de Grimaldi (négroïde) et ses survivances.

2° L'époque néolithique.

3° Les enceintes dites ligures.

II. — *Questions générales.*

1° Étude des pierres dites utilisées ou travaillées aux temps préquaternaires.

2° Classification des temps quaternaires au triple point de vue de la stratigraphie, de la paléontologie et de l'archéologie.

3° Documents nouveaux sur l'art des cavernes.

4° Étude des temps intermédiaires entre le paléolithique et le néolithique.

5° Les industries de la pierre en Asie et en Afrique.

6° Origine de la civilisation néolithique. — Les premières céramiques.

7° Les civilisations proto-historiques dans les deux bassins de la Méditerranée (Egéen, Minoen, Mycénien, etc.).

8° Géographie des civilisations de Hallstatt et de La Tène.

9° Unification des mesures anthropologiques.

Revue régionale de palethnologie.

On nous annonce pour le mois de juillet l'apparition d'une nouvelle publication périodique, ayant pour titre : *Revue préhistorique illustrée de Bourgogne, de Franche-Comté et de Lorraine.* Cette revue, qui aura comme l'indique son nom un caractère régional, comprendra les départements de l'Ain, de la Côte-d'Or, du Doubs, du Jura, de la Haute-Marne (Langres), de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de la Haute-Saône, de Saône-et-Loire, des Vosges, de l'Yonne et le territoire de Belfort. M. Raoul Bouillerot, de Dijon, en est le fondateur et le directeur.

Collection Chambareaud.

M. Chambareaud, président à la Cour de cassation, récemment décédé au Vésinet, fut un des nombreux explorateurs des riches gisements préhistoriques de la Dordogne.

D'après son testament, toutes les pierres recueillies par lui à Bourdeilles ou dans les environs doivent être offertes soit au Musée de Saint-Germain, soit à celui de Périgueux.

Société normande d'études préhistoriques.

La seconde réunion générale de l'année de cette Société a eu lieu le 25 juin, à Rugles.

Le programme de cette réunion comportait la visite de collections particulières et une excursion aux monuments mégalithiques de la région.

Les collections visitées sont celles de MM. A. Touflet, Fernand Duffay, l'abbé Deshayes et A. Desloges.

On s'est ensuite rendu au dolmen du Jarrier et au menhir de La Chevrolière, à Saint-Sulpice-sur-Risle, au dolmen de la Forge, à Ambenay, à un prétendu cromlech situé sur les côtes de Bailli, au menhir de Neauphles connu sous le nom de Pierre-à-Gargantua et au Camp du Merle.

Société d'études historiques et scientifiques de l'Oise.

Une nouvelle Société vient de se fonder à Beauvais sous le titre de *Société d'études historiques et scientifiques du département de l'Oise*. Nous souhaitons à cette Société, dont plusieurs de nos collègues en préhistoire font partie, une longue et prospère existence.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

ILLE-ET-VILAINE

RENNES. — Musée d'histoire naturelle, à l'ancien Palais universitaire, quai de l'Université, fondé en 1853 (Cons. : Bézier). Bonnes collections : coll. Robin et Toulmouche, minéralogie; coll. Marie Rouault, très importante pour la géologie des départements de l'Ouest; coll. Le March'Adour, paléontologie; coll. Duval, malacologie, très importante; riches séries entomologiques de Griffith, André, Dr Besnard, Oberthür; coll. de Monthuchon, ornithologie; ethnologie.

— Musée archéologique, même local, fondé en 1855 (Cons. : Decombes). Ethnographie orientale. Ethnographie bretonne. Préhistorique local : trouvaille de Gael, haches en bronze, épées en bronze trouvées à Rennes. Objets des stations

lacustres de la Suisse. Antiquités égyptiennes, grecques, romaines, orientales et gallo-romaines. Objets de l'époque franque (fouilles de Sablonière et d'Arcy-Sainte-Restitute, Aisne). Numismatique.

— Jardin botanique, au Jardin des Plantes, extrémité des boulevards, fondé en 1793.

— Faculté des sciences, nouveau Palais universitaire, sur l'emplacement des écuries de Viarmes, fondé en 1840. Géologie (Prof. Seunes) : coll. surtout locales; coll. de Limur, minéralogie du Morbihan ; coll. Sacher, géologie régionale ; coll. Sirodot, belles séries paléontologiques et préhistoriques, provenant du Mont-Dol). Botanique (Prof. Crié) : herbiers; belle collection de plantes fossiles. Zoologie (Prof. Guitel) : collection générale d'étude, renfermant une belle suite de squelettes; collections d'entomologie pure et appliquée.

Saint-Malo. — Musée de la ville, à l'Hôtel de Ville, fondé en 1863 (Cons. : Macé). Géologie et botanique. Zoologie; bonnes collections de mollusques, crustacés et poissons (M. Cheftel). Oiseaux : importante collection de Cuiset, oiseaux d'Europe. Ethnographie. Archéologie. Numismatique.

Vitré. — Musée, au Château, fondé en 1878 (Cons. : A. de la Borderie). Histoire naturelle et archéologie, surtout locales.

Fougères. — Musée, au Château (Cons. : H. Roussin).

Additions.

BOUCHES-DU-RHONE [1]

Aix. — Musée d'histoire naturelle (Cons. : V. Achard). Ce musée vient d'être installé dans un bâtiment neuf, construit sur l'emplacement de l'ancienne Charité. Géologie. Botanique. Zoologie (mollusques et oiseaux intéressants). Préhistorique.

1. Voir l'*Homme Préhistorique*. — 1re année, n° 12, p. 377.

LES

CARTES POSTALES ILLUSTRÉES

Monuments mégalithiques de France.[1]

(Suite)

Neurdein, 52, Av. de Breteuil), à Paris. Collections N D :
17 — Ermenonville. Le Parc. Dolmen.
30 — Saint-Étienne-de-Vauvray. Menhir.
44 — Environs de Saumur. Bagneux. Le Grand Dolmen.
45 — Bagneux (Maine-et-Loire). Le Grand Dolmen.
50 — Saint-Germain (Charente). Dolmen servant de Chapelle. Côté Ouest.
51 — Saint-Germain — — Côté Est.
55 — Brantôme (Dordogne). Dolmen.
98 — — Le Dolmen.
132 — Menhir de la Hoberie, à Ussy (Calvados).
133 — Environs de Falaise. Menhir de la Hoberie, à Ussy.
159 — Carolles. Menhir dit La Pierre-au-Diable.

Philip, à Meudon (Seine-et-Oise) :
— Meudon. Le Dolmen. Parc de l'Observatoire.

Pittier, à Annecy (Haute-Savoie) :
448 — Reignier. La Pierre-aux-Fées.
567 — Saint-Cergues. La Cave-aux-Fées.

Eugène Poupin, à Mortagne (Vendée) :
46 — Groupe de Pierres Druidiques de la Roche-Sèvre, près Mortagne (Vendée). L'un des blocs a été renversé par une force surhumaine sur une déclivité telle qu'on se demande quels moyens employaient les hommes à ces époques préhistoriques.
104 — Vendée. Commequiers. Les Pierres-Folles. Légende : Dans le temps jadis, Satan aurait élu domicile en cet endroit. Les habitants de Commequiers, lassés de ses méfaits, s'adressèrent à la Sainte-Vierge pour la prier de

1. *La plupart des cartes postales : Monuments Mégalithiques de France, sont en vente à l'Administration de « l'Homme Préhistorique », 15, rue des Saints-Pères. Paris.*

chasser maître Satan. Celle-ci vint elle-même et souffla sur le Diable qui s'enfonça dans lé sol subitement entr'-ouvert. Les pierres furent renversées et dansèrent une sarabande, d'où le nom de Pierres-Folles, deux seulement demeurèrent dans leur position primitive. L'on montre encore, sur l'une de ces deux pierres, l'empreinte du pas de la Vierge et sur l'autre la trace de la main du Diable. (Extrait des *Mille et une nuits vendéennes*. H. Bourgeois).

154 — Challans (Vendée). Menhir de la Pierre-Levée, près du Château de la Verrie.

209 — Cholet (Maine-et-Loire). Le Menhir du Jardin public.

350 — Vendée. Olonne. Menhir de la Pierre-Levée.

605 — Vendée. Bazoges-en-Paillers. Menhir de la Templerie. Hauteur 3 m 60. Largeur 2 m 30. Épaisseur 1 m 30.

781 — Vendée. Vairé. La « Meinge du Diable ». Parmi les pierres Garatelles de Vairé, se dresse un Menhir appelé « Meinge du Diable ». La légende dit que le Diable ayant défié le bon Dieu à qui placerait un palet plus près de la Meinge, le bon Dieu releva le défi et lança son palet qui retomba tout près de la Meinge, le Diable à son tour jeta le sien qui resta à mi-chemin. Maître Satan, furieux, fit entendre un juron formidable et s'enfonça dans le sol qui s'ouvrit subitement.

791 — Vendée. Saint-Martin-de-Brem. Pierres druidiques.

Vendée. Menhir de la Roche-Sèvre, près Mortagne.

Queré Guillard, à Conneré (Sarthe) :

— Conneré. Le Dolmen.

Rault, à Illiers (Eure-et-Loir) :

12 — Environs d'Illiers. Pierres druidiques de Quincampoix.

Jules Robuchon, à Poitiers (Vienne) :

87 *bis.* — Bournand (Vienne). Dolmen de la Pierre-Folle.

506 *bis.* — Poitiers (Vienne). Le Dolmen de la Pierre-Levée.

556 — Saint-Saviol (Vienne). Le Dolmen de Pierre-Pèse.

557 — Parthenay (Deux-Sèvres). Château du Theil. Le Menhir chrétien (Menhir surmonté d'une croix).

634 — Neuville-de-Poitou (Vienne). Dolmen de la Pierre-Levée.

285 — Le Bernard d'Avrillé (Vendée). Le Dolmen. (sur la même

285 — — — Le Menhir. carte).

369 — L'Ile d'Yeu (Vendée). Dolmen de la Planche-à-Puare.

Th. Ropiteau, à Nevers (Nièvre) :

— En Morvan. Dolmen.

E. Roussel, à Argentan (Orne) :

— Silly-en-Gouffern. Menhir. (Cliché D., amateur).

— Environs d'Agentan. Silly-en-Gouffern. Le Menhir. (Cliché D.)

— Fresnaye-le-Buffard. Le Dolmen dit la Pierre-aux-Bigues.

Royer et Cie, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). « La Picardie illustrée » :

— Le Menhir de Doingt (Somme) dit « Pierre-de-Gargantua » (Mon. hist.).

Société d'Excursions scientifiques, Paris. Clichés Fouju :
— Charonville (E.-et-L.). Les Pierres de Quincampoix. Dolmen.
— Illiers (E.-et-L.). La Pierre-Levée. Menhir.
— Maintenon (E.-et-L.). Le But-de-Gargantua. Menhir.
— Mévoisins (E.-et-L.). Dolmen dit « La Pierre-Frite ».
— Montboissier (E.-et-L.). Menhir de l'Ormorice.
— — Menhir du Parc.
— — Menhir du Bois de l'Isle.
— Neuvy-en-Dunois (E.-et-L.). Dolmen dit « La Couvre-Clair ».
— Nottonville (E.-et-L.). Le Palet-de-Gargantua. Dolmen.
— Saint-Denis-les-Ponts (E.-et-L.). Palet-de-Gargantua. Dolmen.
— — Quillette-de-Gargantua. Menhir.
— Saint-Piat (E.-et-L.). Le Berceau. Dolmen.
— — La Grenouille. Dolmen.
— Viabon (E.-et-L.). Dolmen de la Garenne de Grandvilliers.
— — 2e Dolmen de la Garenne de Grandvilliers.
— — Dolmen et tumulus de la Garenne de Grandvilliers.
— Ymeray (E.-et-L.). La Mère-aux-Cailles. Menhir.
— Trie-Château (Oise). Dolmen avec entrée circulaire.

Édition « Trianon », P. M. phot. (Adolph Philipp, 36, r. de la Folie-Méricourt, Paris) :
695 — Forêt de Carnelle. Pierre-Turquoise.
1135 — Forêt de Meudon. Bois de Chaville. Les Menhirs.
1381 — Terrasse du Château de Meudon. Le Dolmen.
1665 — Forêt de Meudon. Bois de Clamart. Le Menhir.

Collection V. D. C. « L'Auvergne pittoresque » :
412 — Dolmen de Saint-Nectaire.

Collection René Vincenti. Phot. A. B. et Cie (A. Bergeret et Cie), à Nancy :
— Bourg-Saint-Andéol. Dolmen de Champ-Vermeil.

P. Vion, graveur, à Paris. « Souvenir de Beauce ». Clichés Fouju :
— La Mère-aux-Cailles, à Ymeray.
— La Pierre-au-Grée. Dolmen, à Villeau.
— Polissoir de l'Abbaye, près Bonneval.
— La Planche-à-Beaumont. Dolmen à Trizay-les-Bonneval.
— La Couvre-Clair de Neuvy-en-Dunois. Cliché L. Giraux.

Woelkler, à Saumur (Maine-et-Loire) :
24 — Bagneux (Maine-et-Loire). Grand Dolmen.

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

3e année — N° 8 — Aout 1905.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

CACHETTE DE L'ÉPOQUE DU BRONZE

DÉCOUVERTE A VERS (GARD)

Par **Galien MINGAUD**

Une trouvaille très intéressante pour le préhistorique du département du Gard vient d'être faite dans la commune de Vers, près le Pont-du-Gard.

Un cultivateur, en défonçant son champ pour planter de la vigne, a ramené au jour onze fortes épingles en bronze. Elles étaient enfouies à environ 40 centimètres de profondeur, comme intentionnellement placées, toutes ensemble, sur un lit de pierres. Il y a lieu de supposer que l'on a affaire à une cachette de marchand.

Ces épingles sont remarquables par leur grandeur, leur forme et les dessins variés qui les ornent. Elles sont parfaitement conservées.

Je me suis rendu à Vers pour voir si d'autres fouilles n'amèneraient pas quelque autre objet préhistorique. L'état des lieux (plaine), tout en culture, céréales et vignes, rend toute recherche difficile.

Cette découverte est fort importante pour notre région, car, à ma connaissance, aucune trouvaille de fortes épingles du bel âge du bronze n'avait été faite dans Gard

Ces onze épingles sont déposées au Muséum de Nîmes, pour qui je les ai acquises.

En voici la description (voir la figure 98) :

1. 2. 3. 4. — Épingles à tête plate, le haut de la tige est orné de lignes circulaires, les unes larges, les autres fines.

Nº 1.	Longueur,	28 cent.	—	Poids,	29 gram.
2.	—	21 1/2	—	—	20 —
3.	—	29	—	—	36 —
4.	—	31	—	—	43 —

5. — Épingle à tête plate et à bords ronds ; le haut de la tige est orné de 29 lignes circulaires très apparentes.

Longueur, 28 cent. — Poids, 62 gram.

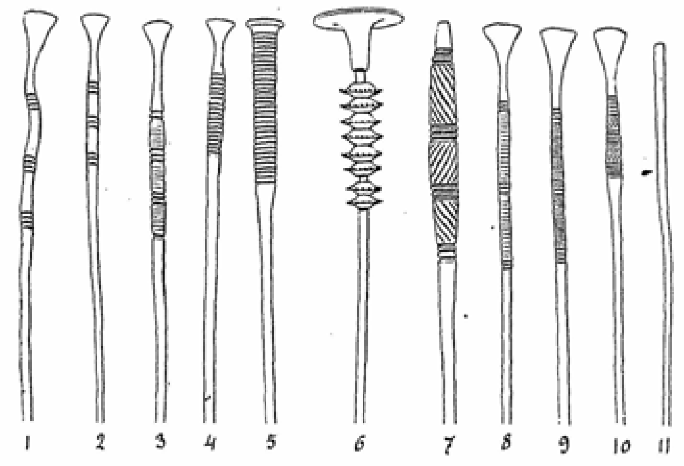


Fig. 98. — Têtes des épingles en bronze de la cachette de Vers (Gard). 1/3 gr. nat.

6. — Epingle à tête plate et large, en forme de bouton, rivée à l'extrémité supérieure ; le haut de la tige porte 8 disques dentés *mobiles*, sur une longueur de 5 centimètres.

Longueur, 46 cent. — Poids, 93 gram.

7. — Épingle à tête en forme de fuseau ; le haut de la tige est orné de filets en spirales séparés par des filets circulaires.

Longueur, 36 cent. — Poids, 102 gram.

8. 9. — Epingles à tête légèrement bombée ; le haut de la tige est orné de lignes, les unes circulaires, en petit nombre, et les autres plus fines, plus rapprochées formant, une spirale unique de pas très petits.

Nº 8.	Longueur,	31 cent.	—	Poids,	37 gram.
9.	—	30	—	—	51 —

10. — Épingle à tête plate; le haut de la tige est orné de lignes circulaires et de chevrons.

Longueur, 20 cent. — Poids, 29 gram.

11. — Fragment d'une épingle; haut de la tige carré.

Longueur, 20 cent. — Poids, 11 gram.

Je dois à l'obligeance de mon excellent ami M. Jules Gal, professeur au Lycée de Nîmes, l'analyse du bronze de l'une des épingles. Je l'en remercie bien cordialement.

Analyse du métal d'une épingle de la cachette de Vers :

Cuivre	89, 20
Étain	9, 70
Autres métaux (pas de plomb)	1, 10
	100. 00

C'est donc du bronze à 10 0/0 d'étain.

UNE NOUVELLE STATION
DE L'AGE DE LA PIERRE
EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Par le Dr LÉNEZ

Médecin-Major de 2e classe

Un certain nombre de stations préhistoriques ont été signalées au cours des trente dernières années dans diverses parties de la forêt de Fontainebleau. Sans parler de celle du bois du Monceau, entre Avon et la Seine, à l'Est du grand viaduc de Changis, et de celle du Mont-Chauvet qui domine la vallée de la Solle, sur lesquelles nous n'avons que de très vagues indications, nous citerons, au Sud-Est de Fontainebleau, en se rapprochant de la vallée du Loing, dans le massif du *Long Rocher*, plusieurs stations qui ont été étudiées avec soin par le Dr Durand, de Bourron, E. Doigneau, de Nemours, A. Vallot, Thomas Marancourt, de Fontainebleau, etc., entre les années 1872 et 1893.

Ce sont, en allant de l'Est à l'Ouest du massif rocheux :

1° La station du *Marion des Roches*, explorée par Vallot, E. Doigneau, Hariveau ; station de la fin du néolithique et du commencement de l'époque du bronze. Elle a livré en effet quelques silex taillés, mais surtout des poteries, deux lames de poignard en bronze, un bracelet, un ciseau, une pointe de javelot et divers fragments également en bronze (E. Doigneau, *Nemours, Temps préhist.*, page 171).

2° La caverne du *Croc-Marin*, vers le centre du Long-Rocher, fouillée par E. Doigneau vers 1873 et surtout par Thomas Marancourt en 1893. Cette station présente une superposition de plusieurs époques qui vont de la fin du solutréen à l'époque du bronze avec prédominance de mobi-

liers magdalénien et néolithique (E. Doigneau, *loc. cit.*, page 158. Thomas Marancourt, *Mes fouilles au Croc-Marin*, 1894).

3° Un gisement situé à 700 ou 800 mètres du Croc Marin, vers la pointe du Long-Rocher qui domine la *Plaine Verte*, découvert par E. Doigneau.

Il contenait environ 400 à 500 silex de belles dimensions, lames minces, étroites, allongées, du type magdalénien, retaillées ou non sur les bords, des nuclei, un grattoir discoïde, mais pas de percuteurs.

Ces pièces étaient rassemblées sur un espace de 3 ou 4 mètres superficiels et enfouies dans un sable noirâtre avec de nombreux fragments de roche qui paraissaient avoir été rougis par le feu (E. Doigneau, *loc. cit.*, page 164).

A 1800 mètres environ au Sud du Long-Rocher, à la lisière de la forêt, au lieu dit la *Pointe-des-Brosses*, territoire de Montigny, rive gauche du Loing, Thomas Marancourt a exploré, vers 1891, un foyer découvert par hasard par des carriers entre des blocs de grès et qui a été déclaré nettement magdalénien par G. de Mortillet. Il est d'ailleurs cité dans *Le Préhistorique* (3e édition, page 638).

Au Sud-Ouest de Fontainebleau nous trouvons la grotte moustérienne du Rocher de Recloses.

Enfin à 2 kilomètres plus bas, vers le Sud, entre les villages de Recloses, Bourron et Villiers-sous-Grèz se rencontre la curieuse station de grès taillé du *Rocher de la Vignette*, découverte par le Dr Durand, de Bourron, explorée et décrite pour la première fois en 1873 par E. Doigneau, de Nemours, puis de 1895 à 1896, par MM. E. Collin, A. de Mortillet, Fouju, Reynier, d'Ault du Mesnil et Capitan (voir Communication à la Société d'anthropologie de MM. E. Collin, Fouju et Reynier, séance du 15 avril 1897, et *Revue mensuelle de l'École d'anthropologie*, fasc. du 15 juillet 1897, M. Capitan, *La Station de la Vignette*, page 208).

On remarquera que toutes les stations énumérées ci-dessus sont situées sur les confins Est, Sud-Est et Sud de la forêt de Fontainebleau, c'est-à-dire dans la grande boucle formée par la Seine et son affluent de gauche, le Loing.

Cette répartition est en effet commandée par le voisinage des cours d'eau et des gisements de silex.

On n'en avait jusqu'ici signalé aucune dans les parties Ouest et Nord-Ouest de la forêt qui sont éloignées de toute rivière.

Ce n'est donc pas sans quelque surprise que, dans le courant de juin 1903, nous constations, ma fille et moi, dans le canton des *Monts de Fays*, au lieu dit *Point de vue du Camp de Chailly*, la présence de quelques-uns de ces petits éclats prismatiques de silex blanchis par le temps qui ont si souvent servi de guides à E. Doigneau dans ses explorations archéologiques.

La forêt de Fontainebleau ne contenant nulle part de silex à l'état de gisement naturel, tous ceux qu'on y trouve ont donc été apportés, et quand ils présentent les caractères de la taille intentionnelle, ils deviennent un indice certain de l'occupation permanente ou temporaire du lieu où ils gisent.

C'était le cas de nos éclats du Camp de Chailly, nous étions donc sur un gisement ou au voisinage d'un gisement préhistorique. Restait à le découvrir et à le déterminer.

Le *Point de vue du Camp de Chailly* forme l'extrémité Ouest d'un plateau elliptique qui porte le nom de *Monts de Fays*, situé vers la lisière occidentale de la forêt de Fontainebleau, entre les *Gorges d'Apremont* au Sud et le *Rocher Canon* au Nord.

La route nationale de Paris à Lyon passe au pied du versant méridional de ce plateau, au fond de la dépression qui le sépare des gorges d'Apremont, et que l'on nomme le *Cuvier de Châtillon*.

De cette route, au carrefour de l'Épine, se détache vers le Nord un petit sentier qui s'élève sur le flanc du coteau en serpentant entre d'énormes blocs de grès et qui, après avoir longé d'anciennes carrières, vient déboucher sur une plate-forme presque circulaire, de 45 à 50 mètres de diamètre, reliée au plateau principal par un isthme étroit bordé de rochers à pic.

Cette terrasse s'avance comme un cap au-dessus de la forêt qu'elle domine de 50 mètres environ et constitue une position stratégique et un poste d'observation de premier ordre.

Limitée sur trois de ses côtés par un abrupt, elle n'est abordable que par l'isthme resserré, facile à défendre, qui la relie au plateau.

La vue s'étend au loin, par delà les limites actuelles de la forêt et les nombreux villages qui s'étalent dans la plaine, vers Melun au Nord, Corbeil au N.-O., La Ferté-Alais à l'Ouest.

Le plus proche de ces villages est Chailly-en-Bière qui gît à 2,500 mètres environ à vol d'oiseau de notre promontoire, d'où le nom de Point de vue du camp de Chailly donné à celui-ci. Quant à ce qualificatif de *Camp*, il ne nous paraît justifié par aucun fait historique, mais par la topographie même du lieu dont la Nature a fait un véritable camp fortifié.

Ces avantages n'avaient pas échappé aux farouches chasseurs de l'âge de la pierre qui ont laissé les vestiges de leur séjour sur cette haute terrasse, justifiant ainsi ce nom de *Camp* que devaient lui donner, bien des siècles plus tard, leurs arrières-petits-neveux qui ne soupçonnaient guère cependant la réalité du fait.

La plate-forme, avons-nous dit plus haut, mesure actuellement de 45 à 50 mètres de diamètre. Elle était sensiblement plus étendue autrefois avant que Messieurs les carriers, qui ont déjà détruit tant de sites pittoresques dans la forêt de Fontainebleau, viennent convertir en pavés une partie de sa bordure de rochers.

Nous estimons qu'elle devait avoir primitivement le double de surface, soit 90 mètres environ de diamètre.

L'isthme qui la relie au plateau devait présenter également une largeur d'un tiers à peu près supérieure à sa largeur actuelle, soit 35 à 40 mètres.

Elle est actuellement en partie déboisée et couverte de bruyère et d'une herbe courte et maigre qui laisse par places le sol à nu. C'est dans ces intervalles que l'on trouve ces fragments révélateurs de silex qui avaient attiré notre attention. Ils apparaissent, rares, à quelques dizaines de mètres seulement avant d'arriver à la partie rétrécie qui précède la plate-forme, deviennent plus nombreux sur celle-ci, se retrouvent sur les pentes où les ont entraînés les eaux et, sans doute, les travaux des carriers, mais à très petite distance des bords. Au delà on n'en trouve plus.

Le gisement paraît donc nettement limité à la plate-forme elle-même et à l'isthme qui y donne accès. Il occupe géologiquement la première et la seconde couche de terrain en partant de la surface.

Voici en effet la constitution géologique du Camp de Chailly (voir la figure 99) :

a) une première couche, d'épaisseur variable, composée de terre de bruyère.

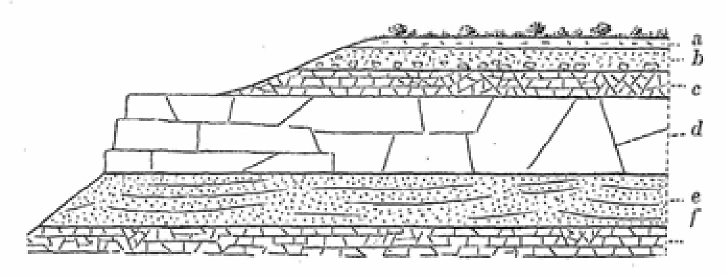


Fig. 99. — Coupe géologique du Point de vue du Camp de Chailly (Seine-et-Marne)

Légende

a. Terre de Bruyère. } Terrain quaternaire.
b. Diluvium rouge.
c. Calcaire supérieur. } Terrain tertiaire.
d. Grès de Fontainebleau.
e. Sables de Fontainebleau.
f. Calcaire inférieur.

b) une deuxième couche constituée par le limon rouge ou *diluvium rouge*, qui recouvre une grande partie du bassin de la Seine, mélangé ici à des fragments du calcaire supérieur dont les bancs disloqués forment la troisième couche (*c*).

On arrive enfin sur la quatrième couche, constituée par les grès de Fontainebleau (*d*), au-dessous de laquelle se trouvent les sables de la même formation (*e*).

Plus bas encore nous trouverions le calcaire inférieur (*f*). Mais les couches supérieures nous intéressent seules.

C'est dans la première, avons-nous dit, mais surtout dans la seconde, dans le diluvium rouge, à 35 ou 40 centimètres de profondeur, que se trouvent les éclats de silex et les pièces ouvrées de-ci, de-là, dans toutes les positions, verticale, horizontale, oblique, etc.

Ces éclats sont clairsemés, non réunis en foyer, et les pièces ouvrées et entières sont tout à fait rares.

Nous avons pu recueillir environ 250 silex, dans les parties explorées par nous.

Tous présentent les caractères de la taille intentionnelle. Sauf quelques rares exceptions, ils sont fortement patinés en blanc, avec des teintes fuligineuses dues soit aux matières colorantes de la terre de bruyère, soit aux oxydes de fer du sable argileux rouge dans lequel ils ont séjourné.

Un grand nombre ont été craquelés et déformés par le feu et sont mêlés à des fragments de grès rougis au feu.

Ils ont été taillés dans des galets de faible volume, ainsi qu'on en peut juger par les nuclei relativement nombreux que l'on rencontre et qui sont souvent encore en partie recouverts de gangue.

Ces galets devaient être apportés de fort loin, car la Seine passe à une distance minima de 5 kilom. à vol d'oiseau au N.-E. de la station, le Loing à 16 kilom. au S.-E., la petite rivière l'École à 8 kilom. au N.-O.

Dans l'intervalle circonscrit par ces trois cours d'eau ne se rencontre aucun silex.

Aussi les hommes du Camp de Chailly étaient-ils ménagers de la matière première qu'ils ne se procuraient qu'au prix de grandes fatigues.

Les nuclei sont réduits à leur plus simple expression ; on en a tiré tout ce qu'on a pu, et les pièces elles-mêmes sont remarquables par leur petitesse.

Le plus gros nucleus que nous ayons rencontré mesure 6 centimètres de long sur 5 centimètres de large et 2 centimètres 1/2 d'épaisseur.

Leur volume le plus ordinaire est celui d'une grosse noix.

On ne trouve pas de percuteurs.

En fait d'industrie, c'est le type des lames minces et étroites qui domine. Leur longueur varie entre 4 et 6 centimètres, leur largeur maxima est de 18 à 20 millimètres. Elles ne présentent habituellement aucune retouche ; l'une d'elles cependant est habilement retouchée sur les deux bords.

A côté de ces lames relativement grandes on en rencontre d'autres de petites dimensions, de 2 centim. 1/2 à 3 centimètres de longueur sur 6 à 8 millimètres de large, fine-

ment retouchées sur un de leurs bords, à base arrondie, se terminant en pointe à l'autre extrémité. Ce sont les « petites lames à bord abattu » de M. A. de Mortillet (*Musée préhistorique*, Pl. XXI, fig. 166-167-168).

Nous avons recueilli un exemplaire du genre burin latéral dit *Bec de perroquet*, un perçoir oblique et un burin longitudinal bien caractérisé mesurant 4 centimètres de long.

Le genre grattoir allongé et le grattoir ovalaire ne sont représentés chacun que par un exemplaire assez fruste.

En revanche nous avons recueilli un petit silex identique au n° 164 de la Pl. XXI du *Musée préhistorique* qui provient de la grotte d'Aurensan inférieure, et un petit croissant tout à fait remarquable par la régularité de sa forme et la finesse des retouches de son bord convexe. Il mesure 19 millimètres d'une corne à l'autre.

Telles sont les principales pièces d'industrie que nous avons recueillies au Camp de Chailly.

Sont-elles suffisantes pour caractériser notre station ?

Il nous semble que oui et nous croyons pouvoir la classer à la fin de l'époque magdalénienne pour les raisons suivantes :

1° Mode de gisement. Diluvium rouge. — On sait que c'est surtout pendant le Magdalénien que s'est formé ce limon rouge (A. de Mortillet, *Le Préhistorique*, page 530). Or nos silex sont pour la plupart enfouis dans ce terrain qui paraît être postérieur à eux, car leur patine indique qu'ils avaient longtemps séjourné à l'air avant d'être recouverts par le dépôt limoneux, et ce terrain ne paraît pas avoir subi de remaniement.

Ce gisement est, d'autre part, tout à fait analogue à celui qu'on observe au Beauregard, près Nemours, station magdalénienne bien caractérisée, appartenant au même système géologique.

2° Physionomie de l'industrie. — L'industrie du Camp de Chailly, quoique pauvre et un peu fruste, a tout à fait le faciès de l'industrie magdalénienne, non pas peut-être de celle de la belle époque, mais de celle du déclin.

Le petit silex en croissant que nous avons mentionné semble en effet annoncer déjà l'époque Tardenoisienne, ou au moins cette période de transition que quelques auteurs ont dénommée *mésolithique* (M. P. Raymond, *Bull. de la Soc. préhist. de France*, séance du 2 mars 1904, page 102).

3° Absence complète d'autres formes et notamment de ormes néolithiques. — Notre gisement paraît en effet pur de tout mélange. Il y a homogénéité complète entre toutes les pièces.

Ceci dit, qu'était ou pouvait être cette station du Camp de Chailly ?

Position stratégique de premier ordre, c'est vrai, mais éloignée de tout cours d'eau, dépourvue de silex c'est-à-dire des deux conditions primordiales pour un établissement de quelque durée et de quelque importance à l'âge de la pierre.

Aussi pensons-nous, et la pauvreté même du gisement nous y autorise, qu'elle n'a été qu'un campement occupé peut-être à diverses reprises, mais pendant peu de temps par un petit groupe d'individus, chasseurs ou fugitifs, obligés de séjourner là par suite de circonstances particulières de climat, de chasse ou de guerre, mal approvisionnés en silex et en eau, et qui devaient quitter dès qu'ils le pouvaient ce lieu qui ne devait guère servir que de poste d'observation ou de refuge temporaire.

LE PRÉHISTORIQUE DANS LE GERS

Par **Ludovic MAZÉRET**.

Les ateliers préhistoriques étaient peu nombreux dans le Gers en raison de la rareté de la matière première, le silex. Celui-ci ne se montre que rarement à l'état de filon, mais on le trouve fréquemment en rognons plus ou moins gros, disséminés dans les champs, mêlés aux pierres calcaires et aux cailloux roulés.

Les localités que nous avons particulièrement étudiées sont au nombre de cinq, dont quatre relativement à petites distances les unes des autres et situées dans l'arrondissement de Condom, sur le territoire des communes de Montréal-du-Gers et de Courrensan. Ce sont : Le Grué, le plateau de Pellehaut, le Castéra et Gabinets, aux environs de l'étang de Courrensan. Enfin la cinquième est Le Bégour, dans la commune de Viella, arrondissement de Mirande.

De nombreux silex résinites se rencontrent soit au Grué, soit sur le plateau de Pellehaut ou à Correnssan. Au Grué et surtout à Gabinets, nous avons remarqué de vrais bancs de nodules de silex résinite (Ménilite) d'une assez grande épaisseur. Ces nodules, à peu près sphériques, varient beaucoup de volume ; il y en a depuis la grosseur d'un œuf de pigeon jusqu'à la grosseur d'un melon. Ils ont l'écorce concrétionnée et caverneuleuse, tandis que le noyau consiste en une matière opalescente.

Au Grué, nous avons trouvé en assez grande abondance, à l'état d'éclats, un résinite à vacuoles lancéolées, figurant des feuilles de genévrier, remplies d'une matière cristallisée et brillante [1].

1. M. G. Courty, qui a bien voulu examiner un échantillon de ce

Cette variété nous étant inconnue, nous lui avons donné le nom de *Gruérine*, de l'endroit où nous l'avons découverte. Le Grué est du reste le seul endroit où nous l'ayons observée. Nous croyons que l'origine de ces silex résinites se rattache à l'existence d'un régime tout particulier de sources geysériennes, vers la fin du miocène et le commencement du pliocène.

L'atelier du Grué est situé au-dessous de la vieille salle du Grué, dans un vallon profond, ayant une source d'eau vive assez abondante pour donner naissance à un petit ruisseau dit du Grué. Non loin de là, il y avait autrefois un lac, desséché de nos jours. Ce lieu est donc bien disposé pour avoir servi d'habitation à une tribu de primitifs, car l'eau et les silex en rognons y abondent.

Cet atelier a dû être très florissant, à en juger par la grande quantité d'éclats de silex que l'on y trouve : on dirait une ancienne carrière. Il y en a tellement que le laboureur éprouve de grandes difficultés pour travailler ce champ. Des épierrements ont été opérés plusieurs fois ; mais on a beau en enlever, la charrue en soulève par monceaux à chaque labour. Comme la terre est fréquemment remuée, il est difficile de se rendre compte des dépôts appartenant aux diverses époques.

D'après les outils que nous y avons recueillis, le Grué a dû être habité dès l'époque chelléenne. Il y a beaucoup de silex présentant tous les caractères de taille intentionnelle. Mais peu de pièces sont achevées, comme d'ailleurs dans la plupart des ateliers.

Parmi les outils chelléens, nous citerons trois pièces, les seules qui accusent un travail assez avancé :

1° Un grand coup de poing en *gruérine*, de 140 millimètres sur 80, taillé à grands éclats et rappelant beaucoup la figure 28, planche V, du *Musée préhistorique*, de MM. G. et A. de Mortillet (1903).

2° Un petit coup de poing allongé, en silex bien cacholonné, taillé à grands éclats sur la face supérieure. Sur la face d'éclatement, on remarque quelques légères retouches.

silex, l'a ainsi déterminé : Résinite avec cristaux de quartz fusiformes et inclusions calcédonieuses.

Cet instrument, qui mesure 58 millimètres sur 22, n'a pas été terminé.

3° Un petit coup de poing amygdaloïde, en silex jaune translucide, cacholonné, taillé à grands éclats et soigneusement retouché sur toute la base qui est en demi-cercle. Il est à remarquer que l'un de ses bords est à arête vive, tandis que l'autre est retaillé. Ses dimensions sont de 60 millimètres sur 58.

L'époque acheuléenne nous a fourni deux outils en silex, dont l'un, taillé à grands éclats et plus finement retouché sur les bords [1], est un des plus beaux spécimens que nous ayons trouvés dans le Gers. Il mesure 125 millimètres sur 66. L'autre est un petit coup de poing de 87 sur 61 millimètres. La face d'éclatement, devenue la face supérieure, est seule retouchée. Quant à la face inférieure, elle ne présente que quelque rares retouches.

Parmi les rebuts de fabrication, il y a de nombreux éclats que l'on pourrait classer comme outils moustériens. Mais un examen attentif nous a appris à être très circonspect, aussi n'avons-nous recueilli que ceux qui étaient bien définis.

Les pointes moustériennes, dites pointes à main, sont de forme lourde, trapue, variant beaucoup quant à la longueur. Elles sont généralement courtes. Entre 36 et 80 millimètres, on trouve à peu près toutes les tailles. Ces pointes diffèrent peu de forme ; les unes affectent la forme amygdaloïde [2], les autres ont leur base coupée à angle droit et figurent un triangle plus ou moins régulier. La face supérieure est chez toutes à peu près pareille : un côté toujours plus développé et allant en s'amincissant vers le bord, qui est tranchant, tandis que le côté opposé, rarement rectiligne, a des bords formant un angle plus ouvert et portant de fines retouches.

Les racloirs du Grué sont de simples éclats, épais en général et allongés, retouchés sur l'un des bords et au sommet qui est arrondi. Ils sont assez courts et depuis 32 jusqu'à 65 millimètres, on trouve toutes les tailles.

1. *Musée préhistorique*, 1903, fig. 68, pl. X.
2. *Musée préhistorique*, 1903, fig. 89, pl. XII.

Ces silex sont bien cacholonnés. Ils appartiennent presque tous à la même variété, de couleur claire ou jaunâtre.

Au bout du champ, sur la lisière du bois qui couronne le vallon, nous avons rencontré trois pièces dont l'une est un éclat de silex de 120 millimètres sur 80, taillé à grands éclats sur les bords et conservant son cortex sur toute la surface supérieure. Cette pièce semble être un éclat du type Levallois. Nous la signalons parce que c'est la seule que nous ayons recueillie dans le Gers.

Les deux autres pièces sont à peu près ovales, bossues, retouchées tout autour sur la face supérieure et un peu aussi sur la face inférieure ou d'éclatement. Elles présentent à leur sommet une courte pointe. Seraient-ce des instruments de transition, passant au solutréen ?

La plus grande a 70 millimètres sur 50 et la plus petite 39 sur 35.

Le solutréen ne serait représenté, outre les deux pièces dont nous venons de parler, que par deux autres instruments. C'est d'abord une pointe mince et courte, à sommet en forme d'ogive et à base coupée droit, très finement retouchée sur toute sa surface supérieure, mais à face d'éclatement indemne. Puis, un petit grattoir convexe en forme d'« écaille de pin », type qui a été signalé notamment dans les gisements solutréens des Landes.

Le Grué a dû être abandonné vers cette époque, car nous n'avons pu reconnaître, parmi les débris recueillis, un seul outil appartenant au magdalénien ou aux époques postérieures.

Pellehaut est un plateau assez peu distant de l'atelier précédent, auquel il est rattaché vers l'ouest par les bois du Vieux-Grué. Sur les trois autres côtés, le plateau se termine par des pentes raides, plongeant dans des vallons étroits et profonds. L'atelier avait son centre sur une lande, ancien camp romain. On y remarque encore les larges fossés, devenus sur trois côtés des chemins de service, les parapets en terre et les restes d'une superbe motte avec ses trois régimes de fossés.

Il y a quelques années, le propriétaire ayant voulu défricher cette lande pour la planter en vignes, dut au préalable administrer un profond labour pour bien arracher les

arbustes sauvages et permettre aux jeunes plants d'enfoncer sans trop de peine leurs frêles radicelles. C'est grâce à ce travail que nous avons pu faire quelques récoltes d'une certaine valeur au point de vue préhistorique.

Comme nous avions déjà remarqué autour de cette friche des amas considérables d'éclats de silex, ainsi que quelques outils bien caractérisés, nous eûmes l'idée de suivre le travail de la charrue. C'est le résultat de ces recherches que nous publions aujourd'hui. Ici, les rebuts de fabrication ne sont pas en aussi grand nombre qu'au Grué ; mais, par contre, les pièces finies, bien caractérisées, y sont plus abondantes. De plus, le plateau a été habité à toutes les époques jusqu'aux plus récentes, grâce à une cuvette naturelle qui, retenant les eaux pluviales, avait formé sur le plateau même un lac assez étendu. Au reste, des sources d'eau vive jaillissent encore au-dessous de la motte.

Les outils chelléens sont rares à Pellehaut : à part un grand nombre d'ébauches que nous avons négligées, nous n'avons gardé qu'un coup de poing en bon silex jaunâtre cacholonné, de 220 millimètres sur 80, taillé à grands éclats avec quelques retouches sur les bords. L'outil est plus soigné que ceux du Grué et surtout mieux entendu. On dirait que l'ouvrier de Pellehaut était plus intelligent, car il n'a pas négligé de grosses et profondes entailles qui en facilitent la préhension.

La moisson en acheuléen a été plus fructueuse, et nous avons pu choisir sept types parfaits :

1° Coup de poing, de 108 sur 77 millimètres, en silex translucide avec cortex très cavernuleux, retouché à grands éclats seulement vers la moitié des bords jusqu'au sommet, mais à coupants rectilignes.

2° Jolie pièce, de 100 sur 78 millimètres, en silex opaque bien cacholonné, taillée sur ses deux faces, sauf à la base qui forme talon et conserve encore une partie du cortex.

3° Bel instrument en silex jaune de cire, de 112 sur 72 millimètres, avec cortex à la base. Un des côtés est soigneusement retouché en dents de scie (Fig. 100).

4° Coup de poing de 123 sur 75 millimètres, taillé dans un rognon de silex gris jaunâtre. Le cortex forme à la base un talon permettant de bien l'empoigner.

5° Pièce torse en silex gris nuancé de noirâtre, mesurant 100 millimètres sur 50.

Enfin deux pièces très allongées, avec talon à la base. La plus grosse, qui a 116 sur 46 millimètres, est à pointe aiguë, tandis que l'autre, mesurant 120 sur 41 millimètres, a une pointe mousse.

Pour l'époque moustérienne nous avons pu réunir quelques pointes malgré le broyage de la grosse charrue. Citons en premier lieu un éclat en silex calcarifère profondément cacholonné, en forme de triangle allongé, sans aucune retouche (75 × 36 millimètres). Puis deux pointes de même matière, mais plus larges (93 × 55 et 70 × 56), dont la plus courte est retouchée sur le côté gauche. Parmi les autres, au nombre de cinq, nous retrouvons chez deux d'entre elles la forme amygdaloïde, lourde et trapue de celles du Grué.

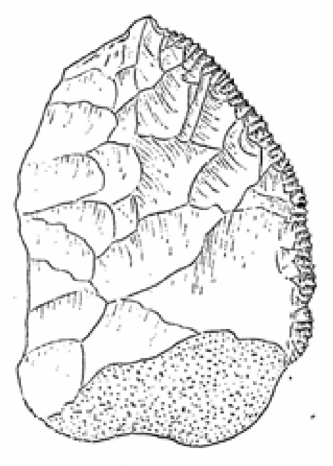


Fig. 100.
Coup de poing en silex. Pellehaut (Gers). 1/2 gr. nat.

Les lames, trop fragiles, étaient toutes brisées. Sur le grand nombre nous n'en avons recueilli qu'une entière, en silex jaune beurre frais, cacholonné. C'est un large éclat (100 × 42) avec fines retouches aux bords sur la face d'éclatement, remarquable par sa grandeur, qui est exceptionnelle pour le Gers.

Les racloirs de Pellehaut n'ont rien de particulier ; ils ressemblent à ceux des autres stations. Ce sont des éclats de formes très variées, dont la face supérieure est finement retaillée sur l'un des bords. Ils sont de petite taille ; de 45 à 66 millimètres, on trouve toutes les grandeurs. Les uns affectent la forme d'une large lame retouchée sur un des tranchants ; les autres sont de simples éclats avec un des côtés retaillé en quart de cercle et les autres rectilignes.

En fait de grattoirs concaves, nous n'en avons trouvé que deux, à coche peu prononcée. Ils sont de petite taille

et en silex jaune de cire, tandis que les autres pièces sont en variétés claires.

Comme instruments de transition, nous ne pouvons signaler que quatre instruments. Trois sont allongés, formant racloir sur les côtés et grattoir aux extrémités qui sont en ogive (Fig. 101). Le quatrième, triangulaire, est finement retaillé sur toute sa surface supérieure.

L'époque solutréenne n'a fourni que deux grattoirs. Le premier est une belle pièce ovale en silex blanc, de 70 sur 46 millimètres, plate et mince, dont tout le pourtour est bien retouché sur la face supérieure et par places aussi sur la face inférieure. Il se rapproche de la figure 144, planche XIX, du *Musée préhistorique*, avec cette différence que la base est moins aiguë. Le second, appartenant à la variété dite « écaille de pin », est petit (32 × 24), mais finement retouché.

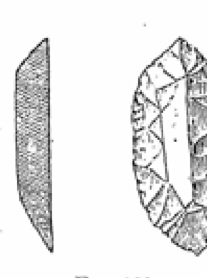


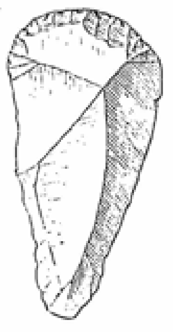
Fig. 101.
Racloir en silex. Pellehaut (Gers). Profil et face supérieure. 1/2 gr. nat.

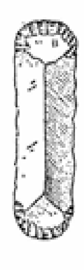
Les lames magdaléniennes, trop fragiles, étaient brisées. Néanmoins nous avons recueilli quelques pièces entières, entre autres deux grattoirs : un en silex noir (Fig. 102), de forme amygdaloïde allongée (76 × 32), l'autre en silex translucide [1], formé d'une lame finement retaillée (64 × 20). Signalons encore un double grattoir en silex cornalinifère (55 × 12), soigneusement retaillé aux deux extrémités (Fig. 103), deux perçoirs latéraux, dont l'un est retaillé en grattoir à la base (Fig. 104), ainsi que quelques burins, mais en petit nombre ; enfin une forte lame (82 × 25) avec une série de coches sur chaque côté (Fig. 105). Cet instrument devait servir à la fabrication des aiguilles et des poinçons en os.

Nous n'avons encore rien dit des nuclei. Que ce soit au Grué, à Pellehaut ou dans toute autre station du Gers, ces pièces sont toujours de petite dimension, vu la rareté du silex. Elles affectent diverses formes : les unes sont allongées et rappellent en petit les nuclei du Grand-Pressigny ;

1. *Musée préhistorique*, fig. 165, pl. XXI.

d'autres ont la forme d'une toupie et, enfin, certaines ont été tellement utilisées qu'elles n'ont plus que la grosseur d'un petit caillou ou l'épaisseur d'un gros bouton.





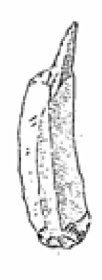




Fig. 102 Grattoir. — Fig. 103 Grattoir double — Fig. 104 Perçoir-Grattoir.

Pellehaut (Gers). 1/2 grandeur naturelle

En abordant le néolithique, nous mentionnerons particulièrement les lames transformées en scies. Nous n'en avons

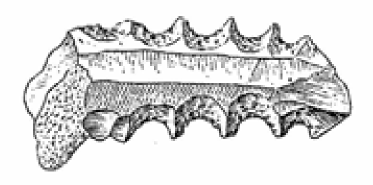


Fig. 105.
Éclat avec coches. Pellehaut (Gers). 1/2 gr. nat.

trouvé qu'à Pellehaut. Trois viennent du plateau et deux du bois qui est au-dessous. Les premières sont des lames



Fig. 106.
Scie. Pellehaut (Gers). 1/2 gr. nat.

assez longues (85 × 22 et 79 × 25) allant en se rétrécissant de la base au sommet et retaillées sur un seul bord

(Fig. 106). Celles qui proviennent du bois étaient au fond d'un trou assez profond, creusé pour arracher un vieux chêne-liège. Elles sont plus longues et surtout plus larges. L'une, en silex jaune de cire (110 × 30), est retouchée sur les deux bords. L'autre est un instrument assez compliqué : un des bords est irrégulièrement retaillé, le sommet se termine en large biseau retouché sur la face inférieure pour l'amincir en une sorte de ciseau, et sur l'un des tranchants se trouve une coche assez profonde, finement retaillée en dessous. Cette dernière pièce est peut-être un instrument ancien modifié postérieurement.

Les percuteurs, peu nombreux, sont en silex, sauf un simple tronçon de hache polie. Ces percuteurs sont tellement usés qu'ils sont complètement sphériques [1].

Les grattoirs sont taillés dans un éclat de forme oblongue à face inférieure non retouchée. La face supérieure est presque toujours recouverte en partie de cortex et retouchée sur tout son pourtour sauf la base. Ils se rapprochent de la forme discoïde ou semi-discoïde et figurent bien des castagnettes ou des écailles d'huîtres, comme l'indique M. le Dr Lènez dans sa Notice sur les silex taillés néolithiques de Samoreau [2].

Nous n'avons trouvé qu'une coche-grattoir. C'est un éclat ovale de silex jaune de cire retouché sur tout son pourtour et portant sur le côté droit, vers le sommet, une profonde coche en demi-cercle, finement retaillée.

Les perçoirs ou poinçons sont rares à Pellehaut. Ceux que nous avons gardés se classent ainsi : 1° perçoirs à longue pointe dans l'axe de la lame, avec grosse poignée ; 2° perçoirs à pointe courte et à gros manche ; 3° poinçons à pointe très courte, à manche large, vertical ; 4° poinçons à pointe courte et à manche transversal ; 5° poinçons à pointe courte, à manche en aileron formant une seconde pointe. Tous sont en général de petite taille (30 à 80 millimètres) et ils sont pour la plupart lourds et grossiers.

Les pointes de flèches sont peu abondantes. Elles sont toutes à pédoncule. Nous avons recueilli une ébauche, en

1. *Musée préhistorique*, fig. 334, pl. XXXV.
2. *L'Homme préhistorique*, 1905, n° 6, p. 165.

roche rougeâtre très dure, grossièrement retaillée sur les deux faces (Fig. 107). Une autre, dont la pointe manque, est plus finement retouchée. Enfin une troisième, très petite, est soigneusement retaillée sur toute sa face supérieure (Fig. 108).

Comme retouchoir nous n'avons recueilli qu'une seule pièce. C'est une grosse lame en silex jaune cire, retouchée sur les bords pour ne pas blesser la main et avec le sommet écrasé par l'usage.

Pellehaut et les environs du plateau nous ont fourni dix haches polies et trois ébauches. Ces dernières varient beaucoup de grandeur : 170 × 65, 105 × 41 et 87 × 62. Elles sont d'un travail très avancé, surtout la première qui est soigneusement retaillée sur toute sa surface et propre à être polie [1].

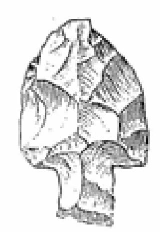
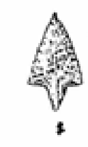



FIG. 107. FIG. 108.
Pointes de flèches en silex.
Pellehaut (Gers).
1/2 gr. nat.

Parmi les haches terminées, cinq sont en silex jaune très cacholonné. L'une d'elles a tellement servi que le tranchant a été retaillé pour la réparer. Toutes ces haches varient beaucoup quant à la longueur. L'une n'a même que 50 millimètres. Les autres haches sont en grès dur et en roche noire éruptive. Une seule mérite une mention spéciale ; c'est un gros boudin de 180 millimètres de long, poli seulement vers le tranchant qui est en demi-cercle.

Nous n'avons pas rencontré d'herminettes polies, mais deux ébauches d'outils de ce genre ayant, vues de profil, un côté du tranchant rectiligne et l'autre en biseau.

Les polissoirs à main de Pellehaut sont des cailloux roulés de grès, ronds ou allongés, plats sur l'une de leurs faces et de petites dimensions. Nous n'avons trouvé qu'un seul polissoir à demeure. C'est un bloc en grès rougeâtre, à peu près carré, de 70 centimètres environ, déterré lors du défrichement et transporté par les ouvriers sur le bord de l'allée du château de Pellehaut où il est probablement encore. Ce bloc présente sur sa face supérieure de fortes traces de

1. *Musée préhistorique*, fig. 535, pl. L.

polissage. L'usure y a creusé une sorte de cuvette de 2 centimètres de profondeur environ sur 30 de diamètre.

Les pendeloques et les amulettes sont jusqu'à présent rares dans le Gers. Pellehaut nous a donné une rondelle de 46 millimètres de diamètre en roche cristallisée, plate sur une face et un peu arrondie sur l'autre. On remarque par places, les traces d'un cercle en relief. Elle est percée au centre d'un trou parfaitement rond ayant à peu près un centimètre de diamètre. C'est peut-être un débris de stalactite.

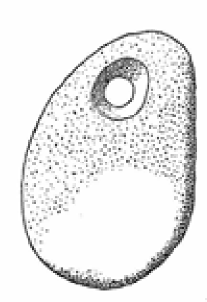


Fig. 109. Caillou percé d'un trou de suspension. Pellehaut (Gers). 1/2 gr. nat.

Un caillou noir et peu épais, simple galet naturel, porte au bout le plus étroit un trou artificiel formé par la rencontre de deux troncs de cônes inégaux (Fig. 109).

Au milieu des débris de taille, nous avons remarqué quelques calcaires troués naturellement ou par des lithophages marins.

Enfin, pour en finir avec notre récolte au plateau de Pellehaut, citons encore : 1° Une fusaïole en terre de 32 millimètres de diamètre sur 15 d'épaisseur, à pourtour bombé, recouvert de dessins faits de petits points disposés en lignes obliques. 2° Une plaquette en terre argileuse blanc-cendré, portant au milieu une cavité conique entourée d'une étoile à 8 pointes (Fig. 110). Cette dernière pièce est très vraisemblablement la valve supérieure d'un moule destiné à fondre des boutons ou autres ornements en métal. C'est ce que semblent indiquer les trous coniques placés à deux des coins opposés de la plaquette pour la maintenir exactement en place sur celle qui lui servait de contre-partie, et l'échancrure destinée à recevoir le métal en fusion que l'on observe sur un des côtés. Certaines têtes d'épingles de l'âge du bronze, de forme discoïde [1], portent des dessins qui ne sont pas sans analogie avec celui qui se voit sur notre pièce.

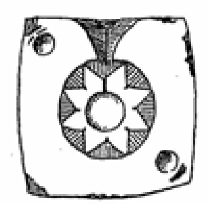


Fig. 110. Moule en terre. Pellehaut (Gers), 2/3 gr. nat.

1. *Musée préhistorique*, fig. 1202 à 1205, pl. XCIII.

SOCIÉTÉS ET ACADÉMIES

ACADÉMIE DES SCIENCES

Séance du 26 juin.

M. Albèrt Gaudry présente, au nom de MM. le docteur Capitan, l'abbé Breuil et Peyrony, une note sur les figurations du lion, de l'ours des cavernes et du rhinocéros reconnues sur les parois des grottes de la Dordogne. On a retrouvé, dans les grottes des Combarelles et de Font-de-Gaume surtout, des figures si bien faites qu'on peut assez facilement déterminer les espèces animales représentées. Outre le mammouth et divers autres animaux, on y voit aussi le *Felis Leo*, l'*Ursus spelæus* et le *Rhinoceros tichorhinus*. Les représentations de ce dernier animal, que nous avons déjà signalées dans *L'Homme préhistorique* (1904, p. 388), prouvent que le rhinocéros, que l'on croyait éteint ou émigré avant le Magdalénien, existait encore à cette époque.

M. Gaudry transmet également une note de M. Boule sur la formation des éolithes. Les préhistoriens s'occupent beaucoup depuis quelque temps des silex dits éolithiques. Les partisans de ces instruments désignent ainsi des silex de forme grossière que l'on trouve dans les terrains tertiaires et quaternaires de beaucoup de pays et sur lesquels ils croient reconnaître des retouches faites par l'homme. MM. Boule, Cartailhac et l'abbé Obermaïer ont été conduits par M. Laville, préparateur à l'École des mines, à l'usine de Guerville, près de Mantes, qui fabrique des creusets en mélangeant de la craie et de l'argile plastique. On met ces substances dans des cuves à eau auxquelles on imprime un mouvement rapide de rotation pendant 29 heures. A la sortie des agitateurs on retire les silex qui se sont trouvés mêlés à la pâte crayeuse. Ils offrent toutes les formes les plus caractérisées des éolithes : percuteurs, rabots, etc. Il est donc évident, dit M. Boule, que les éolithes, objets de tant de recherches, ne sont que des accidents causés par le transport des eaux.

D'après une notice sur ce sujet, publiée récemment par M. Laville dans la *Feuille des Jeunes Naturalistes*, il n'est pas possible de séparer les rognons sortant des cuves de l'usine de Guerville des percuteurs *reutéliens*, de Reutel même, que M. Rutot a offerts à l'École des mines.

NOUVELLES

Collection de Baye.

Nous apprenons que M. Joseph de Baye vient de faire don à l'État de l'importante collection préhistorique qu'il avait réunie au château de Baye, près Montmort (Marne). Cette collection, qui se compose d'objets d'époques diverses provenant de fouilles exécutées en Champagne, comprend notamment l'ensemble des séries néolithiques recueillies dans les grottes artificielles de la vallée du Petit-Morin.

Un Musée central à Bombay.

Le gouvernement de Bombay a récemment nommé une commission chargée d'étudier les voies et moyens nécessaires à la création, dans la capitale de l'Inde, d'un Musée Central destiné à recevoir les antiquités du pays, ainsi que ses produits naturels et des spécimens de son art et de son industrie. Il serait question aussi d'y adjoindre une vaste salle de conférences, un musée des beaux-arts et un musée géologique. Dans une lettre adressée au *Times of India*, le savant explorateur Seton Karr, qui a enrichi les principaux musées d'Europe et d'Amérique de collections d'objets préhistoriques recueillis par lui, aux Indes, en Égypte, dans l'Afrique orientale, encourage le gouvernement à créer le plus tôt possible ce Musée Central, appelé à rendre les plus grands services aux savants et aux touristes.

Les momies égyptiennes.

M. le docteur Lortet, qui depuis de longues années s'occupe de tout ce qui touche aux momies de l'ancienne Égypte, a publié sur ce sujet, dans la *Revue des Deux Mondes*, un article très documenté, dans lequel, entre autres faits intéressants, il nous apprend que pour habiller une momie humaine il faut au moins, d'après ses mesures, 70 mètres d'une toile large de 30 centimètres. Cette toile

était trempée dans une solution de natron résineux servant à momifier les corps suivant les indications du chacal Anubis, auquel est attribuée l'invention des pratiques de l'embaumement.

Mais qu'était-ce que ce natron résineux qui empêchait la disparition des cadavres des hommes et des animaux par le travail des microbes de la putréfaction ? La découverte, faite dans le tombeau de Maher-Pra, à Thèbes, de dix grandes jarres en terre, bouchées avec soin, pleines d'une matière pulvérulente jaunâtre, qu'on soupçonnait être employée à la momification, a permis à M. le professeur Hugounenq (de Lyon) de faire l'analyse exacte de cette substance, qui est ainsi composée :

Résine odorante		19
Débris organiques		3
Sable et argile		12
Natron, c'est-à-dire	Chlorure de potassium	14
	Sulfate de sodium	22
	Sesquicarbonate de sodium	17

Il a été facile, dit M. Lortet, de séparer la résine mêlée au natron. En tenant compte des modifications que le milieu et le temps ont dû apporter à son odeur, on peut cependant affirmer que cette substance n'est pas de la résine de cèdre, qui du reste n'a jamais vécu en Égypte. Elle paraît plutôt être un extrait de diverses substances aromatiques. La myrrhe devait dominer dans ce mélange, mais accompagnée d'oliban et de bdellium. Les Balsamodendron et Roswellia, arbres producteurs de ces gommes-résines, vivent en Nubie, Abyssinie et Arabie Heureuse. Ils fournissent cette myrrhe si recherchée, dès la plus haute antiquité, par les populations de l'Orient. La poudre antiseptique en question renferme des débris de tissus parenchymateux ; ces tissus contiennent de nombreux grains d'amidon, appartenant certainement à des rhizomes odorants de cyperus rond qui se rencontre encore aujourd'hui en très grande quantité en Égypte et en Libye. La poudre odorante renfermée dans les amphores de Maher-Pra, lorsqu'on la dissout dans l'eau, colore en brun les morceaux de toile qu'on y plonge. Ces tissus présentent alors la même coloration et la même odeur que les bandelettes des momies, coloration et odeur dues au savon alcalin produit par la résine mélangée au natron.

Découverte d'une grotte.

Dans son numéro du 28 juin dernier, *Le Petit Journal* a annoncé la découverte qui suit, faite aux environs de Laroque-Timbault (Lot-et-Garonne) : Fillon, propriétaire à Norpech, surpris de voir ses vaches s'enfoncer dans la terre qu'il labourait, exécuta aussitôt des

fouilles et rencontra une grotte jusqu'alors ignorée, ornée de stalactites et de stalagmites d'une blancheur éclatante. Cette grotte, dont le sol contient de nombreux ossements, mesure 480 mètres de profondeur.

Les faux du Musée de Rome.

La polémique soulevée à nouveau ces temps derniers au sujet des faux des environs de Breonio, continue.

En réponse à la lettre du Conservateur du Musée préhistorique de Rome que nous avons reproduite dans notre dernier fascicule, M. Seton Karr a adressé au journal *La Tribuna*, qui l'a publiée dans son numéro du 8 juillet, la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Veuillez me permettre de répondre à la lettre de M. Pigorini qui se trouve dans le numéro de votre journal du 9 mai.

Je suis allé à Vérone pour me renseigner sur les objets falsifiés.

Qu'il me soit permis de dire dès le principe qu'en permettant que ces objets continuent à rester dans le Musée de Rome, M. Pigorini encourage la fraude.

Le gardien des arènes de Vérone en vend sur carton, avec le prix écrit dans l'angle. Il se refusa absolument à me donner aucune espèce de renseignements, mais il me dit qu'il ne vendait pas les pièces comme vraies. En réalité, il avoua que c'étaient des falsifications, tout en refusant de dire par qui elles avaient été fabriquées.

Une fausse monnaie mise dans la circulation, bien que regardée par beaucoup de personnes comme bonne, cesserait-elle pour cela d'être fausse ?

Comme mon ami, le Dr Sturge de Nice, me le faisait remarquer, il y a huit jours, ces pierres ont la fausseté écrite sur leurs faces, en caractères si clairs qu'un enfant pourrait les lire.

On prétend que la Commission dont parle M. Pigorini était composée de lui-même et du pauvre M. Stefano de Stefani ; c'est ce que ne dit pas M. Pigorini. La perspicace commission fut solennellement bernée et trompée, et sous son sceau commença un nouveau commerce de faux et de fraudes, qui rendra la commission ridicule et le nom de M. Pigorini la raillerie de la postérité.

Je suis heureux d'ajouter que le directeur du Musée de Vérone ne permettra pas à l'avenir que ces objets entrent dans ses galeries.

Leur véritable place serait le fond du Tibre.

Qu'il me soit néanmoins permis d'apporter ici quelques faits. A Vérone, j'ai consacré une journée entière à laver et à examiner un certain nombre d'échantillons. J'ai constaté qu'avec une brosse et un peu de savon leur patine s'en allait, et qu'elle était composée d'encre et de suie. Plusieurs pierres avaient été exposées au feu ; d'autres

frottées avec du plâtre et du silex décomposé, pour faire entrer le silex dans les fissures et dans les cavités. Les traces des doigts de l'opérateur étaient visibles aux endroits où il avait enduit les pierres de boue. Tous les objets étaient faits de silex décomposé, qui paraissait vieux et était tendre.

Un individu, dont je ne puis donner le nom, de crainte de vengeance, m'a dit que les falsificateurs ont fabriqué et enseveli pendant l'hiver beaucoup de pièces qui seront dans peu d'années « mûres » et prêtes à être exhumées par une nouvelle commission.

L'imagination des falsificateurs s'est montrée très pauvre. Toutes leurs idées tournent autour de la *croix* et de la *fourche*, objets qui leur sont très connus. Les dates qui se trouvent sur les cartons montrent que les falsifications commencèrent en 1884 ; et les premières tentatives ne furent pas heureuses. On constate un grand progrès quand on arrive à 1886, 1888, 1890. Les faux cachés à Breonio-Sant' Anna et au Mont Loffa en 1884, 1885 ne sont que des imitations de la croix et de la fourche. Ceux trouvés à Sant' Anna, Covolo della Madonna présentent quelque variété et une amélioration ; enfin ceux vendus à M. de Stefani et marqués : Prun, Contrada Giare, 1887, 1888, 1889, dénotent avec évidence une main experte.

Au Musée de Vérone se trouvent près de trente rayons d'objets véritables de la même région ; mais, par malheur, leurs formes appartiennent toutes à des types normaux.

Le gardien du Musée de Vérone écrit ce qui suit :

« J'ai reçu d'un individu à longue barbe beaucoup de silex que j'ai expédiés à Vienne ; ceux-ci m'ont été retournés comme faux. Il est probable que M. M..... connaît les individus qui se livrent à la fabrication de ce genre d'objets *préhistoriques*. »

« B..... C..... »

Si M. Pigorini n'est pas satisfait, que le gouvernement s'informe auprès de A..... M..... de Molina, ou de M..... M..... de Sant' Anna.

En attendant, mon ami le professeur Sgulmero s'exprime ainsi :

« Je ne vois aucun inconvénient à vous adresser par écrit ce que je vous ai dit de vive voix. Me trouvant, il y a plus de vingt ans, à Prun, pays limitrophe de Breonio, j'ai appris de mon ami et condisciple Giuseppe Sartori, instituteur communal dudit pays de Prun, ce qui suit :

« Un certain Viviani et d'autres paysans de Breonio confectionnaient des silex, les travaillant à la manière préhistorique, puis ils les enterraient et semaient au-dessus de l'herbe ou du froment. Ils prétendaient que quelques pièces avaient été par hasard mises au jour en travaillant la terre. Alors les hommes de science accouraient là-haut et faisaient faire en leur présence des fouilles qui, naturellement, donnaient d'excellents résultats. »

« *Pietro Sgulmero*, »
« Inspecteur des fouilles archéologiques. »

J'ai envoyé deux hommes à Sant'Anna et j'ai réuni beaucoup de témoignages.

M. Pigorini a fait un tort irréparable à l'archéologie préhistorique. Est-il satisfait, ou veut-il encore quelque chose de plus ?

En vous remerciant de l'accueil que vous voudrez bien me faire, je vous prie de croire à mes sentiments d'estime.

H.-W. Seton Karr.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

INDRE.

Chateauroux. — Musée de la ville, à l'Hôtel de Ville et dans l'ancienne Eglise des Cordeliers, fondé en 1863 (Cons. : C. Létang). Minéralogie et géologie (coll. Godefroy, actuellement déposée dans les combles du Théâtre). Herbier. Zoologie locale (coll. Paràtre). Ethnographie. Préhistorique. Antiquités égyptiennes, gallo-romaines et franques. Numismatique.

Issoudun. — Musée de la ville, à la Mairie, grande rue, fondé en 1855 (Cons. : Burault). Minéralogie, géologie et paléontologie de la région. Botanique. Zoologie. Ethnographie. Préhistorique : très belle épée en bronze, trouvée à Villemont. Antiquités gallo-romaines et franques. Numismatique.

La Chatre. — Musée, à la Mairie. Archéologie et histoire naturelle (collection ornithologique, don du général de Beaufort).

Le Blanc. — Musée, fondé en 1891 (Cons. : Pierre). Histoire naturelle (très intéressante collection ornithologique locale, de J.-M. Genetoux). Archéologie.

INDRE-ET-LOIRE.

Tours. — Musée municipal d'histoire naturelle, au Musée, rue Nationale, fondé en 1780 (Cons. : F. Laurent). Minéralogie (coll. Lougrette). Géologie. Paléontologie des faluns. Botanique. Zoologie : séries intéressantes (belle collection d'oiseaux ; éléphant monté et son squelette, individu des plus remarquables, provenant de la ménagerie Barnum). Anatomie comparée. Anthropologie anatomique et ethnologique, importante (coll. Demiau et Gripoulleau). Préhistorique : silex de Preuilly. Ethnographie (coll. Jollivet).

— Musée d'archéologie, même local, fondé en 1840 par la Société archéologique de Touraine (Cons. : P. Briant ; Cons.-adj. : L. Bousrez). Préhistorique : Coll. de l'abbé Brung, de Chaumussay. Coll. provenant : du Grand-Pressigny (très beau polissoir), de Saint-Genouph et des Chatelliers d'Amboise (bronze), armes, ornements de chevaux, débris de chars. Quelques pièce égyptiennes. Belles séries gallo-romaines et franques, avant tout locales. Collection lapidaire. Numismatique. Céramique (coll. Schmidt).

— Ecole de médecine et de pharmacie : Coll. diverses.

— Jardin des plantes : Herbiers.

— Bibliothèque municipale : Herbiers ; quelques objets archéologiques.

Sainte-Maure. — Musée, à la Mairie, fondé en 1884. Paléontologie des faluns. Préhistorique de la région. Archéologie.

LES

CARTES POSTALES ILLUSTRÉES

Monuments mégalithiques de Bretagne.

Andrieu, à Morlaix (Finistère) :
96 — Saint-Pol de Léon. Les dolmens.
180 — Porspoder. Menhir de Kerhouézel. .
244 — Huelgoat. Menhir de Kerampeulven.
476 — Porspoder. Dolmen de Kerivoret,
591 — Pleumeur-Bodou. Le Menhir de Saint-Uzec.
Bahon Rault, à Rennes (Ille-et-Vilaine) :
45 — Retiers. La Roche-aux-Fées.
93 — — —
J. B. Barat, photographe, à Saint-Quay-Portrieux (Côtes-du-Nord) :
261 — Belle-Isle. Bégard (Côtes-du-Nord). Menhir du Sauveur du Monde.
268 — Pleumeur (Côtes-du-Nord). Menhir de la Passion.
B. F. (Berthaud frères, 31, rue Bellefond), à Paris :
— Dol. Pierre du Champ Dolent.
R. Boëlle, phot.-éditeur, à Brest (Finistère) :
9 — Dolmen de Rostudel, près Morgat.
— Dolmen de Rostudel, Cap de la Chèvre (Finistère).
— Environs de Morgat. Menhir de la Républicaine.
— Portsall (Finistère). Croix et dolmen de Guiligui.
— Le Conquet (Finistère). Dolmen de Kermorvan.
— Porspoder (Finistère). Dolmen de Kerivoret.
— Porspoder (Finistère). Menhir de Kerouezel.
— Menhir de Kerveatous, près Saint-Renan (Finistère).
— Menhir de Kerhouara, près Plouescat (Finistère).
— Ile de Sein. Les Menhirs.
C. I. D. à Nantes (Loire-Inférieure) :
276 — Le Croisic. Panorama de la ville, vu du Menhir.
A. David, 4, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Vannes (Morbihan) :
103 — Ile aux Moines. Le Dolmen (cliché Le Merle).
161 — Environs d'Auray. Erdeven. Le Géant de Kerzerho.
166 — Plouharnel. Menhirs du Vieux Moulin.
167 — — Dolmen de Crucuno.

168 — Plouharnel. Dolmen de Mané-Remor.
173 — Carnac. Les Alignements du Ménec.
175 — — Les Alignements de Kermario.
175 — — Dolmen et Menhirs de Kermario.
177 — — Le Géant de Kerderf.
178 — Trinité-Carnac. Dolmen de Kerdro-Vihan.
179 — Carnac. Dolmen du Mané-Kerioned.
180 — — Dolmen de la Madeleine.
181 — Environs d'Auray. Locmariaquer. La Table des Marchands.
182 — Locmariaquer. Intérieur de la Table des Marchands.
183 — — Le grand Menhir brisé. 33 mètres.
184 — — Dolmen des Pierres-Plates.
185 — — Dolmen du Rétual.
185 — Environs d'Auray. Locmariaquer. Le Dolmen de Dol-er-Groah.
186 — Locmariaquer. Dolmen de Saint-Pierre.
187 — — Dolmen de Kerveresse.
188 — — Dolmen de Kerhan.
189 — Environs d'Auray. Erdeven. Les Alignements.
773 — — Locmariaquer. Le Menhir brisé.

E. H. (Voir : *Hamonic*).

Germain fils :

790 — Environs de Dol. La Pierre de Champ-Dolent.

Henry Guillier, à Libourne (Gironde) :

2784 — Locmariaquer, près Auray. Groupe des Dolmens de Kerran.
2785 — — — Dolmen de Kervress.
2787 — — — Menhir gigantesque du Men-er-Roeck (23 m. 25 de hauteur, pesant plus de 200.000 kilos, détruit par la foudre au XVIIIe siècle).
2788 — Locmariaquer, près Auray. Dolmen immense du Mané-Rétual.
2793 — Carnac, près Auray. Alignement des Dolmens (Menhirs) du Ménec.
2794 — Carnac, près Auray. Alignements des Dolmens (Menhirs) de Kermario.
2796 — Carnac, près Auray. Alignements des Dolmens (Menhirs) de Kerlescan.

E. Hamonic, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord). (B. = Série marquée sur les cartes : *Bretagne*. — M. M. B. = Série marquée sur les cartes : *Monuments Mégalithiques de Bretagne*) :

400 — Menhir de Penmarck (Finistère).
400 — Menhir de Penmarc'h (Finistère). Variante de la précédente. B.
401 — Carnac. Alignement du Ménec (cliché Le Rouzic). M.M.B.
401 — Carnac. Vue générale. Alignement du Ménec, Cliché Le Rouzic (2 vues sur la même carte).
402 — Locmariaquer. Dolmen des Marchands (cliché Le Rouzic).
402 — Dolmen des Marchands à Locmariaquer (Le plus beau et le plus grand Dolmen connu). Au fond on aperçoit le grand Menhir brisé. M.M.B.
403 — Dolmen de Kergavat, près Plouharnel-Carnac. M.M.B.

104 — Menhir de Kerderf (cliché Le Rouzic). M.M.B.
105 — Menhirs de Kermario (Carnac) (cliché Le Rouzic). B.

Belle Celte qu'attends-tu là
Devant l'autel de tes ancêtres ?
Est-ce la victime et les prêtres ?
Et te nommes-tu Velléda ?

Théodore BOTREL.

106 — Le Géant du Ménec (Carnac, Morbihan) (cliché Le Rouzic). B.
107 — Menhir à Brignogan (Finistère) appelé « Men Marz », la Pierre du Miracle. B.
108 — Intérieur du Dolmen des Marchands. Locmariaquer (Morbihan) (cliché Le Rouzic). B.
110 — Quiberon. Alignements du Moulin. B.

Si vous parliez, pierres d'Arvor,
Que de légendes merveilleuses
Vous nous dévoileriez encor,
Confidentes mystérieuses
Du passé mort !

BOTREL.

111 — Locmariaquer. Grand Menhir brisé (Men-er-H'roeck), Pierre de la Fée. Ce gigantesque dolmen (Menhir), qui mesure 23 m. 25, fut brisé et renversé par la foudre au XVIII[e] siècle (cliché Le Rouzic).
111 — Le Grand Menhir brisé à Locmariaquer (22 mètres de long). M.M.B.
112 — La Roche-Longue, près Quintin (C. du N.) (cliché de M. Lesage) M.M.B.
116 — Le Doigt de Gargantua et le Fort Lalatte (C. du N.) B.
402 — Plœuc (C. du N.). Menhir de Bayo (dans un angle : Coiffe du pays).
408 — Menhir à Trégunc, près Pont-Aven (Finistère). B.

Un siècle, après l'autre, s'écoule
Les peuples s'en vont au grand Tout
Duchés, Empires, tout s'écroule
Toi, seul, Menhir, restes debout !

BOTREL.

430 — Environs de Quintin. La Roche-Longue. Château de la Noë-Sèche (cliché Lesage).
619 — Menhir surmonté d'une croix, à Beuzec, près Penmarc'h. M. M. B.
900 — Menhir du Manio à Carnac. M.M.B.
901 — Alignements de Kerlescan à Carnac. M.M.B.

Le Gérant : M.-A. DESBOIS.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

3e ANNÉE. N° 9 SEPTEMBRE 1905.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

NOTICE

SUR LA

STATION PALÉOLITHIQUE DES ROCHES

COMMUNE DE POULIGNY-SAINT-PIERRE (INDRE).

PAR **P. SEPTIER**

La station des Roches, commune de Pouligny-Saint-Pierre (Indre), dont les fouilles ont été exécutées avec la collaboration éclairée de M. Guérin, conducteur des Ponts et Chaussées à Bélâbre, est située au pied d'un rocher en surplomb, d'une élévation d'environ vingt mètres, faisant partie d'escarpements calcaires, percés de nombreuses grottes et appartenant aux étages oxfordien et rauracien.

A quelques centaines de mètres au nord-est, se trouve le village des Roches. A faible distance coule la Creuse aux rives boisées.

En face, sur la rive gauche, entièrement formée d'alluvions, le coteau où s'étagent des cultures variées, descend en pente douce jusqu'à la Creuse. On aperçoit au sommet le village de Sauzelles.

Son exposition en plein midi, le voisinage d'une rivière aux eaux poissonneuses, la proximité de coteaux giboyeux, étaient de nature à faire de notre abri un excellent habitat.

Dans la paroi est de cet abri s'ouvre une grotte (25 mètres de profondeur, 3 de largeur et 2 de hauteur à

l'entrée). C'est un long couloir qui va se rétrécissant jusqu'à ce qu'on ne puisse plus avancer en rampant. Plusieurs

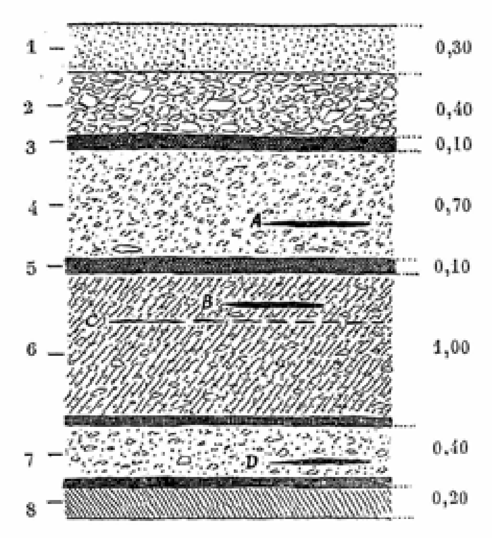


Fig. 111. — Coupe de l'abri des Roches (Indre). Echelle 1/50.

Nature des couches :

1 — Terre végétale.
2 — Éboulis stériles.
3 — Couche rouge peu étendue et d'épaisseur irrégulière, constituée par des éclats de silex et des os brisés recouverts de sanguine.
4 — Éboulis plus fins, empâtés dans de l'argile jaune parsemée de particules de couleur de fer d'argile très ferrugineuse. En A, partie noire colorée par de la pyrolusite. Bois de renne, instruments en silex et en os.
5 — Couche rouge colorée par de la sanguine, renfermant le foyer le plus important du gisement. Pierres calcaires portant des traces profondes de l'action du feu. Os brûlés, cendres.
6 — Terre argileuse et éboulis. Silex et ossements rares. En B, couche noire colorée par la pyrolusite. En C, foyer très irrégulier. Beaucoup de stalagmites recouvertes de noir de fumée et disposées sans ordre apparent. A la base, foyer mieux caractérisé. Cendres, os brûlés; silex rares.
7 — Terre argileuse et éboulis. En D, couche noire colorée par la pyrolusite. A la partie inférieure, foyer. Cendres, silex rares, bois de renne, un instrument en os.
8 — Ancien sol de l'abri.

galeries peu importantes donnent dans la grotte. Elles n'offrent, pas plus que cette dernière, de particularités.

Des fouilles, peu étendues à la vérité, n'ont produit aucun résultat.

La station des Roches a sensiblement la forme d'un seg-

ment circulaire de 12 mètres de corde et de 4 mètres de flèche.

La puissance de la couche archéologique, surtout argileuse, atteint 3 m 20.

La figure ci-dessus en représente la coupe (Fig. 111).

Les différents objets se retrouvent à toutes les profondeurs avec la même perfection de taille.

Les couches supérieures sont les plus riches en silex et os travaillés et en ossements brisés d'animaux quaternaires.

Industrie. — Les instruments dont les formes rappellent en général celles de la Madeleine sont, pour la plupart, en silex pyromaque pouvant provenir des calcaires bathoniens des rives de la Creuse. Ce silex affecte diverses colorations et varie d'une opacité complète à une belle transparence.

L'homme paléolithique n'était pas indifférent au choix de la matière employée, car les plus beaux grattoirs et les plus belles pointes sont en silex de couleur uniforme, noire, cire, jaune ou translucide.

La station est aussi caractérisée par l'emploi des phyllades ou schistes durs, du quartz laiteux, du cristal de roche, de la meulière d'eau douce, du gneiss, de la granulite et du granite provenant des cailloux roulés du lit de la Creuse.

Quelques rares fragments de calcaire présentent des traces de travail.

Ces derniers minéraux se prêtent mal à la taille et leurs formes évoquent assez imparfaitement celles des objets en silex.

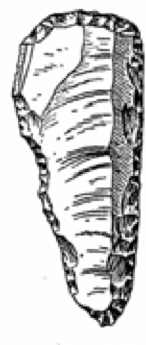
Enfin l'os a servi à la confection de très primitifs et très rares instruments. Pas de gravures ni de sculptures. C'est le début du travail de l'os, qui prendra un si grand essor à l'époque magdalénienne.

Nous allons examiner successivement les différents objets d'industrie recueillis.

Lames tranchantes. — Les lames tranchantes sont abondantes et de toutes dimensions. Longues et étroites, les plus grandes dépassent 13 centimètres. Les petits éclats en forme de lames à bords tranchants ne sont par rares.

Racloirs. — Quelques exemplaires seulement se rapprochent des formes moustériennes. Ils sont épais, retouchés sur un côté et à l'extrémité opposée au conchoïde de percussion qui subsiste.

Grattoirs. — La forme en est très variée. Les uns, minces et allongés (8 centimètres de longueur sur 2 de largeur environ), sont des lames retouchées au sommet et quelquefois sur tout leur pourtour (Fig. 112). Les autres, un peu



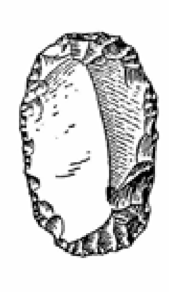


Fig. 112 Fig. 113
Grattoirs en silex. Abri des Roches (Indre). 2/3 gr. nat.

plus épais et plus larges, sont remarquables par la finesse de la taille.

Un beau grattoir présente une coche-grattoir sur le côté (Fig. 114). Un autre, allongé (8 centimètres), étroit (1 centimètre) et épais (1 centimètre) présente aussi une coche-grattoir.

Deux grattoirs épais de petite dimension et deux grattoirs doubles (Fig. 113).

Les faces inférieures sont planes ou légèrement incurvées dans le sens de la longueur, avec ou sans conchoïde.

Coches-grattoirs. — Elles sont moins nombreuses que les grattoirs convexes. Le travail en est fruste, mais il devient au contraire très soigné lorque les coches-grattoirs sont associées à d'autres instruments, tels que grattoirs convexes, pointes ou burins (Fig. 114 et 115). Elles paraissent alors, dans certains cas tout au moins, destinées à faciliter la préhension de l'outil, à donner plus de prise à la main.

Burins. — Le nombre des burins ordinaires bien carac-

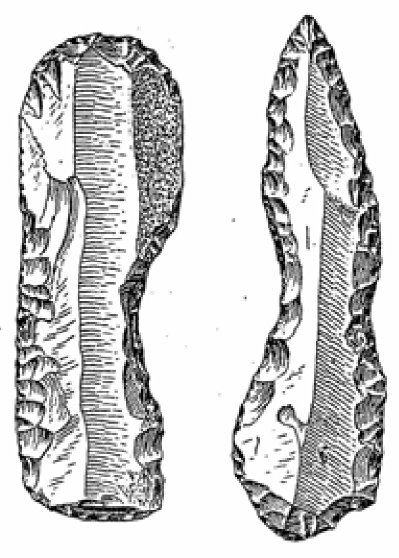
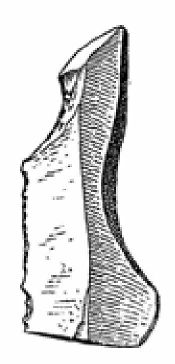


Fig. 114 Fig. 115
Grattoir à coche et grattoir à pointe. Abri des Roches (Indre). 2/3 gr. nat.

térisés est d'une trentaine, mais les formes en biseau



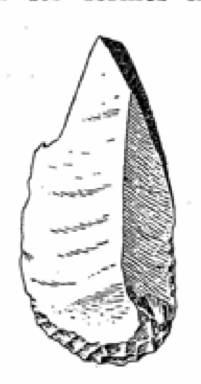


Fig. 116 Fig. 117
Burin avec coche. Burin-grattoir.
Abri des Roches (Indre). 2/3 gr. nat.

se rapprochant des burins sont très souvent reproduites. Les burins doubles sont assez rares. Les burins avec grat-

toirs, soit à l'extrémité opposée (Fig. 117) soit sur le côté, sont au nombre de trente.

A signaler des burins de côté, dont l'un est entièrement retouché.

Burins retouchés. — Un grand nombre de burins (50) attirent l'attention par leur facture spéciale. L'un des côtés du biseau ayant été enlevé, l'autre côté arrondi a été produit par l'ablation de petits éclats détachés sur une longueur d'un centimètre environ; à la suite, se trouve généralement une coche-grattoir.

Burins en pointe. — Il existe une autre variété de burins que nous dénommerons burins en pointe. Leur forme est la même que celle des burins ordinaires, mais les côtés, au lieu d'être en biseau, sont produits par une série de retouches, et l'instrument se termine en pointe (Fig. 119). Parfois, cette pointe au lieu d'être, ou à peu près, sur la ligne médiane se trouve sur l'un des côtés; nous désignerons dans ce cas l'outil sous le nom de burin de côté en pointe.

Becs-de-perroquet. — Parmi les burins en bec-de-perroquet, seuls quelques exemplaires sont bien typiques. L'unique préoccupation de l'ouvrier paraît avoir été de confectionner une pointe très acérée, plutôt qu'un instrument facile à saisir. Souvent, la partie dorsale n'a pas même été abattue, ce qui indique que cela n'était pas indispensable pour la préhension.

Trois exemplaires seulement, au lieu de se terminer en pointe, sont plus épais et présentent un tranchant en biseau.

Ciseaux. — Quelques rares pièces, dont le sommet se termine par un tranchant, semblent avoir rempli l'office de ciseaux. Une d'elles possède une longue poignée taillée à grands éclats, dont les arêtes ont été émoussées pour éviter de blesser la main.

Scies. — Elles sont formées de simples lames retouchées soit sur un bord soit sur les deux. La plus grande a 14 centimètres de longueur sur 3 $^{1}/_{2}$ à 4 centimètres de largeur.

Deux os et un fragment de schiste amphibolique paraissent porter des traces de sciage.

Perçoirs. Alésoirs. — Des lames épaisses et terminées en pointe avec une ou deux arêtes abattues en font office (Fig. 118 à 120). Le manche est souvent très large (3 ou 4 centimètres), probablement dans le but de faciliter l'effort. Peu de ces instruments sont intacts, ils ont en majeure partie perdu à l'usage une portion plus ou moins longue de leur pointe.

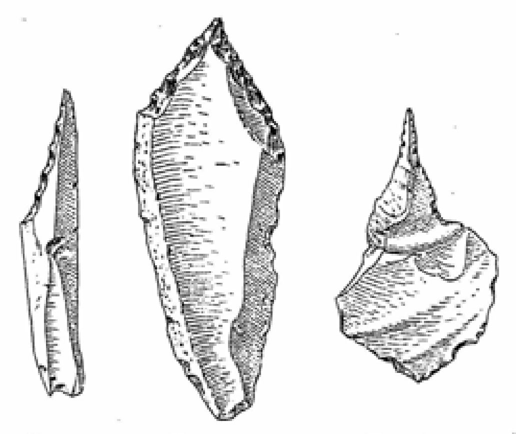


Fig. 118 Fig. 119 Fig. 120
Pointes en silex. Abri des Roches (Indre). 2/3 gr. nat.

Petites lames à tranchant latéral abattu. — Nous avons classé ces petites lames (dont le nombre est de 40) après les perçoirs parce qu'elles semblent avoir beaucoup d'affinité avec eux. Comme ces derniers, elles sont pour la plupart épointées. Quelques-unes sont très effilées. La longueur des plus grandes n'atteint pas 8 centimètres.

Pointes. — Une pointe en silex translucide, entièrement taillée sur tout son pourtour, mais sur une seule face, rappelle à peu près la forme des pointes solutréennes en feuille de laurier (Fig. 121).

Une autre pointe affecte la forme en feuille de saule, mais elle est sans cran.

Une troisième pièce, retouchée tout autour, sur la face

supérieure seule, nous intrigue par sa forme et plus encore par l'usage auquel elle était destinée. Peut-être sa place serait-elle mieux marquée parmi les instruments à multiple usage, si l'on veut voir à sa base un grattoir convexe, sur les côtés deux coches-grattoirs et enfin un perçoir au sommet (Fig. 115).

Pièces épaisses. — Nous avons aussi recueilli dans le gisement des Roches des pièces remarquables par leur épaisseur et leurs formes bizarres. Une des extrémités, terminée en rabot, est souvent étranglée, comme dans l'échan-

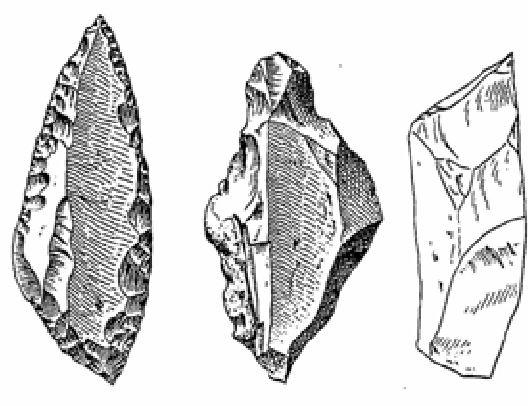


Fig. 121 Fig. 122 Fig. 123
Pointe en feuille de laurier. Instrument épais.
Abri des Roches (Indre). 2/3 gr. nat.

tillon représenté (Fig. 122 et 123). Leur abondance (80) ne permet pas de les négliger.

Sans même émettre d'hypothèses sur leur destination, nous nous bornons à en figurer une aussi fidèlement que possible.

Percuteurs. — Les percuteurs qui ont servi à confectionner les pièces ci-dessus ne sont pas rares. Ce sont des galets de quartz, de gneiss, de granulite et de granite provenant du lit de la Creuse. Ils portent de nombreuses traces de percussion. Certains, allongés, sont piquetés ou étoilés aux deux extrémités comme s'ils avaient servi d'intermédiaires sur lesquels on aurait frappé pour éclater le silex.

Nuclei. — Quelques nuclei de diverses dimensions, à un ou deux plans de frappe. La succession des lames détachées est parfois très nette et très régulière.

A noter l'absence des nuclei ayant fourni nos grandes lames.

Sanguines. Ocres. Pyrolusite. Oxyde de Manganèse. — Dix-sept échantillons de matières colorantes différentes ont été extraits ; ils proviennent surtout des couches supérieures.

Une plaque de sanguine, plusieurs kilogrammes d'argiles ou terres argileuses donnant des poudres rouges ou couleur lie de vin. Quelques grès, plus ou moins riches en peroxyde de fer. Des morceaux d'ocres rouges et jaunes, et enfin quelques fragments de pyrolusite et d'oxyde de manganèse.

Toutes ces couleurs, broyées et agglomérées avec un corps gras, pouvaient être employées pour des peintures grossières ou des tatouages.

Si l'on en juge par les quantités recueillies, les couleurs rouges étaient bien plus en faveur que les couleurs jaunes, et surtout que les noires, dont nous ne possédons que quelques grammes.

M. Dion, docteur en médecine à Bordeaux, a bien voulu procéder à des essais qualificatifs, qui ont donné les résultats suivants :

Echantillon n° 1. — Sanguine compacte, très dure, rouge sang. Poudre rouge.

Ech. n° 2. — Cassure rouge-violet foncé. La masse est parsemée de très petits cristaux de quartz. Poudre rouge vif.

Éch. n° 3. — Surface terreuse jaune rougeâtre. Cassure nettement granuleuse montrant la texture par agglutination de sphérules d'oxyde de fer et de quartz. Diamètre des sphérules $0^{mm}4$ à $0^{mm}9$. Cristaux de mica blanc atteignant 2 millimètres de diamètre. Poudre rouge vif.

Éch. n° 4. — Gris violet, formé par la réunion de sphérules d'oxyde ferrique et de quartz limpide en proportions à peu près égales. Poudre rouge.

Éch. n° 5. — Couleur rouge avec zones rouge foncé. Se

désagrège facilement. Grains de quartz très petits ; un peu de mica. Poudre rouge.

Éch. n° 6. — Conglomérat terreux, comme le précédent, avec peroxyde de fer et quartz. Couleur brun clair.

Éch. n° 7. — Oxyde ferrique compact de couleur brune, à surface terreuse. Poudre rouge vif.

Éch. n° 8. — Fragment rouge foncé avec zones de teinte gris ardoise, très riche en peroxyde de fer.

Éch. n° 9. — Stratifié, schisteux, à surfaces de décollement recouvertes de fins cristaux de quartz coloré en rouge grenat. Se réduit facilement en poudre très fine composée de grains de sable extrêmement fins et de couleur identique aux cristaux de la surface. Grès ferrugineux d'une grande finesse. Poudre rouge grenat.

Éch. n° 10. — Cassure rouge veinée de brun. Texture résinoïde dans les zones brunes. Ocre assez riche en fer. Poudre rouge.

Éch. n° 11. — Ocre lie de vin.

Éch. n° 12. — Ocre lie de vin. Poudre rouge.

Éch. n° 13. — Ocre jaunâtre, terreuse, dure, marron. La masse est formée de petits grains agglomérés. Poudre jaune clair dans certaines parties, marron clair dans d'autres.

Éch. n° 14. — Ocre compacte, homogène, jaune vif. Poudre jaune.

Éch. n° 15. — Grès très fin, stratifié, pauvre en peroxyde de fer. Sable agglutiné presque pur. Poudre jaune.

Éch. n° 16. — Pyrolusite. Bioxyde de manganèse très riche en manganèse, renferme en outre un peu de fer et d'alumine. Poudre noir mat intense.

Éch. n° 17. — Fragments noirs, friables, terreux, mélangés de parties jaunâtres. Oxyde de manganèse. Poudre noire.

Seuls, les échantillons n°s 9, 14 et 15 paraissent faire défaut dans la région. Les autres, bien qu'assez rares, s'y rencontrent à la surface du sol. Des échantillons terreux extraits de la 4e couche du gisement accusent à l'analyse beaucoup de silice et d'argile, un peu de bioxyde de manganèse reçu accidentellement.

Mortiers. Broyeurs. — Deux blocs, l'un de schiste dur

l'autre de quartz, présentant une faible dépression en forme de godet (1 centimètre de profondeur sur 12 de diamètre environ), probablement produite par l'usage, ont servi de mortiers.

Le premier, qui en porte encore des traces très apparentes, paraît avoir servi de préférence à la préparation de la sanguine, le second à la préparation de la couleur noire.

Des cailloux roulés, encore recouverts de couleur rouge, ont fait l'office de broyeurs. Des plaques de schiste sont aussi enduites d'une couche de sanguine.

Industrie de l'os. — Comme nous l'avons indiqué au commencement de cette notice, l'industrie de l'os est très pauvre, elle n'est représentée que par quelques lissoirs ou spatules, simples lamelles d'os taillées, polies et arrondies à l'une des extrémités.

C'est d'abord un outil grossier, poli en partie et sur l'usage duquel nous ne sommes pas fixés.

Un autre instrument dont la section est à peu près carrée et qui se termine en bec de flûte (Fig. 124). Comme il est encore recouvert de sanguine, il est permis d'émettre l'hypothèse qu'il a pu être employé pour les peintures du corps à tracer des traits d'égale largeur, à moins que ce ne soit tout simplement une base de pointe de sagaie.

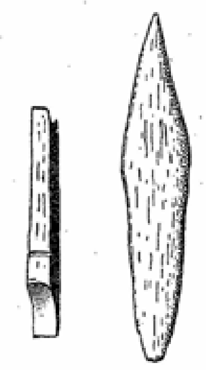


Fig. 124. Fig. 125.
Objets en os.
Abri des Roches (Indre).
2/3 gr. nat.

Un poinçon à peine travaillé ou peut-être simplement éclaté.

Deux autres poinçons polis et façonnés dans des éclats d'os bruts.

Enfin une pointe de javelot (Fig. 125), ayant à peu près la forme d'un losange très allongé.

Polissoirs. Grès. — Deux polissoirs fixes en schiste amphibolique. Le 1er, d'assez grandes dimensions, 38 $\times$ 20 $\times$ 12 centimètres, a la forme d'un parallélipipède rectangle dont les arêtes seraient arrondies. La surface polissante du

second est beaucoup plus réduite et son épaisseur n'est que de 7 centimètres.

Dans les parties brillantes, de fines rayures longitudinales sont bien apparentes. Elles indiquent l'interposition de sable fin. Ce sable paraît avoir été obtenu par le broyage de fragments d'un grès ferrugineux, pauvre en fer, tendre, de couleur rosée, d'un grain fin, qui fait absolument défaut dans la contrée.

Deux plaquettes du même grès (14 millimètres d'épaisseur), dont les deux surfaces sont polies, semblent avoir joué le rôle de polissoirs mobiles. L'une de ces plaquettes porte des rayures.

Amulettes. — Il convient de citer comme amulette une canine atrophiée de cerf ou de renne percée à la racine d'un trou de suspension, en tout semblable à celle qui est représentée à la figure 187 du *Musée préhistorique.*

Sifflet. — Une phalange de renne porte un trou (figure 273 du *Musée préhistorique*), mais nous n'osons affirmer qu'il ait été percé intentionnellement.

Faune. — Tous les os longs, contenant de la moelle, sont brisés. Les éclats sont allongés. Certains os qui auraient appartenu à un animal de la taille d'un lièvre sont simplement percés aux deux extrémités. Les os plus petits sont intacts.

Cervus tarandus. — Il est très abondant, représenté surtout par des dents, des portions de mâchoires, des calcanéums, des astragales, des phalanges et des fragments de bois. On le retrouve à tous les niveaux.

Cervus elaphus. — Peu de débris se rapportent à cet animal, quelques dents et un morceau de bois.

Cervus capreolus. — Une base de bois semble appartenir à cette espèce.

Capra ibex. — Quelques dents paraissent se rapporter au bouquetin.

Bos urus. — Plusieurs dents.

Equus caballus. — Très abondamment représenté par des incisives, des prémolaires et surtout des molaires, cet animal devait être de grande taille. Comme le renne, on le retrouve à toutes les profondeurs.

Rhinoceros tichorinus. — Deux dents dont les racines manquent (profondeur : 2 mètres).

Sus scrofa. — Seule une assez forte défense atteste la présence du sanglier (profondeur : 1 mètre).

Hyena spelæa. — Plusieurs dents recueillies à 1 m 60. Quelques-unes devaient appartenir à un animal de forte taille. Pas de coprolithes. Quelques traces de dents sur des os, mais on ne peut affirmer qu'elles soient le fait de l'hyène.

A cette énumération, il convient d'ajouter quelques os d'oiseaux et de petits mammifères.

En résumé, l'industrie de la pierre, qui renferme quelques pièces d'aspect curieux et particulier, est plus spécialement magdalénienne.

L'industrie de l'os est très primitive.

La faune rappelle celle du quaternaire moyen.

Nous en concluons que la période paléolithique à laquelle appartient le gisement des Roches doit être placée au début de l'époque magdalénienne.

ÉTUDE

SUR

LES BURINS ET LES SILEX

DE FORMES GÉOMÉTRIQUES

DE LA RÉGION DES HAUTS-PLATEAUX DE L'ATLAS

Par **A. Debruge**, à Bougie.

En 1903, nous avons publié dans le *Bulletin de la Société archéologique de Constantine*, une notice sur les différents silex que nous avons récoltés à Aumale d'Algérie et les environs. Nous allons aujourd'hui envisager particulièrement une catégorie de curieux petits outils, sur lesquels on a déjà beaucoup dit, et sur lesquels cependant la lumière reste encore à faire quant à leur affectation aux temps préhistoriques.

Parmi les tableaux que nous avons envoyés au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences à Ajaccio, figurait une planche spéciale, réservée aux burins ; c'est de cette planche que sont tirés les objets sur lesquels nous nous proposons d'attirer tout particulièrement l'attention.

Pour plus de clarté, nous diviserons nos minuscules silex en quatre séries parfaitement distinctes, ainsi qu'il sera facile d'en juger, et on verra que notre étude ne portera pas spécialement sur un simple spécimen, mais sur une quantité assez appréciable.

Burins droits, retouchés des deux côtés. — La figure 126, A à F, nous montre six objets auxquels nous donnerons le nom de burins droits. La partie supérieure, seule,

offre des arêtes longitudinales ; de belles et fines retouches existent sur les deux côtés à la fois et généralement dans tout le sens de la longueur ; l'épaisseur est variable, mais ne dépasse pas un demi-centimètre ; la pointe très fine, d'une fragilité extrême, ne peut en aucune façon nous les faire

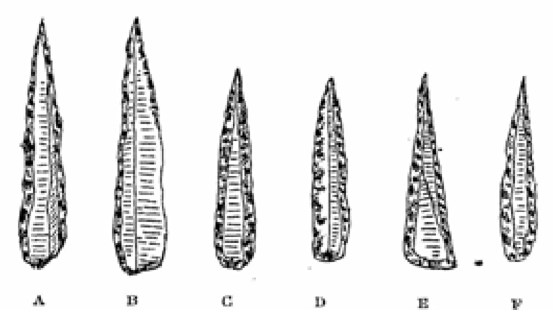


Fig. 126. — Burins droits. Algérie. Grandeur naturelle.

confondre avec les perçoirs. Du reste, dans nos récoltes et aux mêmes endroits, nous avons pu recueillir divers spécimens de cette toute autre catégorie d'outils, avec lesquels ils n'ont aucune ressemblance. Dans notre étude sur la parure (*L'Homme préhistorique*, n° 3, mars 1905), nous avons représenté (figure 36) un fragment de coquille d'œuf d'autruche comportant un pointillé particulier, lequel a vraisemblablement été obtenu avec un de nos burins droits.

Burins retouchés d'un seul côté. — Une seconde variété de burins (Fig. 127, A à F), les plus nombreux, se trouve

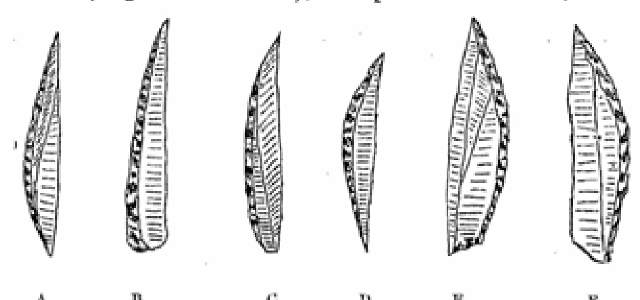


Fig. 127. — Burins retouchés d'un seul côté. Algérie. Grandeur naturelle.

seulement retouchée sur l'un des côtés, la partie opposée restant nettement tranchante.

Généralement très plats, à une ou à double pointe, ces burins sont le plus souvent gracieusement recourbés. C'est le véritable type servant indistinctement sous la forme tranchante et acérée. Son usage était courant et nous en avons recueilli une assez grande quantité dans les diverses stations des environs d'Aumale. Sur le littoral, leur présence est fréquente et tant dans la grotte sépulcrale Ali Bacha, à Bougie, que dans la station du même nom et contiguë, nous en avons récolté près de 400. Que d'objets en bois dur, façonnés avec ces burins, ont disparu ! Mais, du moins, il nous reste l'os poli, les coquilles marines et surtout ces si intéressants fragments d'œufs d'autruche dont nous avons parlé dans un article précédent.

Burins anguleux. — Une simple lame souvent a suffi pour faire notre burin caractéristique (Fig. 128, A à E). A

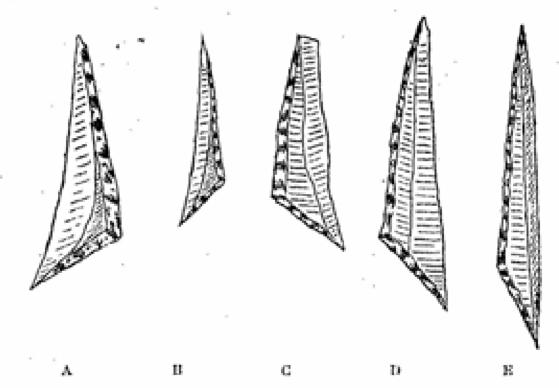


Fig. 128. — Burins anguleux. Algérie. Grandeur naturelle.

l'une des extrémités, une pression à droite sur un corps dur, a nettement cassé la largeur en angle aigu. Les retouches sont fines et pratiquées sur toute l'arête dorsale, la partie opposée restant tranchante. Ces curieux burins devaient s'emmancher indifféremment d'un côté comme de l'autre, les deux extrémités pouvant accomplir le travail demandé. Souvent il nous avait été donné de recueillir des fragments de petits os creux, lesquels avaient pu éveiller notre attention. Aujourd'hui il n'est plus guère possible de douter. Tout dernièrement, lors d'une visite faite au musée d'Alger, dans

la section de M. Pallary, grottes d'Oran, nous avons pu constater la présence d'une gaîne complète soigneusement polie et fendue dans le sens longitudinal. Nous nous trouvons là en présence d'un assez faible ossement d'oiseau, l'outil qu'il retenait n'existe plus, mais en prenant tout à côté un burin allongé entièrement comparable aux nôtres, il s'emboîtait très naturellement à la place ménagée à cet effet. A l'aide d'un enduit qu'il a toujours été facile de se procurer, le primitif de l'époque, pouvait fixer assez solidement l'outil dans sa mignonne emmanchure, et ce qui explique la rareté de ces manches, c'est que bien souvent il ne se donnait même pas la peine de débiter, de façonner un os, lui substituant un étui de bois dur dont il ne subsiste plus de traces.

Burins en croissant. — Parmi les silex tunisiens, présentés par M. G. Courty, la figure 65 (*L'Homme préhistorique*, mai 1905) nous montre un objet assez semblable aux nôtres représentés figure 129, A à F, que nous pensons

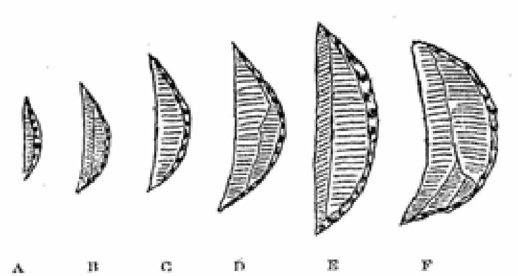
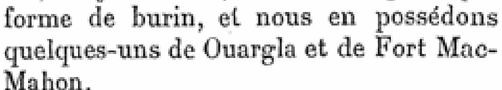


Fig. 129. — Burins en croissant. Algérie. Grandeur naturelle.

être simplement une curieuse variété de burins. Nous avons toujours l'arête dorsale finement retouchée, le côté opposé tranchant et deux pointes acérées. Mais pourquoi avoir donné à l'outil qui nous intéresse cette forme bizarre, voulue, intentionnelle puisqu'elle n'est pas isolée ; c'est chercher aussi la difficulté, car le système de taille apparaît immédiatement plus soigné, plus recherché. Assez rares cependant, ils sont, par rapport aux autres, dans la proportion de 5 à 100 environ. Nous répéterons ce que nous disions en 1903 : n'y aurait-il pas là un symbole en même temps

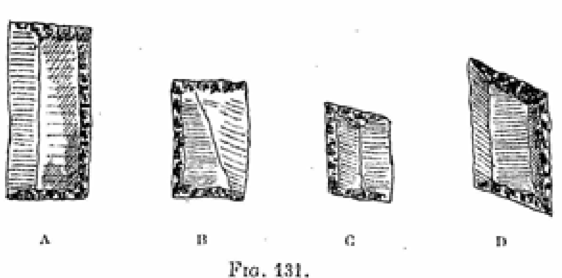
qu'un outil? Et l'homme de cette époque reculée n'avait-il pas déjà un certain culte pour l'astre de la nuit, comme il l'a eu plus tard pour le soleil. Il y a là une image, une comparaison, et nous ne la donnons qu'à titre indicatif. Dans nos relations avec l'extrême Sud, nous avons pu également constater la présence, toujours rare, de cette énigmatique forme de burin, et nous en possédons quelques-uns de Ouargla et de Fort Mac-Mahon.



A B
Fig. 130.
Petits burins.
Algérie. Gr. nat.

Pour en finir avec les burins, nous en soumettrons deux comme des raretés, tant ils sont fragiles (Fig. 130, A et B).

Dans le n° 6 de juin 1903 de *L'Homme préhistorique*, M. Francis Pérot nous montre, figure 35, une aiguille? et nous pourrions aussi à la rigueur donner ce nom à notre burin, bien qu'il n'atteigne pas, à beaucoup près, les dimensions de ceux qui ont été récoltés près de Paray-le-Monial. Retouché avec une finesse remarquable, il mesure à peine 24 millimètres de longueur, 2 millimètres de largeur et une épaisseur moyenne de 1 millimètre (Fig. 130, A). C'est miracle d'avoir pu le recueillir intact en pleine station de labours et à fleur



A B C D
Fig. 131.
Silex de formes géométriques. Aumale (Algérie). Grandeur naturelle.

de sable. Celui que nous voyons à côté (Fig. 130, B) a aussi comme mérite sa finesse, sa faible épaisseur et sa régularité parfaite en forme de triangle rectangle un peu allongé.

Pour terminer cette notice, nous reproduisons (Fig. 131, A à D) quelques silex de formes géométriques récoltés à Aumale d'Algérie sur des stations néolithiques, mais nous

devons dire que sur le littoral, dans les grottes fouillées à Bougie, nous n'en avons pas rencontré. Par contre, dans une fouille récente de la station de pêche du Pic des Singes [1], nous avons pu constater leur fréquence et nous dirons même que ce sont les seuls silex retouchés persistants à cette époque.

Il nous a été donné de voir une faucille reconstituée par un de nos amis, M. Bosteaux, avec des silex taillés de types analogues recueillis au Mont de Béru, près Reims, reconstitution parfaite. Toutefois, nous ne voyons pas bien le pourquoi de la peine prise de retoucher trois côtés, alors que de simples fragments de lames pouvaient faire le même office; à moins cependant que les retouches n'aient été précisément préparées pour mieux former corps dans la rainure, avec un enduit disposé à cette intention.

1. Congrès d'Alger. *Époque transitoire de la pierre aux métaux.*

UNE SURVIVANCE DE L'AGE DU FER

Par **Francis PÉROT**.

Dans la partie septentrionale du Bourbonnais, de même que sur la limite de cette province avec le Nivernais, il se répète un bien vieux dicton se rapportant aux instruments de fer et d'acier de mauvaise qualité ; c'est, dit-on, *de l'acier de Dornes*[1].

Cette partie du territoire, comprenant les communes de Moulins, de Chizy, de Gennetines, de Saint-Ennemond[2], d'Aurouer et de Dornes, est recouverte de sables, de graviers d'alluvions, qui superposent le limon pliocène des plateaux ; immédiatement au-dessous des sables s'interpose une masse de conglomérats ferrugineux (silicate de fer), improprement appelé : *Mâchefer*[3]. Quand ces conglomérats sont stratifiés, le sol, devenu imperméable, fournit une culture difficile et peu productive, les eaux stagnantes demeurent longtemps à la surface des terres si elles n'ont que peu d'écoulement[4] ; parfois, il se forme des agrégats isolés, d'une grande compacité et d'un volume souvent considérable.

Ce sont ces masses qui étaient exploitées par les hommes de l'âge du fer, et peut-être aussi à la période gauloise ; elles étaient traitées *à la catalane*, ainsi que le prouvent les excavations et les nombreux débris de ces forges primitives dans les Bois des Dryats et autres à Gennetines, et aux

1. Chef-lieu de canton touchant le Bourbonnais. Dornes faisait partie de l'ancienne généralité de Moulins.
2. Stations, habitats et tailleries de silex.
3. Poudingues ferrugineux de silicate de protoxyde de fer.
4. C'est l'origine des tartres bourbonnaises remarquées par Rabelais, pour désigner des chemins impraticables. — Et dict-on qu'en Bourbonnoys encores dure l'hériage dont sont dictes aureilles de Bourbonnoys. — Un jour que l'on avait assigné à tous les théologiens de se trouver en Sorbonne, il fait une tartre bourbonnoise..... et de fort bon matin en oignit tout le treillis de Sorbonne en sorte que le diable n'y eust pas duré (II, 1 et II, 16).

environs de Dornes, le pays autrefois très boisé fournissait le bois nécessaire à l'exploitation de ces silicates ferrugineux.

Les produits de ces forges étaient détestables, à en juger par la matière qui y était traitée et par sa réduction très imparfaite que l'on constate dans les scories des crassiers que l'on rencontre sur une grande étendue. Le fer ainsi obtenu était de qualité si inférieure que l'on dit encore aujourd'hui pour qualifier de mauvais fer ou acier : *çà ouessè d'lacier d'Dornes !*

Ce proverbe-dicton a traversé plus de vingt siècles, il n'a pas d'autre origine, croyons-nous, que celle que nous venons d'indiquer.

L'acier de Dornes a disparu, mais le dicton est resté.

SOCIÉTÉS ET ACADÉMIES

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Parmi les récompenses décernées cette année par la Commission des antiquités nationales, nous sommes heureux de signaler les suivantes :

Une première médaille à M. Joseph Déchelette pour ses ouvrages sur les *Vases céramiques ornés de la Gaule romaine* et les *Fouilles du Mont Beuvray*.

Une sixième mention à M. Perrenot pour ses *Établissements burgondes dans le pays de Montbéliard*.

Sur le montant du prix La Fons-Melicocq, une somme de 1.200 fr. est accordée à M. C. Boulanger pour son ouvrage : *Le mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois*.

L'Académie a attribué, sur le rapport de M. S. Reinach, le prix quinquennal Joest (2.000 fr.), dont elle dispose cette année, à M. Édouard Piette, à Rumigny (Ardennes), pour l'ensemble de ses découvertes préhistoriques et de ses publications sur l'art à l'époque du renne. Nous adressons, à cette occasion, à notre éminent collègue, nos très vives félicitations.

Séance du 30 juin.

M. Franz Cumont, correspondant de l'Académie, communique deux bornes milliaires de la route de Zela à Sébastopolis du Pont. Elles nous font connaître le nom d'un nouveau légat de Cappadoce, Q. Julius Procubianus, qui fit restaurer les voies militaires de sa province au moment de l'invasion des Perses en Asie Mineure, sous Alexandre Sévère, en 231 après J.-C.

Séance du 7 juillet.

M. S. Reinach donne lecture d'une lettre de M. Vasseur, professeur à la Faculté de Marseille, annonçant la découverte, sur le plateau de Baou-Roux, près Simiane (Bouches-du-Rhône), de poteries ana-

logues à celles que M. Rouzaud a signalées récemment près de Narbonne, et M. P. Paris en Espagne. M. Vasseur attribue cette céramique au XII[e] siècle avant l'ère chrétienne et la qualifie d'ibéro-mycénienne. Elle prouverait que le port de Marseille a été fréquenté par des navigateurs ibériques plusieurs siècles avant la colonisation phocéenne.

M. Révillout lit un mémoire sur la polychromie dans la peinture égyptienne.

L'art égyptien, sous l'ancien empire, a commencé par l'imitation très vivante de la nature ; puis est venue la période du convenu pendant laquelle toutes les œuvres étaient exécutées d'après le canon des proportions qui permettait d'exécuter une statue par morceaux dans des régions très différentes et donnait à tous les personnages un type identique. C'est ainsi que Séti I[er] ressemble absolument à Ramsès II, tandis qu'il est démontré que ces deux rois différaient entièrement.

Au canon des proportions répondait celui des couleurs à teintes plates, toute rouge uniforme pour les chairs d'homme et toute jaune pour les chairs de femme. Mais M. Révillout démontre qu'à côté de cet art officiel, ayant surtout un but décoratif, les peintres et les sculpteurs de cette période du convenu connaissaient et pratiquaient un art de cabinet avec teintes variées imitées de la nature. Pour la sculpture, un phénomène du même genre peut se constater. On visait ainsi à la ressemblance vraie du modèle en évitant les poses artificielles et contournées.

M. E. Chatelain offre, au nom du P. Scheil, le tome VI des *Mémoires de la délégation en Perse*, contenant une 3[e] série de textes élamites-sémitiques, nouveaux documents relatifs à l'histoire d'Elam et à celle de Babylone. On y remarque deux inscriptions du très ancien roi Naram Sin (3750 avant J.-C.). L'intérêt du volume consiste surtout dans la publication de textes dits proto-élamites (variété d'écriture inconnue jusqu'ici) qui sont des pièces de comptabilité. L'auteur donne un essai de déchiffrement. Ce volume atteste une fois de plus les brillants résultats obtenus par la délégation de M. de Morgan en Perse.

Séance du 12 juillet.

M. Berger présente des marques d'ouvriers peintes en rouge sur les voûtes des citernes de Rugga, en Tunisie, qui lui ont été signalées par MM. Durancel et Maillet.

M. le baron Carra de Vaux lit une note sur les six premiers nombres étrusques. Les noms de ces nombres sont inscrits sur des dés trouvés à Toscanella ; mais rien n'indique à quel chiffre correspond chacun des noms. Thomsen a tenté récemment d'expliquer ces six termes au moyen des dialectes du nord du Caucase. M. Carra de Vaux montre qu'on peut obtenir une explication plus simple au moyen des langues altaïques.

NOUVELLES

Les faux du Musée de Rome.

Afin de tenir nos lecteurs au courant des diverses phases de la discussion engagée dans la presse italienne au sujet des silex faux qui figurent au Musée préhistorique de Rome, nous reproduisons ci-dessous la traduction d'une lettre publiée par *La Tribuna*, dans son numéro du 9 juillet.

Monsieur le Directeur,

Comme mon illustre maître, le professeur Pigorini, ne répondra plus aux personnes qui sortent des limites de l'objectivité et de la sereine discussion, permettez-moi de répondre brièvement pour lui à la lettre parue hier dans votre journal et écrite par M. Karr en vue de démontrer que le directeur du Musée préhistorique « favorise la continuation de la fraude... »

M. Karr parait très mal renseigné en ce qui concerne les collections lithiques des Monts Lessini, qu'il prend surtout comme point de mire. Les falsifications auraient, selon lui, commencé en 1884. Outre que cela ne prouve rien, absolument rien, contre les instruments du Musée, puisque tout le monde sait que partout où se font des fouilles archéologiques nait une industrie de contrefaçons, les objets du Musée préhistorique appartenant à la collection des Monts Lessini ont tous été achetés avant 1884.

Qu'il y ait au Musée de Vérone trente rayons d'objets notoirement faux, cela ne prouve pas que les rayons du Musée préhistorique doivent obéir à la même loi d'hospitalité.

Du reste, il y a en faveur de l'authenticité des collections des Monts Lessini tant de preuves à produire, et que M. Karr ne connaît certainement pas.

Ainsi, dès le XVIIIe siècle, Marco Pezzo avait observé dans la même région du Véronais des instruments en pierre semblables, qu'il attribua, d'après les idées qui prévalaient alors, à l'époque de l'invasion des Cimbres.

En 1875, c'est-à-dire neuf ans avant les falsifications dont parle M. Karr, on a vu à l'exposition préhistorique de Vérone d'autres objets que le chanoine Buffo, de Sant'Anna del Faeda, envoya à M. Martinati.

M. de Stefani, qui était alors inspecteur des fouilles de la province de Vérone, a signalé plusieurs de ces instruments en forme de *croix*, dont un fut monté en or et envoyé, en 1878, comme cadeau de noces, à M. Pigorini.

Quelques années après, des instruments semblables, avec la même forme en croix furent mis au jour dans quelques tombes préhistoriques, au lieu dit les Scalucce, à Molina, et MM. de Stefani et Castelfranco en retrouvèrent également dans les grottes de l'Italie septentrionale. Et l'on ne peut pas dire qu'il s'est produit ici ce qui est souvent arrivé à Boucher de Perthes, qui promettait de bonnes gratifications aux fouilleurs des stations paléolithiques, favorisant ainsi la mystification par l'appât du gain, puisque M. de Stefani ne donnait qu'un franc par jour aux travailleurs.

Gabriel de Mortillet et son fils Adrien nièrent, il est vrai, l'authenticité de ces trouvailles, mais on retrouva bientôt jusqu'en Russie des instruments de ce genre, ainsi qu'il résulte des actes du Congrès archéologique de Moscou.

Mais le professeur Pigorini, pour mieux faire la lumière et enlever le plus léger doute, demanda la nomination d'une commission chargée d'entreprendre de nouvelles fouilles dans la région montagneuse des Lessini.

Les résultats en sont connus et ne peuvent que confirmer l'habileté de M. Pigorini.

Dernièrement, le plus connu des palethnologues français, M. Cartailhac, a pu étudier pendant plus d'une semaine les pièces en discussion, et il s'est avoué complètement persuadé de l'antiquité des instruments, sur lesquels il a réussi à retrouver les traces de concrétions calcaires qui sont pour nous les preuves les plus irréfragables d'authenticité.

M. Karr croit peut-être qu'en Italie les directeurs de musées achètent les objets aux gardiens des monuments antiques. Qu'il se détrompe et qu'il cesse de croire également que les générations futures se moqueront de M. Pigorini, dont le nom est lié à beaucoup de découvertes et d'études, que M. Karr ignore peut-être.

Son insuffisance en palethnologie devrait au moins l'engager à se taire.

En Italie, la science palethnologique est une tradition, de Lucrezio Caro à Mercati et de Mercati à Chierici et à Issel ; et point n'est besoin que la lumière vienne de la compétence de M. Karr, alors que vivent encore parmi nous les Ricci et les Pigorini.

Renato Cirilli,
« Président des *Cultores rerum antiquarum*. »

Congrès des Sociétés savantes.

Le prochain Congrès des Sociétés savantes, qui se tiendra à Paris, à la Sorbonne, s'ouvrira le 17 avril 1906.

Au programme de la section d'archéologie figurent les questions suivantes :

1° Signaler les stations et gisements préhistoriques nouvellement découverts ainsi que leur disposition stratigraphique, en décrivant systématiquement les outils et les armes qu'on y a trouvés.

2° Indiquer les découvertes nouvelles de gravures ou peintures sur les parois des grottes ou roches isolées.

3° Faire, pour chaque département, un relevé des sépultures préromaines en les divisant en deux catégories : sépultures par inhumation, sépultures par incinération.

4° Signaler dans chaque arrondissement les monnaies gauloises que l'on y recueille habituellement dispersées sur le sol.

LIVRES ET REVUES

E.-A. Martel. — **Sur la grotte de Font-de-Gaume (Dordogne) et l'âge du creusement des cavernes.** Extrait des Comptes Rendus des séances de l'Académie des sciences, 15 juin 1903.

Nous sommes bien en retard pour signaler cette intéressante note, dans laquelle l'auteur s'attache à démontrer que bon nombre de cavernes ont une origine tertiaire. Ce qu'il dit de celle de Font-de-Gaume, où il a trouvé une confirmation des idées émises par lui dès 1894, est entièrement à citer.

« La grotte de Font-de-Gaume n'est pas autre chose qu'une ancienne issue de source, une portion de *rivière souterraine tarie*, avec le débouché en forme de delta à trois branches et les ramifications caractéristiques des anciens aqueducs naturels desséchés. Par suite de quelque disposition topographique spéciale qui l'avait clos assez hermétiquement, cet aqueduc n'a pas été rempli, contrairement à son voisin, la grotte de la Mouthe, si laborieusement explorée par M. Rivière, par des apports extérieurs (d'infiltrations ou d'alluvionnement) de la fin du quaternaire ou de l'époque actuelle, et il se présente à nous exactement tel que l'ont fréquenté les dessinateurs dits *magdaléniens*, contemporains du mammouth et du renne ; seules

les concrétions stalagmitiques, relativement modernes, ont rétréci certaines portions de la grotte et recouvert en partie les gravures exécutées avant la formation du revêtement de calcite.

« Or ces étonnantes gravures couvrent plusieurs parois depuis le haut jusqu'au bas, du plafond au plancher de la grotte, c'est-à-dire que, lorsque l'*Elephas primigenius* vivait encore autour des Eyzies, la grotte de Font-de-Gaume, dès alors creusée à son état actuel, était déjà une caverne *morte*, *fossile* pour ainsi dire, datant d'une époque bien antérieure. Car, si depuis l'âge du mammouth, Font-de-Gaume a échappé à toute modification ultérieure, ainsi qu'en témoigne matériellement (et bien plus sûrement que ne sauraient le faire des gisements ossifères plus ou moins sujets à des remaniements postérieurs) la situation des gravures préhistoriques que rien n'a pu déplacer, on est bien forcé d'admettre que l'achèvement complet de son creusement dès l'époque du mammouth implique une antiquité qui excède certainement les débuts du pléistocène et la période de l'*Elephas antiquus* ; pour avoir été ainsi *terminée*, *fixée* dès le milieu du quaternaire, il faut de toute nécessité que la caverne de Font-de-Gaume soit l'œuvre du puissant régime hydrologique pliocène, et ait été creusée par quelque *fuite* ou *capture* d'un bras de rivière de cette époque. Il est admis qu'à la fin du pliocène les grandes vallées étaient déjà découpées ; or, Font-de-Gaume étant à plus de 20 mètres et 25 mètres au-dessus des lits de la Beune et de la Vézère, il est absolument rationnel que, comme la plupart des cavernes environnantes, cette grotte, sous l'attraction des deux rivières, ait, avant le pléistocène, réalisé pour sa part le drainage souterrain des plateaux crétacés très fissurés de la région.

« Il ne faudrait pas en conclure cependant que, d'une manière générale, les cavités naturelles du sol aient été creusées à l'époque tertiaire ; il en est de beaucoup plus récentes ; un grand nombre même continuent à s'approfondir de nos jours : ce sont celles, très souvent à plusieurs étages, où un cours d'eau plus ou moins actif (fleuve à Saint-Canzian d'Istrie, ruisselet à Sare, Basses-Pyrénées) s'est de plus en plus étroitement abaissé dans les fissures du calcaire ; ces cavernes-là *vivent* encore (Pinka d'Adelsberg ; Bournillon, Isère ; Bétharram, Basses-Pyrénées ; Sorèze, Tarn ; Han, Belgique ; Ingleborough, Angleterre) ; d'autres achèvent de *mourir* en s'obstruant (Padirac, Lot ; Agtelek, Hongrie ; Hermann's-Höhle, Allemagne), et la plupart sont tout à fait *mortes* (Lombrive, Ariège ; Saint-Marcel, Ardèche ; Dargilan et Nabrigas, Lozère ; Miremont, Dordogne ; Collepardo, Italie ; Arta, Baléares ; la majeure partie des Katavothres du Péloponèse et les *abîmes*).

« Le creusement des cavernes, d'ordre avant tout hydrologique, ne saurait être limité, conclut M. Martel, à une seule époque déterminée : c'est un phénomène de longue étendue, débutant au tertiaire et qui, avec une considérable déchéance, se continue sous nos yeux. »

Revue préhistorique illustrée de l'est de la France. Bourgogne, Champagne, Franche-Comté, Lorraine. 1re année, n° 1, juillet-août 1905.

Cette nouvelle revue, dont nous avons récemment annoncé la création, vient de publier son premier numéro. Il contient deux importants articles :

1° *Les retranchements calcinés des environs de Dijon*, par Clément Drioton. L'auteur a fouillé aux environs de Dijon quatre enceintes fortifiées : le Camp de César au Mont Afrique, commune de Flavignerot ; le Camp du Châtelet, à Étaules ; le Camp du Châtelet, à Val-Suzon, et le Camp du Bois-Brûlé, à Plombières-lez-Dijon. Il a constaté dans les retranchements protégeant ces camps des traces de l'action d'un feu intense, semblables à celles reconnues par Bleicher et F. Barthélemy dans les levées des enceintes fortifiées des environs de Nancy.

2° *Le grand tumulus de Lantilly* (*Côte-d'Or*), par Henry Corot. Ce vaste tumulus, exploré sous l'habile direction de l'auteur, contenait 65 sépultures allant de la fin de l'époque d'Hallstatt jusqu'à l'époque romaine. L'industrie marnienne y est représentée par de beaux torques et de belles fibules très caractéristiques.

Léon Coutil. — **Le cimetière franc et carolingien de Bueil (Eure). Étude sur les boucles, plaques, bagues, fibules et bractéates ornées de figures humaines.** Évreux, 1905. In-8°, 37 p., 3 planches.

Description détaillée des fouilles exécutées dans le cimetière de Bueil, près de Pacy-sur-Eure, et du mobilier funéraire en provenant. Cette notice est suivie d'une étude comparative des objets de parure décorés de figures humaines, recueillis en Normandie et dans d'autres provinces de la France. On sait combien sont rares les représentations humaines sur les objets d'industrie trouvés dans les sépultures mérovingiennes. L. Coutil en signale cependant un certain nombre. Ce sont surtout des têtes d'hommes, grossièrement figurées sur des plaques de ceinture. Rien que pour la Normandie, l'auteur cite 28 pièces portant des figures de ce genre : 13 de la Seine-Inférieure, 10 du Calvados et 5 de l'Eure. On en a rencontré plusieurs dans l'Aisne et dans la Somme, et les départements qui suivent : Pas-de-Calais, Oise, Marne, Seine-et-Marne, Meuse, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Belfort, Doubs, Jura, Charente, Tarn-et-Garonne, Tarn, Aveyron, Hérault, Aude, Haute-Garonne et Gers, en ont également fourni, ainsi que la Belgique, l'Allemagne et la Suisse. Des figures semblables se montrent sur quelques fibules et divers autres objets.

La représentation du corps humain entier est encore moins commune. On ne l'observe que sur quelques rares plaques de ceinture, tantôt pleines, tantôt ajourées, recueillies particulièrement dans le Midi et l'Est de la France. Il en a également été découvert plusieurs exemplaires en Suisse. Les figures barbares qui les décorent forment parfois de véritables scènes, dont la plus fréquente est Daniel dans la fosse aux lions.

Pilloy, qui a étudié avec beaucoup de soin et de perspicacité ces figures, voit dans les têtes isolées, qui sont souvent accompagnées de croix et de swastikas, la représentation de la face du Christ.

C'est vers l'époque carolingienne, avec l'influence chrétienne, que la croix et la figure humaine semblent faire leur apparition dans l'art. Les objets qui en sont décorés ne peuvent être, selon Coutil, classés avant le VIIe ou VIIIe siècle.

LES
CARTES POSTALES ILLUSTRÉES

Monuments mégalithiques de Bretagne.

(*Suite*).

E. Hamonic, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord). (*Suite*) :

902 — Dolmen des Marchands à Locmariaquer. M.M.B.
903 — Alignements du Ménec à Carnac. M.M.B.
904 — Plœuc (C.-du-N.). Menhir de Bayo. (Même cliché que le n° 402).
904 — Croix soudée sur un Dolmen (Cruz-Moquen) près Carnac (au fond le Mont Saint-Michel). M.M.B.
907 — Menhir à Sainte-Tréphine, près Corlay. M.M.B.
1093 — Calvaire abritant une allée couverte à Caurel (C.-du-N.) (cliché Lionel Bonnemère). M.M.B.
1176 — Menhir de Roc'har Lin en Saint-Mayeux (C.-du-N.) (cliché Lionel Bonnemère). M.M.B.
1177 — Le Menhir de la pointe de Bec-Meil. Est peint en blanc du côté de la haute mer et sert d'amers aux marins. M.M.B.
1178 — Menhir au Gouray (C.-du-N.). M.M.B.
1179 — Menhir de Brignogan (vue n° 2).

1180 — Menhir de Kerveatoux (12 mètres), près Saint-Renan (Finistère). Est planté au sommet d'un plateau très élevé à l'extrême pointe du Finistère. Orné à sa base de deux bosses rondes. Ce superbe menhir — le plus haut du département — est, dit-on, l'objet d'un culte secret de la part des habitants de la région. M.M.B.
1181 — Menhir de Saint-Julien, près Saint-Brieuc. M.M.B.
1183 — Menhir du Champ-Dolent, près Dol. M.M.B.
1288 — Menhir naturel surmonté d'une croix à Cléder (Finistère). B.
1748 — Dolmen de Saint-Nic sous le Méné-Hom (Baie de Douarnenez).

H. L. M.

282 — Dol de Bretagne. Le Menhir du Champ-Dolent.

K. F. Marque : Palette (Kunzli frères, 13, rue du Sentier, Paris) :

2124 — Carnac. Dolmen de Courcorau.
2125 — Menhir de Brignogan.
2126 — Menhir de Plouarzel.
2127 — Menhir de Kercadiou.
2128 — Dolmen de Goulven. Côté Nord.
2129 — — — Côté Sud.
2130 — Dolmen. Table de Cézar. Locmariaquer.

Collection Z. Le Rouzic, à Carnac (Morbihan) :

— Carnac. Cromlech du Ménec.
3 — Carnac. Géant du Ménec.
— Alignements du Ménec.
— Alignements du Ménec.
2 — Carnac. Fin des Alignements du Ménec.
— Dolmen de Cruz-Moquen.
— Dolmen de Runesto.
— Dolmen de Roch-Feutet.
5 — Carnac. Dolmen de Mané-Kerioned.
— Dolmen de Mané-Kerioned (2e vue).
6 — Carnac. Entrée du Dolmen de Mané-Kerioned.
7 — Carnac. Intérieur du Dolmen de Mané-Kerioned.
— Dolmen de Kergavat.
— Dolmen de Crucuno.
8 — Carnac. Dolmen de Keriaval.
— 1re Chambre du Dolmen de Keriaval.
— Dolmen de Kermario.
— Menhirs de Kermario.
— Géant de Kermario.
4 — Carnac. Alignements de Kermario.
— Alignements de Kermario. La Ferme.
— Alignements de Kerlescan.
— Cromlech et Alignements de Kerlescan.
— Tumulus de Saint-Michel.
— — — (2e vue).
— Tumulus de Saint-Michel.

— Musée Miln : Objets découverts dans les dolmens de la région.
— Géant du Manio.
— Le Géant de Kerderf (Imp. Laussedat, Châteaudun).
— Géant de Kerlhuit.
— Menhirs du Vieux-Moulin.
— Carnac-Plage. Dolmen de Kerallan.
— — Dolmen sous-marin. Karec-Louièse.
— Trinité-Carnac. Dolmen de Kerdro-Vihan (Imp. Laussedat, Châteaudun).
— Trinité-sur-Mer. Fin des Alignements de Carnac. Petit-Ménec.
— Locmariaquer. Dolmen dit « Table des Marchands ».
18 — Locmariaquer. Dolmen des Marchands.
— Intérieur du Dolmen des Marchands.
— Grand Menhir brisé (Longueur 21 mètres).
— Entrée des Pierres Plates.
— Allée couverte des Pierres Plates.
— Dolmen de Kerhan (Imp. Laussedat, Châteaudun).
— Dolmen de Kerhan.
— Dolmen de Mané-Lud.
— Dolmen de Mané-Rétual.
— Dolmen de Kerveresse (Imp. Laussedat, Châteaudun).
11 — Erdeven. Alignements de Kerzerho.
10 — Erdeven. Menhirs de Kerzerho.
— Dolmen de Crucuno. (Imp. Laussedat, Châteaudun).
— Dolmen de Mané-Remor. (Imp. Laussedat, Châteaudun).
— Menhirs du Vieux Moulin (Imp. Laussedat, Châteaudun).
— Baden. Ile et Tumulus de Gavrinis.
— Baden. Intérieur de Gavrinis.
168 — Locmariaquer. Dolmen du Mané-Remor (Imp. Laussedat).
173 — Carnac. Alignements du Menec (Imp. Laussedat).
176 — — Menhir de Kermario. (Imp. Laussedat).
177 — — Le Géant de Kerdet. (Imp. Laussedat).
178 — Trinité-Carnac. Dolmen de Kerdro-Vihan. (Imp. Laussedat).
184 — Locmariaquer. Dolmen des Pierres-Plates. (Imp. Laussedat).
185 — — Dolmen de Retual. (Imp. Laussedat).
186 — — Dolmen de Saint-Pierre. (Imp. Laussedat).
188 — — Dolmen de Kerhan. (Imp. Laussedat).

L.L. (*Lévy et ses fils, 44, rue Letellier, Paris*) :
29 — Saint-Nazaire. Le Dolmen.
44 — Pornic. Le Dolmen.
45 — — — (Autre vue).

Mancel :
336 — Glomel. Le Menhir.

N D. (*Neurdein, 52, Avenue de Breteuil, Paris*) :
32 — Saint-Samson. Le Menhir.

7 — Dol. La Pierre du Champ Dolent (Menhir).
13 — — — (Autre vue).
21 — — — (Autre vue).
22 — — — (Même vue que le n° 13).
20 — Environs d'Auray. Les Menhirs d'Erdeven.
21 — — Le Dolmen de Kergavat.
22 — — Le Dolmen de Crucuno.
57 — — Les Alignements de Kerzéro.
34 — Carnac. Les Alignements du Ménec.
35 — — Vue générale.
38 — — Les Alignements de Kermario.
39 — — Le Géant du Ménec.
40 — — Les Alignements du Ménec.
41 — — Le Dolmen de Kériaval.
42 — — Intérieur du Dolmen de Kérioned.
49 — — Les Alignements de Kermario.
50 — Environs de Carnac. Dolmen de Mané-Kérioned.
55 — Carnac. Les Alignements du Ménec.
43 — Locmariaquer. La Table des Marchands.
44 — — Le Grand Menhir (brisé).
45 — — La Table des Marchands (2 variantes).
46 — — Intérieur de la Table des Marchands.
47 — Environs de Locmariaquer. Le Dolmen de Kerran (2 variantes).
56 — Locmariaquer. Le Dolmen de Mané-Rutual.
15 — Saint-Pierre-de-Quiberon. Alignements.
34 — — Alignements.
32 — Quiberon (Morbihan). Menhir.
35 — — Menhir.
36 — — Alignements du Vieux-Moulin.
37 — — Dolmen de Roch-enn-And.
20 — Pointe du Raz. Baie des Trépassés. Le Menhir.
21 — Saint-Nic (Finistère). Le Dolmen.
264 — Le Conquet (Finistère). Vue générale (avec un Dolmen).

Royer et Cie, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). « La Bretagne Illustrée » :

6 — Brignogan (Finistère). Menhir de Pontusval.
87 — Environs de Saint-Pol de Léon (Finistère). Dolmens. (Ce sont ceux de Caravel).

Le Gérant : M.-A. DESBOIS

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

3e ANNÉE. N° 10 OCTOBRE 1905.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

INVENTAIRE SOMMAIRE
DES MÉGALITHES DU BOURBONNAIS[1]

Par **Francis PÉROT**.

L'important travail auquel nous allons emprunter quelques notes indicatives est presque terminé, et c'est précisément à cause de son importance que sa publication a été retardée. Il sera accompagné de cartes et d'un très grand nombre de planches. Nous y avons cité et décrit les monuments qui touchent nos limites, ceux du Forez, de l'Auvergne, de la Marche, du Berry, du Morvan et de l'Autunois. Le Bourbonnais ayant été formé aux dépens de ces anciennes provinces, nous ne pouvions point nous localiser strictement dans notre province.

Plusieurs archéologues se sont occupés de nos mégalithes. Malgré cela, on a dit que le Bourbonnais ne possédait pas de monuments mégalithiques. C'est là une profonde erreur. Ainsi qu'on le verra par l'inventaire qui va suivre, il a existé, il existe même encore dans notre région, à côté de mégalithes douteux ou incertains, de véritables dolmens, de véritables menhirs.

Nous donnerons d'abord quelques indications bibliographiques, puis nous décrirons rapidement, commune par

1. Extrait d'un travail en préparation sur les *Monuments mégalithiques du Bourbonnais*, par l'Abbé Bletterie et Francis Pérot.

commune, les divers mégalithes signalés dans les quatre arrondissements du département de l'Allier.

1° Le Dr Barailon : *Recherches sur les monuments celtiques des cantons d'Huriel et de Montluçon.* Paris, Dentu, 1806, in-8°.

2° Abbé Flachard : *Saint-Martin.* Indication des mégalithes de La Bruyère à Bressolles. P. 14-20.

3° V. Tixier : *Pierres celtiques du Bourbonnais.* Bulletin de la Société d'Émulation de l'Allier. Tome X, 1868, pages 167-174.

4° L. Levistre : *Sur les monuments mégalithiques du Bourbonnais aux environs de Vichy.* Bône (Algérie), Imp. Bônoise, 1900. In-8° de 37 pp.

5° L. Levistre : *A propos des Aryolithes. Réponse à un profane.* Bull. soc. d'Émulation de l'Allier, tome IX, 1900, nouvelle série, p. 13-21.

6° L. Levistre : *Les monuments de pierre brute de la région du Montoncel (Allier).* Moulins, E. Auclaire, 1902, un vol. in-8° de 183 p. et 43 planches hors texte.

7° Abbé Bletterie : *Les monuments mégalithiques et celtiques du Bourbonnais.* Moulins, Auclaire, in-8° de 24 pp. et planche.

8° Julius Florus : *Défense de nos monuments mégalithiques.* Annales bourbonnaises, 1890, p. 267-275.

9° Bertrand et Fr. Perot : *Rapport présenté à la Société d'Émulation de l'Allier sur les monuments mégalithiques du Bourbonnais.* Bulletin de la Soc. d'Émul. de l'Allier, tome VI, nouvelle série. Séance du 4 novembre 1898.

10° Francis Pérot : *Les Pions et leur industrie. Les sauvages du Montoncel.* Revue scientifique du Bourbonnais, avril 1890, et Alliance des Arts et des lettres.

11° Fr. Pérot : *Le Dolmen de Venas.* Bull. Soc. Ém. de l'Allier, tome XIII, 1870. — Seconde édition augmentée. Annales Bourbonnaises, 1885, avec une eau-forte.

12° Fr. Pérot : *Encore la défense de nos mégalithes.* Messager de l'Allier, n° 60, 12 mars 1892.

13° Fr. Pérot : *Les monuments mégalithiques et les pierres à bassins du Bourbonnais.* Rapport lu à la réunion du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, 1891.

14° Fr. Pérot : *Réponses* à environs 80 questionnaires, adressées à la commission des monuments mégalithiques, indiquant les monuments du Bourbonnais.

15° Fr. Pérot : *Les monuments mégalithiques dans le Bourbonnais.* Article paru dans le Moniteur des Arts. Paris, 45e année, n° 11, 24 décembre 1897, p. 177.

Nous laissons de côté des citations de ces monuments faites dans l'*Ancien Bourbonnais*, 2 vol. in-f°, l'*Allier pittoresque*, les *Guides en Bourbonnais*, etc.

On rencontre en Bourbonnais les noms de lieux suivants,

dont plusieurs rappellent des mégalithes disparus pour la plupart :

Les Rocs, Le Roc................	21
La Roche, Les Roches...........	43
La Rochette, Roche-Milet, Les Rochères......................	12
Pierrefitte.......................	3
Les Pierres, La Pierre, Pierre-Magnia, Pierre-Percée, Pierre-Corbe, Pierre-Seize, Pierre-Croisée, Pierre-qui-danse, etc.......	34
Total	113

ARRONDISSEMENT DE MOULINS

BESSAY. — A la Vieille Poste, le champ de La Pierre-qui-danse. La pierre a disparu.

BESSON. — La Pierre-folle. Grotte de 8 mètres d'élévation formée de rochers superposés au bord de la Guèze, avec légende de Fols, de Sorciers, de Fées. Elle rendait des oracles.

BRESNAY. — La Pierre-du-Jô, du Joug, du Jour. Sur le bord d'un ruisseau. Cette pierre pyramidale, qui surplombe du côté opposé au ruisseau, ne fait point corps avec la roche sous-jacente.

On y apporte les nouveau-nés que l'on couche dans une échancrure de la pierre, pour leur assurer le bonheur et la santé. Les couples amoureux s'y rencontrent furtivement au clair de la lune. Levistre en fait un mégalithe [1].

CRESSANGES. — En 1836, l'on a détruit sur un grand espace servant autrefois de nécropole, une grande quantité de pierres encore debout. Ces monolithes de granite n'avaient pas un volume très considérable [2].

1. *Mon. de pierre brute*, p. 123, avec planche.
2. Bertrand : *Exploration de la rive droite de l'Allier*. Soc. d'Ém. Allier. Tome IX, p. 357.

GIPEY. — Au lieu dit la Bourse-de-Gipey, entre le domaine de la Petite-Verpillière et celui de Fresnières, existait un dolmen, aujourd'hui renversé, édifié sur un monticule naturel. Formé de gros blocs de granite porphyroïde du pays, il était circonscrit par une muraille en pierres sèches, et orienté à l'occident. Une source abondante coule au pied du monticule. Les matériaux provenant de ce monument ont servi à l'empierrement de la route.

NEUILLY-LE-REAL. — Près du bourg, sur le chemin de la Forêt, se dressait un dolmen en pierre étrangère au pays. Brisé en 1855, pour être utilisé à l'entretien des chemins vicinaux.

SAINT-VOIR. — La Pierre-qui-danse. Sous ce nom, l'on montre encore un quartier de pierre calcaire du pays, à l'intersection du chemin de Jaligny à Boucé. Cette pierre se trouvait dans le bois avec beaucoup d'autres employées pour l'entretien des chemins.

LE THEIL. — La Pierre-qui-danse. Ce n'est qu'à minuit qu'un homme peut la faire remuer d'une seule main. Pierre légendaire.

TRÉBAN. — Un menhir de grandes proportions, en pierre étrangère au pays, a été détruit il n'y a pas trente ans.

YGRANDE. — Un petit dolmen existait au domaine de Labussière. Il a été détruit récemment. Une grande dalle en grès houiller reposait sur trois supports. Ce monument a été brisé sur place afin d'en débarrasser le champ au milieu duquel il était édifié.

ARRONDISSEMENT DE GANNAT.

BÉGUES. — Dans le parc du château de Bégues se dressaient plusieurs dolmens, détruits en 1812, afin d'établir le parc et le jardin du château. Un seul avait été respecté. Mais il vient à son tour de succomber, sans qu'un seul dessin en eût conservé le souvenir.

Bransat. — Dans une profonde vallée, sur le bord d'un sentier de pied, se dresse une croix analogue à celle de Toulx-Sainte-Croix (Creuse). Elle porte le nom de Lartouzat. Irrégulièrement taillée, elle mesure environ 1m 20 de hauteur et 30 centimètres d'épaisseur (Fig. 132). Elle a dû être taillée dans un menhir, sur place. Elle a un caractère que nulle autre croix ne possède. La pierre est du pays.

Fig. 132. Croix de Lartouzat, à Bransat (Allier).

Gannat. — A Saint-Étienne, non loin de l'église romane qui termine le faubourg de ce nom, où se trouve le cimetière : La Quayre-Saint-Martin, menhir en pierre du pays, consacré à saint Martin, et dont le souvenir traditionnel existe encore à Gannat.

En Auvergne, *Quayre* signifie rocher. On retrouve ce mot dans Murat-le-Quayre, touchant à la Bourboule, Saint-Bonnet-de-Quayre.

Mazerier. — Pierre appelée druidique et La Fugasse. Calcaire d'eau douce. Cette pierre, située au centre d'un marais, mesure quatre pieds carrés, et elle porte quelques cupules sur les côtés. Plusieurs sentiers pavés y aboutissent en traversant les marais.

Le 1er mai de chaque année, le curé de cette paroisse était obligé, par un acte de fondation, de faire porter près de la pierre de la Fugasse du pain et du vin, dont les bergers faisaient leur profit.

Plusieurs souterrains refuges existent encore à Mazerier.

Saint-Bonnet-de-Rochefort. — Entre ce village et Chalignat, existait un menhir enfoncé dans le sol de 50 centimètres de profondeur et ayant 2m 40 de hauteur. Il a été vu par le Dr Vannaire, archéologue, avant sa destruction.

Deux profondes rainures latérales avaient été creusées sur le côté. Une autre pierre de la même dimension gisait tout à côté de celle-ci ; toutes les deux étaient en granite d'Échassières. Le Dr Vannaire supose que ces deux pierres formaient les montants d'un trilithe.

Archignat. — On y compte plusieurs pierres vénérées ou à légendes : La Grosse-Rambault ; Le Champ des Lyards ; La Tagnière, pierre ayant près de 14 mètres de longueur ; le Cher-Foulet, pierre de 4 mètres de hauteur et de 15 mètres de circonférence.

Bizeneuille. — Pierre levée, appelée La Pierre-Bure, en pierre du pays. A été détruite, mais le souvenir en subsiste.

Estivareilles. — Non loin de Montluçon sont deux monuments christianisés. C'est d'abord un menhir, distant de 1.200 mètres environ du bourg d'Estivareilles, appelé la Croix-Brouze, en pierre du pays. Il est surmonté d'une ancienne croix en fer.

Le second menhir est placé sur la route de Vallon, à 2.500 mètres environ d'Estivareilles. Il est également surmonté d'une croix en fer, scellée depuis le XIVe siècle. La hauteur de la pierre, à peine dégrossie, est de 2^m^ 50. Elle est enfoncée de plus d'un mètre dans le sol.

Ces deux menhirs sont en granite bleu, d'une grande dureté, étranger à la région.

Viollet-Leduc dit que l'on rencontre les *lampes des morts* dans le voisinage des mégalithes. Estivareilles possède encore son *Lampier*, remarquable monument que nous avons décrit.

La grande vénération rendue par les fidèles à ces menhirs, est sans doute la cause de leur conservation.

Près de l'un des scellements de la croix se voit encore une cupule ronde, un peu endommagée par le scellement.

Givarlais. — Menhir en roche du pays, existant encore, planté au centre de la place du bourg, faisant face à l'église. Christianisé au XVIIe siècle, il est surmonté d'une croix en fer qui a été scellée à cette époque.

Hyds. — Au lieu dit les Marches (Limites) sont trois monuments mégalithiques du plus haut intérêt. De plus,

dans leur voisinage, sont des lignes de pierre, pour ne pas dire des alignements. On peut y voir aussi des cromlechs, renversés par les besoins de la culture. A la suite de l'un de ces alignements est un superbe menhir debout, dont la partie la plus volumineuse est en haut ; il mesure 2m 85 de vue, et est en granite du pays.

Un peu sur la gauche, et toujours au Champ des Marques ou Marches, se dresse un bloc à peu près arrondi, portant dans le haut un bourrelet détaché de la masse ; ce bloc mesure 8 mètres sur 7 mètres et donne un volume de 50 mètres cubes. La densité de la pierre peut faire évaluer son poids à 200.000 kilos. Il est supporté et callé par plusieurs pierres de même nature ; au-dessous est une petite grotte. Ce monument couronne un point culminant.

Descendant la colline, un peu à droite, et après avoir suivi les alignements, l'on s'engage, après avoir quitté la route, dans un étroit sentier à gauche, creusé dans le rocher, dont les parois sont usées et rodées par le passage des chars, et l'on débouche, à l'extrémité de ce vieux chemin, en face d'un dolmen renversé, entouré d'un alignement de pierres qui forment une ceinture autour du monument. C'est par suite de l'écartement des deux supports que la table supérieure s'est effondrée. Cette table mesure 7 mètres sur 4 mètres ; elle cube 35 mètres à peu près, ce qui porte son poids approximatif à 150.000 kilos.

Les pierres de ces monuments comme celles des alignements sont en granite porphyroïde. Toutes sont arrondies sur les bords, aucune ne présente d'angles vifs et droits.

Lamaids. — Cette commune possédait trois mégalithes : un menhir et deux dolmens. Ces derniers ont été vendus aux entrepreneurs du chemin de fer d'Eygurande, pour la somme de cent francs.

Le menhir, qui a été conservé, est en pierre de la contrée. Quoique vénéré, aucune légende ne s'y rapporte ; on le nomme Quazi-Ré.

Il existe non loin de ce menhir un autre dolmen renversé ; en 1801, le propriétaire fit atteler tous les bœufs de son domaine afin de faire tomber la table au-dessous de ses supports ; il y est parvenu par l'effort de la puissante trac-

tion qu'il avait employée. Il est encore aujourd'hui facile de le reconstituer, les supports sont debout et la table est dans la même position qu'au jour de son renversement.

MONTVICQ. — Non loin de Bézenet existent les débris d'un dolmen mutilé, mais encore reconnaissable. On l'appelle la Croix-Pierrot.

NÉRIS. — Au sommet d'une haute colline dominant Néris, est la *Pierre-Crechon*, laquelle jouit de la vénération des habitants du pays.

Tout à côté est le *Mèneveaux*, la Pierre-du-Val, et en face se dressait la *Pierre-Luitte*, superbe menhir aujourd'hui couché.

Ces trois pierres sont disposées en triangle, dans lequel se trouve circonscrite la ville de Néris.

Enfin citons le joli dolmen connu sous le nom d'Osb-Ogny, très bien conservé, et récemment acquis par M. Moreau, l'auteur de *Néris, capitale des Gaules*; il est édifié à mi-côte sur le flanc d'une forte déclivité de terrain.

PRÉMILHAT. — Près du château du Mas, existait un menhir, détruit depuis peu de temps. Il semblait avoir été grossièrement équarri. Sa hauteur était de 2^{m} 10 au-dessus du sol, et la partie inférieure fichée en terre était bien plus petite que le sommet.

QUINSSAINES. — Beaucoup de blocs erratiques gisent sur le territoire de cette commune, très fertile en ce genre de pierres, dont plusieurs, par suite de leurs singulières dispositions, affectent la forme de certains mégalithes, avec lesquels elles pourraient être confondues. Ce sont des pegmatites, des gneiss, des porphyres quartzifères.

Plusieurs de ces pierres ont des noms; celles de la Justice, celles de Bed-Ouïn étaient remarquables.

L'église est édifiée au-dessus d'un souterrain creusé dans le roc vif, qui n'est point une crypte, et paraît de beaucoup antérieur à la construction de l'église.

SAINT-DÉSIRÉ. — Au lieu dit les Cacherettes, est une

grande excavation circulaire ayant plus de 10 mètres de diamètre. Au centre existait un demi-dolmen, aujourd'hui renversé mais non détruit, le support unique ayant cédé sous le poids considérable de la table ; celle-ci est tombée sur le sol. Cette table mesure 7 mètres de longueur sur 7 mètres de largeur, son épaisseur varie entre 3 et 5 mètres. Son poids peut atteindre 100.000 kilos.

Le support et la table sont d'importation étrangère ; ce sont des petroxiles; or, le sous-sol ne fournit que des schistes.

Sur le territoire de la commune se trouve la Pierre-qui-danse, aussi appelée la Pierre-qui-vire, puis la Pierre-aux-meurtres ; plus loin la Pierre, la Fontaine et la Grotte des Fées.

L'église, qui est l'un des plus beaux spécimens de l'art roman, est sous le vocable de Saint-Martin. Près de là, est la Fontaine Saint-Martial, l'un des premiers apôtres, fondateur de l'église de Limoges.

Saint-Martinien. — Terrain primitif, granite porphyroïde, gneiss et pegmatites. C'est sur son territoire que s'élève le Mont-Giraud, lequel était autrefois entouré d'une muraille en pierres sèches, formant un loco-consecrato, au centre duquel était les Pierres-Giraud.

Le temps et les hommes ont dégradé ou renversé ces monuments imposants, décrits par Barailau.

Sur l'un des blocs se voient des stries longitudinales obtenues à l'aide d'une pierre ; une profonde rainure traverse les autres en forme de déversoir. Plusieurs bassins y sont creusés. Cette pierre, sortie de ses supports, gît sur le sol, brisée en deux parties. L'un de ses supports accuse très nettement un bassin ayant 2 mètres de longueur sur 1 m 22 de largeur et 0 m 14 de profondeur sur ses bords extrêmes, il se prolonge en déversoir taillé ; un second bassin était creusé près de celui-ci.

Près de cette masse sont deux autres pierres portant de profondes rainures. Sur l'une est creusé un bassin ayant 25 centimètres de diamètre, dont les bords correspondent à des cannelures se terminant en déversoir.

A moins de 100 mètres des Grandes-Pierres-Giraud sont

les Petites-Giraud, orientées au solstice d'été; celle du centre mesure encore 3 mètres de hauteur, 6 mètres de longueur et 18 mètres de circonférence; toutes portent des bassins et des rainures.

Une pierre isolée, à 20 mètres de celles-ci, porte aussi de très profondes rainures.

Sur le sommet du Mont-Giraud se remarquent les traces d'un temple édifié à l'époque romaine, c'était sans doute la tradition d'un culte antérieur qui se continuait.

Dans le bois du Plaid, à Chassignolles, et à Jarges surtout, se voient des matériaux antiques au travers desquels gisent des mégalithes détruits ou renversés.

M. le comte de Soultrait a cru voir dans ces pierres des autels, des restes d'un culte, une intention humaine.

Le Plaid offre une roche d'aspect singulier qui surplombe un précipice ayant plus de soixante pieds de profondeur [1].

Un peu au delà sont des pierres d'un haut intérêt, mais elles appartiennent à la Creuse; laissons aux archéologues de cette contrée le soin de les décrire.

TERJAT. — Un menhir y existait, mais il a été renversé et brisé pour être utilisé par un constructeur.

TREIGNAT. — La vallée de Treignat offre une certaine quantité de remarquables pierres; si elles n'ont pas été amoncelées les unes sur les autres, elles ont reçu un culte de la part de l'homme, car la plupart sont à bassins, et conservent des légendes.

A Herculat, toutes les pierres y seraient à citer; Barailau leur a consacré un chapitre de son ouvrage.

VAUX. — Un mégalithe christianisé existe dans cette commune; c'est un monolithe de granite de 2 mètres de hauteur et mesurant 2m 60 de circonférence. Vers le sommet, un bassin y a été creusé en cuvette sur le côté.

VENAS. — Les rochers du Maroc, curieux assemblage de pierres, s'élevant à la suite d'un alignement, sur le faîte d'un escarpement au pied duquel coule l'Aumance.

Le dessin qui accompagne cette notice (Fig. 133) dis-

1. Congrès arch. tenu à Moulins, XXIe session, Paris, 1855.

pense d'une longue description. Le bloc supérieur, comme ceux lui servant de supports, est en pierre de la région.

Plusieurs silex et une grande lame en silex de Pressigny ont été recueillis dans l'espèce de chambre qu'ils forment et qui sert, par les temps d'orage, d'abri aux petits pâtres.

L'un des supports s'est divisé en deux sous la charge qu'il supporte ; il est calé en dessous avec des petites pierres. Le poids de la table peut être évalué d'après ses dimensions à plus de cent mille kilos.

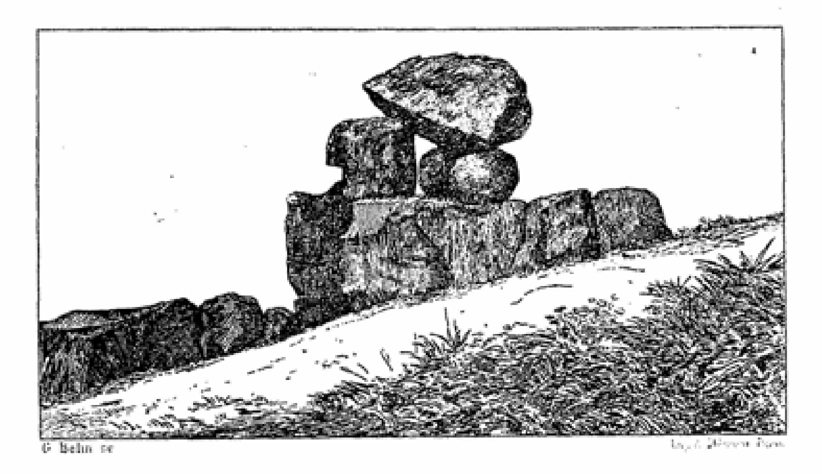


Fig. 133.
Rochers du Maroc, à Venas (Allier). Réduction d'une eau-forte de G. Belin.

Le Vilhain. — Menhir renversé, sa chute a mis à découvert trois haches polies en silex et une quatrième en schiste carbonifère.

ARRONDISSEMENT DE LA PALISSE

Andelaroche. — La Pierre-Magnia, menhir, avec légende s'y rattachant.

Arfeuilles. — Le roc des Ids, dolmen renversé, dont toutes les pierres existent.

Les Pierres-Blanches, avec légendes.

Le Ré-des-Écoliers, mégalithe au sommet de la montagne de ce nom, avec un double cercle de pierres qui l'entourent. La tradition y place un collège de druides. C'est une position des plus remarquable. Le Dr Noëlas, archéologue forézien, y a vu l'un des plus beaux mégalithes de la montagne bourbonnaise, circonscrit par cette double enceinte de murailles en pierres sèches ayant encore plus de un mètre de hauteur.

Près de là, sur une montagne voisine, est le Ré-Mur-Seint, avec triple circuit en pierres sèches, formant des cases sans ouvertures extérieures et de dimensions exiguës; au centre de plusieurs s'élève un menhir.

Ces deux montagnes sont situées dans une contrée sauvage et désolée, où l'on ne rencontre que quelques maigres chèvres.

Le Breuil. — Lors de la construction de l'église l'on trouva sous le chœur, et enfoncés à 1m 20 de profondeur, deux blocs de granite posés l'un sur l'autre, grossièrement ébauchés, portant, le premier, de petites cuvettes à quatre folioles disposées en croix et communiquant par une profonde rainure; au centre est un trou presque circulaire.

La seconde présentait une série de bassins de 30 centimètres de diamètre, d'une forme ovoïdale, ayant l'aspect d'une poire coupée en deux. Ces pierres ont été utilisées comme matériaux de construction.

Busset. — Un gros rocher dans le haut du bourg, qui surplombe et domine le pays, est entouré de sapins; il porte l'empreinte colossale d'un pied droit humain.

A cinq kilomètres plus loin, sur la route de Mariol, se trouve un gros rocher portant une empreinte analogue, mais d'un pied gauche. Au-dessous est un siège taillé de manière à prendre exactement les formes du corps humain. Il est connu sous le nom de Siège de Saint Hubert, lequel, à la suite d'une grande chasse, se reposa sur cette pierre, qui garda l'empreinte de son corps. Sur les deux rochers sont celles de ses pieds.

Bussolles. — Au lieu dit les Bruyères était un amas de rochers très important; chacun d'eux porte un ou plusieurs bassins ou cupules, réunis par des rigoles.

Disparues aujourd'hui, ces pierres à bassins ont été utilisés pour la construction de l'église de La Palisse, pour celle de Lenax, et enfin pour les croix monumentales des cimetières de Barrais-Bussolles et de Loddes.

Il ne reste plus que deux supports de la grosse pierre branlante, qui était au centre du groupe[1].

La Chabanne. — Dans le bois de la Halle est la Pierre de l'Anse. Sur le côté d'un rocher, dont le sommet porte une large cuvette, et à gauche, est un mamelon ayant environ 15 centimètres de longueur, obtenu par la taille de la pierre ; il est régulièrement percé dans sa longueur d'un trou ayant à peu près 4 centimètres de diamètre. Cette anse (Fig. 134) rappelle exactement celles obtenues sur certaines poteries anciennes.

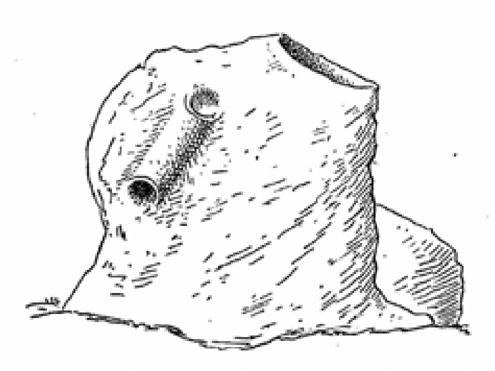


Fig. 134. — La Pierre de l'Anse, à La Chabanne (Allier).

Deux autres boucles ou anneaux sont connues dans le voisinage. Aux rochers des *Vognons* (Loire). Vognon signifie : baquet, récipient, grand cuvier. Les Rocs-Vognons sont remarquables par leurs immenses bassins.

A la Halle, comme aux Vognons, la légende dit que l'on immolait les petits enfants dans les bassins, après les avoir attachés à la boucle.

Près de la Croix des Rogations sont trois rochers appelés les Rocs taillés, et Pierres à Chatel ; chacun d'eux porte

1. Abbé Flachard. *Saint-Martin. Sa mission entre Vichy et Roanne*. Moulins, 1899, In-8 de 25 pp.

une cuvette ovoïde, parfaitement taillée, polie à l'intérieur. Voici leurs dimensions : 0m 35 × 0m 10 ; 0m 35 × 0m 15 ; et 0m 45 × 0m 15.

Près de ce groupe, sur la route du Jean-Jacques est un bloc considérable, le Rocher plat ; il porte dans sa longueur un bassin se terminant par une rigole longue de 1m 50.

Près du cimetière, au lieu dit les Pierres, est une masse granitique sur laquelle a été façonné un bassin ovale, poli, très régulier, ayant les bords vifs ; il est taillé sur le bord et en déclivité de la partie supérieure ; il mesure 90 centimètres de longueur, 50 centimètres de largeur et 17 centimètres de profondeur. C'est l'un des plus grands bassins de la région.

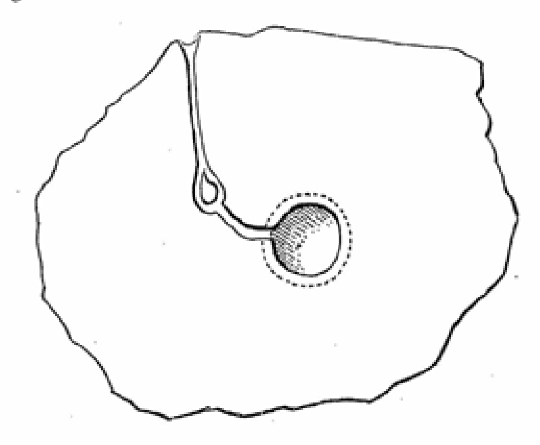


Fig. 135. — Pierre à bassin à la Dreigue-Barloo, La Chabanne (Allier).

Une pierre levée et posée, non adhérente au sol, forme un menhir taillé en obélisque. Sur le côté et au sommet est un bassin de 20 centimètres de diamètre sur 15 centimètres de profondeur. Cette cuvette se rétrécit vers le haut ; nous avons reconnu cette disposition dans plus de cinquante cuvettes des mégalithes de La Chabanne.

Ce menhir à cuvette est presque carré sur chaque face ; il mesure 2m 23 de hauteur, les côtés ont environ 1 mètre, mesurés au milieu.

A la Dreigue-Barloo, en face des claus Arnou, Barbatte, Gayard et Peyrare, est un ensemble remarquable de pierres

disposées au sommet d'une petite montagne et bordé par un chemin circulaire, étroit et profond de 2 mètres, sur les parois duquel se voit une double rainure produite par le moyeu des roues de chars. Au nord, est un premier groupe de pierre à bassins. La plus grosse pierre, dont le sommet plat mesure 5 mètres environ, est un bloc de granite blanc offrant un bassin parfaitement circulaire, s'élargissant à l'intérieur, poli, ayant à l'orifice 70 centimètres de diamètre sur 30 centimètres de profondeur (Fig. 136) ; il communique avec une petite cupule ellipsoïde par une rigole anguleuse très régulièrement taillée ; cette rigole se continue au delà de la cupule et se termine en déversoir élargi, vers le bord de la pierre (Fig. 135). La cupule, la rigole et le grand bassin sont parfaitement polis ; on croirait ces cavités poncées à l'émeri.

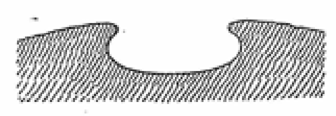


Fig. 136.
Coupe du bassin de la pierre représentée fig. 135.

Une autre pierre montre un grand bassin plus grossier.

Un bloc touchant ceux-ci et ayant 3 mètres de hauteur, offre au sommet un large bassin évasé à l'intérieur, mais à fond méplat, donnant les dimensions suivantes : ouverture au sommet, 40 centimètres ; largeur du fond, 55 centimètres. Sur le côté droit, se voit l'ébauche d'un second bassin ; deux autres sont creusés sur un bord en déclivité, munis chacun d'un déversoir aboutissant au bord de la pierre. Ils ont la forme évasée à l'intérieur.

Un autre groupe offre de multiples bassins communiquant avec des rigoles et des déversoirs.

Au-dessus est un amas de rochers qui paraissent superposés intentionnellement afin de former une loge-abri. Celle du sommet offre un bassin triangulaire très profondément et mathématiquement dessiné et creusé.

Aux Places se trouve une pierre longue de 6 mètres, émergeant de 1 mètre seulement au-dessus du sol ; il s'y trouve un bassin de 80 centimètres de longueur et 71 centimètres de largeur, sur 30 centimètres de profondeur, évasé dans le fond, avec une large rigole fortement accusée, terminée en déversoir sur le bord du bloc.

Autre groupe de rochers avec bassins, cupules et rigoles

polies. Sur le côté est un siège profondément taillé, remarquable par sa forme.

A Maziou, un bloc touchant presque la maison, offre un immense bassin ovale, élargi, et une profonde rigole. Tout à côté, un bloc triangulaire, avec bassin ovale au sommet.

En suivant le sentier l'on rencontre un rocher formidable pouvant être évalué à 30 mètres cubes, portant des bassins semblables de 52 centimètres de diamètre sur 50 centimètres de profondeur et ayant 77 centimètres de largeur au fond. D'un travail irréprochable, ces bassins, au nombre de trois, sont reliés par une rigole.

A Coulanges, autre pierre à bassins, ainsi que dans le bois de Jean-Jacques. Enfin, la Grosse-Boule est aussi un monolithe avec bassin.

Mais nous n'avons cité que les plus remarquables pierres à bassins de cette commune.

Ferrières. — La Pierre-des-Bénitiers, au bois Périer ou

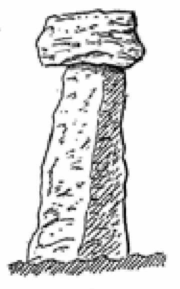



Fig. 137
Roc-du-Puy, à Ferrières (Allier).

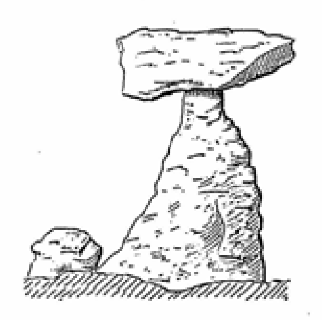


Fig. 138
Roc-du-Clocher, à Ferrières (Allier).

de Périasse. On la connaît aussi sous le nom de *Pierre-des-Saigneurs*. C'est un type unique en son genre. Sur un énorme bloc granitique sont creusés trois larges bassins qui se trouvent réunis par une rigole avec un déversoir bien accentué. Ces bassins affectent la forme d'un trèfle. Ce mégalithe mesure $2^m 50 \times 2$ mètres, sur une hauteur de $1^m 50$. Les bassins ont : 1° de 60 centimètres sur 28 de profondeur, 2° $0^m 50 \times 0^m 30$, 3° $0^m 50 \times 0^m 35$.

Le Roc-du-Puy, mesure 5 mètres de hauteur. A son sommet est une autre pierre rapportée, ayant une épaisseur de $1^m 50$. C'est un pylone fort intéressant (Fig. 137).

Le Roc-du-Clocher n'offre pas un moindre intérêt (Fig. 138). Ces deux pierres sont formées de phonolites du pays.

L'on trouve près du Rocher Saint-Vincent les noms suivants : Roc de la Fête, Roc du Tambour, Roc de la Plante, Roc du Mazellier, Roc du Puy.

Au sud-est du Rocher Saint-Vincent, à l'extrémité de cette chaîne de contreforts et à 40 mètres environ de hauteur, est un rocher qui surplombe l'abîme ; il s'y trouve un bassin de 24 centimètres de diamètre sur 18 centimètres de profondeur, creusé de main d'homme et parfaitement régulier. Le guide nous dit avec sa franchise de montagnard, que ce *cro* est toujours plein d'eau claire et qu'après l'avoir souvent vidé par un temps clair et sec, il le retrouvait plein d'eau *razibut l'bord*, le lendemain matin.

Le Roc-qui-branle est dans les communaux du village de Cros. Le bloc supérieur cube de 9 à 10 mètres ; sa hauteur est de 2 mètres sur 4 mètres de longueur. Par un coup d'épaule ce bloc se met en mouvement.

La Guillermie. — Peulvan bien conservé ; la partie plus petite est celle qui est enfoncée dans la terre.

Isserpent. — La Haute-borne, menhir détruit il y a peu d'années.

Le Mayet-de-Montagne. — Plusieurs pierres intéressantes. Citons le Roc-Rougnou, le Roc-Chatelus et surtout les Pierres-Courtines, visités par Soldi-Colbert.

Toutes ces pierres portent des bassins. Les Courtines sont remarquables ; elles sont à 80 mètres de hauteur environ, près d'un étang. L'une d'elles, la Pierre-Martin, mesure encore 8 mètres de longueur, bien quelle ait été déjà mutilée ; il reste encore un bassin de 33 centimètres de diamètre sur 20 centimètres de profondeur, et au-dessous trois autres bassins de 60 centimètres et de 20 centimètres de diamètre.

Nizerolles. — Trois pierres à bassins sont dans un pré, sur le versant d'un coteau, au bas duquel coule un ruisseau, et à 200 mètres du bourg ; la première est creusée de quatre

bassins réunis par des rigoles ; la seconde n'en a que trois, et la troisième deux seulement.

La Prugne. — Pierre branlante au village de Gaillade, détruite en 1881. A côté est la fontaine de la Druidesse ou de la Fée, avec cette légende terrible : Que le passant qui surprendrait la Druidesse au moment où elle fait ses ablutions mourrait sur-le-champ.

Sur le chemin allant de La Prugne à la Font-Reine, est un amoncellement de rochers provenant de murs renversés et qui formaient un mur-ceint, avec des cellules sans portes, dont les parois ont encore de 80 à 90 centimètres de hauteur.

Un autre mur-ceint se développe à La Fontbelle sur une grande étendue.

Au Vernois est la Croix des *Chiers*. On y enterrait les enfants morts sans baptême ; à minuit, tous crient pour demander ce sacrement. Mais chacun éviterait d'y passer à cette heure.

Dans cette vaste région bornée par les Bois Noirs, le Montoncelle, l'Assise, existent des rochers intéressants, dont la simple description exigerait de longues pages. Ce sont : les Pierres branlantes, les Pierres des Fées, avec sièges supérieurs et inférieurs, la Pierre à cinq trous, la Pierre du Four, la Pierre de Jo, dans le champ du Massacre, la Pierre du Crû, la Pierre de la Vérité, à Charmaillé, le Jo, la Pierre La Fayette, où la légende rapporte que le fameux général, harassé de guerroyer, s'est couché ; la pierre, sous le poids de son corps, en a pris les formes. C'est assez dire la quantité de pierres qui sont à voir dans cette contrée montagneuse.

Saint-Clément. — Plusieurs pierres à bassins portent les noms suivants : Pierre du Druide, Pierre Maligne et Pierre de la Palle. La Pierre-folle.

Saint-Léon. — Menhir encore bien conservé.

La Pierre branlante, avec une légende, située sur le second piton de la montagne, près du Moutier.

Saint-Nicolas-des-Biefs. — Pays perdu dans la montagne

et entouré d'épaisses forêts. Plusieurs pierres sont à signaler. Malheureusement l'une d'elles a été brisée pour en utilisèr les débris au barrage de Renaison, près de Roanne. C'était une pierre plate, mais de proportions considérables, élevée sur des supports et portant de nombreux bassins. La Ré-do-Dieuze et la Pierre-Charbonnière.

Saint-Pierre-Laval. — Le roc de la Pierre-Folle et le menhir de Saint-Pierre, signalés par l'abbé Flachard [1].

Varennes-sur-Allier. — La Pierrecise, non loin de l'antique nécropole de Vouroux a disparu. Seul, le souvenir en a été conservé [2].

Malgré cette longue énumération, nous n'avons fait que d'indiquer les principaux mégalithes de notre province. S'il y a, parmi ceux qui ont été cités, de nombreuses pierres à bassins, de simples pierres à légende, voire même des rochers naturels, il y a aussi des menhirs et des dolmens non douteux. Il nous paraît donc impossible de nier d'une manière générale l'existence des monuments mégalithiques dans le Bourbonnais.

1. *Saint-Martin*, etc., p. 14 et p. 20.
2. *Bull. Soc. Émulation Allier*. Tom. IX, 1865, p. 357.

RECHERCHES
AUX ENVIRONS DE TRETS
(Bouches-du-Rhone)

Par **Ch. COTTE**

Lors du Congrès scientifique de France tenu à Aix en 1866, Marion publia les *Premières observations sur l'Antiquité de l'Homme dans les Bouches-du-Rhône.* Dans ce travail il faisait connaître notamment la station de Sainte-Catherine-lès-Trets; il y avait recueilli des instruments en pierre taillée et des poteries; il admettait que le tout était contenu dans les couches quaternaires de limons qui, sous la terre arable, recouvrent les terrains tertiaires formant la cuvette de la Vallée de l'Arc. Cette donnée était sujette à revision, mais l'attention était attirée sur la région qui nous occupe, il y a de cela près de quarante ans.

Plus tard M. Jullien, qui avait fait des fouilles aux *Bausse-Rousse*, et qui en fit ensuite dans Vaucluse, opéra des recherches dans la Vallée de l'Arc. Il y découvrit la grotte sépulcrale de la Baume d'Onze Heures. M. Jullien n'a, que je sache, rien publié.

Ses fouilles eurent un résultat heureux indépendamment d'elles-mêmes. En effet, ce préhistorien initia à l'archéologie M. Maneille, ouvrier mineur à Trets, qui depuis, avec une infatigable ardeur, a consacré ses loisirs à la recherche des restes anciens de sa petite patrie. On peut dire que la victoire de Marius, qui a rempli l'histoire de si éclatants souvenirs, n'a pas laissé, et de beaucoup, des vestiges matériels aussi intéressants que les traces des peuplades inconnues qui avaient vécu, de nombreux siècles avant, dans la même région. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à examiner la col-

lection de M. Maneille qui a recueilli tout aussi bien les objets gallo-romains que les silex taillés. Bien qu'il ait remis beaucoup de pièces à diverses personnes, spécialement à Mlle Rostand [1], à Aix (qui a légué elle-même son cabinet à cette ville), il en a du moins conservé une série unique pour l'histoire locale. Obligé, pour des raisons particulières, de chercher à la céder, il m'a fait l'honneur de me charger d'en faire connaître la physionomie générale avant qu'elle puisse être dispersée. Dans cet article je ne parlerai que de ce qui concerne le préhistorique et le protohistorique. Certains des objets que je vais décrire ont été déjà étudiés par divers auteurs, spécialement par M. Chaillan, par M. H. de Gérin-Ricard, et par MM. Fournier et Répelin ; mais il est nécessaire de les comprendre dans une vue d'ensemble. Ce qui fera le principal intérêt de cette note consiste dans les observations faites par M. Maneille sur les lieux de découvertes ; je ne les ai pas contrôlées, et je lui en laisse tout le mérite.

Lorsqu'on arrive en vue de Trets en remontant la rivière, de l'Arc (*lou Lar*, en provençal), on voit une assez vaste plaine fermée au sud par le rocher de l'Olympe prolongé par le mont Aurélien, et à l'est par les contreforts de cette chaîne. La vallée est par suite orientée du nord-est au sud-ouest. Les stations préhistoriques se succèdent sur cette série de hauteurs et de mamelons. Dans les flancs du massif principal est creusée la grotte sépulcrale de la Baume d'Onze Heures ; les stations en plein air, réunies par des lieux de découvertes de pièces isolées, s'étalent sur les coteaux à Roquefeuil, aux environs de la Bastidonne, et à Sainte-Catherine ; on est même étonné de trouver des vestiges préhistoriques sur des points relativement bas de cette plaine qui, il y a cinquante ans encore, était très marécageuse. Les éclats de silex taillés se rencontrent sur des espaces très vastes, mais ils sont surtout abondants sur des points spéciaux qui ont été de vrais centres d'habitation. Il y a aussi des spécialisations de formes d'outils qui démontrent l'existence de véritables ateliers où la division

1. La collection Rostand comprend principalement des haches polies comme pièces provenant de Trets.

du travail était strictement appliquée. Des faits analogues ont d'ailleurs été constatés en bien des régions.

Près de Sainte-Catherine sont disséminés, parfois groupés dans un faible rayon, des fragments de poterie, des nucleus, des lames, des percuteurs, quelques polissoirs, des pointes de flèche (assez rares), des haches polies. M. Maneille y a aussi recueilli deux grands grattoirs, une lame très large retouchée aux bords, trois perçoirs, et une belle tête de lance de 0m092 taillée sur deux faces, et rétrécie en pédoncule.

Les lames sont ordinairement très minces; leur belle patine blanche les rend assez semblables à de la porcelaine. M. Maneille possède une petite lame en obsidienne translucide enfumée semblable à celle donnée par Marion au Musée Longchamp à Marseille. Les outils en obsidienne ont été signalés en Provence comme preuve d'un commerce avec la Corse. Cette île et surtout la Sardaigne ont en effet de nombreux gisements de cette substance utilisée à l'époque préhistorique.

Les percuteurs sont en silex ou en roches dures analogues; ils affectent souvent la forme sphérique de même que ceux des Claparèdes et de Gargas (Vaucluse). Un exemplaire, couvert d'étoilures sur le pourtour seulement, est formé d'un galet ovale et plat en serpentine.

Les polissoirs sont aisément portatifs. En Provence ils le sont d'ailleurs presque tous. Le plus gros que je connaisse dans ma région pèse onze kilogs environ; je l'ai recueilli près de l'entrée de la grotte de *Pairo Vincen* (Collections du Musée Borély à Marseille).

Les pointes de flèche sont généralement retouchées sur les deux faces; on y observe principalement les types phyllomorphes; une ou deux ont un pédoncule et des ailerons ébauchés; mais leur travail est généralement assez fruste. Il est cependant intéressant de constater une fois de plus la présence dans une station en plein air de ces types de flèches qui, en Provence, sont si rares dans les grottes et les abris d'habitation [1]. A Trets on trouve également les pointes de

1. Ch. Cotte, *Forme et âge de quelques pointes de flèche provençales.* — *Feuille des Jeunes Naturalistes*, mars 1905.

flèche retaillées sur une seule face. Certaines de ces pièces, qui sont probablement souvent des têtes de lance, sont formées d'une lame, très épaisse mais étroite, à une seule arête et retouchée sur les bords; pour quelques auteurs ce sont des scies triangulaires; un échantillon presque complet de la collection Maneille provient du quartier de la Blaque.

Dans tout le territoire on trouve un assez grand nombre de haches polies; elles sont de roches, de formes et de tailles extrêmement variées, et leur étude ne serait guère profitable à cause de cette variété même. La plus grande de M. Maneille mesure 0m 21 de long. Deux d'entre elles, provenant de la Plaine de Trets, m'ont paru être, l'une en jadéite, et l'autre en bois silicifié; cette dernière a pu être taillée dans un galet de la Durance; à part les roches analogues charriées par cette rivière, je crois que le gisement le plus proche de bois silicifié est celui de Rustrel près d'Apt. Quelques pièces servent de transition entre la hache et le ciseau. Ce dernier est représenté par un exemplaire de la Bastidonne, à signaler parce qu'il permet de faire une constatation intéressante au sujet de sa fabrication. Il a été emprunté à un galet plus large d'où il a été détaché par un travail de sciage; un des côtés de l'outil porte les traces très nettes de ce sciage opéré sur les deux faces du galet et séparées par une arête qui est la portion amincie brisée par un simple effort lorsque les entailles ont été assez profondes. L'angle d'ouverture de ces entailles est relativement faible. Actuellement on débite les plaques de marbre par le va-et-vient de lames de fer entraînant des grains de sable dans leur course. Une lame de bois ou d'os a pu rendre jadis le même service.

Au lieu dit Bandel avait été trouvée jadis une hache perforée, depuis égarée.

A quelque distance de la Bastidonne, au quartier d'Arnevès, est un petit atelier de taille de perçoirs. Presque tous les instruments de ce genre de la collection Maneille en proviennent. Ils ont été formés par retouche des lames [1] et présentent les différents aspects bien connus de ces sortes d'outils : tantôt médians, tantôt latéraux; à pointe soit

1. Au Congrès de l'Afas à Marseille en 1891, M. G. de Mortillet a fait remarquer leur analogie avec les différentes stations tardenoisiennes.

aiguë, soit en biseau tranchant, parfois légèrement en crochet; certains sont extrêmement fins; d'autres plus robustes; fréquemment ces instruments sont doubles. Avec eux on rencontre quelques lames ordinaires.

Un autre atelier, très voisin de la Bastidonne, a fourni une belle série de tranchets. Ici également la lame retouchée a donné le nouvel instrument. Celui-ci offre les différentes formes triangulaires et trapézoïdales retouchées sur deux ou trois côtés. On remarque principalement le type trapézoïdal portant deux coches latérales qui délimitent une sorte de pédoncule [1], et même le tranchet à soie, qui en dérive, mais à Trets la soie est retaillée sur une seule face [2], contrairement à ce que l'on observe sur quelques pièces de Gargas (Vaucluse). Les tranchets sont à peu près localisés dans cet atelier, comme les perçoirs dans celui d'Arnevès.

Les quartiers voisins sont représentés chez M. Maneille par diverses pièces, notamment par une tête de lance formée d'une forte lame appointée et à retouches sur une face, par des racloirs et grattoirs divers, dont deux grattoirs discoïdes assez épais, et par deux burins. Ceux-ci présentent absolument le type des outils magdaléniens de cette espèce. L'un est simple [3] et l'autre double.

Avant d'aborder la revue des sépultures, je tiens à signaler encore quelques objets.

Deux pesons de fuseau, en poterie, dont un à dessins géométriques, ont été récoltés sur le coteau de Roquefeuil dont les pentes, malheureusement couvertes d'une couche d'humus qui gêne les recherches, contiennent des silex divers, des haches, des percuteurs.

Le quartier de la Blaque a fourni une belle pendeloque courbe en schiste, d'une longueur de six centimètres environ.

Au quartier de Saint-Michel M. Maneille a pu sauver une portion d'un instrument assez original. Cet objet en serpentine, trouvé dans un champ, avait été jeté par le cultivateur dans un chemin où les roues des charrettes en détrui-

1. Cf. fig. 90 et 91. *Rev. Ec. Anth.*, 1896, A. de Mortillet, *Les Petits Silex à contours géométriques.*

2. Id. fig. 93.

3. Cf. *Musée préhistorique*, fig. 144, Pl. XXI, et l'*Homme préhistorique*, mai 1905.

sirent environ la moitié. Ce qui en reste a la forme d'un cylindre de $0^m,040$ et $0^m,045$ de diamètre sur une longueur de $0^m,28$, partiellement poli sur sa longueur, et couvert d'étoilures sur son extrémité intacte. M. Maneille se demande s'il ne s'agit pas d'un casse-tête. Les étoilures me paraissent indiquer son usage comme pilon, quoique tous les pilons que je connaisse soient loin d'atteindre une taille analogue à celle de cette pièce, d'âge indécis, qui mesurait 0^m 50 de longueur au moins d'après les déclarations du cultivateur qui l'a ramassée.

Près de la Bastidonne se trouvent quelques abris, en partie écroulés, très pauvres en vestiges préhistoriques. Au-dessus est un petit plateau qui a fourni une ample moisson d'objets, spécialement de haches et de billes. La petite vigne, qui est la seule portion où la terre arable recouvre le rocher, a été d'une richesse extrême. Après chaque labour, lorsque la pluie avait un peu dénudé le terrain, M. Maneille allait faire ses récoltes. Il recherchait les points où la terre présentait une teinte grise. Il y recueillait, mélangés aux cendres, des ossements humains calcinés, des débris de vases néolithiques et des objets divers. Il pense, avec juste raison, je crois, qu'il existait sur ce plateau une nécropole où les ossements incinérés étaient déposés dans des vases enfouis dans le sol et depuis brisés par les travaux de culture. Ce qui paraît démontrer l'exactitude de cette hypothèse, c'est que deux ou trois haches provenant de ce champ présentent les marques d'une calcination très forte. Il en est de même d'un certain nombre de billes sur les quarante à cinquante provenant toutes de ce champ et faisant partie de la collection que j'étudie. Ces billes sont en roches diverses, principalement en calcaire. Avec une autre du Musée Longchamp, à Marseille, qui doit provenir de la même station, ce sont les seules que je connaisse dans les Bouches-du-Rhône.

Sur le plateau de la Bastidonne on trouve aussi quelques objets de parure : cardium et autres bivalves, dont un fossile, perforés au crochet ; galet ovale très allongé et plat de 0^m 045 de longueur, percé à une extrémité ; perle olivaire en schiste ; grosse perle en roche noire de forme sphérique aplatie aux deux pôles.

Deux fragments de poterie portent : l'un deux trous, l'autre un trou, faits après la cuisson. Il s'agit à peu près certainement de trous de raccommodage analogues à ceux que j'ai observés sur un débris de vase d'un abri de Chateauneuf-lès-Martigues, qui a fourni un autre fragment pentagonal avec perforation à chaque angle [1].

La forme des poteries est assez variée; je note un bord, droit sur une certaine hauteur, et des fragments de vases globuleux avec léger épaulement près de l'ouverture; certains sont à carène faiblement marquée; un débris de vase globuleux a son bord renversé en dehors suivant une courbe accusée [2]; la forme écuelle est représentée par un type à fond convexe et formant un angle vif (de 120° environ) avec les bords, et par un autre composé d'une élégante calotte de sphère qui devait avoir une profondeur maxima de $0^{m}04$ sur un diamètre de $0^{m}11$; je n'ai pas observé la forme tulipe. Les procédés de suspension ne sont pas uniformes. Le simple mamelon pouvait servir à retenir un lien formant collier; parfois, très peu saillant, c'était un simple ornement; un fragment de vase en porte un de ce genre placé sous un épaulement. Un mamelon est intéressant en ce qu'il présente un début de perforation qui n'est qu'une impression de quelques millimètres de profondeur faite sur la pâte encore molle; souvent l'anse est aplatie horizontalement, et alors généralement placée sur une carène visible à l'intérieur; certains exemplaires sont percés de 1, 2, 3 ou 4 trous verticaux : l'anse à deux trous est assez semblable à un mamelon bifide. Un appendice assez saillant (forme pouce), servant d'anse, est également aplati horizontalement, tout en restant étroit et long. Sur un fragment d'un très petit vase globuleux est une sorte d'entaille entre deux lèvres légèrement proéminentes; c'est probablement encore un mode de suspension. Un seul débris offre un dessin en creux, sorte de gros losange avec un autre trait parallèle à l'un de ses

1. On peut les rapprocher aussi du vase figuré dans la *Rev. Ec. Anth.*, 1896, p. 155, et du vase des Pyrénées représenté par M. Cartailhac dans *La France préhistorique*.

2. M. de Gérin-Ricard a signalé, comme analogue aux vases des terramares, un vase des tufs de Sièges, à Simiane, analogue comme forme à celui de M. Maneille, mais présentant des lignes en creux.

côtés, le tout tracé à la pointe au-dessus d'un bourrelet en relief.

En un point du même plateau de la Bastidonne, dans le sol remanié, se trouvaient des cendres, des ossements humains calcinés, un ciseau (dont le talon est lui-même aminci, ce qui donne presque à l'outil l'aspect d'un ciseau double), des haches et des fragments de dalles calcaires. M. Maneille, qui les a découvertes, et M. H. de Gérin-Ricard qui a publié une photogravure de ces dalles dans la *Statistique préhistorique et protohistorique des Bouches-du-Rhône, du Var, et des Basses-Alpes*, pensent qu'il s'agit d'un dolmen détruit intentionnellement. Comme eux j'incline à croire à la très grande antiquité de la sépulture, qui doit être contemporaine des autres sépultures du plateau ; mais je ne puis admettre que les pierres en question aient appartenu à un dolmen. En effet il s'agit de dalles, malheureusement brisées en calcaire tendre, grossièrement équarries au revers, et néanmoins d'épaisseur assez constante. Leur face antérieure est couverte par places de dessins régulièrement gravés, formés d'un grand nombre de traits serrés parallèles entre eux dans une rangée et obliques par rapport à ceux des rangées voisines, de manière à rappeler des barbes de plume ou des arêtes de poisson. Ces ornements présentent d'ailleurs une certaine variété de dispositions. Je ne crois pas qu'il existe aucun mégalithe ayant des dalles aussi régulièrement taillées, des dessins aussi habilement gravés ou même d'un style semblable. Il est assez difficile, je l'avoue, d'expliquer la présence de ces pierres dans une sépulture plus ancienne qu'elles ; mais le remaniement qu'on y a constaté est une nouvelle preuve qu'il s'agit bien d'un mélange d'objets de diverses époques. Pour être complet je signalerai la teinte rouge de quelques fragments de ces sculptures. On ne peut dire si cette couleur provient d'une peinture à peu près totalement disparue ou d'un séjour dans l'argile.

La grotte sépulcrale de la Baume d'Onze Heures, de pénible accès, a été fouillée en premier lieu par M. Jullien. Les fouilles de M. Maneille ont fourni de nombreux documents nouveaux.

Aucun travail complet n'a été publié sur les restes humains qui y ont été découverts. Le seul crâne entier

recueilli a été emporté à Paris et doit être actuellement perdu pour la science ; d'après M. Maneille, il était plutôt brachycéphale.

En revanche le mobilier a été récolté avec soin [1]. La collection que j'étudie en contient la plus riche partie, et les parures surtout y sont nombreuses. Un collier de plus de trois cents pièces est formé principalement de petites perles discoïdes ou cylindriques en une serpentine bleu très foncé [2]; la même roche se retrouve en abondance au tumulus du Co-de-Botte près Marseille. Une petite pendeloque en coquille en forme de croissant rappelle aussi un ornement de ce tumulus. Des perles discoïdes en fragment de coquille [3] et des perles en calcaire [4] de diverses formes, notamment discoïdes ou cylindriques, constituent une portion notable du collier. C'est sans doute un fossile (polypier?), perforé dans sa longueur, qui a fourni une des perles cylindriques; un autre grain, discoïde, est un calcite jaunâtre comme la grosse perle de la sépulture de Saint-Marc, près Aix. Des dentales [5] étaient utilisées comme parures fournies par la nature elle-même. Un certain nombre de perles ou de pendeloques que je vais décrire étaient sculptées, ou, pour mieux dire, taillées. L'ornement en aiguille courbe ou en griffe est représenté par plusieurs exemplaires en os assez mal travaillés. Une autre pendeloque en os, taillée, puis polie, représente les perçoirs en silex du genre de ceux de la station d'Arnevès, alors que quatre perles en calcaire copient la forme des petits tranchets trapézoïdaux à crans latéraux [6]. On trouve encore un certain nombre de perles à appendices ovoïdes [7], dites amulettes phalliques ou perles

1. Au Musée Longchamp à Marseille, sont exposés des ossements, des lames, un ciseau double, un fragment de poterie à oreillette, et des parures, donnés par M. André, que je signalerai en note lorsque je citerai celles de M. Maneille. Le collier de la collection André contient environ 140 perles.

2. Musée Longchamp. — Le minéral qui compose ces perles a été donné à tort comme de la callaïs ou de la stéatite.

3. Musée Longchamp.

4. Musée Longchamp; certaines des perles en calcaire de ce Musée sont carénées.

5. Musée Longchamp.

6. Le Musée Longchamp possède une perle de ce dernier type, mais plus trapue, rappelant par suite la perle à ailettes fig. 641 du *Musée préhistorique*, moins l'encoche médiane qui existe chez celle-ci.

7. Au Musée Longchamp est une perle à un seul appendice qui doit être ce qui reste d'une perle à appendice double.

ailées. Deux autres ornements en calcaire (dont un seul, à portion supérieure partiellement brisée, se trouve chez M. Maneille) représentent un anneau supportant un renflement unique biconique. Peut-être faut-il y voir le complément de la perle phallique type. Une perle en calcaire est d'une forme assez rare. La face supérieure ressemble à une patelle, le dessous est légèrement concave; elle est donc analogue aux boutons coniques néolithiques, mais, tandis que ceux-ci offrent une perforation en forme de V, cette pendeloque a deux trous obliques percés près des bords, de telle sorte que le lien qui y passait maintenait par sa tension la face concave appliquée contre le corps ou le vêtement. Cette parure en pierre est donc similaire de celles en bronze qui ont été signalées en divers lieux et notamment de celles d'Arnave près Tarascon d'Ariège figurées par M. Cartailhac[1].

M. Maneille a également recueilli à la Baume d'Onze Heures une aiguille en os avec chas, malheureusement égarée, et quatre objets en cuivre ou en bronze, un de ces poinçons à section carrée communs dans le Midi, une pointe de flèche à soie en forme de feuille avec nervure médiane peu accusée; une autre pointe à pédoncule avec ailerons à contours convexes et avec bords sans doute amincis par martelage; et un quatrième objet d'un type assez rare. Celui-ci est en métal mince; il a vaguement la forme et la taille d'un dé à coudre à surface lisse, nettement évasé et régulièrement arrondi au sommet; à 3 millimètres environ de son ouverture, il a une sorte de léger épaulement régnant sur toute sa circonférence. Son bord est inégal. Il présente, au niveau de l'épaulement, deux petites ouvertures placées à l'opposé l'une de l'autre. A l'intérieur, existent quelques grains de sable agglomérés par l'oxyde, mais, de même qu'à l'extérieur, on n'y voit aucune trace d'anneau ou appendice semblable. Nous n'avons donc pas affaire à une clochette, hypothèse émise pour une pièce analogue trouvée dans la même sépulture par M. Bresson. J'avoue ne pouvoir donner aucune explication logique pour cet objet[2], qui nous apprend du

1. L'*Anthropologie*, 1898, p. 669, fig. 12. — Le Musée Longchamp possède un grain de collier en hématite.

2. On pourrait peut-être le comparer à ces ornements convexes en bronze dont j'ai déjà parlé.

moins que la Baume d'Onze Heures a été utilisée à une époque où la métallurgie était assez avancée. Peut-être cette grotte avait-elle reçu ses premières sépultures de nombreux siècles auparavant. Mais il est important de noter que M. Maneille a récolté ses parures et les objets en bronze réunis dans un espace assez limité.

Cette sépulture contenait aussi des haches, des silex taillés et des fragments de silex, ainsi que quelques poteries brisées.

Les seize pointes de flèches en silex, entières ou non, que possède M. Maneille, appartiennent presque toutes aux divers types, classiques en Provence, des pointes de flèche retouchées sur les deux faces, pointes phyllomorphes et autres; j'ai déjà eu l'occasion de les signaler[1]. Je citerai spécialement ici une belle pointe en feuille de saule assez épaisse, et une pointe à ailerons horizontaux, type qui n'est pas commun dans notre région.

Si je résume le résultat des recherches de M. Maneille, je constate d'abord à Trets la présence d'ateliers, nettement limités, de taille de perçoirs et de tranchets; ces instruments[2] copient les formes de l'industrie tardenoisienne, mais ici ils peuvent être rangés à la fin du néolithique; il en est de même pour les burins de la collection Maneille, bien qu'ils reproduisent les types paléolithiques les plus purs.

La nécropole de la Bastidonne, si tel est bien le titre mérité par le plateau que j'ai étudié, doit attirer spécialement l'attention, car c'est la seule analogue que l'on connaisse en Provence. Je dois surtout insister sur la présence dans cette station de billes semblables à celles de Vaucluse et du Gard, billes qu'il ne faut pas confondre avec les percuteurs sphériques qui se rencontrent également à Trets; elles sont souvent trop légères pour avoir pu servir de pierres de fronde; elles prouvent que ce gisement appartient à la fin du néolithique ou au début de l'âge des métaux.

La Baume d'Onze Heures appartient à l'âge du bronze. Je dois rappeler que d'autres vestiges de cette époque ont été

1. Ch. Cotte, *Forme et âge de quelques pointes de flèche provençales. Feuille des Jeunes Natur.*, mars 1905.

2. Ils ont été nommés burins et grattoirs par un des auteurs qui ont étudié les environs de Trets.

recueillis dans cette région des Bouches-du-Rhône ; à Trets, un tumulus contenait une épée et un croissant en bronze ; à Puyloubier a été découverte une hache en bronze ; à Simiane, dans les tufs de Sièges, auraient été mis à jour, il y a trente ans environ, des squelettes avec bracelets de bronze, mais ce dernier mobilier, actuellement égaré, pouvait être gallo-romain. Dans l'ouest du département, l'âge du bronze n'est connu que par les allées couvertes d'Arles.

NOUVELLES

Société d'excursions scientifiques.

La dernière promenade organisée cette année par la Société, a eu lieu le dimanche 10 septembre, sous la direction de M. A. de Mortillet, son président. Le programme comprenait la visite du dolmen d'Argenteuil. du menhir de la Pierre-du-Fourret à Jancy, du dolmen de Vauréal, de la station néolithique des Carneaux, du menhir de Jouy-le-Moutier et des sablières de Cergy.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

En Eure-et-Loir.

Le Beauceron de Paris, organe de la Société des Amis de la Beauce, a pris, sur l'initiative de notre excellent collègue M. Gustave Fouju, la très louable habitude de tenir ses lecteurs au courant des découvertes archéologiques qui se font dans cette région.

Dans le fascicule de juin dernier, M. Marcel Cupif signale l'existence d'un polissoir, situé sur le territoire de la commune de Bouville, près les Grandes-Vallées et le bois du Vieux-Moutier. Ce polissoir porte trois belles rainures et plusieurs cuvettes.

Il y est également question d'un autre polissoir nouveau, découvert dans une dépendance de la ferme que M. G. Percheron, agriculteur, exploite à la Vieuville, commune d'Alluyes. On y voit quatre rainures bien accentuées et deux parties planes usées par le frottement.

Le fascicule de juillet contient une note sur une station préhistorique découverte par M. Savigny à Saint-Jean-Pierre-Fixte, au lieu dit les *Longères*, dans un champ situé à proximité d'un ruisseau et à 1 kilomètre environ au sud du donjon de Nogent-le-Rotrou. D'après l'aspect des pièces recueillies, dont quelques-unes sont fort belles, cette station semble appartenir aux époques acheuléenne et moustérienne. Des coups de poing, des racloirs, des pointes en silex, présentant une teinte uniformément gris-bleuté, y ont été récoltés, non seulement par M. Savigny, mais aussi par M. Bessac, de Nogent-le-Rotrou.

Le Gérant : M.-A. Desbois

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

INAUGURATION

DU

MONUMENT DE G. DE MORTILLET

Jeudi 26 octobre, à 2 heures 1/2, a eu lieu au Square des Arènes de Lutèce, l'inauguration du monument élevé à Gabriel de Mortillet par ses amis et par ses disciples.

La cérémonie était présidée par M. Maurice Berteaux, Ministre de la guerre, qui représente à la Chambre des Députés la circonscription de Saint-Germain-en-Laye.

C'est en présence d'une assistance nombreuse que le Comité d'initiative, composé de MM. André Bonnet, Gustave Fouju, Louis Giraux, Charles Blin, Clément-Rubbens, Émile Collin, Martial Imbert, Edm. Lhotte, Lucien Raulet, Oscar Schmidt, E. Taté et Th. Volkov, a remis à la Ville de Paris le beau monument érigé par ses soins.

Lorsque le voile qui le recouvrait fut enlevé, la musique du 103e Régiment d'infanterie, qui prêtait son concours à cette solennité, joua la *Marseillaise*. Puis commencèrent les discours, que nous reproduisons plus loin.

Le monument qui vient d'être inauguré est dû à un artiste distingué, M. A. La Penne, élève et fervent admirateur de G. de Mortillet. Il est d'une composition à la fois simple et harmonieuse. Au pied d'une colonne de marbre blanc, sur laquelle se dresse le buste en bronze du savant, est assise une jeune femme qui feuillette un livre ; elle



I. — Le Chelléen.



II. — Le Moustérien.

Faces du chapiteau sur lequel repose le buste de G. de Mortillet.

(Clichés E. Deschastres).



III. — Le Solutréen.



IV. — Le Magdalénien.

Faces du chapiteau sur lequel repose le buste de G. de Mortillet.

(Clichés E. Deschastres).

personnifie la jeunesse étudiant la préhistoire, l'avenir scrutant le passé.

Un chapiteau symbolique en calcaire sert de transition entre la colonne et le buste qu'elle supporte. Les figures dont ses faces sont ornées expliquent le monument, en indiquant le caractère de l'œuvre qu'il entend glorifier.

On y voit la transformation du type humain à travers les grandes divisions du quaternaire :

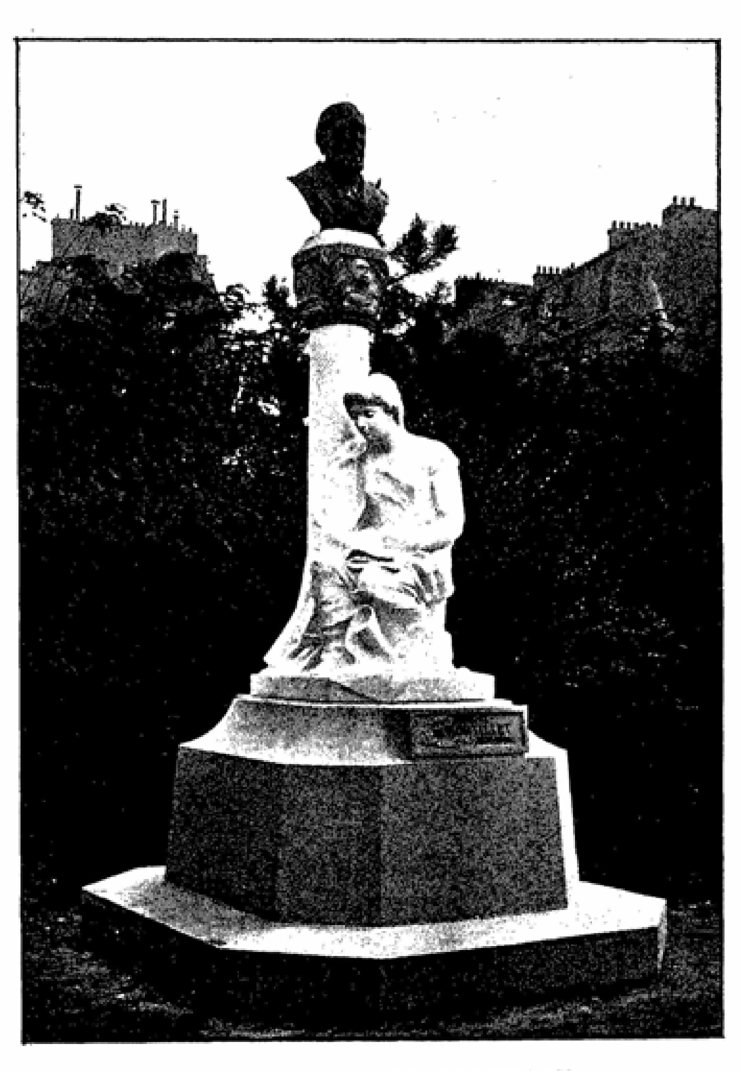
Au *Chelléen*, la forme simienne est très apparente, à peine atténuée même. L'homme était encore grimpeur, ainsi qu'en témoigne la branche de chêne sculptée au-dessus d'un grossier coup de poing, instrument tout à fait rudimentaire taillé dans un caillou de quartzite.

Au *Moustérien*, la tête, forte et massive, est entourée d'une peau d'animal. Au-dessous, la pointe, le racloir et un éclat de silex rappellent l'industrie de cette époque, qui coïncide avec un abaissement de la température et la grande extension des glaciers. La physionomie d'ensemble est encore simienne, mais elle se relève par certains détails : les lèvres, par exemple, commencent à se dessiner.

Le *Solutréen* est représenté par une tête de femme. Le front est largement développé ; les lèvres sont grosses, mais nettement dessinées et le prognatisme est moins accentué. Certains objets de parure accusent une sorte d'instinct artistique. Une pointe en feuille de laurier et une pointe à cran caractérisent l'industrie très habile de ce temps.

Enfin, pour le *Magdalénien*, l'artiste a reproduit, en l'agrandissant, la belle tête de jeune fille de Brassempouy. Un bâton de commandement, un burin, un harpon, une aiguille et la plaque d'ivoire de la Madeleine sur laquelle est gravée une remarquable figure de mammouth donnent une idée de cette époque, où l'homme avait atteint son type physique définitif et un haut degré de puissance mentale.

La série des discours terminée, M. Berteaux a remis les palmes d'officier d'académie à M. La Penne, auteur du monument, et à M. G. Fouju, vice-président du Comité d'initiative.



MONUMENT G. DE MORTILLET

ŒUVRE DE A. LA PENNE

Discours de M. G. FOUJU,

Vice-Président du Comité d'Initiative.

Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs,

En 1901, sous le haut patronage d'un Comité d'honneur où se rencontrent les noms les plus estimés du monde scientifique, le Comité d'initiative constitué dans le but d'élever un monument à la mémoire de Gabriel de Mortillet, adressait aux souscripteurs son premier appel.

J'ai hâte de dire que cet appel fut immédiatement entendu. De tous les points du globe où résident quelques fervents de la Préhistoire, les souscriptions nous arrivèrent nombreuses, accompagnées souvent des lettres les plus flatteuses et les plus encourageantes.

Grâce à cet empressement, grâce aux concours dévoués rencontrés de toutes parts, le Comité d'initiative a pu mener à bien l'œuvre entreprise.

Dans ce cadre merveilleux que forment les antiques Arènes de Lutèce, l'image fidèle du Maître vient de nous apparaître.

En face de ces gradins où se pressaient jadis les foules avides de spectacles violents et dont les échos ne sont plus troublés aujourd'hui que par le jeu des enfants et le gazouillis des oiseaux, Gabriel de Mortillet semblera encore prodiguer à des élèves et à des auditeurs invisibles les inépuisables trésors de son enseignement fait de science et de vérité.

Messieurs, avant de confier à la Ville de Paris ce modeste monument, il reste encore au Comité d'initiative un bien doux devoir à remplir : celui d'adresser, en ce jour d'inauguration, ses plus vifs remerciements à tous nos généreux souscripteurs, aux sociétés savantes qui, sans crainte de grever leur budget, nous ont envoyé la forte somme et surtout à l'artiste, auteur du projet et du monument, à notre ami désintéressé, M. La Penne.

Et à vous, Monsieur le Ministre qui, en venant présider cette cérémonie, nous donnez une si grande marque de bienveillance. A vous, Monsieur le représentant de la Ville de Paris, à vous Monsieur le représentant du Préfet de la Seine, à vous Messieurs les Présidents des sociétés scientifiques représentées ici, à vous tous enfin, Mesdames, Messieurs, le Comité d'initiative vous est profondément reconnaissant et vous adresse, par ma voix, son plus chaleureux merci.

Discours de M. BRENOT,

Secrétaire du Conseil Municipal de Paris.

Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs,

Si les devoirs impérieux de sa charge ne l'appelaient actuellement en Espagne où il répond, à la tête d'une importante délégation du Conseil municipal, à l'aimable invitation de la Municipalité de Madrid, notre président, M. Paul Brousse, eût été heureux de saluer aujourd'hui la mémoire de Gabriel de Mortillet.

Il l'eût fait avec sa double autorité de président de l'Assemblée communale et d'homme de science.

Je n'y peux apporter que mon admiration profane pour le fondateur de l'archéologie préhistorique, et ma profonde sympathie pour le vaillant républicain, pour l'homme de libre et haute pensée dont le souvenir domine cette fête.

C'est à ses collègues de la Société d'anthropologie qu'il appartient d'apprécier le savant. C'est à ceux de nos amis politiques qui combattirent tout à côté de lui, c'est à vous en particulier, Monsieur le Ministre de la Guerre, qui avez été le bon compagnon de lutte de Gabriel de Mortillet, d'évoquer le souvenir de l'ardent démocrate.

Mon rôle doit se borner à recevoir, au nom de la Ville de Paris, le beau monument que vous lui offrez aujourd'hui et dont elle accepte la garde avec reconnaissance.

Aussi bien, le lieu est-il heureusement choisi pour l'érection du buste de l'illustre savant.

Sans doute, les vestiges de l'industrie humaine qui nous entourent sont infiniment plus jeunes que ceux dont de Mortillet a poursuivi l'étude avec tant de lumineuse sagacité. Ils sont les témoins d'une civilisation superbe, en plein épanouissement, héritière de l'éblouissante civilisation grecque, génératrice de la civilisation moderne, et ils chantent avec éloquence la glorieuse histoire de notre cité.

Cependant, ils sont le passé, et comparés aux traces de l'industrie humaine primitive, ils marquent pour nous, dans une perspective lointaine, les deux termes de l'évolution humaine, toute l'effrayante distance séparant l'homme qui a péniblement taillé la hache de silex de l'homme qui a bâti le Colisée.

C'est pourtant cet humble ancêtre qui fit l'objet des études incessantes de Gabriel de Mortillet; on peut dire qu'il mit autant de passion, autant d'amour à évoquer sa rude figure que d'autres historiens en mirent à faire revivre les plus grands types de l'histoire.

Seul un homme plein de tendresse pour ce grand-père, si loin de nous, pouvait avoir la pensée géniale de substituer les traces de l'in-

dustrie primitive aux ossements fossiles comme point de départ des études de chronologie préhistorique.

Seul, un homme comme de Mortillet pouvait avoir cette pensée, parce que seul, il avait assez de respect des vestiges si grossiers du travail humain à peine né, pour lui donner l'importance qu'il doit avoir dans le tableau généalogique de notre race.

Au nom de la Ville de Paris, Messieurs les membres du Comité, je vous remercie de la belle œuvre d'art dont vous la dotez, et dans laquelle M. La Penne a fait revivre, avec tant de talent, les traits du Maître.

Je vous remercie de la généreuse initiative que vous avez prise.

Grâce à votre pieuse admiration, les générations futures pourront saluer la figure de Gabriel de Mortillet, c'est-à-dire celle d'un grand serviteur de la vérité.

Discours de M. AUTRAND,

Secrétaire Général de la Préfecture de la Seine.

Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs,

Avec le représentant du Conseil municipal, et au nom de M. le Préfet de la Seine, j'ai l'honneur de recevoir le monument qui a été élevé à la mémoire de Gabriel de Mortillet et que le Comité d'initiative remet à la ville de Paris.

En me donnant cette mission, M. le Préfet m'a chargé de féliciter les collègues, les élèves et les amis de Gabriel de Mortillet de leur pensée reconnaissante. Il a voulu aussi faire exprimer tout à la fois son respect pour un des plus intrépides champions de l'idée républicaine, et son admiration pour le véritable fondateur de l'archéologie préhistorique.

Certes, ce n'est pas au milieu de cette cérémonie, devant vous, Monsieur le Ministre, qui avez été le compagnon des dernières luttes de Mortillet, que je me permettrai de rappeler la généreuse ardeur de ses convictions républicaines. Ce n'est pas, non plus, devant des maitres de la science anthropologique que j'oserai retracer les travaux considérables par lesquels son nom restera honoré par la science universelle. Cela a été fait avec émotion le jour des funérailles. Cela sera fait encore avec plus d'éclat en ce jour de la glorification.

Qu'il me suffise, dès lors, de rendre, d'un mot, un juste hommage à son grand effort scientifique. L'archéologie préhistorique était à l'état de chaos. Mortillet fut l'esprit qui le débrouilla et en fit jaillir la

lumière. Il organisa systématiquement cette science naissante. On avait pris la faune comme point de départ des études préhistoriques. On évaluait l'âge des différentes phases de la civilisation d'après les restes osseux des animaux. Mortillet conclut résolument à la nécessité d'une classification fondée non sur des fossiles, mais sur les produits des industries primitives rencontrés sur le sol. Ainsi s'empara-t-il, d'une main ferme, du sceptre de l'archéologie préhistorique. Ainsi devint-il chef d'école, groupant et retenant autour de lui des savants, des travailleurs du monde entier.

Ce qui caractérise, de plus, la valeur de ses travaux, c'est par dessus tout la loyauté scientifique. Il était une conscience rigoureuse. Il ignorait les affirmations de hasard, les inductions en l'air, les prestiges de la science amusante. Il n'avait qu'un principe, qu'une passion, auxquels est restée fidèle l'École d'anthropologie : c'est d'asseoir les connaissances sur des bases vraies, certaines et indiscutables.

Messieurs, voilà sept ans que nous avons perdu Gabriel de Mortillet. Il repose dans cette ville de Saint-Germain qu'il avait administrée, près de cet admirable Musée des antiquités nationales dont il s'était fait le guide savant et l'ouvrier avisé, après en avoir été le principal organisateur. Mais c'est ici, non loin de l'École d'anthropologie où pendant vingt-deux ans il a enseigné ; c'est dans ces lieux évocateurs d'une civilisation disparue que se dressera son image énergique et recueillie ; c'est sur cette montagne Sainte-Geneviève que, grâce à ses disciples et à ses amis, la Science reconnaissante pourra mieux honorer son souvenir !

Discours de M. Maurice BERTEAUX,

Député de Seine-et-Oise, Ministre de la Guerre.

Messieurs,

La vie de Gabriel de Mortillet a offert l'exemple d'une admirable unité ; elle a été tout entière consacrée à la recherche de la vérité dans l'ordre scientifique et dans l'ordre politique. Cette grande intelligence vouée à l'étude de l'évolution humaine depuis ses plus confuses origines avait rapporté de ses vastes et laborieuses enquêtes, jamais terminées, une philosophie pénétrée d'altruisme, de solidarité et de bonté. Ce savant, qui s'était fait le contemporain des âges les plus reculés, qui avait vu en des temps dont la distance est si grande qu'il ne l'évaluait pas à moins de 200,000 années, l'homme primitif,

notre ancêtre de la préhistoire, s'efforçant d'instinct de se dégager de sa brutalité native, polissant la hache de silex, incisant les os d'animaux, faisant naître les premières formes de l'industrie et de l'art, ce savant en un mot, si absorbé qu'il parût dans le passé, n'en fut pas moins un homme de son temps, soucieux de tous ses devoirs envers le pays, passionnément épris de progrès social.

Mêlé activement à nos luttes politiques, condamné à la prison et exilé sous l'empire, plus tard maire de Saint-Germain, élu en 1885 député de Seine-et-Oise, à ce fameux scrutin de ballottage dont dépendit une fois encore le sort de la République, de Mortillet apporta au Parlement, avec les habitudes d'un esprit méthodique et critique, ses fortes convictions de républicain et de libre-penseur.

Mais s'il a laissé dans la vie municipale et dans la vie publique, à ceux qui ne l'ont pas approché, le souvenir d'une rigueur de principes dont la fermeté confinait parfois à la rudesse et qui s'accordait mal des concessions et des transactions; ceux qui ont eu la bonne fortune de le voir de près savent combien il avait, en même temps, de générosité de cœur, de bienveillance et de bonté.

Il sera permis à l'un de ses successeurs à la Chambre, à l'un de ceux dont il a guidé les premiers pas dans la vie politique, de lui rendre à cet égard un hommage particulièrement reconnaissant.

Cet hommage, je l'apporte au pied de ce monument que ses admirateurs et ses amis ont élevé à ce grand savant, à ce grand honnête homme, non seulement en mon nom personnel et au nom du Gouvernement de la République, de cette République qu'il a tant aimée et qu'il a fidèlement servie, mais encore plus spécialement, au nom du département de Seine-et-Oise dont il fut l'élu et au nom de cette ville de Saint-Germain-en-Laye où il vécut au retour de l'exil, à laquelle il avait donné son activité et son cœur et où il voulut mourir.

Je n'aurai pas à rappeler devant ses collègues de la Société d'anthropologie et devant des amis de la science, quelle fut la part prépondérante de Mortillet dans la constitution de notre musée de Saint-Germain auquel son souvenir reste intimement lié et où sont réunies les pièces justificatives de notre histoire nationale.

C'est là, Messieurs, à travers les documents de l'industrie primitive et de l'art rudimentaire de nos ancêtres rencontrés dans notre sol, que nous pouvons le mieux prendre conscience de la formation de notre race au cours des étapes millénaires qui vont de l'âge de la pierre et de l'âge du renne aux vestiges de l'époque gallo-romaine ou mérovingienne, et qui retracent l'effort ingénieux de l'homme pour s'adapter à des conditions particulières d'existence et de climat, et le lent exhaussement d'un peuple à la civilisation.

Le grand livre de Mortillet, *La Formation de la Nation Française*, qui est, comme il le disait lui-même, la généalogie de notre famille, est une perspective émouvante ouverte sur notre passé, sur cette longue suite d'âges.

Ce sont là, Messieurs, des leçons qui donnent davantage le sentiment de cette solidarité qui nous unit à toutes les générations dispa-

rues, qui ont lentement formé la France physique et morale où nous vivons, Français et Républicains d'aujourd'hui, et qui rendent plus saisissable, à qui réfléchit, cette loi de progrès indéfini à laquelle croyait profondément de Mortillet et à laquelle il avait voué sa vie de savant et de citoyen.

C'est pour cela, pour cela surtout, que le Gouvernement de la République a tenu à s'associer à la cérémonie d'aujourd'hui comme à l'accomplissement d'un devoir de pieuse reconnaissance envers cet esprit libre sans cesse à la recherche du mieux et du plus vrai, envers ce haut caractère fait de probité scientifique, de probité privée et de probité politique, envers ce travailleur acharné de la bonne cause qui, même après sa mort, demeure comme un vivant exemple pour tous ceux qu'animent, en même temps que la curiosité du passé, la généreuse préoccupation des problèmes passionnants du présent et de l'avenir.

Discours de M. Georges WERNERT,

Attaché au Cabinet de M. Dujardin-Beaumetz, Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts.

Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs,

L'absence de M. le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts me valant le très grand honneur de le représenter à cette cérémonie et de prendre la parole en son nom, j'éprouve une grosse émotion devant la lourde tâche qui m'échoit.

D'autres, plus autorisés, vous ont dit la figure énergique du maître dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire, son ardeur dans la bataille, son loyal et franc sourire, sa bienveillance inépuisable. Permettez-moi d'ajouter que Gabriel de Mortillet, paléontologue et géologue distingué, fut aussi un délicat artiste.

Dans la paléontologie et la géologie — en effet — il y a de l'art et du rêve ; les principaux ouvrages de Gabriel de Mortillet : *Le Préhistorique*, les *Origines de la chasse, de la pêche et de l'agriculture* ; enfin, la *Formation de la nation française* sont non seulement des livres d'une sévère méthode, d'un positivisme absolu, mais des œuvres claires et limpides, des œuvres de vie...

Oui, le savant penché sur les racloirs et les lames de l'époque moustérienne, sur les petits silex, les ossements de mammifères, de reptiles et de poissons, les coquilles et les zoophytes, est un artiste.

Sous sa main, ces pierres brutes, ces os, ces poteries arrachées à la terre s'animent ; la véritable histoire de notre globe s'en dégage ; le livre de la nature dont les secrets sont mis à nu devient ainsi le plus attrayant des romans, le plus merveilleux conte de fée, le plus beau livre !

En étudiant ces débris informes et d'apparence insignifiante, on y trouve la genèse de toutes choses et l'on passe de la barbarie la plus complète des premiers âges à un état de demi-civilisation qui prouve la sociabilité des races.

Et, à évoquer ces lointaines époques, à voir s'étendre jusqu'à nous la chaîne ininterrompue qui relie les objets et les êtres, quelque différents qu'ils nous paraissent, on croit à la perfectibilité humaine et l'on a foi en l'avenir !

Au nom de M. le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts, je suis heureux de saluer le fin lettré, l'écrivain indépendant, le penseur d'élite que le distingué statuaire La Penne a su faire revivre en ce simple et beau monument.

Discours de M. Paul SÉBILLOT,

Président de la Société d'Anthropologie de Paris.

Le nom de Gabriel de Mortillet est inséparable de celui de la Société d'anthropologie : aucun de ses membres n'y a joué un rôle plus important, plus soutenu, plus utile. Pendant trente-deux ans, de 1865, date de sa réception, jusqu'aux derniers mois de sa vie, il y fait de nombreuses communications, qui souvent éclairent quelque point nouveau de la science préhistorique dont il fut un des fondateurs. Il intervient aussi fréquemment dans les discussions, soit pour critiquer, soit pour approuver, soit pour mettre au point les opinions émises par ses collègues. Élu président en 1875, il remplit avec autorité cette fonction délicate. Il collabore aussi activement à l'organisation de la section anthropologique aux Expositions de 1878 et de 1889.

Ces multiples et éclatants services rendent cher à la Société d'anthropologie le souvenir de Gabriel de Mortillet, et elle est aujourd'hui heureuse et fière de saluer, dans ces antiques arènes de Lutèce, le monument élevé au savant dont les patientes recherches ont si puissamment contribué à la reconstitution de l'histoire lointaine des premiers âges de l'humanité.

Discours de M. H. THULIÉ,

Directeur de l'École d'Anthropologie de Paris.

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs,

Je viens apporter les hommages de l'École d'anthropologie à la mémoire de Gabriel de Mortillet; non seulement il contribua à la fondation de l'école, mais encore il fut un de ses professeurs les plus suivis et les plus admirés. Par son enseignement nourri de faits et vivifié par une ardente controverse, par ses recherches et par ses écrits il a jeté sur elle un vif éclat qui a largement contribué à établir son influence et son autorité dans le monde scientifique. Nous pouvons dire avec un juste orgueil que le plus grand nombre des maîtres qui enseignent l'anthropologie à l'étranger ont passé par notre école.

Plus de sept ans se sont écoulés depuis que nous avons perdu cet illustre maître, et son nom brille aujourd'hui du même éclat que lorsque nous avions le bonheur de le compter parmi nous. Ce qui fixe ainsi sa mémoire dans le souvenir des hommes, c'est non seulement la longueur de son enseignement, l'importance de ses écrits, sa combativité et ses luttes, c'est surtout la création de la science préhistorique. On peut dire création, car le préhistorique n'est devenu une science réelle que par sa classification. Jusqu'à lui les éléments en étaient épars, sans relation entre eux, sans cohésion; il les classa avec une méthode tellement sûre, simple et complète que l'on croirait cette classification sortie toute faite de la nature elle-même. Cependant la tâche était difficile et les oppositions nombreuses et formidables.

L'idée de l'antiquité de l'homme, universellement admise aujourd'hui par les gens éclairés, fut très longue à se faire accepter; on s'en tenait toujours à la tradition et c'est une croyance orthodoxe, comme de Mortillet se plaisait à le faire remarquer, qui conduisit à démontrer son inanité.

Boucher de Perthes découvrit l'homme du quaternaire en cherchant celui qui existait avant le déluge auquel il croyait encore, ce prétendu déluge dont les géologues n'ont jamais trouvé de traces, car ce que Buckland a appelé *diluvium* est un ensemble de dépôts formés peu à peu pendant une longue série de siècles. Ce fut presque un scandale et pendant vingt ans ses découvertes furent traitées de pure imagination et presque d'insanité. Ce n'est qu'en 1859 que l'opinion formelle de savants tels que Joseph Prestwich, John Evans, Gaudry, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, etc., imposa la réalité de cette importante découverte.

Mais une classification manquait encore, ou plutôt celles qui existaient restaient rudimentaires. En 1836, Thomsen avait divisé les temps préhistoriques en âges de la pierre, du bronze et du fer, division que les Suisses, les premiers, avaient admise et répandue en Europe. Mais l'âge de la pierre, comprenant des outils si variés, si différents entre eux, restait dans le désordre et l'incohérence, on se contentait de classer ces produits de l'industrie primitive en périodes de la pierre polie et de la pierre taillée, divisions adoptées par les Anglais et dénommées par eux : périodes *néolithique* et *paléolithique*.

Le savant explorateur des cavernes, Édouard Lartet, chercha à diviser le paléolithique en trois époques caractérisées par la faune ; mais cette classification était incertaine, les trois animaux typiques, le grand ours, le mammouth et le renne ayant vécu ensemble, en plus ou moins grand nombre il est vrai.

Gabriel de Mortillet chercha les caractères des différentes classes dans l'industrie elle-même, les groupant d'après la forme des outils, et d'après le procédé et la perfection de leur taille, chacune de ses classes, d'ailleurs, correspondant à une faune synchronique. On ne peut suivre ce travail de classement sans admirer avec quelle clarté, avec quelle logique soutenue par une accumulation d'observations, le maître a établi les différents âges paléolithiques.

Mais c'est dans les inductions tirées de la découverte de l'abbé Bourgeois qu'il montra certaines de ses qualités les plus marquantes et la hardiesse de son esprit. En 1867, l'abbé géologue apporta au Congrès d'archéologie et d'anthropologie les fameux silex brûlés et taillés provenant de la base du tertiaire moyen de Thenay et prétendit démontrer par eux qu'à cette époque un être avait su se servir du feu et tailler des outils dans la pierre. Ce fut un scandale comme celui qu'avait soulevé Boucher de Perthes en découvrant l'homme quaternaire. Toutefois, d'après certaines considérations géologiques, Gabriel de Mortillet avança que l'être pensant qui avait utilisé le feu dont on retrouvait les traces et fabriqué ces outils, ne pouvait être l'homme lui-même, mais son précurseur. En juillet 1873, à la Société d'anthropologie, et un mois plus tard, à Lyon, à la réunion de l'Association française pour l'avancement des sciences, il posa pour la première fois la question du précurseur de l'homme qu'il dénomma plus tard Anthropopithèque. Abel Hovelacque, au nom de la linguistique, avait appuyé son opinion.

De longues années s'étaient écoulées sans qu'il eût été question de cet anthropopithèque hypothétique, quand, en 1894, un médecin militaire hollandais, le Dr Dubois, trouva dans l'île de Java, au milieu d'un gisement de la fin de l'époque tertiaire, une calotte cranienne, un fémur complet et deux dents d'aspect humain, seconde et troisième molaires. Le fémur, par sa forme, démontre la station debout de l'animal qui le portait, le crâne très supérieur à celui du singe le plus élevé est très inférieur au crâne normal de l'homme le plus inférieur. Le Dr Dubois dénomma, *Pithécanthropus erectus* cet être très au-dessus du singe et de beaucoup au-dessous de l'homme le plus bas placé sur l'échelle humaine. Ceux qui ont assisté au banquet

que les anthropologistes offrirent au Dr Dubois ont constaté avec quelle modestie et quel enthousiasme celui qui avait prévu l'existence de l'anthropopithèque reçut et acclama celui qui avait trouvé le Pithécanthropus. L'honorable M. Berteaux qui assistait à cette fête scientifique n'en a pas perdu le souvenir.

Par une ironie de la science, c'est en cherchant l'homme d'avant le déluge que Boucher de Perthes a trouvé l'homme quaternaire, et ce sont deux abbés, Bourgeois avec les silex de Thenay et Delaunay avec les os incisés des faluns de Pouancé qui ont ouvert le débat, ayant finalement établi l'inanité des contes enfantins des traditions religieuses. Nous n'attribuerons pas cette heureuse singularité au doigt de la Providence, mais à la logique immanente des faits et à la bonne foi de ces savants qui ont fait passer la vérité scientifique avant la croyance de tradition.

Faut-il rappeler tous les titres de Mortillet à notre reconnaissance? En 1865, à la réunion extraordinaire de la Société italienne des sciences naturelles, il fit adopter la création du Congrès international d'archéologie et d'anthropologie préhistoriques dont le printemps prochain verra s'ouvrir la 13e session. Attaché de 1868 à 1885 au musée de Saint-Germain, il y procéda au classement méthodique et clair de nombreuses séries préhistoriques. Pendant de longues années, il présida la Commission des monuments mégalithiques; en 1876, il fut président de la Société d'anthropologie.

Ses écrits sont nombreux sur la conchyliologie, sur la géologie et la minéralogie de la Savoie et surtout sur l'archéologie et la préhistoire. Il fit successivement paraître : *Les matériaux pour l'histoire primitive de l'homme; Le signe de la croix avant le christianisme; Les promenades à l'exposition de 1867; Les promenades au musée de Saint-Germain; Le musée préhistorique*, en collaboration avec son fils Adrien; enfin, en 1883, la première édition de son bel ouvrage *Le préhistorique* qui renferme toute sa doctrine et qui est devenu un livre classique. En 1890, il publia *Les origines de la chasse et de la pêche* et en 1897, l'année qui précéda sa mort, *La formation de la nation française.*

Sa carrière de professeur fut des plus brillantes; à partir de 1876, c'est-à-dire pendant vingt-deux ans, il a occupé à notre école la chaire portant le titre d'anthropologie préhistorique. Ses cours étaient suivis par un public nombreux. Les auditeurs n'étaient pas attirés seulement par l'intérêt de cette science nouvelle si attrayante comme tout ce qui touche aux origines de l'homme, mais aussi par la façon dont elle était enseignée. Si, d'un côté, l'esprit était satisfait par les nouvelles connaissances qui lui étaient apportées, par la méthode de l'exposition, par la clarté des descriptions, par l'abondance des exemples et des démonstrations sur pièces, de l'autre, il était tenu en éveil par la conviction ardente du maître, par la discussion passionnée des objections faites à sa classification, à sa nomenclature, aux idées philosophiques qu'il tirait de ses matériaux, à la palethnographie elle-même.

Gabriel de Mortillet a été et restera un véritable chef d'école.

L'École d'anthropologie est heureuse et fière des honneurs dont on glorifie la mémoire de l'un de ses plus illustres maîtres. Elle adresse ses félicitations à sa famille et en particulier à son fils Adrien, notre cher professeur, qui fut son aide et son collaborateur. Les œuvres de Gabriel de Mortillet et les conséquences philosophiques qu'elles ont entraînées seront pour ceux qui viendront après nous l'éloquente explication du beau monument que l'on inaugure aujourd'hui ; elles fixeront à tout jamais le nom du maître dans l'histoire des premiers âges de l'humanité, et aussi dans celle de l'évolution de la libre pensée.

Discours de M. A. CHERVIN,

Président de la Société des Conférences Anthropologiques.

Messieurs,

Après les éloquents discours que vous venez d'entendre, j'ai le devoir d'être bref et je n'y manquerai pas.

Je veux seulement apporter l'hommage respectueux de la Société des Conférences anthropologiques au Maître regretté du préhistorique.

Dès sa fondation, en 1902, notre Société a obtenu plein succès, non seulement parce qu'elle répondait à un besoin manifeste, mais surtout parce qu'elle s'est inspirée des méthodes et de l'esprit scientifique de nos Maîtres.

La Science est faite par quelques hommes de génie et nous pouvons dire, qu'en ce qui concerne l'Anthropologie, nous devons presque tout à cette trinité scientifique : Broca, Bertillon, Gabriel de Mortillet. Mais si leurs travaux sont précieux pour les connaissances nouvelles qu'ils nous apportent, combien sont plus précieuses encore les méthodes qu'ils ont créées. C'est par là qu'ils ont affirmé leur maîtrise et qu'ils ont rendu d'inoubliables services à la science.

Broca a employé la majeure partie de son activité à créer des méthodes, à systématiser la technique un peu empirique de ses prédécesseurs.

Bertillon a fait descendre la Sociologie des sommets nuageux où elle se complaisait trop jadis pour la plier aux règles sévères de la Statistique et il a fait de la Démographie une science précise et méthodique.

Gabriel de Mortillet a écrit cent mémoires, mais son œuvre fonda-

mentale, c'est incontestablement sa classification. C'est là l'œuvre géniale du Maître, celle qui fera son nom impérissable.

Et comment en est-il arrivé là ?

C'est qu'il n'est pas l'homme des hypothèses plus ou moins ingénieuses. La géologie est la base solide de ses travaux et il ne l'a pas seulement étudiée dans les livres et les laboratoires. G. de Mortillet fut attaché pendant huit années à la construction des chemins de fer de la Haute-Italie. Pendant huit années il étudia attentivement les coupes de terrain qu'ouvraient chaque jour sous ses yeux des tranchées gigantesques. C'était là une occasion d'étude qui ne devait pas être négligée par un observateur aussi sagace.

Vous savez enfin que Gabriel de Mortillet fut attaché à la direction de différents Musées. Son esprit analytique se complaisait naturellement à classer méthodiquement, d'après des types géologiques connus, les objets qu'il avait sous la main.

Telle est assurément, Messieurs, la genèse de cette classification qui a subi — sans sérieux dommage — l'épreuve du temps. C'est surtout cet esprit scientifique, méthodique clair et simple en même temps, comme tout ce qui est vrai, que nous devons le plus admirer en Gabriel de Mortillet.

C'est cet esprit qui a enfanté tous ses travaux et qui inspire ceux de ses élèves.

C'est lui qui continuera à guider la Société des conférences anthropologiques. Elle ne pouvait prendre un guide plus sûr.

Je ne connais pas de vie plus active, plus noblement employée, plus désintéressée que celle de Gabriel de Mortillet.

Très accueillant pour les jeunes, dévoué jusqu'au sacrifice pour ses amis et ses idées, il frappait dûrement d'estoc et de taille pour ses convictions scientifiques, philosophiques ou politiques. Mais il avait trop le respect de lui-même et de ses adversaires pour s'écarter jamais de la plus parfaite courtoisie.

Le combat terminé, en sa faveur ou contre lui, il n'y avait jamais nulle rancœur dans sa pensée. L'adversaire de la veille devenait l'ami du lendemain, et il n'y avait pas de collègue plus loyal.

Il a travaillé, il a lutté, il a souffert.

Après avoir été si longtemps à la peine, il est bien juste qu'il soit aujourd'hui à l'honneur.

Je viens, au nom de mes collègues de la Société des conférences anthropologiques, lui apporter le juste tribut de notre reconnaissance.

Mais je ne veux pas terminer sans féliciter la Société des excursions scientifiques de sa féconde initiative.

Sans bruit, sans réclame, elle s'est adressée aux élèves, aux admirateurs de Gabriel de Mortillet qui ont répondu en foule à son appel. C'est un des siens, notre excellent ami La Penne, qu'elle a chargé de la tâche difficile de matérialiser nos désirs avec le marbre et le bronze. La Penne y a mis tout son cœur, tout son talent et il a fait la belle œuvre que nous avons sous les yeux et qui sera un nouveau fleuron pour la couronne artistique de notre grand Paris.

Enfin vous vous joindrez certainement à moi, Messieurs, pour

adresser un souvenir affectueux à Madame Gabriel de Mortillet que son grand âge et sa santé chancelante ont retenu loin de cette fête. Je prie ses enfants de lui transmettre nos vœux bien sincères pour le rétablissement de sa santé et de l'assurer que le nom de Gabriel de Mortillet ne sortira pas de la mémoire des hommes.

Cette magnifique journée qui est l'apothéose du cher compagnon de sa vie en est la preuve certaine. Ce sera assurément un reconfort pour son âme inconsolée et un sujet de légitime orgueil pour tous les siens.

Discours de M. Émile RIVIÈRE,

Président-Fondateur de la Société Préhistorique de France.

Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs,

Il y a près de deux ans, lorsque mes confrères, la plupart ici présents, me faisaient l'honneur de m'appeler à la présidence de la Société préhistorique de France, que nous venions de fonder, mes premières paroles étaient pour saluer la mémoire de Gabriel de Mortillet.

Aujourd'hui votre Comité d'initiative m'a choisi pour parler au nom de notre Société, devant l'image du véritable fondateur, avec Boucher de Perthes, de la Préhistoire, pour parler du savant regretté, parler de Celui enfin, que, vivant, nous eussions acclamé unanimement, ces jours derniers, Président d'honneur des Congrès préhistoriques de France, comme il le fut pendant longtemps des Congrès internationaux d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques.

Je vous suis profondément reconnaissant, Messieurs, de ce nouvel honneur.

Passionné, dès ses premières années, pour ainsi dire, pour l'Histoire naturelle, Gabriel de Mortillet s'adonnait bientôt à l'étude géologique et paléontologique de la région où l'appelait d'abord, en 1854, la direction du Musée d'Annecy, puis de celle, plus étendue, plus vaste, où devaient le retenir, jusqu'en 1863, ses fonctions d'ingénieur de la Cie des Chemins de fer Lombards-Vénitiens et de la Haute-Italie.

C'est pendant cette seconde période que, se spécialisant davantage, il commençait les recherches qui devaient le rendre promptement célèbre non seulement en France, mais encore dans le monde entier, recherches auxquelles l'avaient bien préparé ses études précédentes.

La science préhistorique, à laquelle il allait désormais se consacrer

entièrement, ne comprend pas seulement des notions d'Archéologie, si développées soient-elles, comme maints préhistoriens la considéraient jadis. Que nous apprendrait-elle sans la Géologie, sans la Paléontologie surtout, qui permet, *seule*, par l'étude de la faune et de la flore d'un gisement, de dater sûrement dans la chronologie de notre globe une époque, de nous en faire connaître les modifications climatériques? Que nous apprendrait-elle sur l'homme lui-même, sans l'Anthropologie qui nous fournit, *seule* aussi, les moyens de différencier les races humaines de ces temps primitifs ?

La préhistoire, Messieurs, ne saurait donc exister, sans l'aide que ces diverses sciences se prêtent mutuellement.

Les premières publications de Gabriel de Mortillet sur ces questions, devenues depuis lors si passionnantes et dont l'intérêt s'accroît chaque jour encore, si possible, parurent en 1860 : l'une dans le *Bulletin de la Société italienne des sciences naturelles de Milan*, sous le titre de : *Sur les plus anciennes traces de l'homme dans les lacs et les tourbières de Lombardie;* l'autre, dans la *Revue savoisienne*, est intitulée : *Les habitations lacustres en Lombardie*. Elles étaient bientôt suivies, dans cette dernière Revue, d'un travail sur l'*Homme fossile*. On ne disait pas encore l'homme quaternaire, encore bien moins l'homme tertiaire, n'osant pas reculer jusque là les limites de l'origine de l'humanité primitive.

L'année suivante les Bulletins de la Société géologique de France publiaient son étude sur *L'existence de l'homme fossile pendant la période glaciaire*.

Enfin, rentré en France vers la fin de 1863, Celui, dont nous inaugurons, en ce jour, le monument destiné à perpétuer la mémoire créait, au mois de septembre 1864 : les *Matériaux pour l'histoire primitive et philosophique de l'Homme*. Cette importante revue, dans laquelle, pendant vingt-cinq ans, ont été consignés chaque jour les découvertes et les travaux relatifs à la préhistoire du monde entier, avait pour sous-titre : *Bulletin des travaux et découvertes concernant l'Anthropologie, les temps anté-historiques*[1], *l'époque quaternaire, la question de l'espèce et de la génération spontanée*.

« Voué exclusivement, comme il le disait dès la première page de sa préface, à l'étude de ce qui se rattache à l'origine, au développement et à l'histoire primitive de l'homme, le but de Gabriel de Mortillet était de tenir ses lecteurs au courant de tout ce qui concerne ces vastes et curieuses questions [2]. » Son programme comportait aussi — nous devons le dire à sa louange — *comme premier engagement*, l'IMPARTIALITÉ. Il n'est que juste de le proclamer, car il y insistait dans la préface du second volume des *Matériaux*, en réponse à certains archéologues qui lui reprochaient de « trop imprimer le pour et le contre ».

« Nous devons, ajoutait-il, rassembler, dans notre Revue, tous les

1. Le mot *préhistorique* n'apparait que quelques années plus tard, en 1867, à l'occasion du Congrès international préhistorique de Paris.
2. *Les Matériaux*. — T. I, p. 5, 1864-1865.

documents, résumer tous les travaux, en leur laissant le plus possible leur couleur particulière, donner asile à toutes les opinions. Ce sont surtout les faits que nous devons recueillir et exposer de la façon la plus complète. Nous sommes persuadés que la vérité doit sortir naturellement, d'une manière aussi claire que nette, du simple exposé des faits pourvu qu'ils soient exacts et précis [1]. »

C'est ainsi que les *Matériaux* ont rendu, dès le premier jour et jusqu'à leur dernier numéro, jusqu'à leur disparition, à la fin de 1888, les plus grands services aux préhistoriens des générations passées, qu'ils nous sont encore, chaque jour, des plus utiles et qu'ils seront toujours consultés avec fruit.

Aussi, tous ceux qui s'intéressent aux questions de la préhistoire, si heureusement développée avec le temps, si vaste aujourd'hui, ne peuvent qu'être pleins de gratitude pour le fondateur de ce recueil, qui créait, dix ans plus tard, une autre revue « organe périodique, destiné, disait-il, à servir de lien entre les adeptes de plus en plus nombreux des sciences anthropologiques ». Je veux parler du journal mensuel illustré, *L'Homme*.

Gabriel de Mortillet avait aussi fondé et dirigé, en 1872-1873, un autre bulletin mensuel, l'*Indicateur de l'Archéologue*, que continua, en 1874, de Caix-de-Saint-Aymour, de même que la direction des *Matériaux* avait passé, dès sa cinquième année, aux mains de MM. Trutat et Cartailhac d'abord, de ce dernier seul, ensuite.

Quant aux œuvres personnelles du Maître, le temps ne nous permet, en ce jour, que de renvoyer à la liste qu'en a dressée, avec une piété toute filiale, Paul de Mortillet. Cependant nous devons une mention particulière à ses quatre principaux ouvrages, savoir :

1° *Le Musée préhistorique*, superbe album, illustré par le crayon de son fils Adrien, dont chaque planche est accompagnée d'un texte d'une réelle valeur scientifique. La première édition parut en 1881.

2° *Le Préhistorique, antiquité de l'homme* (1883), ouvrage aujourd'hui parvenu à sa troisième édition et plein d'aperçus originaux sur le transformisme, la linguistique, l'agriculture, l'origine des religions, les premières migrations de l'homme, etc.

3° *Les Origines de la chasse et de la pêche* (1890), dont l'un des chapitres les plus intéressants est certainement celui qui, sous le titre de : « *Animaux chassés* », traite exclusivement des Vertébrés, dont les restes ont été trouvés dans les divers gisements paléolithiques, soit qu'ils aient servi à l'alimentation de l'homme, soit que celui-ci les ait rapportés dans sa primitive habitation, grotte, hutte ou abri sous roche, comme des trophées de chasse.

4° *La Formation de la nation française*, dernière œuvre de l'auteur, alors âgé de 76 ans, parue en 1897, c'est-à-dire une année à peine avant sa mort. Elle est le développement magistral du sujet qu'il avait traité dans son cours de l'École d'anthropologie, pendant l'année scolaire de 1889-1890.

Gabriel de Mortillet fut aussi le fondateur des *Congrès internatio-*

1. *Les Matériaux*. — T. II, p. 7, 1865-1866.

naux d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques. C'est, en effet, dans la seconde réunion extraordinaire de la Société italienne des sciences naturelles tenue à la Spezzia, au mois de septembre 1865, sous la présidence du célèbre professeur de Géologie, Giovanni Capellini, qu'il en prit l'initiative.

L'année suivante (1866) s'ouvrait en Suisse, à Neuchâtel, la première session de ces importantes réunions sous le titre de *Congrès paléoethnologique international,* titre transformé, en 1867, en celui de : *Congrès préhistorique.* Ce dernier, comme on le sait, tint ses assises à Paris, sous la présidence d'Édouard Lartet, Gabriel de Mortillet en étant le Secrétaire général.

Je ne saurais oublier que ce fut en Italie, à Bologne, en 1871, au cours de la session du troisième Congrès préhistorique international, où j'avais l'honneur de représenter le Ministère de l'Instruction publique, que je rencontrai le Maître, avec qui je nouais, dès les premiers jours, les plus agréables relations, lesquelles s'affirmaient encore l'année suivante, lors de ma découverte en Italie, dans les grottes des Baoussé-Roussé, de l'homme quaternaire, magdalénien, dit *l'Homme fossile de Menton.*

Il ne m'appartient pas de parler ici, Messieurs, de l'enseignement si remarquable de Gabriel de Mortillet, après le savant Directeur de l'École d'Anthropologie, M. le Dr Thulié, trop bien qualifié pour le faire. Qu'il me permette seulement d'ajouter que nombreux furent les fervents disciples français et étrangers du professeur d'*Anthropologie préhistorique* et que plus d'un d'entre eux est devenu, à son tour, un maître en préhistoire, grâce à ses leçons si instructives. Je salue cordialement ici, parmi eux, Adrien de Mortillet, le digne continuateur de son père à l'École d'Anthropologie, non dans la même chaire, mais dans un enseignement d'égale importance tout au moins.

Quant à la classification si ingénieuse du fondateur de la préhistoire, mais basée, à mon sens, un peu trop exclusivement peut-être, sur l'industrie des hommes primitifs, quant à sa classification, en quatre grandes époques, des diverses périodes de l'humanité primitive, elle a rendu depuis près de quarante ans, elle nous rend encore, chaque jour, trop de services, pour que ce ne nous soit pas un devoir véritable, un devoir agréable aussi entre tous, d'ailleurs, d'en exprimer une fois de plus, au pied de ce monument, la profonde et sincère reconnaissance de tous les préhistoriens non seulement passés et présents, mais d'avance, nous en sommes certain, des préhistoriens à venir.

Ce n'est pas à dire que, si bien faite, si rationnelle qu'elle soit, après les modifications que son auteur lui fit judicieusement subir, après les subdivisions utiles qu'il sut y introduire, ce n'est pas à dire qu'elle ne soit perfectible encore avec le temps ; mais, à elle seule, elle suffirait à perpétuer, chez les générations futures, le nom de Gabriel de Mortillet.

Bien des choses me resteraient à dire encore, Messieurs, car je n'ai fait qu'effleurer ici un sujet qui m'est cher, mais le nombre des orateurs que vous avez déjà entendus, le nombre de ceux qui ont encore mission de prendre ici la parole m'imposent de m'arrêter.

Cependant, je ne peux m'éloigner de ce monument destiné à nous conserver l'image du célèbre Fondateur de la Préhistoire, sans saluer d'un respectueux hommage, avec la mémoire du Maître éminent, les membres de sa famille réunis autour de Celle qui fut sa digne compagne, sa collaboratrice dévouée en maints de ses travaux, Madame Gabriel de Mortillet.

Discours de M. Léon COUTIL,

Ancien Président de la Société Normande d'Études Préhistoriques.

Mesdames, Messieurs,

La Société Normande d'études préhistoriques, dont notre regretté maître Gabriel de Mortillet avait accepté d'être membre d'honneur et dont il avait tout particulièrement encouragé la fondation, ne pouvait rester indifférente à l'hommage si légitime qui lui est rendu aujourd'hui.

Nos collègues n'oublieront jamais, en effet, qu'il vint présider notre première séance à Elbeuf en 1893, entouré des Professeurs de l'École d'anthropologie MM. Hovelacque, Letourneau, Hervé, Capitan, Adrien de Mortillet et des nombreux auditeurs de son cours.

L'année suivante, en compagnie de MM. Gaudry et Boule, il venait encore au milieu de nous, donner de savantes explications sur la très curieuse station quaternaire sous-marine du Havre.

Malgré ses multiples occupations, il ne cessa de nous encourager; et vers la fin de sa magistrale carrière, sans songer à épargner sa vue qui s'affaiblissait de jour en jour, et n'écoutant que son dévouement sans bornes, il répondait encore aux conseils que nous lui demandions constamment.

Au nom de mes collègues de la Société Normande d'études préhistoriques, et aussi comme élève bien reconnaissant de Gabriel de Mortillet, je viens joindre mon tribut d'admiration pour ses nombreux travaux, qui facilitèrent nos premières recherches, et exprimer mon souvenir ému — devant ce beau monument — à ses fils Adrien et Paul de Mortillet, qui continuent si dignement de creuser le sillon de la science préhistorique tracé avec tant d'énergie par leur éminent père, notre maître à tous.

Télégramme adressé par M. G. BELLUCCI, Recteur de l'Université de Pérouse (Italie).

Désirant rendre à la mémoire de Gabriel de Mortillet un tribut mérité d'estime et d'affection, je prie le Comité d'initiative de me représenter à l'inauguration solennelle du monument élevé dans la Ville de Paris au fondateur et au maître de la Science préhistorique, née en France, qui a si gracieusement accueilli les étudiants de toutes les nations civilisées.

Discours de M. H. CHAPELET, Vice-Président de la Société d'Excursions Scientifiques.

MONSIEUR LE MINISTRE, MESDAMES, MESSIEURS,

Après l'imposante manifestation qui vient d'avoir lieu et l'hommage qui vient d'être rendu à la mémoire de Gabriel de Mortillet, il reste à la Société d'excursions scientifiques un devoir : la reconnaissance.

La Société d'excursions scientifiques a été fondée presqu'au lendemain de la mort du regretté Maître, par un groupe d'auditeurs de ses cours et d'habitués de ses excursions, venant apporter à son fils Adrien de Mortillet, qui continue la tradition de son Père, leurs hommages et leurs sympathies.

Parmi eux, un artiste de talent, M. La Penne, grand admirateur de Gabriel de Mortillet, a fait revivre ses traits par le bronze, et son art lui a inspiré le monument que nous inaugurons aujourd'hui.

Je suis certain d'être l'interprète de la famille, de la Société d'excursions scientifiques et de tous, en remerciant M. La Penne de son œuvre gracieuse et artistique autant que désintéressée, qui nous permet de contempler la figure à la fois grave et souriante du Maître que nous regrettons.

Le zèle et l'activité des membres du Comité qui s'était constitué en vue d'élever ce monument ont rapidement réuni les souscriptions nécessaires et obtenu les autorisations utiles ; nous devons remercier tout particulièrement les membres du Comité du monument Gabriel de Mortillet pour la mission dont ils ont accepté de se charger et qu'ils ont si bien remplie.

Un emplacement était nécessaire pour ériger ce monument; nous l'avons sollicité de la Ville de Paris. Nous le devons à M. le Président du Conseil municipal, à MM. les Conseillers municipaux, qui ont bien voulu accueillir favorablement notre demande, et à M. le Préfet de la Seine, qui nous a donné son bienveillant appui.

Cet emplacement, dans le Square des Arènes, un des plus antiques restes de la splendeur de Lutèce à l'époque romaine, près de la Montagne Sainte-Geneviève et de la Sorbonne, berceau des lettres et des sciences, flambeau qui ne s'éteint jamais, où chacun vient prendre une part de lumière pour la répandre ensuite sur le monde, était bien le cadre que nous pouvions désirer.

Nous devons des remerciements à M. le Président du Conseil municipal, à MM. les Conseillers municipaux, à M. le Préfet de la Seine et à MM. les Directeurs des services municipaux de la Ville de Paris, qui nous ont aidés de leurs conseils, et nous sommes heureux de les leur adresser au nom des personnes présentes et de tous ceux qui s'intéressent à la Préhistoire.

M. Bienvenu Martin, Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, M. Dujardin-Beaumetz, Sous-Secrétaire d'État aux Beaux-Arts, empêchés par des engagement antérieurs, ont bien voulu se faire représenter par M. Wernert. Leur adhésion à cette manifestation est la sanction donnée aux travaux de Gabriel de Mortillet; c'est la consécration de son génie, de sa science et de sa vie consacrée tout entière aux études préhistoriques.

Nous remercions M. Wernert, dont la présence donne une si éclatante approbation à notre œuvre de reconnaissance, et nous le prions de transmettre nos remerciements à M. Bienvenu Martin et à M. Dujardin-Beaumetz.

Nous désirions rendre un hommage solennel à notre cher Maître Gabriel de Mortillet, et M. Berteaux, membre d'honneur de la Société d'excursions scientifiques, député de Seine-et-Oise, Ministre de la guerre, le représentant de la Nation française dans ce qu'elle a de plus généreux, de plus ferme et de plus dévoué, a bien voulu présider cette solennité, et comme ami de la famille et comme Ministre.

Nous exprimons à M. Berteaux notre très vive reconnaissance pour tout le bien qu'il a dit de celui que nous honorons aujourd'hui et pour tout l'éclat que sa haute personnalité ajoute à cette manifestation.

Des discours prononcés, nous ne voulons retenir qu'une chose, c'est qu'ils ont ému nos cœurs en rappelant la vie de Gabriel de Mortillet, son esprit de critique scientifique, ses travaux, son savoir, son désintéressement, et nous en remercions les auteurs.

Nous remercions aussi toutes les personnes, toutes les sociétés qui nous ont apporté leurs souscriptions en faveur de ce monument, en même temps qu'elles nous prodiguaient leur précieux concours.

Une place d'honneur était réservée parmi nous à la compagne dévouée du Maitre. La santé de Madame de Mortillet ne lui a pas permis d'assister à la glorification de celui dont elle a partagé la vie. Si nous regrettons son absence, du moins sa pensée est avec nous. Du pied de ce monument nous lui adressons nos plus profondes et nos plus respectueuses sympathies.

Messieurs,

Pendant cette cérémonie, j'ai longuement contemplé le buste du vénéré Maître, cherchant sur ses traits, dans son regard, une pensée dominante, une inspiration, et il semble me l'avoir suggérée. Permettez-moi de vous la traduire.

Le Musée de Saint-Germain qui, par ses riches collections archéologiques, leur arrangement méthodique, leur classification chronologique se trouve placé au premier rang de la Préhistoire, doit à Gabriel de Mortillet une grande part de sa juste renommée. Comme attaché à ce Musée, Gabriel de Mortillet consacra plus de dix-sept années à l'interprétation des collections dont le classement lui avait été confié, leur arrachant leurs secrets et les disposant dans un ordre rigoureusement scientifique. Il compléta les enseignements qu'il sut tirer de ces antiques et précieux matériaux, dans ses cours, par ses écrits et par ses recherches sur le terrain.

La collaboration de son fils nous valut le *Musée Préhistorique*.

Le Musée de Saint-Germain ne pourrait-il aussi ouvrir ses portes à Adrien de Mortillet, digne continuateur de son père, dont la science préhistorique vient de s'affirmer une fois de plus, d'une manière magistrale, au premier Congrès préhistorique de France, qui a tenu ses assises à Périgueux il y a un mois et qu'il a présidé avec une si grande autorité, en l'absence de M. Rivière, rappelé à Paris par la maladie de son fils.

Je crois fermement avoir bien saisi la pensée du Maître et je suis convaincu qu'il m'approuverait de l'avoir formulée ainsi devant vous; je pourrais presque dire, en terminant, que ce fut son dernier désir, et c'est un espoir que beaucoup d'entre nous partagent.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE

DE FRANCE

Ire SESSION

PÉRIGUEUX — 1905

La première session des Congrès Préhistoriques de France, fondés en juin 1904 par la Société Préhistorique, a eu lieu cette année à Périgueux, du 26 septembre au 1er octobre. Elle a obtenu un succès dépassant toutes les espérances. Le nombre des adhérents s'est élevé à plus de 300, dont les deux tiers environ ont assisté aux réunions. Bien que ce Congrès fût essentiellement national, plusieurs savants étrangers ont répondu à l'appel du Comité d'organisation. Nous pouvons citer parmi ceux qui étaient présents : MM. Paul Poutiatine, de Saint-Pétersbourg; Georg Sarauw, assistant au Musée de Copenhague ; Ture J. Arne, attaché au Musée des antiquités de Stockholm ; F. Tavares de Proença, de Coïmbre ; et E. Westlake, de Salisbury.

La séance d'inauguration a eu lieu le mardi 26 septembre, à 10 heures du matin, au théâtre municipal, devant un nombreux auditoire comprenant toutes les notabilités du département. M. Charles Durand, faisant fonction de maire par suite du décès de M. Fougeyrollas, a souhaité la bienvenue aux membres du Congrès et remercié le Comité d'avoir choisi la ville de Périgueux pour tenir les premières assises de ces réunions scientifiques.

M. Émile Rivière, président du Comité d'organisation, a ensuite pris la parole. Après avoir excusé M. Dujardin-Beaumetz, Sous-Secrétaire d'État aux Beaux-Arts, qu'un engagement imprévu a empêché, à son grand regret, d'assister à cette cérémonie, il a adressé, au nom des congressistes, des remerciements à la ville de Périgueux, au département de la Dordogne, à la presse et au Comité local ; puis il a retracé dans ses grandes lignes l'histoire des recherches préhistoriques en Périgord.

Enfin, M. Marcel Baudouin, secrétaire général du Comité d'organisation, a montré les efforts qu'il a fallu faire pour mener à bien une œuvre aussi nouvelle, et il a proposé, en terminant, d'adresser à M. Rivière des félicitations bien méritées pour la part si active qu'il a prise à l'organisation du Congrès.

A deux heures, a été tenue, au foyer du théâtre, la première

séance. L'ordre du jour comprenait la nomination du bureau définitif, qui a été ainsi constitué : Président, M. Émile Rivière ; vice-présidents, MM. Adrien de Mortillet, de Fayolle et Gustave Chauvet ; secrétaire général, M. Marcel Baudouin ; secrétaire général adjoint, M. Henri Martin ; secrétaires des séances, MM. Durdan-Laborie, A. Doigneau, Charles Aublant et Marchadier ; trésorier, M. L. Giraux ; présidents d'honneur, MM. Poutiatine, A. Issel et F.-A. Forel.

A l'issue de la séance, les congressistes sont allés visiter le Musée du Périgord, sous la conduite de MM. de Fayolle, conservateur, et Maurice Féaux, conservateur-adjoint. Ce beau musée, dont les collections ont été récemment installées dans un bâtiment nouveau, contient d'abondantes et remarquables séries préhistoriques. Leur classement a été confié aux soins éclairés de M. Féaux, qui vient d'en publier le catalogue.

Dans la soirée, la Municipalité de Périgueux a reçu les membres du Congrès dans les salons de l'Hôtel de Ville.

Le mercredi, 27 septembre, après la séance de l'après-midi, on a visité, sous la direction de M. de Fayolle, les monuments de la ville.

Le soir, M. E. Cartailhac a fait au théâtre une très intéressante conférence, accompagnée de nombreuses projections, sur : *Nos ancêtres préhistoriques et leurs cavernes décorées de gravures et de peintures.*

Les cinq séances tenues par le Congrès, du mardi au jeudi, ont été fort suivies. Nous ne pouvons que donner une rapide énamération des nombreux et importants travaux qui y ont été présentés :

M. l'abbé J. Bouyssonie. — *Des variations successives de l'outillage en silex dans les stations préhistoriques des environs de Brive.* L'auteur a constaté, dans les stations de la Corrèze dont il a étudié l'industrie, la présence de l'acheuléen, du moustérien, du solutréen et du magdalénien, mais le solutréen n'est pas représenté par les beaux silex si habilement taillés que l'on rencontre dans d'autres régions.

MM. Bourlon, Capitan, Breuil et Peyrony. — *Gisements nouveaux du rocher des Eyzies.* Note sur des dépôts archéologiques d'âges divers découverts par M. Bourlon à proximité de la grotte classique des Eyzies. Un premier point a livré quelques pièces moustériennes, un second du moustérien plus récent et un troisième du magdalénien.

M. l'abbé Breuil. — *Essai sur la stratigraphie des dépôts de l'âge du renne.* Quel que soit l'intérêt que présentent les essais de ce genre, on ne peut s'empêcher de regretter que l'étude des superpositions stratigraphiques ne repose pas toujours sur des gisements donnant, comme la grotte du Placard, d'abondantes récoltes d'objets de formes très caractéristiques, recueillis dans des couches nettement séparées.

MM. Bourrinet, Peyrony et Breuil. — *Fouilles à l'abri Mège, à Teyjat (Dordogne).* Ces fouilles ont livré, avec une industrie magdalénienne bien caractérisée, de curieuses gravures sur os, représentant un phoque, un quartier du même animal (la partie postérieure seule), une tête de cerf vue de face, etc.

MM. Capitan, Bourrinet et Peyrony. — *Recherches effectuées dans*

la grotte de la Mairie et dans l'abri Mège, à Teyjat (Dordogne). M. Peyrony a observé dans la grotte de Teyjat des gravures exécutées sur une cascade de stalactites, et par conséquent postérieures à la formation de celles-ci.

M. Ture J. Arne. — *Remarques sur les chronomètres préhistoriques d'ordre glaciaire.* Tentative faite pour dater une station des débuts de la période néolithique à l'aide du retrait des glaciers scandinaves. Les couches d'argile déposées par les ruisseaux qu'alimentent les glaciers constituent une formation facile à distinguer. On peut même aller jusqu'à reconnaître une différence entre les dépôts d'hiver et ceux d'été.

M. Durdan-Laborie. — *Contribution à l'étude de l'éolithique primitif.* Note surtout théorique, dans laquelle l'auteur exprime le vœu que l'on recherche avec soin quels ont pu être les instruments qui ont précédé le coup de poing chelléen, forme déjà relativement perfectionnée, sans doute née de quelque chose de plus grossier.

M. G. Chauvet. — *Objets d'os et de bois de renne travaillés.* Examen de diverses pièces de la collection de l'auteur, dont quelques-unes garnies de fines éraillures ont pu servir à tailler le silex par pression.

M. G. Courty. — *L'époque de transition du tertiaire au quartenaire au point de vue de l'industrie humaine.* Note sur des silex paraissant intentionnellement taillés, trouvés dans les environs d'Étampes, au-dessous du quaternaire.

M. Émile Rivière. — *L'homme moustérien.* Il s'agit des débris d'un squelette humain découvert sous les rochers, au bas de la grotte et de la terrasse du Moustier (Dordogne). Par suite du niveau peu élevé auquel ils ont été trouvés, il semble difficile d'admettre qu'ils soient moustériens.

M. l'abbé Breuil. — *L'évolution de l'art pictural et de la gravure sur murailles dans les cavernes ornées de l'âge du renne.* C'est assurément le travail le plus intéressant qui ait été présenté au Congrès sur les figures gravées et peintes à la fin des temps paléolithiques sur les parois des grottes. M. Breuil a fait passer sous les yeux des membres présents à la séance des décalques et des dessins en couleur relevés avec un très grand soin dans la grotte d'Altamira (Espagne) et dans celles du Périgord.

Ces figures, qui parfois se superposent, n'ont évidemment pas toutes été tracées à la même époque, mais l'essai de classement chronologique tenté par M. Breuil n'est pas à l'abri de toute critique. En art les œuvres simples ne sont pas toujours les plus anciennes et les œuvres compliquées les plus récentes. L'archéologie en fournit de nombreux exemples.

MM. Capitan, Breuil, Peyrony et Bourrinet. — *Nouvelles investigations dans les cavernes à parois ornées du Périgord.*

M. E. Rivière. — *La grotte de la Mouthe (Dordogne) : faune, industrie et gravures.* Etude très complète sur cette grotte, fouillée avec le plus grand soin par M. Rivière. Ce sont les gravures reconnues et signalées par lui sur les parois de cette grotte qui ont été le

point de départ des recherches heureuses faites depuis de divers côtés.

M. LIONEL BONNEMÈRE. — *Les villages préhistoriques de la Bretagne.*

M. CHAUVET. — *Que nous apprennent l'analyse chimique et l'examen microscopique des objets préhistoriques au point de vue de la classification chronologique.* Suite des très utiles études entreprises depuis plusieurs années par M. Chauvet. M. Marcel Baudouin a également présenté des observations intéressantes sur le même sujet.

M. A. GUEBHARD. — *Les enceintes préhistoriques du département du Var.* Excellent inventaire des vieilles stations fortifiées de cette partie de la France.

M. EDM. HUE. — *Le préhistorique dans la vallée de l'Orvanne (Seine-et-Marne).* Note sur des monuments mégalithiques non encore signalés.

M. JOUSSET DE BELLESME. — *Physiologie préhistorique.* Étude sur les localisations cérébrales, les gauchers et les droitiers aux époques de la pierre.

MM. PEYRONY et CAPITAN. — *Nouvelles recherches à Ferrassie (Dordogne).*

M. P. POUTIATINE. — *Résultats de nouvelles fouilles à Bologoje (Russie).* Poursuivant avec ardeur l'exploration de cette importante station, M. Poutiatine a fait exécuter des tranchées dont il a relevé les coupes. Il a apporté au Congrès des échantillons du terrain et des objets d'industrie des différentes couches qu'il a rencontrées.

M. BÉCHARDE. — *L'homme tertiaire.*

M. l'abbé BREUIL. — *Quartzites taillés découverts en Limousin.* Pièces assez frustes rappelant celles trouvées beaucoup plus au sud, dans le bassin de la Garonne.

M. OLIVIER. — *Silex de Saône-et-Loire.* Présentation de pointes de flèches en silex. M. Olivier rappelle à ce propos qu'il existe aux environs de Digoin des faussaires se livrant à la fabrication des objets préhistoriques.

M. L. COUTIL. — *Similitude de certaines stations paléolithiques du Périgord, de la Charente, du Mâconnais et de la Normandie.* La station de Saint-Julien-de-la-Liègue (Eure), signalée par M. Coutil, a donné une industrie de transition entre l'acheuléen et le moustérien surtout remarquable par la petitesse des instruments. Cette industrie présente une assez complète analogie avec celle rencontrée à la Micoque (Dordogne) et sur divers autres points de la France.

MM. FRANÇOIS DALEAU et ÉMILE MAUFRAS. — *La grotte paléolithique du Trou-du-Loup, à Saint Pierre-de-Côle (Dordogne).*

M. J. DHARVENT. — *Silex à représentations anthropomorphes et zoomorphes, avec pièces à l'appui.* Fervent partisan des silex figurés, M. Dharvent voit dans toutes les pierres simulant des formes humaines ou animales des essais de sculpture de nos ancêtres préhistoriques. A la suite de longues et patientes recherches, il est arrivé à en former une nombreuse collection, dont il a apporté à Périgueux

les plus curieux échantillons. Tous ces cailloux ne sont malheureusement que des jeux de la nature. Le temps qu'on perd à les recueillir pourrait être plus utilement employé. Nous donnons, figure 139, la reproduction réduite d'une des pièces de M. Dharvent, qui montre ce qu'on peut désirer de mieux dans le genre.

M. Philibert Lalande. — *Époque paléolithique : Le plateau de Bassalair (Corrèze)*. Station moustérienne.

M. E. Marignan. — *Quarzites moustériens de Saturargues (Hérault)*. M. Marignan appelle l'attention de ses collègues sur des pièces



Fig. 139. — Caillou représentant une tête de singe, trouvé dans les alluvions anciennes du Nord de la France. Coll. Dharvent, à Béthune.

grossières et émoussées, dont une partie semblent présenter des traces de taille.

M. A. de Mortillet. — *Instruments en schiste découverts en Bolivie.* Présentation d'instruments taillés dans des plaques de roches schisteuses. Ces instruments sont des pelles, qui étaient fixées à un manche en bois. Les traces de polissage, que l'on observe sur un certain nombre d'entre eux et qui rendent parfois leur bord presque tranchant, ont été produites par un long usage dans les travaux agricoles ou dans les travaux de mine. On rencontre ces pelles en pierre dans les tombeaux et dans les habitations en ruines des anciens Indiens

des hauts plateaux de la Bolivie ainsi que dans les régions limitrophes dépendant de l'Argentine et du Chili.

M. E. Rivière. — *La grotte de Liveyre (Dordogne).* Cette grotte contenait un dépôt archéologique appartenant en partie à l'époque de Solutré et en partie à l'époque de la Madeleine.

M. A. Robert. — *La grotte de Bou-Zabaouine (Constantine); son industrie.*

M. Armand Viré. — *Les nouvelles grottes solutréo-magdaléniennes de la haute vallée de la Dordogne, canton de Souillac (Lot).* Fouilles très complètes ayant donné de bonnes récoltes.

M. E. Rivière. — *Faunes comparées de plusieurs grottes de la Dordogne.* Les éléments de cette étude ont été recueillis par M. Rivière au Moustier, à la Madeleine, à Liveyre, à la Micoque, à Laugerie-Haute, à Cro-Magnon, aux Eyzies, à la Mouthe, aux Combarelles et dans la grotte Rey.

M. G. Sarauw. — *Sur les trouvailles faites dans le nord de l'Europe datant de la période dite de l'hiatus.* On sait combien sont rares en Scandinavie et dans l'Allemagne septentrionale les découvertes se rapportant à une époque antérieure au néolithique, M. Sarauw a eu l'heureuse idée de rassembler dans sa communication toutes les indications connues.

M. E. Cartailhac. — *Mortier sculpté du Souci.* Pièce provenant de la station magdalénienne du Souci, près Lalinde (Dordogne).

M. Charles Cotte. — *Considérations sur le paléolithique de la Provence.*

M. Capitan. — *L'atelier néolithique de la Mérigaude, près Bergerac (Dordogne).* On a constaté aux environs de Bergerac l'existence de riches ateliers de taille de silex, les uns paléolithiques, les autres néolithiques. Il est très regrettable que ces gisements, dont les produits sont aujourd'hui dispersés dans de nombreuses collections, n'aient pas été explorés scientifiquement.

M. Peyrony. — *Station néolithique de Lagrèze-Peyrals, à Cussac (Dordogne).*

M. E. Cartailhac. — *Niveau des silex géométriques en Périgord.* Petits silex taillés de formes tardonoisiennes trouvés à Belvès (Dordogne).

MM. Marcel Baudouin et G. Lacouloumère. — *Fouilles et restauration des trois mégalithes de Savatole, au Bernard (Vendée).* Très clair exposé des méthodes employées par les auteurs pour explorer, dessiner, photographier et reconstituer un groupe de monuments mégalithiques de la Vendée.

M. L. Coutil. — *La conservation des monuments mégalithiques.* Plusieurs monuments mégalithiques de Normandie ont été récemment détruits. D'autres sont menacés de subir le même sort. M. Coutil, qui a pu à grand peine en sauver quelques-uns, se demande s'il ne serait pas possible de prendre des mesures générales pour arrêter cette regrettable destruction.

M. J. Déchelette. — *Inventaire cartographique et bibliographique des villages fortifiés et ateliers de l'époque néolithique en France.*

Ébauche d'un relevé fort important pour lequel M. Déchelette réclame le concours de tous ceux qui, en France, s'intéressent au préhistorique.

M. Philibert Lalande. — *Nomenclature des haches polies trouvées çà et là dans le département de la Corrèze.*

M. Paul Goby. — *Description et fouilles d'un nouveau dolmen près de Cabris (Alpes-Maritimes).*

M. E. A. Martel. — *Les dolmens sculptés du Caucase.*

M. Deydier. — *Maillets et silex taillés du néolithique de la vallée de la Sorgues.* M. Deydier, qui a signalé l'année dernière à la Société préhistorique de France des maillets en pierre rencontrés en abondance aux environs de Murs (Vaucluse), a depuis retrouvé sur un autre point du même département des instruments analogues, soit à rainure, soit à coches sur les deux côtés, fabriqués avec des cailloux roulés. Ils appartiennent à l'époque robenhausienne.

MM. G. Lacouloumère et M. Baudouin. — *Découverte d'un nouveau polissoir en Vendée.*

M. Raoul de Ricard. — *Présentation d'objets de sa collection.* Il y a parmi eux de très belles haches en pierre polie.

M. A. Baudon. — *Présentation de diverses pièces faisant partie de sa collection.* M. Baudon fait passer sous les yeux des membres du Congrès quelques coups de poing en silex de formes tout à fait rudimentaires, datant des débuts du quaternaire; un godet en craie, qui parait avoir servi de lampe; enfin un curieux percuteur en grès avec rainure circulaire évidemment destinée à recevoir la ligature le fixant à un manche. Tous ces objets ont été recueillis dans l'Oise, aux environs de Beauvais.

M. F. Tavares de Proença. — *Notice sur deux monuments épigraphiques portugais.* Cette note concerne deux menhirs sculptés découverts au sommet de la colline de S. Martinho, non loin de Castello Branco. Un d'eux, mesurant 2 m. 22 de hauteur, porte sur une de ses faces des gravures représentant, comme l'a très bien montré M. Taté, un chasseur qui tire de l'arc sur un cerf. L'autre, non moins intéressant, n'a que 1 m. 63; il rappelle tout à fait, ainsi que l'a fait remarquer M. A. de Mortillet, les statues-menhirs signalées dans l'Aveyron par M. Hermet.

M. Schaudel. — *Les pierres à sculptures préhistoriques de la Savoie. La pierre de Chantelou.* Complément à l'étude des rochers à cupules, bassins et figures de la Savoie entreprise par M. Schaudel.

M. Thiot. — *Similitude de l'outillage néolithique aux environs de Breteuil-sur-Noye (Oise) avec celui de Spiennes (Belgique) et des plateaux de l'Yonne.* Communication accompagnée d'excellentes photographies de l'auteur représentant des objets de ces diverses localités.

M. Bécharde — *Un nouveau cromlech en Périgord.*

M. P. Poutiatine. — *Présentation d'objets préhistoriques du bassin du Volga.* Les membres du Congrès ont été fort reconnaissants à M. Poutiatine d'avoir bien voulu se donner la peine d'apporter de Russie une magnifique collection d'objets datant sans doute de différentes époques préhistoriques. C'est le résultat des recherches effec-

tuées sur les bords de divers étangs du district de Vichnii-Volotchok par M. Roerich, peintre distingué. Parmi les belles et intéressantes pièces que renferme cette collection, nous nous contenterons de signaler une très jolie pointe de flèche en jaspe rouge à 4 barbelures et des cailloux plats portant sur leur pourtour des dentelures, qui ont servi à imprimer sur les vases en terre une ornementation en creux, dont on voit des exemples sur plusieurs tessons.

M. Henri Martin. — *Une cité lacustre dans le Boulonnais.* —

MM. H. Martin et Charles Ovion. — *Contribution à l'étude des cités lacustres françaises.* — De nombreux pilotis rencontrés dans un étang du Pas-de-Calais indiquent l'existence d'habitations lacustres. On n'a jusqu'à présent récolté sur l'emplacement qu'ils occupent que des ossements de divers animaux, parmi lesquels un cheval de très forte taille, et quelques fragments de poterie ne paraissant remonter qu'au mérovingien ou même au carolingien.

M. Adrien de Mortillet. — *Le bronze dans l'Amérique du Sud avant l'arrivée des Européens.* L'auteur donne les résultats de l'analyse chimique de 48 objets en métal recueillis en Bolivie et dans le nord-ouest de la République Argentine. Parmi ces objets, les uns sont en cuivre et les autres en bronze. L'étain, dont il existe de riches gisements dans la Cordillère des Andes, était donc connu dans l'Amérique du Sud avant la découverte du pays par les Espagnols, et l'on savait déjà l'allier au cuivre. Mais, la proportion très variable d'étain (de 1,57 à 16,53 %) contenue dans les bronzes analysés prouve que les peuples auxquels ils ont appartenu étaient loin d'avoir, en métallurgie, des connaissances comparables à celles que possédaient les vieux habitants de l'Europe à l'âge du bronze.

M. E. Tabariès de Grandsaignes. — *Quelques considérations sur les pirogues monoxyles et détails inédits sur une pirogue de ce genre trouvée à Paris en 1866.* Cette intéressante communication n'est que la préface d'un travail plus complet que l'auteur prépare sur les barques de types très primitifs, rencontrées en assez grand nombre en France et en Suisse. Leur examen technique fournira sans doute d'utiles indications pour la détermination de leur âge, la plupart du temps incertain.

M. M. Baudouin. — *Découverte d'une cachette de l'âge du bronze dans un îlot du Marais de Riez (Vendée).*

M. Aveneau de la Grancière. — *Les villages préromains de la Bretagne occidentale.* — *Les objets en bronze de la trouvaille de Kergoff en Noyal-Pontivy (Morbihan).*

M. Rivière a distribué aux membres du Congrès de nombreuses brochures et notamment une nouvelle édition de son travail sur *Les parois gravées et peintes de la Grotte de la Mouthe (Dordogne)*, publié en 1903 dans *L'Homme préhistorique.*

M. Tavares de Proença a également eu l'aimable attention d'offrir à toutes les personnes présentes des exemplaires de deux brochures tirées spécialement à l'occasion du Congrès de Périgueux. La première, dédiée à la mémoire de Gabriel de Mortillet, contient la reproduction d'une notice biographique sur Carlos Ribeiro, par Camillo

Castello Branco. C'est l'éloge du savant géologue et palethnologue portugais auquel est due la découverte de l'industrie tertiaire d'Otta, publié en 1884 par un des plus brillants écrivains de son pays. La seconde, dédiée à la Société préhistorique de France, est accompagnée de deux belles planches sur lesquelles sont figurés les deux menhirs sculptés dont M. Tavares de Proença a parlé dans sa communication au Congrès.

Les excursions, aussi suivies que les séances, n'ont pas eu moins de succès.

Elles ont commencé, le jeudi 28 septembre, à 4 heures, par une agréable promenade aux environs immédiats de la ville. Partis de la place Bugeaud, les congressistes ont gagné, par le cours Fénelon, le Pont-Neuf, le cours Saint-Georges et le chemin de la Maladrerie, l'étroit vallon de Campniac ou de Vieille Cité. A gauche, est le coteau d'Écornebœuf, station néolithique et romaine ; à droite, celui de La Boissière, au flanc duquel s'ouvre la grotte sépulcrale néolithique de Campniac qui a donné de très beaux petits tranchets. Sur ce dernier coteau se trouve le Camp de César, dont les retranchements sont bien conservés. Au retour, visite des sablières de la Croix-du-Duc (industrie acheuléenne et moustérienne) et de la station de Petit-Puy-Rousseau (transition du solutréen au magdalénien).

Le vendredi 29 septembre a eu lieu la deuxième excursion. Un train, spécialement réservé aux membres du Congrès, les a d'abord arrêtés, peu après Chancelade, aux abris sous roches de Raymonden, station magdalénienne où MM. Hardy et Féaux ont découvert en 1888 le célèbre squelette humain si bien étudié par M. Testut. Plus loin, après avoir quitté la route de Brantôme pour prendre celle de Bourdeilles, on n'a pas tardé à rencontrer, sur la gauche, le dolmen assez délabré de Jambe-Grosse.

Le train a ensuite conduit les voyageurs au delà de Brantôme, à proximité d'un autre dolmen, mieux caractérisé, bien que incomplet. Ce monument mégalithique, un des plus imposants du département de la Dordogee, est généralement désigné sous le nom de la Pierre-Levée de Brantôme, mais on lui a aussi donné celui de Dolmen du Camp-de-César. Il ne se compose plus que d'une épaisse et forte table reposant sur trois supports, deux à une extrémité et un seul à l'autre. Afin d'assurer sa conservation, on a récemment construit entre les supports un pilier en maçonnerie, qui n'est pas du plus gracieux effet, mais qui a au moins le mérite de ne pouvoir être confondu avec les parties anciennes du monument.

Après avoir parcouru la vieille et pittoresque ville de Brantôme, dont une partie des habitants sont encore des troglodytes, après avoir regardé avec surprise les étranges bas-reliefs sculptés, dit-on, au XIVe siècle, sur les parois d'une grotte dépendant de l'ancienne abbaye, les excursionnistes eurent le plaisir de trouver une table bien servie. Au dessert, un Brantômais érudit, M. George Bussière, a bien voulu dire un beau poème de sa composition, intitulé : *Pierre Levée*, inspiré par la légende du dolmen que l'on venait de visiter.

Puis on est reparti en descendant le cours de la Dronne. A partir

du pont de Valeuil, le chemin longe une série de rochers et d'abris, parmi lesquels se trouvent le Fourneau-du-Diable et la grotte du Pey-de-l'Aze, gisements solutréens jadis explorés par de Vibraye. Plus loin, Bourdeilles a aussi ses grottes.

De cette dernière localité, on est rentré à Périgueux, en s'arrêtant en route à Château-l'Évêque. Dans le vieux château qui domine le pays, M. le Dr Peyrot, sénateur de la Dordogne, et Mme Peyrot ont fait aux membres du Congrès le plus aimable accueil.

La journée du 30 septembre a été entièrement consacrée aux environs des Eyzies. Dans la matinée, on a visité la station acheuléo-moustérienne de la Micoque ; les abris de Laugerie-Haute, gisement solutréen, et ceux de Laugerie-Basse, gisement magdalénien ; les abris et la grotte de Gorge-d'Enfer, qui ont donné du solutréen et du magdalénien ; le roc de Tayac, avec ses chambres creusées dans la pierre, qui était au moyen âge une forteresse et qui est devenu le restaurant du « Paradis » ; enfin l'ancien abri sous roche de Cro-Magnon, dont il ne reste plus aujourd'hui que le souvenir.

L'après-midi avait été réservée à la visite des grottes à parois décorées. On a pu longuement examiner les gravures de la grotte de la Mouthe, à laquelle revient l'honneur d'avoir été la première à montrer les figures qui ornaient ses profonds couloirs. Ensuite est venu le tour de la grotte de Font-de-Gaume, dont les peintures si sincères font revivre à nos yeux une faune aujourd'hui en partie disparue, et celui de la grotte des Combarelles avec ses nombreuses et fines gravures. On a pu, avant d'arriver à cette dernière, jeter un coup d'œil à la grotte Rey, fouillée par M. Rivière.

La série des excursions s'est terminée, le 1er octobre, par une course en voiture au Moustier. Avant de se mettre en route, on est monté à la grotte des Eyzies, ouverte dans les rochers qui couronnent le village de ce nom.

Après avoir dépassé Tursac, on rencontre d'abord les ruines du Castel de Reignac, en partie creusé dans le roc ; puis la Roche Saint-Christophe, où l'on observe encore des restes importants d'habitations dans le rocher.

C'est en face de cette roche, sur la rive opposée de la Vézère, que se trouve la station classique du Moustier. Au-dessous d'une toute petite grotte s'étagent l'abri et les terrasses où a été recueillie en abondance l'industrie moustérienne. M. Bourlon y a fait encore, tout dernièrement, de fructueuses récoltes.

Du Moustier, on est revenu à Tursac, on a traversé la Vézère au bac du Petit Marzac et on a gagné les abris imposants de la Madeleine. Pendant que les plus zélés récoltaient dans les déblais qui gisent au pied des rochers quelques échantillons oubliés de l'industrie magdalénienne, M. Durdan-Laborie a lu la charmante poésie de M. le Dr E. Marignan que nous reproduisons ici :

LES TROGLODYTES DE LA VÉZÈRE

A M. A. de Mortillet.

Dans ces antres obscurs, sous ces vastes portiques
Où nos ancêtres ont abrité leurs tribus,
Sur cette terre sainte où dorment leurs reliques,
Amis, savants amis, soyez les bienvenus.

C'est ici sur ces bords, c'est dans notre patrie.
Avant les premiers temps par l'histoire éclairés,
Bien avant les vieux rois d'Égypte et d'Assyrie,
Que la Muse des arts posa ses pieds sacrés.

Si vous passez le soir vous entendrez, dans l'ombre,
De ces abris, monter un murmure adouci ;
C'est la voix des aïeux dont la foule sans nombre
Se lève et parle ici.

Est-ce un chant triomphal ? est-ce une plainte amère ?
C'est l'humaine nature et ses déchirements ;
C'est tout l'obscur passé de pleurs et de misère,
La lutte pour la vie et les cieux incléments,

Et puis les grands glaciers, les neiges apparues
Hâtivement, les longs hivers et les frimas,
Les tempêtes de vent sous un ciel gris et bas
Où passent, en criant, des corbeaux et des grues.

Mais voici le printemps et voici le soleil !
Le renne, le mammouth abattus à la chasse !
Et la tribu rentrant le soir, joyeuse et lasse
Dans le couchant vermeil !

Puis, avec le butin, le bonheur, l'abondance ;
Vers le jeune chasseur la vierge qui s'avance ;
Les jeux, les longs loisirs, et le burin gravant
Sur les os tout un monde admirable et vivant,

Et d'étranges tableaux, d'étonnantes peintures.
Déroulant longuement leurs fresques sur les rocs,
Animant aux parois des cavernes obscures
Rennes et bouquetins, bisons, mammouths, aurochs...

Quand ils eurent taillé l'os, la pierre et l'ivoire,
Ils s'endormirent tous dans un sommeil profond,
Oubliés cent mille ans parmi le bruit que font
Nos vaines passions, nos querelles sans gloire.

O nos aïeux, les ans, sur ces siècles lointains,
Ont passé par milliers et par milliers encore ;
Et sous ces grands abris muets, l'écho sonore
A cessé de répondre à la voix des humains !

Mais votre âme est ici ; c'est elle, partout elle !
Elle n'a pas quitté les séjours d'autrefois ;
Elle est sur ces coteaux, elle est dans ces grands bois,
Elle plane sur nous vigilante et fidèle.

Elle est dans ce vallon, sous ces rochers déserts,
Aux corolles des fleurs, dans ces fontaines claires,
Dans le frémissement des chênes séculaires,
Et c'est elle qui chante encore dans mes vers !

En quittant la Madeleine, les excursionnistes se sont rendus au château de Marzac, où ils ont été fort gracieusement reçus par M. le comte et Mme la comtesse de Fleurieu.

M. Robert de Fleurieu les a ensuite conduits à la grotte de Liveyre, fouillée par M. Rivière, qui y a reconnu la présence de foyers magdaléniens reposant sur une couche solutréenne.

Cette agréable promenade sur les bords de la Vézère a dignement clôturé la première et brillante session des Congrès préhistoriques de France.

NOUVELLES

École d'anthropologie.

Programme des cours de l'année scolaire 1905-1906, dont l'ouverture aura lieu le vendredi 3 novembre 1905.

COURS

Paléontologie humaine. — M. R. Verneau, professeur (le lundi à 4 heures). — Les premières races de l'Europe : la race de Spy et ses origines probables, la race négroïde de Grimaldi.

Sociologie. — M. G. Papillault, professeur (le mardi à 4 heures). — Les associations chez les peuples primitifs (associations spontanées, volontaires, secrètes, religieuses, etc.).

Ethnologie. — M. G. Hervé, professeur (le mardi à 5 heures). — Le problème nègre aux États-Unis ; examen de quelques points d'ethnologie générale.

Technologie ethnographique. — M. A. de Mortillet, professeur (le mercredi à 4 heures). — Les outils et les armes chez les peuples anciens et modernes ; leur classification et leur évolution.

Anthropologie zoologique. — M. P.-G. Mahoudeau, professeur (le mercredi à 5 heures). — L'origine de l'homme. La généalogie des hominiens. Les primates.

Géographie anthropologique. — M. Franz Schrader, professeur

(l'ouverture de ce cours sera annoncée ultérieurement). — L'impulsion du milieu cosmique et l'évolution de la pensée cosmologique.

Anthropologie physiologique. — M. L. Manouvrier, professeur (le vendredi à 5 heures). — Physiologie psychologique.

Anthropologie préhistorique. — M. L. Capitan, professeur (le samedi à 4 heures). — Les bases de la préhistoire (suite) : industrie, art.

Ethnographie. — M. S. Zaborowski, professeur (le samedi à 5 heures). — L'Europe : origines des nations, langues, mœurs. Le pourtour de la Méditerranée : Préaryens, Eurafricains.

Ethnographie générale. — M. J. Huguet, professeur-adjoint (le lundi à 5 heures, de novembre à janvier). — Religions et superstitions des peuples de l'Afrique orientale.

Anthropologie anatomique. — M. E. Rabaud, professeur-adjoint (le vendredi à 4 heures, de novembre à janvier). — Bases anatomiques des théories relatives à la criminalité.

CONFÉRENCES

M. R. Dussaud (le lundi à 4 heures, du 29 janvier au 2 avril 1906). — La Crète préhellénique et sa civilisation.

M. A. Siffre (le lundi à 5 heures, du 29 janvier au 26 février 1906). — Le système dentaire comparé chez l'homme et chez les singes.

M. R. Anthony (le lundi à 5 heures, du 5 mars au 2 avril 1906). — Les muscles de la face et l'expression de la physionomie chez l'homme et chez les singes.

M. Marie (le mardi et le samedi à 3 heures, du 10 au 24 mars 1906). — Psychologie morbide des foules (contagion mentale, folie communiquée, etc.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Aux environs de Nogent-le-Rotrou.

M. Paul Daupeley nous adresse les renseignements suivants :

« Vous avez signalé dans le numéro d'octobre de votre intéressante revue, *L'Homme Préhistorique*, la découverte d'une station préhistorique près de Nogent-le-Rotrou.

« Veuillez permettre à un amateur nogentais de vous donner, comme complément à cette note, quelques détails sur l'ensemble des découvertes préhistoriques déjà faites aux environs de notre ville.

« Je dois d'abord relever une erreur commise dans *Le Beauceron de Paris* : la station chelléenne des Longères, découverte par M. Savigny, n'est pas à Saint-Jean-Pierre-Fixte, où il existe bien un atelier moustérien, mais elle est contiguë à la station moustérienne de Pitré, que M. Gouverneur, mon grand-père, avait signalée à M. Gabriel de Mortillet et qui est consignée dans la dernière édition du *Préhistorique*.

« La station des Longères s'étend sur les alluvions caillouteuses de la vallée de la Rhône et a fourni un grand nombre de coups de poing chelléens ; en s'élevant sur le versant gauche de la vallée, on trouve des éclats moustériens ; quelques beaux racloirs et de belles pointes en silex blond ont été trouvés à Pitré même.

« En remontant le cours de la Rhône, on rencontre, sur les bords de l'étang de la Galaisière, une nouvelle station chelléenne et dans une sablière voisine de nombreuses traces de moustérien. Du reste, l'occupation préhistorique de toute cette petite vallée est indiscutable et des fouilles raisonnées pourraient, je crois, être fructueuses.

« Il faut encore signaler près de Nogent les ateliers de Beauvais, non loin des précédents, où M. Savigny a fait une ample récolte d'outils chelléens, — d'Arcisses, — de La Plante, qui a fourni quelques hachettes polies, — du Mont-Avit, — enfin une propriété de la ville même où ont été trouvés de beaux outils, dont quelques-uns pourraient être des ébauches robenhausiennes. Les types de Solutré n'ont jamais été rencontrés et ceux de la Madeleine semblent également faire défaut.

« La station néolithique de Ceton, à 11 kilomètres de Nogent, étudiée en 1899 par M. l'abbé Godet (*Mémoire sur la station néolithique de Ceton*, Alençon, 1899), a fourni des pointes de flèche bien robenhausiennes et des haches polies, outre un nombreux mobilier de l'âge du bronze et quelques amulettes d'époque indéterminée, mais postérieure.

« Enfin, il existe sur la commune de Brunelles, limitrophe de celle de Nogent, un tumulus, dit de La Ferrière ou du Sablon, qui n'a jamais été fouillé que superficiellement. Les champs avoisinants fournissent de nombreux éclats de silex et j'y ai trouvé dernièrement un très beau compresseur. Le tumulus lui-même est robenhausien. M. Gouverneur y a trouvé, en 1882, des ossements de cervidés et de nombreux fragments de poterie ornementée, entre autres un morceau se rapprochant très exactement des numéros 536 et 537 du *Musée Préhistorique*. Une fouille complète serait à souhaiter et mettrait peut-être au jour une sépulture.

« Je ne veux pas insister davantage sur ces quelques découvertes qui n'ont encore qu'une minime importance. Elles prouvent cependant que cette région du Perche mériterait d'être étudiée et fouillée avec quelque méthode. Les amateurs de la science préhistorique sont malheureusement peu nombreux dans notre région, mais ils sont fervents et, le temps aidant, une étude plus complète pourra, j'espère, être donnée un jour aux lecteurs de *L'Homme Préhistorique*. »

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

ISÈRE

Grenoble. — Muséum d'histoire naturelle, rue Dolomieu, fondé en 1775 (Cons. : L. Rerolle). Ce musée est un des plus remarquables de France, par sa richesse et sa parfaite installation. Toutes ses collections sont partagées en deux séries, une générale et une locale. Minéralogie : collection très importante : *a*) générale : minéraux de l'Amérique du Nord, de Sibérie, de l'Afrique australe ; très beaux cuivres carbonatés de Chessy (Rhône). *b*) locale, extrêmement riche : minéraux des environs de Grenoble, de la Haute-Savoie, de la Savoie et surtout du massif de l'Oisans (Coll : E. Gueymard, M. Chaper, Pajot de Marcheval, de la Salcette, Camons, de Chichiliane). Géologie et paléontologie : *a*) générale : roches (quartzite flexible de Delhi, Inde), fossiles des Basses-Alpes, de la Côte-d'Or, d'Italie, etc., plantes fossiles (don de Saporta) ; *b*) locale : roches ; collection paléontologique départementale du Dr A. Gras ; fossiles du lias de la Verpillière, cretacé du Villard-de-Lans, gault de la perte du Rhône ; beau crâne de Squalodon du miocène de Saint-Paul-Trois-Châteaux, Drôme (Coll. : Dumolard, Robert, Camons). Botanique générale et locale. Zoologie, importante : *a*) générale : Cœlentérés, Echinodermes, Mollusques (Coll. E. Chaper), Crustacés, Arachnides (Coll. Dollfus), Insectes (Coll. Allard, Duplantier, Cassien, Beroard, Godel) ; Poissons, Batraciens et Reptiles ; Oiseaux : série remarquable, commencée par le P. Ducros et enrichie par H. Bouteille ; Mammifères (jeune baleineau monté, lamantins d'Afrique (don de M. Godel), tapir, gnou, hémione kiang, bouquetin thâr du Thibet, aye-aye de Madagascar (M. E. Iore), deux chimpanzés adultes du

Gabon). Anatomie comparée : squelettes de grands animaux (tête de baleinoptère, lamantin, hémione, gnou, tapir, chimpanzé); *b*) locale : Mollusques, Insectes, Poissons (esturgeon pêché dans l'Isère), Reptiles, Oiseaux (Gypaète, grand tetras); Mammifères (bouquetin, ours, lynx), Ethnologie : moulages, squelette de négresse de l'Ogooué (M. Godel). Préhistorique : *a*) général : Suisse, S.-E. de la France; *b*) local : fouilles des balmes de Fontaine; objets provenant du lac de Paladru, du lac du Bourget, de Domène. Ethnographie : *a*) générale : Ogooué, Oubanghi, Soudan, Sénégal, Guyane, Nouvelle-Calédonie, Chine (M. M. Godel, Cassien, Fouque, Second); *b*) locale.

— Musée de la ville, au musée-bibliothèque, place de la Constitution, fondé en 1796 (Cons. : Maignien). Minéralogie (Coll. Arnoux). Préhistorique local. Ethnographie : Nouvelle-Calédonie. Belle série d'ethnographie orientale (Coll. de Beylié) : Turquie, Perse, Inde, Chine, Japon. Antiquités grecques et byzantines. Belle série gallo-romaine. Numismatique.

— Jardin des plantes : Herbiers.

— École de médecine et de pharmacie : collections diverses, Préhistorique local.

— Faculté des sciences, au Palais Universitaire : Géologie (Prof. Kilian) : belles séries géologiques et paléontologiques (céphalopodes, crâne de squalodon, du miocène) avant tout locales. Botanique (Prof. Lachmann) : coll. d'études. Zoologie (Prof. L. Léger) : coll. d'études.

Vienne. — Musée de la ville, à la Mairie. Fondé en 1822 (Cons. : Bizot). Zoologie. Coll. gallo-romaine, locale, très importante. Les coll. lapidaires sont conservées dans le Temple d'Auguste et de Livie et dans l'ancienne Église Saint-Pierre : cippes, pierres milliaires, votives, sépulcrales, lampes, poteries, fioles lacrymatoires, statuettes, bas-reliefs et sculptures (levrette en marbre, tête colossale de Jupiter). Mosaïques (l'Océan, l'enlèvement de Ganymède). Marques de potiers. Plaques votives en bronze. Antiquités mérovingiennes.

Le Gérant : M.-A. Desbois

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

3e ANNÉE. N° 12 DÉCEMBRE 1905.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

LE MENHIR DE BOIS-LES-PARGNY

CANTON DE CRÉCY-SUR-SERRE (AISNE)

Par **Pol Baudet et Delvincourt,**
Membres de la Société académique de Saint-Quentin.

I. LE MENHIR. — Dans son bel ouvrage : *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, t. I, p. 94, Fleury donne au sujet du mégalithe de Bois-les-Pargny les renseignements suivants :

Les menhirs, que chez nous on appelle hautes-bornes ou hautes-bondes — bonde, en Picardie et en Thiérache, équivalant à borne — sont de grands blocs de pierre brute et dure, du granit en Bretagne, du grès dans le département de l'Aisne, que l'on fichait en terre comme une borne, soit isolés presque toujours, soit jumeaux le moins souvent.

Le seul menhir incontestable que notre département de l'Aisne [1] possède aujourd'hui, celui de Bois-les-Pargny (canton de Crécy), n'a pas tout à fait 5 mètres de hauteur, est posé sur son extrémité large d'un mètre et demi, et a mérité l'honneur d'une demande de classement historique en première ligne [2].

1. Ch. Brossard (*Géographie pittoresque et monumentale de la France*), nous cite :
Le Menhir de la Bouteille, dit la Haute-Bonde ;
Le Menhir de la Pierre-Clouise, à Haramont ;
Le Menhir de Retheuil, la Pierre de la Mariée à Bucy-le-Long, etc., parmi les nombreux monuments mégalithiques de notre département.

2. Le Menhir de Bois-les-Pargny est aujourd'hui classé dans les monuments historiques.

C'est un monolithe relativement énorme, de grès dur, planté sur le versant sud-est et à peu près à mi-côte d'un mamelon peu élevé [1] qui domine la contrée de tous les côtés, surtout vers le canton de Marle, assez voisin [2]. Cette belle pierre, ébréchée dans le haut, conserve sa largeur de base jusqu'à peu près la moitié de sa hauteur, tandis qu'elle s'effile de là jusqu'à son extrémité supérieure large d'un peu plus d'un mètre. On la connaît plus spécialement, dans le canton de Crécy-sur-Serre, sous le nom de la *Haute-Borne*, terme générique employé presque partout dans le département, ou bien celui de *Pierre de Gargantua*, ou encore sous la dénomination locale et spéciale de *Verziau de Gargantua*, Verziau, dans l'ancien patois picard aujourd'hui tout à fait oublié dans le Laonnais, signifiant pierre à aiguiser. Le nom de Gargantua était jadis populaire dans la contrée et voulait dire tout simplement gigantesque, à proportions énormes et insolites.....

Au commencement de ce siècle, la fière et puissante Haute-Borne de Bois-les-Pargny avait à côté d'elle une sœur jumelle qui a été détruite par le propriétaire de la terre [3]; il en a été tiré plusieurs voitures de grès à paver. Ces deux blocs provenaient probablement des gisements considérables de grès en plaques du canton de Marle, qui par les terroirs d'Erlon et de Chatillon-les-Sons confine à celui de Bois-les-Pargny. Adossé [4] à un petit taillis qui lui fait repoussoir et le met en puissant relief, le Verziau de Gargantua était sans nul doute mystérieusement caché dans les profondeurs de la forêt aujourd'hui absolument détruite [5], mais dont le nom de Bois-les-Pargny a consacré pour nous le souvenir ineffaçable. Dans le pays, on assure que ce menhir a pour base en terre une longueur de grès égale à celle qu'il montre au-dessus du sol, ce que des fouilles anciennes auraient démontré, dit-on, mais ce qui ne semble guère admissible quand d'autres monuments semblables et de même

1. 140 mètres environ d'altitude. Carte d'état-major.
2. Voir l'*Histoire de Marle et de son canton*, Coët et Lefèvre.
3. Le propriétaire de la terre, feu M. Lhotte, s'est servi de ces matériaux pour le pavage de la cour de sa ferme, vers 1830.
4. Cadastre, section B, n° 439. Terre appartenant à M. Lhotte Alavoine, cultivateur à Bois-les-Pargny.
5. Le bois de Berjaumont en représente la dixième partie.

date, à peine enterrés dans le sol par leurs bases, enseignent comment les peuples qui érigeaient ces aiguilles et d'autres bien autrement massives et considérables, telles que le grand monolithe de Locmariaker brisé par la foudre, comprenaient bien et pratiquaient les lois de la statique et de l'équilibre. Quoi qu'il en soit, une fouille sérieuse devait être faite il y a trois ans [1], au pied de la Haute-Borne, mais n'a pas été réalisée, ce qui nous prive des renseignements qu'elle eût produits. Il faut ajouter à ces détails que cette pierre levée est posée sur une terre que, de toute antiquité, on appelle *le*

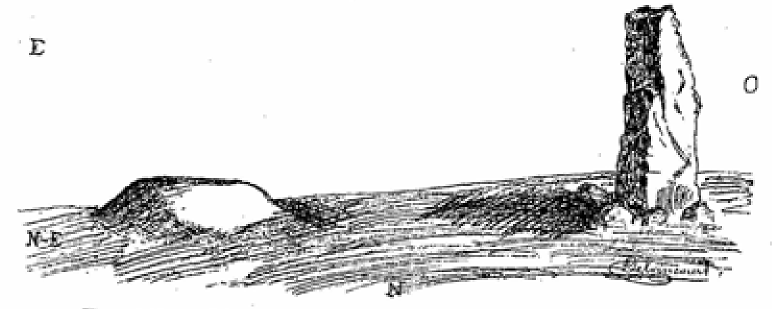


Fig. 140. — Menhir et tumulus de Bois-les-Pargny (Aisne).

Champ de la Bataille [2], sans que la tradition locale ait conservé le moindre souvenir ni de l'événement légendaire ou vrai, ni de la victoire qui en déterminèrent l'érection.....

Comme aux vieux âges, le Verziau de Gargantua inspire encore quelque vague terreur ; le soir on ne passe pas sans émotion dans son voisinage, et autrefois quelques personnes y allaient en pèlerinage, ce qui semblerait autoriser à penser — et des écrivains l'ont déjà dit — que ce menhir était consacré aux temps antiques à une divinité du paganisme. Le catholicisme, aux VIe et VIIe siècles, ne pouvant détourner les populations de ce culte des pierres et des cérémonies superstitieuses du passé, n'osant pas non plus renverser le

1. Fleury écrit en 1877.

2. Le Menhir ne se trouve pas sur le champ de la Bataille. Le Champ de la Bataille est inscrit au cadastre : sect. B, nos 400, 411, 412 ; au contraire, le Menhir figure sous le no 439, même section ; 80 mètres au moins les séparent.

Verziau de Gargantua de peur des colères populaires, l'aurait sans doute consacré à un saint, comme cela se fit souvent en Bretagne, et le pèlerinage, dont l'habitude s'est perpétuée dans des temps récents, se substitua facilement, pacifiquement, aux assemblées et aux cérémonies des vieux âges, où les pierres étaient entourées de tant de dévotion.

On a plusieurs fois parlé dans le pays de détruire cette pierre pour en utiliser les débris ; ce serait une perte sérieuse pour l'histoire et la physionomie de la contrée, perte que rend probable, ou tout au moins possible, la destruction relativement récente du menhir jumeau qui s'élevait au même lieu, dit le champ de la bataille, il n'y a pas plus de 50 ou 60 ans [1].

D'un avis unanime, la commission départementale a demandé le classement de cette seule pierre levée incontestable que le département de l'Aisne ait conservée jusqu'ici et qui, plus d'une fois, a couru des dangers sérieux, toutes les autres ayant été livrées [2] autrefois à la destruction au nom de la religion.

On a vu plus haut que le grès dont se compose le menhir de Bois-les-Pargny n'appartient point à la colline calcaire sur laquelle ce monolithe est assis. Il vient évidemment des bancs siliceux de grès ou des localités plus ou moins voisines du canton de Marle [3] où cette roche se montre, ou de Chalandry [4] (canton de Crécy), ou des Buttes de Barenton,

1. Fleury écrit en 1877.

2. « C'est ainsi que les menhirs de Ribemont, Regny, Mézières, Vendeuil, Homblières, Renansart, Thenelles, ont disparu, mais en laissant leur nom aux sections du territoire de la commune sur lesquelles ils étaient placés. » Ch. Gomart, *Histoire du canton de Ribemont*.

« Les anciens baux de terre et autres titres analogues (jusqu'au XVIIIe siècle), mentionnent un lieu dit la Haute-Bonde ou Honde-Bault, situé en deçà de la Petite-Montagne, vers le chemin de Barenton-Cel... ... on peut admettre que le territoire de Chalandry eut jadis son monument mégalithique, sa pierre sacrée.......

.......Au XVIIIe siècle, une main barbare aura probablement porté le marteau destructeur sur ce témoin symbolique et pittoresque d'un autre âge....... » Un village de la vallée de la Serre, ou Histoire de Chalandry, Lefèvre et Brucelle, p. 23.

3. Voir le Menhir de Bois-les-Pargny, par Amédée Piette, La Thiérache de Papillon, I. 7.

4. « La légende rapporte que le géant (Gargantua) ayant vidé sa hotte à Molinchart (Hottée de Gargantua, entassement chaotique et formidable de grès énormes), arriva à Chalandry (canton de Crécy) en faisant des

ou de celles d'Aulnoy et de Besny (canton de Laon). On n'a pu l'extraire des bois immédiatement voisins de Berjaumont où les grès sont répandus à la surface du sol ou bien disséminés en blocs minimes dans les sables. En résumé, ce menhir, qui a été jadis plus haut et plus large, qui a en terre une base de 2 ou 3 mètres peut-être, ce qui en masse lui assure une longueur d'au moins 9 mètres, vient d'assez loin. Comment la main de l'homme l'a-t-elle amené là? La réponse n'est pas facile. Traîné probablement sur un système de rouleaux de bois, très puissants, probablement tiré par des centaines d'hommes, il est arrivé de loin sur cette colline qui n'est pas son lieu de naissance.

II. Le Tumulus. — Une chose particulièrement intéressante n'a pas frappé Fleury : comme Vendeuil, Moy, La Ferté-Chevresis, Séry-lès-Mézières, Le Mesnil-Saint-Laurent, Villers-le-Sec, Prémont [1], etc. Bois-les-Pargny a son tumulus, la Haute-Borne en est le satellite.

A 100 mètres au nord-est du menhir, dans une terre appartenant à M. Labarre de Sons, sur le versant de la colline faisant face à Sons et Ronchères, sur la limite du terroir de Bois, un petit mamelon (18 mq. environ) dû à la main de l'homme, le fossé qui l'entoure en fait foi, vient exciter la curiosité de l'archéologue.

En avril 1905, au cours d'une excursion à Bois, nous avons trouvé au sommet même de cette éminence des débris de poterie faite en la main, en terre mal cuite, renfermant de nombreux petits grains de quartz et ne portant aucun dessin. Ce témoignage, modeste sans doute, ne vient-il pas confirmer l'hypothèse suivante : il y a dix ans, des vieillards de Bois se rappelaient avoir vu dans leur enfance un moulin à vent à cet endroit. Notre meunier, en quête d'un emplacement favorable à son industrie, aurait profité de

enjambées de trois lieues. Là, gêné dans sa marche par la terre qui était entrée dans ses bottes, il les retira pour les vider et forma ainsi les deux monticules en question, un par botte. Puis saisissant une pierre mêlée à cette terre, il la lança pour se distraire, dans la direction du Nord. Elle tomba à 6 kilomètres, à Bois-les-Pargny, où elle se ficha de plusieurs mètres dans le sol. C'est la « Pierre ou Verziau de Gargantua ». Chalandry, Lefèvre et Brucelle, p. 28.

1. Gomart, *Histoire du canton de Ribemont*.

cette éminence naturelle, selon lui, pour y installer son foyer. Il est à souhaiter que des recherches méthodiques viennent nous éclairer en révélant les secrets que recèle dans ses flancs cet antique monument.

III. Le Cimetière. — A 100 mètres à l'ouest du menhir, dans la pente de la colline, et à 150 mètres du champ de la Bataille (cadastre, section B, n°s 452-453), fut découvert, en 1895, un cimetière.

M. E. Lhotte, de Bois, y tenta des fouilles ; elles ne donnèrent aucun résultat et ne furent pas poursuivies. Il explora une trentaine de tombes, ne rencontra aucune trace de mobilier funéraire, aucun instrument, aucune arme, d'où impossibilité de fixer une date. Seuls, des débris de poterie franque, des cendres abondantes associées à des ossements d'animaux, des défenses de sanglier, indiquent que l'on se trouve sur l'emplacement de foyers mérovingiens. Les squelettes trouvés appartenaient à des adultes et étaient tous orientés de l'ouest à l'est.

IV. Époque romaine. — La colline sur laquelle s'élève le menhir se trouve près de la voie romaine qui allait de Dizy-le-Gros (Aisne) à Landifay [1] (Aisne) et à 3 kilomètres de Murcie [2], la célèbre nécropole gallo-romaine si riche en bijoux. Elle a été, comme Monceau-le-Neuf, très habitée ; le sol couvert de débris de poterie, de tuiles à rebords, cache précieusement dans son sein les secrets d'un lointain passé. Aucune trouvaille importante n'a encore été faite, aussi nous bornons-nous à énumérer les rares objets recueillis :

1° Tuiles à rebords (M. Lhotte, Bois-les-Pargny) ;

2° Fragment de meule, provenant d'un moulin romain à bras (M. Lhotte) ;

3° Vase en terre rouge, sans ornement, 20 centimètres de haut, avec anse (M. Lhotte) ;

4° Monnaie d'argent de Gordien III, le Pieux (238 à 244 après J.-C.) (M. Lhotte) ;

1. Itinéraires gallo-romains, Amédée Piette.
2. Les cimetières antiques de Monceau-le-Neuf, J. Pilloy.

5° Deux disques d'un moulin romain à bras, avec morceau de fer, deux dalles et morceaux de vase en bronze, trouvés à Chantrude (cadastre, section B, n°s 143, 144, 145), par M. Levent (collection Minost, musée de Laon).

V. Époque franque. — Un seul objet : une francisque trouvée dans une sablière (près du menhir), associée à des ossements de porc et des défenses de sanglier (M. Lhotte). A l'ouest, à 50 ou 60 mètres de la sablière, à la surface du sol, quelques grains de collier en pâte multicolore et bleue (Delvincourt).

VI. Époque gauloise. — Débris de poterie, près du menhir.

VII. Époques préhistoriques. — Le préhistorique abonde à Bois-les-Pargny ; la colline sur laquelle se dresse le menhir est incontestablement une mine inépuisable pour le collectionneur ; tous les âges y sont représentés, aucune station ne peut être déterminée, conséquence directe d'une très longue occupation territoriale.

Les multiples objets recueillis portent, en général, des traces de rouille, dues au contact des instruments aratoires ; ils sont disséminés dans les collections Baudet, Delvincourt et Minost, de Crécy-sur-Serre ; M. E. Lhotte, de Bois, en a, lui aussi, réuni un certain nombre.

Le néolithique est certes le plus commun avec le moustérien ; le chelléen, beaucoup plus rare, est cependant mieux représenté que le solutréen, qui ne figure que par des flèches grossièrement retaillées.

Le grattoir aux formes variées, parfois véritablement artistiques, tient le premier rang ; viennent ensuite : le percuteur, la pierre de fronde, le racloir, le perçoir, le ciseau ; quant aux nuclei, ils abondent. Les couteaux, qui devaient eux aussi être très nombreux, ne se présentent plus à l'œil exercé du chercheur que sous la forme de multiples débris : le rouleau et la charrue de notre culture moderne ne les ont point ménagés.

Les broyeurs, les haches, les flèches pédonculées sont les objets les plus rares. La hache polie, souvent brisée par le milieu, est plus fréquente que le coup de poing chelléen.

Nous donnons ci-dessous une énumération fidèle des pièces les plus remarquables, venues à notre connaissance.

1° Trois mortiers en grès, dont un cassé par le milieu, recueillis par M. Lhotte. Ils ont été trouvés près de la Haute-Borne.

2° Fragment de bois de cerf, perforé à son extrémité la plus forte en vue d'y adapter une hachette. Trouvé par M. Lhotte dans la sablière ouverte près du menhir en 1868.

3° Hache polie (silex), patine blanche, 15 centimètres de long (coll. Delvincourt).

4° Hache polie retaillée, patine grise (silex), 8 centimètres de long (coll. Delvincourt).

5° Hache polie retaillée, patine blanche (silex), 11 centimètres de long (coll. Delvincourt).

6° Hache polie retaillée, patine grise (silex), 10 centimètres de long (coll. Baudet).

7° Flèche pédonculée, à ailerons, 3 centimètres de long (Lhotte).

8° Pointe moustérienne, retouchée finement latéralement (silex marbré rouge), très jolie, 10 centimètres de long sur 6 de large (coll. Baudet).

9° Pointe moustérienne, bien retaillée (silex patiné bleu, veiné blanc), 7 centimètres de long sur 4 de large (coll. Baudet).

10° Racloir scie, avec encoche aux extrémités, très finement retaillé d'un seul côté (silex noir), 14 centimètres de long sur 9 de large (coll. Baudet).

11° Coup de poing acheuléen provenant des confins des terroirs de Bois et Crécy-sur-Serre (silex blanc et jaune), 15 centimètres de long sur 7 centimètres 1/2 de large (coll. Baudet).

12° Coup de poing chelléen, très grossier (silex patiné jaune, ayant subi l'action du feu), 14 centimètres de long, 9 de large à la base (coll. Baudet).

13° Petit coup de poing chelléen, bien taillé (silex patiné gris foncé), 8 centimètres de long sur 5 de large à la base (coll. Baudet).

DEUXIÈME NOTE SUR LES

HACHES POLIES PERCÉES

PAR **Paul DE MORTILLET**

Dans le n° 5 (1er mai 1905) de cette revue, j'ai publié un article sur les haches polies percées. Je suis heureux de pouvoir signaler aujourd'hui quelques nouvelles pièces, grâce aux renseignements qui m'ont été très obligeamment fournis par MM. J. de Saint-Venant, Georges Stalin, A. Favraud, pour la France, et M. Ture J. Arne, pour la Suède. Je tiens à remercier ici bien vivement mes aimables correspondants.

CHARENTE. — Petite hachette en silex blanc moucheté de veines grisâtres, de 35 mill. de long, percée sur un côté, trouvée à la surface du sol, à Saint-Amand de Bonnieure, par M. Foucaud, instituteur de cette commune (Coll. A. Favraud).

GARD. — Petite hachette ou ciseau de forme trapézoïdale, en schiste chloritocériteux, vert céladon, de 23 mill. sur 25 mill. ; 8 mill. d'épaisseur, pesant 9 grammes. La perforation n'a pas été achevée et se réduit à un trou très régulièrement conique sur une seule face, dont la profondeur dépasse un peu la moitié de l'épaisseur de la pièce.

Cette hachette a été trouvée par M. J. de Saint-Venant à la Bastide d'Engras, au milieu de nombreux silex taillés. Parmi ces derniers on a recueilli un petit outil allongé en silex, terminé par un cône en relief régulier et poli s'adaptant parfaitement au creux conique de la hachette, qu'il remplit et qu'il a dû servir à forer (Coll. J. de Saint-Venant).

OISE. — Petite hachette en jade vert, de 38 mill. de long et 21 mill. de large, trouvée dans le dolmen de Villers-Saint-Sépulcre (Musée de Beauvais).

— Petite hache en roche verdâtre, avec commencement de perforation, recueillie à Hermes, par l'abbé Hamard (Coll. de l'abbé Poulaine).

— Très petite hachette en jade, d'environ 25 mill., trouvée dans l'arrondissement de Beauvais (Appartient à M. Boivin, conservateur du Musée de Beauvais).

— Petite hache en schiste de forme trapézoïdale, à base fragmentée, trouvée au Mont Ganelon, commune de Clairoix (Coll. Quénel, à Compiègne).

— Hache en jade ou saussurite bleu verdâtre. Trois haches en jadéite. Une hache en fibrolite. Deux haches en diorite.

Ces 7 haches ont été trouvées dans le dolmen de Saint-Étienne, découvert en janvier 1903. Je n'avais pas signalé cette importante découverte, décrite par Georges Stalin dans l'*Homme préhistorique* n° 11, 1903, parce que les haches, inscrites sous le nom de haches-amulettes, n'étaient pas indiquées comme étant percées. Certains de nos collègues désignent parfois sous ce nom des haches polies de très petites dimensions ou d'un fini et d'une forme parfaits, mais sans aucune perforation.

M. Ture J. Arne, attaché au musée des antiquités nationales de Stockholm, m'a gracieusement signalé de ce musée 21 haches polies percées, trouvées en Scanie, se décomposant ainsi : 13 avec un petit trou ; 4 brisées au milieu du trou et 4 dont la perforation est incomplète. Ces haches ne sont donc pas aussi rares en Suède que je le pensais.

Je ne me suis occupé dans le relevé que j'ai fait que des vraies haches polies et percées et j'ai laissé de côté les objets divers en roches très variées portant soit un trou naturel, soit une perforation faite par l'homme. Quelques-unes de ces pièces ont à peu près la forme de haches. Je puis citer, par exemple, l'amulette en jadéite de 40 mill. de long et 28 mill. de large, trouvée par M. A. de Caix de Saint-Aymour, dans le dolmen de Vauréal (Seine-et-Oise).

Au point de vue des roches employées, les 13 haches citées ci-dessus viennent confirmer les données fournies par la première liste que j'ai dressée : 6 sont en jade ou jadéite, 2 en diorite, 1 en fibrolite, 2 en schiste, 1 en silex et 1 en roche verdâtre, non déterminée.

DÉCOUVERTE DE TOMBES GAULOISES

A NESLES-LA-VALLÉE (SEINE-ET-OISE)

PAR **DENISE**

Dans le commencement de l'année 1904, M. Constant Lefèvre, restaurateur à Nesles-la-Vallée, qui exploite des carrières, a fait une découverte archéologique du plus grand intérêt.

En enlevant les terres de la partie supérieure d'une carrière, située au lieu dit Rochefort, au-dessus du cimetière actuel et près de la propriété de M. Savalète, ancien maire de la commune, il a découvert tout un groupe de sépultures très anciennes, dont les squelettes, en très mauvais état de conservation, étaient enterrés peu profondément.

Les fosses les plus profondes avaient été creusées à 1^m40, et les plus superficielles à 0^m35 à peine.

Ce sont des sépultures par inhumation, sans sarcophages, ni traces de cercueils, et les corps y ont été étendus de toute leur longueur, mais sans aucune idée d'orientation, c'est-à-dire que les fosses ont été creusées en n'importe quel sens, ce qui indique d'une façon incontestable qu'elles ne sont ni gallo-romaines, ni mérovingiennes, ni carlovingiennes.

L'époque en est d'ailleurs très facile à déterminer avec certitude pour un connaisseur, grâce à des objets funéraires que M. Constant Lefèvre a eu le bon esprit de recueillir avec soin dans une de ces sépultures.

Ces objets sont malheureusement brisés, mais les fragments qui en restent en affirment l'époque d'une façon indiscutable ; ce sont sans conteste des objets gaulois.

La pièce la plus importante est un *torques* en bronze, avec des dessins très fins et très curieux, qui n'étant cassé qu'en

deux morceaux à peu près égaux peut donner l'illusion de l'objet entier, en rapprochant les deux moitiés.

Il y a aussi un autre petit objet, qui doit être un bracelet à gravures encore plus fines, mais il en manque une partie; et des fragments de poteries de l'époque avec des dessins fort intéressants.

Les rares ossements trouvés dans ces sépultures étaient très lourds, les gros os des bras et des jambes étaient presque pleins et ne devaient contenir qu'un bien petit volume de moelle. Il n'y avait plus trace de vertèbres.

Le sol où était située cette petite nécropole est composé de calcaire assez tendre, surmonté d'une épaisseur de terre végétale d'environ 50 centimètres.

Nous avons remarqué que dans les sépultures superficielles, creusées dans la terre végétale, les squelettes étaient mieux conservés que dans celles creusées plus profondément, dans le calcaire.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que nous faisons pareille remarque; c'est à peu près une règle générale dans ces sortes de terrains.

Des recherches faites autour de ce groupe de sépultures n'ont donné jusqu'à présent aucun résultat, mais il est très probable qu'il se trouve d'autres tombes du même genre aux environs.

A quelques centaines de mètres de là, il y a une quinzaine d'années, un archéologue a exploré quelques centaines de sépultures d'époques diverses.

Quelques années plus tard, nous en avons exploré aussi sans grand succès, et nous sommes à peu près certain qu'il en existe encore d'autres.

NOUVELLES

La Collection Emile Rivière.

Nous sommes heureux d'apprendre que le gouvernement a bien voulu mettre un local à la disposition de M. Émile Rivière, directeur de laboratoire au Collège de France, président-fondateur de la Société préhistorique de France, président du Congrès préhistorique de Périgueux ; M. Rivière a transporté dans ce local une grande partie de sa magnifique collection préhistorique, dont le nombre de pièces est considérable, et il a pu exposer une partie du résultat de ses recherches, dix mille objets environ.

La collection Rivière est établie d'une façon très remarquable qui la rend unique en son genre. Tous les objets, spécimens de faune ou d'industrie, trouvés dans une même fouille sont réunis par localités explorées. Cette collection est presque entièrement le résultat des recherches de M. Rivière. et la plupart des objets qu'elle contient ont servi à ses travaux et ont été décrits et figurés par lui.

Les pièces de cette collection proviennent en majeure partie de France ; elle contient aussi des objets de Belgique, Italie, Grèce, Russie, Égypte, Algérie, Angleterre, Groënland, Amérique du Sud (Mexique, Pérou, Bolivie), et elle présente des spécimens choisis de tous les étages des âges préhistoriques.

Les pièces exposées dans le local concédé au savant collectionneur proviennent des localité suivantes :

Dordogne. — 1°) Grotte de Rey, dans le vallon des Combarelles : magdalénien. Faune riche en carnassiers ; Rhinocéros, Capra primigenia. Industrie : objets en os (deux os sculptés représentant des poissons sont des pièces uniques, d'une conservation magnifique) ; dents percées, coquillages perforés, etc. 2°) Grotte des Combarelles : magdalénien. 3°) Grotte de La Mouthe, découverte par M. Rivière ; superposition : couche supérieure, néolithique ; couche moyenne, magdalénienne, et inférieure, moustérienne. Faune : Ursus spelæus, de différentes tailles et différents âges ; Canidés, Félidés ; Hyœna spelæa et coprolithes ; Hippopotames, Équidés, Ruminants (Cervus tarandus). Industrie : outil en os ; lampe en grès, sculptée, magdalénienne ; estampages des gravures en creux qui ornent les parois de la grotte. 4°) Station de la Micoque : chelléo-moustérien. 5°) Station de Laugerie-Haute : solutréen. 6°) Laugerie-Basse. 7°) Station de la Croze-de-Tayac : magdalénien. 8°) Station de la Gravette.

9°) Station des Eyzies. 10°) Abri de la Madeleine. 11°) Abri de Cro-Magnon : magdalénien. 12°) Stations néolithiques diverses et dolmens. 13°) Grotte de Liveyre : magdalénien-solutréen. 14°) Grotte de Conyol. 15°) Abri de Lancelles. 16°) Grotte de Séon. 17°) Grotte des Chênes-Verts. 18°) Abri de Badegoules. 19°) Abri Pageyral.

Alpes-Maritimes. — 1°) Grotte d'Albaréa, Sospel : mélange de paléolithique et de néolithique. 2°) Grotte Lympia, à Nice : moustérien. 3°) Station de Beaulieu, Cap Roux : magdalénien. 4°) Grotte de Sauteron. 5°) Grotte de la Combe. 6°) Grotte de Roccadura. 7°) Grotte Obscure : ces trois dernières, néolithiques. 8°) Dolmens et enceintes cyclopéennes de Saint-Vallier et Saint-Cézaire, âge du bronze. 9°) Grotte des Baumas. 10°) Grotte de Vence.

Var. — 1°) Grotte de la Poudrière. 2°) Grotte des gorges d'Ollioules.

Basses-Alpes. — Grotte Saint-Benoît, néolithique.

Charente. — 1°) Grotte de la Quina : moustérien. 2°) Grotte des Fadets. 3°) Abris des Fadets : néolithique, belles poteries. 4°) Grotte du Placard. 5°) Grotte de Mongaudier.

Hérault. — 1°) Grotte de Minerve : moustérien. 2°) Dolmens.

Seine. — 1°) Billancourt. 2°) Grenelle. 3°) Le Perreux. 4°) Neuilly-sur-Marne. 5°) Paris. 6°) Champigny. 7°) La Varenne. 8°) Montreuil.

Seine-et-Marne. — Chelles.

Seine-et-Oise. — 1°) Ville-d'Avray, Chaville, Clamart, tous trois néolithiques. 2°) Sablières de Varennes, Draveil, Villeneuve-Saint-Georges.

Calvados. — Environs de Falaise (Olendon, Brêche-au-Diable, Soumont) : paléolithique et néolithique.

Eure-et-Loir. — Bû, néolithique.

Eure. — Dolmens.

Yonne. — Paléolithique et néolithique des plateaux.

Allier. — Station de la Roche.

Oise. — Camp de Catenoy.

Mayenne. — Grotte de Louverné. Cave à Margot.

Saône-et-Loire. — Solutré. Camp de Chassey.

Somme. — Chelléen d'Abbeville.

Ardèche. — Soyons.

Départements de : Indre-et-Loire, Savoie, Landes, Côtes-du-Nord, Morbihan, Seine-Inférieure.

Italie. — 1°) Les Baoussé-Roussé, Ligurie, près de Menton. Ces grottes, au nombre de sept, ont été fouillées par M. Émile Rivière, de 1872 à 1875. Homme : crânes et ossements, colorés en rouge, ainsi que tous les objets funéraires [1]. Faune : nombreux carnassiers (Felis spelæa, pardus, antiqua, Gulo spelæus). Insectivores (Talpa). Rongeurs. Ruminants : type de la Capra primigenia, de P. Gervais; Bos de très grande taille, Cervidés, Équidés, Rhinocéros, Elephas primigenius. Ossements d'oiseaux, de batraciens et de poissons. Industrie : Colliers et bracelets, funéraires, en

1. Un très beau squelette d'homme adulte, découvert aux Baoussé-Roussé par M. Rivière, figure au Muséum de Paris.

coquilles perforées, dents percées et vertèbres de poissons ; ces objets étaient colorés en rouge et paraient les squelettes. Les instruments proviennent de deux niveaux : α) niveau supérieur, magdalénien : poignards, poinçons et javelines en os, sifflets en os, instruments en silex ; β) niveau inférieur, moustérien : instruments en grès et en calcaire. — 2°) Grotte de Grimaldi (Ligurie), chelléen : Faune très riche : Hippopotames. — 3°) Grotte de Finnalmarina (Ligurie) : chelléen. Crânes complets d'Ursus spelæus. — 4°) Grotte de la Corniche.

Algérie. — 1°) Station de Guyotville, près Alger : moustérien. — 2°) Dolmens de Roknia.

M. Rivière possède également une série ethnographique actuelle, très riche et de nombreux objets gallo-romains et mérovingiens. Il conserve également de beaux spécimens d'objets du moyen âge et de curiosités de toutes sortes et de toutes provenances. Enfin, à tous ces objets s'ajoute une collection de paléontologie, renfermant notamment une riche série des mollusques du pliocène de l'Italie du Nord (Castel d'Appio) et du Var (Biot).

Société Normande d'Études Préhistoriques.

Dans sa troisième excursion de l'année, qui a eu lieu le dimanche 22 octobre, la Société normande d'études préhistoriques a visité le Camp de Sandouville, près Saint-Romain-de-Colbosc, arrondissement du Havre.

Musée de Bourbon-Lancy.

La petite ville de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) possède maintenant son musée d'antiquités locales, nouvellement installé dans l'ancienne église de Saint-Nazaire, monument historique récemment restauré.

C'est là qu'on pourra voir les nombreux silex, moustériens pour la plupart, recueillis sous les travaux gallo-romains de captage des sources, par le Dr Robert, cet émule de Boucher de Perthes, qui assista à leur découverte en 1845, et qui reconnut, dans ces lames et autres instruments, des objets façonnés par les hommes primitifs.

Dans les couches superposées à celles où gisaient ces silex, le Dr Robert ramassa des médailles gauloises, la plupart éduennes, puis au-dessus, une très grande quantité de médailles du Haut et Bas-Empire.

Grâce à M. A. Robert, avocat, fils du Dr Robert, toutes ces pièces vont incessamment figurer dans le nouveau musée.

Les thermes antiques de Bourbon-Lancy étaient magnifiquement décorés. Richelieu préleva sur les œuvres d'art qu'ils ont livrées plus de trente statues en marbre blanc qu'il offrit au roi, pour servir à l'ornementatation de ses jardins de Versailles.

F. P.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Silex taillés du Perche.

M. Maurice Le Grin nous adresse, à propos des découvertes faites dans Eure-et-Loir dont il a été question dans un précédent numéro, les renseignements suivants :

« J'ai l'honneur de vous informer que j'ai trouvé dans un champ de la commune de Béthonvilliers, canton d'Auton du Perche, une hachette taillée et polie en silex gris-blanc transparent. J'ai également trouvé, sur la route d'Authon à Béthonvilliers, un nucléus sur lequel plusieurs lames ont été enlevées, deux petits racloirs et un petit silex de forme allongée paraissant être un fragment de burin.

« L'arrondissement de Nogent-le-Rotrou est un pays essentiellement siliceux. Les ateliers préhistoriques paraissent y être nombreux. Je tiendrai la Revue au courant de mes découvertes. »

SOCIÉTÉS ET ACADÉMIES

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 11 août.

Communication de M. Salomon Reinach sur la restitution de la forme primitive de la fable d'Actéon.

Les femmes d'un clan de Béotie, qui avaient pour animal sacré le cerf, se revêtaient de peaux de biches pour déchirer et dévorer un cerf, ce qui constituait un sacrifice de communion. Le cerf ainsi immolé était l'objet d'un culte qui persista. Quand la religion grecque substitua des divinités humaines aux divinités animales, le cerf devint le chasseur Actéon, immolé à la déesse de la chasse, Artémis ; on imagina qu'il avait été changé en cerf et dévoré par des chiens en punition d'une offense involontaire. La légende d'Artémis et de ses nymphes surprises au bain par Actéon est une invention de l'époque alexandrine, destinée à motiver le courroux de la déesse, surprise nue, et la rigueur du châtiment infligé à l'indiscret.

Présentation par MM. le docteur Capitan et l'abbé Arnaud d'Agnel de silex taillés provenant les uns d'Egypte et les autres de l'île Riou, dans la Méditerranée, à 13 kilomètres de Marseille et à 3 kilomètres de la côte de Provence. M. Arnaud d'Agnel fait depuis plusieurs années des recherches intéressantes en Provence. Il a notamment découvert des restes de l'industrie des diverses populations qui se sont succédé dans l'île Riou depuis l'âge de la pierre polie jusqu'à l'époque romaine. Certains silex recueillis dans cette île présentent, suivant M. Capitan, quelque ressemblance de forme avec des instruments égyptiens faisant partie de sa collection. S'en suit-il pour cela que ces silex soient d'origine égyptienne ou qu'ils aient été taillés par des Égyptiens? C'est ce qui ne nous semble pas encore absolument démontré.

Séance du 1er septembre.

Rapport de M. Delattre sur les dernières fouilles de Carthage. On a découvert, notamment, un nouveau sarcophage en pierre calcaire, orné de décors peints.

M. Cagnat signale la découverte à Timgad par MM. Rattier et Joly de deux pierres percées de cavités de grandeurs différentes ; ce sont sans doute des étalons de mesures de capacité.

M. Hamy signale deux mémoires manuscrits sur des monuments de l'âge de la pierre et de l'âge du bronze communiqués à l'ancienne Académie des inscriptions, en 1734, l'un par Mahudel, l'autre par Montfaucon. Il se propose de les publier dans la *Revue archéologique*.

Séance du 8 septembre.

M. Carton communique un mémoire sur le sanctuaire punico-romain d'El-Kanissia, près Sousse, qu'il a découvert et dégagé. C'est un monument antérieur à l'époque romaine, remanié depuis à diverses reprises. Il existe des sanctuaires de Tanit du même type, non seulement en Afrique, mais aussi en Sicile et en Sardaigne.

Séance du 13 octobre.

M. Tocilesco, conservateur du musée de Bucarest, rend compte des derniers résultats de ses fouilles dans le bas Danube et particulièrement dans la Dobrudja. Résumant les discussions sur l'âge du monument d'Adam Klissi, il conclut qu'il s'agit d'un trophée de Trajan, contemporain du mausolée voisin. Il démontre aussi que le prétendu tombeau de Cornelius Fuscus est la sépulture d'un chef barbare.

Séance du 20 octobre.

M. Chavannes étudie le cycle des douze animaux dans un texte purement chinois du premier siècle de notre ère et dans un texte bouddhique traduit en chinois au troisième siècle de notre ère. Ces

textes sont les plus anciens témoignages attestant l'existence du cycle des douze animaux en Chine, d'une part, et chez les peuples turcs de l'Asie centrale.

Présentation d'un ouvrage intitulé : *Musée de Tlemcen*, atlas faisant partie de la « Collection des musées de l'Algérie et de la Tunisie », publiée sous les auspices du ministère de l'instruction publique.

Séance du 27 octobre.

M. E.-F. Gautier rend compte de la mission qu'il vient de remplir dans le Sahara.

Jusqu'à une époque assez récente, des agriculteurs nègres, munis d'armes et d'outils de pierre, se seraient maintenus dans la plus grande partie du Sahara, le long des grands *oued* quaternaires. C'est très tardivement, à l'époque romaine peut-être, que se serait produite la grande invasion berbère qui a mené les ancêtres des Touareg jusqu'aux bords du Niger.

M. Gautier a découvert deux séries de monuments correspondant à ces deux civilisations. Des flèches en silex, des haches en pierre polie ont été trouvées au centre et au sud du Sahara; elles sont soudanaises. Dans certaines parties du Soudan, des meules de granit d'un type particulier, sont encore en usage; ce sont des outils qui ont appartenu nécessairement à des mangeurs de farine et à des producteurs de céréales.

Les vestiges de l'âge de fer sont des tombeaux très nombreux, qui ont livré un mobilier funéraire pauvre mais significatif, des gravures rupestres libyco-berbères et des inscriptions tifivar.

Cette transformation, ajoute M. Gautier, s'explique par un fait géographique nouveau. Cette partie du Sahara fut un grand bassin fermé, dont le centre était le lac Taoudini alimenté par les eaux de l'Atlas et du Fouta-Djalon. Longtemps après que le climat désertique actuel se fût établi et jusqu'à une époque récente, les affluents de ce lac (le Niger lui-même en était un) apportèrent la vie et permirent d'étendre la culture jusqu'au cœur du Sahara. Puis progressivement les chenaux s'ensablèrent, se desséchèrent et le Sahara actuel, impropre à l'agriculture fut livré aux Berbères.

Rapport présenté au préfet de l'Orne par M. L. Duval, archiviste de ce département.

On y trouve un tableau indiquant comparativement le noms des communes :

1° D'après le dernier dénombrement de la population ;

2° D'après l'*Annuaire de l'Orne*, de 1808 ;

3° D'après la liste de 1790.

Ce tableau est suivi d'un travail sur l'étymologie des noms des communes et d'appréciations sur l'opportunité de conserver ou de modifier l'orthographe actuelle.

LIVRES ET REVUES

F. Tavares de Proença. — **Notice sur deux monuments épigraphiques.** Coïmbra, 1905.

Cette notice, dédiée aux membres de la Société préhistorique de France présents au Congrès de Périgueux, concerne deux curieux monuments en pierre, dont l'auteur a signalé la découverte en 1903.

On observe sur ces pierres des gravures qui ne ressemblent en rien à ce qui a été jusqu'à présent rencontré en Portugal. Elles ont été trouvées au sommet de la colline de S. Martinho, à 3 kilomètres au Sud-Ouest de Castello-Branco, province de Beïra. L'une gisait à la surface du sol, l'autre était enterrée à environ 60 centimètres de profondeur.

La première (Fig. 141) mesure 1 m 63 de hauteur, 65 centimètres de largeur, avec une épaisseur de 32 centimètres dans le bas et 18 centimètres dans le haut. Sa partie inférieure, qui est brute, a dû être autrefois plantée en terre. Une des faces est plane et porte des gravures au trait d'un caractère tout particulier; la face opposée est légèrement convexe.

Par sa forme générale, ainsi que par certains détails de son ornementation, cette pierre rappelle les statues-menhirs de l'Aveyron et du Tarn que F. Hermet nous a fait connaître. Elle a surtout une incontestable analogie avec la grossière statue d'homme trouvée à Puech-Réal [1], commune de Saint-Salvi-de-Carcavès, dans le département du Tarn, sur les confins de celui de l'Aveyron (Fig. 142).

On voit sur le monument de S. Martinho, comme sur celui de Puech-Réal, une ceinture figurée par deux rainures horizontales, entre lesquelles est une rangée de petites cupules qui indiquent sans doute une décoration obtenue au moyen de boutons ou d'appliques. Au-dessous, sont des sillons verticaux et parallèles qui représentent les plis d'une longue robe descendant jusqu'aux pieds. Des plis semblables sont très nettement marqués, non seulement au-dessous, mais encore au-dessus de la ceinture, sur plusieurs des menhirs sculptés du Midi de la France, particulièrement sur la curieuse statue de femme de Saint-Sernin (Aveyron) [2].

1. Hermet. *Statues-menhirs de l'Aveyron et du Tarn* (Extrait du *Bulletin archéologique*, 1898). Pl. XXI.
2. *Id.* Pl. XVIII.

Mais les gravures dont la partie supérieure du menhir portugais est couverte diffèrent sensiblement de ce qu'on observe sur les monuments français. On y remarque d'abord l'extrémité de deux espèces de brides ou de nattes, de longueur inégale, rejetées sur les épaules. Entre elles sont deux traits sinueux qui descendent jusqu'à la ceinture et qui paraissent représenter un voile ou la partie pendante d'une coiffure retombant sur le dos.

De chaque côté est une petite figure humaine. Ces figures, tracées

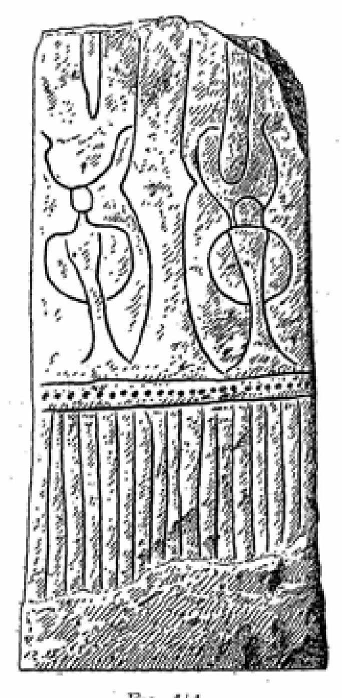


Fig. 141.
Statue-menhir de S. Martinho (Portugal).

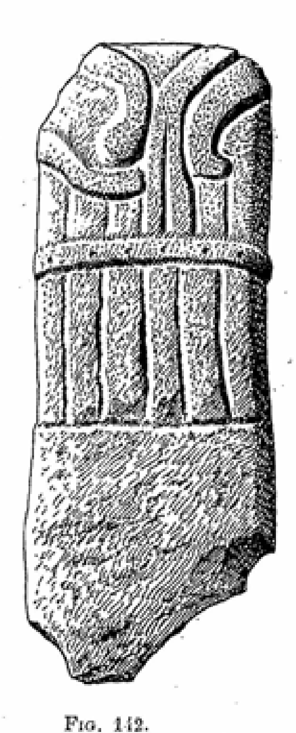


Fig. 142.
Statue-menhir de Puech-Réal (Tarn).

d'une façon très simplifiée, sont peut-être la reproduction de dessins peints ou brodés sur le vêtement.

Elles se prêtent à diverses interprétations. On y peut voir soit, comme l'a proposé Déchelette, des guerriers coiffés de casques à cornes ou antennes, soit des femmes portant des vases sur la tête.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la pierre que nous venons d'examiner est tout simplement une statue d'une exécution fort barbare, et que les gravures dont il vient d'être question occupent sa face postérieure.

La face antérieure a aussi été, assurément, décorée de traits, qui seuls pourraient nous apprendre si nous sommes en présence d'une représentation féminine, ainsi que semblent l'indiquer les dessins du dos, ou d'une représentation masculine. Nous avons prié notre jeune et actif collègue portugais de rechercher avec soin s'il ne reste pas sur cette face quelques traces du dessin des bras, des jambes, du visage et des seins.

Quel que soit le résultat de ses investigations, nous pouvons dès à présent constater l'existence, dans le bassin du Tage, d'un monument tout à fait comparable à ceux découverts, à près de 1000 kilomètres de distance, à vol d'oiseau, dans le bassin de la Garonne.

La seconde pierre signalée par Tavares de Proença (Fig. 143) est une sorte de colonne carrée, de 2 m 22 de hauteur, dont les côtés ont 40 centimètres de largeur. La base, qui n'est pas façonnée, devait être enterrée.

Sur une des faces se trouvent des figures gravées, parmi lesquelles E. Taté a reconnu à première vue un homme décochant une flèche à un cerf. C'est, en effet, une scène de chasse qui est représentée. Mais, par suite de l'étroitesse de la surface dont il disposait, l'artiste, fort embarrassé, a pris le parti de placer au-dessus de la tête du chasseur les animaux chassés.

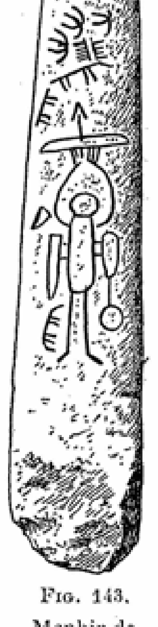


Fig. 143.
Menhir de S. Martinho (Portugal).

Le chasseur, dont on distingue très bien les jambes, le tronc et la tête, lève en l'air ses bras arrondis. Il tient dans les mains un arc armé d'une flèche. Juste en face de cette dernière se trouve un cerf. Le corps, la tête et les pattes de l'animal sont représentés par de simples traits de même que les bois, qui sont garnis de nombreux andouillers. Il est suivi de sa biche. Plus haut se voient trois figures semblables représentant très vraisemblablement des oiseaux. Ils sont figurés par quatre lignes courbes : deux pour les ailes, une pour le corps et la queue ; enfin la quatrième, dirigée en sens inverse, pour le cou et la tête.

Au torse du chasseur sont reliés divers accessoires : à sa droite est un objet allongé qui a tout l'air de représenter un carquois ; à sa gauche, une sorte de sac auquel pend une pièce ronde dont il est plus difficile de s'expliquer la signification. On remarque encore, à la hauteur de son épaule droite, une petite figure terminée en pointe et légèrement courbée, qui pourrait bien être un cor, puis à ses pieds un animal, probablement un chien, dont les quatre pattes, la tête et la longue queue sont nettement indiquées.

Tavares de Proença croit voir dans plus d'une figure de ce mono-

lithe quelque analogie avec les gravures des dalles de certains dolmens, représentant des arcs, des flèches et des instruments néolithiques.

Les monuments de S. Martinho sont évidemment, comme il le dit, bien antérieurs à l'arrivée des Romains dans le pays, mais nous ne possédons point encore de données suffisantes pour pouvoir les dater d'une manière précise.

A. DE MORTILLET.

V. CHOLLET et H. NEUVILLE. — **Note préliminaire sur des mégalithes observés dans le Soddo (Abyssinie méridionale).** Extrait du *Bulletin de la Société Philomathique de Paris*. 1905.

Dans ce premier travail, les auteurs ne font que signaler plusieurs groupes fort intéressants de monuments mégalithiques examinés par eux dans le Soddo, région du Choa, située à cinq journées de marche au Sud-Ouest d'Addis-Abeba, résidence actuelle de l'empereur d'Abyssinie.

Les mégalithes en question, sortes de menhirs, sont répartis en quatre groupes distincts : un à Tiya, deux à Sammbo et un à Sedène.

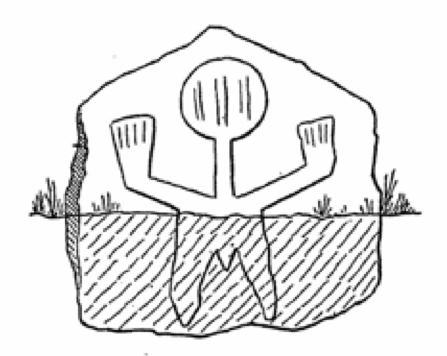


FIG. 144.
Pierre nº 2 du second groupe de Sammbo. Hauteur : 1 m 20.

Tous présentent entre eux une très grande analogie, tant par la disposition des pierres que par les sculptures qu'elles portent et le mode de travail. Placés sur des points élevés, ils paraissent, selon les auteurs, avoir été destinés à orner des nécropoles ; telle serait du moins leur destination certaine dans le groupe de Sedène, où des fouilles ont mis à découvert des caissons rectangulaires formés de grossières dalles en rhyolithe.

Parmi les sculptures qu'on observe sur ces monuments, on distingue :

1° Des images de l'homme très simplifiées (Fig. 144), dans lesquelles le nez ainsi que les yeux sont représentés par deux traits parallèles verticaux.

2° Des armes, surtout des poignards ou glaives, dont la lame assez large et munie d'une côte médiane, est terminée en pointe triangulaire ; la garde et la poignée sont nettement indiquées (Fig. 145). Ces poignards sont tantôt isolés, tantôt réunis par groupes de deux, trois, quatre, six ou sept (Fig. 146). Une figure garnie de deux pointes divergentes recourbées, qui se rencontre au-dessous de presque tous les dessins de poignards (Fig. 146), pourrait bien représenter aussi une arme ; elle rappelle assez la forme de certaines haches de guerre en usage chez les noirs de l'Afrique centrale.

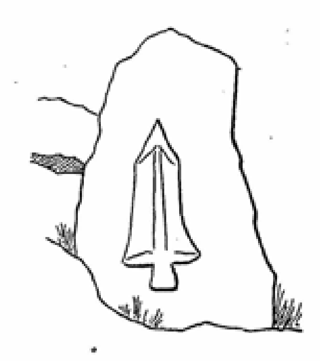


Fig. 145.
Pierre n° 4 du groupe de Tiya.
Hauteur : 1 m 40.

3° Divers signes (> × O Σ), qui par leur simplicité semblent s'éloigner de l'aspect de tout objet usuel. Ces derniers pourraient, pensent les auteurs, avoir un caractère idéographique.

Malgré les recherches auxquelles ils se sont livrés, MM. Chollet et Neuville avouent qu'ils n'ont pu trouver aucune identification *cer-*

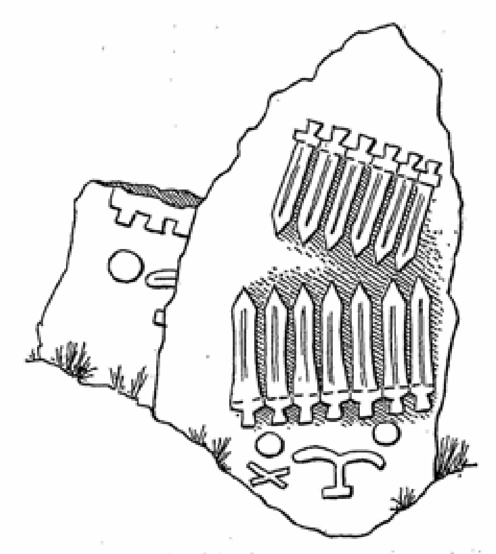


Fig. 146. — Pierre n° 1 du groupe de Tiya. Hauteur : 2 m 20.

taine de ces monuments avec d'autres mieux connus pouvant nous éclairer sur leur origine et leur signification.

Revue Savoisienne. 3ᵉ trimestre 1905. Annecy.

Le dernier numéro de cette vieille et intéressante revue, actuellement dirigée par Marc Le Roux, secrétaire de la Société florimontane d'Annecy, contient un article de H. Douxami, maître de conférences à l'Université de Lille, intitulé : *Une excursion à Mégevette.*

Située à une altitude moyenne de 930 mètres, la petite vallée de Mégevette dépend de l'arrondissement de Thonon (Haute-Savoie). En s'y rendant par Saint-Jeoire, on rencontre d'abord, à Pouilly, des exploitations de tufs calcaires, dont la faune et la flore ont été étudiées par M. Le Roux. Ces tufs, qui se forment encore de nos jours, sont dans leur partie inférieure assez anciens.

Plus loin, après avoir passé le défilé de Trappes, on entre dans la vallée de Mégevette, dont le versant occidental est constitué par un massif calcaire, où la circulation souterraine des eaux a creusé de nombreuses grottes. Les plus connues, désignées sous le nom de *Grotte de Mégevette*, ont deux entrées principales s'ouvrant au-dessus du hameau de la Culaz. Le sol des galeries explorées se compose de limon gras, jaune, blanchâtre, fortement argileux, résidu probable de la dissolution du calcaire et du lavage du limon superficiel d'altération entraîné par les eaux d'infiltration. On y trouve aussi de nombreux débris anguleux de calcaire, parfois des blocs volumineux, provenant de l'effritement des parois. Ces débris sont mélangés avec le limon ou cimentés les uns aux autres par des infiltrations calcaires.

Des ossements ont été recueillis à droite de l'entrée, où des fouilles très superficielles ont été exécutées à diverses reprises. On a reconnu parmi eux : l'homme, le mouton, la chèvre, le renne, le cerf, et des restes d'un ours paraissant plus fort que l'ours brun. Les os humains semblent beaucoup plus récents que la plupart des ossements d'animaux. Il a aussi été rencontré du charbon et quelques fragments de poterie.

Lors du retrait des grands glaciers de l'époque quaternaire, les grottes de Mégevette, dont les entrées sont aujourd'hui obstruées et dont les abords sont devenus difficiles, devaient présenter un aspect très différent de l'actuel. Les ossements que l'on y retrouve doivent avoir, suivant l'auteur, des origines variées : ils peuvent provenir soit des hommes qui ont utilisé ces souterrains comme habitations ou comme lieux de sépulture, soit des animaux qui en ont fait leur repaire, soit enfin d'apports par les eaux d'infiltration.

Une exploration méthodique des cavernes de la région permettrait sans doute de découvrir d'autres gisements fossilifères et des traces plus complètes de la présence de l'homme.

NÉCROLOGIE

LIONEL BONNEMÈRE

La Société Préhistorique de France vient d'avoir la douleur de perdre son président, Lionel Bonnemère, mort à Paris le 28 novembre 1905, à l'âge de 62 ans. E. Rivière a rappelé, sur la tombe de notre regretté collègue, ses communications toujours intéressantes sur les croyances populaires, le préhistorique et les mégalithes de la Bretagne et de l'Anjou.

J.-B. HÉBERT

Nous apprenons par les journaux la mort d'un modeste collectionneur de Seine-et-Oise, Jean-Baptiste Hébert, tué d'un coup de revolver, dans la soirée du samedi 11 novembre, par des malfaiteurs qui s'étaient introduits chez lui dans le but de le voler. J.-B. Hébert habitait au hameau de Damply, dépendant de la commune de Montalet-le-Bois, arrondissement de Mantes, une maison isolée, située sur la route de Meulan. Après avoir été plusieurs fois maire de Montalet, il avait cédé ses biens à ses enfants et ne s'occupait plus que de collectionner les antiquités de toutes sortes et surtout les objets préhistoriques assez nombreux dans la contrée. Agé de 72 ans, il vivait seul au milieu de ses collections. La Société d'excursions scientifiques a eu à diverses reprises l'occasion de les visiter et les personnes qui ont pris part à ces visites n'ont certainement pas oublié l'aimable accueil qui leur a été fait.

LES
CARTES POSTALES ILLUSTRÉES

Monuments mégalithiques de Bretagne.

(*Suite.*)

Thuret, à Nantes (Loire-Inférieure) :
— Le Bourg de Batz. Le Monolithe de la Plage.

— Le Croisic. Menhir de la Pierre-Longue, autour duquel, au temps jadis, les femmes du Croisic venaient faire des rondes une fois l'an.

Villard, à Quimper (Finistère) :

51 — Beig-Meil. Menhir. La Baie de la Forêt.
62 — Beg-Meil. La Pointe du Sémaphore. Le Menhir.
152 — La Pointe du Raz. La Baie des Trépassés. Le Menhir.
175 — L'Ile de Sein. Le Menhir de Gouelvan. Entrée du Chenal S.-E.
228 — Pont-Aven. Le Menhir de Kerangosker.
255 — Le Menhir. Autel du château de Kernuz. Environs de Pont-l'Abbé. (Menhir à 4 faces sculptées).
315 — Morgat. Dolmen de Kostudel.
540 — Tregunc. Le Menhir.
541 — — Le grand Dolmen.
612 — Huelgoat. Le Menhir de Coatmocun au Cloître.
613 — — Le Menhir de Kérampeulven.
680 — Brignogan. Le Menhir.
773 — Environs d'Auray. Locmariaquer. Le Menhir brisé.
817 — Penmarch. Le Menhir.
825 — Route de Penmarch. Le Dolmen de Menez Landu. (Idylle Bretonne).
846 — Brignogan. Les Menhirs de Pontuzval.
847 — — Les Alignements de la Chapelle Pol.
851 — — Le Menhir.
851 — — Le Grand Menhir.
2083 — Carnac. Le Mont Saint-Michel. L'entrée du Tumulus.
2085 — — Vue générale des Alignements de Kermario.
2086 — — Les Alignements de Kermario. Études de différentes formes de Menhirs.
2087 — — — (Autre vue).
2088 — Carnac. Le Géant de Kermario.
2089 — — Le Géant du Ménec.
2091 — — Le Dolmen de Kériaval.
2092 — — Le Dolmen de Mané-Kérioned.
2093 — — Intérieur du Dolmen de Mané-Kérioned.
2094 — — Un vieux puits aux Alignements de Kermario.
2161 — Locmariaquer. Entrée des Pierres-Plates.
2163 — — Le Menhir brisé.
2164 — — Le Dolmen de Mané-Rétual. Vue générale. L'entrée.
2165 — — Le Dolmen de Mané-Rétual. La Grande Table.
2166 — — La Table des Marchands.
2167 — — Dolmen de la Table des Marchands. Vue du côté Est.
2168 — — L'intérieur de la Table des Marchands.
2174 — Plouharnel-Carnac. Dolmen de Kergavat.
2176 — — Le Dolmen de Rondosec.
2177 — Gare de Plouharnel-Carnac. Les Alignements du Vieux-Moulin.
2178 — — — (Autre vue).

2193 — Saint-Pierre-Quiberon. Les Alignements du Moulin.
2194 — — Le Grand Moine.
2216 — — L'Allée.
3296 — Tréboul. Le Menhir-au-Chêne, aux Sables-Blancs. (Environs de Douarnenez).
3334 — Route de Saint-Pol à Roscoff. Les Dolmens de Caravel.
3335 — — (Autre vue).
3382 — Ploneour-Lanvern. Danses au Menhir le jour du Pardon.
3455 — L'Ile de Sein. Les Menhirs. Les Deux Causeurs.
3495 — La Pointe du Raz. Le Menhir de la Baie des Trépassés.
3499 — La Pointe du Raz. Le Menhir. (Rocher naturel).

A. Waron, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), « La Bretagne Pittoresque » :

290 — Un Menhir près de Plouguernevel.
851 — Menhir de Penvern en Pleumeur près de Trebeurden.
1383 — Carnac. Le Géant du Ménec.
1384 — Carnac. Alignements du Ménec. (Long. 1167 mètres — 1169 menhirs sur 11 rangées).
1385 — Carnac. Alignements de Kermario. (Long. 1120 mètres. — 982 menhirs, 10 rangées).
1400 — Plouharnel. Menhirs du Vieux Moulin.
1401 — — Le Mané Kerioned.
1402 — — Dolmen de Keriaval.
1403 — — Dolmen de Crucuno.
1881 — Le fort Lalatte et la Pierre de Gargantua.
2761 — Locmariaquer. Menhir de Men-er-Hroech (Pierre de la Fée) brisé par la foudre — Haut. 25 mètres. Poids 200,000 kil.
2762 — Locmariaquer. Entrée de la Table des Marchands.
2763 — — La Table des Marchands.

Sans nom d'éditeur. « Toute la Bretagne » :

612 — Pleumour-Bodou. Le Dolmen de l'Ile Grande.
711 — — —

Marque : Trèfle à 4 feuilles :

408 — Carnac. Les Alignements du Ménec. Ligne Nord-Sud.
409 — — — — Vers l'Est.
411 — — — de Kermario. Vers l'Est.
412 — — Le Dolmen de Kermario.
413 — — Les Alignements du Menec. Vers l'Ouest.
415 — — — de Kermario. Vers l'Ouest.
419 — Plouarnel. Dolmen de Kercavat.
420 — Plouharnel-Carnac. Les Menhirs du Vieux Moulin, près la face.

TABLE DES MATIÈRES

TRAVAUX ORIGINAUX

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

NOUVELLES

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

NÉCROLOGIE

CONGRÈS, SOCIÉTÉS, ACADÉMIES

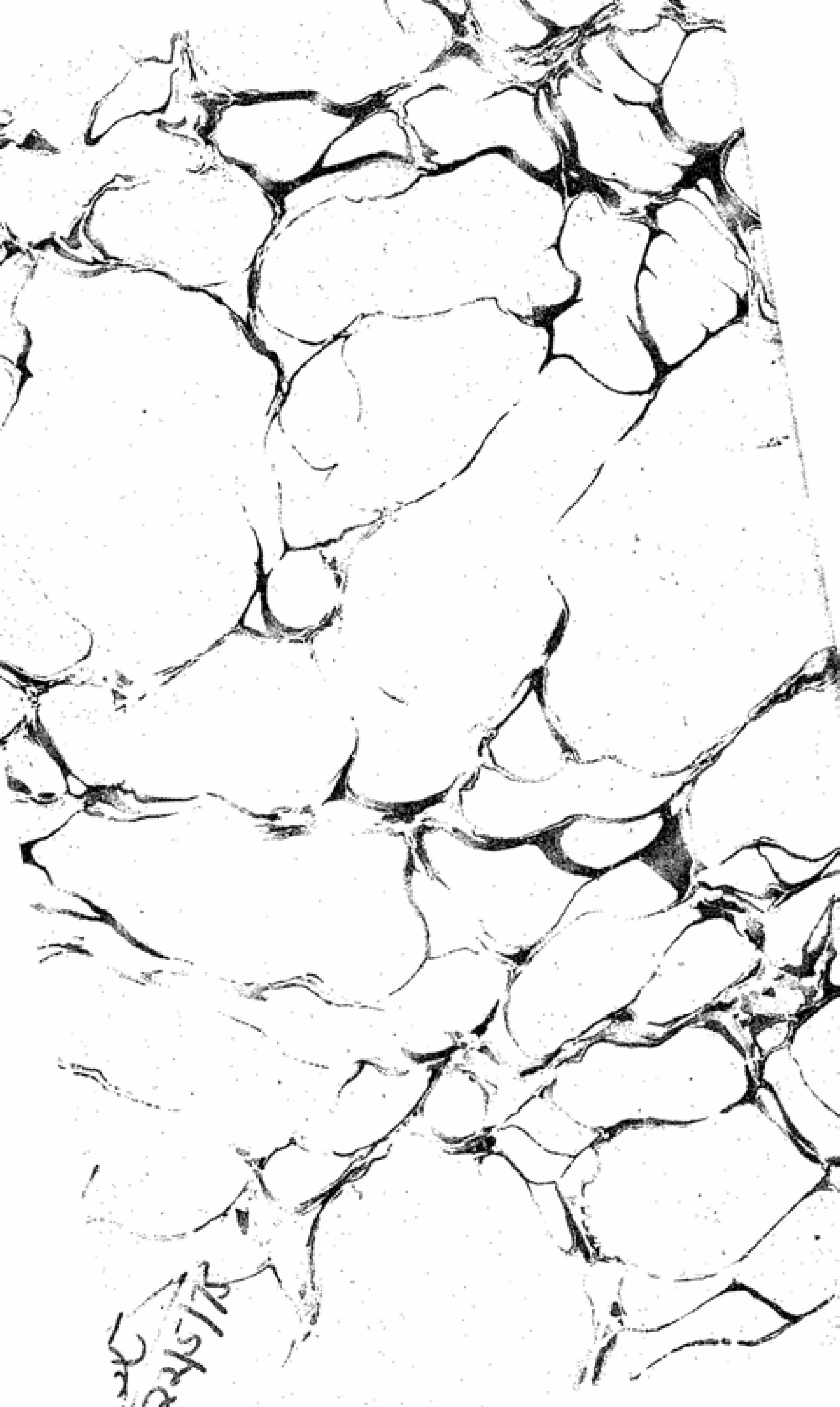
BIBLIOGRAPHIE

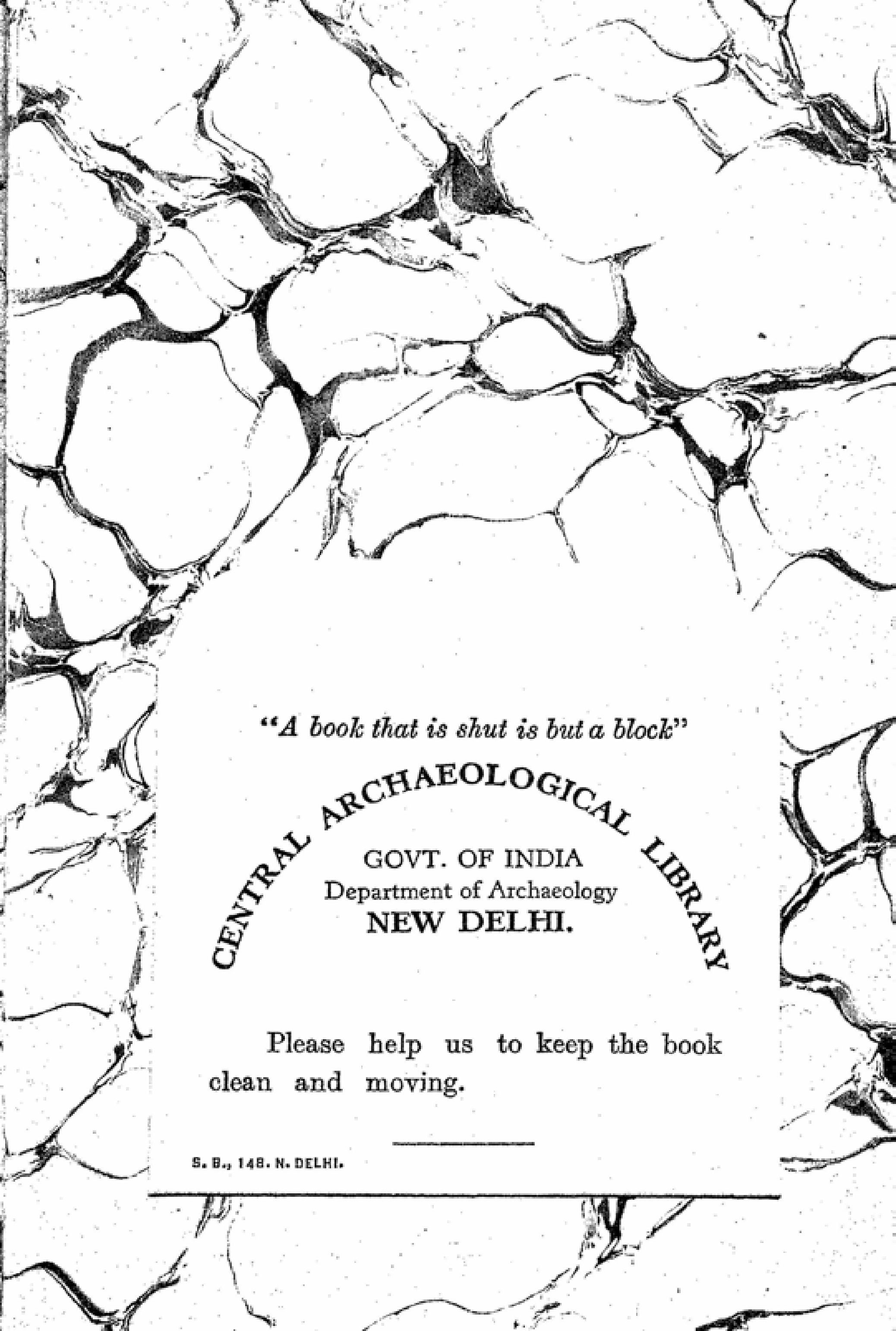
FIGURES DANS LE TEXTE

PLANCHE

Le Gérant : M.-A. Desbois

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS





"A book that is shut is but a block"
CENTRAL ARCHAEOLOGICAL LIBRARY
GOVT. OF INDIA
Department of Archaeology
NEW DELHI.
Please help us to keep the book clean and moving.
S. B., 148. N. DELHI.